

# DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

---

L. Olbrechts-Tyteca, *Le comique du discours*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1974.

[http://digistore.bib.ulb.ac.be/2007/DL2191476\\_000\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2007/DL2191476_000_f.pdf)

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été publiée par les  
**Editions de l'Université de Bruxelles**  
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site  
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

Lucie Olbrechts-Tyteca

# Le comique du discours

Institut de Sociologie (fondé par E. Solvay)  
Sociologie générale et philosophie sociale

Publié avec le concours de la Fondation  
Universitaire de Belgique

Editions de l'Université de Bruxelles





## **Le comique du discours**

Dans la même collection :

- Vérité et langue - Langue et pensée* (2<sup>e</sup> édition), E. BuysSENS, 1969, 46 pages
- Introduction à l'étude de l'économie expérimentale*, M. Glansdorff, 1962, 268 pages + 1 hors-texte
- La conscience contemporaine et ses problèmes devant les faits*, J. Belin-Milleron, 1963, 226 pages
- Introduction à la psychologie dynamique* (5<sup>e</sup> édition), A. Collette, 1970, 267 pages
- Technique, développement économique et technocratie*, H. Janne, J. Morsa, N. Delruelle, J. Coenen, 1963, 226 pages
- Les déterminants de la théorie générale de la valeur et ses applications en esthétique, en religion, en morale, en économie et en politique*, M. Glansdorff, 1966, 405 pages
- Le système social - Essai de théorie générale* (3<sup>e</sup> édition), H. Janne, 1972, 560 pages + 2 h.-t.
- Sociologie de la « construction nationale » dans les nouveaux Etats*, 6<sup>e</sup> Colloque de l'Association internationale des Sociologues de langue française, Royaumont, 1968, 376 pages
- Eugène Dupréel. L'homme et l'œuvre*, 1968, 240 pages
- Traité de l'argumentation* (2<sup>e</sup> édition), Ch. Perelman, L. Olbrechts-Tyteca, 1970, 734 pages
- Histoire et critique*, P. Salmon, 1969, 150 pages
- Sociologie de la connaissance* (2<sup>e</sup> édition), J. Maquet, 1969, 360 pages
- Image de l'homme et sociologie contemporaine*, 6<sup>e</sup> Congrès mondial de sociologie - Evian, 1969, 206 pages
- Passé et avenir de la philosophie*, L. Flam, 1970, 234 pages
- Sciences humaines en dialogue*, J. Belin-Milleron, 1972, 192 pages

**Lucie Olbrechts-Tyteca**

# **Le comique du discours**

**Institut de Sociologie (fondé par E. Solvay)  
Sociologie générale et philosophie sociale**

**Editions de l'Université de Bruxelles**

Conformément aux statuts des Editions de l'Université de Bruxelles,  
le manuscrit de la présente étude a été soumis à un Comité de lecture  
qui en a recommandé la publication dans ses collections.

Ce Comité était composé de M. M. LEFEBVRE  
M. H. JANNE  
M. J. SOJCHER.

I.S.B.N. 2-8004-0575-9  
D/1974/0171/24

© Editions de l'Université de Bruxelles  
Parc Léopold, 1040 Bruxelles (Belgique).

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

Imprimé en Belgique.

## PREFACE

Voici un ouvrage à la fois dense et original.

En traitant du comique du discours, il constitue une contribution originale à l'étude du rire, en tant que phénomène spécifiquement humain. Mais contrairement aux études bien connues comme *Le rire* d'Henri Bergson ou *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient* de Freud, cet ouvrage ne présente pas une explication philosophique ni anthropologique, une théorie générale à laquelle d'autres théories générales pourraient être opposées.

En effet la présente étude est essentiellement une contribution à la théorie de l'argumentation ; si elle contient de façon indubitable des matériaux intéressants pour une théorie générale du comique, ce n'est que par surcroît.

A plusieurs reprises, dans notre *Traité de l'argumentation*, nous avons mentionné des raisonnements qui font rire en caricaturant des argumentations sérieuses, ce que nous avons qualifié de *comique de la rhétorique* (p. 253). Mais nous nous sommes contentés de signaler le fait, sans lui consacrer des développements particuliers.

Madame Olbrechts a pensé, et le lecteur jugera combien elle a eu raison, que le sujet méritait une étude approfondie et y a consacré plus de dix ans de travail.

Il s'en dégage la très nette impression que le langage naturel, et son usage humain, par opposition au langage formel de la logique et des mathématiques, et aux calculs qu'il autorise, se prête admirablement à un usage abusif, hors des normes habituelles, qui est sanctionné par le rire. Le comique du discours attire notre attention sur ce que l'on pourrait considérer comme une pathologie, qui permet de mieux cerner les limites de l'usage normal et sérieux du langage. Le comique nous met en éveil, nous incite à plus de précautions et nous mène sur le chemin de la précision et de la formalisation, empêchant la reproduction de situations qui ont suscité le rire. Le présent travail constitue ainsi un prolongement du *Traité de l'argumentation*, dont il reprend les articulations, les classifications et la terminologie, tout en l'enrichissant par de nombreuses analyses, toujours accompagnées d'exemples concrets et savoureux.

Si le rire est le propre de l'homme, l'usage du langage et de l'argumentation en est un autre. Les deux sont-ils liés ? Dans quelle

mesure un élément du discours, au moins implicite, un élément de signification et d'interprétation est-il indispensable au rire en tant que phénomène culturel ?

L'importante étude de Madame Olbrechts qui insiste, à plusieurs reprises, sur les causes du comique et les moyens de l'éliminer, montre d'une façon difficilement réfutable, que l'argumentation, par opposition à la démonstration formelle, dans chacun de ses aspects, est susceptible de donner prise au comique. Celui-ci accompagne ainsi, comme son ombre, tout le champ du discours.

Ch. PERELMAN

# I

## CONSIDERATIONS PRELIMINAIRES

### OBJET, PLAN, MÉTHODE

#### *Distinction entre le comique dans la rhétorique et le comique de la rhétorique*

1. Que l'on puisse, par le comique, obtenir des effets persuasifs, nul ne l'ignore. Le comique permet à l'orateur de se mettre en valeur, de dévaloriser son adversaire. Il permet de ranimer l'attention fatiguée, de détendre une atmosphère devenue oppressante, de masquer certains aspects déplaisants d'une thèse. Ce comique, moyen en vue de la persuasion, facteur parmi d'autres en vue de cette fin, nous l'appellerons le comique *dans* la rhétorique. Son rôle est souvent, en fait, éminemment sérieux ; il s'ajoute aux autres moyens, se combine avec les procédés rhétoriques, les colere, se glisse parmi eux. Il mériterait certainement une étude approfondie. On en trouverait d'ailleurs mainte ébauche, tant chez les analystes de la comédie dramatique que chez les théoriciens de la propagande.

Mais ce n'est point là notre problème. Le comique *de* la rhétorique se caractérise par son *objet*. Il concerne les conditions et les cadres de l'argumentation, les schèmes argumentatifs. Comique dans la rhétorique et comique de la rhétorique ne se situent donc pas sur un même plan.

Est-ce à dire qu'ils soient indépendants ? Certainement pas. Les deux aspects sont présents dans la plupart des situations concrètes. Ainsi, celui que Saulnier appelle le rieur d'action, attaque, se défend, à l'aide du comique. Aux cris « A la lanterne », il répond afin de désarçonner les bourreaux : « Y verrez-vous plus clair ? »<sup>1</sup>. C'est du comique *dans* la rhétorique. Mais la riposte met en œuvre et en évidence des mécanismes analogues à ceux du réveil des métaphores endormies [470 ss]. Bref c'est aussi du comique *de* la rhétorique.

---

1. Claude SAULNIER, *Le sens du comique*. Essai sur le caractère esthétique du rire, Paris, Vrin, 1940, p. 64. Renvoie à L. FABRE, *Le rire et les rieurs*, Paris, Gallimard, 1929.

*Les indications bibliographiques complètes sont données lors de la première référence à un ouvrage.*

*Les nombres entre crochets renvoient à d'autres paragraphes.*

De même, l'orateur qui prend son adversaire en délit d'incohérence le livre aux rires des auditeurs ; il use d'un *moyen* pour le dévaluer. Cet orateur est, lui aussi, en quelque manière, un « rieur d'action ». Mais le schème argumentatif utilisé, par exemple tel dilemme astucieux, est, d'autre part, objet comique.

2. Si le comique de la rhétorique n'est pas un simple moyen en vue d'obtenir l'adhésion aux thèses de l'orateur, il a sans doute une autre fin, qui pourrait être l'amusement. Il servira surtout à persuader des richesses ou des faiblesses de l'esprit humain, de la ressemblance entre les hommes, de leur diversité aussi. Nous lui reconnaitrons sans doute également des fonctions plus spécifiques.

3. Du fait que comique dans la rhétorique et comique de la rhétorique sont à envisager sur des plans différents, les considérations qu'ils feront naître ne seront pas, en première analyse du moins, de même nature. L'étude d'un comique *de* la rhétorique n'aurait-elle pas l'inconvénient de présupposer qu'il y a du comique en soi, des *objets* comiques ? S'il s'agissait pour nous d'élaborer une théorie générale du rire, ce serait un écueil qu'il ne faudrait pas sous-estimer. Mais nous nous attacherons bien ici à des *objets* : nous chercherons à les voir, lorsqu'ils deviennent comiques, afin de mieux les discerner. Soulignons à cet égard que, dans la pratique, le comique est parfois souhaité, non en vue de l'amusement, mais pour une plus claire saisie de la signification d'un argument, et aussi de ses points vulnérables. L'arbitre, le juge, ont parfois intérêt à ce que les parties poussent leur argumentation jusqu'au comique ; certains avouent les y inciter ; en tout cas ils se félicitent intérieurement de cette irruption du comique. Cette astuce du praticien préfigure dans une certaine mesure notre effort.

#### *Distinction entre le discursif et le non-discursif*

4. Le comique de la rhétorique est un comique du discours, parlé ou écrit. Rappelons à ce propos la distinction faite dans le *Traité de l'argumentation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1958, Collection Logos, 2 vol., 734 pp. ; 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1970, en un vol., même pagination, pp. 10-11.

L'ébauche d'action, la technique du poing levé, reste elle aussi en dehors du discursif mais elle appelle souvent le commentaire parlé.

5. Le rapport entre comique d'images et comique de la rhétorique est pour sa part des plus étroits. C'est que bien souvent image et énoncé drôles peuvent être des substituts l'un de l'autre. La signification comique

---

2. Ch. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA, *La nouvelle rhétorique, Traité de l'argumentation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1958, Collection Logos, 2 vol., 734 pp. ; 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1970, en un vol., même pagination, pp. 10-11.

est parfois exprimée en légende, le dessin ne servant que d'appui à la compréhension ; parfois au contraire l'interprétation du dessin est libre. Et le fait même d'une verbalisation dépend sans doute du spectateur. Nous n'en voulons pour exemple qu'un dessin de *Punch* représentant deux infirmiers portant un brancard en plein ciel sur la trajectoire d'un tremplin de ski. On *peut* imaginer un dialogue : « Comment arriver au plus vite ? » — « Empruntons le tremplin. » Toutefois ne peut-on soutenir aussi que toute verbalisation est inutile, et même nuisible au rire ?

Image et discours sont étroitement complémentaires dans le film sonore. Il nous souvient d'une comédie burlesque sur le thème du sauvetage d'aviateurs anglais pendant la guerre. Pour passer clandestinement la ligne de démarcation, on a affublé deux Français d'uniformes allemands et on leur a donné deux chiens comme guides. « Et si nous rencontrons une patrouille ? » demandent les hommes. « Vous direz que vous êtes une autre patrouille. » Or, après divers épisodes, l'un des partenaires en arrive à porter l'autre sur les épaules et à tenir devant lui les deux chiens en laisse. La vision de cette sorte d'échafaudage était certes comique, mais le rire ne nous vint franchement qu'au souvenir précis de la phrase : « Vous direz que vous êtes une autre patrouille<sup>3</sup>. »

6. Ce que nous disons du dessin et de l'image peut aussi s'étendre aux gestes. La victime d'une farce d'atelier qui croit s'asseoir sur une chaise solide et s'étend sur le parquet<sup>4</sup> est un spectacle dont le commentaire n'est pas toujours explicite et qui ne relève pas directement de notre propos.

7. Même lorsque l'objet comique est un discours, la part de la verbalisation reste variable. En effet, l'analyse rhétorique exige de tenir compte, dans leur connexion avec les arguments entendus, d'arguments spontanés formés par l'auditeur, à partir des impressions lui venant du discours, et à partir de ses jugements sur l'orateur. Cette analyse rhétorique suppose que ces arguments spontanés pourraient toujours s'exprimer discursivement. En réalité, il n'en est généralement pas ainsi. Et la limite est malaisée à tracer.

Nous nous souvenons d'une convocation par un fonctionnaire du cadastre. Croyant deviner de quoi il s'agissait, nous nous préparons à cette visite,

---

3. « La grande vadrouille », film de Gérard OURY, avec Bourvil, de Funès et Terry Thomas, projeté en 1966.

4. Cfr. Henri BERGSON, *Le rire*, Essai sur la signification du comique (1900), in *Œuvres*, Édition du centenaire, Presses Universitaires de France, 1959, (pp. 383-485), p. 391.

constituons un dossier, nous entourons de renseignements, montons enfin péniblement plusieurs étages. Pour apprendre qu'il s'agit simplement de confirmer un accord intervenu depuis longtemps et sur un tout autre objet. Nous murmurons « si j'avais su » et sourions, songeant à nos efforts inutiles de documentation. Le fonctionnaire, très vexé par ce sourire, en fait reproche avec véhémence, disant que ces questions de signatures sont sérieuses et importantes. Il ne reste évidemment qu'à opiner pour le calmer.

Ce qui avait provoqué réellement le sourire, était-ce du comique discursif ? A peine, malgré le « si j'avais su ».

De même peut-être dans cette autre situation vécue :

Un maître du barreau écoute son adversaire qui plaide et sourit. Celui-ci se fâche. Le maître doucement : « Je ne ris pas de vous, je ris de ce que je vais vous répondre. »

Cette jolie réplique relève certainement du comique dans la rhétorique, tant elle sert bien son auteur. Mais les interprétations multiples semblent ici souhaitées et c'est sans doute ce qui rend la remarque si plaisante et la fait aussi relever du comique *de* la rhétorique et du comique de situation.

8. Dans *Les Plaideurs* de Racine, au comique de situation, au comique de la rhétorique, s'ajoute aussi un comique de caractère. Le juge *veut* juger, les parties *veulent* plaider<sup>5</sup>. L'excès, ou l'insistance de leur désir, en soi légitime, est source de comique. De notre point de vue, ce comique de caractère n'est que l'occasion qui met en branle le comique de la rhétorique et celui des institutions qui la régissent. Ce comique de caractère est rarement tout à fait absent, ce qu'il ne faudra jamais oublier.

Le personnage comique est tantôt réel, tantôt imaginaire ; il est tantôt conçu comme un tiers indépendant, tantôt comme s'identifiant avec l'orateur : Leacock a très bien décrit la technique de Mark Twain consistant à faire de soi-même « the self-confessed idiot », « the goat »<sup>6</sup>.

On sait d'autre part la place importante qu'occupent dans le comique les personnages stéréotypés. Mais, nous le verrons, la création de ceux-ci semble surtout destinée à orienter l'interprétation des histoires comiques [16] : le comique de caractère aurait dans ce cas un aspect subordonné.

Ayant ainsi cerné suffisamment notre objet d'étude, demandons-nous de quels moyens nous disposons.

5. Cfr. notamment Acte III, scène III.

6. Stephen LEACOCK, *The greatest pages of american humour, A study of the rise and development of humorous writings in America with selections from the most notable of the humorists*, London, Methuen, 1937, pp. 155-156.

*Le rire comme critère*

9. Il ne faut pas se le dissimuler, le critère effectif de toute étude sur le comique est le rire. Critère difficile à appliquer car :

1) Le rire déborde largement le comique. On a toujours su qu'il existait un rire purement physiologique, ou tout au moins des réactions fort semblables au rire. Il y a, quant aux herbes, piqûres, blessures, susceptibles de provoquer le rire, une longue tradition qui relève sans doute largement de la fantaisie mais témoigne de ce que l'apparence au moins du rire accompagne certains états organiques<sup>7</sup>. Il y a les fameux gaz hilarants. Et si le chatouillement peut s'interpréter comme réaction sociale, ce n'est point une réaction au comique. Pas plus que le rire de l'enfant, après la classe, ou du prisonnier, après sa libération<sup>8</sup>.

2) Le rire n'a pas toujours la même signification. Dans un grand nombre de civilisations anciennes, il a fait partie du symbolisme religieux<sup>9</sup>. Il s'est laïcisé plus complètement que les pleurs<sup>10</sup>. Mais les Indiens Boras et Iawas rient au cours de certaines cérémonies d'échange<sup>11</sup> ; les Africains connaissent la « parenté à plaisanterie »<sup>12</sup>. Et loin d'être signe d'amusement, le rire serait souvent, chez les noirs signe de surprise, d'embarras, d'étonnement<sup>13</sup>. Ce qui n'est point exclu chez nous.

3) Le rire n'est certainement pas proportionnel à l'intensité du comique : Aristote se demandait « pourquoi l'on retient moins son rire

7. Cfr. notamment à propos de cette tradition, Laurent JOUBERT, *Traité du ris*, contenant son essence, ses causes, et merveilleux effets, curieusement recherchés, raisonnés et observés, Paris, Nicolas Chesneau, 1579, pp. 170-209. Sur le rire perçu par le sujet soumis aux hallucinogènes, cfr. Henri MICHAUX, *Connaissance par les gouffres*, Paris, Gallimard, N.R.F., 1961, pp. 24-25.

8. In *Introduction à l'étude scientifique du rire, phénomène humain*, Paris, Flammarion, 1959, Bibliothèque de Philosophie Scientifique, Travaux de l'Institut d'Etude des Relations humaines (bibliographie importante, pp. 205-216) : Dr LOGRE, « Point de vue psychosomatique », (pp. 71-82) pp. 76-77.

9. Cfr. Salomon REINACH, *Cultes, mythes et religions*, 5 vol., Paris, Ernest Leroux, 1912, tome IV, chap. sur le rire rituel, pp. 109-129.

10. *Ibid.*, p. 127.

11. In *Introduction à l'étude scientifique du rire*, Paris, Flammarion, 1959 : Bertrand FLORNOY, « Le rire chez les Indiens d'Amérique », (pp. 27-34) p. 30.

12. In *Introduction à l'étude scientifique du rire* : M<sup>me</sup> DIETERLEN, « Le rire chez les noirs d'Afrique », (pp. 17-25) p. 20.

13. Cfr. Weston LA BARRE, « The cultural basis of emotions and gestures », *Journal of Personality*, vol. 16, n° 1, sept. 1947 (pp. 49-68), p. 52, d'après Geoffrey GORER, *Africa dances*, New York, Knopf, 1935, p.10 ; Nico H. FRIDA, « Mimik und Pantomimik », in *Handbuch der Psychologie* de Robert KIRCHOFF, Göttingen, Verlag f. Psychologie, C. Hogrefe, 1964, vol. 5 (Ausdruckspsychologie), pp. 351-421.

quand on se trouve en compagnie de gens que l'on connaît »<sup>14</sup>. Les plaisanteries sont plus aisément accueillies après-dîner<sup>15</sup> ; on a dit que le jour y est plus favorable que la nuit<sup>16</sup>. Et la complexion de chacun ne saurait y être étrangère.

Il existe en effet de grandes différences entre les personnes, quant à l'aptitude au rire : les enfants, les sanguins y seraient plus enclins<sup>17</sup> ; on aurait observé que les extravertis s'égayent de plaisanteries affectives, conatives, les intravertis de plaisanteries cognitives<sup>18</sup> ; que, entre 7 et 13 ans le risible est surtout visuel, mais devient verbal de 14 à 18 ans<sup>19</sup>.

4) Le comique suscite tantôt le rire, tantôt le sourire. Celui-ci est donc un critère subsidiaire. Or, les relations entre ces deux réactions sont loin d'être élucidées. Beaucoup se refusent à voir dans le sourire une simple manifestation atténuée du rire. Le sourire précéderait le rire, il serait préparation à la succion<sup>20</sup> ; il mettrait en jeu des réflexes différents, même s'il a pour origine la compréhension d'un rapport comique<sup>21</sup> ; au lieu d'être une manifestation atténuée du rire, il marquerait un changement qualitatif du comique<sup>22</sup>.

5) Nous ne pouvons dans beaucoup de cas observer directement le rire ou le sourire. Et si nous le pouvions, nous n'en serions guère plus

14. ARISTOTE, *Les problèmes*, Section XXVIII, question 8, in *Œuvres, traduction BARTHÉLEMY - SAINT-HILAIRE*, Paris, Hachette, 1891.

15. Cfr. Georges DUMAS, *Le sourire, psychologie et physiologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1948, Bibliothèque de philosophie contemporaine, p. 86.

16. Cfr. Antonius Laurentius POLITIANUS, *De Risu*, eisque causis et effectis, dilucide ac philosophice tractatus, inque libros duos divisus, Francofurti, Wolfgang Richter, 1603, p. 371. Fait suite (pp. 303-446) au traité de Nicander Jossius (pp. 1-302).

17. Cfr. L. JOUBERT, *Traité du ris*, pp. 262-266.

18. In *Introduction à l'étude scientifique du rire*, Paris, Flammarion, 1959 : Michel GOUSTARD, « Introduction à la Bibliographie du Rire et Psychologie comparée » (pp. 83-118) pp. 111-114. Cfr. H. J. EYSENCK, « National differences in sense of humor », *Charact. and Pers.*, 1944, vol. 13, pp. 37-54 ; *Les dimensions de la personnalité*, Paris, Presses universitaires de France, 1950, pp. 252-256 (trad. de *Dimensions of Personality*, 1947) ; *The structure of human personality*, London, Methuen, 1970, pp. 413-415 (1<sup>re</sup> éd. 1953).

19. M. GOUSTARD, *ibid.*, p. 109.

20. Cfr. Arthur ALLIN, « On laughter », *The psychological Review*, may 1903, (pp. 306-315), p. 309 ; J.Y.T. GREIG, *The psychology of laughter and comedy*, London, Allen and Unwin, 1923, pp. 49-51, 66 ; analyse de Greig chez D.H. MONRO, *Argument of Laughter*, Melbourne University Press, 1951, p. 211 ; cfr. in *Introduction à l'étude scientifique du rire*, Paris, Flammarion, 1959 : A. SOULAIRAC, « Données psycho-physiologiques », (pp. 63-70), p. 63.

21. Georges DUMAS, *Le sourire*, p. 83.

22. Etienne SOURIAU, « Le risible et le comique », *Journal de psychologie*, 41<sup>e</sup> année, n° 2, 1948, (pp. 145-183), p. 174.

avancés puisqu'il nous faudrait encore les interpréter. Sont-ils spontanés ou sont-ils volontaires, c'est-à-dire plus ou moins feints ? On condescend parfois à rire par bienséance.

Nous voici donc réduits à des présomptions : lorsque des histoires comiques sont données pour telles, nous présumons qu'elles font rire. Nous n'en sommes, à vrai dire, persuadés, que lorsqu'elles nous font personnellement rire ou sourire. Nous croyons, à ce moment, que d'autres, tout au moins nos contemporains, riraient également. Nous ignorons jusqu'où s'étendrait ce groupe des rieurs. Tout au plus disposons-nous d'observations fragmentaires.

Beattie se disait être le premier à procéder inductivement et voyait là son originalité et son mérite<sup>23</sup>. Il était, en fait, contraint de chercher ses exemples parmi ce qui, à son avis personnel, était risible. Cette difficulté est sans doute une des raisons pour lesquelles l'analyse d'exemples déjà utilisés par d'autres auteurs présente quelque chose de rassurant. La tradition, en ce domaine, est une sorte de caution mutuelle.

### *Le caractère social du rire*

**10.** Malgré tous les aléas que présentent le rire, ou le sourire, comme critère du comique de la rhétorique, nous sommes donc obligés de les utiliser. D'où l'importance capitale que prennent certains caractères généraux du rire, notamment son aspect social.

On sait qu'E. Dupréel, mettant en évidence ce qu'il y avait déjà de sociologique dans les théories de Bergson et de Sully, a développé une thèse plus radicale : l'important pour lui, n'est pas de savoir de quoi nous rions, mais quand nous rions<sup>24</sup>. Le « rire d'accueil » fête la formation ou la reformation d'un groupe, ou encore l'entrée dans un groupe déjà constitué ; il est manifestation de communion ; le « rire d'exclusion » est communion encore, mais à l'occasion du rejet, généralement provisoire, d'un membre hors de la communauté ; d'où la valeur éducatrice du ridicule. Lorsque l'individu exclu est assimilé à un groupe étranger dévalué, le rire d'exclusion prend un aspect général, bien que toujours lié à une situation contingente.

23. James BEATTIE, *Essays : on poetry and music, as they affect the mind, on laughter, and ludicrous composition ; on the usefulness of classical learning*, London, E. and C. Dilly, 1779, 3d. édition, corrected, p. 300.

24. Eugène DUPRÉEL, « Le problème sociologique du rire », *Revue philosophique*, t. CVI, 2<sup>e</sup> semestre, 1928, repris dans *Essais pluralistes*, Paris, Presses universitaires de France, 1949, pp. 26-69 ; « La nature complexe du rire », *Revue de l'Université de Bruxelles*, août-septembre 1955, pp. 427-436 ; cfr. aussi *Traité de sociologie générale*, Paris, Presses universitaires de France, 1948, Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles, pp. 62-65.

La thèse d'E. Dupréel, trop souvent ignorée<sup>25</sup>, nous paraît devoir retenir ici l'attention. L'homme étant caractérisé à la fois par le langage, par le rire, et par le fait d'être un animal social, nous pouvons supposer que ces trois éléments ne sont pas sans lien.

E. Dupréel déjà avait emprunté un de ses exemples au discours : « Un rire général souligne un bon mot, une repartie spirituelle parce qu'on y découvre une façon de dire indirectement une chose connue ou évidente ; cette expression détournée est comme un obstacle que tous les auditeurs sautent d'un même bond<sup>26</sup>. »

Ce point de vue sociologique nous est apparu, disons-le dès maintenant, comme extrêmement fécond tout au long de nos recherches. La matière même s'y prêtait. En effet, E. Dupréel doit expliquer le rire solitaire, le faire dériver du rire d'accueil ou d'exclusion ; or on sait que beaucoup d'enfants rient seuls<sup>27</sup>. En revanche, dans le domaine du comique de la rhétorique, l'aspect social est constant. Même dans la délibération intime, nous sommes dans une situation analogue à celle de l'argumentation avec autrui<sup>28</sup>. (Notons que nous y trouvons certainement du comique, aussi bien du comique dans la rhétorique que du comique de la rhétorique, ne fût-ce que sous forme d'histoires amusantes.) Les notions mêmes d'*orateur*, d'*auditoire*, de *persuasion*<sup>29</sup>

25. Elle est commentée par Charles LALO, *Esthétique du rire*, Paris, Flammarion, 1949, Bibliothèque de philosophie contemporaine, pp. 195-197.

Elle est connue de Edmund BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, New York, Intercontinental medical book corporation, 1956, qui cependant attribue sans raison à Dupréel une adhésion à la vue bergsonienne de la mécanisation, p. 26. David VICTOROFF lui rend pleine justice tout en faisant de grandes réserves : *Le rire et le risible*, Introduction à la psycho-sociologie du rire, Paris, Presses universitaires de France, 1953, pp. 154-159 ; « Aspects sociaux du comique radiophonique », *Cahiers d'études de radio-télévision*, 1954, n° I, p. 229 ; « Observations pour une psychologie objective du comique », *Journal de psychologie*, 54<sup>e</sup> année, n° 1, janv.-mars 1957, (pp. 67-79), p. 71. Alfred STERN, *Philosophie du rire et des pleurs*, Paris, Presses universitaires de France, 1949, lui a consacré la plus grande place et prend la pensée de Dupréel comme point de départ de beaucoup de ses réflexions, pp. 127 et ss., 154 et ss., 174-175, 186 et ss., *passim*.

26. E. DUPRÉEL, *Sociologie générale*, p. 62.

27. Cfr. notamment in *Introduction à l'étude scientifique du rire*, Paris, Flammarion, 1959 : Jean PLAQUEVENT, Essai sur le rire chez l'enfant, (pp. 141-193), p. 164.

28. Cfr. *Traité de l'argumentation*, § 9.

Comme exemple des conséquences philosophiques que l'on peut tirer d'une telle conception, cfr. Henry W. JOHNSTONE, Jr, *The Problem of the Self*, University Park, Pennsylvania, The Pennsylvania University Press, 1970.

29. Rappelons que pour nous, « orateur » désigne tout qui adresse à autrui, oralement ou par écrit, une argumentation discursive ; « auditoire » ceux que vise une telle argumentation. Cfr. *Traité*, p. 9.

impliquent des rapports sociaux. Un bon mot a toujours été dit à quelqu'un, devant quelqu'un ou contre quelqu'un.

11. On pourrait toutefois envisager surtout ces rapports sociaux en tant que phénomènes de psychologie individuelle. C'est la perspective des psychanalistes, c'est aussi celle des partisans des théories de la supériorité dérivées de Hobbes. Il est intéressant de noter qu'une théorie sociologique plus ample du rire s'annonce parfois dans une critique de Hobbes, précisément : Jean Paul se demande comment nous pourrions nous réjouir de voir des centaines de milliers d'orgueils rire autour de nous<sup>30</sup>. Le point de vue sociologique qui s'est imposé à nous va donc beaucoup plus loin que la reconnaissance de rapports sociaux. Nous serons amenée souvent à utiliser des termes tels « communion », parce qu'ils se prêtent à exprimer la référence au groupe. Nous verrons, en effet, que le comique de la rhétorique est indissolublement lié au fait que l'on connaît et que l'on est plusieurs à connaître les conditions et les mécanismes de l'argumentation. La rhétorique appartient éminemment au groupe ; la maîtriser, c'est en quelque manière s'intégrer au groupe. Et en employant des moyens d'argumentation hors de propos, ou avec exagération, on les met en vedette, on souligne un bien commun par excellence.

### *Le ridicule et le comique*

12. Nous avons mentionné le ridicule à propos du rire d'exclusion [10]. Le ridicule est la sanction de la violation d'une règle admise, une façon de condamner une conduite excentrique, que l'on ne juge pas assez grave ou dangereuse pour la réprimer par des moyens plus violents. Faut-il le distinguer du comique ?

Suivant l'une des distinctions les plus courantes, le ridicule serait involontaire, naturel, le comique serait artificiel, intentionnel<sup>31</sup>. Mais la distinction proposée est souvent légèrement différente : selon Beattie, *ludicrous* est ce qui excite simplement le rire ; *ridiculous* ce qui excite le rire plus la désapprobation et le mépris<sup>32</sup>. Pour Hegel, ce qui

---

30. JEAN PAUL (Friedrich Richter) in *Sämtliche Werke*, herausgegeben von Eduard BEREND, Weimar, Böhlau, 1927, Preussische Akademie der Wissenschaften in Verbindung mit der deutschen Akademie und der Jean-Paul Gesellschaft, I Abteilung, Band 11, 1935, *Vorschule der Aesthetik*, (1804), I, VI. Programm, § 30, p. 108.

31. Cfr. notamment D. VICTOROFF, *Le rire et le risible*, p. 109. L'auteur reconnaît toutefois que l'on peut rire du rire comique à propos du ridicule et que, inversement, le comique n'est souvent que la reproduction pure et simple du ridicule, pp. 133-134.

32. BEATTIE, *Essays*, p. 302.

est *lächerlich*, sans substance, action apparente, n'est pas nécessairement *komisch*. Il faut pour cela que la subjectivité assume, sans amertume, cette nullité<sup>33</sup>. Nous devons d'ailleurs être en garde contre toute traduction de pareils termes. Une étude de Revault d'Allonnes nous rappelle que les correspondances dans le vocabulaire du comique entre les différentes langues ne sont jamais parfaites : il l'a montré pour des langues aussi relativement proches que le français, l'anglais, l'allemand<sup>34</sup>.

Selon E. Aubouin, l'oubli de la distinction entre ridicule et comique aurait vicié toutes les études sur le comique : il y a dans le comique une justification apparente qu'il n'y a pas dans le ridicule<sup>35</sup> [576] ; pour E. Souriau, le vrai comique est une façon de sauver le rire du reproche de grossièreté<sup>36</sup>. Pour ces auteurs, le comique est plus noble, ou plus élaboré que le ridicule. Sans doute rejoignent-ils par là l'un des aspects de la distinction habituelle, volontaire *versus* involontaire.

**13.** Quant à nous et vu notre propos, nous croyons que la distinction n'est pas essentielle. Tout au plus le ridicule est-il plutôt lié au rire d'exclusion, le comique au rire d'accueil.

En nous abstenant de cerner les deux notions nous serons proches de l'usage. L'encyclopédie Larousse ne signale-t-elle pas comme l'une des significations de « comique » : « ridicule », « qui prête à rire » ? Et certains ne considèrent-ils pas que le ridicule est la matière même du comique, par opposition au risible ?<sup>37</sup>.

Ce qui nous incite surtout à ne pas attacher un grand poids à ces distinctions, c'est que, nous le verrons à loisir, une repartie est le plus souvent risible, qu'elle soit volontaire ou involontaire. Sans doute le rire n'est-il pas pour autant de nature identique, mais nous rions dans les deux cas, ce qui suffit pour l'étude que nous envisageons. Prenons un bref exemple :

La maman avait mis deux poires sur le buffet. Il n'en reste qu'une. Elle demande à l'enfant où est passée l'autre poire.

Réponse : « L'autre, c'est celle qui reste. »

33. HEGEL, in *Sämtliche Werke*, herausgegeben von Hermann GLOCKNER, Stuttgart, Fr. Frommann, 1953-54 (Jubiläumsausgabe), Dritte Auflage, vol. 12, 13, 14, *Vorlesungen über die Aesthetik* (cours professé à Berlin, 1820-29), vol. 14, Dritter Theil, Dritter Abschnitt, Drittes Kapitel, p. 534.

34. Olivier REVAULT D'ALLONNES, « Le comique, the comic, die Komik et la suite », *Revue d'Esthétique*, t. 19, fasc. 3-4, juill.-déc. 1966, (pp. 364-374).

35. Elie AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, Marseille, OFEP, 1948, p. 97 ; *Les genres du risible*, Marseille, OFEP, 1948, pp. 11 ss.

36. Etienne SOURIAU, « Le risible et le comique », *Journal de Psychologie*, 1948 ; in *Introduction à l'étude scientifique du rire*, Paris, Flammarion, 1959 : « Point de vue esthétique », (pp. 195-203), pp. 199-201.

37. Charles LÉVÈQUE, « Le rire - Le comique et le risible dans l'esprit et dans l'art », *Revue des deux mondes*, t. 47, 1<sup>er</sup> sept. 1863, (pp. 107-139), p. 129.

Nous reprendrons ce mot d'enfant [46, 270]. Mais, nous le voyons déjà, nous rions, bien que la situation des parties en devienne légèrement différente, que l'enfant soit naïf, ou que, ce qui est plus vraisemblable, il tente, par une plaisanterie, de se tirer d'un mauvais pas.

### *Perspectives et niveaux*

14. En revanche, pour la clarté de nos réflexions, il sera bon de ne pas oublier que le comique peut se situer à des niveaux différents. Ceux-ci concernent trois perspectives : les rapports entre les auditoires, ceux entre l'objet et la pensée de l'objet, et ceux entre les différents plans de l'objet comique. Ces trois perspectives ne sont pas tout à fait indépendantes, mais les niveaux en chacune d'elles doivent être envisagés séparément.

15. Si l'on peut rire aussi bien de plaisanterie naïve que d'astucieuse, ce n'est pas la même chose d'interpeller que de répondre, d'attaquer que de riposter.

- Que ce poulet est maigre ! disait l'auteur dramatique D., à un maître d'hôtel qui le servait.
- Monsieur, il arrive du Mans, fait le maître d'hôtel en se rengorgeant !
- Alors, il est venu à pied, répond D.<sup>38</sup>

Les deux interlocuteurs sont deux auditoires de niveau différent. Appelons le maître d'hôtel, premier interpellé, auditoire du 1<sup>er</sup> niveau ; et Monsieur D., auditoire du 2<sup>e</sup> niveau. Mais ce dialogue lorsqu'il est rapporté, s'adresse à un auditoire du 3<sup>e</sup> niveau.

Pour importante que soit la distinction entre les situations des protagonistes du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> niveau, il ne faut pas la surestimer<sup>39</sup>. En effet, il est souvent possible de conserver un certain comique, en condensant le dialogue en un aphorisme. « Les poulets du Mans sont toujours bien en chair, sauf quand ils viennent à pied au marché » nous ferait sourire, bien que nous ayons perdu les malicieuses actions et

38. Georges DUMAS, *Traité de psychologie*, Paris, Alcan, éd. 1923, t. I, Livre III, chap. III, pp. 699-700, utilise cette anecdote pour réfuter les théories du rire par dégradation.

39. Elle est beaucoup plus importante peut-être pour une théorie générale du comique. Friedrich Georg JÜNGER, *Über das Komische*, Zürich, Die Arche, 1948, a cru déceler dans tout comique une provocation induite du plus faible et la réplique du monde, de la loi ou du partenaire, pp. 8-16.

Nous emprunterons un bon exemple de provocation et de repartie à Marie Collins SWABEY, *Comic Laughter*, A philosophical Essay, New Haven, Yale University Press, 1961 ; peu avant les débuts d'une de ses pièces, Shaw envoya à Churchill deux billets avec un mot : « Come to my play and bring a friend, if you have a friend ». Churchill renvoya les billets avec le message : « I'm busy for the opening, but I'll come on the second night, if there is a second night », p. 74.

réactions entre partenaires. Peut-être, spontanément et confusément, imaginerions-nous un petit dialogue sous-jacent ? Nous serions en ce cas un auditoire du 3<sup>e</sup> niveau.

Mais lorsque la manière même d'accueillir et d'interpréter une repartie comique est source de comique, la situation est neuve et beaucoup plus intéressante.

- La jolie Paméla, qui ne conduit pas depuis très longtemps dit à Doris :
- Tu sais, cet agent qui m'a collé une contravention a été vraiment aimable.
  - Comment cela ?
  - Eh bien ! figure-toi qu'il m'a demandé si je désirais que la commune déplace tous les réverbères pour moi.

La réflexion de l'agent était savoureuse (et fait partie du comique de la rhétorique). Nous ne savons pas comment, au récit de Paméla, a réagi Doris. Nous sommes toujours un auditoire du 3<sup>e</sup> niveau au même titre que celle-ci. Mais nous nous sentons cependant plus éloignés de la scène entre Paméla et l'agent, que nous ne l'étions de celle entre le maître d'hôtel et Monsieur D.

On peut franchir un pas de plus :

- Une femme dit à un humoriste : Comme vous êtes laid cher Monsieur.
- Je connais pourtant une femme qui était prête à donner 10.000 dollars pour me voir.
  - ?
  - Oui, elle était aveugle.
  - Pauvre femme ! (dit un Juif allemand).

« Pauvre femme » fait rire un auditoire qu'il faudrait appeler désormais du 4<sup>e</sup> niveau, aux dépens d'un personnage anormalement sérieux, qui par là même se singularise dans l'auditoire du 3<sup>e</sup> niveau auquel l'histoire était prétendument destinée.

L'incompréhension du mécanisme comique s'étend parfois aux raisons de notre propre rire.

Il s'agit encore d'un Juif allemand :

- J'ai vu quelque chose d'extraordinaire : cela avait des ailes et ne volait pas, un bec et ne chantait pas.
  - Qu'était-ce donc ?
  - Un oiseau mort.
- L'homme rit beaucoup de la devinette et rentre chez lui.
- J'ai vu quelque chose d'extraordinaire : un oiseau mort qui avait des ailes et ne volait pas, un bec et ne chantait pas.
  - Qu'est-ce que cela avait d'étrange ?
  - C'est vrai, il n'y a là rien d'extraordinaire. Mais pourquoi ai-je tant ri ?

16. On ne s'étonnera pas, si l'on songe au rire d'accueil [10], de l'importance attachée à la capacité de comprendre le comique. L'inca-

pacité à comprendre est souvent attribuée à certains groupes par d'autres groupes, aux Juifs allemands par les Juifs polonais, aux Ecossais par les Anglais. « Les Ecossais cependant, nous dit Ch. Chassé, sont infiniment plus spirituels et plus perspicaces que les Anglais ; la vérité c'est que l'Ecossais comprend les plaisanteries anglaises mais ne les trouve pas comiques le moins du monde ; il préfère les siennes, plus discrètes, et que l'Anglais ne comprend pas <sup>40</sup>. » Chassé s'institue ainsi en auditoire d'un niveau supérieur, jugeant les uns et les autres ; mais le rire a disparu.

L'Ecossais, le Juif allemand tiennent surtout un rôle. Or E. Aubouin a fort bien montré que certains traits stéréotypés visent beaucoup moins à caractériser des types qu'à faciliter la compréhension des histoires comiques <sup>41</sup>. Quoi qu'il y paraisse, le rire d'accueil serait dès lors nettement plus important que le rire d'exclusion. Et ceci aussi bien lorsqu'il ne s'agit point de traits de caractère banaux, tels que l'avarice, la jalousie, mais de ce trait plus spécifique, l'inaptitude à la compréhension du comique.

17. On a noté d'autre part, très justement, que « l'on offense celui à qui on reproche de rire mal à propos » <sup>42</sup>. Ce reproche n'est pas symétrique du précédent. Il vise plutôt le comportement, l'insensibilité aux conditions normalement inhibitrices du rire [33 ss], et ne doit que très rarement être considéré comme dirigé contre une ignorance rhétorique. Il peut signifier un rejet du groupe bien plus grave que celui dû à cette ignorance, prise généralement comme matière à rire, et par là sauvée.

18. Une perspective toute différente, et se superposant dans une autre dimension à celle des rapports entre auditoires, distingue le niveau primaire et le niveau réflexif.

Au niveau primaire, le comique *agit*, au niveau réflexif, il *est saisi*. Dans le comique de la rhétorique, nous serons presque toujours au niveau réflexif. Nous avons déjà vu le rôle que jouent les développements spontanés d'arguments chez l'auditeur [7], les possibilités de transformation d'un récit en dialogues sous-jacents et inversement [15], la transposition, la mise en discours du comique d'images [5]. Et si le rire

---

40. Charles CHASSÉ, *Styles et physiologie*, Petite histoire naturelle des écrivains, Paris, Albin Michel, 1928, p. 174.

41. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, pp. 185-191. Nous verrons plus loin que ces traits de caractère stéréotypés sont souvent indispensables à la mise en œuvre du comique par ellipse [145].

42. POINSINET DE SIVRY, *Traité des causes physiques et morales du rire relativement à l'Art de l'exctier*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1768 (sans nom d'auteur), p. 112. Attribué également à DREUX DU RADIER.

de la rhétorique est souvent un rire de connivence, si l'on rit parce qu'on a recours ensemble à des usages comiques d'arguments, cela situerait d'emblée le comique de la rhétorique au niveau réflexif. Mais une part de tout cela restera souvent implicite. Ce dernier terme, plein d'embûches, ne tend ici qu'à permettre une description plausible de ce qui a pu nous faire rire sans avoir été formulé. Nous inventons peut-être cette description de toutes pièces. Mais jamais toutefois sans raisons.

19. Une troisième perspective est celle des niveaux de l'objet comique. Le comique porte tantôt sur des conditions particulières de l'argumentation, sur des schèmes limités, tantôt sur des conditions plus générales de communication, sur des raisonnements plus étendus. Il reste cependant de même niveau. Il peut également porter sur la rhétorique elle-même : par exemple, parodies d'argumentation pour et contre<sup>43</sup>. C'est un second niveau, où la rhétorique comme activité globale est prise pour objet. Il y a aussi un 3<sup>e</sup> niveau où la rhétorique est moquée comme science ou comme techné. C'est celui de Butler<sup>44</sup>, de Sterne<sup>45</sup>, et aussi de Tardieu<sup>46</sup>. On se rit alors du catalogue, de la terminologie, des efforts des savants.

Enfin, à ces trois niveaux de l'objet comique, il faut joindre un niveau du comique lui-même. Eastman nous dit, non sans finesse : « The reason why the worst puns are the best, is that they play a joke on jocularité<sup>47</sup>. » Nous rejoignons ici, à propos de l'objet, certaines des considérations relatives aux niveaux des auditoires.

---

43. Cfr. notamment RABELAIS, in *Œuvres complètes*, texte établi et annoté par Jacques BOULENGER, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1941, L. II, *Pantagruel*, ch. XI et XII, pp. 239-246.

La parodie dans ces plaidoyers des Seigneurs de Baisecul et Humevesne se réduit à une énorme fatrasie. Sur l'influence du théâtre français sur Rabelais cfr. Robert GARAPON, *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen Âge à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1957, pp. 111-114.

44. Samuel BUTLER, *Hudibras*, Poème écrit dans le tems des troubles d'Angleterre ; et traduit en vers françois avec des Remarques et des Figures, Londres, 3 vol., 1757. (Sans nom d'éditeur ni de traducteur ; texte anglais et traduction juxtaposés).

*For all a rhetorician's rules  
Teach nothing but to name his tools.*

Canto I, 89-90.

45. Laurence STERNE, *Vie et opinions de Tristram Shandy*, trad. MAURON, Paris, Laffont, 1946, 10<sup>e</sup> éd., notamment p. 49. C'est le père de Tristram qui incarne ce comique.

46. Jean TARDIEU, *Un mot pour un autre*, Paris, Gallimard, 1951, N.R.F.

47. Max Forrester EASTMAN, *The sense of humor*, New York, Scribner's sons, 1921, p. 113.

*Un plan de recherches*

20. La plupart des études sur le rire, sur le comique, sur l'humour, même lorsqu'elles ont quelque caractère systématique, partent de la quête de ce qui fait rire : certains objets du rire, certains moyens de le déclencher, sont repérés dans la vie courante ou dans la production artistique. Chacun possède un arsenal de souvenirs drôles qui se groupent plus ou moins dans sa pensée et alimentent sa réflexion. Les plus grands esprits n'ont pas procédé autrement. Et la critique de leurs résultats consiste généralement à montrer que certains exemples importants s'insèrent mal dans les considérations proposées.

Aussi les groupements acquièrent-ils parfois une certaine consistance et visent-ils à être exhaustifs. Ainsi dans son étude, Monro, avant de passer en revue, pour les critiquer, les théories du rire, classe les objets de celui-ci en dix catégories <sup>48</sup>.

- a) toute rupture de l'ordre usuel des événements ;
- b) toute rupture défendue de l'ordre usuel des événements ;
- c) l'indécence ;
- d) l'introduction dans une situation de ce qui appartient à une autre ;
- e) tout ce qui se donne pour ce qu'il n'est pas ;
- f) le jeu de mots ;
- g) le non-sens ;
- h) les petites infortunes ;
- i) le manque de connaissance ou d'adresse ;
- j) les insultes voilées.

On voit aussitôt que pareil classement, que l'auteur ne présente d'ailleurs que sous réserves, naît simplement du besoin de mettre un peu d'ordre dans un foisonnement de données et d'en laisser échapper le moins possible. Situé sur des plans multiples, il est déterminé par l'expérience, mais aussi par un souci de récapitulation des théories relatives aux causes du rire, prélude à une théorie qui se voudrait plus synthétique.

D'autres enquêtes ont un caractère systématique, mais visent uniquement à l'information. Nous songeons par exemple à l'ample et riche enquête de Flögel-Bauer, sur le comique au théâtre, au cirque, au cinéma, chez les marionnettes, aux fêtes et carnivals, le tout chronologiquement et par pays <sup>49</sup>.

---

48. D.H. MONRO, *Argument of laughter*, Melbourne, University Press, 1951, p. 40.

49. Karl Friedrich FLÖGEL, *Geschichte des Grotteskkomischen*, Ein Beitrag zur Geschichte der Menschheit mit dreihundsiebzig Bildbeigaben, München, Georg Müller, 1914, 2 vol., (1<sup>re</sup> éd. 1788, remaniée et étendue par Max BAUER).

En revanche, les ouvrages de E. Aubouin sont un essai véritable de systématisation<sup>50</sup>. On y trouve une riche moisson d'éléments comiques, des rapprochements ingénieux, des essais de classement et surtout de très pertinentes considérations techniques. Mais la quête, tout à fait générale, n'a aucun plan préconçu. Nous en dirons autant de l'excellente thèse de Dziemidok<sup>51</sup>.

**21.** Or nous croyons qu'une étude comme celle que nous envisageons doit procéder autrement. Nous avons déjà circonscrit son objet. Nous voulons maintenant en proposer le plan : reprendre pas à pas les éléments — cadre de l'argumentation, schèmes argumentatifs — que nous avons décrits dans notre étude de l'argumentation, pour voir la prise qu'a sur eux le comique. Sans doute est-ce lier notre enquête à une théorie de l'argumentation, elle-même sujette à révision. Les schèmes décrits ne sont le plus souvent qu'une des interprétations possibles de l'argument concret et nous n'avons aucune garantie qu'ils soient réellement présents ni chez l'orateur ni chez l'auditeur. L'existence de ces schèmes, leur classement, n'ont rien d'assuré. Mais l'examen de leur utilisation comique aura pour effet d'éclairer la rhétorique, comme le pathologique peut éclairer le normal. Et si notre travail antérieur devait s'en trouver modifié, tant mieux.

Notre plan de recherche sera aussi un plan d'exposition. Pour le lecteur qui connaît *La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation*, ce sera tout avantage. Nous nous efforcerons de rendre cependant l'exposé compréhensible à chacun. Au risque d'en dire trop pour certains et, au contraire, de schématiser parfois assez brutalement.

Rappelons que le *Traité* a adopté une marche en quelque sorte régressive : partant des cadres de l'argumentation, des accords qui existent, étudiant ensuite les divers types d'arguments, arguments quasi logiques, (qui se servent essentiellement de schèmes formels plutôt que de leur contenu), arguments basés sur la structure du réel, (liaisons de succession et de coexistence), arguments qui permettent de fonder cette structure (arguments par le cas particulier, analogie), arguments qui remanient les structures mêmes de la pensée discursive (dissociations). Il nous paraît aujourd'hui que cette marche régressive, à laquelle bien d'autres auraient pu être substituées, répondait, peut-être sans que nous nous en rendions parfaitement compte alors, au besoin qu'éprou-

---

50. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique ; Les genres du risible*. Mentionnons aussi les analyses de Violette MORIN, « L'histoire drôle », *Communications* 8, 1966, pp. 102-119 ; « Le dessin humoristique », *Communications* 16, 1970, pp. 110-131.

51. Bohdan DZIEMIDOK, *o Komizmie*, ilustrował Szymon Kobylinski, Warszawa, Książka i Wiedza, 1967.

vent à un moment donné toutes les sciences d'adopter une classification générale, entendant par là, au sens large, une classification où les différents types d'objets naissent en quelque sorte l'un de l'autre<sup>52</sup>. Nos grands chapitres correspondent à un approfondissement successif, à partir de ce qui est donné. Nous ne voyons pas, à l'heure actuelle, de raison valable pour adopter un autre plan.

Plan de recherches, avons-nous dit. Ne nous dissimulons pas que, bien souvent, le rire est venu d'abord, au hasard des rencontres et des lectures, ensuite, la mise en connexion avec un schème rhétorique. Mais le plan était toujours présent à la pensée. Pour que la recherche fût vraiment systématique, il aurait fallu fabriquer des exemples ad hoc. Nous nous en sommes abstenue.

22. Pareil plan de recherches, nous en trouvons parfois l'ébauche, non chez les théoriciens du comique, mais chez les théoriciens de la rhétorique. Bien entendu, leur intérêt porte cependant beaucoup plus sur le comique *dans* la rhétorique que sur le comique *de* la rhétorique.

Aristote ne traite guère du comique dans sa *Rhétorique*. Peut-être parce qu'il aurait, croit-on, écrit un livre indépendant sur le rire. Au Livre III de la *Rhétorique*, il passe insensiblement des moyens de s'exprimer avec urbanité aux moyens de donner au discours un tour pittoresque, y compris par des expressions plaisantes, dont il nous fournit d'ailleurs des exemples intéressants<sup>53</sup>. Quant aux chapitres II et V de la *Poétique*, que l'on cite généralement à propos du comique, ils ne concernent pas notre recherche<sup>54</sup>.

Cicéron, au contraire, traite longuement du parti que l'orateur peut tirer de plaisanteries<sup>55</sup>. Et une remarque semble pertinente aussi pour le comique *de* la rhétorique : « Quelles que soient les sources du rire que je vous indiquerai, il arrive presque toujours que l'on puisse

52. Cfr. Ch. PERELMAN, « Réflexions philosophiques sur la classification » in *La classification dans les sciences*, recueil d'études du Centre National Belge de Recherches de Logique et de la Société belge de logique et de philosophie des sciences, Gembloux, Duculot, 1963.

53. ARISTOTE, *Rhétorique*, Livre III, ch. X et ch. XI. Traduction J. VOILQUIN et J. CAPELLE, Paris, Garnier, 1944.

54. Les *Réfutations sophistiques* sont plus proches de notre propos. Sans le dire explicitement elles sont pour une bonne part du comique de l'argumentation. Cfr. aussi *Ethique à Nicomaque*, Livre IV, ch. XIV, 1128a sur la mesure à garder dans les plaisanteries. Ce rapport entre le rire et la vie morale a été excellemment étudié par Mary A. GRANT, *The ancient rhetorical theories of the laughable, The greek rhetoricians and Cicero*, Madison, 1924, University of Wisconsin Studies in Language and Literature, 21.

55. CICÉRON, *De oratore*, texte établi et traduit par Edmond COURBAUD, Paris, Les Belles Lettres, 1927, Collection des Universités de France, sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, Livre II, 216 à 290.

en tirer aussi des pensées graves<sup>56</sup>. » Mais les exemples qui suivent n'illustrent cela que confusément.

C'est chez Quintilien que nous trouvons une indication qui nous concerne vraiment. Il transforme la remarque de Cicéron en disant : « Toutes les sources d'arguments peuvent fournir aussi des plaisanteries<sup>57</sup>. » Et il énumère quelques-unes de ces sources d'arguments. Un changement d'optique s'est opéré, un plan se dessine, des plaisanteries reprises à Cicéron nous semblent en recevoir un éclairage nouveau.

Quintilien ne s'était plus placé uniquement au point de vue de l'orateur et de son action efficace. Mais il est aisé de prévoir qu'après lui, dans la mesure où la rhétorique n'est plus qu'éloquence, le comique n'y sera conçu que comme moyen ; et que chez ceux qui au contraire reprennent la tradition argumentative d'Aristote, le comique n'aura que peu de place. Ainsi Whately n'en parle guère dans sa Rhétorique. Fourtant il y a chez lui une remarque qui aurait pu mener à un plan de travail. Elle est dans sa *Logique* : « *Jests are Fallacies (see Wallis's Logic) ; i.e. Fallacies so palpable as not to be likely to deceive any one, but yet bearing just that resemblance of argument which is calculated to amuse by the contrast...* ». « *There are several kinds of joke and raillery which will be found to correspond with the different kinds of Fallacy*<sup>58</sup>. »

Pour lui, les plaisanteries sont « imitations of serious argument »<sup>59</sup>. Cette théorie comique de l'imitation, qui remonte sans doute à Aristote<sup>60</sup>, Whately croyait d'ailleurs qu'elle s'appliquait à l'ensemble du comique (« all jests, sports or games properly so called will be found, on examination to be *imitative* of serious transactions »<sup>61</sup>. Fort de cette théorie générale, il ne pousse guère plus avant ses recherches.

23. Plus proches parfois de notre propos sont certains théoriciens de la littérature comique, ceux qui veulent expliquer ses réussites ou ses échecs, voire lui donner des conseils. Beattie par exemple fait une nette allusion au comique de la rhétorique à propos d'un passage de

56. *Ibid.*, 248. « quoscumque locos attingam unde ridicula ducantur, ex isdem locis fere etiam grauis sententias posse duci ».

57. QUINTILIEN, *De Institutione oratoria*, texte revu et traduit par Henri BORNECQUE, Paris, Garnier, « ex omnibus argumentorum locis eadem occasio est », Livre VI, ch. III, 65, p. 352.

58. RICHARD WHATELY, D.D., *Elements of logic*, comprising the substance of the article in the Encyclopaedia metropolitana, with additions, Stereotype ed. Boston, J. Munroe, 1850, (1<sup>re</sup> éd. 1826), p. 204.

59. *Ibidem*, p. 204.

60. ARISTOTE, *Rhétorique*, Livre III, ch. XI, § 6 ; *Art Poétique*, ch. II et III.

61. R. WHATELY, D.D., *Elements of logic*, p. 204.

Butler : « We smile at the logic wherewith Hudibras endeavours to solace himself, when he is set in the stacks <sup>62</sup>. » Il se pose la question de savoir pourquoi, si le rire naît toujours, comme on le prétend à la suite de Hobbes, de notre sentiment de supériorité, tant de controverses avec analogies sophistiquées nous endorment sans nous faire rire <sup>63</sup>.

L'œuvre de Jean Paul, qui d'ailleurs connaissait bien Beattie <sup>64</sup>, est riche en remarques de cette nature. Il voudrait nous donner un catalogue des types d'ouvrages comiques, et donner aussi des normes pour les juger. En chemin il se pose des questions sur le comique du langage, sur le rôle de la parodie, de l'ironie. La finesse de ses analyses, sa sensibilité restent étonnantes.

24. Utiles aussi seront les auteurs qui se sont préoccupés de la technique du comique. Et avant tout Freud. Celui-ci n'hésite pas à faire une distinction entre fond et forme, les comparant à un mécanisme de précision enfermé par un horloger dans un boîtier précieux <sup>65</sup>. Ainsi :

Er glaubte nicht allein keine Gespenster, sondern er fürchtete sich nicht einmal davor.

(Il ne se contentait pas de ne pas croire aux revenants, il allait jusqu'à ne pas les redouter) (Lichtenberg).

exprime selon lui une pensée psychologique de valeur, (« il est plus facile de se mettre, par la raison, au-dessus de la croyance aux revenants que de dominer la peur ») ; fond et forme nous donnent une impression d'ensemble ; mais c'est la forme qui en fait un mot d'esprit <sup>66</sup>.

Les adeptes, non conformistes, de Freud, tels Bergler, n'oublient pas cette importance de la technique. De même, Aubouin intitule un chapitre entier de son livre « considérations techniques pratiques » <sup>67</sup>.

Lorsque cette technique concerne le discours, ce qui est parfois le cas chez Aubouin, et, toujours, dans le mot d'esprit de Freud, nous

62. BEATTIE, *Essays*, p. 311. Pour le texte de Butler commenté, v. plus loin [455].

63. Cfr. ADDISON, dans *Spectator*, London, 1710-1714, 8 vol., vol. I, n° 47, 24 avril 1710 ; vol. IV, n° 249, 15 décembre 1710. On notera que BEATTIE critique vivement Addison mais écrit curieusement : « The theory of Mr Hobbes would hardly have deserved notice, if Addison had not spoken of it with approbation in the forty-seventh paper of the Spectator », *Essays*, p. 307.

64. JEAN PAUL, *Vorschule der Aesthetik*, Préface de Eduard BEREND, p. VI.

65. Sigmund FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, trad. Marie BONAPARTE et Dr M. NATHAN, Paris, Gallimard, 1930, N.R.F., Documents bleus, L'homme 19, p. 104.

66. *Ibidem*, p. 103.

67. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, pp. 157-212.

aurons affaire généralement à du comique de la rhétorique, même s'il n'est pas analysé comme tel. Mais ce qui est « forme », pour Freud, ce qui est « technique » pour tous deux, c'est ce qui pour nous serait plutôt « matière », c'est-à-dire l'objet du comique, la rhétorique [30].

25. Quant aux philosophes, c'est sporadiquement que nous trouvons chez eux des remarques concernant notre comique. Schopenhauer s'y est intéressé. Mais il l'a abandonné aussitôt, comme d'ailleurs toutes ses recherches sur l'argumentation, pour élaborer à son tour une théorie générale — et « définitive » — du comique <sup>68</sup>.

Notre époque est plus sensible qu'aucune autre aux problèmes du langage, de la communication, de la persuasion. Nous verrons que le théâtre d'un Saunders, par exemple, est une illustration continue du comique de la rhétorique. Mais l'argumentation commence seulement à être étudiée. Or, pour repérer, analyser, le comique de la rhétorique, de ses cadres, de ses schèmes, il faut commencer par avoir une description cohérente de ceux-ci, et encadrée dans une théorie de l'argumentation. C'est pourquoi le plan que nous nous proposons de suivre fait partie intégrante de la recherche.

Celle-ci devra se maintenir à un niveau de généralité suffisant pour qu'il s'agisse de schèmes, de conditions. Mais cette généralité ne devra jamais être telle que les objets comiques deviennent secondaires, comme c'est le cas dans les théories du rire et du comique aussi bien d'Eugène Dupréel que de Francis Jeanson <sup>69</sup>.

### *La méthode*

26. Notre méthode principale consistera :

- a) à reprendre un énoncé comique en y introduisant de légères modifications susceptibles ou non de faire disparaître le comique (circonstances d'emploi, termes, etc.) ;
- b) à comparer un énoncé comique avec un énoncé non comique utilisant un schème analogue ;
- c) à utiliser d'autres schèmes pour exprimer une argumentation de portée analogue à celle de l'argumentation comique.

L'essentiel de la méthode est donc la « réduction » du comique.

---

68. Cfr. SCHOPENHAUER, in *Sämtliche Werke*, München, Piper. Pour l'argumentation : volume VI, 1923, herausgegeben von Franz MOCKRAUER, *Eristische Dialektik*, pp. 393-428. Pour la théorie générale du comique : volumes I et II, 1911, herausgegeben von Paul DEUSSEN, vol. I, *Die Welt als Wille und Vorstellung*, Livre I, § 13, pp. 69 et ss. ; volume II, *Die Welt als Wille und Vorstellung, Ergänzungen zum ersten Buch*, ch. 8, pp. 99 et ss., « Zur Theorie des Lächerlichen ».

69. Francis JEANSON, *Signification humaine du rire*, Paris, éditions du Seuil, 1950.

Elle est la seule voie praticable dès lors que nous nous sommes quasi abstenue de créer des exemples comiques ad hoc. Freud l'avait déjà utilisée consciemment<sup>70</sup>, mais elle reste chez lui très sporadique. Pour nous elle est primordiale. Aussi l'appliquons-nous le plus systématiquement possible. Seules les nécessités pratiques de l'exposé nous empêcheront de nous y référer à tout coup.

**27.** Les objections à cette méthode sautent bien entendu aux yeux. Ce sont tout d'abord celles que l'on pouvait déjà faire à une description des arguments par schèmes, lesquels ne sont généralement qu'une des interprétations possibles d'un argument concret. Mais ici s'ajoute la question : « Qui nous dit que quelque chose est comique ? » Et ensuite : « Qui nous dit que le comique a disparu ? »

Vaille que vaille, nous avons admis que le fait d'avoir figuré dans un recueil de bons mots, d'avoir été analysé par des théoriciens du rire, de figurer dans une comédie, sert plus ou moins de caution au comique. Mais que dire en ce qui concerne sa réduction. Il ne reste que le critère du rire, avec toutes ses difficultés [9]. Nous ne croyons cependant pas que, pratiquement, le désaccord sera fréquent entre le lecteur et nous. Chacun peut reprendre à son compte des essais de réduction analogues aux nôtres. Les divergences donneront peut-être lieu à indications fructueuses.

**28.** Les essais de réduction ne peuvent se faire que par tâtonnements. Ils doivent tenir compte de ce que, si nous sommes le plus souvent d'accord au sujet du rire, nous le sommes beaucoup moins en ce qui concerne, même dans un cas concret, ses raisons. La réflexion spontanée des rieurs est des plus sujettes à caution. Questionnés, ils donneront de leur rire les explications les plus diverses. Et cette diversité elle-même sera expliquée de diverses manières. Pour les tenants de la psychanalyse, l'interprétation de notre rire serait toujours une rationalisation, une illusion du conscient. Dans leur inconscient, les auditeurs auraient compris, mais la conscience mettrait obstacle à ce qu'ils s'expliquent leur plaisir. Bergler en donne comme preuve deux tests assez troublants. Il soumet des histoires comiques à des personnes intelligentes qui, toutes, les trouvent drôles, mais pour des raisons différentes, et qui ne sont d'ailleurs pas celles que donne l'auteur<sup>71</sup>. Ailleurs il s'étonne lui-même de son rire et en cherche les causes dans son propre inconscient<sup>72</sup>. Pour-

---

70. Cfr. notamment *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 92.

71. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, pp. 283 et ss. Pour l'une de ces histoires, cfr. plus loin [246].

72. *Ibidem*, p. 67, cfr. plus loin [338].

quoi, dira-t-on, le psychanalyste détiendrait-il l'« évidente » interprétation ? Et comment l'inconscient de l'auditeur est-il si bien accordé à celui de l'orateur que la compréhension soit assurée ? Il n'en reste pas moins que pareils tests révèlent une diversité d'interprétations insoupçonnée et qui doit nous rendre prudents.

Notons que la difficulté d'analyser ce à quoi nous avons parfaitement réagi, nous l'avons déjà rencontrée dans notre description des schèmes argumentatifs sérieux. Que de fois n'avons-nous pas été surpris de voir combien un argument que chacun saisisait d'emblée était malaisé à analyser. Rien ne nous garantissait non plus que les interprétations en fussent identiques chez l'orateur et chez l'auditeur. Bien plus, des interprétations diverses conjuguait sans doute leurs effets. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans le comique ? Quintilien notait déjà que les meilleures plaisanteries « sont celles où plusieurs se combinent »<sup>73</sup>.

**29.** La diversité des analyses possibles se reflète dans ce qu'on appelle parfois la *permanence du comique*. Plusieurs recueils tendent à montrer que les histoires comiques sont vieilles comme le monde. Or la définition implicite de ce qui est « une même plaisanterie » s'éloigne généralement de notre propos. Il s'agit le plus souvent de railleries à l'égard d'institutions (le mariage, l'armée), de personnages (l'avare, le timide, le fanfaron)<sup>74</sup>. Certains rapprochements sont cependant plus intéressants et concernent en fait le comique de la rhétorique. Mais toute constatation empirique sur la permanence du comique est liée à une vue théorique. C'est celle-ci qui justifie les rapprochements.

**30.** Si des rapprochements aussi divers peuvent être faits et paraître

---

73. QUINTILIEN, *De Institutione oratoria*, Livre VI, ch. III, 63. Trad. Henri BORNÉQUE.

74. Cfr. notamment dans E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, le chap. « Nothing new in the wit-world », pp. 256-271. L'auteur utilise la satire de Robert O. FOOTE (1942), « Who was Joe Miller » (compilateur de plaisanteries, 1739), reprise dans Louis UNTERMEYER, *A Treasury of Laughter*, New York, Simon and Schuster, 1946. Cfr. aussi G. LEGMAN, *Rationale of the dirty joke, an analysis of sexual humor*, New York, Grove Press, 815 pp., 1968, qui s'efforce d'établir la filiation d'un très grand nombre de plaisanteries. Un 2<sup>e</sup> volume doit encore paraître. L'ouvrage, composé suivant les multiples aspects psychanalytiques de la sexualité, souligne au passage les modifications et adaptations des plaisanteries en fonction des classes sociales, époques, professions, mais fait aussi allusion (p. 37) à la possibilité d'adopter « un point de vue opérationnel » qui serait plus fécond que l'index de Thompson et de ceux qui s'en inspirent (Stith THOMPSON, *Motif-Index of Folk-Literature*, Bloomington, Indiana University Studies, 1932-1936, révisé 1955-1958, en 6 vol.). Ce point de vue « opérationnel » ne pourrait être que technique et donc plus proche du nôtre.

même s'imposer, c'est que dans les effets comiques interviennent plusieurs facteurs. Et notamment le *rôle des termes*.

Nous employons cette expression par référence à ce que nous avons constaté en étudiant l'analogie, laquelle est, selon nous, essentiellement similitude de structures et non ressemblance entre les termes. Pourtant le rôle de ceux-ci n'est pas négligeable, et l'analogie argumentative se distingue en cela nettement de la proportion mathématique<sup>75</sup> [435].

Dans le comique de la rhétorique également nous verrons que, si l'objet essentiel du comique est l'argumentation, c'est-à-dire, des schèmes, des structures, des procédés, la matière mise en œuvre n'est toutefois pas indifférente. La grivoiserie, l'obscénité, peuvent être facteur du rire. Dans toutes nos tentatives de destruction du comique, nous devons songer à ce rôle des termes. « Rôle de la matière » aurions-nous pu dire aussi. Mais nous répugnons à cette distinction entre forme et matière alors que selon nous, la réthorique sous tous ses aspects est la « matière » du comique [24].

Freud, qui eut le grand mérite de mettre l'accent sur la technique dans le mot d'esprit, voit comme nous que dans un mot drôle plusieurs facteurs peuvent se seconder, notamment dans les mots d'esprit obscènes<sup>76</sup>. Et Bergson notait, lui aussi, que la vulgarité entre pour quelque chose dans le comique<sup>77</sup>.

Ce rôle des termes est loin de se limiter à l'obscène, au scatologique, au vulgaire. Quelques-unes des remarques les plus intéressantes et les plus originales de D. Victoroff ont trait au risible stéréotypé : certains objets, êtres, personnes, institutions qui nous sont familiers et dont nous parlons à satiété ont le privilège de déclencher le rire du seul fait d'être nommés. Ce ne sont pas seulement des mots comme « cocu » qui ont le pouvoir de faire rire, mais aussi, en 1946-47, la moindre allusion aux « services du ravitaillement et à leur ministre »<sup>78</sup>.

Le risible stéréotypé risque de n'être compris que d'un groupe particulier. Dans la mesure où il est purement local, il ne causera guère de troubles dans nos analyses. Mais son existence doit nous rendre prudents. N'y a-t-il pas des termes qui concourent insidieusement, par leur seule présence, à notre rire ? Lorsque nous rions, avec Kant, de ce que :

La preuve que les chagrins peuvent faire blanchir en une nuit les cheveux de certaines victimes, c'est l'accident peu commun arrivé à un marchand qui se désespérait de la perte de ses marchandises en mer, et dont la perrique a subitement blanchi<sup>79</sup>,

75. Cfr. *Traité de l'argumentation*, § 82.

76. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, pp. 115-116.

77. H. BERGSON, *Le rire*, p. 403.

78. D. VICTOROFF, *Le rire et le risible*, pp. 111-118.

79. D'après Ch. LALO, *Esthétique du rire*, pp. 159-160.

sans doute y voyons-nous une caricature de l'exemple hiérarchisé<sup>80</sup> [425]. Mais est-il indifférent qu'il s'agisse de perruque ?

De même, la justification du passant courant à toute vitesse :

Je vais chez mon psychanalyste. Si je suis en retard il commencera sans moi,

peut manifestement être mise en parallèle avec la déclaration de la vedette à un prétendant importun :

Voici ma clé. Moi je resterai à cette réception quelque temps encore. Mais allez à mon appartement et, si vous êtes fatigué d'attendre, commencez sans moi<sup>81</sup>.

Mais dans quelle mesure rit-on surtout de la pratique psychanalytique ? Ou seulement de l'incompatibilité entre une initiative individuelle et les exigences d'une action dont tout le sens est d'être complémentaire ?

**31.** Il nous faudra donc nous garder d'oublier la part des termes lors de nos essais de réduction du comique. Cette part ne constitue pas du risible au second degré, au sens où l'entend D. Victoroff, c'est-à-dire du risible surajouté, tel l'accent marseillais ou belge pour raconter une anecdote comique<sup>82</sup>. Les termes sont indispensables et s'ils ne sont pas comiques par eux-mêmes, ils concourent puissamment à l'effet comique. Dans la mesure où nous les négligerons, nos analyses auront nécessairement un caractère abstrait, partiel. Que ce soit en connaissance de cause.

Ajoutons que certains aspects des termes seront plus qu'un adjuvant comique. Ils feront partie de la matière même du comique de la rhétorique : la confusion, l'ambiguïté des notions, c'est précisément ce qui distinguera l'argumentation du raisonnement formel [78 ss]. Mais il s'agit là d'aspects qui sont déjà le fruit de généralisations plus ou moins élaborées. Ils dépassent la situation concrète qui nous fait rire.

#### *De quelques résultats non spécifiques*

**32.** La méthode d'observation consistant à modifier les énoncés pour en faire disparaître ou atténuer le comique doit nécessairement aboutir à certaines constatations assez monotones.

On sait en effet qu'il y a des causes inhibitrices du rire. La mise en œuvre systématique de ces causes générales ne présenterait le plus souvent que peu d'intérêt.

80. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 476-477.

81. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 265.

82. D. VICTOROFF, *Le rire et le risible*, p. 123.

33. Ainsi toute *émotion forte* est inhibitrice du rire<sup>83</sup>. Cette remarque, qui s'accompagne d'ailleurs, depuis toujours, d'un certain étonnement, ne manque pratiquement chez aucun auteur. Nous ne rions plus lorsque nous sommes « meus à compassion »<sup>84</sup>, par la souffrance ou lorsque nous assistons à un spectacle horrible. Dans un « Tableau des formes comiques et tragiques », Alfred Michiels, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, montre systématiquement que toutes les modalités du comique sont annihilées par l'« attendrissant » et le « terrible »<sup>85</sup>.

Cette inhibition peut être directe, à la vue de l'événement ; elle peut se produire à l'occasion de la représentation de celui-ci, qu'elle soit scénique ou narrative. Elle peut également résulter de la perception d'une incompatibilité. Quintilien dit fort justement : « Aussi bien personne ne supportera-t-il un accusateur plaisantant dans une cause qui excite l'horreur ni l'avocat dans une cause qui excite la pitié<sup>86</sup>. Nous ne le supportons pas en effet. Est-ce alors que nous sommes choqués ou trop émus ? Dans le premier cas, nous pourrions rire de l'avocat que cette inconvenance rend ridicule. Si nous ne rions pas, c'est que l'émotion nous en empêche.

Cette inhibition frappe tout le comique, y compris évidemment le comique de la rhétorique.

34. *L'attention* est une cause d'inhibition tout aussi générale mais qui concerne plus particulièrement la rhétorique. Nous ne rions pas lorsque notre attention est trop vivement sollicitée par autre chose, lorsqu'une préoccupation nous poursuit, « quando ab aliis affectionibus praeoccupatus est animus »<sup>87</sup>. Nous ne rions pas non plus lorsque notre attention est bien dirigée vers l'objet comique mais avec une intensité trop grande. Une plaisanterie trop difficile à comprendre ne fait pas rire. L'effort de pensée, *denkarbeid*, comme le dit joliment Plokker, em-

83. In *Introduction à l'étude scientifique du rire*, Paris, Flammarion, 1959 · A. SOULAIRAC, « Données psycho-physiologiques », (pp. 63-70), p. 69.

84. L. JOUBERT, *Traité du ris*, p. 17.

85. Alfred MICHIELS, *Essai sur le talent de Regnard et sur le talent comique en général* (sans lieu d'édition, août 1853), pp. 31 à 34. Contient un Tableau des formes comiques et tragiques et une bibliographie des ouvrages concernant le rire et le comique, où, dit l'auteur, « on ne trouvera rien de satisfaisant, de clair et d'utile, sauf deux phrases d'Aristote dans Poétique, ch. II et V ».

86. QUINTILIEN, *Institutione oratoria*, Livre VI, ch. III, 31, p. 339.

87. Nicander JOSIUS, *Tractatus novus, utilis et jucundus, De Voluptate et dolore, de risu et fletu, somno et vigilia, deque fame et siti*, Francofurti, Wolfgang Richter, 1603, (est suivi du dialogue de Antonius Laurentius POLITIANUS, *De Risu*), p. 104.

pêche le rire<sup>88</sup>, appliquant ainsi la thèse de Freud pour qui le rire est lié à un surplus d'énergie disponible<sup>89</sup>.

Une petite expérience paraît curieuse à cet égard. On a publié les phrases composées par une machine, programmée pour observer certaines règles grammaticales et munie d'un vocabulaire limité. Parmi les commentateurs, il en est un, Jean Louis Roux, qui souligne le comique de certaines de ces phrases. Exemple : « Un orphelin majestueux roulait mieux ses parents »<sup>90</sup>. Or ce comique n'est pas du tout efficace au premier abord. En effet le lecteur succombe à la tentation irrésistible de trouver un sens quelconque à toute sa lecture. Il est tendu malgré lui par une attention prolongée qui le rend inapte à sourire.

35. *L'hésitation* peut suffire à empêcher le rire. Peut-être n'est-elle d'ailleurs qu'une forme de l'attention. Mais ceci nous incite à nous poser dès à présent un problème important. C'est celui du comique lié aux erreurs de raisonnement des savants. En principe, elles pourraient être prises pour objet comique. Et en fait, nous ne nous faisons pas faute de rire du phlogistique. Nous avons aussi le souvenir d'une réunion philosophique où la lecture d'un passage pris à une œuvre de jeunesse de Descartes, a suscité un très franc rire : l'auteur y rappelle que l'on ne peut mettre dans un même orchestre des tambours faits de peaux d'animaux qui ne s'entendent pas, tels brebis et loups<sup>91</sup>.

Dans ce dernier cas, la personnalité même de Descartes, le contraste entre sa rigueur d'esprit et cette croyance qui nous apparaît comme « primitive », concourait sans doute à l'hilarité. Mais pourquoi ne rions-nous pas plus souvent ? Alors que la pensée scientifique considérée dans son histoire pourrait tout entière nous y inciter ? Le sérieux de la matière ne suffit pas à l'expliquer.

En fait, aussi longtemps qu'une question est controversée, il n'y

88. In *De Lach in de Literatuur, zes lezingen*. Série annuelle des conférences de la School voor Taal-en Letterkunde te 's Gravenhage, 1953-54, Den Haag, Servire, 1955 : J.H. PLOKKER, « Psychologische beschouwingen over de lach », (pp. 5-21), pp. 16, 20.

89. Cfr. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, pp. 137 et ss., 216 et ss., et aussi, dans le même volume, *L'humour*, (« Der Humor », *Imago*, 1928, XIV, fasc. I), p. 277.

90. *La machine à écrire*, mise en marche et programmée par Jean A. BAUDOT. Le premier recueil de vers libres rédigés par un ordinateur électronique, Montréal, Les éditions du jour, 1964. Commentaire de Jean Louis ROUX, p. 86.

91. DESCARTES, in *Œuvres*, publiées par Charles ADAM et Paul TANNERY, vol. X, Paris, Cerf, 1908, *Compendium musicae* (pp. 89-150), ch. I, p. 90. Publié pour la première fois en 1650 à Utrecht. L'incompatibilité entre la peau de mouton et celle du loup semble avoir été prise chez Ambroise Paré. On la trouve également chez Mersenne. (Cfr. note a, p. 90).

a pas de rire, parce que si l'on perçoit un défaut de raisonnement, ce sera avec hésitation et labeur. Et la communion dans le rire d'accueil est rendue impossible. Lorsque les opinions des savants se modifient, c'est à la suite de critiques de leurs pairs qui prennent en considération un tissu d'observations et de théories. Dans son contexte et à ce moment, la thèse critiquée pourra, après examen attentif, paraître fautive, non pas comique. L'effort même pour découvrir l'erreur et pour persuader autrui de changer d'opinion l'exclurait. Pour rire, il faudrait être en avance, et l'être à plusieurs, sur les savants. Une fois l'erreur reconnue, nous pourrions rire. Mais, même alors, sauf exceptions, l'effort d'attention est encore trop considérable. Il nous faudrait être à même de déceler rapidement ce qui dans telle affirmation dépassée relève de « l'universalité de la capacité dialectique », pour reprendre une distinction d'Aristote<sup>92</sup>. Le comique de la rhétorique est en effet celui d'une techné commune à tous les domaines.

Une des meilleures illustrations de ce processus se trouverait peut-être dans le curieux livre d'un savant statisticien allemand, intitulé *Narrenspiegel der Statistik*<sup>93</sup>. Ouvrage fort sérieux, très didactique, qui attire systématiquement l'attention sur certaines erreurs de méthode. L'auteur se compare lui-même à Kretchmer, qui a fondé la caractérologie sur la psychiatrie. Beaucoup des erreurs qu'il dénonce sont franchement risibles. Or il semble bien que si la statistique se prête à un exposé de ce genre, et si le comique y apparaît si aisément, c'est parce que c'est une *techné* qui n'a pas de domaine propre, où les erreurs sont celles du sens commun. Les raisonnements comiques que l'on y rencontre ne sont pas des « fautes » de calcul, mais des raisonnements qui n'ont pas de portée utile, d'interprétation raisonnable dans le réel.

Mais nous ne rions pas de toutes les sottises des statisticiens. Il faut pour cela qu'elles soient aisément comprises (par exemple du type « un poulet, un cheval » pour former une somme [281] ; ou encore du type « un pauvre totalement démuné et un millionnaire possèdent en moyenne un demi-million » ; ou encore « il y a dans ce village, cette année, deux naissances légitimes et une illégitime, soit 50 % d'illégitimes » [419]). Dès qu'il s'agit de méthodes plus complexes (par exemple des pièges de la moyenne appliquée aux index), l'auteur ne parviendra à nous faire rire qu'en les illustrant de manière habile. Il nous contera l'histoire que voici :

---

92. Sur cette distinction cfr. Pierre AUBENQUE, *Le problème de l'être chez Aristote*, Essai sur la problématique aristotélicienne, Paris, Presses Universitaires de France, 1962, pp. 257 et ss.

93. Ernest WAGEMANN, *Narrenspiegel der Statistik, Die Umriss eines statistischen Weltbildes*, Hamburg, Hanseatische Verlagsanstalt, 1935.

Un prince possédant des terres et des mines est désireux d'épouser la fille d'un roi économe et prévoyant. Le prince se présente comme un bon parti puisqu'on prévoit que dans dix ans le rendement des mines diminuera de moitié mais que les terres tripleront de valeur. L'index 100 passera à 50 pour les mines mais celui des terres de 100 à 300, d'où un index moyen de 175, c'est-à-dire une hausse de 75. Mais le roi méfiant craint que ce ne soit un mauvais parti : pour arriver à l'index 100 les terres aujourd'hui ne doivent être qu'à 33,50, les mines par contre à 200, soit un index moyen aujourd'hui de 117,50 qui s'abaissera à l'index 100. Perplexité, tristesse de la princesse. Un mage, par le biais d'une moyenne géométrique, parvient à rendre les perspectives du prince un peu plus favorables, mais à peine. Jusqu'au moment où un simple berger s'enquiert de la quantité de terres et de mines, calcule directement les revenus présents et futurs et fait du prince un partenaire de grand avenir<sup>94</sup>.

Il est certain que, si l'auteur nous fait rire, c'est grâce à la mise en scène de ces perplexités. En fait, le piège est à la fois trop insidieux pour faire rire d'emblée et trop connu des statisticiens, depuis qu'il a été dénoncé, pour rester franchement comique.

**36.** Le succès argumentatif, ou plus modestement la prise en considération d'un argument inhibe parfois à elle seule le rire. Sans doute le comique dans l'argumentation ne perd pas son caractère par le succès ; tout au contraire. Le succès le confirme et garantit sa qualité. Mais le comique de l'argumentation tend à disparaître lorsque celle-ci est « en usage ». Beaucoup d'histoires comiques ne le sont pas pour les protagonistes. Ainsi :

Un chef d'état-major avait évalué qu'il fallait 100 hommes pour faire un certain dispositif de tranchées en une semaine. Vu l'urgence, et pour terminer en un jour, on y met 700 hommes. Le résultat fut la bousculade, beaucoup de victimes sous le feu de l'ennemi.

L'histoire, bien connue, est donnée par Wagemann comme souvenir d'un combattant au front<sup>95</sup>. Normalement nous rions, parce que l'erreur pratique était manifeste ; aussi parce que nous nous figurons la bousculade. Mais le comique disparaît si nous nous plaçons au moment où l'action fut entreprise. Le comique, parce qu'il se produit alors que nous prenons une certaine distance par rapport à l'énoncé, permet donc de reconnaître des schèmes qui sinon passeraient plus aisément inaperçus parce que « en usage ». Ne serait-ce pas par le comique que seraient nées les premières rhétoriques ? [371].

**37.** L'absence d'attitude ludique est dirimante. Selon Eastman : « Nothing is funny unless it is taken in fun » ; la première chose pour faire rire

94. *Ibidem*, « Ein statistisches Märchen », pp. 99-101.

95. *Ibidem*, p. 238.

un bébé est de lui sourire<sup>96</sup>. Cette attitude ludique ne se confond pas avec la mise à distance. L'observateur qui se place en Sirius n'est pas pour autant dans l'attitude ludique. La nécessité de cette attitude ludique pour déclencher le rire expliquera peut-être un des paradoxes de notre étude. Bien souvent nous avons l'impression que, si nous y consentions, telle large catégorie d'énoncés serait comique, voire l'argumentation tout entière. Et pourtant nous sommes bien obligés de constater que l'on ne rit pas toujours. Il faut donc, au rire, non seulement l'absence d'une de ces inhibitions majeures dont nous venons de parler, mais encore un désir de communier dans la gaité. Cette attitude ludique est malaisée à déceler et à définir, en dehors de certains contextes. Rapporter un mot d'enfant, assister à un spectacle de comédie, à certaines réunions amicales, constituent des présomptions<sup>97</sup>. L'attitude ludique de l'auditeur est souvent présumée par celui qui fait un mot d'esprit, sans quoi il ne s'y risquerait guère, et, si un mot d'esprit termine parfois en rires une querelle qui semblait vive, c'est que la communion dans le rire était en réalité souhaitée.

Dans les œuvres littéraires, l'attitude ludique est souvent évoquée, préparée. C'est le rôle des premières lignes de *Don Quichotte*, de *Tristram Shandy*. C'est, plus généralement, le rôle des genres littéraires.

Que le doute, l'hésitation, soient funestes au rire, cela se vérifie aussi à propos de l'attitude ludique.

Marcel Pagnol nous conte ce souvenir d'enfance :

L'oncle Jules et le père discutent chasse.

« Avec ça, l'animal reste sur le carreau !... A condition ajouta-t-il en se tournant vers mon père, de tirer au défaut de l'épaule gauche. Faites bien attention, Joseph,... J'ai dit *gauche* !

— Mais, dit Paul [le petit frère], s'il part en courant, tu ne vois plus que ses fesses. Alors, qu'est-ce qu'il faut faire ?

— Rien de plus simple. Et ça m'étonne que tu ne l'aies pas deviné.

— On lui tire dans la fesse gauche ?

— Pas du tout, dit l'oncle. Il suffit de savoir que le sanglier aime beaucoup les truffes...

— Et alors ? demanda ma mère, très intéressée.

— Voyons, Augustine, dit l'oncle, vous vous penchez vers votre côté *gauche*, et vous criez — le plus fort possible — *vers la gauche* : « Ah ! la belle truffe ». Alors, le sanglier séduit, se retourne, en pivotant sur sa *gauche*, et vous présente son épaule *gauche*.

---

96. Max Forrester EASTMAN, *Enjoyment of laughter*, London, Hamish Hamilton, 1937. Cité d'après MONRO, *Argument of laughter*, p. 162. Cfr. aussi p. 30.

97. Prince DE LIGNE, *Œuvres choisies, avec une notice et des notes* par Gustave CHARLIER, Bruxelles, Office de Publicité, 1941, p. 44, « et là où l'on s'est assemblé pour rire, on y est encore plus porté. »

Ma mère éclata de rire avec moi. Mon père sourit et Paul déclara :  
 — Tu dis ça pour rire !  
 Mais il ne riait pas lui-même, car il n'était sûr de rien <sup>98</sup> »

Et en effet, à chaque fois que nous exprimons « Tu dis cela pour rire », c'est que la chose ne va pas de soi. Et notre rire en est gâché.

**38.** L'attitude ludique est parfois exclue à raison des *relations entre parties*. S'il suffit que l'on soit entre anciens camarades pour que le rire fuse à la moindre occasion, au contraire la déférence peut inhiber le rire ; à moins que l'on ne soit assuré que le supérieur a fait un mot d'esprit, auquel cas le rire semblera de mise.

Le ridicule ne pourra souvent être perçu que lorsqu'on a pris une distance sociale suffisante. Les corrections successives que Marcel Proust apportera au texte de la *Recherche* tendent généralement à ridiculiser des personnages plus sympathiques dans la première version, en dénudant progressivement leur véritable figure comique, leur snobisme de gens du monde <sup>99</sup>.

**39.** Le rire est malaisé enfin dans certains *contextes privilégiés*, religieux, philosophique, éthique, juridique. Cela se rattache peut-être aux inhibitions par l'émotion, l'attention, l'efficacité argumentative, la déférence. Mais en outre pareils contextes permettent souvent, grâce aux idées de mystère, d'infini, d'absolu, des passages à la limite rendant normale une argumentation qui, sinon, paraîtrait comique. Cela vaut même pour l'incroyant, dès lors qu'il s'intéresse à la problématique religieuse.

**40.** Ces contextes entraînent souvent l'idée d'*inéductibilité*, inhibitrice du comique. Que l'on compare à cet égard :

« Comment, je donne des leçons pour boire, et il me faudrait ne plus boire pour avoir des leçons ! <sup>100</sup> »

et :

« Priez pour obtenir la grâce de Dieu. Mais n'oubliez jamais que sans elle, vous n'arriverez pas à prier. »

Le second énoncé n'est pas comique, parce que l'on considère que, s'il y a une difficulté, elle est dramatiquement inéductible [170]. Pour la résoudre, ou tenter d'y parvenir, il faut recourir au mystère, trans-

98. Marcel PAGNOL, *La gloire de mon père*, Souvenirs d'enfance I, Pastorelly, 1957, pp. 180-181.

99. Michihiko SUZUKI, « Le comique chez Marcel Proust », *Bulletin de la Société des Amis de Marcel Proust*, 11, 1961 (pp. 377-391) ; 12, 1962 (pp. 572-586).

100. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 59.

former nos concepts, notamment celui de « grâce ». Au contraire nous avons l'impression que la difficulté, chez le buveur, dépend de la façon dont il a posé le problème et que sa solution ne dépend que de lui.

Nous avons déjà montré ailleurs que l'ironie n'est un argument que si elle est pédagogique<sup>101</sup>. En général, le comique disparaît là où il n'y a ni responsabilité ni décision à prendre. Il suffit donc souvent d'introduire une impossibilité de décider librement pour le supprimer [63 ss].

### *Du facteur de répétition*

**41.** Si nous avons omis de signaler l'un des facteurs importants d'inhibition du comique, la répétition, c'est en raison de ses effets antagonistes.

La répétition peut être source de rire. Songeons aux indices de maladresse, aux tics, aux procédés. La simple redite peut donner lieu à du comique de caractère.

Mais la répétition altère le plus souvent le comique de la rhétorique. On se refuse à rire de plaisanteries trop éculées. Une sorte de pudeur, ou de snobisme s'en mêlent, malaisés à prévoir.

Dans nos analyses, cette cause de disparition du rire ne jouera cependant qu'un faible rôle. En effet, nous nous plaçons toujours en pensée dans une situation concrète où la plaisanterie pourrait naître. Même lorsqu'il s'agit de plaisanteries traditionnelles, nous n'en rions que parce que nous les supposons neuves. Cette règle du jeu n'est pas seulement celle de l'analyste que nous voulons être, c'est aussi celle de toute la tradition plaisante.

D'autre part, l'allusion à une plaisanterie usée peut elle-même être élément de communion. Il existe des plaisanteries de famille. Et l'on raconte que :

Tous les jours à midi trente, on peut voir Edgar Hoover s'installer à la même table du restaurant d'un hôtel de Washington. Le garçon qui le sert est cubain et, chaque midi, sans exception, depuis cinq ans, la cible de la même plaisanterie : « Hello Castro ! », qui les fait éclater de rire tous les deux<sup>102</sup>.

En outre, toute difficulté à comprendre, toute hésitation, est levée par la répétition. Ce qui explique peut-être que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le public ne rit jamais mieux, au dire de certains acteurs, que lorsqu'une plaisanterie est attendue.

101. Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 279.

102. Pierre et Renée GOSSET, « Une inquiétante idole ; l'immovible Edgar Hoover », *Le Soir*, 7 sept. 1965.

Nous verrons aussi que la référence à une plaisanterie peut devenir ingrédient comique. Lichtenberg n'hésite pas à y recourir. Mais dans ce cas il s'agit moins de redite que de création nouvelle [448]. Entre ces deux extrêmes, il y a une série de degrés : le comique se greffe sur le comique.

### *L'explicitation*

42. L'explicitation est une cause spécifiquement rhétorique de disparition du rire. Nous la mentionnons dès à présent à cause de sa généralité : il serait oiseux de la mentionner à tout coup.

« La vitesse est comme la sauce, qui donne l'appétit de rire <sup>103</sup>. »

On sait que la brièveté, la condensation, sont pour Freud les conditions essentielles du mot d'esprit ; elles en constituent la technique, c'est-à-dire presque tout <sup>104</sup>. Rappelons que pour Aubouin, « une remarque comique dépouillée de sa forme technique ne vaut plus la peine d'être faite » <sup>105</sup>. Or l'explicitation est souvent destructrice de cette forme. L'explicitation sollicite l'attention ; en outre elle frustre de la joie de la découverte, de l'« obstacle que tous les auditeurs sautent d'un même bond », comme le dit si joliment Dupréel [10].

Mais l'explicitation la plus destructrice du rire est celle qui explique, qui normalise ; celle notamment qui transforme les incompatibilités en incompatibilités apparentes, ou qui, en les plaçant dans un contexte qui les éclaire, leur enlève leur naïveté, les assume pourrait-on dire.

D'une manière beaucoup plus générale, le comique disparaît si l'on montre spontanément que ce que l'on dit a besoin de justification et que l'on plaide, fût-ce mal et bizarrement, en sa faveur. Rappelons l'histoire déjà citée ailleurs <sup>106</sup> :

L'agent d'assurances demande à un cow-boy s'il n'a jamais eu d'accident. Non, répond-il. Et il ajoute : « Un cheval m'a démoli quelques côtes, et, il y a deux ans, un serpent m'a mordu ».

— Eh bien, ne sont-ce pas là des accidents ?

— Non... ils l'avaient fait exprès <sup>107</sup>.

Le comique de cette histoire disparaîtra si l'on fait dire au cow-boy :

---

103. L. JOUBERT, *Traité du ris*, p. 35.

104. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 83, p. 115 ; E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, pp. 57-58.

105. E. AUBOUIN, *Les genres du risible*, p. 47.

106. L. OLBRECHTS-TYTECA, « Les définitions des statisticiens », *Logique et analyse*, nouvelle série, 10, 3<sup>e</sup> année, avril 1960, p. 61.

107. *Fun Fare, A treasury of Reader's Digest Wit and Humor*, New York, Simon and Schuster, 1949.

Non, ce n'est pas ce que moi j'entends par accident ; peut-être ai-je tort, mais je ne considère comme accidents que des événements produits sans l'intervention d'une volonté quelconque, humaine ou animale.

Nous serons étonnés, peut-être désapprobateurs, mais nous ne rirons plus.

43. L'explicitation dont nous venons de parler n'a rien à voir avec la lente préparation d'un effet comique, ou avec son exploitation développée, qui sont loin d'être toujours destructeurs du comique. A côté des recueils de bons mots, nous avons des recueils de récits et de nouvelles qui sont tout aussi drôles. Sans doute éveillent-ils plus souvent le sourire que le rire, pour lequel il faut généralement une apparition instantanée et inattendue. Au point que la surprise est souvent insérée parmi les conditions, nécessaires, voire suffisantes, du rire<sup>108</sup>. Encore n'est-ce point une règle absolue. Il est des cas où le comique de la rhétorique exige un certain développement dans le temps, jeux verbaux, prouesses de l'ironie, mise en évidence de certains procédés oratoires. Le facteur temps n'est même jamais absent, puisqu'il s'agit du discours<sup>109</sup>.

44. L'explicitation destructrice du comique est surtout celle qui exclut la naïveté, l'aveuglement.

Beaucoup d'auteurs ont mentionné la naïveté, l'inconscience, comme éléments du comique<sup>110</sup>. Son rôle est certainement très important. La chose est évidente lorsqu'il s'agit du ridicule sanctionnant une incom-

108. Cfr. in *Introduction à l'étude scientifique du rire* : Dr LOGRE, « Point de vue psychosomatique », p. 77 ; M. GOUSTARD, « Bibliographie du rire et psychologie comparée », p. 109 (référence à GHOST, 1939).

Louis DUGAS, *Psychologie du rire*, Paris, Alcan, 1902, soutenait que l'imprévu en est condition suffisante en rappelant que deux personnes qui se rencontrent à l'improviste au détour d'un sentier ou au sommet d'une montagne seront tentées de rire, pp. 65-66. La répétition comique n'exclurait pas l'effet de surprise parce que nous ne savons pas quand elle se produira, pp. 63-65.

Arthur KOESTLER, *Le cri d'Archimède*, L'art de la Découverte et la découverte de l'Art (titre original, *The Act of Creation*), trad. Georges FRADIER, Paris, Calmann-Lévy, 1966, a souligné à son tour que l'anticipation d'une plaisanterie ne détruit pas entièrement l'effet comique si nous n'en connaissons pas exactement le moment et la présentation... Dans les *Contes drôlatiques* de BALZAC, la vénalité du prêtre est chaque fois attendue, grâce à des techniques de 'suspense' qui « facilitent l'écoulement des associations vers des issues rendues habituelles », p. 68.

109. Ch. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA, « De la temporalité comme caractère de l'argumentation », *Archivio di Filosofia*, Rome, 1958, pp. 115-133. Repris dans Ch. PERELMAN, *Le champ de l'argumentation*, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970, pp. 41-63.

110. Cfr. notamment James SULLY, *An Essay on Laughter, its forms, its causes, its development and its value*, New York, Longmans, Green, 1902, trad. franç. *Essai sur le rire*, par L. et A. TERRIER, Paris, Alcan, 1904, p. 97 ; H. BERGSON, *Le rire*, p. 394 ; Fernand JANSON, *Le comique et l'humour*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1956, pp. 22 et ss.

patibilité [236 ss]. Sans cet aveuglement, la sanction sera l'indifférence, l'indignation, voire l'admiration, mais pas le rire.

D'une manière beaucoup plus générale, nous verrons que le principe même du comique de la rhétorique est peut-être bien un oubli, un aveuglement, une naïveté, l'oubli de ce qu'est l'argumentation, de ses caractères, de ses pièges. Peut-être saurons-nous alors pourquoi l'explicitation des arguments, la prévision des objections, détruisent et la naïveté et le comique.

Sans doute se présentera-t-il des exemples où le comique semble indépendant de toute naïveté. Mais il s'agit alors de comique de niveaux supérieurs, au sens où nous les avons définis [15 ss]. Et même dans ce cas, nous retrouverons quelque part cette naïveté. Elle est manifeste chez celui qui ne comprend pas les conditions de son propre rire. D'autre part, lorsque Tardieu nous amuse avec ses « Métaphores » [446], les naïfs ne sont-ce pas ceux qui en ont oublié les pouvoirs ?

45. La naïveté, l'ingénuité, peuvent être celles de l'enfant, de l'homme simple, de l'homme distrait, de l'homme qui manque d'agilité rhétorique. Elle est souvent ignorance.

Freud rapporte l'histoire des deux enfants de dix et douze ans qui montent une pièce de théâtre avec le scénario suivant :

On voit le mari partir. Il revient après plusieurs années, fier de ses travaux et de sa fortune. Sa femme lui dit : « Moi non plus je n'ai pas été oisive ». Et elle montrait douze grandes poupées couchées représentant ses enfants endormis <sup>111</sup>.

Le comique sexuel est patent. Mais l'énormité de l'ignorance en est le ressort. Celle-ci peut porter sur des faits, sur des normes, des lois naturelles. Certaines explications pourront détruire le comique en montrant que tel énoncé n'est pas le fruit de l'ignorance, mais bien du cynisme, ou d'une connaissance scientifique hors du commun.

Lorsqu'elle est manque d'agilité rhétorique, la naïveté peut sembler liée à un comique de caractère. Celui-ci n'est généralement pas le ressort principal du comique [8]. Toutefois il peut y contribuer :

Un juif allemand accusé par la police anglaise en Palestine d'avoir fait sauter un pont nie farouchement. Sommé de dire ce qu'il faisait au moment où le pont a sauté, il demande à consulter son carnet. Il lit à haute voix : « Neuf heures et quart, fait sauter le pont de... »

---

111. Cfr. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 213 ; J.Y.T. GREIG, *The psychology of laughter and comedy*, pp. 108-109. Ce dernier donne les raisons pour lesquelles le rire devant ce genre de naïveté enfantine serait assez faible.

La pensée semble suivre une démarche habituelle, sérieuse, consciencieuse mais incapable de faire face aux exigences d'une argumentation efficace dans une situation anormale [499].

46. Nous avons déjà souligné que la distinction entre comique volontaire et involontaire avait peu de portée utile pour nous [13]). On le voit en ce qui concerne la naïveté. Que la naïveté, l'ignorance, la maladresse rhétorique soient vraies ou feintes, peu importe. « J'ai honte de moi quand je travaille », dit par Montherlant [144], n'est pas d'un naïf. Ce pourrait l'être. Faux naïf, l'écrivain évoque une valeur admise, sans l'explicitier, et se met en opposition avec elle. Le naïf pourrait faire de même. Et nous ririons aussi, différemment.

La fausse naïveté a d'ailleurs généralement pour contrepartie une naïveté présumée de l'auditeur. L'enfant qui, lorsque sa maman lui demande où est « l'autre poire » répond : « l'autre c'est celle qui reste » [13], dénonce la naïveté de sa mère qui n'avait pas prévu que sa question pouvait être ambiguë.

Il est de nombreux cas, enfin, où seule une fausse naïveté serait comique, tandis que l'énoncé par lui-même ne l'est pas. Ainsi :

Espinas, malade, diminué intellectuellement, a été soigné par sa femme qui succomba la première. Le malheureux comprit seulement que quelqu'un était mort et pensa confusément que ce ne pouvait être que lui. Pendant le service funèbre protestant, on entend soudain Espinas, de la pièce voisine : « Mort ou vivant, il faut pourtant bien que je mange <sup>112</sup> ».

Le mot ne pourrait être drôle que si la naïveté était feinte, si on l'imaginait inventé de toutes pièces, en manière d'énorme plaisanterie. La trop évidente et pénible bonne foi de son auteur empêche le rire.

### *Les présupposés de la méthode*

47. Nous avons tenu à mettre dès l'abord en évidence un certain nombre de causes inhibitrices du rire, ou réductrices du comique, non pour les éliminer, mais pour éviter des redites fastidieuses, des essais de réduction qui vont de soi. Nous retrouverons certaines d'entre elles, notamment l'explicitation, en fin d'étude, et sous un jour peut-être plus clair.

Insistons sur un point. La méthode de réduction, la mention d'inhibitions, pourraient faire croire qu'il y a des choses, situations, énoncés, comiques par eux-mêmes mais dont on ne rit pas pour l'une ou l'autre raison. Un comique « de droit » se substituerait à un comique « de fait ». Nous pensons au contraire que pareille distinction n'est ordinairement qu'une béquille destinée à sauver une théorie qui, sur un point parti-

---

112. D'après André GIDE, *Ainsi soit-il ou les jeux sont faits*, Paris, Gallimard, 1952, N.R.F., pp. 51-53.

culier, se révèle en défaut, Bergson lui-même recourt ainsi de temps à autre à la notion de « comique latent »<sup>113</sup>.

N'ayant pas de théorie du rire à défendre ni à formuler, nous ne serons pas incitée à recourir à une telle distinction. Mais nous sommes consciente de ce qu'il faut être sur ses gardes. Utilisant la méthode de réduction du comique et de disparition du rire, on est tenté de l'étendre et de vouloir justifier aussi certaines « non-parutions » du rire. De là à supposer que ceci n'est qu'un fait, après tout secondaire, et que le comique est bien là, malgré ce rire absent, il n'y a qu'un pas. Nous espérons bien ne jamais le franchir<sup>114</sup>.

48. Ce qui est susceptible de devenir comique ne l'est donc pas pour autant. Notons encore que tous les moyens de faire disparaître le comique peuvent aussi devenir *sources* de comique. C'est le cas pour l'explicitation et même pour l'émotion. Si l'on veut nous émouvoir pour nous empêcher de rire, on n'arrivera souvent qu'à déclencher un rire encore plus violent. *Toutes* nos analyses relatives à la disparition du comique pourraient ainsi être source de comique, si les moyens pour obtenir cette disparition sont mis en œuvre trop ostensiblement. Car l'objet comique, dans le comique de la rhétorique, c'est celle-ci tout entière, avec notamment ses dissociations entre le procédé et la réalité [510 ss].

#### UNE HYPOTHÈSE DE TRAVAIL

##### *Démonstration et argumentation*

49. Plusieurs remarques déjà faites étaient plus le fruit de nos observations qu'un préalable à celles-ci. Si nous les avons énoncées d'emblée, c'est pour la clarté de l'exposé. A plus forte raison en sera-t-il ainsi pour les thèses qui suivent et qui se sont peu à peu imposées à nous au cours de nos observations tâtonnantes. Nous les exprimons dès maintenant en leur donnant le statut d'hypothèse de travail. Nous verrons ainsi dans quelle mesure elles se vérifient et quelle formulation plus précise ou plus prudente il faudra leur donner dans nos conclusions.

Ces thèses sont basées sur la distinction entre démonstration et argumentation. Celle-ci s'est imposée à nous dans nos travaux antérieurs<sup>115</sup>. Rappelons que la démonstration, contrairement à l'argumentation, se caractérise par l'univocité, l'intemporalité, le caractère inéluctable des conclusions.

113. H. BERGSON, *Le rire*, pp. 405, 408.

114. Le mérite du livre de Francis JEANSON, *La signification humaine du rire*, est d'avoir mis vigoureusement en relief le rôle primordial d'initiative et d'intentionnalité de la conscience par rapport à celui de l'objet.

115. Cfr. *Traité de l'argumentation*, § 1.

Trois thèses semblent se dégager de nos présentes recherches :

- A. Le comique de la rhétorique s'attache spécialement aux traits qui différencient l'argumentation de la démonstration ;
- B. L'argumentation est toujours susceptible de devenir comique ;
- C. Il n'y a pas de comique de la démonstration, sauf lorsqu'elle s'insère dans un ensemble argumentatif.

**50.** A. Si notre thèse est exacte, le comique de la rhétorique s'attachera à l'ambiguïté des termes, à l'aspect non contraignant de l'argumentation, au fait qu'elle vise à l'adhésion des esprits. Ces trois points ne sont certainement pas les seuls ressorts du comique de la rhétorique, mais ils interviendront à tout coup. La naïveté comique résultera souvent de ce que l'on a oublié certains de ces caractères de l'argumentation : tout ce qui a trait au langage, aux interprétations, relève du manque d'univocité ; tout ce qui a trait aux auditoires, aux retournements argumentatifs, aux réparties drôles, relève du caractère non contraignant ; tout ce qui a trait à l'ampleur de l'argumentation, aux justifications, à la relevance, concerne le problème de l'adhésion. La naïveté sera de croire qu'on est dans le domaine de la démonstration, de croire que le langage est univoque, de surévaluer la force contraignante de ce que l'on dit. L'argumentation rendue comique par une adroite répartie n'est généralement pas dépourvue de toute validité, mais on avait trop manifestement oublié tout ce qui normalement pouvait venir à l'encontre de ses conclusions.

On rirait ensemble de ce que l'on connaît et reconnaît les détours de l'argumentation. Ce serait un bien commun dont, par le rire, on savoure les richesses, et contre les pièges duquel on met aussi, par le rire, en alerte.

**51.** B. L'argumentation semble être toujours susceptible de devenir comique. Elle le deviendrait, d'une part, parce que l'on oublie, comme nous venons de le voir, certains de ses aspects, d'autre part, parce que, en mettant certains procédés en vedette, on leur enlève leur efficacité, on leur donne un caractère artificiel et inutile que l'on serait pourtant joyeux de reconnaître.

D'une part, donc, dans l'argumentation, rien n'étant jamais absolument sûr, à l'abri d'une objection, d'une incompréhension, des précautions sont toujours nécessaires pour ne pas mettre en péril la force persuasive de ce que l'on dit. Le comique de la rhétorique aurait un rôle pratique à cet égard. Il décèlerait les manques, les distractions, les automatismes. Il peut en tout cas éclairer l'observateur.

D'autre part, le procédé devient comique dès qu'il est, à tort ou à raison, perçu comme tel. Nous en trouverons sans doute la confirmation dans la parodie, dans le comique de certaines figures, dans tout ce qui concerne la dissociation entre le procédé et la réalité.

Il y a vraisemblablement un lien entre le comique lié à l'oubli des caractères et des pièges de l'argumentation et celui lié à la mise en évidence de procédés, entre le manque d'agilité rhétorique et l'excès apparent d'agilité, lequel se traduit finalement par un manque.

Le rire peut aussi cependant être déclenché par un succès inattendu. Jules Romains nous semble avoir eu l'attention fortement attirée par les ressources du raisonnement non démonstratif <sup>116</sup>.

[Madame Chauverel s'attache souvent à imaginer les détours d'une conversation. Notamment elle reconstitue les détails possibles d'une conversation entre son amant, le comte Ascarelli, et un prétendant qui, la croyant mariée, voulait qu'elle divorçât. La conclusion, sous-entendue, d'une habile confession du comte, aurait été celle-ci] :

« Vous n'avez donc pas à vous tourmenter pour la question du divorce. C'est tout fait. Mais le principe de l'indemnité que vous avez soulevé si judicieusement, demeure intact. Parlons chiffres <sup>117</sup>. »

Madame Chauverel exprime son dégoût et aussi un certain étonnement admiratif. Le lecteur les partage. Mais cette conversation paradoxale a aussi pour lui un aspect comique. On ne peut s'empêcher de rire semble-t-il chaque fois qu'un personnage dépasse par sa faconde, son audace, et sans doute son absence de scrupules, ce que nous pourrions appeler les bornes normales de l'argumentation. Le rire nous rappellerait-il que le succès n'a été obtenu qu'au prix de certaines incompatibilités avec des normes admises, qu'elles soient ou non de nature éthique ?

**52.** C. A la limite, un traité de l'argumentation lui-même pourrait susciter le rire, n'étaient certaines causes inhibitrices dont nous avons parlé. Les exemples, n'étant pas en « situation » y font toujours figure de procédé. Nous ne croyons pas qu'il puisse en être de même d'un traité de logique formelle. Il faudra nous demander pourquoi.

Commençons par dire que, si le comique s'attache particulièrement à ce qui distingue l'argumentation de la démonstration, c'est toujours la première qui est l'objet du rire. Ainsi l'une des occasions principales de rire sera l'argumentation quasi logique, celle qui fait appel à des schèmes démonstratifs formels reconnaissables [234 ss]. Le rire viendra de ce que l'on a pris cette argumentation, volontairement ou non, pour une démonstration. Celle-ci, pour sa part, constitue, semble-t-il, une sorte d'enclos bien protégé où l'on s'est mis à l'abri du comique de la rhétorique.

Certains aspects de la démonstration s'accordent bien avec cette thèse.

— La démonstration, à la différence de l'argumentation, est intemporelle.

116. Cfr. notamment Jules ROMAINS, *Mémoires de Madame Chauverel*, Paris, Flammarion, 2 vol., 1959, I, p. 247.

117. *Ibidem*, pp. 257-59.

Elle se déroule en pratique dans le temps, mais celui-ci n'apporte rien de nouveau<sup>118</sup>. Or beaucoup ont souligné que le temps intervient dans la naissance du comique ; la surprise, les retournements, exigent un développement dans la durée. On a prétendu même que non seulement l'architecture mais tout art plastique se prêtaient mal au comique à cause de leur aspect statique<sup>119</sup>. Cela nous paraît inexact. Mais en tout cas l'éternel, comme tel, ne semble pas prêter au comique.

— La démonstration se déroule à l'intérieur d'engagements irrévocables. Or nous avons vu que l'inéluctable détruit le comique [40].

— La démonstration se situe souvent dans l'abstrait, et même, dans le formel. Dès lors, une bonne partie du comique, celui relatif aux « termes » ne pourra s'introduire. Pas plus que celui qui peut dériver de l'application de schèmes à des objets concrets auxquels ils s'adaptent mal.

— La démonstration est correcte ou incorrecte. Sa force ne varie pas selon les méandres de la discussion. Il peut y avoir « faute », il ne peut y avoir perte d'efficacité par maladresse ou excès d'agilité ; la dissociation entre procédé et réalité [510 ss], dangereuse pour l'efficacité persuasive, et source de comique, n'entre pas en ligne de compte. Tout le comique relatif aux auditoires, aux accords, au choix des prémisses, et dont nous verrons toute l'importance, est exclu.

— La démonstration, même si elle porte sur l'universel, est toujours limitée parce que les axiomes dont elle part sont en nombre limité. Or le comique semble nous alerter au contraire aux richesses infinies de la pensée, à la multiplicité des créations possibles, à sa liberté.

— La démonstration se déroule à l'intérieur de règles fixes, connues. Aucun effet comique ne peut donc provenir de ce que certaines limites non précisées, ont été transgressées.

### *De quelques objections préalables*

**53.** Qu'il n'y ait pas de comique de la démonstration, cette thèse suscite pourtant à première vue certaines objections que nous ne pouvons négliger.

Si nous ne découvrons pas de comique de la démonstration, ne sera-ce pas tout uniment parce que nous ne nous en serons pas systématiquement occupée ? Ne pourrait-on imaginer un comique portant sur la forme des signes d'un langage formel, ou encore sur les cheminements

---

118. Cfr. Ch. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA, « De la temporalité comme caractère de l'argumentation », repris dans Ch. PERELMAN, *Le champ de l'argumentation*.

119. Erwin GRADMANN, *Phantastik und Komik*, Bern, Francke, 1957, p. 29.

de la démonstration ? Mais c'est là un comique à élaborer. Et si le comique favorise, comme nous le pensons, la communion des esprits, il ne pourrait que nuire dans le cas de la démonstration qui, dès l'abord, se base sur des vérités ou des conventions, et donc sur une communion assurée.

54. Nous pourrions rire cependant d'une machine complexe aboutissant au même résultat qu'un rapide calcul mental. Dans ce cas-là, nous ririons sans doute du choix d'une certaine forme de démonstration et des raisons argumentatives qui le sous-tendent.

Il arrive certainement que, dans certaines situations, on rie d'une démonstration inutile, vu que chacun est convaincu du résultat, ou encore d'une démonstration sans doute exacte, mais trop longue, trop difficile à suivre pour les auditeurs. Cela relève généralement du comique de caractère, telle la douce manie de celui qui, pour savoir ce que font « deux fois deux » sort sa règle à calcul et lit avec effort un chiffre, qu'il fait parfois suivre de décimales.

55. Les erreurs de calcul semblent pouvoir, elles aussi, provoquer le rire. Croyant suivre les règles, l'enfant, l'ignorant, aboutissent à une erreur. Notre rire sera teinté de bienveillance envers qui veut s'agréger au groupe, envers qui est sur le point d'entrer dans la confrérie des initiés en mathématiques ; on appréciera surtout la marque de bonne volonté, mal récompensée. Il arrive d'ailleurs que le type d'erreur donne lieu à réjouissance particulière : erreur prévue, erreur commune. La situation d'accueil prend un aspect d'intimité.

56. Plus intéressant pour le comique est le cas où intervient une coïncidence ; lorsqu'un calcul faux aboutit à une conclusion vraie, ou encore lorsque divers calculs faux aboutissent à une même conclusion. Ainsi :

Sept soldats ont repêché un civil qui se noyait. Celui-ci remet en remerciement au colonel 21 francs à répartir entre ses sauveteurs. Le colonel charge le capitaine trésorier de ce soin et celui-ci transmet la consigne à l'adjudant secrétaire qui, à son tour, soumet le problème à son jeune fils.

Après s'être gratté la tête, avoir sucé longuement son porte-plume, couvert son cahier de ratures, le gamin montre à son père le résultat : « 12 francs par personne ». — Tu en es sûr ? — Bé ! je crois... — Quand on n'est pas sûr on fait la preuve. C'est très facile. Au lieu de multiplier, on additionne. Tiens... Et le père ayant écrit sept fois le nombre 12 en colonne compte : « 2 et 2... 4, et 2... 6, et 2... 8, etc. et 2... 14. *Je retiens 14... 14 plus les sept 1 des dizaines, cela fait évidemment 21... c'est juste !* ».

Il porte le résultat au capitaine. Celui-ci pose la division : 21 par 7 : « *En 21, 7 va au moins une fois, 7 ôté de 21 reste 14, je pose donc 1 au*

*quotient*. En 14, 7 va juste 2 fois. Je pose 2 au quotient, ce qui fait 12. C'est juste ! » 120.

Aux erreurs de calcul, s'ajoute l'élément comique de la convergence. Or la surévaluation de la valeur de celle-ci est un facteur de l'argumentation et non de la démonstration 121.

57. La faute de raisonnement peut encore tenir à ce que l'on se place à des points de vue divers et qu'on les mêle. Empruntons cette histoire aussi à Aubouin :

Trois voyageurs se présentent dans un hôtel et demandent chacun une chambre. Le garçon leur fait verser 30 francs. Le soir en vérifiant les livres, le patron remarque : « Ce sont trois amis, il ne fallait pas leur compter le prix fort. Demain matin, vous leur rendrez ces 5 francs. » Le garçon prélève sur la somme une commission de 2 francs et remet aux voyageurs les 3 francs qui restent. Ils ont donc payé chacun 9 francs, et au total 27 francs. 27 plus les 2 francs prélevés par le garçon, cela ne fait que 29 ! Qu'est devenu le trentième franc ? 122.

Il s'agit ici de l'intrusion de la subjectivité. Peut-être faudra-t-il rapprocher ceci des arguments de symétrie qui font partie de l'argumentation quasi logique ? [285 ss].

58. Certains textes psychologiques semblent relever de la démonstration ; ils sont pourtant devenus jeux de société et font beaucoup rire. En général, le trouble est délibérément provoqué par la manière de poser la question. L'individu fait une erreur que la machine ne ferait pas, parce que celle-ci est insensible aux suggestions perfides.

Combien font 2 fois 1040 ? Ajoutez encore 10 ; ajoutez encore 10. Combien cela fait-il ? (Réponse habituelle : 3000) 123.

Parfois la suggestion provient de l'adjonction de conditions superflues :

Comment une balle lancée à toute volée dans l'air libre, sans être retenue par un élastique, ni renvoyée par un obstacle, peut-elle revenir dans la main de celui qui la lance ? 124

Si la réponse tarde, c'est que l'attention est détournée par « l'élastique », « l'obstacle », vers un problème particulier, et que l'on oublie l'élément principal, la pesanteur. S'agit-il de comique de la démonstration ? Nous ne le pensons pas.

120. Cfr. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 49.

121. Cfr. *Traité de l'argumentation*, § 99.

122. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, pp. 49-50.

123. *Ibidem*, p. 141.

124. *Ibidem*, p. 142.

59. Restent les cas où l'allusion au vocabulaire de la démonstration ne laisse semble-t-il aucun doute quant à l'objet comique. Ainsi des plaisantes références au syllogisme. Le célèbre farceur Bruscombille disait :

*Sic argumentor in barbara, et en forme très directe, res ea quae convenit diis, hominibus et bestiis, ne peut être qu'excellentissime.*

*Atqui, les dieux, les hommes, les bêtes portent des cornes. Ergo, c'est une chose excellente de porter des cornes, et par conséquent tu es un maraud, digne d'être pendu, quand tu te plains de porter une chose que tibi cum diis ceterisque tuae speciei individuis communis est*<sup>125</sup>.

La « faille » du syllogisme est avant tout dans la mineure où les « cornes » que portent dieux, hommes et bêtes ne sont évidemment pas de même nature. Ce pourrait être du comique de la polysémie [78]. C'est surtout celui du jargon [68].

Plus significatif serait peut-être ce que Ambrose Bierce appelle de façon amusante « syllogism arithmetical » :

Prémisse majeure : Soixante hommes peuvent accomplir une tâche soixante fois plus vite qu'un seul homme.

Prémisse mineure : Un homme peut creuser en soixante secondes un trou destiné à recevoir un poteau, donc :

Conclusion : Soixante hommes peuvent creuser en une seconde un trou destiné à recevoir un poteau.

C'est là ce que nous pouvons appeler le syllogisme arithmétique, grâce auquel, en combinant la logique et la mathématique, nous obtenons une double certitude et sommes deux fois bénis<sup>126</sup>.

On reconnaît l'histoire contée, sans la mise en forme syllogistique, par Wagemann [36]. Le raisonnement serait valable si la majeure était vraie. Or elle ne l'est pas, ce qui n'a rien à voir avec la correction formelle de la démonstration. Cet oubli de la condition de validité de la prémisse est en revanche une faute d'argumentation.

60. Il en va de même pour les paradoxes de la logique. Ils font partie d'une très ancienne tradition. Mr Döhmann a réuni les textes grecs ou latins des paralogismes les plus caractéristiques rencontrés chez les éléates, les sophistes, les mégariques et les stoïques<sup>127</sup>. Certains étaient des divertissements de banquets, et le syllogisme comique de Bruscam-

125. Cfr. BRUSCAMBILLE, *Les fantaisies de Bruscombille*, Lyon, 1618, p. 120. Cfr. R. GARAPON, *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen Age à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 134.

126. Ambrose BIERCE, in *Collected Writings*, New York, The Citadel Press, 1946, *The Devil's Dictionary*, (écrit de 1881 à 1906), (pp. 189-392), *verbo logic*, p. 294. En franç., *Le dictionnaire du diable*, trad. Jacques PAPY, Présentation de Jacques STERNBERG, Paris, Nouvel Office d'Édition, 1964, p. 140.

127. Karl DÖHMANN, « Antike Fehl- und Trugschlüsse », *Alindethra* (Bad Dürkheim, Beacon-Verlag), 7<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 (octobre 1960 - avril 1961).

bille en faisait sans doute partie <sup>128</sup>. Mais la plupart avaient une portée philosophique. W. et M. Kneale, dans leur histoire de la logique, consacrent un paragraphe entier aux sept paradoxes que les anciens attribuaient à Eubulide et qui étaient probablement destinés à illustrer certaines thèses de la philosophie mégarique <sup>129</sup>. Ils les ramènent à quatre espèces :

- 1) Le menteur. Un homme dit qu'il est menteur. Ce qu'il dit est-il vrai ou faux ?
- 2) L'Homme voilé, l'Homme inaperçu, ou Electre. Vous dites que vous connaissez votre frère. Mais l'homme qui vient d'entrer, la tête couverte, était votre frère et vous ne le connaissiez pas.
- 3) L'Homme chauve, le Tas. Diriez-vous qu'un homme est chauve s'il n'avait qu'un seul cheveu ? Oui. Diriez-vous qu'un homme est chauve s'il n'avait que deux cheveux ? Oui. Diriez-vous..., etc. Où fixez-vous la frontière ?
- 4) L'Homme aux cornes. Vous avez encore ce que vous n'avez pas perdu. Mais vous n'avez pas perdu de cornes. Donc vous avez encore des cornes.

Or tous ces paradoxes ont un aspect comique, et l'insistance de Kneale sur leur portée philosophique rejoint notre conviction que le comique a contribué au progrès de la pensée critique, particulièrement en ce qui concerne le discours et ses embûches.

Plus près de nous, les logiciens ont mis en évidence les paradoxes de la théorie des ensembles <sup>130</sup>. Ils relèvent eux aussi du problème des rapports entre forme et contenu d'un énoncé et sont en quelque manière apparentés au paradoxe du menteur. Ils nous paraîtraient tout aussi comiques n'était la formulation symbolique qui les rend moins accessibles à la pensée commune et n'était peut-être aussi le désarroi qu'ils causent encore parmi les logiciens.

**61.** Les paradoxes de la logique sont-ils pour autant du comique de la démonstration ? Ou, au contraire, le comique ne serait-il l'indice de ce qu'ils ont certaines des caractéristiques de l'argumentation <sup>131</sup> [241] ?

---

128. *Ibidem*, oct. 1960, p. 11.

Cfr. aussi Johan HUIZINGA, *Homo ludens*, Essai sur la fonction sociale du jeu (1938), traduit du néerlandais par Cécile SERESIA, Paris, Gallimard, 1951, N.R.F. les Essais XLVII, ch. V, p. 180 et ss. et surtout ch. IX (Formes ludiques de la philosophie).

129. William KNEALE and Martha KNEALE, *The development of logic*, Oxford, Clarendon Press, 1962, pp. 113-115.

130. *Ibidem*, pp. 652 et ss.

131. Un livre récent qui rejoint plusieurs idées du *Traité de l'argumentation* met en évidence le caractère dialectique, donc argumentatif, des sophismes et des paradoxes, à partir de la tradition ancienne : Charles Leonard HAMBLIN, *Fallacies*, London, Methuen, 1970.

Notons que certaines anecdotes comiques nous font l'effet, peut-être parce que nous en saisissons aussitôt les ressorts, d'être de « faux » paradoxes :

Un homme pêche depuis trois heures sans rien prendre ; derrière lui, un autre homme regarde, également depuis trois heures :

— Pourquoi ne pêchez-vous pas vous-même ? finit par dire le pêcheur excédé.

— C'est que, voyez-vous, je n'aurais pas la patience <sup>132</sup>.

Le comique provient, comme dans le paradoxe du menteur, d'une confusion de niveaux: ici, de la confusion, volontaire ou involontaire, entre le plan de l'action et celui de l'observation. Grâce au « Voyez-vous » la réponse suggère que les deux personnages dialoguent sur un même plan ; alors seulement la réponse est comique ; elle ne le serait pas si l'on explicitait une différence de niveau : il n'est pas rare qu'un savant prenne longue patience pour observer la longue patience d'un animal. Mais lorsqu'il s'agit d'un savant, nous opérons spontanément la distinction des niveaux. Le comique n'aurait-il pas pour effet de nous faire déceler la confusion de ceux-ci ?

Il en va de même sans doute, dans l'anecdote suivante :

Une communauté juive veut se débarrasser de son rabbin, inefficace et inculte. A ses récriminations, on oppose une décision de la majorité. Oui, dit le rabbin, il faut suivre la majorité. Mais il faut alors que je reste chez vous parce que partout ailleurs on ne voudra pas de moi.

Le comique rappelle un peu celui du paradoxe du barbier. La communauté qui veut se débarrasser du rabbin doit, en principe, être incluse dans l'ensemble des communautés qui décident à la majorité. Mais elle a aussi un statut spécial et l'on ferait aisément disparaître le comique si l'on montrait le rôle de la situation de fait, qui est en défaveur de cette communauté, et si l'on ajoutait que le rabbin doit absolument être en fonction. On voit donc que paradoxe et comique disparaîtraient ensemble par l'explicitation et par les distinctions de niveaux.

**62.** Nous croyons donc que notre hypothèse de travail, malgré tous les exemples de comique qui semblent se rapporter à la démonstration, ne perd pas son intérêt. Tous soulignent ce qui, dans la démonstration n'est pas pur formalisme, ce qui suppose intentions, accords, en un mot bonne volonté. Les tentatives pour éviter formellement les paradoxes consisteront à réduire le rôle de cette bonne volonté, à la rendre inutile, à la refouler plus loin, sans pouvoir sans doute l'éliminer tout à fait.

### *Le comique et le système*

**63.** Il semble bien, et ceci corrobore notre hypothèse de travail, que

<sup>132</sup>. *Constellation*, n° 182, juin 1963, p. 182.

l'on ne rie pas aussi longtemps qu'on se tient à l'intérieur d'un système, même non formel.

Voici une histoire très amusante relative aux interdits alimentaires de la religion juive, qui ne permettent pas de mêler ce qui est à base de viande (fleishig) et ce qui est à base de lait (milchig) :

Un enfant juif a laissé tomber son chapeau dans la soupe au poulet. La maman demande au rabbin si elle doit jeter la soupe parce que le chapeau était taché. Différentes hypothèses sont évoquées, quant à la nature de la tache, dont certaines assez répugnantes. Mais le rabbin les écarte comme sans importance. Une dernière hypothèse : du beurre ? le fait enfin s'exclamer :

— « Du beurre ! c'est *milchig*, Jetez-la. »

Or nous avons personnellement pu lire cette histoire contée avec d'assez longs développements<sup>133</sup> sans rire aucunement, nous étant mise mentalement à la place du rabbin, engagé en quelque sorte mécaniquement dans un raisonnement, où sa dernière réponse devenait aussi naturelle que ses hésitations antérieures. L'histoire ne devient drôle que si on se met en dehors du système.

De même le monde régi par une morale formaliste peut nous sembler comique. Il ne l'est certainement pas pour celui qui y vit. Si le ridicule y sanctionne les incompatibilités, il ne peut en tout cas inciter à les lever par des compromis. D'où peut-être le caractère spectaculaire de suicides japonais seul remède à des crimes de lèse-majesté involontaires<sup>134</sup>.

**64.** Vu du dehors, le système peut devenir comique par les raisonnements qu'il permet et exige. Un fait insolite, par exemple le baptême des pingouins par le saint homme Maël, en sera l'occasion<sup>135</sup> [244].

Le système deviendra comique également lorsque l'on constatera du dehors que chaque objection le renforce plutôt qu'elle ne le détruit ; Evans-Pritchard, par exemple, a noté, à propos des croyances mystiques des Azande, que « la contradiction entre l'expérience et une idée mystique y était toujours expliquée par le recours à d'autres idées mystiques<sup>136</sup>. Le système dans son entier sert de cadre interprétatif : « Ainsi la circularité d'un système conceptuel tend à se renforcer par tout contact

133. Cfr. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, pp. 112-113. « Fleishig » et « milchig » sont la transcription anglo-saxonne du yiddish.

134. Cfr. Ruth BENEDICT, *The Chrysanthemum and the sword, Patterns of Japanese culture*, Boston, Houghton Mifflin Comp., 1946, p. 151.

135. Anatole FRANCE, *L'île des pingouins* (1908), Paris, Calmann-Lévy, 9<sup>e</sup> éd., pp. 37 et ss.

136. E. E. EVANS-PRITCHARD, *Witchcraft, oracles and magic among the Azande*, Oxford, 1937, p. 339, cfr. plus loin [193].

avec une nouvelle matière »<sup>137</sup>. On songe à ce propos au Dieu caché de Pascal : la preuve qu'il est là, c'est qu'on ne le voit pas. Cela peut faire rire un incroyant, mais jamais quelqu'un qui se sent ou se veut momentanément à l'intérieur du système.

Les avatars de Dulcinée ne font aussi que renforcer le système de Don Quichotte ; ils entraînent quelque peu Sancho à l'intérieur de celui-ci. Nous seuls pouvons rire.

65. Parfois le rire concerne l'esprit de *sérieux*. On rit alors de qui suit une seule ligne, un seul système de pensée. Comique de caractère ? Souvent sans doute, et ce sera le cas le plus intéressant pour nous, on rit de l'opposition entre la richesse du réel et la pauvreté du système. On rit alors de qui s'enferme dans le système ou s'y laisse enfermer. Cette limitation du champ des possibles joue un rôle important dans le comique de la rhétorique.

66. Elle joue notamment un large rôle dans le *comique des questions*. Prenons, chez Wagemann encore, cet exemple :

Bei einer der früher Mode gewesenen Zeitschriftenenqueten, wurde an die Leser die Frage gerichtet : « Womit beschäftigen Sie sich am liebsten in Ihrer Freizeit ? » « Mit meiner jungen Frau » war eine der schönsten Antworten<sup>138</sup>.

Celui qui établit un questionnaire doit avoir une vue très large du champ des réponses possibles. Mais il compte généralement sur la docilité de son interlocuteur à se laisser enchaîner dans la même vision que lui. Parce qu'ici ce n'est pas le cas, nous rions ; que la réponse soit naïve ou astucieuse, ce qui ferait un naïf du questionneur, peu importe.

La réponse paraît en tout état de cause naïve dans l'histoire suivante :

Madame Binks vient de débarquer du train et est accueillie par une amie.

— Mon Dieu, dit cette dernière, vous n'avez pas l'air bien du tout. Comme vous êtes pâle !

— J'ai toujours le mal du train, dit Madame Binks, quand je voyage le dos à la locomotive.

— Pourquoi diable n'avez-vous pas demandé de changer de place, avec la personne qui était en face de vous ?

— Je l'aurais bien fait, répond Madame Binks, mais il n'y avait personne en face de moi.

L'interlocutrice de Mme Binks oubliait, dans sa question, que ce qui lui semblait la situation normale, et entraînant une conduite normale, ne cou-

137. Michael POLANYI, *Personal knowledge*, Towards a Post-critical Philosophy, Chicago, University of Chicago Press, London, Routledge and Kegan Paul, 1958, p. 289.

138. E. WAGEMANN, *Narrenspiegel der Statistik*, p. 43.

vrait pas tout le champ des possibles. Elle n'imaginait pas que la place de face étant libre son amie ne l'eût pas occupée. Suit alors une réponse de Mme Binks également trop étroite. Elle se laisse entraîner dans le champ de son interlocutrice. Une réponse non comique eût été : « J'ai pensé qu'on ne pouvait occuper que la place que l'on avait réservée », ou encore « Je me sentais trop lasse pour faire l'effort nécessaire. » Elle aurait ainsi redressé la vision de son interlocutrice, élargi le champ des possibles. Nous rions bien plus de cet enlèvement de Mme Binks dans le système de l'interlocuteur que de son comportement pendant le voyage, dont nous ignorons à tout prendre les raisons.

**67.** Nous aurons donc à observer des phénomènes qui touchent aux pouvoirs et aux richesses de la pensée. Mais aussi à ce qui est considéré comme *normal*. C'est dire que nos observations sont liées à certains temps et lieux. Ne seront-elles valables que pour ceux-ci ? Peut-être une recherche patiente, concrète, empirique, permettra-t-elle cependant d'éclairer les limites de la raison concrète par l'intermédiaire de la notion d'auditoire universel. Nous aurons à soulever ce dernier point en conclusion de notre étude.



## II

### LES CADRES DE L'ARGUMENTATION

#### LE LANGAGE

##### *Le jeu avec les mots*

68. A certains égards, tout le comique de la rhétorique, puisqu'elle opère par le discours, concerne le langage.

Mais celui-ci est parfois mis en cause non en tant qu'instrument de telle argumentation déterminée mais, sous un aspect plus général, en tant qu'objet ayant un comique propre, objet que l'on exalte ou que l'on maltraite.

Une première forme de ce comique a été maintes fois relevée : elle consiste à fabriquer des *mots sans signification*, mais qui ont même allure générale que des mots qui en ont une : par exemple le mot anglais « bibbons » sur le modèle de « ribbons » <sup>1</sup>.

A ce comique se rattache une bonne part des *fantaisies verbales* que R. Garapon a excellemment étudiées dans le théâtre français. « Elle apparaît dès que l'on détourne le langage de sa fin normale de communication, dès que l'on utilise les mots sans mettre au premier plan de ses préoccupations cette communication avec les autres hommes que les mots ont pour objet de procurer » <sup>2</sup>. R. Garapon en trouve d'abondants exemples depuis les origines du théâtre français au XII<sup>e</sup> siècle, l'âge d'or étant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Ce jeu avec les mots intrigue souvent les théoriciens du comique. Mais le rire d'accueil ne saurait trouver meilleure illustration. Garapon souligne d'ailleurs la « joie communicative que Rabelais et Corneille ont éprouvée à entasser les mots les uns sur les autres, à les choquer, à

---

1. *For his hat was a hundred and two feet wide  
With ribbons and bibbons on every side.*

Dans un poème d'Edward LEAR cité par D.H. MONRO, *Argument of laughter*, p. 49.

2. R. GARAPON, *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen Age à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 10.

les répéter, voire à en forger de toutes pièces »<sup>3</sup>. On semble se réjouir de cet outil, en même temps que l'on est mis en état d'alerte à son égard.

Sans doute ce comique verbal, qui a un caractère indéterminé, général, n'exclut-il pas certains effets plus particuliers et peut-il répondre à d'autres buts : on ridiculiserà les Sarrasins en les affublant de noms fantaisistes<sup>4</sup>, on marquera par ses propos sans suite la sottise d'un personnage. Mais ce qui domine, c'est la joie de faire cliqueter l'outil de communication, bien commun.

**69.** Garapon constate que cette fantaisie verbale dépérit avec Molière. Il en cherche les causes : subordination à la vérité des portraits, moindres loisirs des spectateurs, langue plus complètement fixée. Mais nous constatons par ailleurs qu'elle est loin de disparaître complètement. Roudaut montre son rôle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle chez les poètes<sup>5</sup>. Il reste que dans une époque rationaliste, comme les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'intérêt pour l'outil de communication passe à l'arrière-plan. En revanche il nous semble qu'après une interruption de plusieurs siècles notre époque soit à nouveau sensibilisée au comique du langage, grâce à l'importance technique, philosophique, accordée à tous les problèmes qui concernent l'expression et la communication.

**70.** On connaît la pièce éminemment drôle de Jean Tardieu, « *Un mot pour un autre* »<sup>6</sup>. Les personnages semblent avoir convenu de désigner, avec constance, un certain nombre de choses par des mots autres que les mots habituels, bien qu'empruntés au langage usuel. La compréhension subsiste, grâce à la syntaxe qui est respectée, et grâce aussi à la banalité des conversations. Le comique verbal touche à un problème précis : le remplacement, dans une langue, d'un mot par un autre, est pratique courante, et loin d'être nécessairement comique. Tout au plus est-elle risible comme indice d'une certaine ignorance, ou de snobisme. Mais ces substitutions ne peuvent s'étendre sans mettre en cause le problème des limites au conventionalisme sémantique, à la possibilité de changements injustifiés à l'intérieur d'un langage naturel [268 ss].

**71.** D'autres auteurs, tel Queneau, s'attachent au rapport « langage parlé - langage écrit ». Les effets comiques nous montrent l'illusion de croire qu'un alphabet, phonétique dans son principe, transpose pour

3. *Ibidem*, p. 10.

4. *Ibidem*, pp. 16-17, à propos de *La Chanson de Roland*.

5. Jean ROUDAUT, « Les exercices poétiques au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Critique*, 181, juin 1962, pp. 532-547.

6. J. TARDIEU, *Un mot pour un autre*, pièce en un acte, dans le volume qui porte ce titre, pp. 52-66. Créée à Bruxelles en mars 1952 au Théâtre de Poche.

autant le langage parlé. Vieux problème qui préoccupait déjà Joubert, médecin du roi, chancelier de l'université de Montpellier, auteur du « *Traité du ris* » mais aussi d'ouvrages relatifs à la cacographie française<sup>7</sup>. Le procédé comique utilisé par Queneau consiste à faire une transcription graphique qui soit réellement phonétique (ou qui nous semble réellement phonétique car un phonéticien ne s'en contenterait pas). Cette transcription supprime notamment les séparations entre les mots<sup>8</sup>. Elle en devient méconnaissable. Nous lisons « Kouavoir » et avons peine à comprendre « quoi voir » ; nous lisons « Lagoçamilebou », pour « la gosse a mis les bouts »<sup>9</sup>.

Notons que ces effets de *Zazie dans le métro* ne sont point distribués au hasard. Le premier exemple souligne que la conversation concerne des étrangers ; dans le second interviennent la stupeur et l'émotion. Mais « Czactement » parsème le texte sans qu'il y ait une raison sensible à son emploi, si ce n'est le comique du langage<sup>10</sup>. Un livre entier écrit ainsi perdrait toute efficace ; il illustrerait une thèse avec une surabondance ennuyeuse et superflue. Ici, comme chez Tardieu, on se borne, par le comique, à alerter à l'égard d'un problème, à éveiller la connivence, à montrer des limites.

72. Les hommes de science eux-mêmes n'hésitent pas à mettre en évidence la complexité des composantes d'une langue à l'aide du comique. Alfonso Reyes, par exemple, présente deux petits discours :

Un padre lee, indignado, este telegrama de su hijo :

a) (Tono autoritario) « ¡Estoy arruinado, mándame dinero ! » Y comenta lamentándose : « ¡ Hijo irrespetuoso ! » ¡ Si al menos me hubiera telegrafado así ! :

b) (Tono implorante) « ¡ Estoy arruinado, mándame dinero ! »<sup>11</sup>

7. Cfr. le *Dialogue sur la cacographie française* et les *Anotacions sur l'orthographie de M. Joubert* publiés à la suite du *Traité du ris*, Paris, Nicolas Chesneau, 1579.

8. Sur l'importance pratique à l'école primaire de la différence entre structure du langage parlé et analyse grammaticale du langage écrit, cfr. le petit ouvrage de Lorenzo STILE, *Aspetti elementari di linguistica e strutturalismo*, Didattica e pedagogia della lettura e del comporre secondo principi strutturalistici (scuola del obbligo), Bologne, Edizioni scientifiche PSY, 1969, pp. 117 et ss.

9. Raymond QUENEAU, *Zazie dans le métro*, Paris, Gallimard, 1959, N.R.F., p. 121. p. 48.

10. *Ibidem*, p. 98 et passim.

11. Alfonso REYES, « Los nuevos caminos de la lingüística », *Suplementos del Seminario de problemas científicos y filosóficos*, Segunda serie, núm. 21, Universidad Nacional de Mexico, 1960, p. 8.

Un père lit, indigné, ce télégramme de son fils :

a) (ton autoritaire) « Je suis ruiné. Envoyez-moi de l'argent ! » et commente en se lamentant : « Fils irrespectueux ! Si au moins il m'avait télégraphié ainsi ! :

b) (ton implorant) : « Je suis ruiné. Envoyez-moi de l'argent ! ».

Et cet autre emprunté à une comédie andalouse :

— Y qué ¿ ha llovido en el cortijo ?

— Pues verá usted señorito :

a) (Tono menor) : Como llover, llover, lo que se llama llover, sí ha llovido.

b) (Tono mayor) : Como llover, llover, lo que se llama llover, no ha llovido <sup>11b</sup>.

Le premier morceau, celui du télégramme, montre que l'intonation bien que relativement indépendante du système structural de la langue, est si essentielle à la communication, que, lorsqu'elle nous est inconnue, nous y suppléons spontanément. C'est chose que nous savons. Et pourtant nous rions. Nous rions non parce que le père étalant ici sa subjectivité, serait ridicule, mais parce que l'on nous rappelle ce rôle de l'intonation que nous pourrions être tentés d'oublier.

Dans le second morceau l'orateur décrit, avec des mots opposés, une même situation objective. L'intonation joue en quelque sorte un rôle compensatoire. Cette possibilité linguistique nous émerveille et nous réjouit.

Le linguiste B. Malmgren, pour montrer que le rôle de l'intonation ou accent de phrase se combine avec celui de l'accent tonal, a proposé le petit dialogue suivant basé sur ce que, en suédois, il y a deux mots proches qui diffèrent seulement par l'accent tonal : buren (la cage) et bu'ren, participe passé de bära, porter (au sens biologique, en parlant de la gestation des animaux).

A — buren (avec seulement l'accent tonal)

B — (qui a mal compris) : buren (avec en outre accent de phrase interrogatif)

A — (qui répète) : buren (avec en outre accent de phrase affirmatif)

B — (très étonné) : buren ? (avec en outre accent de phrase interrogatif renforcé)

A — (qui insiste) buren (accent tonal avec emphase et allongement)

B — (répète très étonné) : buren ?

A — (définitif) buren (cette fois avec en outre accent de phrase tombant).

Un linguiste éminent a donc imaginé très sérieusement ce dialogue pour analyser devant ses auditeurs accent de phrase et accent tonal <sup>12</sup>, lesquels auraient tous deux selon lui un caractère avant tout mélodique.

<sup>11b</sup>. *Ibidem*.

— Eh quoi, est-ce qu'il a plu à la métairie ?

— Voilà, maître :

a) (ton mineur) : Pour pleuvoir, pleuvoir, ce qui s'appelle pleuvoir, il a plu.

b) (ton majeur) : Pour pleuvoir, pleuvoir, ce qui s'appelle pleuvoir, il n'a pas plu.

12. Bertil MALMGREN, *Changement de perspective en phonétique*, Conférence donnée à l'Université Libre de Bruxelles, 26 janvier 1967.

Malgré le sérieux de l'entreprise, chacun riait. Et le conférencier n'était nullement surpris, ni offusqué tant nous nous amusons de ce qui nous rappelle ou nous éclaire les caractères de notre langage.

73. Toute analyse du langage, même dans une intention philosophique peut ainsi devenir comique. Les recherches que pratique aujourd'hui l'école analytique anglaise nous sensibilisent en tout cas au comique de la rhétorique. Ces philosophes n'hésitent pas d'ailleurs à tester ce qu'ils considèrent comme des abus de langage à l'aide du choc comique [294].

### *La création de mots*

74. Nous avons vu, par la fantaisie verbale, que la création linguistique est en elle-même comique, lorsqu'elle n'est pas justifiée par des buts pratiques, scientifiques, poétiques ; les différents modes de création sont drôles aussi pour des raisons tenant à leurs particularités.

Mentionnons tout d'abord un moyen en quelque sorte mécanique, la *coquille d'imprimerie*. Elle ne devient cocasse que lorsqu'elle rejoint le vocabulaire normal. L'un des plus jolis exemples est celui de l'actrice que l'on veut louer de ses services « infinis », lesquels sont, par des coquilles successives, transformés en « infimes » puis en « infâmes » puis en « intimes ». M. Gutwirth à qui nous empruntons l'anecdote voit fort bien qu'il s'agit de « notre admiration croissante pour les ressources du langage (qui prend ici la place du conteur)... »<sup>13</sup>.

75. La *création par fusion* peut être inconsciente. Dans ce cas elle n'est comique que pour celui qui en saisit le mécanisme et la naïveté : — elle fusionne parfois deux langues d'une manière pléonastique, dissimulant ce pléonisme par un rapport syntaxique *ad hoc*. Par exemple « Pont de Briques », lieu-dit qui joint « le pont » français, à « de brug » flamand [100].

— elle fait parfois se heurter dans un même mot des racines empruntées à deux langues différentes, telles grecque et latine. S'il s'agit de création savante, ce heurt paraîtra souvent plus critiquable que risible.

Mais la création peut aussi être consciente, qu'elle soit volontaire (mot d'esprit) ou involontaire (lapsus) et s'opérer à l'intérieur d'une même langue. La fusion en dit alors plus que ne ferait un long discours :

---

13. M. GUTWIRTH, « Réflexions sur le comique », *Revue d'esthétique*, tome 17, fasc. I-II, janvier-juillet 1964, (pp. 7-39), p. 33.

« famillionnaire » analysé par Freud <sup>14</sup>, « bankster », « genpillehommes » <sup>15</sup>, « humorage à Picasso » <sup>16</sup>, témoignent d'intentions ou révèlent l'inconscient du locuteur ; les comprendre est un plaisir.

Leur comique est lié à ce que, anormales, ces formes nouvelles se calquent sur des formes usuelles. C'est particulièrement net pour « narigante escudero » épithète servant à désigner ce compagnon de Sanson Carrasco qui s'est affublé d'un grand nez pour tromper Don Quichotte. Comme le dit une note de Rodríguez Marín, c'est un mot inventé par Cervantes. Existent seulement « narigón » (grand nez), et « narigudo » (au grand nez) <sup>17</sup>. Le mot est fait de « nariz » et de « gigante » (lequel peut être adjectif ou substantif). L'ensemble est drôle parce que le terme forgé évoque la fausseté du masque, l'esprit inventif des personnages. Il est comique aussi parce qu'il évoque tous les adjectifs formés de participe présent et met donc en cause les dérivations sur le comique desquelles nous reviendrons [98 ss].

**76.** La création par fusion est souvent analogique, au sens des grammairiens, puisqu'elle se fait sur un patron reconnu. Mais une analogie plus patente et plus profonde se rencontre par exemple dans le mot d'esprit de Lichtenberg :

Die Bauernmädchen gehen barfuss und die Vornehmen barbrust <sup>18</sup>.

---

14. Créé par Henri HEINE, cfr. in *Gesammelte Werke*, Berlin, Aufbau Verlag, 1954, III, *Reisebilder 1822-1830*, « Die Bäder von Lucca » (pp. 444-530) ch. III, p. 478, dans la bouche de Hyacinth, alias Hirsch : « ... ich sass neben Salomon Rothschild und er behandelte mich ganz wie seinesgleichen, ganz famillionär. » Cfr. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, pp. 20-24, 161-163.

Cfr. aussi Jean PAULHAN, *La preuve par l'étymologie*, Paris, Editions de minuit, 1953, p. 64 ; E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 40.

15. Romain ROLLAND, *Colas Breugnon*, Paris, Albin Michel, Le Livre de Poche, p. 27 ; cfr. déjà chez BALZAC : « gens-pille-hommes », in *La comédie humaine*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, vol. VII, *Les Chouans*, p. 808.

16. Poème de Roger VITRAC, dans *Documents*, 1930. André CHASTEL, « Le jeu et l'art au XX<sup>e</sup> siècle », *Diogenes* 50, avril-juin 1965, p. 11, souligne que ce titre témoigne de la critique d'art enjouée du groupe cubiste « la seule qui fût à la hauteur de la situation ». Cfr. *Dés-lyre*, Poésies complètes, Paris, Gallimard, 1964, pp. 159-160.

17. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, Classics castellanos, Madrid, La Lectura, 1913, Notas de Francisco RODRIGUEZ MARIN vol. 5, II, ch. XIV, *in fine*, p. 269.

La traduction française sera toujours défectueuse. « Ecuyer au grand nez » adopté par C. OUDIN et F. ROSSET n'a plus aucune portée comique, Bibliothèque de la Pléiade, p. 622 ; « nasique » utilisé par Francis de MIOMANDRE est plus intéressant pour notre propos, Paris, Stock, 1948, p. 110.

18. Georg Chr. LICHTENBERG, *Aphorismen*, herausgegeben von Max RYCHNER, Zürich, Manesse - Bibliothek der Weltliteratur, 1947, p. 164.

Les raisons du plaisir sont multiples ; à commencer peut-être par l'attrait érotique de ce nouveau mot « barbrust ». Mais on rit surtout de la possibilité de traduire une observation au sujet des mœurs par des analogies, par les trois relations « important-pauvre », « haut-bas », « Brust-Fuss » et surtout d'exprimer ces analogies par une création verbale. Ajoutons que le rapprochement entre les termes « Brust » et « Fuss » est dévaluant pour le premier.

77. Si nous confrontons toutes ces créations de mots avec celles qui s'opèrent dans un langage artificiel, nous comprendrons pourquoi ces dernières n'ont rien de comique. Elles pourraient certes faire communier dans un sentiment joyeux des possibilités humaines. Mais aucun des caractères particuliers aux langages naturels, n'intervient. Or ce sont eux que la création linguistique met en évidence. Ajoutons que le rire serait le plus souvent inhibé par la situation, par la recherche de l'efficacité.

Même dans les langages techniques basés sur le langage naturel les créations de mots se justifient généralement par leur utilité pratique et ne sont pas comiques. Il n'en va pas de même cependant dans les langages semi-techniques, tel celui du journalisme. Ainsi les néologismes que le journaliste anglais forge à foison ont généralement une intention humoristique et visent à intriguer le lecteur. Citons « titotalitarian » (totalitaire à la manière yougoslave), « admass » (ad, abréviation de advertisement + mass pour désigner le public qui subit la réclame, la foule victime de la publicité de masse), « radiatorator » (radio + orator), « telebrity » (television + celebrity). La création de ces néologismes est, comme telle, destinée à amuser<sup>19</sup>.

### *La polyvalence des mots*

78. La polysémie est générale à des degrés divers, et cette économie de vocabulaire passe normalement inaperçue, parce que le contexte obvie à toute possibilité d'équivoque.

Mais il suffira de peu — parfois de la maladresse d'un traducteur — pour mettre la polysémie comiquement en évidence :

---

19. Le degré d'assimilation de ces mots dans le vocabulaire usuel est très variable : « titotalitarian » est mentionné comme sporadique dans J. DIERICKX, « Les "mots-valises" de l'anglais et du français », *Revue des langues vivantes*, XXXII, 1966, n° 5 (pp. 451-459) p. 453 ; « admass » figure dans le *Glossaire de l'anglais du journalisme* du même auteur, Editions de l'Institut de Sociologie, U.L.B. Bruxelles, 1968, p. 16 ; « radiatorator » avait sa place dans H.L. MENCKEN, *The american language*, 4° éd., New York, Knopf, 1936, p. 175 mais est en voie de disparaître selon le supplément I, 1945, p. 366 ; « telebrity » a même passé en français comme « télébrités », cfr. ETIEMBLE, *Parlez-vous français?* Paris, Gallimard, 1964, N.R.F., p. 158.

On raconte l'histoire de la dame anglaise qui, hélant un chauffeur de taxi lui demanda : « Etes-vous fiancé ? » (le mot anglais « engaged » a la double signification de « occupé » et « fiancé »)<sup>20</sup>.

Ce que l'on appelle la « polysémie » des termes atteint en profondeur les notions mêmes [206].

Sensibilisés comme nous le sommes presque tous aujourd'hui à l'existence de notions confuses, au manque d'univocité des langages naturels, à l'usage des définitions persuasives comme outil d'argumentation, et à la fondamentale polysémie des termes, l'emploi de certains mots tels que « démocratie » ou « liberté » évoque facilement le sourire. Sourire de connivence entre gens qui « savent », lequel n'est pas nécessairement sceptique, qui ne se moque pas pour autant des politiques et des éthiques, mais qui est lié au comique de la rhétorique, sous un de ses aspects les plus modernes.

La simple confrontation des sens divers de pareils termes peut donc être comique dès lors que l'on imagine que cette diversité a été oubliée. Retenons cette condition. Car l'oubli pourrait bien être l'une des clés du comique de la rhétorique. En tout cas le comique de la polysémie est toujours lié à un oubli.

A vrai dire, dans les histoires comiques, cette inadvertance est délibérément provoquée : on emploie un terme dans une situation où il pourrait à la rigueur servir, mais cela à l'encontre de l'usage courant. La bonne foi, la bonne volonté, indispensables à toute communication dans un langage naturel, sont absentes.

Victor Schwitz offrait, par l'entremise des petites annonces « une machine à écrire ou une machine à coudre, en parfait état de marche » pour 500 francs (légers). Il envoyait à ses clients un crayon ou une aiguille (comme il était tailleur, il avait ces dernières à bon compte). L'escroquerie aurait rapporté à son auteur deux millions en 3 ans<sup>21</sup>.

Cette anecdote vécue montre bien comment l'escroquerie frise souvent le comique et réciproquement. L'escroc, comme l'homme d'esprit, comptent sur l'oubli de certaines propriétés du langage.

**79.** *L'homonymie* est une forme extrême de la polysémie. Les anciens grammairiens disaient : homonymie, un mot pour deux idées ; polysémie, deux idées pour un mot. En fait, l'homonymie ne se distingue de la polysémie que lorsque l'étymologie est invoquée, avec succès, afin de montrer qu'il s'agit de deux mots distincts, de forme identique. Les

20. S. ULLMANN, *Précis de sémantique française*, Berne, A. Francke, 1952, p. 208.

Cfr. *Traité de l'argumentation*, §§ 33, 34.

21. Babette ROLIN et Paul VINCENT, *Comment on vole son prochain*, Paris, Gallimard, 1960, N.R.F., p. 142.

différences orthographiques facilitent l'accord à ce sujet (ex. : vert, ver) ; sinon la qualification d'homonymie résulte d'une décision qui peut toujours être rejetée, elle concerne surtout le linguiste, elle est sujette à discussion ; on pourra se demander si *radier*, « rayonner » et *radier*, « rayer », si *faculté*, « puissance » et *faculté*, « corps de professeurs », sont un seul et même mot <sup>22</sup>.

Schopenhauer dénonce l'emploi subreptice et artificieux de l'homonymie dans l'argumentation :

Dans une discussion au sujet de l'honneur, l'un des adversaires critique le principe de l'honneur que l'on ravit et qui se lave par le sang, car l'honneur vrai dépend de ce que l'on fait et non de ce que l'on subit. L'autre montre que l'honneur d'un commerçant, accusé faussement de fraude, est blessé par ce qu'il subit et ne peut se laver que par la punition et la rétractation du calomniateur. La réplique, dit Schopenhauer, « schob durch die Homonymie, die *Bürgerliche Ehre*, welche sonst *Guter Name* heisst und deren Verletzung durch Verläumdung geschieht, dem *Begriff der ritterlichen Ehre* unter, die sonst auch « point d'honneur » heisst und derer Verletzung durch *Beleidigungen* geschieht » <sup>23</sup>.

Mais l'affirmation qu'il y a homonymie ne va pas de soi ; elle demande un accord qui ne se présume pas. En fait, le recours à l'homonymie dans une argumentation sérieuse est extrêmement rare, parce que *s'il existe un accord suffisant* au sujet de la distinction des notions, l'argument qui recourt à l'homonymie n'est plus qu'un argument comique, caricature d'un argument normal.

**80.** L'homonymie peut s'appliquer à un nom propre. C'est un cas privilégié pour le comique car l'homonymie n'y fait souvent aucun doute. Il nous souvient avoir ri intérieurement de bon cœur après avoir poursuivi pendant plusieurs pages la lecture d'un fascicule consacré à l'économiste Saint-Simon, tout en croyant lire une étude sur le mémorialiste, non sans étonnement franc devant certaines affirmations, interprétations plus ou moins ingénieuses pour en justifier d'autres, et oubli momentané des pièges de l'homonymie.

Elle peut aussi exister entre un nom propre et un nom commun, et ici aussi ne faire aucun doute. Citons encore une escroquerie :

Un individu promettait, contre timbres-poste, des photos de Nus absolument inédites. Or Nus était un paisible village de la Loire.

On proposait de même l'expédition, contre une somme dérisoire de photos de femmes à Poil dans diverses attitudes, Poil étant un village nivernais <sup>24</sup>.

22. S. ULLMANN, *Précis de sémantique française*, p. 224.

23. SCHOPENHAUER, VI, *Eristische Dialektik*, p. 409 (Kunstgriff 2).

24. B. ROLIN et P. VINCENT, *Comment on vole son prochain*, p. 194.

On dit que l'escroquerie fut lucrative. Néanmoins elle ne nous amuse que médiocrement, sans doute parce que « Nus » et « Poil » ne font pas partie de notre bagage commun et que le lecteur mystifié n'avait guère, sur ce plan, moyen de se défendre.

La drôlerie sera beaucoup plus vive dans ce mot d'esprit du peintre Gérôme :

Remarquant, lors d'un voyage en Angleterre, que la Tamise est aussi sale que la Seine, il disait : Nous pouvons nous aider mutuellement : il suffirait d'*assainir* la Tamise et de *tamiser* la Seine.

Ici, l'homonymie n'est que dérivation ; mais elle est double. D'où l'émerveillement devant les possibilités du langage.

**81.** L'homonymie est la clé de bien des succès comiques. Telle l'histoire de Raymond Devos :

Puis-je voir la mer ?  
La mer, elle est démontée.  
Alors quand la remontez-vous ? <sup>25</sup>.

Elle sera parfois rendue plus comique encore parce que fortuite. Aubouin mentionne à plusieurs reprises cette histoire :

Un prêtre se promène dans un bois en lisant son bréviaire.  
Il lève soudain les yeux et aperçoit les pieds d'un pendu qui se balancent à hauteur de son front. Il s'empresse de décrocher le suicidé, le rappelle à la vie, puis lui reproche doucement son acte désespéré.  
— Qu'est-ce qui vous a poussé à ce crime ? lui demande-t-il.  
— Mon père, la vie était trop triste.  
— Avez-vous essayé les consolations de la religion... Non... ?  
Eh bien, ouvrez ce livre, vous y trouverez des paroles de réconfort et de bon conseil.  
Le ressuscité ouvre au hasard et lit : « Repens-toi » <sup>26</sup>.

Le discours va à l'encontre du but souhaité. Or d'aucuns ont vu dans l'inefficacité une cause générale du comique, et il se pourrait qu'elle le soit [361, 362, 527, 531]. Mais ici l'inefficacité a une origine bien particulière. Ce danger de l'homonymie guette chacun de nous dès qu'il parle. Tout au plus peut-on en éviter les embûches les plus grossières.

Peu importe d'ailleurs pour le rire que l'on y tombe ou non volontairement. Ainsi « a moving discourse » appliqué à un orateur qui a fait se vider la salle sera insulte voilée ou maladresse inconsciente.

Parfois l'embûche sera liée à l'ignorance et résulte de la simple homophonie :

25. *L'Express*, 22-IX-1960. Noter que ceci relève aussi du comique de la métaphore, car celle-ci peut être à l'origine de l'homonymie, cfr. [470].

26. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 27.

Une petite fille de cinq ans à qui on interdit de prononcer le juron « nom de Dieu » demande : Puis-je encore dire « oui de Dieu » ?

La malice n'est pas exclue de cette histoire vraie, mais la naïveté plausible. Car « non » et « conduite répréhensible » sont vraisemblablement proches dans l'esprit de l'enfant alors que le « nom » n'a pour elle rien à faire ici. Mais notre rire n'atteint pas seulement la naïveté d'un enfant. Il concerne tout ce que l'homophonie recèle de puissance. Car le jeu de mots peut être latent dans les textes les plus sérieux :

Cette absence du Père, que manifeste en s'y précipitant, la psychose, ne porte pas sur le registre des perceptions ou des images, mais sur celui des signifiants.

Le non par lequel s'ouvre cette béance n'indique pas que le nom du père est resté sans titulaire réel, mais que le père n'a jamais accédé jusqu'à la nomination et qu'est restée vide cette place du signifiant par lequel le père se nomme et par lequel, selon la Loi, il nomme<sup>27</sup>.

**82.** Le comique de l'homonymie n'est pas toujours celui du piège. G. Ryle se sert de la plaisanterie :

Some vegetables have round roots and some numbers have square roots,

pour nous montrer avec raison que, avoir acquis le concept de « racine » en mathématiques, c'est être capable de comprendre la question « Qu'est-ce que la racine carrée de 16 ? », mais aussi la plaisanterie ci-dessus sur l'homonymie<sup>28</sup>. Celle-ci suscite nous semble-t-il un rire d'accueil dû à la joie de posséder tous ces concepts, d'être maîtres de les confronter, de les rapprocher. Vue sous cet angle, il s'agit d'une connivence un peu différente de celle que faisait naître l'oubli des pièges, et qui, à travers les langages naturels, viserait surtout notre puissance conceptuelle.

**83.** Il est important de noter que la plupart des effets comiques de la polysémie et de l'homonymie sont liés au rapprochement fortuit, ou provoqué, de *domaines* différents. Ce terme de « domaine » est certes vague, ambigu, mais il désigne un compartimentage de la pensée qui joue certainement un rôle considérable [89]. Nous le retrouverons à propos de l'analogie [435 ss] et peut-être aussi de la relevance [552 ss].

Ces rapprochements peuvent faire rire sans que, syntaxiquement, l'homonymie puisse jouer. Ainsi :

Ce bâtiment jure avec le presbytère,

suffit à déclencher l'hilarité.

27. Michel FOUCAULT, « Le "non" du père », *Critique*, 178, mars 1962, p. 205.

28. Gilbert RYLE, « Thinking thoughts and having concepts », *Logique et analyse*, nouvelle série, 20, Entretiens d'Oxford 1962 sur « Thinking and Meaning », p. 159.

Sans homonymie aucune, un terme réservé normalement à un domaine donné peut devenir comique lorsque le contexte suggère son application à un autre domaine :

Un ouvrier spécialisé frappe mortellement son beau-père.  
Le meurtrier du petit Christophe est une bonne à tout faire.

Le heurt des domaines peut avoir lieu à l'occasion d'un nom propre :

Grenier s'était réfugié dans un hangar à foin<sup>29</sup>.

Souvent c'est la syntaxe qui suggère le rapprochement. Ainsi lorsque le professeur dit à l'élève :

Take that sweet out of your mouth and put your feet in<sup>30</sup>.

Chacune des propositions, isolée, n'a rien de comique. C'est grâce à leur succession que la seconde acquiert une interprétation inattendue<sup>31</sup>. Nous reviendrons sur ce rôle du temps [86].

**84.** La confrontation des domaines dans l'homonymie et la polysémie explique que celles-ci soient souvent à rapprocher de la métaphore, laquelle, selon nous, est fusion d'un terme pris au domaine du phore et de termes pris au domaine du thème, phore et thème étant les deux structures constitutives d'une analogie [435]). Tristan Bernard refusa d'être anobli et disait :

A mon âge, on n'a pas besoin d'un titre, mais d'une table des matières.

L'homme d'esprit joue ici de l'homonymie du mot « titre » ; et rappelle ainsi à ses auditeurs les pièges du langage ; mais l'amusant est l'analogie par le truchement de laquelle il fournit une justification de son attitude.

C'est le comique qui nous rend sensibles à ces aspects du langage qui se situent aux confins de la polysémie, de l'homonymie, de la fusion métaphorique :

Un père et un fils se promènent dans un verger.  
— Papa, qu'est-ce que c'est que ces fruits ?  
— Ce sont des prunes noires.  
— Mais papa, elles sont roses !  
— Elles sont roses parce qu'elles sont encore vertes<sup>32</sup>.

29. Ces phrases amusantes ont été repérées par *Constellation* dans divers quotidiens.

30. Cfr. D.H. MONRO, *Argument of laughter*, p. 35.

31. Cet effet de la juxtaposition est à rapprocher de certaines techniques de réveil des métaphores endormies. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 543-545. Cfr. aussi plus loin [471]. Mais on voit ici nettement qu'il s'agit d'un phénomène contextuel tout à fait général. Cfr. *Traité*, pp. 166, 203.

32. Pierre DANINOS, *Le tour du monde du rire*, Paris, Hachette, 1953. Texte de Jean NEUVECELLE, « Les Italiens » (pp. 75-86), p. 84.

Si l'énoncé du père est maladroit, ridicule, il trouve pourtant sa justification dans l'emploi normal du langage. Et c'est de cela que nous rions.

**85.** Le rire nous alerte aussi à l'égard de la *catachrèse*. Généralement nous ne savons plus par quel mécanisme se sont effectués les enrichissements du langage. La catachrèse, dont l'exemple classique serait « feuille de papier », est, selon certains, proche de la métaphore ; selon d'autres, elle doit en être soigneusement séparée<sup>33</sup>. Or en voici semble-t-il un exemple comique :

Peu après la libération du Congo belge, au lendemain même de l'indépendance, on demandait à un noir, rencontré dans un local, ce qu'il y faisait. Il répondit : « Je suis l'Européen de service. »

L'anecdote fut contée dans les journaux comme exemple de confusion et de naïveté. Et elle est en effet à ce point de vue, amusante. Elle n'est pourtant qu'un exemple normal de catachrèse : la valeur sémantique habituelle et générale du terme « européen » avait disparu au profit d'une valeur d'usage particulière. Il ne s'agit ni de polysémie ni de métaphore, mais d'une déviation de l'attention qui pourrait être à l'origine de bien des nouveautés du langage, prise cette fois sur le vif. Ces nouveautés provoquent le rire lorsque nous les saisissons, soit au moment de leur naissance réelle, comme dans le cas présent, soit lorsque notre attention les fait revivre : nous rions par exemple en songeant à ce que signifie : « c'est le chef de file » appliqué à un meneur qui se trouve placé au centre d'un groupe. Ce rire est voisin de celui qui accompagne parfois le réveil d'une métaphore [470].

### *Le déroulement du discours*

**86.** La plupart des effets comiques que nous venons de mentionner concerneraient, si l'on se réfère à la distinction de Jakobson, des réactions de l'axe « métonymique » sur l'axe « métaphorique » du discours<sup>34</sup>. Ils exigent évidemment le déroulement du discours dans le temps. Mais ce déroulement donne aussi lieu à des effets comiques qui lui sont propres<sup>35</sup>.

33. Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 547.

34. Roman JAKOBSON, "Two aspects of language and two types of aphasia disturbance", in *Fundamentals of language* de JAKOBSON et MORRIS HALLE, La Haye, Mouton, 1956. En français, *Essais de linguistique générale*, Recueil d'articles publiés en anglais de 1949 à 1962, traduction par Nicolas RUWET, Paris, Editions de Minuit, 1963.

35. Rappelons que d'aucuns tels Erwin GRADMANN considèrent le temps comme indispensable à tout comique. Il joue en tout cas un très grand rôle dans le comique du langage.

L'un des plus simples résulte des changements de rythme et d'intonation ; on connaît ces jeux pour enfants :

Félix porc tu as, sel n'y mis, vers s'y mit, lard gâta.

Débité rapidement, ce semblant de phrase latine, lorsque l'astuce est découverte, excite le rire franc et joyeux de l'enfant. A l'inverse, l'enfant nous amuse lorsqu'il lit au tableau noir :

Le/cheval de/Georges a faim.

se précipitant chaque fois sur les mots brefs qu'il reconnaît aisément <sup>36</sup>.

Les changements de découpage peuvent également suffire à provoquer une homonymie ; c'est le cas des vers holorimes :

La tour Magne à Nimes  
La tour magnanime.

Ces jeux de découpage furent pratiqués à toutes les époques. Jean Roudaut souligne combien le XVIII<sup>e</sup> siècle en fut friand. Ainsi de l'épigramme :

Cet homme avait nom Pali ;  
On dit d'abord Pali fade,  
Puis Pali fou, Pali plat,  
... ..  
On rencontra le vrai mot :  
On le nomma Palli sot.

*Envoi*

M'abaissant jusqu'à toi, je joue avec le mot,  
Réfléchis si tu peux, mais n'écris pas, lis, sot.

Comme le dit Jean Roudaut, la rime joue comme centre de désorganisation. Le sens se fragmente, se multiplie, comme les reflets de Palissot à la recherche de son nom et de lui-même <sup>37</sup>.

**87.** Le découpage peut entraîner de fausses prévisions :

Amadou — Amadou — Ah ! ma douleur est profonde...

est, par Saulnier, rapproché des effets comiques que produit l'audition d'un bègue <sup>38</sup>. Il s'agit plutôt, pensons-nous, de la surprise amusée devant la richesse des possibilités linguistiques, des multiples valeurs que peut prendre un même début d'énoncé.

Cette surprise n'est d'ailleurs pas nécessairement liée à un changement de découpage. Dans :

36. Cfr. L. STILE, *Aspetti elementari di linguistica e strutturalismo*, p. 186.

37. J. ROUDAUT, « Les exercices poétiques au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Critique*, 181, p. 541 ; Poètes et grammairiens au XVIII<sup>e</sup> siècle, Anthologie, Paris, Gallimard, 1971, pp. 182-183.

38. Cl. SAULNIER, *Le sens du comique*, p. 54.

Mary ate cake and Mary ate jelly  
 Mary went home with a pain in her head

rime, sens, tout suggère l'arrivée du mot « belly ». Nous rions de ce que cette arrivée n'est pas pour autant nécessaire. Notons que ce comique de la fausse prévision est largement utilisé par les clowns. Ici, il souligne les propriétés de l'outil linguistique, l'application à celui-ci de la distinction entre le normal et le nécessaire.

**88.** La prévision concerne parfois une classe de mots et non un mot déterminé. Un mot rare, là où on s'attendait à un mot familier, peut être poétique mais aussi teinté d'humour. Lorsque la claire, triste et plaisante histoire de l'amour de Colin s'achève, au cimetière au milieu de l'île où l'on porte la bien-aimée :

En grim pant sur les pierres on pourrait, par-delà le sommet des arbres malingres, entrevoir, loin vers l'autre rive, le ciel croisé de noir, et marqué par le vol pesant des *alérions* sur les champs de *morgetine* et d'*aneth* <sup>39</sup>.

Ces mots échappent à notre entendement, bien que figurant au dictionnaire. En offrant le rare à la place du normal, on souligne plaisamment la banalité habituelle du discours.

C'est une classe de mots aussi qui est vainement attendue dans :

This General [Prince Eugene of Savoy] is a great taker of snuff, as well as of towns <sup>40</sup>.

Parce que dépendant du même terme « taker », le terme « towns » est présumé devoir appartenir au même domaine sémantique que celui de « snuff ». D'où surprise, voire impression rétrospective que « taker » serait homonymique [83]. De même dans ce compte rendu d'adjudant-chef :

39. Boris VIAN, *L'écume des jours* (1947), Union Générale d'édition, 1963, Collection 10/18, ch. LXVII, p. 171. C'est nous qui soulignons.

Cfr. l'excellent article de Daniel GROJNOWSKI, « L'univers de Boris Vian », *Critique*, 212, janvier 1965, pour le sens de ces termes rares, p. 22.

40. Alexander POPE, *Key to the Lock*, cité par BEATTIE, *Essays*, p. 329.

Cfr. in *The prose works of Pope*, edited by Norman AULT, Oxford, Shakespeare head Press, 1936, I, p. 188. On y lit « taker of snuff and towns » ce qui nous semble un peu moins comique.

Pope aimait ce procédé. On le trouve déjà dans les vers suivants :

*Here Thou, great Anna! whom three Realms obey  
 Dost sometimes Counsel take — and sometimes Tea.*

*The Rape of the Lock*, in The Twickenham edition of the *Poems of Alexander Pope*, vol. II, edited by Geoffrey TILLOTSON, London, Methuen, 1940 (pp. 127-212), Canto III, 8.

Commandé pour mettre du chlore dans les latrines, y a mis de la mauvaise volonté <sup>41</sup>.

Parfois c'est une préposition qui prend ainsi aspect homonymique (si tant est que l'on ose appliquer ce terme aux connectifs) :

Mit einer Gabel und mit Müh'  
Zog ihn die Mutter aus der Brüh' <sup>42</sup>.

ou encore :

Monimambu passe à travers les champs. C'est la récolte des arachides. Les femmes et les enfants travaillent. Selon la coutume, on lui offre à manger : « Mange des arachides avec les enfants, si tu veux. » Monimambu se fait bien préciser... « Oui mange des arachides avec les enfants. » Alors, Monimambu a avalé les arachides et les enfants <sup>43</sup>.

Parfois, enfin, c'est le déterminatif qui est ambigu :

Ah ! Quand on parle de la peur du gendarme, ce n'est pas de celle qu'il inspire mais de celle qu'il éprouve là <sup>44</sup>.

Rappel comique d'une ambiguïté syntaxique fondamentale au cours d'une scène où la peur se déplace effectivement d'un personnage à l'autre.

**89.** Le comique lié au déroulement dans le temps nous a fait rejoindre cette notion de domaine [83], si importante et si évasive. Certains logiciens ont proposé d'introduire pour l'éclairer la notion de « variables » à champ déterminé ou encore de « propriétés » qui sont sur un même plan et forment un ensemble <sup>45</sup>.

Il est malaisé de comprendre ce qu'il faut entendre par là. Les effets comiques nous indiquent à tout le moins que certains éléments ne font pas partie, dans une situation argumentative donnée et pour la syntaxe adoptée, d'un même ensemble et ne se situent pas sur un même plan, tels « *Gabel* » et « *Mühe* », « *snuff* » et *town* ». C'est là une indication quant à une première acception de la notion de domaine.

41. Pierre DANINOS, *Le tour du monde du rire*, p. 17.

42. Cité par S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, pp. 78, 247, à la suite de LIPPS.

43. Jean NOHAIN, *Histoire du rire à travers le monde*, Paris, Hachette, 1965, p. 305.

44. Raymond DEVOS, « Extra-muros », *Théâtre, l'Avant-Scène*, n° 392, 1<sup>er</sup> décembre 1967, p. 21.

45. Sur ce dernier point Jørgen JØRGENSEN, "Some remarks concerning statements, truth-values, and categories of predicates", *Logique et analyse*, nouvelle série, 15-16, octobre 1961, pp. 125-137 et erratum, 17-18, p. 76. L'auteur déplore que trop peu d'attention soit portée à ce genre de problèmes [552].

*Les erreurs dans l'emploi du langage*

90. Les fautes de prononciation, de grammaire, peuvent généralement être interprétées comme indice, indice du milieu social, du caractère, de l'intelligence. Ces indices peuvent être élément comique comme tout indice de comportement.

Mais le langage, traité comme indice, a pris une portée qui n'est normalement pas la sienne ; il ne passe plus inaperçu comme dans la communication normale. Et nous rejoignons ainsi le comique verbal.

Les erreurs attirent l'attention sur les éléments du langage, sur la prononciation, l'accent, la grammaire, la syntaxe, l'orthographe. Elles rendent les auditeurs conscients de la complexité d'une langue. Que l'on songe aux amusants efforts de l'héroïne du *Pygmalion* de Shaw (devenu « présents » dans la comédie musicale *My fair lady*) pour s'assimiler la prononciation anglaise correcte du son « ai » de Spain ou de certaines consonnes aspirées comme le « t » de « team ». Cet effort énorme, à propos d'un outil de communication, paraît dérisoire, d'autant plus que cet exemple même prouve que cet effort n'est pas toujours indispensable à la compréhension du langage. Mais le comique nous fait prendre conscience que le langage a des règles de toute espèce, graves ou menues, essentielles ou non, et que l'importance qu'on leur attribue n'est pas toujours fonction directe des structures oppositionnelles majeures.

91. Le pataquès est drôle parce qu'il dénote l'ignorance ; mais aussi parce qu'il souligne les caractères mêmes de ce qu'on ignore. Ainsi la bévue qui serait à l'origine du terme pataquès :

- Cet éventail n'est point-z-à moi. — Ni pas-t-à moi.
- Alors je ne sais pas-t-à qu'est-ce <sup>46</sup>.

n'a pas seulement pour effet de couvrir des ignorants de ridicule ; elle illustre surtout les difficultés des liaisons françaises.

Si c'est par un sous-entendu que la bévue est évoquée, elle n'en est que plus amusante :

- Ces femmes turques... attendez, le mot ne me revient pas... qui portent le nom d'un monument de la Concorde... <sup>47</sup>.

L'auditeur cherchant le nom du monument commet lui-même, mentalement, le pataquès. Le ridicule atteint celui qui a énoncé la phrase, mais le rire concerne tous les usagers du langage, et le langage lui-même, cet outil basé sur d'aussi faibles différenciations entre mots de sens très éloigné, outil si fragile et pourtant si efficace.

46. Cfr. LITTRÉ, *verbo* « pataquès ».

47. Cfr. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 100.

92. La mauvaise orthographe, qui était une technique fréquente chez les premiers humoristes, notamment chez Mark Twain, aurait, selon Leacock, perdu pour nous son comique, et cela parce que l'orthographe a perdu son éminence<sup>48</sup>. Il est certain pourtant que nous avons nous-même ri de bon cœur devant certaines missives où l'orthographe était par trop malmenée. Mais le comique était surtout vif lorsque l'erreur aboutissait à une homophonie à laquelle nous n'aurions jamais songé. Ainsi lorsqu'un correspondant écrivait :

Tu ne dois pas t'enfer...

Le comique de la faute d'orthographe rejoint ainsi souvent celui de l'homonymie, et celui du découpage.

93. Il en va de même dans certaines erreurs liées au rôle des indicateurs, des embrayeurs<sup>49</sup>, destinés à marquer la distinction entre le locuteur et celui à qui on s'adresse.

L'enfant qui parle de sa petite amie Tamara en disant « Mamara », a fait une erreur de découpage comme l'enfant qui parle de « viande avec des nos » ; mais ce qui est pataquès relatif aux liaisons, devient ici un comique beaucoup plus intéressant. Il touche à quelque chose de profond dans le maniement du langage, quelque chose que l'enfant est sans doute si heureux de maîtriser qu'il l'emploie abusivement. Il s'agit de structures dont la simple répétition appelle notre rire : Amphitryon veut rentrer chez lui et est accueilli par Mercure sous la figure de Sosie :

Amphitryon — Ouvre, c'est moy,  
 Mercure — Qui, moy ?  
 Amphitryon — Moy qui te parle, moy  
 Mercure — T'exterminent les Dieux, toy qui me parles, toy ;<sup>50</sup>.

Rien n'en montre mieux le caractère essentiel que la lettre de l'instituteur de Chelem, lequel, ayant oublié ses pantoufles écrit à son épouse :

Be sure to send me your slippers with this messenger. I have put down 'your slippers' because if I wrote 'my slippers' you would read my slippers, and would send me your slippers. And what would I do with your

---

48. S. LEACOCK, *The greatest pages of american humour*, pp. 95-96.

49. Pour la terminologie cfr. Robert BLANCHÉ, *Raison et discours*, Paris, Vrin, 1967, p. 77.

50. Jean de ROTROU, *Les Sosies*, Paris, Antoine de Sommerville, 1638, pp. 81-82.

Cfr. R. GARAPON, *La fantaisie verbale*, p. 152.

slippers? Therefore, I say plainly 'your slippers' so that you would read your slippers and send me my slippers<sup>51</sup>.

94. Parfois le comique de l'erreur est lié à ce que les règles du langage, au lieu d'être un simple donné, paraissent rationnellement justifiables. Une faute contre l'usage est alors considérée comme une faute contre le bon sens. On ridiculiserait généralement l'enfant qui dit « j'ai mal à mon pied » au lieu de « j'ai mal au pied », en soulignant plaisamment que « mon » est pléonastique.

Et pourtant, en anglais, ne dira-t-on pas « I have a pain in my foot. » C'est preuve que le pléonisme, qui n'est d'ailleurs qu'une redondance comme il en est d'autres dans tout langage, n'est pas comique par lui-même. Et nous devons soupçonner que le comique, qui semble porter sur le pléonisme, porte en réalité sur une faute d'usage. Mais la justification des règles a pour effet de rendre les usagers conscients de celles-ci. Et peut-être ne serait-il pas impossible, *après* que l'on a découvert le pléonisme en français, grâce au comique de l'erreur, de faire également rire en le dénonçant en anglais, où nous ne l'aurions jamais spontanément perçu.

95. La limite entre règles de la langue et exigences rationnelles d'emploi est en tout cas malaisée à établir. Bergler cite ce mot de Mark Twain, « mot d'esprit contre la logique et le bon sens » :

I was glad that I could answer the question. I said that I didn't know<sup>52</sup>.

Le comique frappe-t-il une simple règle de la langue ou une coutume prétendument rationnelle d'emploi ? « Answer the question » implique-t-il nécessairement une réponse utile ? Ne peut-on imaginer quelqu'un qui, menacé par la Gestapo, fut heureux de pouvoir répondre ainsi ? Le comique serait lié alors non à la violation des règles linguistiques, ni même d'une coutume rationnelle d'emploi, mais aux possibilités de l'interprétation [180 ss]. Maintes études de l'école analytique anglaise ont pour objet cette zone indécise entre règle linguistique, usage, interprétation. Le comique y affleure souvent, mais il frappe aussi bien règle, usage, interprétation, ce qui montre sans doute leur étroite connexion.

96. C'est souvent d'ailleurs par des exemples comiques que sont proposés les problèmes les plus sérieux de la linguistique. Dans un exposé d'ensemble, Max Black nous montre comment celui qui a appris à discerner la couleur « vermillon », voyant une annonce écrite avec une encre de cette couleur pourrait dire :

---

51. Lewis BROWNE, *The wisdom of Israel*, an anthology, New York, Random House, The modern library, 1945, p. 636.

52. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 131.

Nous aurons demain un concert vermillon.

Si l'auteur nous fait rire, c'est pour pouvoir conclure :

Ainsi la capacité de dire « ceci est du vermillon » lorsque, et seulement lorsque du vermillon est perçu, est une condition insuffisante, bien que nécessaire, pour comprendre le mot. Comprendre implique, aussi, la capacité d'appliquer ou de ne pas appliquer le mot dans des situations neuves et complexes, et donc la capacité de le combiner correctement et dans l'ordre correct avec d'autres mots<sup>53</sup>.

97. Les techniques, peut-être les meilleures pour nous amener à réfléchir au sujet de la langue, seraient donc celles qui procurent des effets comiques, que ce soit à la suite d'erreurs caractérisées ou simplement d'un gauchissement inattendu.

Ainsi le comique nous rendra-t-il conscients des aspects *non* temporels des conjugaisons<sup>54</sup>. Il suffit de donner à certaines formes de verbe français une acception strictement temporelle pour nous faire rire :

Assis sur le rebord de la baignoire, le plombier contemplait avec mélancolie les planches épaisses qui protégeaient les tuyaux à l'imparfait ; car il venait de les faire sauter de la pointe du burin<sup>55</sup>.

La formulation comique attire notre attention sur la faible signification temporelle du verbe « protégeaient », qui équivaut ici à « destinées à protéger les tuyaux ».

Ainsi encore le comique nous obligera-t-il à nous demander ce qui rend cette réponse spirituelle :

È corretto dire : Ti presento la mia futura signora ?

Forse. Io essendo già sposato, dico : Ti presento la mia vedova<sup>56</sup>.

Marotta transpose deux situations dissemblables. D'une part l'énoncé d'une décision, d'une modification prochaine des rapports sociaux, un renseignement qui intéresse l'interlocuteur ; de l'autre une prévision, normalement inutile à communiquer. Cela suffit à rendre la transposition comique et nous rappelle que l'usage linguistique règle non seulement la sémantique et la syntaxe mais encore la pragmatique.

53. Max BLACK, "Linguistics, The Labyrinth of language", *Britannica Perspectives*, vol. III, Chicago, Benton, 1968, Encyclopaedia Britannica, (pp. 5-171), p. 43.

54. Sur cet aspect, cfr. Ferdinand GONSETH, *Le problème du temps*. Essai sur la méthodologie de la recherche, Neuchâtel, Ed. du Griffon, 1964, Bibliothèque scientifique 38, pp. 94 et ss.

55. Boris VIAN, *Les fourmis*, Paris, Losfeld, Ed. Le Terrain vague, 1965, « Le plombier », (pp. 61-71), p. 64.

56. Giuseppe MAROTTA, *I dialoghi*, Milano, Elmo, (réimpression en volume des dialogues avec les lecteurs du Corriere, 1949-1950), p. 234.

Est-ce qu'il est correct de dire : Je te présente ma future madame ?

Peut-être. Moi qui suis déjà marié, je dis : Je te présente ma future veuve.

Mais la transposition est aussi façon d'esquiver comiquement une réponse qui serait négative. En effet, « la mia signora », incorrect, mais d'effet plus noble, tend aujourd'hui à supplanter « la mia moglie » ou « la mia sposa », ce que regrettent les Italiens amis du beau langage.

### *Les dérivations*

98. Les dérivations peuvent être à l'origine de ces mots d'esprit qui, selon Rivarol sont « du répertoire de la grâce » :

La Fontaine dit que l'âne se prélasse pour dire qu'il marche comme un prélat.

On trouve dans Molière : « Et vous serez ma foi, tartufiée », pour dire : Et vous épouserez Tartufe.

L'impératrice des Russies, en peignant je ne sais quel avocat français, qui allait faire le législateur dans ses Etats, écrit à Voltaire que *cet homme est venu législater chez elle* <sup>57</sup>.

Ces créations de mots nouveaux ne gardent leur comique qu'à la condition de ne pas faire trop brillante carrière et de ne point entrer au dictionnaire.

Mais une série importante d'effets comiques se borne à mettre en relief les liens internes d'un système linguistique. Flexions, dérivations, composition, autant d'occasions de rapprochements surprenants et efficaces mais aussi de réflexions suscitées par le rire.

Notons que les rapprochements de termes qui appartiennent ou semblent appartenir à une même famille peuvent être à la base d'effets poétiques très réussis :

... dans la fréquence de l'éclair et la fréquentation du glaive <sup>58</sup>

est admirable ; sens, rythme, tout répugne au comique.

Cependant nous sentons que pareils énoncés deviennent aisément plaisants dès que le rapprochement inattendu est perçu — même si c'est à tort — comme simulacre de dérivation.

Nous avons mentionné ailleurs la réponse plaisante de la vieille dame à un officier allemand :

57. RIVAROL, *Œuvres*, Paris, Didier, 1852, *Maximes, pensées et paradoxes*, (pp. 41-78), p. 77.

58. SAINT-JOHN PERSE, *Amers*, in *Œuvre poétique II*, Paris, Gallimard, 1960, N.R.F., Et mer aussi de l'action-voici :, p. 294. Emilie NOULET avait souligné chez Saint-John Perse « l'engendrement du vocabulaire par mots d'une même racine », « Amers », *Synthèses*, juillet 1957 ; repris dans *Alphabet critique 1924-1964*, Bruxelles, Presses Universitaires, 1966, tome IV (pp. 33-42), p. 39. Les exemples patents qu'elle choisit sont des dérivations directes et l'enchaînement des termes souvent même quasi pléonastique.

En effet, Monsieur, mon pays est un grand pays, mais qui a connu depuis si longtemps de si petits régimes que, pour employer le langage de Madame du Deffand, après les trompeurs et les trompés, il fallait s'attendre... à voir vos trompettes <sup>59</sup>.

L'énoncé est, et se veut, dévaluant. Mais son comique marque surtout combien les rapports réels entre termes sont malaisés à définir [101].

99. Beaucoup de mots d'esprit basés sur les liens flexionnels, les dérivations, les compositions de mots, se donnent pour une simple explicitation de ces liens.

Die Erfahrung besteht darin, dass man erfährt, was man nicht zu erfahren wünscht <sup>60</sup>.

ou, moins amère, plus comique, et nettement fautive étymologiquement :

Eifersucht ist eine Leidenschaft die mit Eifer sucht was Leiden schafft <sup>61</sup>.

Ce jeu rappelle les rimes trop riches et aussi les homonymies plaisantes.

Parfois la dérivation oubliée est admise une fois énoncée. Le plaisir n'en est pas moins vif :

Vom Wahrsagen lässt sich's wohl leben in der Welt, aber nicht vom Wahrheitsagen <sup>62</sup>.

Si l'idée n'est ni neuve ni originale la mise en évidence d'une opposition là où la langue pourrait nous faire attendre un rapprochement, ravit l'auteur et nous aussi.

Le peuple s'est parfois amusé, dans ses proverbes, à mettre en relation des termes qui bien qu'ayant peut-être une racine commune n'en sont pas moins éloignés par le sens. Ces dérivations ou prétendues dérivations aident la mémoire, mais sont aussi plaisantes :

Budjèch drug da nje bdrug.  
(tu seras ami, mais pas d'un coup) <sup>63</sup>

dit un proverbe russe. On imagine aisément qu'une même racine, drug (autre), puisse être à la base de deux mots « ami » et « d'un coup ». Mais peu importe qu'il en soit ou non ainsi : nous avons ici plus qu'une simple rime, et c'est là notre joie.

59. Marcel JOUHANDEAU, *Un monde*, Paris, Gallimard, 1950, N.R.F., p. 17.

60. L'expérience consiste à acquérir l'expérience de ce dont on ne désirerait pas faire l'expérience.

S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 74, pp. 104-105. (d'après Kuno FISCHER).

61. La jalousie est une passion qui cherche avec zèle ce qui procure la peine. *Ibidem*, pp. 40, 45, 49. (attribué à SCHLEIERMACHER).

62. G. Chr. LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 381.

63. A. CHÉREL, *Le Russe sans peine*, Paris-Bruxelles, méthode « Assimil », p. 380.

### L'étymologie

**100.** Maints exemples de comique de la dérivation peuvent déjà être considérés comme du comique de l'étymologie. Car les dérivations qu'autorise un système linguistique sont un trait synchronique mais dont la réalisation produit généralement des effets surtout diachroniques.

Ce qui caractérise le comique de l'étymologie populaire, ce n'est pas qu'elle soit fautive, mais que nous puissions surprendre une activité linguistique, la tenir en quelque sorte sous nos yeux. Si on nous montre que le lieu-dit « L'abeourou » (l'abreuvoir) est devenu pour le peuple « L'abbé heureux », ce qui nous amuse, c'est de constater, comme le dit François Paulhan, que « l'homme parfois cherche trop à comprendre ; si les sons qu'il entend ne lui rappellent rien de familier, il les modifie, les rapproche d'un son qu'il connaît mieux...<sup>64</sup> ». Le comique est beaucoup plus puissant que celui d'une simple erreur. Nous prenons conscience, à l'occasion de cette erreur, d'une des exigences profondes de la communication linguistique ; chercher toujours à comprendre, au risque de parfois se tromper.

**101.** Si au lieu d'être naïve, comme dans l'étymologie populaire, l'erreur est volontaire, nous aurons affaire au calembour. Jean Paulhan a fort bien montré qu'il existe entre calembour et étymologie un rapport étroit :

“ A force de peloter les uns et les autres, il est arrivé à faire sa pelote ”

est prononcé *comme calembour* : « or il s'agit en vérité d'une étymologie : *pelote, pilota*, c'est également la petite balle que l'on manie et caresse, et le trésor qui s'arrondit. A l'inverse “ la religion est le lien qui nous réunit ” est dit comme étymologie ; c'est, suivant toute probabilité, un calembour<sup>65</sup> ».

**102.** Mais certains rapprochements ne sont, comme le fait apparaître Calogero à propos d'Héraclite, ni calembour ni étymologie, au sens où nous entendons celle-ci. Lorsque Héraclite dit, par exemple, que celui qui veut parler  $\xi\upsilon\nu\nu\grave{\alpha}$ , c'est-à-dire avec sens de vérité, doit se baser sur le  $\xi\upsilon\nu\grave{\alpha}$ , c'est-à-dire sur cette loi « commune » des choses qui est le *logos*, il fait un jeu de mots pour le lecteur tardif qui ne peut voir qu'une

64. François PAULHAN, « Psychologie du calembour », *Revue des deux mondes*, tome 142, LXVII<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> période, 15 août 1897, (pp. 862-903), p. 878.

65. Jean PAULHAN, *La preuve par l'étymologie*, Paris, les Editions de Minuit, 1953, pp. 75-76. Noter que dans notre exemple « trompeur, trompé, trompette » [98] il y a vraisemblablement aussi un élément étymologique, qui passe entièrement à l'arrière-plan de la conscience (« tromper » viendrait du mot franc « trumpa » par l'intermédiaire de « tromper », jouer de la trompe).

plaisanterie dans ce rapprochement. Mais, trop sérieux pour que nous puissions croire qu'il fasse un jeu de mots, il ne fait non plus une étymologie comme nous l'entendons. Il découvre la vérité-réalité qui est à la fois dans les choses et dans les mots <sup>66</sup>. Si le sérieux de l'auteur nous garantit qu'il ne s'agit pas pour lui de calembour, et si, puisqu'il ne fait point d'étymologie, le comique de l'étymologie naïve n'est pas en cause, le rire serait-il exclu ? Il ne le semble pas, mais tant de facteurs d'inhibition interviennent que ce rire ne peut être le fait que de rares auditoires.

*Les rapports entre signifiant et signifié*

**103.** Ce dernier exemple nous montre que le comique du langage a souvent pour effet d'attirer l'attention sur la nature des rapports entre signifiant et signifié. Ce problème est sous-jacent aussi bien dans le comique de la polysémie, de l'homonymie que dans celui des dérivations. On rit souvent de ce que les relations entre signifiants ne sont pas toujours des relations entre signifiés.

Mais il y a aussi un comique plus spécifique consistant à associer une permutation concernant un trait de langue, avec une permutation concernant les choses sans que cette association soit rendue obligatoire par les règles du langage. Il est normal que des suffixes, des préfixes, des flexions permutent avec la position des choses. Il n'est au rebours pas obligatoire que permutent les consonnes à l'intérieur des mots qui les désignent, du moins dans nos langues indo-européennes.

Na dvorjè trava, na travjè drova  
(dans la cour est l'herbe, sur l'herbe est le bois de chauffage) <sup>67</sup>,

est une de ces locutions que l'on invite à prononcer rapidement, espérant que le locuteur se trompera dans la permutation des consonnes. Pareilles astuces se pratiquent dans toutes les langues, et servent même de test médical. Mais ici le plaisant est accentué parce que la permutation syntaxique, la permutation dans la situation des choses et la permutation des consonnes se conjugent. Or la permutation des consonnes n'a pas de motif d'être liée aux deux autres ; elle disparaît d'ailleurs complètement dans la traduction française. Présente ainsi, de surcroît, elle nous apparaît comique.

Cela nous ferait comprendre aussi le comique de certaines onomatopées qui nous semblent surajoutées au langage, comme une sorte d'élément de redondance.

66. Guido CALOGERO, *Storia della logica antica*, I, *L'età arcaica*, Bari, Laterza, 1967, p. 72.

67. A. CHÉREL, *Le Russe sans peine*, p. 380.

104. La coïncidence entre une modification infime du langage et celle de la signification est exploitée par bien des auteurs, tels Gracián. On en trouverait maints exemples dans le *Criticón*. Mais elle est surtout intéressante dans le mot d'esprit :

Un juif converti très opulent festoyait avec des personnes d'importance et parlait avec mépris des juifs. Un des convives lui dit : « J'ai toujours su que vous étiez un antésémite, mais j'apprends maintenant seulement que vous êtes aussi un antisémite <sup>68</sup>. »

D'une manière générale les correspondances entre divers plans, phonétique, syntaxique, sémantique, peuvent ainsi, dès lors qu'elles sont délibérément créées, donner lieu à des effets comiques.

On a pu relever chez l'auteur de *La route des Flandres*, cette manière supérieure d'humour où certaines désorganisations concrètes de la phrase seraient utilisées comme correspondance avec la décomposition de l'ordre militaire, social, mécanique <sup>69</sup>.

105. Enfin maints poèmes, par le fait même qu'ils mettent en évidence les puissances du langage, introduisent un comique de la poésie. On rencontre chez Cocteau et chez Max Jacob des œuvres que nous sentons à la fois poétiques et visant au comique. C'est dire le lien étroit entre le comique et la poésie, en tant que mise en éveil de notre conscience du langage. Car, dans la poésie, la création d'un univers nouveau n'est jamais, ni pour l'auteur ni pour l'auditeur, indépendante de la formulation linguistique. Cet univers naît par le langage ; on tend à nous faire admettre qu'une analogie du sens des mots découle d'une analogie de leur forme <sup>70</sup>. Nous n'y songeons pas aussi longtemps que le poète nous entraîne de son élan. Mais il suffit qu'il nous fasse un clin d'œil de connivence pour que nous riions.

Nous retiendrons donc que, depuis la fabrication de mots sans signification jusqu'aux plus subtils poèmes, le comique du langage prend tou-

---

68. Shlomo ZEMACH, "A theory of laughter", *The Journal of aesthetics and art criticism*, vol. XVII, n° 3, mars 1959, (pp. 311-329), p. 322, illustre par cette anecdote sa théorie du petit obstacle qui ferait trébucher.

Cfr. aussi S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 38.

69. Cfr. Jean RICARDOU, « Un ordre dans la débâcle », *Critique*, 163, décembre 1960 à propos de Claude SIMON, *La route des Flandres*, Paris, Les Editions de minuit, 1960.

70. Cfr. F. EDELINE, « Aspects logiques du jeu de mots poétique », *Dialectica*, 68, vol. 17, n° 4, pp. 297-306.

Cfr. aussi Ch. PERELMAN, « Analogie et métaphore en science, poésie et philosophie », *Revue internationale de philosophie*, 87, 1969, fasc. 1, pp. 3-15. Repris dans *Le champ de l'argumentation*, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970, pp. 271-283.

tes les formes, s'attache à tous les aspects de notre outil de communication et c'est cette ubiquité même qui nous paraît l'un de ses traits les plus remarquables.

#### LES PARTICIPANTS : L'ORATEUR ET SON AUDITOIRE

##### *Le contact des esprits*

**106.** L'outil de communication ne suffit pas. Il faut un contact effectif des esprits, une attention, une volonté de dialogue.

Toute méconnaissance des conditions dans lesquelles une argumentation peut normalement se développer présente un aspect comique. Il s'agit d'une maladresse, d'une fausse manœuvre, ce qui, dans n'importe quel comportement, nous fait rire. L'intéressant ici, c'est que ce comique implique que nous sommes au fait des conditions de l'argumentation. Sans doute y contrevenons-nous parfois, mais, à peine alertés, nous rions, ce qui prouve que nous savons. Le comique de la rhétorique souligne ce savoir commun, largement diffusé.

**107.** Certaines conditions sont quasi matérielles. Il s'agit notamment de la possibilité physique de se faire entendre. Une action inefficace est toujours comique lorsqu'il y a illusion de la part de l'exécutant. Mais elle peut l'être même si l'exécutant en est conscient et si, pour une raison ou l'autre, il persévère. Les étudiants du fond de la salle rient lorsque le professeur n'est pas entendu, et la raison n'en est pas uniquement qu'ils s'ennuient. Nous avons le souvenir d'un rêve :

Nous nous trouvions au balcon mêlée à un public.

L'orateur commence d'une voix claire qui, très rapidement, s'affaiblit. Il continue à parler, de plus en plus vite, imperturbable, comme un gramophone. On l'attribue à la timidité, à l'émotion. Mais malgré cela surgissent des rires incoercibles. Impression d'être parmi les rieurs, de ne pouvoir même m'empêcher de rire à haute voix.

Au réveil, souvenir de s'être beaucoup amusée <sup>71</sup>.

On rit également de deux orateurs qui, en même temps, croient avoir obtenu du président la parole et dont les voix se couvrent mutuellement.

---

71. Maints auteurs, notamment E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, pp. 253-254 ; D. VICTOROFF, *Le rire et le risible*, pp. 93-94 ; E. SOURIAU, « Le risible et le comique », *Journal de psychologie*, 1948, p. 160, affirment que l'on ne rit pas en rêve. Nous nous inscrivons en faux, tout en admettant que le rire ne soit pas très fréquent. Le rêve cité, assez ancien, fut noté au réveil. Cfr. aussi [321].

**108.** L'attention de l'auditeur est une condition psychologique, souvent favorisée par les institutions, mais qui doit généralement se conquérir. L'abonné d'une revue scientifique est, dans une certaine mesure, disposé à lire ce qui s'y publie. Néanmoins une secrétaire de rédaction a pu comparer les auteurs peu préoccupés de leur auditoire à un visiteur discourtois :

Ils s'affalent sur une chaise, fixant maussagement leurs souliers et annoncent brusquement, à eux-mêmes ou à d'autres, on ne le sait jamais : « Un tel et un tel ont montré... que la femelle du rat blanc répond négativement au choc électrique.

Très bien, monsieur, leur dis-je, alors quoi ? Dites-moi d'abord pourquoi je dois m'en soucier, *alors* j'écouterai <sup>72</sup>.

Cette description est comique par sa forme imagée, mais surtout parce qu'elle évoque une condition de l'argumentation, trop souvent oubliée.

**109.** L'entrée en matière, l'établissement d'une communauté n'est pas chose aisée. Elle se complique dans la plupart des sociétés de règles d'étiquette. Nous rions de les voir enfreintes :

Un croquis amusant représente un soldat de 1914-18, dans la boue des Flandres, devant deux officiers dont l'un a laissé tomber sa badine, avec la légende :

Our democratic army. Member of Navvie's Battalion (to Colonel)  
 " I say, yer mate's dropped 'is cane " <sup>73</sup>.

Nous rions aussi des efforts pour maintenir, dans des conditions difficiles ces règles de l'entrée en matière : pendant qu'Alice descend vers le Pays des Merveilles, elle se demande où elle va aboutir et s'adresse en pensée à son professeur :

« Please, Ma'am is this New Zealand ? Or Australia ? » (and she tried to curtsy as she spoke — fancy, *curtseying* as you're falling through the air ! Do you think you could manage it ?) <sup>74</sup>.

Le comique n'est point tant dans l'impossibilité physique soulignée que dans l'évocation de la règle d'usage elle-même.

### *L'orateur*

**110.** Dans l'argumentation, la personnalité de l'orateur n'est jamais indifférente.

72. K.F. BRUNER, « Of psychological writing », *Journal of abnormal and social Psychology*, 1942, vol. 37 (pp. 52-70), p. 62.

73. BRUCE BAIRNSFATHER, " *The Bystander's* " fragments from France, London, " *The Bystander* " vol. I, p. 39.

74. LEWIS CARROLL, *Alice's adventures in Wonderland*, New York, The Modern Library, Ch. I, p. 28.

D'où l'importance de son apparence, de sa renommée. D'où l'importance aussi de ce qui nous est dit à son sujet : la présentation par un président de séance n'est pas une simple coutume dont toute signification aurait disparu. Et les effets comiques que l'on en tire sont toujours savoureux. Mentionnons un joli morceau de Leacock décrivant le conférencier en butte aux diverses manières plus ou moins habiles ou maladroites de présentation <sup>75</sup>.

L'éloge excessif est tout aussi redoutable que les involontaires dépréciations. Mais on peut le pallier grâce au sourire de modestie <sup>76</sup>. Peut-être ce dernier n'est-il qu'un signe de connivence avec les auditeurs: on pardonne au président de séance, parce que celui-ci est entraîné par les impératifs de sa charge. Ce sourire de modestie est d'ailleurs de mise même lorsque les éloges paraissent à chacun motivés et modérés. Car on sait que, en droit, ils sont toujours excessifs, puisqu'ils sont, pour l'instant, à l'abri de la controverse. Le sourire rappelle que chacun est conscient de ce statut privilégié.

**111.** La personnalité de l'orateur se manifeste par son attitude. Celle-ci indique son caractère, mais aussi ses intentions ; elle incite à telle ou à telle interprétation de ses paroles.

Elle nous indique souvent comment lui-même envisage son discours, et notamment ce qu'il pense de son argumentation [530].

La connaissance de la personne de l'orateur fait parfois d'un argument apparemment fort un argument volontairement comique.

A. — Si la Russie utilise la bombe atomique, l'Amérique ripostera — le monde sera détruit.

B. — L'égalité sera maintenue.

Cette repartie pourrait témoigner d'une passion sans nuances pour l'égalité. Il suffit de savoir que l'orateur est incapable de pareil fanatisme pour y voir de l'humour noir. Toute prise en considération sérieuse de la valeur de l'argument est déjà hors de question [551].

**112.** Dans les histoires comiques, c'est la personnalité que l'on attribue à l'orateur qui, le plus souvent, permettra de choisir entre le mot d'esprit et la naïveté : nous savons que le rire ne les différencie guère [13, 46].

A. — X s'est élevé très haut dans l'échelle sociale par ses talents.

B. — Comme X est parti de bas !

---

75. S. LEACOCK, « We have with us to-night » (how it feels to) in *My Discovery of England* (1922). Reproduit dans *The Bodley head Leacock*, edited and introduced by J.B. PRIESTLEY, London, The Bodley head, 1957, pp. 174-187.

76. Pour le sourire de modestie cfr. notamment Alfred STERN, *Philosophie du rire et des pleurs*, pp. 167 et ss.

La conclusion de B est généralement donnée par le conteur comme un mot d'esprit. Encore n'en est-il pas nécessairement ainsi.

Inversement :

- A. — Un Polonais a envoyé les télégrammes suivants : De Hongrie : vendu 100 tonnes de charbon. Vive la Hongrie libre et indépendante. Stop. Shapiro. De Roumanie : vendu 200 tonnes de charbon. Vive la Roumanie libre et indépendante. Stop. Shapiro. D'Angleterre : rien vendu. Vive Shapiro libre et indépendant. Stop.
- B. — Je savais bien qu'il était difficile de vendre quelque chose dans la zone sterling.

Ici, la repartie de B est généralement donnée pour naïve ; seul un conteur très sûr de sa réputation pourrait jouer B spirituel, et voulant dévaluer l'anecdote de A, ou simplement montrer les ressources infinies du comique de la rhétorique.

En ce qui concerne le colporteur d'histoire comique, c'est la situation qui guide notre interprétation. Mais en ce qui concerne la riposte qu'il met dans la bouche de B, c'est la personnalité attribuée à celui-ci qui est déterminante.

**113.** Un cas particulier est celui du conférencier comique, dont le but, voire la fonction est de faire rire. Nous ne sommes jamais assurés que cette fonction corresponde aux capacités de la personne. La situation nous suggère une interprétation comique, mais la tâche de l'orateur n'en est pas nécessairement allégée. Deux techniques sont possibles, la technique solennelle et la technique gaie. La seconde serait, selon Leacock, la plus difficile<sup>77</sup>. Sans doute la première bénéficie-t-elle des effets de surprise et de contraste. La seconde, au contraire, nous incite à comparer ce que nous attendons de la personne avec ses réalisations effectives.

### *L'auditoire*

**114.** L'argumentation s'adresse toujours à un auditoire. Nous entendons par là l'ensemble de ceux que l'orateur veut influencer par son discours.

Il s'agit généralement d'un ensemble d'êtres déterminés, c'est-à-dire d'un auditoire particulier, assemblée, groupe national, lecteurs, tenants d'une discipline, partenaires familiaux.

Mais, dans certains cas, l'orateur souhaite s'adresser à l'ensemble des êtres raisonnables, c'est-à-dire à un auditoire universel. Nous dirons alors qu'il veut convaincre, tandis que lorsqu'il s'adresse à un auditoire particulier nous dirons qu'il veut persuader.

---

77. S. LEACOCK, *The greatest pages of american humour*, pp. 98-99.

Certains auditoires privilégiés sont souvent considérés par lui comme incarnations de l'auditoire universel : l'être intérieur auquel on croit s'adresser dans la délibération intime, l'auditeur unique du dialogue, l'auditoire d'élite, l'auditoire du savant s'adressant à ses pairs <sup>78</sup>.

**115.** Tout ce qui soulignera — en l'entravant le plus souvent — le rapport normal entre orateur et auditoires pourra donner lieu à comique.

Tout d'abord, le discours adressé à un auditoire dont il dépasse l'entendement. Dans une interview, Félicien Marceau avoue s'être demandé lui-même pourquoi le public riait en entendant l'actrice dire, dans une de ses pièces, « au revoir, à dimanche » <sup>79</sup>. Il a cru comprendre que c'était parce qu'elle le disait, penchée sur le berceau d'un bébé. Or cet effet comique n'était pas explicitement voulu par l'auteur. Il est directement lié à la notion d'auditoire. La définition que nous avons donnée de celui-ci ne le fait nullement coïncider avec la présence physique. Mais le comique montre fort bien que cette présence physique est normalement prise en considération, surtout lorsque le comportement de l'orateur s'y prête.

Le discours articulé adressé à un animal sera presque toujours drôle. Sans doute parlons-nous volontiers à nos animaux favoris : la mesure où nous et les tiers n'y voyons aucun comique témoigne de leur assimilation effective à notre univers. Mais cette assimilation s'arrête là où commence vraiment l'effort argumentatif. J. Plaquevent relate une scène amusante :

Une poule était entrée dans la salle de cours. Le maître, sans se laisser désarçonner, parvient, tout en lui parlant, à la cerner, s'accroupit près de la porte, la pousse dehors en susurrant : « Va-t'en, petite poule, on fait du grec » <sup>80</sup>.

Les élèves pleuraient de rire. L'ensemble de la scène les avait sainement réjouis. C'est que, simulant la communication avec le volatile, le maître l'avait du coup créée avec les élèves.

Notons que la fable où les animaux comprennent et parlent souvent notre langage humain, soit entre eux, soit avec des hommes, est par là même comique. Mais ce comique est fortement atténué dans la mesure où on nous présente tout un monde conventionnel : la fable est un récit, non un dialogue en acte. Son comique relève beaucoup plus de celui de l'analogie [452 ss], que de celui des auditoires.

**116.** L'auditoire pour l'orateur, c'est l'ensemble de ceux sur lesquels il souhaite exercer une action par le discours. Mais si l'ensemble de ceux

78. Cfr. *Traité de l'argumentation*, §§ 7-9.

79. Interview dans *Votre Beauté*, 381, avril 1967, p. 100.

80. J. PLAQUEVENT, « Essai sur le rire chez l'enfant », in *Introduction à l'étude scientifique du rire*, p. 176.

qui l'écoutent effectivement diffère trop de cet auditoire, et cela à l'insu de l'orateur, cette discordance peut donner lieu à bien des effets comiques.

L'homme caché dans un placard, et qui entend ce qui ne lui est pas destiné, est un personnage classique de comédie. C'est d'ailleurs aussi un personnage de drame d'espionnage.

Inversement, un auditeur apparemment présent pourra, en fait, être absent : il se sera volontairement soustrait à tout effort de persuasion.

Parfois, enfin, c'est l'orateur qui mène le jeu, qui inclut de force quelqu'un parmi ses auditeurs. Feignant, par exemple, l'inadvertance, il s'arrangera pour que quelqu'un reçoive un message qui ne pouvait normalement lui être destiné.

**117.** Les auditoires sont généralement composites, et peuvent être considérés comme formant plusieurs auditoires, différant par leurs croyances, leurs intérêts. L'orateur politique, par exemple, s'adresse presque toujours à un auditoire multiple. Il sait que chacun de ces auditoires entend normalement les arguments destinés aux autres, ce qui n'est pas sans danger, car un même argument peut avoir, selon les auditoires, un effet très différent. Normalement aussi les auditoires partiels n'ignorent pas qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils sont en réalité des parties d'un auditoire composite.

Mais il y a des auditoires partiels qui ne s'en doutent guère. Dans *L'école des maris*, Isabelle, parlant à Sganarelle, s'adresse en réalité à Valère, présent également<sup>81</sup>. Le comique vient de ce que Sganarelle, qui a exigé cette entrevue, n'imagine pas que ce qui lui est dit par Isabelle est destiné aussi à Valère. Ce qu'elle dit prend pour chacun d'eux un sens tout différent. L'ambiguïté est, chez Isabelle, volontaire. Le miracle comique est de la prolonger pendant toute une scène. L'indétermination des termes « l'un » « l'autre » [270] est mise là au service de l'adaptation à un double auditoire.

**118.** Un comique assez proche, mais moins éclatant, résulte parfois de ce qu'un auditoire n'est pas à même de comprendre la signification d'une portion de discours qui, en réalité, est destinée à d'autres. Ainsi dans le film tiré de *La bonne soupe*, l'héroïne, servant aux siens le potage, dit simplement : « La bonne soupe »<sup>82</sup>. Ses auditeurs ne sont pas à même de comprendre cette allusion à son passé, et, malgré les apparences, sont exclus de l'auditoire réel. Le spectateur, lui, a l'impression d'en faire partie. Et rit de bon cœur.

81. MOLIÈRE, *L'école des maris*, Acte II, sc. IX (ou XIV), vv. 27 ss.

82. Cfr. Félicien MARCEAU, *La bonne soupe*, Paris, Gallimard, 1958. Ce trait comique utilisé dans le film correspond parfaitement à l'esprit de la pièce mais ne s'y trouve pas.

**119.** Dans l'ensemble, la subdivision des auditoires est parfaitement normale, et il est légitime d'en tenir compte. Mais elle prend parfois, lorsqu'elle est formulée, un aspect à la fois cynique et comique, parce qu'elle met en évidence les intérêts particuliers, ce qui sépare les hommes sous une apparente ferveur commune.

Ainsi l'annonce de la guerre dans *Amphitryon 38*.

Vous tous, pauvres, que la fortune a injustement traités, venez vous venger sur les ennemis ! Vous tous, riches, venez connaître la suprême jouissance, faire dépendre le sort de vos trésors, de vos joies, de vos favorites, du sort de votre patrie ! Vous, joueurs, venez jouer votre vie ! Vous, jouisseurs impies, la guerre vous permet tout, d'aiguiser vos armes sur les statues mêmes des dieux, de choisir entre les lois, entre les femmes ! Vous paresseux, aux tranchées : la guerre est le triomphe de la paresse. Vous, hommes diligents, vous avez l'intendance. Vous, qui aimez les beaux enfants, vous savez qu'après les guerres un mystère veut qu'il naisse plus de garçons que de filles, excepté chez les Amazones...<sup>83</sup>

L'ironie se développe ici en fonction de la multiplicité des auditoires : c'est cette dernière qui constitue le ressort majeur du comique.

**120.** *L'adaptation à l'auditoire* est la condition de toute persuasion par le discours. Bossuet en parle avec sérieux parce qu'il veut exhorter l'auditoire : « Ce sont les auditeurs fidèles qui font les prédicateurs évangéliques...<sup>84</sup> ». Mais cette exigence donne souvent lieu à des mots d'esprit :

The dramatic writer must be as stupid as his audience actually is, so that his audience can believe itself as smart as the author<sup>85</sup>.

On feint ici une confusion fréquemment faite entre l'adaptation à l'auditoire et le nivellement par le bas. Le comique dénonce cette confusion en la poussant à l'extrême. Il nous rappelle que l'adaptation n'est pas conformité. Toutefois, certaines argumentations nous donnent une image de l'auditoire auquel elles semblent destinées et sont par là d'un comique involontaire [455].

**121.** Une des formes d'inadaptation les plus caractérisées est l'emploi d'un langage auquel l'auditoire n'est pas accoutumé. Ce langage, bien que correct, suffisamment univoque, peut être inadéquat à certains auditoires. Cette inadéquation est aisément comique : elle attire l'attention sur l'instrument de communication qui, normalement, devrait passer inaperçu.

83. Jean GIRAUDOUX, *Amphitryon 38*, Pièce en 3 Actes, Paris, Grasset, 1929, Acte I, scène II, pp. 28-29.

84. BOSSUET, *Sermons*, Paris, Garnier, Sur la parole de Dieu, vol. II, p. 153.

85. Herman BAHR, cité par BERGLER "Witticisms directed at one's own profession", *Laughter and the sense of humor*, p. 136.

Volontaire, cette inadéquation peut être une forme de l'humour. Aubouin insiste avec raison sur la grande part du style dans celui-ci. La circonlocution savante « prendre une position perpendiculaire » au lieu de « se mettre debout », est, devant un auditoire ordinaire, destinée à faire sourire <sup>86</sup>.

Le comique naît le plus souvent de ce que le style du discours conviendrait mieux à un autre auditoire, que l'on sait exister : discours trop savant, trop vulgarisateur, discours pour enfants adressé à des adultes et vice-versa [217].

Devant des auditoires pour lesquels ils sont adaptés, les discours peuvent être lourds, maladroits, mais sont rarement très comiques. Benchley nous a donné une fort jolie et amusante caricature des notes explicatives <sup>87</sup> ; dans un mémoire pareilles notes seraient insupportables mais guère drôles.

**122.** Le comique de l'adaptation suppose donc une connaissance des mœurs, coutumes, désirs, des divers auditoires. Cette connaissance peut cependant être assez superficielle : ceux qui rient du jargon du prétoire ne le connaissent souvent que par ouï-dire. On rit de confiance, peut-être par analogie avec d'autres jargons que l'on connaît mieux, on rit parce que l'on imagine aisément que c'est le langage qui conviendrait pour un auditoire particulier que l'on sait exister, ou que l'on imagine pouvoir exister.

C'est ainsi que la comédie de mœurs qui nous met en présence de formes d'expression appartenant à un milieu particulier peut rester accessible, alors que ce milieu a disparu, ou pourrait même n'avoir jamais existé. Meredith nous dit :

The farce of the *Précieuses*, ridiculed and put a stop to a monstrous romantic jargon made popular by certain famous novels. The comedy of the *Femmes savantes* exposed the later and less apparent but more finely comic absurdity of an excessive purism in grammar and diction, and the tendency to be idiotic in precision <sup>88</sup>.

Or, si l'on en croit Daniel Grojnowski, les sources livresques et fantaisistes et non l'observation d'un milieu ont inspiré Somaize et Molière <sup>89</sup>

86. Cfr. AUBOUIN, *Les genres du risible*, pp. 67 et ss.

87. Cfr. Robert C. BENCHLEY, "Shakespeare explained carrying on the system of footnotes to a silly extreme", in *Of all things* (1921). Reproduit dans *The Benchley roundup. A Selection by Nathaniel BENCHLEY of his favourites*, New York, Harper and Brothers, 1954, pp. 33-35. Dans Stephen LEACOCK, *The greatest pages of american humour*, pp. 235-238.

88. George MEREDITH, *An essay on Comedy and the uses of the comic spirit*, London, Constable, 1927, p. 25.

89. Daniel GROJNOWSKI, « La société précieuse », *Critique*, 215, avril 1965, p. 390.

et l'anthologie de Georges Mongrédien montre que l'écrivain précieux moque le langage figuré qu'il utilise<sup>90</sup>.

Nous nous demanderons donc si nous ne rions pas de si bon cœur parce que nous sentons que les Précieux eux-mêmes étaient conscients et pratiquaient une espèce de comique volontaire, comme le feraient croire certaines pièces de cette récente anthologie. Nous ririons donc pour deux raisons : celle pour laquelle nous faisait rire Molière, celle pour laquelle les Précieux riaient d'eux-mêmes. Mais il importe assez peu que nous sachions si cette société ressemblait ou non au portrait caricatural que Molière en fait.

**123.** Il ne faut d'ailleurs jamais perdre de vue, dans le comique de l'inadaptation, l'existence d'auditoires de divers niveaux [15]. Lorsqu'un écrivain fait parler des paysans entre eux, lorsque Molière fait parler les Précieuses, nous, spectateurs, jugeons de l'inadéquation de leur langage bien plus par rapport à un autre auditoire hypothétique de même niveau que par rapport à nous-même. Et au lieu de sentir une inadéquation nous aurions tendance à juger d'un excès d'adéquation particulariste. Ainsi, des propos tenus à l'enterrement de Gabely-Mossé que Monseigneur l'Archevêque de Bourges accompagnait, crosse en main :

A cinquante ans, il était marchand de grains, à soixante banquier, maire, conseiller général, sénateur et le voilà archi-millionnaire qui se balade, mort, dans un carrosse à plumets avec Monseigneur de Bourges à ses troussees, comme deux copains<sup>91</sup>.

Ces propos ont la verve des gens simples. Adaptés, disant exactement ce qu'ils veulent. Sarcastiques seulement pour le destinataire, ils sont, pour nous, beaucoup plus drôles : ce sont comme des gestes de l'habitant de la petite ville, les indices d'un état d'esprit, mais ce sont aussi des formes qui attirent notre attention sur leur propre vertu (par exemple la contamination analogique entre promenade et enterrement) parce qu'elles ne font pas partie de nos modes familiers d'expression.

**124.** Beaucoup d'exemples comiques d'inadaptation sont sporadiques ; entendons par là que c'est leur brusque insertion dans un discours pour le reste adapté qui attire l'attention et fait rire.

Joseph Prudhomme disait :

Je ne tuerais pas une puce, moi. Sauf en cas de légitime défense, bien entendu<sup>92</sup>.

90. *Ibidem*, p. 391, cfr. Georges MONGRÉDIEN, *Les Précieux et les Précieuses*, Paris, Mercure de France, 1963, Collection « Les plus belles pages ».

91. Marcel JOUANDEAU, *L'arbre de visages*, Paris, Gallimard, 1941, p. 24, (Chaminadour III).

92. *Constellation*, 202, février 1965, p. 145.

Voilà donc l'intrusion inattendue et grotesque du langage du prétoire, pour limiter la portée d'une affirmation que, en tout état de cause, on ne serait disposé à soutenir intégralement.

Cette intrusion peut être non seulement comique mais éminemment argumentative : Paul Janson, au cours d'un procès en cour d'assises, avait fait confirmer par un témoin, Jésuite, qu'un prêtre ne peut révéler le secret de la confession :

... Toutefois, répond le témoin, si une confession, sous le sceau du secret, est contenue dans un écrit, le destinataire peut ne pas accepter cette obligation.

Ah ! très bien, constate Janson, il faut un contrat !<sup>93</sup>.

Cet incident provoqua les premiers remous de l'auditoire. La repartie aurait certainement fait rire s'il ne s'était agi de situation aussi grave. Le passage du langage religieux au langage juridique n'impliquait pas que les auditeurs effectifs eussent changé, mais on s'adresse à eux comme s'ils appartenaient à un groupe tout différent.

**125.** Il va de soi que le comique de l'inadaptation à l'auditoire concerne beaucoup d'autres points que le langage. En fait nous le rencontrerons tout au long de notre étude

Mais au delà de la simple adaptation, il est un aspect du rapport entre orateur et auditoire qu'il convient de ne jamais perdre de vue et que le comique souligne parfois avec bonheur. C'est que, bien souvent, l'orateur fait lui-même partie de cet auditoire. C'est le cas, toujours, lorsqu'il s'agit de l'auditoire universel. C'est le cas, souvent, lorsqu'il s'agit de certaines incarnations de celui-ci (délibération intime, auditoire d'élite). Le rire de l'auditoire universel, s'il existe, impliquerait donc le rire de l'orateur lui-même. Retenons cette première indication au sujet d'un problème que nous nous sentirons contrainte de poser [595 ss].

Lorsqu'il s'agit d'un auditoire particulier, l'orateur, en fait, appartient souvent à la même communauté que ce dernier. Cette appartenance, normale, et souvent présumée, engendre cependant le comique lorsqu'elle est soulignée hors de propos.

Nous avons relevé dans la presse ce compte rendu d'audience d'un grand procès d'assises :

M<sup>me</sup> Marthe V. est la commerçante qui a vendu une serviette à Petrus B., accusé du meurtre d'un curé doyen.

— Vous vous souvenez du fait ? demande le président,

---

93. Léon DELANGE-JANSON, *Paul Janson, 1840-1913. Sa vie généreuse. Son époque*, Bruxelles, Editions du Centre Paul Hymans, t. I, 1962, affaire De Bück (pp. 70-84 et 106-107), p. 71.

— Oui. C'était l'heure de midi. J'étais occupée à préparer mon déjeuner et vous savez comme cela va, c'est à ce moment-là qu'un client vient au magasin, ajoute le témoin, tandis que la salle, tout aussi bondée qu'elle l'était le premier jour du procès, part d'un vaste éclat de rire.

L'incidente du témoin a pour but de corroborer l'exactitude de ses souvenirs. N'empêche que l'énoncé suscite le rire, rire sans doute favorisé par le besoin de détente. Cet appel à un savoir commun — invoqué probablement à juste titre — et c'est pourquoi l'on peut rire — semblait inadéquat au lieu, aux circonstances, et aux rapports entre la commerçante et celui auquel elle s'adressait. Le discours normal suppose en effet presque toujours et une participation et une distance. Nous rions lorsque l'un de ces deux facteurs prend inconsiderément le pas.

En conclusion provisoire, nous pouvons dire que tant l'outil de communication que les conditions du contact des esprits et que les rapports entre orateur et auditoires, donnent lieu à une prise de conscience comique. Ces mêmes effets comiques ne pourraient être engendrés par la démonstration formelle. Bien plus, ce comique exige que l'on connaisse et perçoive les différences entre les cadres d'une démonstration formelle et ceux d'une argumentation.

### III

## LE POINT DE DEPART DE L'ARGUMENTATION

### L'ACCORD CONCERNANT LES PRÉMISSSES

126. L'argumentation ne peut se développer qu'à partir de ce que l'auditoire admet déjà. Ceci n'implique aucunement que l'argumentation opère par enchaînements à partir d'un point de départ déterminé. L'appellation de « prémisses » n'est utilisée que pour la clarté de l'exposé.

#### *Les types d'objets d'accord*

127. On peut observer qu'il existe différents types d'objets d'accord : ceux relatifs au réel, qui ont pour caractère d'être considérés comme admis par l'auditoire universel, et ceux relatifs au préférable. Les premiers comprennent les faits, les vérités et les présomptions ; les seconds, les valeurs, les hiérarchies et les lieux du préférable.

128. Le comique nous rappellera souvent que le statut de ces objets d'accord est toujours précaire. Un *fait* n'est un fait qu'aussi longtemps que l'accord de l'auditoire universel à ce sujet nous semble acquis. Dès lors, il pourra perdre ce statut si notre conception de l'auditoire universel se modifie.

Ce statut peut être revendiqué de telle manière que cette précarité saute aux yeux :

Modern masters of science are much impressed with the need of beginning all inquiry with a fact. The ancient masters of religion were equally impressed with that necessity. They began with the fact of sin — just as practical as potatoes<sup>1</sup>.

Bien entendu, pour Chesterton, il s'agit ici, tout en ironisant sur le prestige du « fait » dans certains travaux scientifiques, d'attaquer, à l'aide d'un rapprochement volontairement comique, ceux qui doutent de l'évidence du péché et de la croyance inéluctable en la faute originelle. Mais notre rire éclaire par contre-coup le statut du fait dans toute sa généralité.

---

1. Gilbert K. CHESTERTON, *Orthodoxy*, London, The Bodley head, New York, John Lane, 1922, p. 22.

**129.** D'autre part il y a des *fictions* qui, pour certains auditoires particuliers, acquièrent toutes les propriétés d'un fait. On connaît le mieux celles du préteur romain, qui n'étaient pas comiques pour les usagers mais le deviennent aisément pour nous. Nous rions de cette possibilité de création du fait par simple convention.

Mais notre rire est inhibé dès que nous replaçons cette création sur le plan de son utilité technique.

En revanche, lorsque nous sommes convaincus de ne pas être en présence d'un fait, et que cependant la fiction prétend valoir pour l'auditoire universel, puisque rien n'indique que les protagonistes en ont convenu autrement, nous rions très franchement :

Pierre et Paul partagent une chambre d'hôtel. Il fait nuit. Soudain Paul allume une lampe de poche et la braque vers le plafond :

— « Chiche que tu n'oses pas grimper sur ce rayon ! dit-il.

— Pas si bête, répond Pierre. Je sais bien que tu attends que je sois au milieu pour éteindre la lampe !<sup>2</sup> ».

Entrer dans la fiction et y choisir sa justification, répliquer comme si on acceptait une prémisse de fait, au lieu de la rejeter, c'est un ressort commun à beaucoup d'histoires comiques. Une grande part du *Don Quichotte* en est la magistrale application.

**130.** Le comique semble apte aussi à montrer qu'il y a un élément de fiction dans toute règle qui a été effectivement enfreinte et dont on maintient ferme pourtant non seulement la validité mais aussi les conséquences qui dérivent normalement de son observation.

Sur une ligne de chemin de fer, désorganisée par le brouillard, un voyageur se précipite vers un train à l'arrêt. Un employé l'arrête au moment où il va monter et lui dit : — Vous ne pouvez pas voyager dans ce train. C'est un train express qui ne s'arrête pas ici.

Le voyageur ne perd pas le nord, bouscule l'employé, monte dans le train et lui dit : — D'accord, ce train ne s'arrête pas ici et moi je ne suis pas monté à bord !

Le comique disparaîtrait si l'employé disait : « C'est un express qui n'est pas destiné à s'arrêter ici et ne peut y prendre de voyageurs ». L'infraction à la règle serait dès lors explicitée comme telle.

**131.** Les *présomptions* sont, elles aussi, à moins d'être démenties, considérées comme des faits [149]. Elles sont censées jouir, comme ces derniers, de l'accord universel. Toutefois l'adhésion aux présomptions n'est pas maximale ; on s'attend même à ce que cette adhésion soit renforcée par d'autres éléments. Il semble que le comique ait souvent pour

---

2. Pierre DANINOS, *Le tour du monde du rire*. Texte de Stéphane ROUSSEL, « Les Allemands » (pp. 99-108), p. 104.

fonction de mettre en évidence l'oubli de ce statut particulier et de sa précarité.

L'une des présomptions majeures est la présomption d'intérêt, d'après laquelle nous admettons notamment que tout énoncé qui nous est communiqué est censé nous intéresser. Cette présomption est parfois renforcée par le contexte, par des argumentations préalables qui rendent son démenti d'autant plus drôle.

Billy — Papa, donne-moi mon dimanche pour acheter des bonbons.

Le papa — Tout à l'heure, mon petit, tout à l'heure.

Billy — Donne-le-moi tout de suite et je te dirai ce que le laitier a dit à maman, tout à l'heure.

Le papa — Tiens voilà ton dimanche. Qu'est-ce qu'il a dit le laitier ?

Billy — Eh bien ! il a dit comme tous les jours : « Du lait entier comme d'habitude, Madame ? »

Le rôle des termes, la sexualité latente ne sont pas étrangers au comique. Mais le voici à l'état pur. Il s'agit d'une annonce dans le calendrier de Slonimski et Tuwim, « L'abeille travailleuse » :

Je puis donner leçons de français, arithmétique, latin ; méthode assurée. Mais je ne veux pas. Tél. 075<sup>3</sup>.

**132.** Une autre présomption, assez proche, concerne le caractère sensé de toute action humaine. Or voici :

Un homme entre dans une boulangerie et demande à acheter un cake en forme de S. Le boulanger répond qu'il faudra faire une forme spéciale et que cela coûtera. Le client n'y voit pas d'objection. Le boulanger promet le gâteau pour dans quelques jours. Le client revient mais n'est pas satisfait : il voulait un S majuscule. Le boulanger lui dit de revenir dans quelques jours. Cette fois, le client est satisfait : « Très bien ! c'est exactement ce que je voulais. » « J'en suis ravi. L'emportez-vous ou dois-je le faire porter ? » — « Oh ! ne vous en préoccupez pas. Je vais le manger ici<sup>4</sup>. »

Pendant tout le récit, nous présumons que la demande du client a une portée, laquelle sans doute n'intéresse que lui, est probablement futile, mais que tout homme raisonnable comprendrait cependant si elle lui était dévoilée. Si le client emportait le cake, rien ne démentirait cette présomption.

Le comique disparaîtrait aussi si le client expliquait son comportement (obéissance à un rite, à une superstition, changement dans les circonstances, voire dans l'humeur), ou encore si l'action était présentée comme étant celle d'un fou.

3. B. DZIEMIDOK, *o Komizmie*, p. 109.

4. Cité par MONRO, *Argument of laughter*, p. 74.

Le plaisant récit de Leacock « My financial career » est à rapprocher de l'anecdote précédente. L'auteur décrit longuement ses démarches pour l'ouverture d'un compte en banque, le dépôt immédiat d'argent à celui-ci et, sitôt ces opérations terminées, le retrait de la somme entière<sup>5</sup>.

La durée du récit rend plus sensible encore notre étonnement devant le démenti d'une présomption qui nous avait soutenus tout au long de notre effort d'attention.

**133.** La présomption générale que toute action humaine est sensée se double parfois de présomptions plus particulières.

La maîtresse de maison : — Du sucre ?  
 L'invité : — Un morceau.  
 La maîtresse de maison — Du lait ?  
 L'invité — Une goutte.  
 La maîtresse de maison — Du thé fort ?  
 L'invité — Je n'en prends pas.

Si le comique éclate, c'est que la maîtresse de maison a suivi deux présomptions de niveaux fort différents d'ailleurs : que tout le monde prend du thé et que toute action humaine est sensée, que notamment on ne s'occupe pas de l'accessoire si le principal fait défaut.

**134.** Parmi les actions humaines figurent les arguments, les formulations persuasives. Alors que nous ne nous demandons pas à tout coup pourquoi l'on effectue un raisonnement formel, nous présumons que toute métaphore a une portée persuasive, sans quoi on n'aurait pas pris la peine de l'inventer.

Plokker analyse un exemple très simple de ce qu'il nomme comparaisons insensées, « onzinnige vergelijkingen », mais qui sont en réalité des métaphores :

La vie est un pont suspendu, dit l'un.  
 Comment ? demande l'autre.  
 Qu'en sais-je ? répond le premier<sup>6</sup>.

Le comique ne vient pas de la hardiesse de la métaphore. Nous rions de ce que la présomption de sens est démentie, dans le chef de l'orateur, et dès lors la métaphore nous paraît perdre *tout sens*. Notons que le comique ne subsiste que pour autant que le contexte mette l'accent sur la présomption et sur son renversement. Un poète connaît-il toujours l'entière portée de ses trouvailles ? Ajoutons que, selon Plokker, le rire

5. S. LEACOCK, *Literary lapses* (1910) : « My financial career », repris dans *The Bodley head Leacock*, pp. 23-25.

6. In *De Lach in de Literatuur*, Den Haag, 1955 : J.H. PLOKKER, « Psychologische beschouwingen over de lach », p. 14.

Cfr. aussi S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 159.

survient au moment où un surplus d'énergie devient disponible, après la tension que constituait la recherche d'un sens. Cet exemple est l'un de ceux qui se prêteraient le mieux à pareille explication du rire. Elle ne contredit aucunement d'ailleurs nos remarques relatives aux présomptions.

Le rôle du contexte dans le comique de la présomption est nettement mis en évidence dans le cas ci-après, assez proche pour le surplus du précédent :

David Crockett raconte comment il a posé une série de devinettes dont il dû lui-même donner la solution et poursuit :

Seeing them so much pleased with this, says I « Why is a cow like a razor-grinder ? » No one could answer. « Well » says I, « I thought you could find that out, for I don't know myself ? »

Malice certainement, mais ce pourrait être naïveté. Toutefois le comique disparaîtrait si le héros consultait réellement son auditoire au sujet d'une devinette qui lui aurait été réellement posée et tenait à s'informer. Les devinettes du début, dont l'orateur connaissait la réponse, ont donc joué un rôle de précédent pour assurer la présomption de sens.

**135.** La présomption de sens n'est pas seulement source de comique en raison de son statut précaire, mais parce qu'elle incite à interpréter certaines modalités du discours en fonction de cette présomption.

Une jeune mère montrant à une amie son bébé nouveau-né, dit :

— Le médecin déclare que mon bébé me ressemble.

— C'est vrai, répond l'amie, mais je n'ai pas osé le dire <sup>7</sup>.

Réplique naïve ou méchante. Peu importe, car dans les deux cas elle est comique. Et cela parce que nous cherchons un sens à cette hésitation et pour peu que la situation s'y prête, la politesse devient muflerie : elle témoigne contre la beauté d'une femme, ou contre celle du bébé.

On imagine aisément un petit dialogue du même type où elle témoignerait contre la fidélité conjugale. A la limite tout énoncé du genre « Je n'osais pas dire que... » risquerait d'être comique ; non seulement lorsque la situation permet une interprétation désobligeante précise, mais aussi dès que l'on n'est pas à même de trouver à l'hésitation une justification satisfaisante. Il s'agirait éminemment de comique de la rhétorique, car c'est bien des pièges de cette dangereuse formule que l'on rit.

---

7. David CROCKETT, d'après Stephen LEACOCK, *The greatest pages of american humour*, « Crockett finds Philadelphia too fast » (pp. 78-80), p. 79.

Sur la personnalité de Crockett (1786-1836), cfr. Constance ROURKE, *Davy Crockett*, New York, Harcourt Brace, 1934.

8. Cité par Alfred STERN, *Philosophie du rire et des pleurs*, p. 125.

**136.** Les présomptions qui guident nos interprétations et nos raisonnements vont bien au delà de la simple affirmation que toute action humaine et donc que tout discours ont un sens. Elles influent sur le choix de ce sens. A preuve cette histoire comique, « L'homme qui a trouvé », de Charles Cros, qu'il faudrait citer en entier. En voici du moins des extraits [423] :

« Je demeure à Vaugirard. Il faut que je rentre. Je n'ai qu'un instant pour vous expliquer ma découverte... Ma femme sort tous les jours... Je reste seul et ma tête travaille... Ma femme a un cousin... il a un pantalon avec trois raies rouges... Où j'ai vraiment commencé à me douter de quelque chose, c'est au chemin de fer de ceinture. J'attendais ma femme qui devait rentrer avec son cousin... Observez, observez, c'est comme ça qu'on découvre... » Réflexions au sujet du zèbre du Jardin des plantes, de la batterie de canons rayés que le cousin commande, des éclairs qui rayent le ciel, etc. « Je pourrais accumuler les preuves de ma découverte. J'arrive chez moi en courant... Ma femme n'était pas sortie. Il y avait aussi mon cousin. Je crie en entrant : « J'ai tout découvert... ! » Ma femme s'est évanouie... J'ai versé une carafe d'eau sur la tête de ma femme... Je lui ai expliqué ma découverte : tout ce qui est rayé va vite. Croyez-vous qu'elle s'est mise à rire, mais à rire !... »<sup>9</sup> »

Le récit est évidemment monté de façon à nous faire croire que le narrateur va découvrir une infortune conjugale. L'auditeur se méprend ; et, dans le récit, la femme et le cousin se méprennent aussi. C'est que le problème auquel le héros se consacre est étranger à nos préoccupations. Tant l'auditoire interne que l'auditoire externe se basent sur certaines présomptions, qui correspondent au normal, mais, notons-le, au normal du récit plaisant plus qu'au normal de l'existence ; car les deux ne se confondent pas nécessairement.

**137.** On aura remarqué sans doute que dans la plupart des anecdotes comiques relatives aux présomptions, celles-ci ne sont pas explicitement mentionnées. C'est cette omission même qui doit nous faire sentir leur importance.

Il en va souvent de même pour les objets d'accord relatifs au préférable.

Les *valeurs* ne valent que pour des auditoires particuliers. Sans doute parlons-nous souvent de valeurs universelles, mais elles ne le sont qu'aussi longtemps que leur sens n'est pas complètement précisé.

Cependant les différences entre auditoires particuliers portent beaucoup plus encore sur la hiérarchisation des valeurs que sur les valeurs elles-mêmes. Aussi les *hiérarchies* sont-elles objets d'accord extrêmement importants.

---

9. Charles CROS, « L'homme qui a trouvé » d'après *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, rassemblés et présentés par Jacques STERNBERG, Jacques BERGIER, Alex GRALL, Anthologie Planète, Paris, 1964, pp. 304-306.

Normalement, la plupart des valeurs admises par un auditoire particulier lui paraissent acceptables par tous les hommes. Mais, même s'il en était ainsi, le désaccord sur les hiérarchies rendrait quasi illusoire l'accord sur les valeurs. Nous aurons des effets comiques chaque fois que la situation montrera que cet accord, si souvent présumé, n'existe pas.

Les meilleures conditions pour que cela se produise sont la confrontation de groupes divers et les transformations sociales.

Locke espérant inviter ses concitoyens à plus de tolérance, écrivait :

Aucun homme ne se plaint du mauvais gouvernement des affaires de son voisin. Aucun homme n'est irrité contre un autre pour une erreur commise en ensemençant son champ ou en mariant sa fille. Personne ne corrige un prodigue qui consomme son patrimoine dans les tavernes... Mais si quelqu'homme ne fréquente pas l'Eglise, s'il ne conforme pas là sa conduite exactement aux cérémonies habituelles, ou s'il n'amène pas ses enfants pour les faire initier aux mystères sacrés de telle ou telle congrégation, cela cause immédiatement un tumulte <sup>10</sup>.

Songeant au dirigisme économique, nous serions tentés de rire devant le danger de pareille argumentation dans certaines situations, que Locke ne pouvait prévoir. Aujourd'hui, on craindrait que l'assimilation du religieux et de l'économique ne conduise à une intervention de l'Etat dans les affaires de conscience.

**138.** Dès que l'on attire l'attention sur le caractère limité des accords relatifs à certaines valeurs, sur leur précarité, on rend l'argumentation la plus sérieuse légèrement comique : son auteur est intérieurement taxé de naïveté, dans la mesure où il semble avoir oublié le caractère rhétorique de son raisonnement. Nous pouvons même, comme dans le cas de Locke, avoir une sorte de comique à retardement, alors que l'attitude de l'auteur était à l'époque parfaitement normale et persuasive.

Ceci ne s'applique pas uniquement aux valeurs, mais également à ce qui est admis par l'auditoire universel, c'est-à-dire aux faits, car l'idée que nous nous formons de l'auditoire universel varie au cours du temps.

Cet effet comique peut subsister même si nous nous plaçons dans la perspective historique et si nous considérons ces changements comme normaux et inéluctables. Il ne dépend pas de nous de sentir ou non ces modifications des auditoires dans le temps sous leur aspect comique, pas plus que nous ne pouvons rester insensibles au comique de certaines argumentations recueillies par les ethnographes.

**139.** *Les lieux du préférable* sont des prémisses caractérisées par leur très grande généralité et auxquelles peuvent se rattacher les accords sur les valeurs et les hiérarchies.

---

10. John LOCKE, *The second treatise of civil government and A letter concerning toleration*, edited by W. GOUGH, Oxford, Blackwell, 1948, p. 136. Cité dans le *Traité de l'argumentation*, pp. 296-297 à propos de la règle de justice.

Les lieux de l'ordre affirment la supériorité de l'antérieur sur le postérieur, l'antérieur étant tantôt la cause, les principes, tantôt la fin ou le but.

Les lieux de la quantité donneront privilège au nombre, au durable, au normal. On y opposera les lieux de la qualité, qui donneront privilège à l'unique.

Ce dernier occupe une place importante dans nos jugements<sup>11</sup>. Il suffit parfois de le souligner pour obtenir un effet comique. Ainsi, aucune dépréciation plus habile que ces lignes de Shakespeare :

Le roi : « Thanks, Rosencrantz and gentle Guildenstern. »

La reine : « Thanks, Guildenstern and gentle Rosencrantz<sup>12</sup>. »

Ce passage a frappé les observateurs. Son humour cruel et comique résulte de ce que l'inversion indique admirablement l'interchangeabilité des protagonistes ; ils perdent l'unicité, fondement nécessaire de leur valeur.

**140.** Peut-être faut-il rattacher à ce comique du lieu de l'unique la force et le rôle des parodies, dont la puissance comique demeure toujours un peu mystérieuse [219].

Jean Paul — poursuivant un tout autre propos — a dit très justement : un trait qui en soi n'a rien de risible devient comique lorsqu'il est imité sur un autre visage. Et pourtant voir ensemble deux frères exactement semblables évoque plutôt l'effroi que le rire<sup>13</sup> [422].

Jean Paul cherche l'explication en ce que l'imitation, à la différence des phénomènes naturels, fait intervenir notre subjectivité ; or sa théorie du comique est basée sur l'indispensable substitution des mobiles. Mais Jean Paul annonce Bergson lorsque, à propos de l'humour, il note que la représentation concrète d'une foule évoque « den lächerlichen Schein der Maschinenhaftigkeit »<sup>14</sup>. Les catalogues de célébrités, ajoute-t-il, avec finesse, agissent de même.

Imitation, représentation d'une foule, dans tous ces cas le lieu de l'unique n'est-il pas mis en échec ?

Mais si l'imitation, à l'encontre des redoublements naturels, est plus aisément source de rire, n'est-ce point parce qu'il y a un appel à la connivence ?

La bonne parodie n'est pas simple imitation. Elle accuse, on le devine, certains traits du modèle. Leacock cite en exemple de bonne parodie le Lothaw de l'humoriste américain Bret Harte qui serait comique

11. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 112-131.

12. SHAKESPEARE, *Hamlet*, Acte II, scène II.

13. JEAN PAUL, *Vorschule der Aesthetik*, I, VI. Programm, § 28, p. 100.

14. *Ibidem*, I, VII. Programm, § 35, p. 130.

même si l'on n'en connaissait pas l'original<sup>15</sup>. Il est permis de se demander en l'occurrence si Leacock, quoi qu'il en dise, ne connaissait pas peu ou prou le Lothair de Disraeli<sup>16</sup>. Car, et nous recommandons l'expérience, ce n'est qu'après lecture de ce roman bien oublié — lequel, selon son auteur, avait eu plus de lecteurs en quelques mois que tous les romans anglais et américains au cours d'un demi-siècle — que les pages de Bret Harte nous procurent un amusement franc et de qualité.

Mais il est certain que nous pouvons rire de la simple impression de parodie, par analogie avec des situations familières, celles où l'original nous est connu. La parodie, devenue genre littéraire, n'a plus besoin de caution. Il suffit qu'elle détruise l'unicité de quelque chose et nous fasse souvenir de la valeur attribuée généralement à cette unicité.

**141.** Dans une société donnée, les valeurs, les hiérarchies, sont généralement exprimées par des *maximes* qui en assurent la transmission et sont les lieux communs au sens courant du terme.

Une forme de comique, allusif, consiste à transposer ces maximes dans un contexte inattendu, ou même irrelevant.

Nous verrons plus tard l'emploi que fait Bernard Shaw à l'égard des spiritites, de la maxime : « Dans une discussion, c'est toujours le plus intelligent qui cède le premier. » [317]

Pareille maxime est une norme, un conseil. Mais coulé en forme de jugement de fait, de vérité.

**142.** Une autre modalité comique est l'emploi normal de la maxime mais conduisant à des conséquences manifestement déraisonnables. Don Quichotte apparaît comme « un cuerdo loco y un loco que tira á cuerdo<sup>17</sup>. » Il est sain d'esprit dans ce qu'il dit, qui est « concertado, elegante y bien dicho<sup>18</sup> ». Comment alors est-il fou dans ses actes ? C'est qu'il vide subrepticement certaines de ses maximes de leur substance utile ; il justifie son combat contre les lions en disant :

---

15. Bret HARTE (1836-1902), *Collected Works*, London, Chatto and Windus, 1913, vol. V *Condensed novels*, « Lothaw or the adventures of a young gentleman in search of a religion by M<sup>r</sup> Benjamins », pp. 441-451.

Reproduit dans S. LEACOCK, *The greatest pages of american humour*, pp. 109-122.

16. Benjamin DISRAELI, *Lothair*, London, Longmans, Green and Co., 1920. Il est malaisé de dire dans quelle mesure le roman de Disraeli était lui-même déjà ironique. A propos de son succès, cfr. la préface de Disraeli à ses *Collected Works* (octobre 1970, peu après la publication de *Lothair*), reprise dans *Lothair*, p. VIII.

17. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo don Quijote de la Mancha*, vol. 5, II, ch. XVII, pp. 317-18, « Un sage fou et un fou qui tient du sage ». Cfr. aussi ch. XVIII, p. 327.

18. *Ibidem*, II, ch. XVII, p. 318, « cohérent, élégant et bien exprimé ».

... derechamente me tocaba, puesto que conocí ser temeridad exorbitante. porque bien sé lo que es valentía, que es una virtud que está puesta entre dos extremos viciosos, como son la corbardía y la temeridad ; pero menos mal será que el que es valiente toque y suba al punto de temerario que no que baje y toque en el punte de cobarde... 19.

La vaillance est, dit-il, placée entre deux vices, témérité et couardise, mieux vaut pencher vers la première. C'est maxime courante. Mais à force de faire pencher vers la témérité, Don Quichotte supprime l'utilité de la règle, oubliant que celle-ci ne vaut que par le rejet des extrêmes et dans la mesure.

**143.** Autre forme encore : les restrictions inattendues dans l'emploi de la maxime. Ici, c'est Sancho qui parle, avec sagesse :

Sancho nació, y Sancho pienso morir ; pero si, con todo esto, de buenas á buenas, sin mucha solicitud y sin mucho riesgo, me deparase el cielo alguna ínsula, ó otra cosa semejante, no soy tan necio, que la desechase... 20.

Nous partons d'une idée sage, générale, d'une déclaration conventionnelle de modération : Sancho saura se contenter de son sort. Mais la restriction concrète suit aussitôt et l'objet que le ciel pourrait bien lui concéder, cette île à gouverner, si insolite et si obstinément convoitée, contraste comiquement avec la sage maxime.

**144.** Enfin, autre forme : l'opposition, feinte ou naïve [46], aux idées reçues.

Montherlant avait donné lecture de ces lignes écrites dans un de ses carnets au moment où il se mettait à un long roman :

« Je hais et je renie d'avance ces mois de travail, cette mort dans la vie qu'est l'étude et la création littéraire, et cette œuvre de longue haleine que j'entreprends. J'ai honte de moi quand je travaille 21. »

Le public, nous apprend-il, se mit à rire. Montherlant parlait du manque à vivre. Le public a probablement entendu avant tout la dernière phrase, qui semble incompatible avec nos maximes usuelles. Il n'est pas certain,

---

19. *Ibidem*, p. 320... « cela m'incombait, bien que ce fût témérité exorbitante ; car je sais fort bien ce qu'est la vaillance, vertu qui se situe entre deux extrêmes vicieux, la couardise et la témérité ; mais c'est moindre mal pour celui qui est courageux de s'élever au point d'atteindre la témérité que de s'abaisser jusqu'à la couardise. »

20. *Ibidem*, II, ch. IV, p. 95, « Sancho je naquis, et Sancho je pense mourir. Toutefois, si malgré tout, le Ciel, à l'amiable, sans beaucoup de sollicitation et sans beaucoup de risque, me donnait quelque île ou autre chose semblable, je ne suis pas si sot que de la refuser... »

21. Henry de MONTHERLANT, *Brocéliande*, trois actes, suivis d'une conférence de 1937 « L'Art et la Vie », Paris, Gallimard, 1956, N.R.F., p. 170 et note 2 p. 185.

cependant, que les rieurs n'aient pas compris la portée des paroles. On néglige dans ce cas volontairement ce qui tendrait à faire disparaître l'incompatibilité. Car, notons-le, l'opposition déclarée, justifiée, aux idées reçues, n'a rien de comique. Elle y échappe par son explicitation, par sa portée argumentative, par son absence de naïveté, par le sacrifice d'une des branches de l'incompatibilité [238].

### *L'omission volontaire*

145. Le rôle éminent des objets d'accord est susceptible d'être souligné par certaines techniques comiques. Ce sera souvent le résultat de l'*omission volontaire*, de l'*ellipse*, laquelle permet de mettre ces accords en évidence.

Il s'agit notamment de l'omission délibérée de certains chaînons dans un récit <sup>22</sup>.

M. X au volant de sa Grand Sport rencontra hier, devant notre historique Hôtel de Ville, M. Y, qui essayait une superbe Bugatti. Les obsèques auront lieu cet après-midi.

Si le récit est drôle, c'est parce qu'il souligne un accord certain des auditeurs au sujet de ce qui s'est passé ; on confère même au chaînon manquant un caractère de quasi-nécessité.

Cet accord concerne souvent un trait de caractère, entraînant un certain comportement. Nous retrouvons ici le rôle des types stéréotypés [8, 16].

Un jour, dans une rue d'Edimbourg, un Ecossais laissa tomber un penny. La bagarre causa deux morts <sup>23</sup>.

ou encore :

Un taxi capote sur la route de Glasgow : quinze morts.

Selon Sablier, cette histoire ne saurait faire rire des Egyptiens, qui ne goûtent pas l'ellipse <sup>24</sup>. Mais la mise en évidence de certains accords par l'ellipse ne peut jamais faire rire que si ces accords-là sont régulièrement mis en vedette devant un auditoire donné. Il ne suffit pas de comprendre. Il faut rire de ce que l'on est tous ensemble à même de comprendre.

Ainsi des anecdotes juives qui naissent généralement parmi les juifs

Deux juifs devant l'établissement de bains ; l'un d'eux soupire :  
« Voilà déjà un an de passé <sup>25</sup>. »

22. Cfr. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, pp. 204 et ss.

23. P. DANINOS, *Le tour du monde du rire*, Texte d'André MAUROIS, « Les Anglais », (pp. 19-48), p. 28.

24. *Ibidem*, Texte d'Edouard SABLIER, « Egyptiens et Iraniens » (pp. 169-178), p. 173.

25. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 88.

Souvent le rire suppose une connaissance précise de la psychologie d'une personne déterminée, ou du moins des traits de caractère que lui attribuent les auditeurs :

Si X. l'entend, il recevra encore une gifle <sup>26</sup>.

(c'est-à-dire écrira alors contre son adversaire un article si virulent que ce dernier le giflera).

Le cercle de personnes capables de comprendre ce mot d'esprit est relativement restreint, mais on n'en rit sans doute que mieux.

Et cela fait croire que l'omission volontaire est comique précisément parce que l'auditeur estime qu'un auditoire plus étendu pourrait prendre ces énoncés pour des non-sens.

Même les exemples obvies, comme celui relatif aux accidents d'auto, concernent des faits, sans doute, mais qui ne sont connus que d'auditeurs historiquement situés. Il en va de même de cette histoire juive datée de juin 1967.

Nasser à Kossyguine : « Il faudra m'envoyer au plus vite 500 avions et 1.000 tanks. »

Kossyguine : « De quoi les Israéliens ont-ils encore besoin ? »

Le comique souligne donc l'importance des accords, mais surtout leur limitation dans l'espace, leur précarité, et la conscience de cette limitation et de cette précarité.

**146.** Il est d'autres ellipses cependant dont le ressort comique paraît plus complexe et d'ailleurs assez différent.

Gemellus veut épouser Maronilla ; il se montre passionné, il presse, il conjure, il fait des présents. Cette femme est donc une éclatante beauté ? Au contraire, il n'est rien de plus hideux. Que trouve-t-il donc en elle d'attrayant et de séduisant ? Elle tousse <sup>27</sup>.

Si l'on rit, c'est moins de l'accord sous-jacent que de l'ingéniosité à répondre correctement à une question en choisissant un chaînon inattendu de la chaîne causale.

Ce que l'on choisit de dire importe plus, ici, que ce qui est omis.

**147.** Une autre source de comique relatif aux accords est la mise en évidence des *méprises* au sujet de ceux-ci.

Nous avons déjà parlé de pareilles méprises à propos du rapport entre orateur et auditoire [116], à propos des présomptions [131 ss], des valeurs [137]. Nous les retrouverons à propos de la pétition de

26. *Ibidem*, p. 87.

27. MARTIAL, *Epigrammes*, trad. V. VERGER, N. A. DUBOIS, J. MANGEAERT, Paris, Panckoucke 1834, Textes latin et français juxtaposés, L.I, XI, pp. 54-55.

principe [169 ss] et comme élément important du comique de l'interprétation [180 ss]. Mais nous aurons surtout à nous y référer à propos du comique de la justification [565 ss].

*Les accords propres à certains auditoires régis par des conventions*

**148.** Les méprises sont certainement moins fréquentes lorsqu'il s'agit des accords propres à certains auditoires régis par des conventions ; mais ceux-ci donnent lieu à un comique d'une autre espèce.

Ces auditoires sont généralement ceux formés par les tenants d'une discipline particulière, par exemple, juridique ou théologique. Ils emploient d'habitude un langage technique, parfois formalisé ou semi-formalisé, en tout cas moins équivoque que le langage de la société globale ; leurs objets d'accord sont tantôt plus limités, tantôt plus vastes que ceux du sens commun.

Le comique met parfois l'accent sur ces différences mêmes. Celles-ci sont d'autant plus remarquables que les membres d'un auditoire technique sont également membres d'auditoires plus étendus, plus indifférenciés. Le langage des mathématiciens lui-même se commente en langage commun ; le juge n'est pas seulement un juriste, c'est aussi un membre de sa communauté.

C'est cette interaction constante entre auditoires qui favorise le comique.

**149.** On sait que certains de ces auditoires spécialisés admettent comme faits ce qui pour l'auditoire commun n'en serait pas. C'est le cas pour la fiction en droit [129] ; c'est le cas aussi pour maintes affirmations du théologien. Or, pour qui ne fait pas partie de ces auditoires, ces changements de statuts sont souvent comiques<sup>28</sup>.

On pourrait opposer à la fiction l'interdiction faite au juge de se servir de certains faits dont il a connaissance mais qui sont exclus comme moyens de preuve. Feindre de voir et feindre de ne pas voir sont démarches opposées mais de même nature. Pourtant le comique semble s'attacher moins souvent à cette dernière. Est-ce parce que l'entorse au consensus général est moindre ? On rejette un élément dans les ténèbres, on ne modifie pas pour autant son statut.

Cependant la distinction entre reconnaissance « de facto » et reconnaissance « de jure », — la première entraînant toutefois certaines conséquences juridiques, sans quoi elle n'aurait aucun sens — a un relent

---

28. Cfr. Arthur Owen BARFIELD, « Poetic diction and legal fiction », in Max BLACK, *The importance of language*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall, 1962, pp. 51-71. (Repris à *Essays presented to Charles Williams*, London, Oxford University Press, 1947.)

comique pour l'auditeur étranger aux subtilités du droit international. L'on rit de ce qu'il faille reconnaître ce qui, étant « de fait », est, par là seul, quelque chose que chacun doit admettre. Les termes mêmes de la distinction semblent indiquer que l'on s'est placé à la limite du juridique et du journalier. Or la possibilité de ne pas tenir compte de certains faits, privilège et obligation de certains auditoires, devient comique pour qui s'en tient au sens commun.

Les présomptions légales font, elles aussi, sourire dès que l'on songe à leur discordance possible avec les faits : ainsi des présomptions légales quant à la paternité légitime. La présomption légale ne fait d'ordinaire que reproduire une présomption commune, basée sur le normal, mais elle la fixe, elle renforce son statut, pour des raisons compréhensibles de sécurité juridique. Cependant l'auditoire non juridique, bien qu'il tienne à cette sécurité, qui le concerne, rit de ces techniques ; il rit non de leur ridicule mais de leur paradoxale efficacité.

**150.** Ce qui caractérise le comique des accords dont nous venons de parler, c'est qu'il concerne des règles, règles de conduite du raisonnement, règles d'établissement de faits. Le comique des médecins de Molière serait quant à lui un comique professionnel comme peut l'être d'ailleurs aussi celui des juges. Ce n'est pas celui des auditoires liés par des conventions, si ce n'est par imitation. Les médecins de Molière traitent leur art comme le magistrat son code. C'est parce qu'ils ne le devraient pas, qu'ils sont comiques. Par contre le théologien est lié, comme le juriste, admet et nie, comme le juriste, ce que n'admettent ni ne nient le commun des hommes ; il paraîtra comique en discutant à partir de ces accords, bien que la sécurité religieuse qu'il tend par là à promouvoir concerne souvent un auditoire très étendu.

**151.** Les accords des savants ne sont pas moins spécialisés. Bien que, en grande partie, non explicités, ils doivent être respectés par tous ceux qui pratiquent une discipline scientifique. Ils constituent l'essentiel de l'initiation à celle-ci<sup>29</sup>. Mais les résultats de la science ont pour caractère de jouir du statut de fait ou de vérité aussi longtemps qu'ils ne sont pas contestés. L'auditoire universel tel que nous le concevons est en effet censé admettre l'acquis des sciences. Aussi les accords des savants échappent-ils largement au comique des conventions particulières sur les faits. Le rire atteint parfois les accords des savants, mais fugitivement [35].

**152.** Les accords des auditoires tant juridiques que scientifiques, sont sujets à des changements, cela va sans dire, Mais ils sont relativement

---

29. Cfr. John M. ZIMAN, *Public Knowledge, An essay concerning the social dimension of science*, Cambridge, University Press, 1968.

stables. Ils ne peuvent être récusés sans formalités, et sans une procédure parfois longue. Dans le cas du savant, la récusation est libre, mais appartient seulement aux membres de l'auditoire spécialisé. Tout cela explique pourquoi on considère si souvent que les raisonnements de ces auditoires sont des démonstrations, et non des argumentations. Et expliquerait aussi par là même, que le comique atteigne ces auditoires spécialisés presque uniquement lorsqu'ils sont en opposition, en simple contact, ou en symbiose avec des auditoires plus généraux.

#### LES ACCORDS PROPRES A CHAQUE DISCUSSION

**153.** Nous avons envisagé jusqu'à présent les objets d'accord ; et les accords particuliers à certains types d'auditoires. Mais il y a, pour chaque discours, chaque discussion, une dynamique des accords ; ceux-ci sont déterminés par ce qui précède ce discours et résultent aussi de son déroulement même.

#### *L'inertie*

**154.** Cette dynamique obéit à un grand principe : l'inertie.

Ce qui a été admis, ce qui a été décidé, est présumé devoir se maintenir ou se répéter, sauf si des raisons, empiriques ou autres, justifient un changement.

L'inertie peut être considérée comme un phénomène de la nature, comme un phénomène psychologique, comme une norme. Peu importe ici. Car l'un de ces plans peut servir à étayer les autres. Elle est un fait, en ce sens que l'esprit humain tend à la répétition ; elle est un droit en ce sens que l'on admet que, dans une argumentation, il ne faut justifier que ce qui modifie les règles et accords existants ; elle est fondement de la règle de justice qui veut que l'on applique un même traitement à des êtres ou des situations essentiellement semblables ; d'où l'importance du précédent<sup>30</sup>.

Sous ces divers aspects, elle peut donner lieu au comique.

**155.** Le comique de l'inertie semble souvent anodin, comme dans le simple entraînement psychique. Les refrains toutefois font parfois servir l'inertie à une méditation humoristique. Robert Garapon note très finement : « Dans le sentiment d'un malheur entre toujours la double impression d'un enchaînement de causes et d'effets et d'un aboutissement

---

30. Cfr. Ch. PERELMAN, *Justice et Raison*, « La règle de justice », pp. 224 et ss.

funeste pour l'individu de cette suite d'effets et de causes ; dès que l'on peut dissiper cette impression, et réduire — au moins en paroles — le cheminement complexe qui aboutit au malheur à un simple mécanisme de répétition, dès que l'on peut dissiper les retentissements individuels dans la fantaisie d'un refrain, on devient capable de s'amuser et de rire de sa peine<sup>31</sup> ». Ainsi du refrain :

La saison a esté diverse...

où les acteurs groupés autour de Mère Sotte déplorent les rigueurs de l'année<sup>32</sup>.

Songeons par ailleurs à la chanson de P. Misraki :

Tout va très bien, Madame la Marquise, tout va très bien.

Le refrain s'oppose ici à un compte rendu de plus en plus affligeant et le comique est plus complexe mais aussi plus grossier [350].

**156.** Parfois l'inertie psychique se manifeste par une énumération. Robert Garapon cite certains passages comiques du *Dit de l'Herberie* de Rutebeuf. Il s'agit de la réunion, à la queue leu leu de noms de pierres précieuses dont aucun n'est drôle en soi<sup>33</sup>. Dans *l'Herberie en prose*, loin d'affaiblir les énumérations, l'adaptateur de Rutebeuf les développe au contraire, sûr de provoquer l'hilarité de son auditoire. Il fait dire à son charlatan qu'il a juré de ne prendre en quelque terre où il viendrait,

... c'un denier de la monoie de la terre : a Londres en Angleterre, un esterlin ; a Paris, un parisi ; au Mans, un mansois ; a Roan en Normandie, un tornois ; a Bordeaux, un bordelais ; a Laon un leonois ; a Nivele, un nivelois ; a Colloigne, un collongnois ; a Dijon, un dijonnnois ; a Soissons, un soissonnois ; a Crespi, un crespinois ; en Flandres, un artisien ; a Cambrai, un cambrisien ; a Douai, un doisien ; a Provins, un provenisien ; en Venice, un venicien<sup>34</sup>.

C'est avant tout un jeu verbal. Mais c'est aussi comique de l'entraînement psychique. Sans doute certaines formations de noms étaient-elles

---

31. R. GARAPON, *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français*, p. 71.

32. Cfr. Eugénie DROZ, *Le recueil Trepperel, I, Les Sotties*, Paris, Droz, 1935, (Bibliothèque de la société des historiens du théâtre, VIII), n° XII, *Sottie des sots qui remettent en point Bon Temps* (fin XV<sup>e</sup> s.) (pp. 255-284). Les vers 155-172 y forment 3 strophes dialoguées de 6 vers se terminant chaque fois par ce refrain.

33. RUTEBEUF, *Le dit de l'Herberie*. Pour le texte cfr. Edmond FARAL, *Mimes français du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1910, p. 62. Cfr. aussi GARAPON, pp. 25-26.

34. *L'Herberie en prose*, cfr. FARAL, *Mimes français*, p. 72. Cfr. aussi GARAPON, p. 26.

Sur le caractère d'imitation bouffonne de ces pièces, FARAL, p. 56.

amusantes parce que neuves pour l'auditeur ; mais l'orateur semble entraîné par le mécanisme des dérivations où sa science peut sembler-t-il puiser indéfiniment et c'est probablement ce qui provoquait la joie du public.

**157.** L'entraînement donne parfois lieu à des réponses qui dénaturent la pensée. Chacun connaît nombre d'histoires comiques où une succession de « oui » ou une succession de « non », se terminent par un « oui » ou un « non » distrait et malencontreux. Il suffit qu'une des questions, la dernière, soit astucieusement formulée en vue précisément de provoquer cet effet comique de l'inertie.

**158.** Toutefois cet entraînement peut aussi être mimé. Dans la *Farce de Maître Pierre Pathelin*, le berger répond « Bee » à toutes les questions.

Est-il déficient ou habile ? Nous savons que son attitude lui fut dictée par maître Pathelin. Le comique provient de ce que cette réponse unique qui pouvait être justifiée par l'inertie a une fonction utile dans le déroulement du débat. Elle en acquerra d'autant plus que le berger s'en servira à l'égard de Pathelin lui-même et laissera celui-ci désarçonné <sup>35</sup>.

Les répétitions célèbres de Molière, telles « tarte à la crème » <sup>36</sup>, « le pauvre homme » <sup>37</sup>, ont elles aussi un aspect ambigu d'inertie spontanée, mécanique et de révélation d'un caractère. Leur puissance comique tient à cette ambiguïté même [550].

**159.** Mais ce comique relativement superficiel de l'entraînement verbal, superficiel en ce sens qu'il ne prend pas l'inertie comme thème, explicitement, fait place à notre époque à un véritable comique de la rhétorique ayant l'inertie pour objet. Nous avons déjà signalé combien notre époque paraissait sensible au comique de la rhétorique. Le théâtre mi-plaisant mi-sérieux y trouve une sorte de renouveau. Dans *A slight accident*, de James Saunders <sup>38</sup>, un des personnages principaux tire son comique d'une référence continue à l'habitude, de l'assurance répétée

35. *Maître Pierre Pathelin*, fac-similé de l'édition imprimée vers 1485. Préface de Emile PICOT, Paris, Cornély, 1907, Société des textes français modernes. Scène entre Pathelin, le drappier, le bergier et le juge et scène finale entre Pathelin et le bergier, pp. eii à fiiii.

Cfr. aussi Edouard FOURNIER, *La vraie farce de maître Pathelin*, mise en trois actes et en vers modernes, Paris, Librairie des bibliophiles, 2<sup>e</sup> éd., 1873, Acte III, sc. V à VII.

36. MOLIÈRE, *La Critique de l'École des femmes*, sc. VI (ou VII).

37. *Le Tartuffe*, Acte I, sc. IV (ou V).

38. James SAUNDERS, *A Slight accident*, pièce en un acte, dans *Neighbours and other plays*, Londres, Heinemann, 1968, pp. 123-148. Joué pour la première fois au Nottingham Playhouse, octobre 1961. Une adaptation française par Suzanne LOMBARD a été mise en scène au Théâtre de Poche à Bruxelles en janvier 1963.

qu'il faudrait une raison pour que des actes inédits soient pour la première fois accomplis. Pourtant la pièce se termine par un acte neuf : le personnage est tué par sa femme, sans motif, semble-t-il. Mais peut-être a-t-elle eu un modèle ? Une autre femme, l'héroïne de la pièce qui, — nous le savons — a tiré sur son mari ? Il ne s'agit nullement ici du problème de l'acte gratuit, mais des problèmes rhétoriques du précédent, de la justification du changement, du vraisemblable. Et aussi, dans cette même pièce, des problèmes de l'hypothèse, de la diversion [559]. Ces thèmes intervenaient certes autrefois. Mais ils n'étaient pas le centre unique et explicite d'une comédie, dont les personnages n'ont, d'autre part, ni sentiments ni histoire.

### *L'aveu*

**160.** Etant donné l'importance de l'inertie, on conçoit qu'il y ait intérêt pour l'orateur à s'assurer une adhésion explicite ou implicite de l'auditoire aux thèses dont lui-même compte se servir. En amenant l'auditoire, avant le discours, ou au cours du déroulement de celui-ci, à exprimer sa pensée, par des énoncés ou par des actes, l'orateur se donne un point d'appui, certes jamais définitif, mais que l'inertie garantit jusqu'à ce que l'auditoire ait une raison de changer.

C'est ce que nous appelons *l'aveu de l'auditoire*. Cet aveu, au sens large, est celui pratiqué dans le dialogue socratique.

L'aveu au sens courant du terme joue le même rôle<sup>39</sup>.

**161.** Mais le comique peut souligner que les critères de l'aveu sont souvent douteux.

.... Mais dites-moi, Panther, est-ce qu'il n'a pas déjà avoué ?

Il y a des aveux tacites ; le silence est un aveu.

— Mais, mon général, il ne se tait pas ; il crie comme un putois qu'il est innocent.

— Panther, les aveux d'un coupable résultent parfois de la véhémence de ses dénégations. Nier désespérément c'est avouer.

Pyrot a avoué ; il nous faut des témoins de ses aveux, la justice l'exige<sup>40</sup>.

Si l'on rit, c'est parce que chacun des critères a une certaine validité. Nous savons que le silence peut être un aveu et que la dénégation trop violente est suspecte.

---

39. Hugh BLAIR analyse la distinction entre « avow », « acknowledge » et « confess ». On notera que « avow » concerne la « faute » dont on se glorifie. Ce qui justifierait notre sens large de l'« aveu ». *Lectures on rhetoric and Belles Lettres*, Edinburgh, Bell and Bradfute, London, Lackington a. Allen, 1813, 3 vol. (1<sup>re</sup> éd. 1783 en 2 vol.) I, p. 236.

40. A. FRANCE, *L'île des Pingouins*, p. 245.

Encore une fois, nous voyons que des connaissances rhétoriques justes peuvent donner lieu à comique lorsque nous reconnaissons d'un même regard et leur valeur et les aléas de leur emploi. Lorsque l'orateur manque de jugement parce que entraîné par ses parti pris, ces aléas apparaissent clairement. D'où le rire, ou l'indignation.

**162.** L'aveu de l'interlocuteur est la base de l'esprit de repartie. On se sert de ce que l'orateur a dit, on prend appui sur un moyen d'argumentation dont il semble avoir admis la pertinence [284].

Ainsi de certaines plaisanteries, d'un comique assez grossier d'ailleurs, que nous transmet Cicéron :

« Tu démens tes ancêtres » disait à Laelius un homme issu d'une mauvaise famille.

« Et toi tu ne démens pas les tiens », lui répondit Laelius<sup>41</sup>.

Servius Galba, accusé par Scribonius Libo, tribun de la plèbe, ne portait sur la liste des juges que ses compagnons de table :

« Quand sortiras-tu enfin de ta salle à manger ? » lui dit Libo.

Et Galba de répondre :

« Lorsque tu sortiras toi-même de la chambre à coucher des autres<sup>42</sup>. »

Il y a usage de l'argument de l'adversaire, mais avec une légère distorsion, en l'appliquant dans un contexte auquel l'orateur n'avait pas pensé : d'où surprise, toujours favorable au comique.

**163.** Les accords que l'on tente d'obtenir soit explicitement, soit par le comportement de l'interlocuteur, concernent non seulement les prémisses mais, ce qui est tout aussi important, le point à juger, ou les preuves que l'on admettra comme concluantes, ou la façon de conduire la discussion. Ces accords peuvent se modifier au cours des débats.

Une remarque amusante de Tardieu :

Lorsque vous « supposez le problème résolu » pourquoi continuez-vous quand même la démonstration ? Ne feriez-vous pas mieux d'aller vous coucher ?<sup>43</sup>.

Le « problème » qui est résolu n'est probablement qu'un problème adventice, ou une première étape vers le problème réel, chaînon dans un raisonnement, ou bien encore base d'une argumentation par le ridicule [255].

Notre rire souligne précisément la multiplicité des rôles que cet énoncé peut jouer dans une argumentation concrète ; le seul qu'il ne joue certainement pas étant de clore le débat.

41. CICÉRON, *De Oratore*, Livre II, 286.

42. *Ibidem*, Livre II, 262.

43. J. TARDIEU, « La logique », in *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, Anthologie Planète, p. 340.

**164.** L'aveu, au sens large, est souvent un des fondements de ce que l'on appelle l'*argumentation ad hominem*.

Toute l'*argumentation ad hominem* est *ad hominem*. Mais nous appelons *argumentation ad hominem* au sens strict, celle où nous savons pertinemment que les prémisses ne seraient pas admises par l'auditoire universel (c'est le cas notamment lorsque l'orateur ne les admet pas lui-même) ; ou encore, celles où, grâce à l'aveu, l'adhésion de l'auditoire universel n'est pas indispensable et passe à l'arrière-plan.

**165.** Nous appelons *argumentation ad humanitatem* celle qui vise l'auditoire universel et ne se base que sur ce que celui-ci est censé admettre.

L'*argumentation ad humanitatem* est rarement comique. Ceci corroborerait notre hypothèse quant à l'absence de comique de la démonstration [49 ss]. Mais comme l'auditoire universel varie selon les époques et les individus, le comique s'introduira sans doute à l'occasion de ces changements. Toutefois l'auditoire universel primitif aura du même coup perdu son statut. Et ne serons-nous pas en présence alors de comique de l'*argumentation ad hominem* ?

**166.** Voici l'exemple que nous donnions de ce comique :

— On sera onze à déjeuner.

La bonne s'exclame :

— Oh, Madame, cela porte malheur !

Pressée, la maîtresse répond :

— Non, Marie, vous vous trompez ; c'est treize qui porte malheur <sup>44</sup>.

L'argument, qui fut accepté sans réplique, était comique aux yeux de la maîtresse et des autres auditeurs.

Cette anecdote vécue se retrouve exactement, avec une saveur comique plus accentuée, dans un passage de *Tristram Shandy* :

Les docteurs catholiques avaient entrepris de démontrer *a priori* que l'influence fatale des planètes, le 22 octobre 1483... destinait à la damnation l'homme [Martin Luther] et par suite les doctrines. L'aspect de son horoscope... prouvait en outre que Martin Luther se souciait fort peu de toute l'affaire ; et de la position de Mars dans l'horoscope on déduisait avec évidence qu'il devait mourir une volée de jurons aux lèvres, dont le vent blasphématoire devait pousser à pleines voiles son âme chargée de péchés dans le lac ardent de l'enfer.

A tout ceci les docteurs luthériens opposaient la petite objection que l'âme ainsi fuyant sous la tempête devait être celle d'un autre homme, né le 22 octobre 83 puisque, si l'on en croyait les registres d'Eisleben dans le comté de Mansfelt, Luther avait vu le jour, non en 1483 mais en 84, non le 22 octobre mais le 10 novembre, le soir même de la Saint Martin, d'où son nom <sup>45</sup>.

44. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 148-149.

45. L. STERNE, *Vie et opinions de Tristram Shandy*, Livre IV, pp. 221-222.

Peut-être les docteurs catholiques, mais les luthériens aussi, croyaient-ils argumenter *ad humanitatem*? Et peut-être est-ce pour cela que leur argument *ad hominem* est doublement comique? Tandis que, dans la riposte de la maîtresse de maison, aucun doute n'était possible quant à la destination *ad hominem*.

**167.** A la lumière du comique nous pouvons peut-être nous demander si la thèse de H.W. Johnstone, selon laquelle toute argumentation philosophique serait une argumentation *ad hominem* et se réfuterait exclusivement sur ce plan, reçoit ou non confirmation<sup>46</sup>. Nous constatons que l'argument philosophique est rarement comique. Ne serait-ce pas que, ainsi que nous le croyons, la thèse de Johnstone était peu conforme à la réalité et que la visée de l'auditoire universel est constante chez le philosophe, même dans sa discussion avec d'autres philosophes?

L'absence de rire peut évidemment avoir d'autres causes, notamment l'attention, l'hésitation [34, 35]. Car nous nous attendons à ce qu'une argumentation *ad hominem* contre un philosophe ne reste pas sans réplique. Néanmoins nous croyons plus profonde la raison de ce sérieux. En effet, le rire ne viendrait-il pas si la vision de l'auditoire universel d'un philosophe nous paraissait dépassée au point de ne plus nous être accessible?

**168.** Autant l'argumentation *ad hominem* présente d'intérêt au point de vue du comique de la rhétorique, autant l'argumentation *ad personam*, c'est-à-dire qui s'en prend à la personne de l'adversaire, en vue généralement de la disqualifier, nous en semble dépourvue. Il s'agit de comique, sans doute, mais de comique *dans* la rhétorique. Tout au plus le retrouverons-nous à propos de la liaison acte-personne.

**169.** En revanche, la *pétition de principe* est une faute de rhétorique, qui consiste à prendre appui sur une thèse que l'auditoire n'admet pas encore, puisqu'elle n'est autre que la conclusion à laquelle on voudrait le faire adhérer. En logique il n'y a aucun sens à parler de pétition de

---

46. Henry W. JOHNSTONE, Jr., « Philosophy and Argumentum ad Hominem », *Journal of philosophy*, vol. XLIX, 1952, pp. 489-498; « The methods of philosophical polemic », *Methodos*, vol. V, 1953, pp. 131-140; « The nature of philosophical controversy », *Journal of philosophy*, vol. LI, 1954, pp. 294-300; « New outlooks on controversy », *Review of metaphysics*, vol. XII, 1958, pp. 57-67; *Philosophy and argument*, University Park, Pennsylvania, The Pennsylvania University Press, 1959; « Can philosophical arguments be valid », *Bucknell Review*, XI, 1963, pp. 89-98; « Argumentation and inconsistency », *Revue internationale de philosophie*, 58, 1961, fasc. 4, pp. 353-365; « Self-refutation and validity », *The Monist*, 1964, pp. 467-485.

Cfr. aussi un article récent « Truth, communication and rhetoric in philosophy », *Revue internationale de philosophie*, 90, 1969, fasc. 4, pp. 404-409, où H.W. Johnstone développe des vues nouvelles qui modifient explicitement ses positions.

principe. Car en logique il n'est pas question d'adhésion mais d'inférence impersonnelle et il va de soi qu'une proposition s'implique elle-même (principe d'identité) : elle peut donc à la fois se trouver comme prémisses et comme conclusions. Le lien de la pétition de principe avec la rhétorique nous incite à croire qu'elle donne souvent lieu à comique. Ce qui se vérifie.

Un exemple très simple sera cette histoire juive :

- Pourquoi ne portes-tu pas de chapeau alors que Dieu l'a prescrit ?
- Cela ne se trouve nulle part dans la Bible.
- Comment ! Mais Dieu envoie Abraham en terre promise.
- Et alors ?
- Comment aurait-il pu l'envoyer sans chapeau ?

Beaucoup plus élaboré ce morceau plaisant de Robert Benchley dont nous donnons ci-après un abrégé, quitte à en diminuer beaucoup la saveur :

Dans un livre récent, intitulé *La vie psychique des insectes*, le professeur Bouvier recommande de ne pas taxer ces petits êtres ailés d'intelligence lorsqu'ils se comportent d'une façon qui semble en dénoter... J'aimerais toutefois soumettre au professeur un cas probant de leur faculté de raisonner... Nous avons élevé et quasi domestiqué une guêpe... Un soir, mon fichier tombe et s'éparpille... Je me couche, fou de rage... et remarquant que la guêpe décrit des cercles au-dessus des fiches éparses.

Le lendemain, je trouvai Bouboule [la guêpe], encore endormie dans sa boîte, visiblement épuisée. Ce qui n'avait du reste rien d'étonnant : les fiches éparses gisaient sur le plancher, dans l'état exact où je les avais laissées la veille au soir. Le fidèle insecte les avait survolées en bourdonnant toute la nuit, se demandant s'il allait les ramasser et les remettre dans le fichier, ou au contraire me laisser le soin de les ramasser, car il risquait d'augmenter le désordre en les rangeant... Découragé, il rentra dans sa boîte et pleura jusqu'à ce qu'il s'endormît.

Si cet exemple n'infirme pas la déclaration du professeur Bouvier qui prétend que les insectes sont incapables de raisonner, je rends mon tablier<sup>47</sup>.

Nous rions, mais nous nous demandons aussi, à l'occasion de ce rire, à partir de quand une interprétation est une pétition de principe : toute explication est liée à la solution possible d'un problème, et pourrait donc être considérée comme une pétition de principe ; prémisses pour la solution, elle n'est jamais indépendante de celle-ci. Nous n'exprimons, en disant cela, rien d'autre que la dialectique bien connue entre fait et théorie. Dans l'histoire de la guêpe, le rire est franc, parce que, si l'interprétation n'est pas irrelevante en soi, elle n'a d'autre raison d'être et

---

47. Robert C. BENCHLEY, « Do insects think ? » Reproduit dans *The Benchley Roundup*, a selection by Nathaniel BENCHLEY of his favourites, pp. 44-45. En français dans *The Benchley roundup*, trad. par Paulette VIEILHOMME, Paris, Julliard, 1963, pp. 50-51. Nous retrouverons la guêpe [484].

d'autre justification que la thèse en discussion. Mais il est rare que nous soyons parfaitement éclairés au sujet de toutes les raisons qui entraînent nos adhésions. Aussi l'accusation de pétition de principe sera-t-elle l'objet de discussion. Il est souvent malaisé d'affirmer que prémisses et conclusion tirent leur justification exclusivement l'une de l'autre [533] :

L'exemple suivant montre le comique de cette ambiguïté.

Il [le père de Tristram Shandy] tenait que, par une étrange vertu magique, les bons ou les mauvais noms, comme il les appelait, influaient irrésistiblement sur notre caractère et notre conduite.

... ..

« Votre fils, votre cher fils, de la douce et franche nature duquel vous pouvez tout espérer — votre Billy, monsieur — l'eussiez-vous, pour tout l'or du monde, appelé Judas ? Eussiez-vous, mon cher monsieur, disait mon père en vous posant très gracieusement le doigt sur la poitrine, et en infléchissant sa voix selon le tendre et irrésistible piano qu'exige absolument *l'argumentum ad hominem* — eussiez-vous, monsieur, si un par-rain juif avait proposé un tel prénom pour votre enfant en vous offrant sa bourse par-dessus, consenti à le marquer d'une telle profanation ?

... ..

Ce qui rend votre sentiment plus noble encore, c'est son principe ; c'est l'amour paternel obéissant à la vérité de mon hypothèse même — à savoir que si votre enfant avait été prénommé Judas, l'idée de sordide trahison, inséparable d'un tel nom, l'eût accompagné comme son ombre tout au long de son existence, faisant enfin de lui un avare et un coquin, en dépit, monsieur, de votre exemple. »

Je n'ai jamais rencontré personne qui pût répondre à cet argument <sup>48</sup>.

Mr Shandy présente donc comme dérivant du principe même qu'il veut établir, un comportement de l'interlocuteur qui tire vraisemblablement sa justification d'un tout autre sentiment, à savoir peut-être la crainte du mauvais effet que produirait, sur l'entourage de l'enfant, le nom maudit. Si B. ne voit pas que son comportement a une autre raison, il acceptera l'argument et laissera A triompher ; si B au contraire voit que la conviction qu'on lui attribue n'est pas la sienne, il pourra accuser A de commettre une pétition de principe. Et notons que cette accusation est souvent à la disposition de B. Mais il oublie parfois de s'en servir. Le comique réside donc essentiellement dans cette dernière phrase : « Je n'ai jamais rencontré personne qui pût répondre à cet argument. » C'est un comique d'alerte. Il nous rappelle que le réseau argumentatif est toujours plus étendu que ce qui est allégué explicitement, et que la pétition de principe est toujours fonction d'une situation argumentative : il est souvent malaisé de dire si deux affirmations ou deux comportements tirent leur justification exclusivement l'un de l'autre. Notons que l'on peut fort bien rapprocher ceci des règles élaborées par Finch pour la « rational reconstruction of a system of hypotheses weakened by

48. L. STERNE, *Vie et opinions de Tristram Shandy*, L. I, ch. XIX, pp. 47-48.

adverse observations », qui montre qu'il faut tenir compte, en introduisant une nouvelle hypothèse auxiliaire,  $H'$ , de sa crédibilité *avant* l'événement qui avait invalidé  $H$ , et de la relevance de  $\sim H'$  <sup>49</sup>.

**170.** L'impression que l'on se trouve devant une pétition de principe variera non seulement en fonction des croyances et de leurs justifications possibles mais aussi selon que l'on fait ou non partie de ceux qui se sentent concernés par l'argumentation.

Prenons un exemple bien connu :

Et parce qu'on ne peut demander la grâce de prier sans l'avoir, il est visible que Dieu n'est obligé de donner la grâce de prier à personne, puisque personne ne peut persévérer à la demander s'il ne continue à l'avoir <sup>50</sup>.

Le croyant, le libertin, le lecteur agnostique réagiront à cet égard différemment. Mais chez tous, l'attention exigée, la nature du contexte, le caractère dramatique de celui-ci [34, 39, 40] inhiberont le rire. Celui-ci ne pourrait naître fugitivement que par contre-coup, au souvenir de certaines pétitions de principe avérées et volontairement comiques.

**171.** Tandis que la pétition de principe consiste à baser l'argumentation sur une prémisse que l'auditeur n'admet pas encore et qui sera la conclusion même du raisonnement, l'*argumentation superflue* semble négliger un accord déjà existant. Elle donne, elle aussi, lieu à effets comiques.

Dans certains prétendus dialogues les personnages ne font que s'épauler : comme le dit R. Garapon à propos d'un fort joli dialogue emprunté à la célèbre pièce de *Messieurs de Mallepaye et de Baillevent*, que d'aucuns ont attribuée à Villon, les répliques « évoquent l'idée d'un jeu de paume où les mots tiendraient lieu de balle » <sup>51</sup>. L'essentiel est dans la virtuosité dont les personnages font preuve en jouant avec les mots. C'est du comique verbal [68]. Mais Garapon ajoute avec une remarquable intuition : « Ce que nos deux personnages nous débitent tour à tour, en semblant sans cesse se couper la parole, un seul eût pu le dire tout aussi bien, et même mieux, pour le sens. Mais l'effet comique

49. Henry A. FINCH, « Bayesian rules for the rational reconstruction of a system of hypotheses weakened by adverse observations », *Logique et Analyse*, nouvelle série, 27, octobre 1964, pp. 145-151.

50. PASCAL, in *L'Œuvre*, texte établi et annoté par Jacques CHEVALIER, Paris, Gallimard, 1950, Bibliothèque de la Pléiade, *Ecrits sur la grâce*, troisième écrit, p. 763.

51. E. FOURNIER, *Le théâtre français avant la Renaissance (1450-1550)*, mystères, moralités et farces, Paris, Laplace, Sanchez et Cie, s.d. (1872), pp. 113 B, 114 B ; R. GARAPON, *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français*, p. 88.

eût-il été le même ? Il est permis d'en douter... c'est la perversion de la notion de dialogue qui est ici le grand ressort du comique<sup>52</sup>. »

Les personnages s'adressent plus au public qu'ils ne s'adressent l'un à l'autre. Il y a répétition comique plus qu'argumentation. Mais il faut se demander à ce propos jusqu'où peut s'étendre l'accord entre orateur et auditoire sans que le discours devienne comique. Le discours épidiictique supporte un très large accord sans pour autant être superflu, car il tend à renforcer une adhésion. Si cet aspect est perdu de vue, ne devient-il pas aisément comique ? Normalement, l'orateur veut agir sur son interlocuteur. Si celui-ci ne fait que renchérir, est persuadé d'avance n'aurons-nous pas un comique lié au renversement de la présomption que toute action humaine est sensée ? [131 ss].

**172.** C'est aussi au comique des présomptions que se rattache celui des *questions superflues*. Les Anciens ont donné volontiers des exemples :

Campatius sortait du théâtre. Titius Maximus lui demanda sottement s'il avait vu la pièce. Campatius rendit plus sot encore le doute de Titius en répondant : « Non, j'ai joué à la paume dans l'orchestre<sup>53</sup>. »

La réponse moqueuse suggère qu'il est des faits, des présomptions, au sujet desquels il est ridicule d'interroger. Le comique des questions superflues nous rappelle que dans une société donnée ces présomptions sont fort étendues. Il nous met en mémoire le réseau de vérités mais aussi de coutumes, de règles, d'habitudes de comportement qui régissent un groupe. Si le questionneur est ridicule, c'est parce qu'il n'a, pensons-nous, aucun motif pour mettre ces présomptions en doute. Le comique disparaîtrait si nous imaginions chez lui ne fût-ce qu'une mise en question intime à ce sujet. Et s'il parvenait à justifier sa demande, le ridicule se déplacerait peut-être entièrement.

**173.** La *mise en doute* joue, dans l'argumentation, un rôle dont l'importance est corrélative de celle des accords. Le rôle de cette mise en doute est l'un des points par lesquels l'argumentation se caractérise. En effet, en logique formelle on peut dire que l'influence des cheminements est éliminée à condition que ceux-ci soient correctement effectués. Le nombre de répétitions de ces cheminements n'importe pas ; d'autre part la conclusion ne réagit pas sur les prémisses. Ainsi, dans une logique bivalente avec négation, affirmer, nier, nier la négation aboutissent à laisser intacte la première affirmation. Même en logique modale, il n'y a pas d'interaction entre prémisses et conclusion. En argumentation il n'en va pas de même : la nature des conclusions peut réagir sur les pré-

52. *Ibidem*, p. 92.

53. QUINTILIEN, *De Institutione oratoria*, Livre VI. ch. III, 70, p. 354.

misses et les faire rejeter ; du moins mettre en doute. Or la simple mise en doute sérieuse d'une affirmation en affaiblit quelque peu la portée, même si le résultat final de l'examen rétablit un accord à son sujet.

Cela est vrai des faits, des présomptions et, à plus forte raison, des valeurs. Toute décision à prendre à la suite d'une délibération affaiblit la thèse mise en discussion, même si cette décision lui donne la victoire. Car on ne discute pas ce qui va de soi. Les valeurs qui triomphent ont été affaiblies par cette occasion même qui leur fut donnée de triompher ; c'est pourquoi elles doivent par ailleurs être constamment renforcées.

Le comique souligne le rôle de la mise en doute.

Un avocat plaidait : « L'homme que je défends a été, Messieurs, acquitté chaque fois qu'il a comparu devant un tribunal. Je relève : 1925, acquitté, 1930, acquitté...

Cette fois encore il ne pourra manquer d'en être ainsi. »

L'argument du précédent [154, 280 ss] devient ici comique parce qu'il évoque une mise en doute dangereuse et répétée de l'honnêteté du prévenu. Le comique de la rhétorique suppose donc la connaissance de ce rôle destructeur de la mise en question. On rit de qui l'oublie.

Mais inversement le rire se déclenche aussi lorsque cette règle rhétorique, valable, est évoquée hors de propos :

[La culpabilité du petit juif Pyrot est, pour tous ses juges, une certitude. Le général Panther cherche des preuves et les apporte au ministre de la guerre.]

Cependant Greatauk, son carreau sur l'œil, regardait ce formidable amas de papiers avec moins de satisfaction que d'inquiétude :

— C'est fort bien dit-il, c'est fort bien ! Mais je crains qu'on n'ôte à l'affaire Pyrot sa belle simplicité. Elle était limpide ; ainsi que le cristal de roche, son prix était dans sa transparence.

... ..

Des preuves ! Sans doute il est bon d'avoir des preuves, mais il est peut-être meilleur de n'en avoir pas...<sup>54</sup>.

Maxime juste, nous l'avons vu. Mais cruellement comique lorsqu'on sait, comme ici, qu'il aurait fallu douter. Sur ce point est hélas intervenue une autre maxime juste :

Que Pyrot eût volé les quatre-vingt mille bottes de foin, personne autant dire n'hésita un moment à le croire. On ne douta point, parce que l'ignorance où l'on était de cette affaire ne permettait pas le doute qui a besoin de motifs, car on ne doute pas sans raisons comme on croit sans raisons<sup>55</sup>.

Cette règle devant laquelle il faut bien s'incliner, sans quoi toute vie sociale, toute tradition, tous rapports humains deviendraient im-

54. A. FRANCE, *L'île des pingouins*, p. 268.

55. *Ibidem*, p. 244.

possibles, et qui peut sembler utile à la réflexion philosophique elle-même, est ici l'objet comique<sup>56</sup>. Le rire nous rappelle que la charge de la preuve est chose délicate à préciser et que toutes les croyances ne sont pas sur le même plan.

174. On verra que le comique de l'accord se confond souvent avec celui de la justification [565 ss], de l'ampleur de l'argumentation [539 ss], de la relevance [548 ss]. Il est comme le noyau de ceux-ci, sur lesquels nous aurons à revenir. Preuve nouvelle de ce que la rhétorique forme un ensemble, dont les composantes ne sont discernables que par une analyse plus ou moins arbitraire. Le comique non plus ne sépare point accords, arguments. Tout au plus met-il l'accent sur l'un ou sur l'autre élément. Il les isole mieux peut-être que l'argumentation sérieuse, mais nous sommes toujours en présence d'un processus dynamique et complexe.

---

56. Cfr. Ch. PERELMAN, dans *Justice et Raison*, « Evidence et preuve », (pp. 140-154), p. 149 ; « Opinions et vérité » (pp. 196-205), p. 203 ; « La règle de justice » (pp. 224-233), p. 232.

Dans *Droit, Morale et Philosophie*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1968, Bibliothèque de philosophie du droit, VIII, « Ce que le philosophe peut apprendre par l'étude du droit » (pp. 135-147), p. 142.



## IV

### LE CHOIX DES DONNEES ET LEUR ADAPTATION EN VUE DE L'ARGUMENTATION

#### LE CHOIX DES DONNÉES

**175.** Normalement, l'orateur choisit les données en fonction de son auditoire. Ce choix, si important et si efficace, passe le plus souvent inaperçu.

Toutefois lorsque *l'intérêt* que nous portons aux choses diffère trop sensiblement de celui que l'orateur manifeste à leur égard, notre attention est éveillée.

Il semble que ce soit le ressort comique de certains écrits, tel ce délicieux roman *Un cyclone à la Jamaïque*<sup>1</sup>. Des enfants, vivant et agissant au sein d'événements extraordinaires, commettent les actes les plus graves, voire les plus criminels, en choisissant de les décrire en marge de ce qui, de notre point de vue, serait considéré comme important. Nous sourions, avec une gêne attendrie. Est-ce parce que la psychologie enfantine, quelle qu'elle soit, nous émeut et nous amuse toujours ? N'est-ce pas surtout parce que nous y voyons à l'œuvre le choix ?

De même ici (où c'est l'étonnement de l'adulte qui nous surprend) :

Le petit Billy, qui se lave, se met à pousser des hurlements.

Sa maman se précipite — Qu'est-ce qui se passe, mon Dieu ?

Le petit Billy — J'ai du savon dans les yeux.

La maman — Comment se fait-il que tu aies toujours du savon dans les yeux et jamais ailleurs ?

Billy a ses raisons. Mais pourquoi rions-nous ? N'est-ce pas de ce que, par le comique, nous saisissons sur le vif que, dans ce qui se dit, il y a toujours part de choix, et que donc, il y a lieu de se demander pourquoi un orateur énonce tel fait et pas tel autre ?

**176.** L'orateur sélectionne les prémisses les plus aptes à persuader son auditoire, encore qu'il doive tenir compte de l'ensemble des choses admi-

---

1. Richard HUGUES, *Un cyclone à la Jamaïque* (A high wind in Jamaica), traduit par Jean TALVA, Paris, Plon, 1931, Feux Croisés.

ses par celui-ci. Cette sélection a pour but de donner à certains éléments la *présence*.

Le rôle de la présence est capital et se situe à des niveaux divers [210 ss]. Maître Pathelin, qui veut nier un achat de drap fait le matin, se met au lit pour recevoir son vendeur<sup>2</sup>. Son but est de donner présence à sa prétendue maladie, d'imposer l'incompatibilité entre celle-ci et une démarche qui aurait été faite le matin même. Le vendeur, pour rétablir la cohérence de sa vision du réel devra renoncer à l'une des branches de l'incompatibilité. C'est la moins présente qui cédera, et, petit à petit, l'homme en viendra à douter de l'achat de drap qui lui fut fait. Nous rions de cette force persuasive que la présence ajoute aux affirmations.

Il n'est pas indispensable cependant de recourir à des moyens non discursifs pour donner la présence. Il suffit d'énoncer, de décrire, à condition de choisir dans cette description les traits utiles pour la suite du discours. A cet égard, les moyens discursifs l'emportent même sur les autres, parce qu'ils permettent de mieux centrer l'attention qui risque toujours de s'éparpiller dans la complexité du réel.

## L'INTERPRÉTATION

### *Le signe et l'indice*

177. Le choix des données n'est pas séparable de leur interprétation. Mais il faut que quelque chose nous incite à faire une dissociation entre phénomène et interprétation pour que nous nous avisions du rôle que joue celle-ci. Le comique pourra être cet incitant.

Il mettra notamment en vedette la distinction entre interprétation comme *indice*, et interprétation comme *signe*.

Tout énoncé, et plus généralement tout acte, tout phénomène, peut être interprété comme indice ou comme signe, entendons par là comme lié simplement à un autre phénomène dont il est cause, conséquence, attribut et auquel il renvoie, ou comme instrument de communication. La fumée est interprétée comme indice de feu ou comme signe fait par le naufragé.

La distinction offre, sur le plan philosophique ou simplement théorique, des difficultés. Mais le comique permet d'attester qu'elle a bien ses racines dans le sens commun.

---

2. *Maître Pierre Pathelin*, fac-similé Paris, Cornély, 1907, préfacé par E. PICOT, Scène entre Pathelin, le drappier et Guillemette, c ii à d ii.  
E. FOURNIER, *La vraie farce de maître Pathelin*, Acte II, sc. II.

C'est ainsi que le langage lui-même peut être interprété comme signe mais aussi comme indice. D'où l'anecdote plaisante très connue :

Un médecin viennois doit assister la femme d'un nouveau riche dans son accouchement. Il joue aux cartes avec le mari. De la chambre voisine on entend en excellent français, de violents appels de détresse. Puis en allemand — Le praticien reste toujours indifférent. Mais il se précipite dès que lui parvient un cri inarticulé en yiddish « Ai, ai waih »<sup>3</sup>.

Notons que, d'un bout à l'autre de l'anecdote, le langage est interprété comme indice bien plus que comme signe. Mais c'est tantôt comme indice de ce que la malade veut être (bien élevée), tantôt comme indice de ce qu'elle est (torturée par la douleur). Comme signe, les plaintes élégantes et les plaintes familières auraient dû être équivalentes, n'être que de mauvaises traductions l'une de l'autre. Comme indice, elles justifient des réactions diamétralement opposées.

L'interprétation comme indice, opposée à l'interprétation comme signe ne donne pas nécessairement lieu au comique : l'amant qui tire d'une inflexion involontaire, d'une indécision dans le discours, indice de ce que son partenaire lui cache quelque chose, n'y voit rien de plaisant et n'est pas ridicule aux yeux des tiers. Sans doute parce que le sérieux, l'émotion, tuent le rire. Mais il y a plus. L'amant cherche normalement toutes les occasions d'information ; il cherche à interpréter à la fois comme indice et comme signe. Aussi ne sommes-nous pas invités à faire la distinction. Le comique naît en revanche lorsque l'interprétation comme indice se substitue à une interprétation comme signe, seule attendue.

**178.** La distinction entre interprétation du langage comme indice ou comme signe est liée à la distinction entre objet comme tel et objet comme signe. Elle n'en est peut-être qu'un cas d'application. Car interpréter comme indice c'est aussi prendre la chose pour elle-même, et non par référence à ce qu'elle peut ou doit signifier. C'est prendre la chose avec ses connexions, sa valeur, qui ne sont pas celles d'un signe. Cette possibilité donne prise au comique.

Jacob a un rendez-vous avec Rébecca. Il doit attendre le soir, près de la maison de la belle, et quand tout le monde dormira, elle lui fera signe en laissant tomber un sou dans la rue. Au bout d'un moment, il entend le tintement d'une pièce. Rébecca tout émue, tient sa porte entrebâillée. Des minutes interminables se passent et Jacob ne monte pas. Elle retourne à la fenêtre et aperçoit son amoureux courbé en deux.

— Jacob, que fais-tu ? Pourquoi ne viens-tu pas ? demande-t-elle à voix basse.

---

3. Cfr. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 91, pris comme exemple de représentation par des détails et minuties.  
Cfr. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, pp. 33, 38.

— Je cherche le sou.

— Idiot, je l'ai déjà remonté avec une ficelle <sup>4</sup>.

Sans doute évoquera-t-on l'adage : à avare, avare et demi ; sans doute verra-t-on ici une application des types stéréotypés, évoqués par les noms de Jacob et Rébecca. Mais l'histoire garderait encore quelque drôlerie si l'amoureux sans chercher le sou, demandait tout simplement à la jeune fille, avec sérieux, si celui-ci avait bien cours encore.

Notons que, ainsi que nous le verrons plus loin, s'il est comique de se préoccuper des attributs des signes, en dehors de celui d'être signe, il n'en va pas de même pour les symboles. Ceux-ci sont liés au symbolisé par une relation de participation, et ce qu'ils sont, et ce qui leur arrive, n'est pas indépendant de ce qui arrive au symbolisé [399 ss].

**179.** Parfois, le comique consiste au contraire à imaginer que le signe suffit à tout donner, qu'interpréter un phénomène comme signe lui confère la plénitude du signifié.

En vue d'un concours, on décide de faire accoler à chaque histoire drôle un nombre destiné à régler l'ordre de présentation et à l'identifier ultérieurement. A l'appel du 94, quelqu'un ayant ri, un spectateur commente « I guess he never heard that gag before. »

De même type est l'anecdote suivante : il s'agit encore d'histoires drôles et de numéros d'appel.

On appelle le « 46 » et quelqu'un proteste : « On ne doit pas dire d'histoires grivoises devant les dames. »

La prétention de connaître tout le signifié par le signe n'est comique ici, notons-le, que parce qu'il s'agit de signes manifestement conventionnels appliqués provisoirement à une réalité totalement indépendante d'eux, et connaissable par ailleurs. Mais à partir de quel moment est-il drôle de croire que le signe et sa signification sont une seule et même chose ? L'apparition du comique ne dépendra-t-elle pas des conceptions que nous entretenons à cet égard ? Le comique des nombres pris pour les histoires elles-mêmes est un cas privilégié, qui attire aisément notre attention, nous incite à réfléchir, à nous demander quelles sont les puissances et les limites de l'interprétation comme signe.

### *Niveaux et contexte*

**180.** Que ce soit comme indice ou comme signe, il va de soi que la multiplicité des interprétations possibles est considérable. Et cela d'autant plus que celles-ci peuvent se placer à des niveaux divers.

---

4. Cité par E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 188, pour illustrer « le rôle justificatif des notions conventionnelles implicitement contenues dans un nom générique ».

En traitant des pièges de la polysémie et de l'homonymie nous avons déjà abordé le comique relatif à l'interprétation des expressions non univoques [78 ss].

Ce manque d'univocité est lié au rôle que joue le *contexte* dans notre compréhension des outils verbaux. Entendons par là tout ce qui accompagne un énoncé, c'est-à-dire aussi bien ce qui fait partie du discours que la situation dans laquelle celui-ci se déroule. Nous pourrions réserver le terme « contexte » au discours lui-même et celui de « situation » aux circonstances concomitantes. Mais alors il nous faudrait décider si l'emploi d'une langue donnée fait partie du contexte ou de la situation. Notons que d'aucuns tels Prieto utilisent le terme « situation » comme recouvrant à la fois les circonstances discursives et extra-discursives<sup>5</sup> : la distinction que fait Prieto entre le « sens » donné par la « situation » et le « signifié » donné par les « phonies » rejoint alors celle que nous faisons entre « l'interprétation » donnée par le « contexte » et la signification, confuse, donnée par les signifiants.

Le contexte c'est donc pour nous tout ce qui accompagne l'énonciation. Et, fait remarquable, tout cela peut donner lieu au comique. Rappelons simplement ici les modulations de la voix [72] qui font partie de la langue, mais qui se réfèrent à la situation extra-discursive.

Rappelons aussi tout le comique lié au déroulement du discours dans le temps. Le contexte y était intra-discursif, mais le comique était lié à une situation de fait, à notre attente [86 ss].

C'est la situation globale des interlocuteurs qui sous-tend au contraire le comique dans ce remarquable récit dont nous donnons ces courts extraits :

Monsieur Veneranda s'arrêta devant la porte cochère d'une maison, regarda les fenêtres sombres et siffla plusieurs fois comme s'il voulait appeler quelqu'un.

Un monsieur se pencha à une fenêtre du troisième étage :

— Vous êtes sans clé ? demanda le monsieur en criant pour se faire entendre.

— Oui, je suis sans clé, cria M. Veneranda.

— Et la porte cochère est fermée ? cria de nouveau le monsieur, penché à la fenêtre.

— Oui, elle est fermée, répondit M. Veneranda.

— Alors je vous lance la clé.

— Pour quoi faire ? demanda M. Veneranda.

— Pour ouvrir la porte cochère, répondit le monsieur, penché à la fenêtre.

— Ça va, cria M. Veneranda, si vous voulez que j'ouvre la porte cochère, jetez-moi la clé.

... ..

---

5. Luis J. PRIETO, *Principes de noologie*, La Haye, Mouton, 1964, Collection *Janua linguarum, series minor*, XXXV, pp. 19, 36 et ss.

- Moi, mais je ne veux pas ouvrir la porte cochère, cria le monsieur, penché à la fenêtre. Je croyais que vous habitiez ici : je vous ai entendu siffler.
- Parce que tous ceux qui habitent cette maison sifflent ? demanda M. Veneranda, criant toujours.
- S'ils sont sans clé, oui, répondit le monsieur, penché à la fenêtre <sup>6</sup>.

Le dialogue se poursuit, se complique, hautement comique. Les réponses de Veneranda sont parfaitement correctes, mais les questions qui lui ont été posées supposent un contexte dont il ne semble tenir aucun compte. Le comique nous rappelle à cette bonne volonté active, nécessaire à toute interprétation raisonnable <sup>7</sup>. Laquelle se base largement sur le normal. Sans doute, Monsieur Veneranda a-t-il souci du normal puisqu'il part en grommelant que « cette maison devait être un asile d'aliénés ». Mais Monsieur Veneranda s'est conduit en logicien qui ne tient compte tout au plus que du contexte intra-discursif : or seule la démonstration n'a pas besoin de contexte global.

**181.** Il est si vrai que deux énoncés semblables sur un même sujet, émanant de personnes différentes, donnent souvent et normalement lieu à des interprétations différentes, que parfois le rire fusera lorsqu'une interprétation uniforme leur est attribuée.

Un voleur a pris chez un homme riche des objets de peu de valeur et laissé les autres. Le juge s'étonne :

« How did it happen that you took the trifles and left the real valuables untouched ?

— Please, judge, I heard enough from my wife about that ; do you have to start on that too ? <sup>8</sup> »

Il semble que l'interprétation du voleur, en unifiant le contexte, place la femme et le juge dans une même catégorie. C'est un des nombreux moyens d'assimilation que le comique souligne volontiers [202 ss].

**182.** La multiplicité d'interprétations possibles est parfois, dans la vie sociale, la raison majeure du choix de certaine forme d'expression. Cette pratique, quand elle est dénoncée, provoque le rire. Ainsi, Pierre Gaxotte, dans une chronique au *Figaro*, s'est amusé à donner l'interprétation correcte, en France, de formules telles : « C'était si agréable... Il faudra se revoir », « Il faut absolument que vous veniez dîner un soir à la maison »,

---

6. Carlo MANZONI, *Il signor Veneranda*, Milano, Rizzoli, 1949, Collana « I nostri umoristi ». D'après *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, Anthologie Planète, pp. 243-244.

7. Cette « bonne volonté » n'est que la traduction de ce qui, dans la théorie de J. Prieto distingue le « sens », donné par la situation, du « signifié » donné par les phonies.

8. D'après E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 114.

« Vous pouvez compter sur moi ». Elles seraient à interpréter le plus correctement par antiphrase<sup>8</sup>. Mais si le petit cours d'interprétation de Pierre Gaxotte était à prendre à la lettre, tout comique disparaîtrait : nous disposerions simplement d'une langue nouvelle, aux règles bien précises. L'humour c'est d'introduire un système là où il n'y en a pas, et ne peut y en avoir. Devenues univoques, ces formules perdraient leur efficacité ; tout au plus resteraient-elles amusantes pour qui en rechercherait les origines. Ce comique serait alors à rapprocher de celui des catachrèses [85] ou des métaphores endormies [470] ou des étymologies populaires [100]. Le comique de l'interprétation, quant à lui, est toujours lié à l'incertitude et au choix.

**183.** Sur le plan des faits eux-mêmes, il n'y a jamais, dans une argumentation, que des données interprétées. Nous ne nous en rendons compte, le plus souvent, qu'à l'occasion du rejet de l'interprétation, ou d'une méprise de la part d'un des protagonistes. Mais le comique peut nous aider à voir que du moment que nous nous servons d'un fait, il s'agit d'un fait interprété. A cet égard, l'interprétation comme indice ne le cède en rien à l'interprétation comme signe.

Voici une plaisanterie qui circule dans les communautés juives d'Alsace :

D'un rabbin replet et d'un curé maigre il n'y a rien de bon à espérer.

Indices que le premier ne se fatigue pas assez pour les juifs, et que le second se démène trop contre eux. L'interprétation est ici d'autant plus visible qu'elle est symétrique. Cette symétrie, qui seule d'ailleurs permet à l'auditeur de comprendre l'énoncé, témoigne d'une sorte d'hypnose sur un ordre particulier d'interprétation.

On néglige une infinité d'autres interprétations possibles des mêmes indices.

**184.** Le rejet d'une interprétation qui paraissait faire corps avec le fait est ce qui le plus souvent donne à l'interprétation son statut. Ce rejet ne peut avoir lieu que si une autre interprétation est offerte. A ce moment on se rend compte que l'on avait appréhendé un fait, un comportement, un énoncé, en lui donnant en même temps une interprétation.

John, égaré dans la campagne, arrête sa voiture près d'un vieil homme et lui demande :

— Pourriez-vous m'indiquer la route de Widdlecombe ?

— Non. Connais pas.

---

9. Un commentateur « craint que l'humour de M. GAXOTTE ne donne une idée fautive des qualités françaises de cœur ». *Journal des Tribunaux*, 1961, p. 467.

John repart lentement. Quelques centaines de mètres plus loin, il perçoit des appels. Il s'arrête et voit le vieillard, accompagné d'un autre homme, lui faisant des signes. John fait demi-tour et rejoint les promeneurs.

— Alors, interroge-t-il ?

— Voici mon ami Georges, dit le vieil homme. Lui non plus ne connaît pas la route de Widdlecombe.

Le rire nous amène à nous demander pourquoi John s'était fait illusion. C'est qu'un des objectifs de nos interprétations est de satisfaire à la présomption que toute action humaine est sensée [132 ss], et à la présomption d'intérêt [131]. Sans doute la première n'est-elle pas mise absolument en échec : le vieillard a peut-être de bonnes raisons pour prouver que son ignorance n'est pas individuelle, ou montrer qu'il a fait effort pour rendre service, ou combien il est malaisé de connaître la route de Widdlecombe, voire que Widdlecombe n'existe pas. Mais la présomption d'intérêt n'en serait pas moins mise, elle, en échec. Nous rions parce que John, dont la déception est normale, avait certainement oublié que tout son espoir n'était basé que sur une interprétation qui eût confirmé cette présomption.

**185.** Le rejet d'une interprétation suppose parfois, non seulement l'évidence d'une interprétation concurrente, mais une argumentation véritable. Paul Janson s'attaque ainsi à certains arrêtés du gouvernement permettant des donations aux fabriques d'église qui, sous couleur de contrat pour l'exécution de messes, rétablissent la mainmorte :

Un troisième arrêté du 27 mai 1876 autorise une donation faite par le curé Vervloet à l'église des Minimes.

Nous connaissons l'honorable curé Vervloet, et nous savons que le repos de son âme est parfaitement assuré. Mais l'honorable curé dont il s'agit désirait assurer à sa cure une partie de sa fortune. Que fait-il ? Il fait une donation à l'église, à condition de faire célébrer, *chaque jour, à perpétuité*, pour le repos de son âme, une messe basse, à l'honoraire de 2 francs. Chaque année un service funèbre, à perpétuité, à l'honoraire de 40 francs.

*Tous les jeudis*, une messe chantée en l'honneur du Saint-Sacrement à l'honoraire de 3 francs [...]

Ces messes servent à quelque chose ou elles ne servent à rien. Si elles servent à quelque chose, il est impossible qu'elles soient perpétuelles ; si elles ne servent à rien, elles n'aboutissent qu'à reconstituer les anciens bénéfices<sup>10</sup>.

Ce qui amuse, c'est le recours à l'arsenal argumentatif du dilemme pour rejeter l'interprétation officielle au profit d'une autre qui, selon l'orateur, correspond mieux à la rationalité des actions humaines. Le dilemme ici a fonction ridiculisante à l'égard de l'interprétation officielle [307].

**186.** Le comique de l'interprétation est donc essentiellement le rappel de la possibilité, voire de la nécessité d'un choix interprétatif. Rien de

10. Paul JANSON, *Discours parlementaires*, Bruxelles, Monnom, 1905, vol. I, p. 61 (Chambre des représentants. Séance du 17 mai 1878).

plus net à cet égard qu'un récit emprunté à G.K. Chesterton et que nous pouvons schématiser ainsi :

Le père Brown, se fondant sur une série d'indices soigneusement interprétés conclut, après un savant échafaudage d'inférences, à la disparition d'un certain M. Glass. Les mêmes indices, autrement interprétés, le conduisent plus tard à révéler au contraire l'existence d'un certain prestidigitateur, M. Todhunter<sup>11</sup>.

Le comique vise l'espèce de joie créatrice qui s'empare du père Brown au moment où il entrevoit la possibilité d'une interprétation nouvelle. Nous assistons, au cours du récit, à la conversion des interprétations de chacun des indices en fonction de cette nouvelle hypothèse. L'aboutissement est une solution neuve, qui respecte le détail des observations. Le plaisir que nous donnent les romans policiers se situe sans doute là presque tout entier. Mais le rire y est inhibé par bien des facteurs.

### *Le choix d'interprétations privilégiées*

187. Notons toutefois qu'une grande part du comique de l'interprétation se situe sur un tout autre plan. Il ne s'agit pas tant de la mise en vedette de la multiplicité des interprétations que de souligner le choix de certaines interprétations privilégiées et le motif de ce choix. Un comique des termes [30], des caractères [8], se superpose alors au comique de l'interprétation proprement dite.

Mentionnons la tendance à l'interprétation érotique.

La femme au laitier :

— Have you the time ?

— Yes if you can get someone to hold the horses<sup>12</sup>.

Souvent, l'interprétation s'avère finalement très innocente laissant penaud celui qui a adopté l'interprétation licencieuse.

Mentionnons aussi les interprétations tendancieuses attribuées à des personnages stéréotypés (Juifs, Ecossais). Nous partageons les vues de E. Aubouin quant au rôle de ces personnages consacrés : ils permettent l'élaboration d'histoires comiques brèves et aisément compréhensibles [16]. C'est dire que le rôle de ces personnages n'est pas essentiel. N'en serait-il pas de même pour les personnages qui interprètent dans une direction érotique ? Le comique de l'interprétation serait dès lors beaucoup plus important que celui des tendances qui l'orientent. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que lorsque Don Quichotte prend des moulins à vent pour des

11. G. K. CHESTERTON, « Une aventure du père Brown », d'après *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, Anthologie Planète, pp. 153-161.

12. Cité par MONRO, *Argument of laughter*, p. 156, avec les commentaires de Max Eastman.

géants, sa personnalité soit secondaire. Mais nous rions beaucoup moins sans doute des aventures du héros que des possibilités d'interprétation qu'elles révèlent. A preuve notre amusement plus grand encore lorsque Sancho fait croire à son maître que s'il voit une paysanne et non une princesse, c'est parce que des enchanteurs transforment à ses yeux Dulcinée en paysanne, et lorsque, enfin, Sancho lui-même est entraîné dans le jeu de ces interprétations<sup>13</sup>.

Nous nous sentons de connivence avec Cervantes pour rire de cette faculté d'interprétation qui n'est là que comme paradigme de notre faculté à tous.

**188.** Il n'en reste pas moins que le comique de l'interprétation est souvent destiné à nous rappeler que chaque interlocuteur suit ses propres préoccupations. Nous avons déjà mentionné les méprises au sujet des accords nées de la diversité d'interprétation [136]. Ces malentendus sont révélateurs :

Un homme a passé quarante ans en prison. Quand il en sort, c'est un vieillard, mais il est heureux, parce qu'au cours des dernières années, il a réussi à dresser une fourmi... Il n'a plus rien au monde qu'elle.

Il entre dans un bar, commande un whisky. Puis il pose délicatement la fourmi sur le zinc, et fait signe au barman de s'approcher.

— Regardez..., dit-il.

D'un geste preste, le barman écrase la fourmi :

— Oh ! excusez-nous, Monsieur, dit-il<sup>14</sup>.

Le malentendu est d'autant plus aisé que l'énoncé ne comportait aucune précision : un simple appel à l'attention.

Les anecdotes ci-après débutent au contraire par l'énoncé d'un sentiment :

M<sup>r</sup> Binks. — Cela m'ennuie de t'entendre ainsi faire le ménage, frotter, cirer, te baisser sans cesse.

M<sup>me</sup> Binks, pleine d'espoir. — Et alors ?

M<sup>r</sup> Binks. — Veux-tu fermer la porte de la cuisine ?

Nous rions d'autant plus sans doute que nous-mêmes avons partagé un instant l'interprétation de M<sup>me</sup> Binks.

De même, nous partageons celle de la jeune mariée :

— Chéri, comment trouves-tu ce gâteau ?

— Je pense que tu l'as fait toi-même ?

— Oui.

— Ma mère en faisait de pareils...

— C'est vrai ? Que je suis contente !

— ... Et c'est à cause d'eux que mon père a divorcé.

13. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, vol. 5, II, ch. X, pp. 186 et ss. ; vol. 6, II, ch. XXXV, pp. 328 et ss.

14. *Constellation* n° 161, septembre 1961, p. 119 « Les Incollables du rire », par JEAN-CHARLES et par Christian NOHEL.

189. Nous ne pouvons rire des histoires qui précèdent que si nous devinons les pensées de M<sup>me</sup> Binks et de la jeune épouse. A peine devons-nous être aiguillés par les mots « pleine d'espoir », quasi superflus. Le rire est donc lié à une conception du normal, mais avant tout à ce qui est normal pour une personne déterminée.

Le normal est ce qui nous guide mais aussi ce qui nous met des œillères. Le rire nous rappelle qu'il y a d'autres possibilités d'interprétation auxquelles nous aurions pu songer.

Ainsi :

A man went to a charitable lady and said he wished to interest her in the sufferings of a poor family. He drew a harrowing picture of their plight, saying that they would be turned out of their homes unless they could find £ 10 to pay their back rent. « How did you come to hear of them ? » asked the lady. « Are you their parson ? » Brushing away his tears the man replied : « No, their landlord »<sup>15</sup>.

Nous partons d'une vue normale de la situation : quêteur bienveillant et propriétaire à apaiser. Le comique vient de la brusque révélation d'une interprétation toute différente, où quêteur et propriétaire se fondent en un.

Cette révélation, on le voit, se produit souvent à l'occasion de questions [66]. La réponse indique parfois que l'interpellé, sans s'en rendre compte, ne suit pas les normes de son milieu.

Un monsieur se promène, dans la rue, avec une cafetière sur la tête.

— Qu'est-ce que vous faites avec ça ? lui demande un agent.

Et le monsieur répond :

— Ne m'en parlez pas ! On m'a volé la jolie casserole qui m'allait si bien.<sup>16</sup>

### *La quête d'une interprétation*

190. A côté du comique de la multiplicité, du choix des interprétations, il est un autre aspect de leur comique qui serait celui de l'interprétation trop ingénieuse. Loin de pouvoir choisir parmi diverses interprétations, il arrive que nous nous sentions tenus à en trouver une coûte que coûte. Cette obligation résulte parfois d'une tâche que nous nous imposons, parfois du respect dû à un texte, parfois du souci de garder la cohérence de la pensée.

15. Cité par MONRO, *Argument of laughter*, p. 38, d'après C.W. KIMMINS, *The springs of laughter*, London, Methuen, 1928, lequel considère l'histoire comme extravagante.

16. *Constellation*, n° 164, décembre 1961, p. 77 « Les incollables du rire », par JEAN-CHARLES et par Christian NOHEL.

Songez à l'effort spontané pour interpréter les phrases sorties d'une machine programmée sémantiquement et syntaxiquement [34]. Renvoyons aussi aux énoncés à faible signification de divers types créés volontairement par Rossi-Landi et dont l'auteur montre qu'il y a cependant moyen bien souvent de leur trouver une interprétation, mais au prix de grands efforts d'imagination<sup>17</sup>. Nous ne rions pas des tâches imposées, la première par nos habitudes, la seconde par une recherche du plus haut intérêt. Mais nous rions des acrobaties d'interprétation ainsi provoquées.

**191.** Le respect dû à un Livre considéré comme unique et définitif a exigé de la part des commentateurs juifs des efforts répétés d'interprétation. Seules les prescriptions du Pantateuque étaient obligatoires<sup>18</sup>. Mais les maîtres de la loi orale, les tannaim, faisant droit au vœu des pharisiens qui rendaient obligatoires les règles édictées par les sages pendant et après l'exil de Babylone, soutenaient que toutes les adjonctions de ceux-ci pouvaient se déduire du Pentateuque par interprétations. Ainsi, l'obligation de croire en la résurrection des corps se trouverait dans l'Écriture :

R. Simai a dit : d'où savons-nous que la résurrection des morts est prévue dans la Tora ? Il est dit (Exode 6,4) : « Je maintiendrai également une alliance avec eux en leur accordant à eux le pays de Canaan ». Il n'est pas dit à vous mais à eux<sup>19</sup>.

Rachi, le grand commentateur du XI<sup>e</sup> siècle, commente ce texte ainsi : « Il en ressort que D. a promis à nos patriarches Abraham, Isaac et Jacob de leur donner à eux le pays d'Israël ; est-ce donc à eux et non plutôt à leurs descendants qu'elle a été octroyée ; ce « à eux » vient nous apprendre que dans l'avenir ils seront appelés à revivre et qu'à l'avenir D. leur donnera à eux la Terre d'Israël<sup>19b</sup>. »

L'ingéniosité de pareille interprétation nous fait certainement sourire quelles que soient nos convictions. Notre amusement souligne que nous avons tous compris que le souci primordial est de maintenir la primauté d'un texte tout en faisant droit à des croyances nouvelles.

**192.** Le souci de garder la cohérence de la pensée nous fera d'autant plus rire des interprétations ingénieuses qui doivent maintenir cette cohérence, que celle-ci aurait pu être rétablie à moindres frais.

L'ingéniosité des interprétations n'est parfois requise que parce que nous ne voulons pas renoncer à une idée de peu de prix.

---

17. Ferruccio ROSSI-LANDI, *Significato, comunicazione e parlare comune*, Padova, Marsilio, 1961, pp. 105-131.

18. Cfr. *Deutéronome*, IV, 1.

19. *Talmud de Babylone*, Sanhedrin 90 b. R. SIMAI est l'un des 150 tannaim (100 av. J.-C. - 200 ap. J.-C.).

19<sup>b</sup>. Les commentaires de RACHI sont repris dans toutes les éditions du Talmud.

Il nous souvient d'avoir été attirée par le titre d'un Journal : « Une base de repérage de satellites détruite par le jeu en Floride »<sup>20</sup>. Au lieu de voir simplement dans le mot « jeu » une coquille, nous avons, tout au long de la lecture de l'article décrivant les dégâts par le feu, imaginé des interprétations qui justifieraient finalement le mot « jeu » : pari stupide qui aurait entraîné une catastrophe suivie d'incendie, pompiers retenus à une table de jeu, maniaques du jeu tels que ceux entrevus à Las Vegas au cours d'un voyage et qui seraient devenus maniaques tout court. Arrivée en fin de lecture, déception, mais aussi éclat de rire en songeant à ces interprétations successives que nous avons encore en mémoire.

De même, lorsque, prenant pendant une heure entière un interlocuteur pour quelqu'un d'autre, nous avons, sans le dire, interprété chaque détail de son discours qui nous paraissait anormal par une circonstance imaginaire bien précise (déménagement, maladie, et même, distraction de l'interlocuteur). Le rire est d'autant plus intense que plus nombreuses auront dû être les interprétations destinées à masquer la méprise, par elle-même peu comique. Ce rire nous rappelle que nous préférons souvent l'effort interprétatif à l'abandon d'une idée ou d'une croyance.

**193.** Nous pouvons rapprocher ce comique de celui que provoque l'aveuglement de Boubouroche qui, pour excuser sa maîtresse volage, trouve à certains faits suspects une interprétation qui en modifie la signification. Son ingéniosité est corrélative de son désir d'être rassuré. S'il n'a pas la clé de l'appartement, c'est, dit-il :

Parce qu'une honnête femme ne doit pas avoir d'amant, et qu'on n'est pas « amant » tant qu'on n'a pas la clé<sup>21</sup>.

De même les Azande, attachés à leurs croyances magiques, défendent selon Evans-Pritchard leur poison-oracle (*benge*) quand il se contredit par une série d'explications toutes prêtes : mauvaise variété de poison, tabou enfreint, colère des possesseurs de la forêt, etc. [64]. Pour l'Azande, pas plus d'ailleurs que pour Boubouroche, il n'est pas question de rire. Leurs interprétations, qui réussissent, ne sont pas perçues comme telles. Et l'ethnographe, dans la mesure où il fait effort pour pénétrer la pensée de ceux qu'il étudie, n'estime pas qu'il y ait matière à rire. Toutefois le rire est proche. Il suffit d'un clin d'œil de connivence avec d'autres, appartenant à des groupes humains non mis en cause, pour que l'ethnographe s'efface devant l'homme et consente à rire. Il en va de même lorsqu'il s'agit des interprétations des talmudistes juifs, des théologiens chrétiens, des disciples de Marx ou de Freud, bref de tous ceux qui, par des interpréta-

20. *Le Soir*, 5 janvier 1965.

21. Georges COURTELINE, *Boubouroche*, Paris, Fayard, Modern-Théâtre n° 7, Acte I, sc. II, p. 13.

tions ingénieuses, soutiennent l'intégrité de leurs croyances <sup>22</sup>. Mais le prestige qui s'attache à ces dernières et aux groupes qui les ont adoptées est tel qu'il empêche généralement le rire, et cela même lorsque ces croyances ont été rejetées.

Nous voyons donc que l'interprétation, reconnue comme telle n'est pas toujours comique. Mais elle le devient aisément. Et le comique nous aide à discerner son rôle majeur.

### L'ADAPTATION DES DONNÉES

Choix et interprétation sont toujours complétés par une adaptation des données. Les modalités de celle-ci méritent examen dans toute théorie de l'argumentation.

#### *L'épithète*

**194.** L'épithète, dans nos langues, que ce soit sous forme d'adjectif ou de substantif, peu importe, met l'accent sur telle caractéristique d'un être, désigné aussi par ailleurs. En ce sens, elle paraît donc plus « superficielle » que la qualification. Aussi sa partialité apparaît-elle plus aisément.

Jouhandeau, pour introduire une histoire de fosse septique présente ainsi les personnages :

... venu le mois d'août, elle recevait ses enfants, ses petits-enfants, leurs domestiques... trois douzaines d'appareils digestifs <sup>23</sup>.

Comique scatologique ? Avant tout, comique de l'épithète.

L'exemple classique de ce comique est celui de Simonide :

Un homme qui avait remporté la victoire avec un attelage de mules ne lui offrant qu'une faible somme d'argent, le poète refusait, sous prétexte que cela était indigne de lui, de composer des vers à la louange de demi-baudets. Mais quand l'autre lui accorda une récompense suffisante, il se mit à chanter : « Salut ! filles des coursiers aux pieds rapides comme la tempête ». Cependant ces mules n'en étaient pas moins des filles de baudets <sup>24</sup>.

Seules ne sont pas comiques les épithètes accomplissant leur fonction argumentative à bas bruit. Le fait que les épithètes de Simonide servent d'exemple de choix empêche cette salutaire discrétion.

22. Cfr. à cet égard in M. POLANYI, *Personal knowledge*, p. 288, des déclarations caractéristiques prises à un ancien marxiste, Arthur KOESTLER, *The God that failed*, London, 1950, p. 68 et à une ancienne freudienne, Karen HORNEY, *New Ways of Psychoanalysis*, London, 1939, p. 7.

23. Marcel JOUHANDEAU, *Un monde*, Paris, Gallimard, 1950, N.R.F., p. 101.

24. ARISTOTE, *Rhétorique*, L. III, ch. II, § 14, traduction J. VOILQUIN et J. CAPELLE.

*La qualification*

195. Il en va de même pour le choix des qualifications. Ainsi, à la question : Quelle proposition est-elle vraie, « l'homme est un animal » ou bien « l'homme n'est pas un animal »?, l'interlocuteur réagira souvent par le rire, voulant marquer par là qu'il refuse de tomber dans le piège d'une réfutation inévitable, sachant bien que, hors d'un contexte bien défini, l'une et l'autre qualification sont permises. Isolée, une question est plus aisément comique qu'elle ne l'est dans le déroulement d'une discussion où un contexte défini s'est peu à peu fixé par la discussion même.

196. Le comique de la qualification peut cependant intervenir dans un contexte très précis. C'est alors, parce que nous savons à quoi nous en tenir, que nous rions de la qualification.

Cicéron mentionne la plaisanterie consistant à désigner d'un mot honorable une action répréhensible :

L'Africain, lorsqu'il était censeur, exclut de sa tribu un centurion qui n'avait pas été présent à la bataille livrée par Paul Emile ; le centurion alléguait comme excuse qu'il était resté à la garde du camp et demandait pourquoi il recevait cette flétrissure : « Je n'aime pas, répondit Scipion, les gens qui font trop exactement leur devoir »<sup>25</sup>.

Il s'agit d'ironie, mais pas au sens strict [257 ss]. On ne dit pas le contraire de ce que l'on veut faire entendre, mais autre chose, diversement coloré.

De même :

Dans un café viennois, le garçon explique à un étranger que les clients ont la manie de s'approprier les journaux. L'étranger s'étonne, parle du sens du droit, même dans les petites choses.

Le garçon : « Rechtssinn ? Sie san gwiss ka Hiesiger ? Bei uns is das nix Unrechts, es is nur so Brauch. Wie i gestern an Spektakel mach und ruf : Wer hat denn schon wieder'n « Figaro » gestohln ?, schreit der Herr von Harriegel : « Was gestoh-l-n ? Moderiern S'Ihner a bissl ! I habn eingesteckt, weil er eh schon ein Tag daliegt, eingesteckt is net gestohln — bei einer Zeitung — verstanden ? ! »<sup>26</sup>.

Notons ici que les deux substitutions de qualifications ('Brauch' pour 'Unrechts', 'eingesteckt' pour 'gestohln') tendent toutes deux à minimiser la coloration de valeur au profit d'une constatation qui semble plus objective. Au comique de la qualification s'ajoute peut-être celui du statut des objets d'accord [224 ss].

25. CICÉRON, *De oratore*, Livre II, 272.

26. Friedrich SCHLÖGL, « Eingesteckt ist net gestohln ! » dans *Wiener Luft*. Eine Auswahl heiterer Geschichten, Wien, Forum, sans date, (pp. 48-51), p. 51.

Plus généralement, les changements de qualification, suivant qu'il s'agit de soi ou d'autrui, de ce que l'on approuve ou de ce que l'on désapprouve, ont été dénoncés depuis longtemps. Pour en prendre une vue comique il suffit d'en énumérer un certain nombre. Les « Equivalences du vocabulaire perpétuel utilisées en politique » de Pierre Daninos<sup>27</sup> se présentent en deux longues colonnes, la première par ordre alphabétique dont nous donnons début, extrait et fin.

*Vocabulaire officiel*

agents de police, policiers  
surveillance des côtes  
unique souci : la justice et  
la liberté.

*Vocabulaire adverse*

sbires, argousins, barbouzes  
blocus  
unique souci : la justice et  
la liberté.

Elles se terminent, on le voit, par une identité de qualification qui introduit un autre comique, tout aussi vif.

197. La qualification s'opère à différents points de vue, mais aussi à différents niveaux.

Le roi se moque du paysan vêtu légèrement en plein hiver.  
— Si votre Majesté portait ce que je porte, elle aurait bien chaud.  
— Qu'est-ce donc ?  
— Toute ma garde-robe<sup>28</sup>.

Schopenhauer voit ici la brusque saisie d'une incongruence entre le concept abstrait et la chose concrète, entre « Begriff » et « Anschaulichkeit » ; on subsumerait des objets sous un concept qui, sous un autre aspect, prédominant, ne leur appartient pas ; l'incongruence est d'ailleurs pour Schopenhauer la source de tout comique<sup>29</sup>.

Notons toutefois que le comique disparaîtrait si le paysan disait immédiatement : « c'est là toute ma garde-robe » ; alors plus d'incongruence, mais surtout plus d'image drôle, celle du souverain accablé sous le poids de ses vêtements. Dans le dialogue complet, la première phrase du paysan a évidemment eu pour résultat d'orienter la pensée dans une direction qu'il nous faudra ensuite abandonner. Mais s'agit-il nécessairement d'une différence entre abstrait et concret, entre « Begriff » et « Anschaulichkeit » ? Nous ne le pensons pas.

Prenons en effet cet autre exemple que Schopenhauer considère lui-même comme très clair de ce point de vue.

27. Pierre DANINOS, *Le jacassin*, Paris, Hachette, 1962, pp. 103-105.

28. SCHOPENHAUER, vol. II, *Die Welt als Wille und Vorstellung, Ergänzungen zum ersten Buch*, ch. 8. « Zur Theorie des Lächerlichen », p. 101.

29. Cfr. SCHOPENHAUER, vol. I, *Die Welt als Wille und Vorstellung, Erstes Buch*, § 13, pp. 69 et ss. ; vol. II, *Ergänzungen zum ersten Buch*, pp. 99 et ss.

L'acteur Unzelmann vient en scène à cheval. On a précisément interdit récemment aux auteurs d'improviser. Le cheval lâche un crottin. « Was machst denn du? Weisst du nicht das uns das Improvisiren verboten ist? »<sup>30</sup>

Le changement de niveau est surtout comique ici parce qu'il permet l'allusion à une situation connue, et crée ainsi une communion avec l'auditoire.

Mais il nous faudra certainement retenir de la thèse de Schopenhauer l'importance des niveaux possibles de la qualification et de leur modification. Le comique nous alerte à ce sujet et les met en évidence.

**198.** L'un de ces changements de niveau consiste à considérer comme essence ce qui était considéré comme simple attribut.

Le violon solo fait ce qu'il peut. Une voix lance du fond de la salle :  
Assassin !

Tout pâle, le chef d'orchestre demande : Qui a traité mon violoniste d'assassin ?

La même voix hurle :

Qui a traité cet assassin de violoniste ?

Le comique nous rappelle que nous pouvons non seulement choisir entre qualifications mais que nous pouvons choisir entre considérer un énoncé comme se référant à une qualification ou comme se référant à une épithète, c'est-à-dire comme se référant soit à l'essentiel soit à l'accessoire.

**199.** Pareil changement de niveau est sous-jacent à certains effets comiques dus à la *double qualification*.

A girl, asked her fiance's profession, said : « Well, he's a bit of musician and a bit of a lawyer. The musicians think he's a lawyer, and the lawyers think he's a musician »<sup>31</sup>.

Naïvement sans doute, la fiancée nous révèle qui si les deux qualifications conviennent, c'est, pour chacune, à la faveur de l'incompétence de ceux qui l'adoptent.

La double qualification peut aussi être comique à la faveur d'une ambiguïté. Il s'agit ci-après de l'ambiguïté de la conjonction « et » :

Il y a dans ce qu'il a dit des choses originales et intéressantes. Mais ce qui est original n'est pas intéressant et ce qui est intéressant n'est pas original.

Le « et » de la première proposition est interprété, dans la seconde, comme une disjonction et non comme une affirmation simultanée de qualifications.

30. *Ibidem*, p. 102.

31. Cité par MONRO, *Argument of laughter*, p. 38, d'après KIMMINS, *The springs of laughter*, qui considère cette histoire aussi comme extravagante [189].

**200.** Dans ces deux dernières anecdotes, le choix des qualifications est astucieux : valorisantes au premier abord, elles se révèlent à ce point de vue trompeuses. D'aucuns, tel Stern, prétendent que tout comique est lié à une dégradation de la valeur<sup>32</sup>. Ces anecdotes-ci pourraient nous inciter à suivre cette opinion. Mais remarquons que, dans le premier exemple, le comique disparaîtrait, avec cependant le même jugement d'appréciation, si l'on disait : « Il est en partie musicien, en partie avocat, mais il n'est apprécié d'aucun spécialiste de l'une ou de l'autre branche. » Il faut donc, pour déclencher le rire, le détour d'un jugement sur l'incompétence des juges, provoqué en nous par la symétrie même des avis. Mais cela ne suffit pas. « Léonard était-il surtout peintre ou surtout savant ? Les peintres admirent le peintre et révèrent le savant, les savants admirent le savant et révèrent le peintre » ferait allusion à l'incompétence, serait symétrique mais non comique. Il y manque une certaine naïveté, vraie ou feinte [44 ss].

Dans le deuxième exemple, le comique disparaîtrait avec : « mais seule la partie la moins intéressante de son discours était originale », ce qui maintient l'interprétation de « et » comme disjonction mais supprime la symétrie. En effet une disjonction suggérée n'est pas nécessairement comique. Ainsi dans un de ses discours, Pitt montre à propos de la conclusion de la paix que sous certaines conditions les qualificatifs « prompte et honorable » deviennent incompatibles<sup>33</sup>. Mais tout chez lui est explicité. Rien de tel pour les qualifications « d'original et intéressant » qui ont déclenché notre rire.

**201.** Le comique de la double qualification fait donc miroiter les conséquences que le choix des qualifications peut entraîner au point de vue de la valeur, mais ce n'est pas son seul objet.

En effet la double qualification la plus intéressante est celle qui met simplement en évidence que, d'une part, il existe une grande *liberté* de qualification, et que, d'autre part, nous traitons et devons traiter celle-ci comme possédant une certaine objectivité.

On demandait à André Maurois, le jour de son soixante-quinzième anniversaire, le secret de son bonheur :

— Il est simple, répondit-il. Traiter les catastrophes comme des ennuis, et ne pas traiter les ennuis comme des catastrophes<sup>34</sup>.

Le mot est serein et drôle. Il joue sur le rejet d'une symétrie [285] et, sans cet élément, le comique disparaîtrait. Mais il nous incite à réfléchir

32. A. STERN, *Philosophie du rire et des pleurs*, pp. 38-47.

33. WILLIAM PITT, *Orations on the French War to the peace of Amiens*, London, Dent, New York, Dutton, p. 116 (15 février 1796).

Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 264.

34. LÉON TREICH, « Notes parisiennes », *Le Soir*, 3-4 septembre 1961.

sur les conditions mêmes de la qualification. Celle-ci suppose une certaine objectivité : « traiter les catastrophes comme des ennuis » suppose qu'il s'agit bien de catastrophes, mais devant lesquelles on dira « quel ennui ! ». Cette possibilité de choix dans la qualification nous rappelle la possibilité de choix entre l'épithète et la qualification [194, 198], entre l'apparence et la réalité [480].

### *Classes et classifications*

**202.** La qualification présuppose des notions, liées elles-mêmes à des classifications. Celles-ci donnent lieu au comique le plus élémentaire, celui des « category mistakes », dont un exemple très connu serait :

La vertu est une pelle à feu.

Le rire nous montre que nous ne sommes pas libres de joindre à notre gré, par la copule « être », des notions qui ne sont pas dans un rapport classificatoire satisfaisant <sup>35</sup>.

Mais des classes nouvelles peuvent constamment se former. Le comique ne manque pas de souligner ces formations, fugitives ou durables, volontaires ou involontaires. L'énumération de termes joints par la conjonction « et » peut suffire à les subsumer dans une même classe, agir par là sur leur valeur, en valorisant ou dévalorisant tel terme par tel autre <sup>36</sup>.

Nous avons déjà rencontré certains effets comiques résultant du rapprochement d'éléments appartenant à des domaines différents et que l'on fait dépendre d'un même verbe ou introduit par une même préposition [88]. Ce comique du langage est aussi un comique des notions. Il se retrouve, exactement de même nature, dans les antithèses comiques. L'opposition aussi crée des classes d'objets. Prenons ce passage souvent cité de Pope :

Un augure funeste menace l'héroïne d'un désastre. Mais on ne sait :

Whether the Nymph shall break Diana's law,  
Or some frail China Jar receive a Flaw,  
Or stain her Honour or her new Brocade,  
Forget her Prayers, or miss a Masquerade,  
Or lose her Heart, or Necklace at a Ball ;  
Or whether Heav'n has doom'd that Shock must fall <sup>37</sup>.

35. Cfr. Robert SHARPE, « Category mistakes and classification », *Inquiry*, vol. 10, number 2, 1967, pp. 204-207.

36. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 172 et ss.

37. Alexander POPE, *The rape of the Lock*, Canto II, 105-110, cité par Hugh BLAIR, *Lectures on rhetoric and Belles Lettres*, I, p. 411.

La nymphe brisera-t-elle la loi de Diane  
Ou quelque fragile vase de Chine se fêlera-t-il  
Souillera-t-elle son honneur ou son nouveau brocart

Les oppositions nous obligent, et c'est ce qui nous amuse, à rapprocher les éléments contrastés comme le ferait une conjonction « et ».

**203.** Un effet analogue est obtenu d'ailleurs par la division d'une classe en sous-ensembles que l'on énumère, en les réunissant ou non par une conjonction.

En général les habitants de Göttingen se divisent en étudiants, professeurs, philistins et bétail<sup>38</sup>.

Ce mot d'esprit, plus que par son contenu, nous fait rire par la possibilité qu'il dénonce de dévaluer des termes l'un par l'autre en les subsumant dans une même classe. Il nous rappelle aussi tout ce que la classification recèle d'abstraction et de formalisme.

**204.** Inversement, le refus de subsumer un être dans une classe, afin de lui conserver un caractère plus individualisé peut aussi être source de comique.

Jim : « Who was that lady I seen you with last night ? »

John : « That wasn't no lady. That was my wife<sup>39</sup>. »

Dans une paraphrase très connue de la même anecdote, les protagonistes sont deux requins :

« Who was that lady I seen you with this morning ? »

« That was no lady ; that was my breakfast. »

Dans la paraphrase, le comique de la qualification semble plus apparent que celui de la formation des classes. Ils ne sauraient, on le voit, être isolés nettement l'un de l'autre. La qualification semble prendre les notions telles qu'elles sont données. Mais chaque emploi de celles-ci influe sur leur contenu.

**205.** Nous savons parfaitement, nous oublions souvent, que les notions du langage empirique sont toujours *imprécises*, qu'il subsiste toujours en elles une frange d'indétermination. Le comique peut nous le rappeler.

Oubliera-t-elle ses prières, ou manquera-t-elle une fête

Perdra-t-elle son cœur ou son collier au bal

Ou bien le ciel a-t-il décidé qu'il arriverait malheur à son petit chien.

Notre traduction suit en partie celle de L.D.F. [l'abbé P.F. GUYOT DESFONTAINES], *La Boucle de cheveux enlevée*, Paris, Briasson, 1728, mais s'éloigne beaucoup moins du texte (l'abbé Guyot a supprimé notamment l'opposition « prayers » « masquerade »).

38. H. HEINE, *Reisebilder, 1822-1830*, « Harzreise » (pp. 98-172), p. 99.

Cité par FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, pp. 77, 247.

39. Cfr. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 29, d'après Edward Frank ALLEN, Introduction à *The world's best jokes* de Lewis COPELAND, Toronto, Garden City publ. Co, 1941. E. F. ALLEN prétend que cette plaisanterie, comme beaucoup d'autres, doit remonter à l'âge des cavernes, lorsque l'homme pour la première fois développa sa « volonté de rire ».

Un ouvrier zélé abat allègrement l'une après l'autre en un temps record, une série de tâches lourdes et fatigantes ; chargé ensuite par son patron de trier les pommes de terre, en deux tas, les bonnes et les mauvaises, il donne toutes les marques d'un complet épuisement, s'éponge et déclare : « Its' making them decisions that's killing me »<sup>40</sup>.

Le comique vient pour une part de la disproportion entre l'effort et son objet, de l'assimilation de cet humble travail aux décisions de l'homme d'Etat. Mais surtout il nous rappelle que ce n'est que grâce à des techniques de simplification, à une inévitable résignation devant les « erreurs », à un accord précaire sur certains aspects des notions, que l'emploi de celles-ci est possible.

**206.** La *confusion* des notions prestigieuses, telle la notion de « Justice » offre plus de problèmes encore. Elle leur est inhérente. Envisagée sous l'angle du langage, en tant que polysémie, nous avons vu déjà que cette confusion peut cependant nous apparaître sous un aspect comique [78]. La juxtaposition voulue des différentes conceptions connues de la justice pourra nous faire rire si elle n'est pas insérée dans un contexte d'étude, mettant explicitement la confusion en évidence. Ce rire souligne l'illusion qui fait si souvent considérer chaque conception comme allant de soi et seule admissible.

**207.** A la confusion des notions est liée leur *plasticité*. Celle-ci permet de les adapter, en compréhension comme en extension, aux buts argumentatifs que l'on poursuit.

Rappelons un exemple, emprunté non à la politique mais à la controverse scientifique.

Clarapède constate que lorsque l'associationnisme a été abandonné par les psychologues, ils se critiquaient les uns les autres en se traitant d'associationnistes et en élargissant progressivement cette notion pour permettre d'y englober l'adversaire. Clarapède termine son analyse en concluant : « On est toujours l'associationniste de quelqu'un »<sup>41</sup>.

Nous voyons clairement que le comique ne naît ici qu'au niveau de l'analyse. Chacun fut des plus sérieux.

---

40. *Fun Fare*, 1949, p. 11.

Une plaisanterie analogue, mais dont l'accent est tout différent, est attribuée par W. Eugene HOLLON à un travailleur de l'Idaho pour montrer que le travail y est rare, mal rémunéré et monotone. « Separating little potatoes from big potatoes is the hardest work I ever done in my life. You've just got to make decisions all the time. »

*The Great american desert ; then and now*, New York, Oxford University Press, 1966, p. 227.

41. Edouard CLAPARÈDE, *La genèse de l'hypothèse*, Genève, Kundig, 1934, p. 45.

**208.** Les notions non seulement sont confuses, plastiques, mais elles ne prennent leur sens le plus souvent que par *opposition* à d'autres

Ici encore le comique le révèle. Témoin ce spécimen amusant de l'exégèse du pasteur Lyman Abbott, popularisé par Upton Sinclair :

Jesus did not say « Lay not up for yourselves treasures upon earth. » He said : « Lay not up for yourselves treasures upon earth *where moth and rust does corrupt and where thieves break through and steal* » — And no sensible American does... What Jesus condemned was hoarding wealth<sup>42</sup>.

« Terre » dans la bouche de Jésus a un sens général, opposé à « spirituel » ; dans l'interprétation du pasteur Abbott « richesse en terre » s'oppose à richesse investie. Le comique est lié ici au comique syntaxique mais celui-ci n'est possible que à raison des particularités essentielles des notions. Bien plus, le comique nous rappelle que les notions sont entourées d'un halo de conséquences et d'implications :

- So you are going to Europe ! By boat or plane ?
- Boat of course.
- Why « of course » ? A plane is faster.
- Yes, but in a plane you are *too* much in God's hands<sup>43</sup>.

Quoique « Dieu » soit souvent utilisé pour signifier le destin ou le hasard, le comique nous montre qu'il n'est pas sans danger d'utiliser ces notions indifféremment. En changeant de terme, on change de conception. On ne peut, si on croit que l'univers est régi par la Providence, utiliser le terme « Dieu » de la même façon que « risque ». Le comique suggère que l'on oublie trop souvent ces implications.

On peut rapprocher cet oubli de l'utilisation d'une notion empruntée à un philosophe donné, dans un contexte nouveau, avec lequel certaines implications de la notion deviennent incompatibles.

## LA FORME DU DISCOURS

### *La durée*

**209.** Certaines considérations techniques sont impérieuses dans l'argumentation. Le temps imparti joue un rôle essentiel. D'où dérive en partie le comique de la justification de comportements au sujet desquels tout le monde est d'accord [171]. Et d'une manière plus générale, le comique de la prolixité.

---

42. Cité d'après C. K. OGDEN, et I. A. RICHARDS, *The meaning of meaning*, A study of the influence of language upon thought and of the science of symbolism, London, Kegan Paul, Trench, Trubner, New York, Harcourt and Brace, 1936, 4<sup>e</sup> éd., p. 16.

43. Cité par E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 139.

Il est curieux de noter à cet égard que les récits comiques eux-mêmes semblent soumis à certains impératifs. Ainsi Leacock souligne que les anciens humoristes américains aimaient la prolixité, alors qu'au XX<sup>e</sup> siècle, on tend à une brièveté maximale<sup>44</sup>. Il n'est pas sûr que la règle soit générale. Mais cette remarque d'un maître et d'un connaisseur nous montre que, dans le comique de la rhétorique, forme et fond sont doublement liés : au niveau du schème et du ressort comique, et au niveau de la présentation.

**210.** Si le temps impose une limite aux développements, il impose aussi une exigence inverse : celle d'une insistance suffisante pour assurer aux éléments la *présence* [176]. D'où les techniques de la répétition, de l'accumulation, de l'évocation des détails, de l'explicitation des étapes successives d'un phénomène ou d'une action à accomplir, qui toutes augmentent la présence. Toutes peuvent donner prise au comique.

### *L'hypothèse*

**211.** La technique visant à donner la présence qui mérite ici le plus d'attention est toutefois *l'hypothèse*. Car formuler une hypothèse, ce n'est pas poser une affirmation isolée ; son explicitation n'est possible que par l'énumération des conditions qu'on lui impose et des conséquences que l'on en déduit.

On a beaucoup épiloué sur les causes du rire dans le Fabliau de la femme surprise par son mari et dont l'amant se cache derrière le lit.

« Qu'auriez-vous fait, dit-elle à son mari, si vous aviez trouvé un homme couché avec moi ?

— Coupé sa tête avec cette épée.

— Je l'aurais empêché. Je vous aurais jeté ce manteau [ce pliçon], comme par jeu, ainsi, autour de la tête, et il se serait échappé. »

Elle accomplit ce qu'elle dit, le galant s'échappe. Et elle orie à son mari qui rit, empêtré dans le manteau : « Courez derrière lui, il est parti<sup>45</sup>. »

44. S. LEACOCK, *The greatest pages of american humour*, pp. 271-273.

L'auteur illustre son propos par cette histoire très connue et particulièrement comprimée :

Pullman Passenger : Porter, I told you to put me off at Buffalo at 3 a.m. - to sling me off if you had to. Why didn't you do it ?

Porter : I did.

Il nous donne aussi ce qui aurait pu en être la version ancienne. Les habiles lents qui, autrefois, auraient mis en relief la méprise du préposé nous semblent aujourd'hui elles-mêmes comiques. On retrouvera plus loin le thème de la méprise mais cette fois enrichi à d'autres fins [494].

45. Jean de CONDÉ, *Le dit dou Pliçon*. Pour le texte cfr. Anatole DE MONTAIGLON et Gaston RAYNAUD, *Recueil général et complet des fabliaux des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1880, vol. VI. n° 156, pp. 260-263.

On rirait, a-t-on dit, du paradoxe de voir sauver la situation en la révélant ; on rirait par sympathie spontanée pour tout ce qui touche à l'amour coupable <sup>46</sup>.

Mais ne rions-nous pas surtout de la mise en vedette de l'hypothèse ? De son existence même et de son statut particulier ? Si la ruse réussit, c'est parce que le mari ne trouve pas insensées pareilles questions hypothétiques. Sans quoi, il aurait bondi de colère immédiatement, sans daigner répondre. Il faut que, déjà avant d'être berné, il consente à un tel dialogue pour pouvoir ensuite jusqu'au bout tenir tout « a mokerie ».

Le rire alerte donc au sujet de ce statut ambigu de l'hypothèse, tantôt, comme en sciences, énoncé destiné à l'invention et à la vérification, tantôt technique argumentative au premier chef. Dans le cas ci-dessus, l'un des interlocuteurs pense et agit dans le réel, l'autre pense et agit dans l'hypothèse.

Ne faut-il pas rapprocher cela de la technique du chef d'Etat qui, devant la débâcle, demande au peuple de proclamer ce qu'il ferait *en cas* de défaite, laissant croire que celle-ci est quasi impossible, et reculant ainsi le moment où il faudra reconnaître la dure vérité. Mais pour lui, point de sauvetage définitif.

**212.** L'hypothèse se réalise parfois par inadvertance, l'excès de présence causant le désastre redouté.

Dans le fabliau du Curé qui mangeait des mûres :

Un curé gourmand, pour manger des mûres, était monté debout sur la selle de son âne, et il se régala si bien qu'il ne put s'empêcher de se parler tout haut à lui-même : « Ah ! se disait-il en riant, dans la position où je suis, je serais bien attrapé si quelqu'un criait : "Hue !" Et il le dit si fort que l'âne détala, en bon âne qu'il était, et que le curé, les jambes en l'air, tomba dans les buissons, tout barbouillé de fruit ! <sup>47</sup>

La femme surprise était astucieuse et bernait autrui ; le curé est inconscient et sa distraction retombe sur lui. Mais dans les deux cas c'est le statut de l'hypothèse qui est en cause.

Sur les origines cfr. Joseph BÉDIER, *Les fabliaux*, Etudes de littérature populaire et d'histoire littéraire du Moyen Age, Librairie de la Société de l'Histoire de France et de la Société des Anciens Textes, anc. Honoré Champion, 5<sup>e</sup> éd., 1925, pp. 118, 466-467.

46. Cfr. MONRO, *Argument of laughter*, p. 215 à la suite de J.Y.T. GREIG, *Psychology of laughter and comedy*, p. 102.

47. Cité selon Jean NOHAIN, *Histoire du rire*, p.152 ; Pour le fabliau, cfr. A. DE MONTAIGLON et G. RAYNAUD, *Recueil général des fabliaux des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, « Du Provoire qui menga les meures », par GUÉRIN, vol. IV, n<sup>o</sup> 92 ; « Do Preste qui manja mores », anonyme, vol. V, n<sup>o</sup> 113.

La moralité du 1<sup>er</sup> de ces textes est qu'il n'est jamais sage de dire tout « son pensé », celle du second est qu'il vaut mieux taire « un fol panser » que le dire aussitôt. Cfr. aussi J. BÉDIER, *Les fabliaux*, p. 314.

## 213. Méconnaissance aussi de ce statut dans l'anecdote ci-après :

Un maquignon offre à son client un cheval de selle.

— Si vous prenez ce cheval et si vous partez à quatre heures du matin, vous serez à six heures et demie à Presbourg.

— Et que ferai-je à Presbourg à six heures et demie du matin ?<sup>48</sup>

Ici l'hypothèse est interprétée comme un conseil. Dans un autre cas elle est interprétée comme un événement probable :

La maman : Robert est si gentil et tu le repousses. Il te suit comme un caniche. Il ferait tout pour toi. Il se jetterait à l'eau pour te sauver.

— Oui, mais je me noie rarement.

Le comique nous rappelle que l'hypothèse n'est ni un conseil ni un événement probable, mais bien une mise à l'essai qui ne prend son sens que par rapport à autre chose qui seul importe.

D'autre part, l'hypothèse partage certains caractères des affirmations absurdes ou ridicules qui servent de ressort à l'argumentation indirecte sur laquelle nous reviendrons ultérieurement [255 ss].

Le rire semble naître de la connivence, du plaisir à constater ce que les hypothèses recèlent d'ambiguïté, il nous rappelle que ce sont artifices à la fois ingénieux et fragiles, mais dont pourtant chacun de nous se sert avec agilité et efficience, à condition de rencontrer chez l'auditeur un minimum de bonne volonté.

214. Cette mise à l'essai prend parfois la forme de l'utopie. Au sens strict, celle-ci est une forme de réflexion qui s'attache à décrire d'une façon détaillée ou simplement ébauchée — les deux manières se rencontrent — une société idéale, imaginaire par conséquent, où les citoyens vivent dans des conditions politiques et sociales que l'auteur considère comme les meilleures partant les plus désirables<sup>49</sup>. L'utopie est donc elle aussi à base d'hypothèse. Et elle exige également un minimum de bonne volonté chez l'auditeur.

Cette dernière est parfois mise à trop rude épreuve. Aussi une série d'histoires comiques sont-elles de brèves caricatures d'utopie, au sens large cette fois et courant du terme.

Une famille bourgeoise est installée à Paris pendant le siège de 1870. Elle a été réduite par la famine à manger son chien. La femme contemple avec mélancolie dans son assiette les os de la malheureuse victime : « Pauvre Azor, dit-elle, comme il se régalerait s'il était là<sup>50</sup>. »

48. Cité par FREUD, *Le mot d'esprit dans ses rapports avec l'inconscient*, p. 62.

49. Aloïs GERLO, dans *Les utopies à la Renaissance*, colloque international, avril 1961 à Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1963, « Conclusion » (pp. 563-568), p. 566.

50. Cfr. Ch. LALO, *Esthétique du rire*, p. 99.

En toute rigueur, nous n'avons qu'une hypothèse. Mais nous ne pouvons nous défendre de l'interpréter comme un vœu. Et dès lors, l'incompatibilité de celui-ci avec le réel engendre le rire [254]. A vrai dire, cette incompatibilité est le lot de la plupart des utopies. Mais la question est de savoir dans quelle mesure les incompatibilités avec le réel portent sur l'essentiel. Si elles éclairent notre être même, c'est-à-dire si elles peuvent malgré tout nous concerner, les utopies pourront être acceptées avec le plus grand sérieux.

**215.** Le raisonnement historique, lui aussi, est souvent à base d'hypothèses. Raymond Aron a dit très justement : « Les constructions irréelles doivent rester partie intégrante de la science, même si elles ne dépassent pas une vraisemblance équivoque, car elles offrent le seul moyen d'échapper à l'*illusion rétrospective de fatalité*<sup>51</sup>. » Mais c'est un jeu de société que de se demander ce qu'il serait advenu si tel ou tel personnage célèbre avait, à un moment de son existence, agi autrement qu'il ne l'a fait, voire s'il n'avait pas existé. Le rire fuse aussitôt que l'on développe trop complaisamment l'hypothèse : il nous rappelle que l'hypothèse est subordonnée à sa fonction dans un discours particulier ; elle n'est pas un mode direct de nous informer ni de présenter les données d'un problème : elle n'est qu'une manière efficace mais indirecte de les éclairer.

### *Fond et forme*

**216.** Si ce n'est pour les besoins de l'analyse on ne peut séparer la présentation des données de leur sélection ou de leur adaptation à l'auditoire. Normalement, nous n'opérons pas et ne pouvons opérer de distinction entre fond et forme. Mais certaines circonstances favoriseront une dissociation, en quelque manière artificielle, bien que spontanée ; et le plus souvent elle sera comique [500 ss].

Cette dissociation s'impose notamment lorsque la forme choisie est non seulement peu adaptée à l'auditoire, mais détruit complètement ce que l'on veut faire admettre.

— Et le français, on ne te l'apprend pas ?

— Pas la peine, je le savons<sup>52</sup>.

Nous sommes en présence d'un cas particulier d'*autophagie*, c'est-à-dire de destruction d'une affirmation par l'acte qui l'énonce [248 ss]. Le rire implique que l'auditeur comprend l'énoncé, mais apprécie aussi sa forme. C'est un rire d'exclusion caractérisé.

---

51. Raymond ARON, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Essai sur les limites de l'objectivité historique, Paris, Gallimard, 1948, N.R.F., Bibliothèque des Idées, pp. 186-187.

52. Cité par E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 180.

Analogue, mais plus subtil, est le comique qui naît de ce que l'on affirme parler avec simplicité alors que l'exposé est farci de formules recherchées.

**217.** La forme du discours est mise en évidence également par les rapports qu'elle entretient avec l'existence de *domaines*.

Nous avons déjà souligné que l'adaptation à l'auditoire suppose le respect du langage, des conventions, de la méthodologie propres à des domaines particuliers [148 ss]. Ceux-ci se caractérisent à la fois par une « matière » et par une « forme ». Domaine juridique, scientifique, moral, philosophique, politique, n'auront pas mêmes formes d'exposition. Toute anomalie à cet égard pourra être comique et aura pour effet de nous faire distinguer entre forme et fond, ce que normalement nous ne ferions pas.

Ce comique sera particulièrement net lorsque les formes caractéristiques d'un domaine seront des formes consacrées : la mise en vers de textes prosaïques, sera, quel que soit leur objet, irrésistiblement drôle, du moins aujourd'hui. Ce dernier exemple tendrait d'ailleurs à montrer que la poésie est de notre temps considérée comme un « domaine » et non comme une activité globale.

Dans un fort joli morceau, *Boarding-house geometry*, Leacock décrit, sous forme d'axiomes semblables à ceux des mathématiques les us et coutumes des pensions de famille <sup>53</sup>. Emploi des axiomes pour ridiculiser les pensions de famille, ou, inversement, caricature des axiomes ? Sans doute, ce qui intéresse le plus l'auditeur, c'est la pension de famille, parce que c'est pour lui le domaine le moins connu. Nous n'apprenons certainement rien sur les axiomes. Et nous dirons donc, en utilisant la terminologie que nous adopterons pour traiter de l'analogie, que le domaine des pensions de famille est le « thème » et celui des axiomes, le « phore » [435]. Mais cette distinction n'est pas ici le point comique essentiel. L'objet de notre amusement c'est la transposition des formes habituelles de discours d'un domaine à un autre, l'un étant par nature voué au formalisme et l'autre pas.

**218.** Le comique atteindra aussi certains aspects apparemment secondaires du discours, telle la précision. Celle-ci s'entend de traits à première vue fort éloignés l'un de l'autre et qui méritent à peine une dénomination commune : développement trop complaisant d'une hypothèse, énumération inutile de détails concrets, d'ailleurs si efficaces pour donner la présence, emploi d'affirmations quantitativement précises dans une matière qui ne le souffre pas. Benjamin Franklin prédisant dans ses almanachs

---

53. S. LEACOCK, « *Boarding-house geometry* », dans *Literary Lapses* (1910), repris dans *The Bodley head Leacock*, pp. 26-27.

jour et heure de la mort de son concurrent <sup>54</sup> développait un comique macabre, mais efficace.

De même on rend comique un énoncé relatif à la longueur d'une rue en l'exprimant en millimètres, à l'importance d'une fortune en l'exprimant en centimes.

Ce n'est pas nécessairement la matière ou les instruments qui excluent pareille précision ; il suffit que l'auditoire n'ait cure de celle-ci. Ainsi un bilan sérieux, important, lu aux centimes, dans une assemblée de profanes, fait presque toujours rire. Or cette assemblée n'ignore pas que les centimes existent, sur le plan matériel et sur le plan comptable. Le rire de l'assemblée marque une distance à l'égard de ces formes qui lui semblent ne pas la concerner.

### *Parodies et citations*

**219.** La dissociation comique entre fond et forme est un des ressorts aussi de la parodie. Nous avons traité de cette dernière à propos du lieu de l'unique [140]. Mais elle n'est pas seulement agression contre la valeur de l'unique. Elle concerne tous les aspects du discours, elle résume, en une création autonome, maintes découvertes du comique de la rhétorique <sup>55</sup>.

Elle tend notamment bien souvent à donner l'impression qu'une matière nouvelle est coulée dans un moule ancien, inadéquat. Le comique atteint à la fois l'œuvre actuelle et les œuvres, ou l'œuvre passées, dans la mesure où s'opère cette dissociation entre fond et forme.

Pope déjà se demandait pourquoi le style des *Géorgiques* ne rendait pas celles-ci comiques aussi bien que *Le Lutrin*. Il en voyait la raison dans

---

54. Cfr. des extraits des *Poor Richard's almanacs* de Benjamin FRANKLIN, dans Stephen LEACOCK, *The greatest pages of American humour*, pp. 15 et ss. Benjamin Franklin prédit la mort de Titus Leeds, son unique rival commercial, pour le 17 octobre 1733, 3 h. 29 min. p.m. (1733) ; Leeds répond fâché (1734) ; Franklin riposte en disant que Leeds est mort et remplacé par un imposteur (1734) ; Leeds proteste encore ; Franklin, à la mort de Leeds, « claims to score at last » (1738).

Cfr. également Jared SPARKS, *Works of Benjamin Franklin, with notes and a life of the author*, 1840, vol. II, p. 85, pour l'almanach de 1736.

55. Sur cet aspect polyvalent de la parodie cfr. August Wilhelm SCHLEGEL, *Cours de littérature dramatique*, trad. M<sup>me</sup> NECKER de SAUSSURE (sur l'édition de 1809), Paris, Lacroix et Verboeckhoven, 1865, (nouvelle édition), vol. I, 1<sup>re</sup> partie, 6<sup>e</sup> leçon, pp. 227-228 ; *Vorlesungen über dramatische Kunst und Literatur*, Stuttgart, Berlin, Kohlhammer 1966 (Collection Sprache und Literatur 33 et 38), vol. I, 1<sup>re</sup> partie, 11<sup>e</sup> leçon, pp. 131-132. (Leçons de Vienne d'après l'édition posthume de 1846-1847 de Böcking.)

La première comédie des Grecs aurait été une parodie complète de la tragédie, sur tous les plans, fond, forme, musique, danse, jeu des acteurs et ornements de la scène. Parodie d'autant moins comprise qu'elle se donnait sur le même théâtre que son modèle sérieux.

le fait que les êtres rationnels seuls peuvent être « vicious in morality » et non les choses naturelles qui ne sont pas rendues risibles par le style figuratif élevé, car aucune censure ne peut s'appliquer à elles<sup>56</sup>. Cela revient à dire, semble-t-il, que, pour les choses naturelles nous n'avons pas de critère quant à la façon de les exprimer, alors que nous en aurions un pour les choses humaines. « Vicious in morality » équivaldrait donc à une inadéquation, entre fond et forme. Mais de quel genre d'inadéquation s'agit-il ? Il semble bien qu'elle ne soit point absolue mais relative, qu'elle suppose la connaissance commune d'un discours où cette adéquation était meilleure.

Selon Schopenhauer, la parodie est ce qui « Vorgängen und Worten eines ernsthaftes Gedichtes oder Dramas unbedeutende, niedrige Personen oder kleinliche Motive und Handlungen unterschiebt<sup>57</sup> ». Il relève dans *La Zobeide* de Carlo Gozzi, des stances de l'Arioste mises mot à mot dans la bouche de deux « Hanswursten »<sup>58</sup>. C'est parce que nous leur connaissons une meilleure application que nous rions. Mais en outre, les vers de l'Arioste, dans ce nouveau contexte n'ont plus exactement le même sens. Très souvent la parodie qui maintient intégralement la forme verbale suppose de la part du lecteur comme de l'auteur, une certaine ingéniosité interprétative, elle-même source de comique.

Ajoutons que le comique de la parodie implique une communauté de culture : il est avant tout allusif. C'est avec raison que Beattie rapproche de la parodie le comique d'un hexamètre anglais calqué sur l'hexamètre latin, cas d'autant plus significatif que la forme seule est ici en cause<sup>59</sup>.

56. A. POPE, *Homer's Iliad and Odyssey*, in The Twickenham edition of the poems, vol. VII-X edited by Maynard MACK, e.a. London, Methuen, New Haven, Yale University Press, 1967, « Postscript to the Odyssey », vol. X (pp. 382-397), p. 387-388.

Cfr. aussi BEATTIE, *Essays*, pp. 413-414.

57. SCHOPENHAUER, vol. II, *Die Welt als Wille und Vorstellung, Ergänzungen*, « Zur Theorie des Lächerlichen », p. 104.

58. Ludovico ARIOSTO, in *Opere*, Mondadori, 1964, I. *Orlando Furioso*, Canto primo, 22 ; Carlo GOZZI, in *Opere*, Venezia, il Colombani, 1772, vol. 2, *La Zobeide* (pp. 97-194), Acte 4, Sc. 3. Truffaldino et Brighella s'excusent de leurs bastonnades et s'étendent l'un à côté de l'autre :

Truf. *Eran rivali, eran di fè diversi,*

Brig. *E si sentian degli aspri colpi iniqui*

Truf. *Per tutta la persona ancor dolersi ;*

Brig. *E pur per selve oscure, e cali obliqui*

Truf. *Insieme stan senza sospetto aversi.*

Une seule modification — mais significative — au texte de l'Arioste : au dernier vers « Insieme stan » remplace « Insieme van » : Truffaldino et Brighella sont en effet couchés tandis que les héros de l'Arioste chevauchaient.

59. J. BEATTIE, *Essays*, p. 370.

Cependant Beattie aussi nous montre que l'allusion culturelle précise n'est souvent qu'un adjuvant. Le discours de Clarisse dans *The Rape of the Lock*, quoique en son fond sérieux, est par lui-même fort plaisant. C'est donc un amusement supplémentaire que de savoir qu'il est une parodie exacte d'un discours de Sarpédon à Glaucus <sup>60</sup>.

De même, le plaisir que nous prenons à l'*Ulysse* de Joyce est direct, mais il s'accroît lorsque nous sommes mis à même de reconnaître avec précision dans les entretiens des personnages qui attendent l'accouchement de Mrs Purefoy une série de parodies qui illustrent le cheminement de la prose anglaise <sup>61</sup>.

**220.** La citation, qui joue des rôles fort divers — elle peut rappeler des accords existants, témoigner d'une communauté de culture, et aussi servir d'expression à l'argument d'autorité — est souvent proche de la parodie.

Nous venons de voir que Schopenhauer mentionnait comme parodie, la reprise de stances de l'Arioste dans *La Zobeïde* de Gozzi.

Le comique nous semble celui de la parodie. Parce que les participants ne connaissent vraisemblablement pas l'Arioste, nous ne songeons pas à y voir celui de la citation. Mais n'est-ce point citation autant que parodie lorsqu'un jeune homme murmure à une femme mariée ces vers de Schiller :

Ich sey gewährt mir die Bitte,  
In eurem Bunde der dritte <sup>62</sup>.

---

60. *Ibidem*, p. 364.

En dépit de la référence que donne Beattie il s'agit, pensons-nous, du 1<sup>er</sup> discours où Sarpédon engage Glaucus à se joindre à lui pour combattre les Grecs. Clarissa comme Sarpédon invoquent la précarité de l'existence et la vanité des plaisirs. Sarpédon appelle au combat — et y réussit. Clarissa appelle à la sagesse mais le combat se déchaîne.

Cfr. A. POPE, in The Twickenham edition, vol. I, *Pastoral poetry and an Essay on Criticism*, edited by E. ANDRA and Aubrey WILLIAMS, *The episode of Sarpédon* (1709) (traduit des chants XII et XVI de l'*Illiade*), (pp. 447-62), vers 26-52, et vol. II *The Rape of the Lock*, edited by Geoffrey TILLOTSON, pp. 130-135, Canto V, vers 9-34. Ce discours de Clarissa ne figurait pas encore dans le texte de 1714 ; (cfr. note de Tillotson, p. 199).

61. DWIGHT MACDONALD, *Parodies, An Anthology from Chaucer to Beerbohm and after*, London, Faber and Faber, 1961, pp. 522-543.

On retrouvera les identifications proposées par Macdonald dans James JOYCE, *Ulysses*, Paris, Shakespeare and Co., 1930, aux pp. suivantes : Primitive, p. 366, Anglo-saxon, p. 368, Sir John Mandeville, p. 369, Sir Thomas Browne ; King James Bible, p. 375, John Bunyan, p. 377, Pepys' diary, p. 378, Addison and Steele, p. 383, Laurence Sterne, p. 385, Charles Lamb, p. 393, Thomas De Quincey, p. 394, Thomas Babington Macaulay, p. 397, Thomas Huxley, p. 398, Charles Dickens, p. 400, Thomas Carlyle, p. 402, « The End » p. 406.

62. SCHILLER, Nationalausgabe, I, *Gedichte*, Weimar, Böhlau, 1943, « Die Bürgerschaft » (pp. 421-425), vers 139-140.

Et c'est une citation comique, à cause de la différence des situations.

A vrai dire, presque toute citation recèle un élément comique pour qui songerait plus à ces inadéquations, aux astuces rhétoriques qui nous engagent à passer outre, qu'à la fin argumentative poursuivie. Le rire nous rappelle alors que toute citation a été forgée dans une autre situation, souvent dans un autre but que le discours actuel et que, à la limite, elle doit toujours être réinterprétée pour s'insérer utilement dans ce dernier.

221. Les maximes, proverbes, peuvent être considérés comme des citations à caractère impersonnel : ces formes consacrées donnent force au discours. D'aucuns y voient une faiblesse de l'individu, le besoin de se rassurer, d'énoncer sa conformité avec le milieu. Schopenhauer voit dans la pédanterie un manque de confiance en sa propre intelligence : « Daher... das der Pedanterie eigene Kleben an der Form, an der Manier, am Ausdruck und Wort welche bei ihr an die Stelle des Wesens der Sache treten <sup>63</sup>. » Cette vue est évidemment liée chez lui aux oppositions abstrait-concret, représentation-volonté, forme-nature des choses, partiel-total, raide-vivant, qui sous-tendent sa philosophie. Mais elle a le mérite d'attirer l'attention sur le comique visant un excès d'accord sous son aspect le plus patent, le plus formel.

### *Les équivalences*

222. Tout le comique du langage incite à des dissociations entre forme et fond [68 ss]. Nous n'y reviendrons pas ici.

Mais certains effets comiques impliquent une sorte de méditation sur le sujet.

Songons par exemple aux *expressions apparemment équivalentes* :

La moitié de cette ville sont des coquins,  
La moitié de cette ville sont d'honnêtes gens,

n'ont de loin pas même signification, malgré les apparences ; et chacun sait que non sans raison tantôt l'une, tantôt l'autre de ces expressions sera utilisée. Mais leur *juxtaposition* devient comique. Elle met en évidence un choix possible dans la présentation des données, au même titre que la juxtaposition des épithètes « demi-baudets » et « filles des coursiers aux pieds rapides » [194]. Mais ici la juxtaposition nous incite à opérer une dissociation entre fond et forme. Elle nous incite à reconnaître, sous un vêtement qui rappelle les mathématiques élémentaires et leurs identités formelles, les énoncés persuasifs propres à l'argumentation.

---

Cfr. SCHOPENHAUER, vol. II., *Die Welt als Wille und Vorstellung, Ergänzungen*. « Zur Theorie des Lächerlichen », p.104 .

63. SCHOPENHAUER, vol. I, *Die Welt als Wille und Vorstellung*, pp. 71-72.

Equivalence comique aussi, mais malgré, cette fois, des *expressions apparemment différentes* :

Maître Pierre, combien y a-t-il de cocus dans cette rue, sans vous compter ? Cela vous fâche ? Combien alors y a-t-il de cocus dans cette rue, en vous comptant ?

C'est la juxtaposition des expressions qui, ici encore, nous incite à méditer sur elles. Expressions d'exclusion et d'inclusion ont même signification. Tout au plus la seconde peut-elle être considérée comme aggravante.

Mais le comique vient de la signification rhétorique de « sans vous compter », de ce qu'une exclusion rhétorique laisse des traces que ne laisserait pas une exclusion formelle. « Sans vous compter » ne peut nous faire oublier que nous « pourrions », que nous « devrions » compter Maître Pierre, que nous l'avons déjà inséré dans une classe, celle dont nous dénombrons les représentants, et que nous sommes en présence d'un procédé indirect de qualification.

L'équivalence d'expressions apparemment différentes peut aussi résulter de ce que l'un des énoncés doit être pris dans un sens ironique [258]:

C'est un Adonis  
Ce n'est pas un Adonis

appliqués à un homme particulièrement laid peuvent avoir même signification. Mais chaque expression a déjà sa drôlerie propre ; leur juxtaposition produit toutefois un effet comique *sui generis* qui résulte encore une fois de notre émerveillement devant les ressources de l'expression.

### *Les figures*

223. Cet émerveillement sera suscité mieux encore par les *figures de rhétorique*. Nous croyons avoir montré que les figures de rhétorique ne sont que des moyens argumentatifs parmi d'autres <sup>64</sup>.

Mais pour qu'il y ait « figure », il faut une structure discernable indépendante du contenu, c'est-à-dire, une forme (syntaxique, sémantique ou pragmatique) et un emploi qui s'éloigne de la façon normale de s'exprimer et, par là, attire l'attention. On ne saurait décider d'avance si une structure déterminée doit être considérée ou non comme figure, ni si elle jouera son rôle de figure argumentative ou prendra le statut de figure de style. Détachée de son contexte, mise en herbier, elle prendra presque nécessairement ce dernier aspect.

Les figures peuvent devenir comiques au même titre qu'un tic, une manie quelconque. Comique de caractère ? Mais aussi, par leur intrusion

---

64. *Traité de l'argumentation*, pp. 225 et ss.

trop fréquente, incitation à une dissociation entre fond et forme. Les figures sont sans contredit une source de comique importante. Mais l'analyse de celui-ci est fort délicate.

Etre pris comme figure peut en effet *protéger* contre le rire. Nous accepterons comme figure des affirmations qui, sinon, paraîtraient ridicules. C'est le cas notamment pour la plupart des hyperboles [375 ss]. Et il suffit souvent que l'auditeur refuse à la figure le rôle qui lui est imparti pour déclencher le rire. Il en est ainsi par exemple lorsqu'on répond très sérieusement à une question oratoire.

My old nurse ! Can I ever forget her ?  
Yes I think so, if you get a young one<sup>65</sup>.

Tandis que selon Monro, nous rions de la rhétorique insincère, Leacock, humoriste de talent et bon observateur des techniques, voit que c'est la méconnaissance de la forme figurée qui nous amuse.

Le comique de beaucoup de figures s'analyse très aisément en fonction des théories qui voient dans le comique une technique de la « valeur nominale » (*face value technique*), ce qui revient, dans le cas des figures, à prendre celles-ci à la lettre<sup>66</sup>. Le comique des figures serait le comique de ce qui n'était qu'apparence : « On peut, dit Quintilien, à propos des "figures de pensée", faire rire de tout ce qui, évidemment, a l'air simulé<sup>67</sup>. »

Mais, d'autre part, les figures ont certainement un comique propre à chacune d'elles. Et selon Quintilien encore, « quelques rhéteurs ont fait servir les figures de pensée à classer les bons mots<sup>68</sup> ». Nous aurons en tout cas à reparler de plusieurs d'entre elles à propos des schèmes argumentatifs [256, 258, 317, 375 ss, 402, 403, 460 ss].

### *Le statut des éléments*

**224.** D'une manière générale, les modalités de l'expression auront souvent pour but de modifier *le statut normal des éléments d'accord*.

Les objets, avons-nous dit, tirent leur statut de l'étendue de l'accord à leur propos. Les faits tiennent leur statut de ce qu'ils jouissent de l'accord de l'auditoire universel : et ce statut s'étend aux faits probables, aux présomptions [127 ss]. On aura souvent intérêt à modifier le statut des

65. Cité par MONRO, *Argument of laughter*, p. 97 avec les commentaires de S. LEACOCK, *Humour and Humanity*, London, 1937.

66. Ces théories établissent une liaison entre les couples philosophiques  
 apparence — lettre simulé ; et un couple figure — réalité  
 réalité — esprit authentique ; et un couple figure — réalité.  
 Cfr. plus loin les dissociations [479 ss].

67. QUINTILIEN, *De institutione oratoria*, Livre VI, ch. III, 70.

68. *Ibidem*.

énoncés afin de s'assurer l'accord le plus large possible : on exprimera les sentiments personnels comme des jugements de valeur largement partagés, on transformera des jugements de valeur en jugements de fait. Nous avons déjà mentionné, à propos de la qualification, certains effets comiques liés à ces transpositions [196].

**225.** La transposition peut cependant aussi n'avoir d'autre but que de supprimer toute référence aux sentiments personnels. Le comique souligne cette intention, de caractère moral, ou conventionnel, en la mettant en œuvre dans le discours :

A la chambre des Lords, deux hauts dignitaires britanniques se croisent dans les couloirs.

— Cher ami, dit le premier, je suis profondément navré d'apprendre que vous avez dû enterrer votre épouse...

— Que voulez-vous, répond l'autre, j'étais obligé : elle était morte <sup>69</sup>.

**226.** En cas de désaccord, on opérera souvent une transposition : un désaccord sur les valeurs sera présenté comme un désaccord sur les faits. Le comique dénonce cette technique :

Un chevalier romain répondit à Auguste, qui lui reprochait de dilapider son patrimoine : « J'ai cru qu'il était à moi. <sup>70</sup> »

Le comique disparaîtrait si le chevalier entamait une controverse sur les normes et les valeurs qui les sous-tendent : « J'ai cru que l'on pouvait dilapider son patrimoine parce que la générosité est une vertu de premier rang, parce qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à la propriété... » Ou encore « J'ai voulu montrer mon indépendance... »

Si la réplique est comique, c'est parce qu'elle camoufle un désaccord sur les valeurs et les conduites en un désaccord sur des faits.

La transposition d'une controverse concernant des normes en controverse sur les faits est cependant loin d'être toujours comique. Que l'on songe à la technique argumentative du « recours du pape mal informé au pape mieux informé ».

Mais dans les applications sérieuses, la pertinence est maintenue. Or cette notion semble ici essentielle [548 ss].

Prenons quelques exemples :

Le Schnorrer se présente régulièrement avec son père chez le Juif riche dont ils reçoivent chacun de l'argent. Le père étant mort, le Schnorrer se présente seul. Le donateur lui remet sa part habituelle. Réclamation

69. Hervé NÈGRE, *Dictionnaire des histoires drôles*, Paris, Fayard, 1967, n° 149, p. 53.

70. QUINTILIEN, *De institutione oratoria*, L. VI, ch. III, 74.

du Schnorrer. Etonnement du donateur : « Mais ton père est mort ! ». Le Schnorrer courroucé répond : « Oui, mais qui est l'héritier de mon père ? C'est toi ou c'est moi ? <sup>71</sup> »

Il ne s'agit évidemment pas, comme on le dit souvent, de logique à rebours, ou de faute de logique. Les énoncés sont parfaitement corrects mais le donateur agit en fonction de relations morales, de valeurs ; le Schnorrer raisonne dans un cadre juridique, non pertinent, parce que les prémisses juridiques invoquées ne peuvent s'insérer dans ce cadre moral.

Notons que le manque de pertinence n'est pas toujours aussi évident.

Y a-t-il ou non manque de pertinence lorsqu'un journaliste, poursuivi pour refus de faire connaître ses sources d'information, se réfugie derrière le secret professionnel alors que ses interlocuteurs lui parlent de devoir envers la patrie, envers la justice, envers le bien public ? Il n'y a pas de comique parce que nous admettons la légitimité des deux points de vue ; que leur conflit est en quelque sorte attendu, que leur confrontation a vraisemblablement eu lieu dans la conscience et des journalistes et des juges, tandis que, dans les exemples comiques, l'un des points de vue domine seul, à nos yeux, toute la situation. Le Schnorrer ne serait pas comique si, restant sur le plan des valeurs, il arguait de ce qu'il n'est pas moralement équitable que la charge de son bienfaiteur diminue au moment même où il est, lui, dans l'affliction et dans un embarras plus grand encore qu'avant son deuil.

Une autre histoire comique confond, volontairement ou involontairement, faits et valeurs :

- Comment ! Vous me tapez et vous vous offrez du saumon mayonnaise ! Voilà l'emploi de mon argent !
- Je ne comprends pas... Sans argent, *impossible* de manger du saumon mayonnaise ; j'ai de l'argent ; je ne *dois* pas manger du saumon mayonnaise ; *quand donc mangerai-je du saumon mayonnaise ?* <sup>72</sup>.

Freud voit avant tout ici le caractère logique que revêt la repartie. Mais ce qui est drôle, c'est la confusion entre le plan des valeurs (celui du jugement désapprobateur) et le plan des faits (celui de l'achat d'une marchandise contre argent).

Il se vérifie donc, grâce au comique, que, souvent, l'appel aux faits doit camoufler une lutte de valeurs : pour combattre un jugement norma-

---

71. Une autre version, dans Hervé NÈGRE, *Dictionnaire des histoires drôles*, n° 1020, p. 311, met en scène deux frères qui, pour avoir sauvé la vie à Rothschild, ont reçu chacun une rente viagère. Cette version est moins drôle parce que le don ne se situe pas uniquement sur le plan de la charité.

72. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, pp. 56-57, 63, 238.

tif, on lui oppose une affirmation qui semble de statut supérieur, ce qui est censé devoir compenser son manque de pertinence.

Ainsi encore la réplique de Rose :

Tout le monde sait que Rose a tué de ses mains, en l'étouffant avec une étoupe de laine brune, un petit bâtard, ce qui ne l'empêche pas de vouloir se marier, comme tout le monde, en grandes pompes [...] et arrive-t-elle à l'église où le Curé l'attend sur le parvis, quand celui-ci lui dit sur un ton de reproche : « Comment, Rose, te voilà en blanc ? » — elle répond crânement, comme si l'on n'en voulait qu'à sa pauvreté :  
— Monsieur le Curé, je la ferai teindre <sup>73</sup>.

Rose montre sa crânerie et peut même nous faire rire ; parce que le refus de rester dans le cadre choisi par l'interlocuteur nous apparaît comme une des richesses de notre pensée : la pertinence est en quelque sorte à notre merci. Rose ne substitue pas un « fait » au reproche moral, mais une déclaration d'intention. Toutefois cette conduite annoncée prend un statut vérifiable, qui la rapproche d'un fait.

**227.** Le comique du statut revêt souvent la forme d'une explication. Ainsi l'affirmation :

Elle est sale. Elle a les ongles des mains comme on a ceux des pieds.

Nous sommes en présence d'une qualification, dont l'explication, qui en est aussi une justification [565 ss], nous amuse parce qu'elle fait appel au normal d'un groupe particulier en le présentant comme valable pour tous.

**228.** Parfois le statut d'un énoncé semble volontairement ambigu. Daninos, parlant des « Snobs à l'étranger » fait une remarque amusante :

Et si, quittant la cuisine, notre visiteur découvre à la poste ou dans un magasin un *truc*, un *gadget*, un appareil automatique particulièrement pratique, il ira jusqu'à décerner à ses hôtes la palme suprême, celle de Centrale, de *Tintin* et de Polytechnique — je veux parler du génie inventif, en déclarant (souvent au conditionnel) : *ce serait même assez astucieux !* <sup>74</sup>.

Nous rions de la remarque de l'auteur parce qu'elle correspond à une observation exacte. Et que nous nous demandons aussitôt quelle est la portée de ce conditionnel. Il diminue le statut de l'énoncé. Il sous-entend un « si » assez indéfini mais efficace.

**229.** Cette diminution du statut peut aussi être obtenue par des restrictions, des appositions. Les articulations du discours ont alors un rôle destructeur. Le comique met en garde contre ces effets tantôt volontaires, tantôt naïfs.

73. Marcel JOUHANDEAU, *L'arbre de visages* (Chaminadour III), Paris, Gallimard, N.R.F., 1941 (4<sup>e</sup> éd.), pp. 20-21.

74. Pierre DANINOS, *Snobissimo ou le désir de paraître*, Paris, Hachette, 1964, p. 162.

I like an affectionate familiarity between parents and children, though I want it understood I'm the boss of the family, that is, when Mrs Arp is away from home <sup>75</sup>.

Walter Blair a très bien montré le changement entre les premiers humoristes américains, attachés surtout au comique de caractère et la génération des années 1855-1900, qui porte attention au discours. Dans l'exemple ci-dessus, Bill Arp (pseudonyme de Charles Henry Smith) « achieves, comme le dit Blair, an anti-anticlimax ». Mais ce qui nous fait rire, c'est moins ce résultat que la manière dont il est obtenu, et qui nous pose des problèmes tout à fait généraux. « Though », « that is », deviennent des charnières, dont l'emploi est plein d'embûches.

230. Le problème du statut, est on le voit, souvent lié à un problème de modalités, de conjonctions qui sont des problèmes de « forme » autant que des problèmes de « fond ». Le comique met l'accent à la fois sur ces deux aspects, sur leur dissociation possible, sur leur normale unité.

Mais il y a un comique particulier au heurt de prémisses de différents statuts :

Un fermier du Far-West voit une ménagerie, pour la première fois de sa vie. Il reste un bon moment en contemplation devant une girafe, puis, se détournant avec dédain, laisse tomber : « There is no such animal... » <sup>76</sup>.

Ici une présomption liée au normal prend le pas sur une expérience. Or nous savons que les présomptions ont le statut des faits mais que la mise en question de celles-ci est beaucoup plus aisée. Le comique est lié à l'oubli de cette hiérarchie.

Très proche est l'anecdote suivante et c'est avec raison que Saulnier joint les deux <sup>77</sup>.

On faisait une quête à l'Académie française ; il manquait un écu de six francs ou un louis d'or : un des membres, connu par son avarice, fut soupçonné de n'avoir pas contribué. Il soutint qu'il avait mis ! Celui qui faisait la collecte dit : Je ne l'ai pas vu, je le crois. M. de Fontenelle termina la discussion, en disant : Je l'ai vu, moi, mais je ne le crois pas <sup>78</sup>.

---

75. Walter BLAIR, *Native american humor*, San Francisco, Chandler, 1960, p. 118. La phrase est de Bill ARP (Charles Henry Smith) (1826-1903).

76. Emile MEYERSON, *Du cheminement de la pensée*, Paris, Alcan, 1931, vol. III, p. 962, note 68.

Meyerson souligne que, exagération mise à part, le fermier a raisonné comme nous le faisons tous dans des cas douteux afin de dénier la réalité à ce qui s'écarte trop de nos normes. Pour le métapsychiste convaincu, « celui qui a refusé de croire à la formation de l'ectoplasme raisonne exactement comme le fermier américain ».

77. C. SAULNIER, *Le sens du comique*, p. 50 ; cfr. aussi DUGAS, *Psychologie du rire*, p. 104.

78. CHAMFORT, *Produits de la civilisation perfectionnée*, Paris, Mercure de France, 1905, *Caractères et anecdotes*, p. 110.

Nous aurons à revenir sur la liaison acte-personne qui est en cause [384 ss]. Soulignons ici que cette liaison rhétorique n'implique pas de lien absolu. Le comique vient donc de ce que, sans l'énoncer, on utilise un schème non contraignant pour l'opposer à une affirmation de fait.

**231.** Ces remarques sur le statut des éléments d'accord nous ont, on le voit, menés au seuil de l'argumentation proprement dite. Ce n'est d'ailleurs qu'arbitrairement que l'on traite de prémisses et d'arguments. Toute prémisses, devant être justifiable, suppose des arguments sous-jacents, ou tout au moins possibles à trouver. D'autre part toute argumentation suppose un nombre indéterminé de prémisses.

Cette indétermination distingue profondément l'argumentation de la démonstration. Au point que la distinction même entre prémisses et argumentation reflète un modèle emprunté à la théorie de la démonstration. Combien de fois les logiciens n'ont-ils pas voulu transformer une argumentation en démonstration par l'adjonction d'une prémisses particulière qui serait sous-entendue ? L'indétermination des prémisses rend pareille tentative illusoire. En fait, les accords se situent partout, dans la forme comme dans le fond des énoncés, ils se modifient au cours du temps, notamment du temps du discours, ils débordent ce qui se dit. Il n'est jamais possible, dans l'argumentation, de limiter le nombre des prémisses qui pourront être introduites ni de fixer définitivement le statut de celles-ci. Précarité, rôle du temps, autant de caractères des prémisses de toute argumentation.

C'est tout cela que le comique nous a déjà rappelé. Il nous a cependant rappelé aussi que les éléments du discours ne sont pas pour autant désordre, fantaisie, liberté individuelle incontrôlée.

## LES ARGUMENTS PAR LIAISON : A. QUASI LOGIQUES

### *Liaisons et dissociations*

**232.** Nous avons tenté, dans le *Traité de l'argumentation*, de grouper, de décrire les arguments, d'interpréter leur structure. Nous étions conscients de l'arbitraire qu'il y a à isoler un chaînon du discours, de l'arbitraire surtout de supposer qu'un schème déterminé est sous-jacent à tel énoncé dont l'expression concrète seule nous est connue. Car, normalement, un argument ne comporte pas de référence explicite au schème qui le sous-tend.

Nous avons été aidés parfois par des exemples comiques. Or, si comme nous le pensons, il existe un comique de la rhétorique, il n'y a aucune raison pour que *tous* les schèmes que nous croyons avoir repérés ne soient objet comique. Sans doute ne sera-t-on tenu d'inférer de ce que nous les retrouvons, en effet, sous cet aspect, que notre analyse antérieure était bonne. Car c'est nécessairement la même vision des arguments qui préside à notre étude actuelle. Nous ne pouvons, d'autre part, songer à refaire, du point de vue comique, notre description de tous les arguments. Néanmoins nous pensons que les grands types d'arguments tout au moins doivent, s'ils ont quelque valeur, se retrouver ici.

**233.** Tous les schèmes d'arguments que nous cherchons à dégager et que l'on peut aussi considérer comme des « lieux de l'argumentation » parce que seul l'accord sur leur valeur peut justifier leur application à des cas particuliers, seront caractérisés comme étant, soit des procédés de liaison, soit des procédés de dissociation.

Bien entendu, toute liaison implique, sur un autre point, une dissociation. Inversement, la séparation est, ailleurs, rapprochement.

Mais nous entendons comme procédant par liaison, les schèmes qui rapprochent des éléments distincts et permettent d'établir entre ces derniers une solidarité visant, soit à inférer l'existence de l'un à partir de l'autre, soit à les valoriser positivement ou négativement l'un par l'autre. Nous entendons comme procédant par dissociation des techniques de rupture ayant pour but de dissocier, de séparer, de désolidariser, des éléments considérés comme formant un tout ou du moins un ensemble

solidaire au sein d'un même système de pensée : la dissociation aura pour effet de modifier pareil système en modifiant certaines notions qui en constituent des pièces maîtresses<sup>1</sup>.

*Caractères des arguments quasi logiques*

**234.** On peut distinguer, parmi les arguments par liaison, des arguments qui se comprennent mieux en les rapprochant de la pensée formelle, et des arguments qui sont présentés comme conformes à la structure du réel. Nous appelons les premiers « arguments quasi logiques ». Ne font-ils pas, eux aussi, appel le plus souvent à des structures du réel ? Sans doute, et ce double aspect a causé pensons-nous un malentendu auprès de certains lecteurs de notre *Traité de l'argumentation*.

Précisons donc ici, puisque nous en avons l'occasion, que toute analyse d'argument peut s'effectuer à différents niveaux et sous différents angles. Il ne serait pas malaisé de retrouver, dans les argumentations que nous qualifions de quasi logiques un niveau de l'objet qui serait un niveau du réel. Inversement, il serait aisé de souligner l'aspect quasi logique de beaucoup d'arguments que nous n'analysons pas comme tels. Mais il n'empêche que nous croyons utile de considérer les arguments quasi logiques et les arguments basés sur la structure du réel comme formant deux grands groupes méritant un examen distinct. Car l'accent diffère. L'étude du comique le soulignera, pensons-nous.

**235.** Une autre question se pose. Dans tout argument quasi logique on décèle des opérations de réduction qui permettent d'insérer plus ou moins bien les données dans le schème formel. Elles visent souvent à rendre ces données semblables, comparables, homogènes. Or cette réduction est favorisée par le manque d'univocité des langages naturels. D'où la difficulté de séparer le comique des arguments quasi logiques du comique du langage. D'où aussi l'idée qui vient à l'esprit que tout argument quasi logique recèle, par cette réduction, un élément comique. Or, en général, cette argumentation est fort sérieuse. Mais, nous l'avons dit ailleurs<sup>2</sup>, il semble que l'on répugne un peu aujourd'hui à utiliser ces arguments avec l'entrain, la bonne conscience, la joie qu'y mettaient les anciens. Joie qui n'était d'ailleurs pas toujours sans malice. Dans le *Phèdre*, Lysias soutient qu'il faut choisir celui qui n'aime pas, en utilisant notamment un schème relatif à la probabilité des mérites<sup>3</sup>. Socrate, qui se donne la même tâche, renonce à cet argument ; et, d'une manière générale, les arguments de Lysias auxquels Socrate renonce sont des

1. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 255-256.

2. *Ibidem*, p. 261.

3. PLATON, *Phèdre*, 231, d, e.

arguments quasi logiques. Platon nous invitait donc à les lire avec le sourire <sup>4</sup>.

### LES INCOMPATIBILITÉS

**236.** L'examen des argumentations quasi logiques — et de toutes les argumentations d'ailleurs — nous a amenés à mettre au premier plan la notion d'*incompatibilité*.

L'assertion, au sein d'un même système, d'une proposition et de sa négation rend manifeste une *contradiction* dans ce système. Mais cela suppose qu'il s'agit d'un système formel, dont tous les termes sont univoques, les lois de formation et d'inférence parfaitement définies.

Dans un système naturel, par une argumentation, on aboutira seulement à la conclusion que des thèses en présence sont *incompatibles*, c'est-à-dire que, dans certaines circonstances, il faut choisir entre elles. L'incompatibilité n'est pas reconnaissable formellement. Elle résulte de la nature des choses, ou d'une décision personnelle. Dans l'argumentation quasi logique notamment, on s'efforcera souvent de présenter l'incompatibilité comme nécessaire, conforme à la raison, à la logique. En réalité, lorsqu'on est en dehors d'un système formel, on peut utiliser une série de procédés pour éviter qu'une incompatibilité se présente, ou pour lever celle-ci. Car l'incompatibilité est évidemment pénible, elle nous oblige à un choix, qui est toujours douloureux. Si nous ne parvenons pas à la lever, il faut sacrifier l'une des branches de l'incompatibilité, peut-être les deux.

**237.** L'effort d'un orateur consistera souvent à montrer qu'il y avait une incompatibilité là où nous ne la soupçonnions pas. Le *ridicule* sanctionne notre aveuglement [12]. Surtout lorsqu'il porte sur les incompatibilités, le comique de la rhétorique est donc susceptible d'être aussi un moyen, et un moyen efficace, d'agir sur l'auditoire ; il peut devenir du comique *dans* l'argumentation <sup>5</sup>.

---

4. Sur le caractère parodique du discours de Lysias, cfr. Gilbert HIGHET, *The anatomy of satire*, Princeton University Press, 1962, p. 137.

5. Nous nous abstenons d'analyser la manière dont le ridicule agit sur l'individu en cause. Le processus sociologique lié au rire d'exclusion suffit. Mais il est permis aussi de poursuivre une explication psychologique : la psychanalyse fournirait des schèmes appropriés, et, dans la même ligne, la théorie de la personnalité de Sullivan (le délit d'incohérence atteindrait le « self esteem » organisé pour minimiser l'anxiété ; n'est-ce pas dès lors en raison de cette dernière que l'on craindrait le ridicule ?) Cfr. Harry Stack SULLIVAN, *The interpersonal theory of psychiatry*, New York, Norton, 1953, pp. 190, 268. Les théories de la dissonance elles aussi pourraient aisément faire une place au ridicule. Cfr. L. FESTINGER, *Theory of cognitive dissonance*, Evanston, Row and Peterson, 1957 ; Jack W. BREHM and

On tend à placer l'adversaire en flagrant délit d'incohérence. Est ridicule celui qui ne se rend pas compte qu'il poursuit des fins incompatibles, qui, acculé à admettre une incompatibilité, semble par son comportement se soustraire au choix ou à l'aménagement par des compromis.

Ce ridicule atteint déjà celui qui, naïvement croit se soumettre aux règles d'un groupe alors que son comportement est incompatible avec celles-ci. Nous songeons à certains ridicules vestimentaires qui ne sont tels que par la naïveté du sujet insensible à l'incompatibilité entre ses préférences personnelles et les règles de goût du groupe. Mais parfois aussi il s'agira de l'incompatibilité entre les normes du groupe et celles dérivant d'une connaissance supérieure ; dans le mythe de la caverne, celui qui a contemplé le Bien et revient à l'état d'homme se comporte d'une façon qui « prêterait à rire »<sup>6</sup>. De même celui qu'un raisonnement juste mène à des idées contraires aux idées reçues sera en butte au ridicule. Sans doute n'est-il pas naïf, mais il peut le paraître à qui n'a point suivi sa dialectique. C'est pourquoi Socrate craint donner prétexte à rire par ses conclusions au sujet de l'éducation des femmes<sup>7</sup>.

**238.** Ces exemples rappellent que le ridicule est fonction souvent du normal : car celui-ci est aussi une norme. On ne peut, dans une circonstance pratique croire que l'on suit les normes et s'écarter du normal. (Une argumentation qui s'écarte de ses conditions normales d'application ne devient-elle pas elle aussi comique ?). Si l'on ne veut subir la sanction du ridicule, il faut témoigner que l'on n'est pas aveugle, s'écarter du normal comme d'une norme que l'on rejette ouvertement, consciemment, par choix, en sacrifiant l'une des branches de l'incompatibilité, à savoir, la norme admise par tous. Le blasphémateur brave les normes sans que l'on rie. C'est lui, tout au contraire qui ricane : il dénonce une incompatibilité entre la foi aveugle et les exigences de la justification. Mais il peut seulement ricaner et non rire vraiment. Car il est seul.

Il va de soi que celui qui pêche contre la logique ou se trompe dans l'énoncé des faits est aussi d'emblée ridicule. Mais ici encore, bien plus que de contradiction, il s'agit d'incompatibilité, entre un comportement que l'on croit soumis aux critères communs et un compor-

---

Arthur R. COHEN, *Explorations in cognitive dissonance*, New York, Wiley and Sons, 1962.

Nous pouvons ne pas admettre un jugement parce qu'il nous rendrait ridicule aux yeux d'autrui, ou parce qu'il nous remplirait nous-même de confusion. Mais qui ne voit que la première situation peut se ramener à la seconde et vice versa ?

6. PLATON, in *Œuvres*, trad. et notes par Léon ROBIN, Paris, Gallimard, 1942. N.R.F. Bibliothèque de la Pléiade, *République*, L. VII, 517 a - 518 b.

7. *Ibidem*, L.V, 452 a-c, 457 b, 473 c.

tement en réalité excentrique. « Une erreur de fait jette un homme sage dans le ridicule », dit La Bruyère<sup>8</sup>, mais c'est pour autant seulement que cet homme n'envisageait pas que ce pût être une erreur.

### *Incompatibilité et contradiction*

**239.** Nous réserverons donc le nom d'*absurde* à ce qui est en *contradiction* avec une nécessité logique, ou géométrique, et celui de *ridicule* à ce qui est *incompatible* avec une nécessité morale, pour reprendre la célèbre distinction de Leibniz. Ainsi « l'on compte pour impossible qu'un magistrat sage et grave, qui n'a pas perdu le sens, fasse publiquement une grande extravagance, comme seroit, par exemple, de courir les rues tout nud, pour faire rire<sup>9</sup> ».

Cette distinction entre l'absurde, qui relèverait de la logique et le ridicule qui relève de la rhétorique, n'avait jamais, à notre connaissance, été explicitée. Mais elle n'en existe pas moins chez certains d'une manière confuse. Ainsi, Pascal dit :

Si on choque les principes de la raison, notre religion sera absurde et ridicule<sup>10</sup>.

Les deux termes utilisés ne sont certainement pas mis sur le même plan. Mais le ridicule ne serait-il pas, pour Pascal, simple conséquence de l'absurde ? Ce qu'il n'est pas chez Tertullien.

La mise en rapport des termes démonstration, contradiction, absurde, et, par opposition, celle des termes argumentation, incompatibilité, ridicule, corroborera semble-t-il notre hypothèse de travail, à savoir qu'il n'y a pas de comique de la démonstration : nous verrons qu'une démonstration indirecte par l'absurde, telle qu'on la pratique en géométrie, ne fait pas rire ; alors qu'une argumentation indirecte par le ridicule est par essence comique [255 ss].

**240.** L'accusation d'avoir commis « une faute de logique », lorsqu'il ne s'agit pas de démonstration formelle, n'est le plus souvent que l'accusation d'avoir négligé des incompatibilités. Cette accusation est généralement par elle-même une argumentation quasi logique. Si, fréquemment, des arguments quasi logiques sont utilisés pour ridiculiser l'adver-

8. LA BRUYÈRE, in *Œuvres*, texte établi et commenté par Julien BENDA, Paris, Gallimard, N.R.F., Bibliothèque de la Pléiade. *Les Caractères*, Des jugements, 47, p. 379.

9. LEIBNIZ, in *Œuvres*, éd. Gerhardt, vol. 6, Leipzig, Lorenz, 1932, *Essais de Théodicée*, p. 284.

10. PASCAL, in *L'Œuvre*, texte établi et annoté par Jacques CHEVALIER, Paris, Gallimard, 1950, Bibliothèque de la Pléiade, *Pensées*, p. 823 (éd. Brunschvicg 273) Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 276.

saire, c'est sans doute parce qu'ils paraissent le plus contraignants et qu'il semble dès lors inadmissible de ne pas s'être avisé plus tôt de leur portée.

Dans les discussions entre savants ou entre philosophes, il est rare que l'accusation de « faute de logique » entraîne le rire. Car on présume que celui qui maintient une thèse possède au moins certains moyens de la concilier avec les autres thèses auxquelles il est censé adhérer. Le ridicule reste discret, incertain. Or nous savons que toute hésitation freine le rire [35]. En revanche, dans la vie courante, la présomption de cohérence est moins assurée. Elle disparaît enfin dans les histoires comiques fictives, créées ad hoc, où le ridicule se déploie librement.

**241.** Dire à quelqu'un que ses affirmations sont *paradoxales* est proche de l'assertion qu'il commet une faute de logique. Les paradoxes de la logique, que le rire accompagne souvent, se présentent comme des antinomies [60, 61]. Mais dans son acception vague « propos paradoxaux » ne signifie pas beaucoup plus que « propos qui s'éloignent fortement de ce qui est généralement admis ». Et cela peut suffire à provoquer le rire. On taxera toutefois surtout de paradoxaux des propos étayés par des raisonnements, ou que l'on croit être tenus pour tels par leur auteur. On insinue, par cette accusation, que ces raisonnements sont certainement critiquables, au seul vu de leurs conséquences. Un sourire de connivence accompagne souvent l'accusation. Et pourtant, selon Valéry, elle émane toujours d'un imbécile, à quoi Benda objecte que l'on peut au contraire « démontrer » qu'une pensée n'est qu'un paradoxe amusant et une idée fautive<sup>11</sup>. Pour l'un comme pour l'autre, le sourire de connivence devrait être absent. Mais en fait, l'accusation est le plus souvent plaisante, on suggère que l'on aperçoit les « trucs » de l'interlocuteur, que l'on s'en amuse, soit avec lui soit avec d'autres.

Celui que l'on traite en fauteur de paradoxes n'est pas inconscient, bien au contraire, de l'incompatibilité entre ce qu'il dit et telle opinion généralement admise. Comment alors peut-il être parfois ridicule ? Ne serait-ce pas lorsqu'il sous-estime la force de certains de ses arguments, lorsque, désireux seulement d'ébranler la confiance absolue en certaines opinions reçues, d'aiguiller son auditoire vers plus de circonspection, de l'amuser aussi, il se trouve qu'il doit assumer une opinion neuve à laquelle il ne saurait apparemment tenir sans réticences<sup>12</sup>. C'est pourquoi, sans

11. Julien BENDA, *La France byzantine*, Paris, Gallimard, 1945, N.R.F., note p. 235.

12. Marie-Jeanne DURRY, *Guillaume Apollinaire, Alcools*, tome I, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1956, p. 124, décrit excellemment ce mécanisme chez Apollinaire — « cela commençait par une espèce d'amusement mais on le

doute, Aristote, dans ses *Topiques* conseille de ne soutenir des opinions manifestement contraires à l'opinion commune que si elles ont déjà été soutenues par quelque homme de grande réputation<sup>13</sup>. Il s'agit moins de faciliter l'adhésion aux raisonnements que de s'assurer de ce que la rupture avec la tradition envisagée vaut la peine d'être tentée.

Il est remarquable, qu'au niveau du sens commun, il est beaucoup plus aisé, sans pouvoir formaliser ces intuitions, de déceler la cause du rire dans bien des paradoxes de la logique que dans les simples propos paradoxaux. Les premiers ne sont, pas plus que les seconds, satisfaisants du point de vue logique. Leur caractère même de paradoxe tend à faire suspecter qu'ils sont basés sur des raisonnements quasi logiques. Les antinomies auxquelles ils aboutissent sont incompatibles avec nos exigences générales de rationalité. Mais ces raisonnements quasi logiques n'ont pas l'infinie variété des argumentations journalières, qui rend l'analyse de ces dernières si malaisée. Ils sont des constructions *ad hoc*, de celles qui rendent le comique patent.

**242.** L'importance argumentative des incompatibilités se manifeste d'une part dans l'effort pour présenter des thèses comme incompatibles, d'autre part dans l'effort pour échapper aux incompatibilités. Parmi les *techniques visant à présenter des thèses comme incompatibles*, nous trouvons : la formulation qui tend à les montrer comme étant la négation l'une de l'autre ; l'affirmation que l'une d'elles au moins est d'application toujours ; l'application de toutes deux à un même objet, en étendant pour ce faire leur champ de validité. Bien entendu ces extensions seront présentées comme allant de soi, comme n'étant que l'application de la règle à des cas auxquels elle doit normalement s'appliquer et que l'on avait oublié de prendre en considération. Le ridicule est lié à cette inconscience : on n'a pas vu une incompatibilité que les autres soulignent et que l'on n'a pas de raison de rejeter ; ou bien on croyait avoir trouvé un moyen pour éviter ou résoudre l'incompatibilité et ce moyen s'est révélé insuffisant.

**243.** La simple allusion au champ total d'application possible d'une norme peut rendre ridicule celui qui n'avait pas songé à ce que cette application entraîne : ainsi à celui qui refuse de tuer un être vivant, on signalera que, dans ce cas, il n'a pas le droit de se défendre contre les microbes.

---

contredisait, alors il se montait lui-même, il finissait par se mettre dans une rage épouvantable et par croire dur comme fer ce qu'il avait d'abord dit en s'amusant... Il était furieux si le paradoxe ne passait pas... »

13. ARISTOTE, *Organon*, traduction et notes par J. TRICOT, Paris, Vrin, 1946-50, vol. V, *Topiques*, 104 b.

Mais souvent les extensions s'accompagnent, nous le verrons, d'un effort pour montrer que les cas d'application sont vraiment semblables [280 ss]. L'argumentation quasi logique tend précisément à éviter toute échappatoire, à traiter les incompatibilités comme étant des contradictions.

Un argument profondément sérieux, tel que

ceux qui prétendent que les dieux naissent sont tout aussi impies que ceux qui affirment qu'ils meurent <sup>14</sup>,

met en posture ridicule celui qui soutient la première opinion, car elle le prend au piège des incompatibilités. C'est du comique *dans* la rhétorique.

Mais la simplification, le raidissement que comporte l'identification inattendue, quoique défendable, peut aisément nous apparaître comme un jeu de l'esprit, à partir du moment où le caractère quasi logique est perçu avec force. Nous aurons alors trois comiques superposés :

1. Comme vous êtes ridicule de ne pas voir que la naissance des dieux ne peut être admise si on les croit immortels (comique *dans* la rhétorique).
2. Comme il est amusant de disposer d'arguments tels que celui-ci ; peut-être y a-t-il des êtres qui ne les connaissent pas, des barbares qui ne savent point que l'on peut raisonner ainsi (comique *de* la rhétorique en général).
3. Comme il est drôle d'identifier toujours naissance et mort, de croire que c'est la même chose (comique *de* l'argumentation quasi logique).

Ces trois espèces de comique varieront selon que l'identification sera plus ou moins hardie.

Ainsi à l'argument de Philalèthe :

Il est bien difficile de concevoir qu'une vérité soit dans l'esprit, si l'esprit n'a jamais pensé à cette vérité,

son adversaire Théophile rétorque :

... ce raisonnement prouve trop : car si les vérités sont des pensées, on sera privé non seulement des vérités auxquelles on n'a jamais pensé, mais encor de celles auxquelles on a pensé et auxquelles on ne pense plus actuellement <sup>15</sup>.

Très proche de l'identification d'Aristote, celle de Leibniz paraîtra cependant plus aisément comique, — malgré le sérieux de l'objet — en raison sans doute de ce que l'identification est plus inattendue, et semble par là plus hardie.

14. ARISTOTE, *Rhétorique*, II, ch. 23, 1399 b, trad. Médéric DUFOUR.

15. LEIBNIZ, in *Œuvres*, éd. Gerhardt, vol. 5, Berlin, Weidmann, 1882, *Nouveaux Essais sur l'entendement*, L. I, ch. 1, pp. 79-80.

Dans la mesure où l'argument a quelque valeur, et ni l'un ni l'autre n'en sont dépourvus, l'identification, justifiable, donne lieu au comique 1. et au comique 2. Dans la mesure où l'identification est très hardie, elle donne aussi lieu au comique 3. Lorsque la hardiesse est considérable et la possibilité de justification faible, le comique 3. l'emporte évidemment. (On pourrait soutenir que tantôt il s'agit de ridicule, tantôt de comique, mais cette distinction n'est pas essentielle pour notre propos [12].)

244. Une des techniques visant à présenter des thèses comme incompatibles est de les prendre comme formant un système. Au rebours qui veut éviter les incompatibilités cherchera à maintenir à chaque concept, chaque norme, chaque valeur un champ d'application déterminé.

En principe, les religions, les codes juridiques ou moraux semblent donc devoir se prêter au comique des incompatibilités parce que celui qui veut les observer est censé les prendre en bloc. Mais ils ont été généralement longuement élaborés et un gros effort a été fait pour aménager les incompatibilités internes les plus patentes.

Ainsi le christianisme qui voulait sauvegarder les valeurs de justice et de charité a pu avoir recours au sacrement de pénitence et au mystère de la grâce divine pour lever l'incompatibilité.

Mais Julien l'Apostat ne l'entend pas ainsi. Faisant fi du mystère de la grâce, il met dans la bouche de Jésus ce boniment :

Corrupteurs, meurtriers, sacrilèges, scélérats, venez ici hardiment : je vous purifierai à la minute en vous lavant dans cette eau-ci. Quiconque retombera dans les mêmes crimes n'aura qu'à se frapper la poitrine et à se cogner la tête, je lui rendrai aussitôt son innocence<sup>16</sup>.

La tirade est blasphématoire mais elle est aussi comique. C'est que Julien ne veut pas renoncer à un système tout différent, celui de la morale païenne axée sur le mérite. Il présente donc la grâce comme une certitude et dans cette optique, la pénitence devient un troc.

Parfois un fait insolite introduit dans le fonctionnement d'un système, sera l'occasion d'une prise de conscience d'incompatibilités imprévues et non encore résolues.

Le saint homme Maël a baptisé des pingouins [64]. Une assemblée au Paradis se voit obligée à discuter des effets de cette initiative<sup>17</sup>. Les éléments comiques sont multiples : allusions hagiographiques, parodies d'écrits réels. Mais les passages les plus drôles sont ceux où l'auteur fait parler le Seigneur lui-même, d'une manière qui n'a rien de ridicule, avec au contraire autorité, simplicité. Ce sont des pauses

16. 336 A.B. Cité par Joseph BIDEZ, *La vie de l'empereur Julien*, Paris, Les Belles Lettres, 1930. Collection d'études anciennes sous le patronage de l'association Guillaume Budé, p. 302.

17. A. FRANCE, *L'île des Pingouins*, pp. 25 et ss.

pleines de dignité au milieu de discussions souvent grotesques. Pausés qui n'en soulignent que mieux les incompatibilités, source de comique.

Ainsi saint Corneille se demande comment les pingouins pourront changer leurs mœurs :

- Ils ne le peuvent pas, dit le Seigneur ; mes décrets les en empêchent.
- Toutefois, reprit saint Corneille, par la vertu du baptême, leurs actions cessent de demeurer indifférentes. Désormais elles seront bonnes ou mauvaises, susceptibles de mérite ou de démérite.
- C'est bien ainsi que la question se pose, dit le Seigneur <sup>18</sup>.
- ... ..
- Ce n'est heureusement qu'un désordre passager, dit saint Irénée. Les pingouins sont baptisés, leurs œufs ne le seront pas et le mal s'arrêtera à la génération actuelle.
- Ne parlez pas ainsi, mon fils Irénée, dit le Seigneur. Les règles que les physiiciens établissent sur la terre souffrent des exceptions, parce qu'elles sont imparfaites et ne s'appliquent pas exactement à la nature. Mais les règles que j'établis sont parfaites et ne souffrent aucune exception. Il faut décider du sort des pingouins baptisés, sans enfreindre aucune loi divine et conformément au décalogue ainsi qu'au commandement de mon Eglise <sup>19</sup>.

Le système mis à l'épreuve par le fait nouveau, doit être respecté dans sa totalité et le comique naît de cette exigence.

**245.** Nous avons vu que le ridicule sanctionne l'attitude de celui qui ferme les yeux devant les incompatibilités. Ce qui ne veut pas dire que l'effort même pour échapper à celles-ci ne puisse prêter à rire.

Il y a trois *procédés permettant d'échapper à une incompatibilité* : éviter que celle-ci ne se pose ; chercher un compromis ; sacrifier l'une des deux branches. Le ridicule tendra à acculer à cette dernière solution celui qui n'a pas été assez habile ou vigilant pour adopter l'une des deux autres.

Nous avons cité ailleurs déjà ce subterfuge dont usaient les nobles pour éviter de devoir résoudre certains problèmes de présence :

Dans certains cas, devant l'impossibilité d'arriver à une entente, on préfère convenir que le fils de Louis XIV, Monseigneur, ne recevra chez lui tel souverain étranger que dehors, en plein air, pour qu'il ne soit pas dit qu'en entrant dans le château l'un a précédé l'autre... <sup>20</sup>.

Nous rions, parce que la situation nous paraît assez futile pour que toute notre attention se porte sur cette ingénieuse trouvaille. Il en va de même lorsque, pour éviter du moins momentanément une incompatibilité on recourt au mensonge, au silence, à la maladie diplomatique.

---

18. *Ibidem*, p. 34.

19. *Ibidem*, p. 35.

20. Marcel PROUST, in *A la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, 1954, Bibliothèque de la Pléiade, vol. 2, *Le côté de Guermantes II*, p. 436.

Le rire souligne que l'on est au courant du procédé ; il nous révèle mutuellement notre science pratique. Par là, nous le verrons, il pose aussi des limites à son emploi [510 ss].

246. La recherche d'un *compromis* pourra prendre les formes les plus diverses : dilution dans le temps, spécifications qui délimiteront des domaines, remaniement des concepts qui modifient les rapports entre apparence et réalité. Tout cela a pour résultat de faire disparaître le ridicule ; tout cela d'ailleurs exclut l'aveuglement.

Et pourtant, au moment où la solution est trouvée, le rire fuse souvent. Il s'agit donc d'un rire tout différent. Par quoi est-il favorisé ?

a) Par une longue période de recherches. Peut-être faut-il tout simplement rapprocher ceci du rire provoqué en scène par certains fantaisistes. Raymond Devos a confié un jour que l'un de ses sketches les plus réussis consistait à tourner en rond, en voiture, indéfiniment, en se heurtant toujours au sens interdit. Le rire éclatait lorsqu'il trouvait enfin une issue. La longue série de vaines tentatives et d'angoisses feintes <sup>21</sup>, suivie d'une brusque rupture du rythme d'enchaînement, suffit à déclencher ce rire de sympathie.

b) Par l'ingéniosité gratuite de la solution. Sancho projette de faire de sa fille une comtesse, lorsqu'il sera gouverneur de son île. Sa femme proteste, s'incline, pleure, car ce sera comme voir mourir sa fille. Sancho la console :

diciéndole que ya que la hubiese de hacer condesa, la haría todo lo más tarde que ser pudiese <sup>22</sup>.

La solution par temporisation n'est pas comique en soi, et bien des raisonnements sérieux en usent. Mais n'est-il pas comique de proposer une solution qui satisfait mal, alors qu'une autre, dépendant de sa volonté est à portée. Sancho pourrait renoncer, mais il présente son dessein comme « nécessaire ». Nous croyons du reste que jamais il n'aura à prendre pareille décision.

c) Par le caractère superficiel, apparent, de la solution. On connaît l'histoire du Juif qui a surpris sa femme en flagrant délit, avec son commis, sur un divan :

L'homme consulte son rabbin.  
— Répudiez votre femme.  
— Mon commerce dépend de son argent.

---

21. Interview de Raymond DEVOS, publiée dans *Match* à l'occasion de la Revue « Les Pupitres », 1962.

22. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, vol. 5, II, ch. V, p.112. Traduction de C. OUDIN et F. ROSSET, Bibliothèque de La Pléiade, p. 558 : « lui disant que, bien qu'il la dût faire comtesse, il ne le ferait pourtant que le plus tard qu'il pourrait ».

— Chassez votre employé.

— Impossible, il monterait un nouveau commerce.

Le rabbin renonce à donner des conseils. Quelques semaines plus tard, il rencontre l'homme, radieux. Interrogé, celui-ci explique :

— J'ai vendu le divan.

La même anecdote a aussi pour protagoniste le comte Bobby, « vieux Viennois farfelu qui symbolise si drôlement les aristocrates déchus, ruinés, charmants, résignés et gardant, impeccable, son ancestrale distinction <sup>23</sup> » :

Le comte Bobby rentrant chez lui trouve un homme caché sous le lit de sa femme.

Il a vendu le canapé pour que cette histoire impossible ne se reproduise pas à l'avenir.

Or, l'histoire du Juif a fait l'objet de beaucoup de commentaires et même d'une expérimentation de la part de Bergler. Les tests réalisés sont assez troublants car ils montrent que, si chacun rit, les interprétations personnelles sont fort diverses. On invoque : le désir de nouveauté (elle a un amant, lui un nouveau divan) ; la plaisanterie sur l'optimisme ; sur le thème de « la vie continue » ; sur la dévaluation du sexe ; sur la mesure de tout en termes monétaires <sup>24</sup>. Si les rieurs écoutaient aussi l'histoire du comte Bobby, ils verraient sans doute que le comte Bobby et le Juif ont en commun le désir de ne pas se faire de soucis. Mais le comique de la solution tient au fait d'agir sur une cause accessoire comme si elle était essentielle et suffisante.

Cela dit, n'oublions jamais que les facteurs comiques sont presque toujours multiples et cumulatifs. Le comique de caractère n'est donc pas exclu. Ni, dans l'histoire du Juif, le recours inattendu à un objet, alors que les deux premières solutions envisagées visaient des personnes. Ni même, pour certains auditeurs, l'image visuelle d'un divan retiré subrepticement de dessous les protagonistes.

Notons que beaucoup de solutions d'incompatibilités sont, dans la vie courante, de caractère superficiel, transitoire ; le rire doit nous le rappeler.

Les solutions plus durables impliquent souvent un remaniement de concepts. Nous ne les trouverons, avec le comique qui leur est cependant aussi inhérent, que lorsque nous traiterons des dissociations [479 ss].

**247.** La troisième issue à l'incompatibilité est le sacrifice de l'une au moins des deux branches de l'alternative. Ce sacrifice n'implique d'ailleurs pas nécessairement que la branche victorieuse reste intacte. Toute incompatibilité, même résolue par compromis ou par sacrifice,

23. J. NOHAIN, *Histoire du rire*, p. 329.

24. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, pp. 283-284.

altère les éléments en présence. On sait que les incompatibilités reconnues entre deux normes atteignent le statut de toutes deux. D'où la participation du ridicule dans la dévaluation de normes que, d'autre part, il semble destiné à soutenir.

### *L'autophagie*

248. Le ridicule n'indique pas sans plus à quelle branche de l'alternative il faut renoncer.

Mais il arrive que l'on puisse prétendre que, par suite d'une incompatibilité, un argument se détruit lui-même. C'est ce que nous avons appelé *autophagie*.

L'incompatibilité existerait :

- entre l'énoncé comme acte et l'énoncé comme norme : c'est le cas auquel s'applique la rétorsion ;
- entre l'énoncé comme norme et son application à lui-même : c'est l'auto-inclusion ;
- entre l'énoncé et les conséquences qui en découlent ;
- entre un énoncé et ses conditions.

L'autophagie est certainement source de ridicule : énoncer un argument qui peut être réduit par l'autophagie semble toujours une preuve de naïveté. La situation paraît tout autre que celle de qui, s'étant basé sur un lieu de la quantité, se voit opposer un lieu de la qualité, ou de celle de qui s'étant appuyé sur une règle, se voit confronté à un cas invalidant. Ces derniers seront peut-être désarçonnés, mais l'objection qui leur est faite pourra être considérée comme un élément nouveau. L'autophagie, au contraire, aurait dû semble-t-il être prévue.

En réalité les deux situations ne sont pas aussi différentes qu'il y paraît. En effet, toute argumentation doit s'attendre à des objections et, d'autre part, la réduction par l'autophagie n'est jamais un argument contraignant. Il n'en reste pas moins que nous rions volontiers de l'emploi, même à des fins sérieuses, de ce moyen de réfutation.

249. La *rétorsion*, notamment, est souvent utilisée en philosophie. Ainsi, selon H.W. Johnstone, un des arguments contre le logicien « fonctionnaliste » consiste à montrer « that he cannot even state these queer logics without making use of normal logic with its customary laws of double negation »<sup>25</sup>.

---

25. H.W. JOHNSTONE, Jr. « Argumentation and inconsistency », *Revue Internationale de Philosophie*, 58, 1961, fasc. 4 (pp. 353-365), p. 360. « Fonctionnalisme » désigne ici une certaine conception philosophique des lois de la logique, par opposition à « réalisme ».

Argument *ad hominem* par excellence, la rétorsion serait donc particulièrement indiquée pour la controverse philosophique, si, comme le veut Johnstone, chaque philosophe ne peut être attaqué que de l'intérieur de son système [167].

Mais la rétorsion suppose que l'on interprète et l'acte, et l'énoncé, d'une certaine manière, c'est-à-dire en refusant les aménagements qui les rendraient conciliables.

On connaît l'histoire comique du policier qui, pour éviter une manifestation au cours d'une représentation, monte sur la scène et déclare :

- Tout ce qui ne figure pas sur l'affiche est interdit.
- Et vous, interrompt un spectateur, êtes-vous sur l'affiche ? <sup>26</sup>.

Le policier contrevient, par son acte, au principe qu'il pose, de même que tel logicien utilise, en raisonnant, les principes qu'il met en doute. Mais dans la riposte au policier, nous avons l'impression d'un sophisme, d'une mauvaise volonté facétieuse. On sent que le spectateur joue avec la rétorsion, qu'il se soucie peu de la valeur de son argument. C'est du comique *de* la rhétorique bien plus que du comique *dans* la rhétorique, encore que le spectateur vise à mettre les rieurs de son côté.

Pareil emploi comique nous fait rire parce qu'il nous rappelle la part de l'interprétation dans toute rétorsion, et la fragilité de celle-ci.

C'est souvent celui qui utilise la rétorsion qui devient le plus vulnérable parce qu'il traite son adversaire comme si les affirmations de celui-ci relevaient du formalisme ; la rétorsion elle-même est donc un argument quasi logique.

**250.** Alors que dans la rétorsion philosophique, ou dans la riposte au policier, il faut pour dénoncer l'autophagie un certain effort, une verve facétieuse, il est des cas privilégiés où elle semble patente, sauf bien entendu pour l'intéressé.

Pas la peine de m'apprendre le français, je le savons,

fait rire d'emblée, parce que l'acte qui détruit l'énoncé c'est la forme que l'on donne à celui-ci [216]. Encore faut-il que nous songions à elle pour en saisir le comique. L'anomalie d'expression nous y invite, sans cependant nous y obliger.

Patente aussi, semble-t-il, l'autophagie dans :

- Un explorateur demande :
- Est-ce qu'il y a encore des cannibales dans la région ?
- Non, nous avons mangé le dernier hier.

La justification du « non » le détruit.

---

26. SCHOPENHAUER, vol. II, *Die Welt als Wille und Vorstellung, Ergänzungen*, « Zur Theorie des Lächerlichen », p. 101.

Remarquons que, dans ces cas d'autophagie patente eux-mêmes l'incompatibilité peut être levée : l'erreur du « savons » sera interprétée comme une exception, le cannibale d'hier supposé s'être converti. Mais les rieurs n'ont guère souci de rétablir ainsi la cohérence — sauf s'ils poursuivent un autre effet comique, celui des interprétations trop ingénieuses [190 ss].

**251.** Le problème soulevé par ces cas d'autophagie patente se rattache au grand problème des présupposés et implications. Il est toujours malaisé de décider quelles sont les implications d'un énoncé, en conséquence aussi, ce qui le détruirait. Max Black a souligné qu'il y a cependant des *mots* qui sont des signes d'implication. Ainsi « *Après la représentation* » présuppose une représentation. Et

Les enfants de John sont intelligents mais il n'a qu'un seul enfant,

se rapproche, dit-il, d'une contradiction logique<sup>27</sup>. Nous parlerons d'incompatibilité.

Ce qui est remarquable c'est que le rire ne s'y trompe pas. Il souligne ces incompatibilités et l'énoncé est, à proprement parler, autophagique parce que les implications du début sont détruites par ce qui suit. Elles sont telles que la marge d'interprétation qui sauverait l'énoncé est réduite au minimum.

Tous les enfants de John sont intelligents mais il n'a qu'un seul enfant,

serait, très curieusement, logiquement plus défendable. Le comique cependant ne s'y tromperait pas non plus et nous ririons encore.

**252.** Dans le cas d'*auto-inclusion*, la règle a été appliquée à elle-même. Par exemple, au positiviste, qui affirme que toute proposition est analytique ou expérimentale, on demandera si ce qu'il vient de dire est une proposition analytique ou un résultat de l'expérience.

Le procédé est bien connu et efficace. Aussi un auteur prendra-t-il souvent les devants pour montrer que l'*auto-inclusion* ne crée aucune difficulté. Par là, il supprime la naïveté, et se met à l'abri du ridicule.

Celui-ci relève plus, semble-t-il du comique *dans* l'argumentation que du comique de la rhétorique. Il oblige à réfléchir à la valeur du cadre classificatoire que l'on vient d'établir. Il a surtout une portée dans la controverse philosophique.

**253.** L'incompatibilité entre une norme et les *conséquences* qui en découlent prête à rire dès qu'elle est patente :

---

27. MAX BLACK, *Models and Metaphors*, Studies in language and philosophy, Ithaca, Cornell University Press, 1962, IV, « Presupposition and Implication », p. 62.

Un homme déclare qu'il aime se promener seul ;  
— Moi aussi, allons donc ensemble <sup>28</sup>.

La règle qui justifie la proposition est donc que les mêmes goûts doivent rapprocher les hommes. Le comique naît de ce qu'on l'applique à tous les cas sans tenir compte de la situation particulière où son application va à l'encontre des fins poursuivies.

De même dans l'anecdote des soldats chargés de garder un prisonnier.

Pour passer le temps, des soldats jouent aux cartes avec leur prisonnier. A un moment donné, constatant qu'il a triché, ils le chassent <sup>29</sup>.

On part du principe : « il faut chasser les tricheurs » et on l'applique à un cas très spécial où être chassé n'est pas une sanction.

La règle ne sera pas pour autant rejetée. Mais le comique a cependant pour résultat d'attirer l'attention sur certaines faiblesses de celle-ci, et, dès lors, on cherchera peut-être à imaginer d'autres situations, moins décisives, mais où la règle pourrait néanmoins s'avérer malencontreuse. N'y a-t-il pas d'autres cas où les goûts communs ne sont pas facteur de rapprochement entre les hommes ? N'y a-t-il pas d'autres cas où l'éjection n'est pas une sanction ? L'autophagie qui fait rire oblige à préciser, à nuancer, à fixer des limites d'application. Et elle n'alerte pas seulement les rieurs au sujet de la règle en cause. Elle rappelle, en général, l'existence de limites à toute règle pratique.

**254.** L'autophagie naît parfois aussi, nous l'avons dit, de l'incompatibilité entre un ordre, une norme, une affirmation et ses *conditions d'application*.

A scholar in Greece receiving a letter from a friend who desired him to buy some books there, neglected the business. But the friend arriving some time after, the scholar said : « I am sorry I did not receive your letter about the books <sup>30</sup>. »

Ou encore :

An Irish lawyer left this note for his servant : « I am gone to the Elephant and Castle where you shall find me and if you can't read this note, carry it down to the Stationer's and he will read it for you <sup>31</sup>. »

28. SCHOPENHAUER, vol. II, *Die Welt als Wille und Vorstellung, Ergänzungen*, « Zur Theorie des Lächerlichen », p.105.

29. *Ibidem*, p. 106.

30. Cfr. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 259. L'histoire est déjà contée par Hiéroclès, V<sup>e</sup> s. et reproduite dans *Joe Miller's jests* (1739) selon Robert O. FOOTE, « Who was Joe Miller », *Esquire*, january 1942, repris dans Louis UNTERMAYER, *Treasury of Laughter*.

31. E. BERGLER, *Ibidem*, p. 259.

Et de même :

Chère Mary, réponds-moi vite, par retour du courrier si tu acceptes de devenir ma femme. Dans le cas contraire, renvoie-moi cette lettre intacte <sup>32</sup>.

Toutes ces histoires ont trait aux exigences de la communication. Elles supposent une incompatibilité non perçue, donc une naïveté qui prête à rire. Mais l'autophagie nous pose un problème beaucoup plus important ; il s'agit du rapport entre un message et son contenu. L'intérêt de ces histoires est que, sous leur apparente similitude, elles ont pourtant des divergences d'impact. La première vise une incompatibilité entre ce que l'on a dit du support du message et la référence à son contenu ; la seconde vise la compréhension ; la troisième se réfère, comme la première au support, mais envisage, comme la seconde, un enchaînement irréalisable.

Elles ne sont d'autre part toutes trois qu'un cas particulier du rapport entre un énoncé et le fait d'être à même de le prononcer ; si la victime clame qu'elle a été assassinée, elle déclenchera le rire.

Mais l'autophagie n'est pas toujours patente :

Une femme a obtenu de son mari, après de longues discussions, l'accord pour la construction d'un immeuble. Nouvelles discussions au sujet de la couleur. La femme reproche au mari son obstination.

— Si j'étais vraiment obstiné il n'y aurait pas d'immeuble.

Ici encore, à condition que d'autres facteurs ne nous inhibent, nous rions. Car le reproche de la femme est, par la riposte, frappé d'autophagie.

L'argument ci-dessus est pris dans le vécu. Mais le voici beaucoup plus drôle, dans un dialogue fabriqué *ad hoc*. Il est intitulé : « Une maîtresse femme » et nous le résumons :

Au premier tableau, le mari, que sa femme traite de paresseux, découpe son mobilier en petits morceaux pour partir sans payer le terme. Excédé par les reproches de sa femme, il l'étrangle. Il la découpe aussi en petits morceaux.

Au deuxième tableau, remords. Il boit. Jette les morceaux de sa femme dans un terrain vague.

Au troisième, il emménage, et reconstitue son mobilier. Il croit terminer l'armoire à glace, quand soudain :

« — Faut-il que tu soies saoul pour me prendre pour une armoire à glace...

... ..

— Comment, vous avez jeté les morceaux de l'armoire à glace ! Ah ! Je le savais bien que vous n'étiez bon à rien... Taisez-vous ! Si vous n'aviez pas bu, cela ne serait pas arrivé ! Vous ne vous seriez pas trompé de paquet ! <sup>33</sup> ».

32. *Constellation*, 187, novembre 1963, p. 124. Donné comme exemple d'« Irish bull ».

33. CAMI, dans *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, Anthologie Planète, pp. 145-147.

C'est évidemment du comique de caractère. Mais c'est avant tout du comique de l'autophagie ; seule la faute a donné les conditions nécessaires à l'énoncé critiquant la faute.

On pourrait rattacher à ceci l'histoire du chien Azor, dont la maîtresse a fait un pâté pendant le siège de Paris et dont il est dit : « Comme Azor serait content s'il était ici. » Nous en avons parlé à propos du statut de l'hypothèse et de son rôle dans l'utopie [214].

Souvent l'autophagie est invoquée pour faire rire de cette dernière.

### *L'argumentation indirecte*

**255.** Afin d'arriver à mettre en évidence des incompatibilités, on admettra souvent, pendant toute une partie du raisonnement, des affirmations que l'on a l'intention d'abandonner ultérieurement.

Cette argumentation indirecte, par le *ridicule*, joue le même rôle que la démonstration par l'*absurde*, telle que nous la connaissons par exemple dans la démonstration en géométrie. Mais elle s'en distingue par plusieurs caractères : par son comique, par son ambiguïté, par son rapport avec l'ironie.

L'argumentation indirecte, par le secours du ridicule, est souvent du comique *dans* l'argumentation ; mais elle éveille aussi un sentiment de plaisir, de connivence ; l'on s'émerveille de l'habileté qu'elle requiert ; on en invente des formes, inattendues et comiques.

Le détour, dans l'argumentation indirecte, consiste à admettre pour détruire finalement ce que l'on a admis. C'est pourquoi elle convient particulièrement à la réfutation. La déroute de l'adversaire s'obtient en faisant un bout de chemin, non négligeable, avec lui, dont on connaît par ses attaques mêmes, les positions. Ainsi, Vayson de Pradennes a-t-il pu souligner que les défenseurs de faux en archéologie affectionnent la forme ironique de discussion. C'est qu'ils sont sur la défensive et doivent montrer que la façon de raisonner de leurs adversaires est défectueuse. Défenseur de l'authenticité de la tiare de Saïtapharnès, Théodore Reinach déclare reconnaître « que M. Wesselowsky et, d'après lui, M. Thiébault-Sisson ont rendu un service réel à la discussion en versant au débat la reproduction des deux objets faux dits le « plat d'argent » et la « couronne d'or ». La comparaison de ces deux objets, surtout du second, avec la tiare, est très instructive ; pour tout œil exercé, c'est la preuve évidente que l'artiste qui a commis les uns travaillerait 200 ans sans même pouvoir copier l'autre ; c'est proprement le jour et la nuit <sup>34</sup> »

L'argument des adversaires est déclaré utile dans la mesure où il tourne à leur confusion. Mais, à la différence de la démonstration par

---

34. A. VAYSON DE PRADENNE, *Les Fraudes en archéologie préhistorique*, Paris, Nourry, 1932, p. 558.

l'absurde, l'argumentation par le ridicule n'est jamais contraignante. Loin de là.

Whately, dans un pamphlet, commençait par admettre comme fondé le type d'objections alléguées par certains contre la véracité des Ecritures, il les appliquait ensuite au cas de Napoléon dont il parvenait, à l'aide d'objections analogues, à nier l'existence. L'argumentation du pamphlet n'eut pas le succès qu'il en espérait, comme il nous le révèle lui-même : c'est que, croit-il « weak men, perceiving the wit, are apt to conclude that nothing but wit is designed... »<sup>35</sup>.

En fait, une des grandes différences entre la démonstration indirecte par l'absurde et l'argumentation indirecte par le ridicule c'est que la première seule permet de conclure de la contradiction entre les conséquences d'un énoncé provisoirement admis et d'autres énoncés certains, à l'absurdité de cet énoncé et, de là, à la vérité de sa négation. Dans l'argumentation par le ridicule, il ne suffit pas d'avoir les rieurs de son côté pour prouver le contraire de ce qui est raillé. Il y faut une argumentation supplémentaire. Dans le cas de Whately, les objections aux Ecritures, appliquées à Napoléon, heurtent quelque chose de très fort qui l'emporte sur elles. Mais ce qui est en cause, c'est la valeur d'une méthode. Or qui dit qu'elle fut bien appliquée ? Et qu'est-ce que la négation d'une mauvaise méthode ? Que pouvons-nous dire de ses résultats ?

**256.** Les incertitudes inhérentes à l'argumentation indirecte ne se limitent pas à ses résultats. Elles concernent aussi le statut de ce bout de chemin fait avec l'adversaire.

Ainsi, nous pouvons reconnaître une argumentation indirecte extrêmement condensée dans une série de mots d'esprit où l'on commence par une affirmation là où une négation est attendue.

Le duc Charles de Wurtemberg passe à cheval et voit un teinturier qu'il trouve fort appliqué à son travail.

— Peux-tu teindre mon cheval blanc en bleu ?

— Parfaitement, Monseigneur, à condition qu'il supporte l'ébullition !<sup>36</sup>.

---

35. Richard WHATELY, D.D., *Elements of Rhetoric*, Oxford, Parker, London, Murray, 1828, Part I, ch. III, § 6, note p. 100.

Il s'agit du pamphlet *Historic doubts relative to Napoleon Buonaparte*, publié d'abord anonymement en 1819. Ralph S. POMEROY, « Whately's Historic doubts. Argument and origin », *The Quarterly Journal of Speech*, vol. XLIX, February 1963, n° 1, pp. 62-74, a montré que ce pamphlet était dirigé contre HUME, « Essay on Miracles » publié comme section de *An Enquiry concerning human understanding* (1748) et contre ceux qui l'avaient suivi dans sa critique des Ecritures. Whately se serait inspiré de conversations avec Copleston et d'une œuvre de BURKE, *A Vindication of Natural society* (1756), lequel avait déployé contre la libre pensée de Bolingbroke une brillante argumentation indirecte qui ne fut non plus toujours comprise.

36. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 77.

Nous entendons souvent des réponses positives suivies d'une restriction : rien de comique à cela, lorsque la condition, quoique sévère, peut toutefois être remplie. Mais le comique naît lorsque la condition est incompatible avec ce que l'on sait du réel et qu'il n'y a à cet égard aucun doute ni chez les interlocuteurs ni chez les tiers. (L'exemple ci-dessus montre aussi combien l'argumentation indirecte et l'autophagie [248 ss] sont à certains égards proches l'une de l'autre.)

Quel est le bénéfice de la formule comique par rapport à une négation immédiate ? C'est la prise de conscience des ressources argumentatives. En effet, nous pouvons répondre, sérieusement, et tout aussi correctement, à une question quelconque :

Soit : Oui, à condition que... ; oui, si...

Soit : Non, à moins que... ; non, sauf si...

Les deux types de réponses ne sont toutefois pas strictement équivalents : le premier suscitera plus aisément le rire que le second, lorsque la condition est irréalisable<sup>37</sup>. Nous ririons bien de « Non, sauf si votre cheval supporte d'être bouilli », mais le comique sera beaucoup moins intense ; et il disparaîtrait complètement avec une simple négation.

Le *oui*, c'est le bout de chemin qui nous donne l'occasion de ridiculiser le questionneur, et l'hypothèse qui suit se confondra, ne fût-ce que le temps d'un éclair, avec le réel. Or nous savons déjà combien le statut de l'hypothèse se prête au comique [211 ss]. Dans l'histoire du cheval à teindre, le questionneur s'est exposé à ce qu'on l'accompagne dans son monde dérisoire comme si l'on était dans le réel, avec une assurance égale à la sienne.

Lorsqu'il s'agit de raisonnement par l'absurde, en sciences formelles, la nuance entre engagement total et hypothèse ne joue pas. Il n'y a pas de degrés dans l'affirmation tenue momentanément pour vraie et d'où découlera la contradiction. Le raisonnement quasi logique présente au contraire tous les degrés de l'engagement et toutes les variantes de ridicule. L'engagement, dans un pamphlet comme celui de Whately, consiste à faire un exposé plausible des vues de l'adversaire ; non seulement on accepte de les prendre en considération mais on y semble favorable ; ce n'est que petit à petit que découleront leurs effets nuisibles, jusqu'à l'incompatibilité finale avec le réel. Parfois, il s'agira d'un essai de solution à certains problèmes que l'on feindra de rechercher en pleine bonne foi. Ainsi Lichtenberg pense qu'il vaudrait la peine d'essayer un genre spécial d'*ironie* qui procéderait « mit einem gewissen starken Anschein von Güte des Herzens »... Il en propose comme exemple ces

---

37. A noter par ailleurs que tandis que « oui si » devient comique lorsque la condition est irréalisable, « oui parce que » le devient lorsque l'énoncé est irrelevant [548 ss].

réflexions au sujet de la rédemption qui pourraient être adressées à un théologien :

Ich habe unmassgeblich gedacht, weil der liebe Gott nichts an den Pflanzen und den Tieren zu ändern gefunden, sondern sie so gelassen hat, wie sie anfänglich waren, so wäre es meiner einfältigen Einsicht nach doch ganz sonderbar, warum er am Menschen, den er doch nach seinem Bilde gemacht, schon nach Verlauf von zweitausend Jahren eine Reparation nötig gefunden... Wollen Ew. Wohlgeboren gütigst bemerken, dasz die grosse Abweichung des Menschen von seiner ersten vollkommenen Art eine folge der in ihn gelegten Freiheit war, dasz ihn aber sein Hang zur Veränderlichkeit endlich von selbst wieder zurückgebracht haben würde <sup>38</sup>.

La feinte bonne volonté correspond ici à l'engagement de l'argumentation indirecte, à laquelle l'ironie est liée au point qu'elle a pu être considérée comme le nom donné à celle-ci en tant que figure <sup>39</sup>.

### L'ironie

**257.** Whately a excellemment souligné le rapport entre l'argumentation indirecte et l'ironie <sup>40</sup>. C'est dans ce sens aussi que Auerbach parle « d'ironie tragique » à propos de l'argumentation de Shylock : Shakespeare ne condamne pas l'esclavage comme, Euripide, par une simple sentence, en disant que seul son nom fait honte à l'esclave ; le paria Shylock argumente, mais il ne s'appuie pas non plus sur le droit naturel ; il s'appuie sur le droit positif injuste ; il conclut de celui-ci : « J'ai acheté cette livre de chair, donc elle est mienne <sup>41</sup>. » Cette argumentation indirecte rend la prémisse intolérable.

Cet emploi du mot « ironie » est d'ailleurs conforme au Littré. C'est aussi celui qu'admet Jean Paul lorsqu'il donne ce modèle d'ironie qu'il déclare excellent, et qui l'est en effet :

Es ist angenehm zu bemerken, wieviel eine gewisse parteilose ruhige Kälte gegen die Poesie, welche man unsern bessern Kunstrichtern nicht absprechen darf, dazu beiträgt, sie aufmerksamer auf die Dichter selber zu machen, so dass sie ihre Freunde und Feinde unbefangener schätzen und ausfinden ohne die geringste Einmischung poetischer Neben-Rücksicht... <sup>42</sup>.

38. LICHTENBERG, *Aphorismen*, pp. 167-168.

39. Sur l'ironie comme figure cfr. DUMARSAIS, *Des Tropes*, Paris, V<sup>o</sup> Dabo, 1824 (1<sup>re</sup> éd. 1730), p. 131 ; Pierre FONTANIER, *Les figures du discours*, Introduction par Gérard GENETTE, Paris, Flammarion, 1968 (réunit le « Manuel classique pour l'étude des tropes », Paris, 1821, et les « Figures autres que les Tropes », Paris, 1827), p. 145.

40. Richard WHATELY, *Elements of rhetoric*, Part. I, ch. III, § 6, pp. 95-99

41. Erich AUERBACH, *Mimesis, Dargestellte Wirklichkeit in der abendländischen Literatur*, Bern, Francke, 1946, p. 311.

42. JEAN PAUL, *Vorschule der Aesthetik*, I, VIII. Programm, § 37, p. 135, modèle emprunté à Swift.

Jean Paul souligne avec raison que l'ironie est d'autant meilleure qu'elle est plus froide. C'est un défaut selon lui que d'y introduire du risible : c'est comme une pantomime où l'on joindrait des sons<sup>43</sup>. Et de fait, la ridiculisation de l'adversaire résulte de l'argumentation indirecte elle-même, sans qu'il faille en détourner l'attention. Mais le comique concerne souvent la technique qui sert à résoudre le paradoxe de l'ironie : l'emploi de celle-ci semble en effet exiger déjà un large accord préalable quant aux conclusions visées. Il ne suffit pas que certains auditeurs, connaissant personnellement l'auteur, ne puissent se méprendre sur ses intentions<sup>44</sup>. Il faut que l'ensemble de son auditoire comprenne que tel énoncé n'est qu'un détour. A la limite cette exigence est impossible à réaliser, sauf lorsque l'ironie se confond avec un raisonnement par l'absurde. Mais, lorsque la communion avec l'auditoire est suffisante, celui-ci se réjouit de comprendre : le rire sera parfois d'autant plus vif que cette compréhension nécessitera quelque effort, ou témoignera de l'appartenance à un groupe.

**258.** Jean Paul reproche aux ironistes de son temps d'avoir souvent un vocabulaire restreint, spécifique, fait notamment de superlatifs, de mots archaïques<sup>45</sup>, regrettant que Voltaire emploie toujours le même adjectif « beau ». En réalité, ce vocabulaire spécifique, c'est le clin d'œil que l'écrivain fait à l'auditoire. L'engagement provisoire qu'exige l'ironie doit être à la fois sérieux et s'annoncer cependant comme révoquant.

Aussi le superlatif joue-t-il un rôle de premier plan. (Notons que Jean Paul lui-même ne le dédaigne pas lorsqu'il souligne « geringste » dans le joli texte cité plus haut.)

Et l'ironie prendra souvent dès lors la forme de l'*hyperbole* [375 ss]. « C'est un Adonis » est une exclamation ironique d'effet plus certain que « Il est beau », qui pourrait, dans bien des cas, suffire. « Ce n'est pas un Adonis » aurait une signification très proche [222], mais ne relève plus de l'ironie proprement dite. L'hyperbole n'est ici qu'une

43. *Ibidem*, p. 137.

44. Cfr. Allan B. KARSTETTER, « Toward a theory of rhetorical irony », *Speech Monographs*, vol. XXXI, June 1964, Number 2, pp. 162-178. L'auteur propose un classement combinatoire des énoncés suivant qu'il y a ou non discordance significative entre pensée et énoncé, intention ou non que cette discordance soit perçue, succès ou non de cette intention. L'ironie ne serait absente que dans un seul cas, celui de l'énoncé correct, que l'on veut perçu correctement, et qui l'est. C'est on le voit une définition très large de l'ironie. Mais elle pose des problèmes intéressants. Intention que la discordance ne soit pas perçue et succès de cette intention ? Nous songeons à la fable de La Fontaine, « Le corbeau et le renard ». Cependant le mensonge pur et simple est loin d'être toujours ironique. La différence tient à la naïveté du corbeau ; c'est d'elle que procède donc ici le comique, et c'est sur elle que porte celui-ci.

45. JEAN PAUL, *Vorschule der Aesthetik*, I, VIII. Programm, § 37, pp. 136-137.

technique pour assurer le succès de l'ironie, et un jugement plus modéré s'avérerait sans doute tout aussi incompatible avec les faits. Le comique de l'hyperbole est en quelque sorte surajouté dans l'expression « C'est un Adonis ».

De même dans l'anecdote de la femme qui reproche à son mari de n'avoir pas été assez aimable envers une invitée âgée :

— What did you expect me to do ? Kiss her feet ? <sup>46</sup>.

Des questions réitérées peuvent, elles aussi, jouer le rôle d'hyperbole ironique. Mark Twain raconte comment un guide romain les excéda en parlant à tout propos de Michel-Ange. La vengeance des touristes fut, devant le forum, devant un obélisque, un temple, de demander : « Michel-Ange ? ». Le guide commence par répondre aux questions sérieusement, puis succombe au ridicule et renonce à parler. Les questions pseudo-naïves sont ici une argumentation indirecte <sup>47</sup>. La technique du détour amuse par le fait même qu'elle est détour. (Voyons-y de plus une évocation comique de l'inertie : pourquoi ne serait-ce pas du Michel-Ange, puisque tant de choses en étaient ?)

**259.** Il faut aussi rapprocher de pareilles exagérations les mots d'esprit dont parle Freud, consistant à répondre à une sottise par un non-sens apparent.

Le supérieur à Itzig, soldat intelligent mais indiscipliné : Itzig, ta place n'est pas parmi nous. Je te donne un conseil : achète-toi un canon et établis-toi à ton propre compte <sup>48</sup>.

Le conseil ironique, par son incompatibilité avec l'état social existant, doit mettre en évidence le ridicule du comportement d'Itzig. Ou encore :

Ne jamais être nés, voilà l'idéal pour les mortels — fils de l'homme ! Mais, ajoutent les sages des « Fliegende Blätter », c'est à peine si cela arrive à un sur cent mille <sup>49</sup>.

Ici aussi, on chemine avec l'adversaire pour le ridiculiser ensuite.

46. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 183.

47. Mark TWAIN, in *The complete travel books*, edited with an introduction by Charles NEIDER, New York, Doubleday, 1966, *The Innocents abroad* (1869), ch. 27, pp. 190-195 (an exasperating subject — asinine guides). Extraits dans LEACOCK, *The greatest pages of american humour*, pp. 128-137. Dans *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, Anthologie Planète, « notre guide en Italie », pp. 273-275.

48. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 64.

49. *Ibidem*, p. 65.

Et voici une réplique pleine d'à propos :

Dans un restaurant de second ordre, le patron vient demander à un client s'il est satisfait du repas.

Notre cuisinier, précise-t-il, était autrefois au service du roi de Suède. Quant à notre sommelier, il fut longtemps le dégustateur exclusif du roi Farouk.

— Hum...

— Quel joli chien vous avez là ! poursuit le patron déçu par le manque d'intérêt que le client prête à sa conversation. C'est un basset n'est-ce-pas ?

— Non, c'est un ancien saint-bernard <sup>50</sup>.

On aurait pu dire, sans comique :

1) Je ne crois pas ce que vous dites et vous attribuez à vos gens des qualités qu'ils n'ont jamais eues.

2) Leur passé n'est pas une garantie absolue du présent.

La réponse ironique, elle, ne fait aucune référence directe au problème. Elle opère par analogie <sup>51</sup> : et elle se sert d'une affirmation qui, évoquant l'idée de dégénérescence, est, d'autre part, certainement fautive, c'est-à-dire que, sans pourtant les utiliser conjointement, elle combine les deux types possibles de réponses sérieuses. Mais le rire naît surtout du détour par l'ironie : on accepte les voies de l'interlocuteur d'une manière hyperbolique, pour le mettre devant une incompatibilité entre son mode d'argumenter et le refus d'une affirmation nouvelle totalement invraisemblable.

**260.** L'exagération est loin d'être la seule technique utilisée pour aider à reconnaître l'ironie. L'une d'elles, fort comique, consiste à introduire des objections, elles-mêmes comiques ou secondaires.

Ainsi, Gulliver visite le corps de logis des faiseurs de système ; où trois académiciens raisonnent sur les moyens de perfectionner la langue de leur propre pays :

Le premier projet était de rendre la phrase plus concise, en ne gardant qu'une syllabe des mots qui en comportent plusieurs et en supprimant les verbes et les qualificatifs, puisque seuls les noms correspondent à des choses existantes en réalité.

L'autre proposait d'abolir tous les mots quels qu'ils fussent, car les santés y gagneraient aussi bien que la concision.

N'est-il pas indéniable que chaque mot que nous disons contribue pour sa part à corroder et à débiliter nos poumons, et par conséquent à raccourcir notre vie. On peut donc envisager une autre solution : il vaut

50. *Constellation* n° 188, décembre 1963, p. 61.

51. C'est dire que les termes y jouent un rôle [440]. D'autres phores seraient sans doute moins drôles. Supposons celui-ci :

— C'est votre petit garçon ?

— Non, c'est son grand-père qui est retombé en enfance.

L'effet comique est fort atténué.

draît mieux que chaque homme transportât sur soi toutes les choses dont il avait l'intention de parler. Et cette invention se serait certainement imposée... si les *femmes* conjurées en cela avec le bas peuple et les illettrés, n'avaient menacé de faire une révolution... Nombreux sont cependant... ceux qui ont adopté ce nouveau langage par *choses*. Ils ne lui trouvent d'ailleurs qu'un seul inconvénient : c'est que, lorsque les *objets de conversation sont abondants et variés*, l'on peut être forcé de porter sur son dos un ballot très volumineux des différentes choses à débattre, quand on n'a pas les moyens d'entretenir deux solides valets à cet effet<sup>52</sup>.

Gulliver se moque des adversaires fanatiques du « mot » en exposant une tentative extrême pour s'en libérer (l'exagération joue ici aussi son rôle, on le voit). Les deux objections devraient, en principe, souligner le sérieux du propos. Elles en rehaussent l'aspect comique.

261. Les garanties majeures pour être certain qu'il s'agit d'ironie n'en restent pas moins la personne de l'orateur et l'incompatibilité entre les conclusions et d'autres éléments auxquels il est censé tenir également. C'est à ce moment que l'ironie prend la forme précise d'une argumentation indirecte par le ridicule.

Qu'il y ait parfois difficulté à déceler s'il s'agit ou non d'ironie nous est prouvé par bien des exemples historiques. Que le *Ménexène* de Platon soit ironique, cela ressort de certains détails, mais pour en être sûr, il faut savoir que Platon méprisait la démocratie athénienne. Et ce discours fut parfois pris au sérieux<sup>53</sup>. *Le Prince* de Machiavel fut considéré par d'aucuns comme une satire républicaine de la tyrannie : Irving Kristol rejette cette opinion parce que les républicains y voyaient un tract pro Medicis et que Machiavel était trop bon satiriste, comme il l'a prouvé dans *La Mandragore*, pour décrire quelque chose qui produirait l'inverse de l'effet désiré<sup>54</sup>. On le voit, ces considérations sont extrinsèques à l'œuvre ; elles ne suffisent pas toujours. Defoe écrira une méthode pour détruire les « Dissenters », que l'église établie prit au

---

52. Jonathan SWIFT, *Œuvres*, édition présentée, établie et annotée par Emile PONS, avec la collaboration de Jacques et Maurice PONS, et de Bénédicte LILAMAND, Gallimard, 1965, Bibliothèque de la Pléiade, *Voyages de Gulliver*, III<sup>e</sup> partie, ch. V, Voyage à Balnibarbi, pp. 194-195. [Sauf « choses », c'est nous qui soulignons].

53. Cfr. Gilbert HIGHET, *The anatomy of satire*, p. 15.

Cfr. aussi Alain MICHEL, *Rhétorique et philosophie chez Cicéron*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, pp. 382-383.

L'auteur montre que Cicéron s'en est inspiré dans la XIV<sup>e</sup> Philippique et que tous les commentateurs anciens ont pris l'œuvre au sérieux. Tout en se ralliant à l'avis des modernes (note 391) il doute que la partie relative aux jeunes morts puisse être ironique, Platon n'étant pas accoutumé à pareille faute de goût.

54. Irving KRISTOL, « Machiavelli and the Profanation of Politics », in *The logic of personal knowledge*, Essays presented to Michael Polanyi on his seventieth Birthday, London, Routledge and Kegan Paul, 1961, pp. 143-153.

sérieux et utilisait dans ses sermons, en attendant que l'auteur fût poursuivi pour libelle séditieux <sup>55</sup>.

262. Etant donné ce risque d'incompréhension, nous pouvons nous demander pourquoi le détour de l'ironie. Il faut avant tout sans doute y voir un effet de présence. A cet égard, on comprend que Jean Paul qui fait une distinction entre l'ironie et le persiflage, lequel serait comme une épigramme ironique, estime que ce dernier demande moins de force créatrice que l'ironie <sup>56</sup>. Certaines pointes ne sont qu'un changement de oui en non : une pointe contre les médecins se fera par l'éloge du meurtre ; une pointe contre les femmes par l'éloge de l'infidélité <sup>57</sup>. Nous reconnaissons ici une argumentation indirecte visant à poser des incompatibilités [256] ; mais la forme condensée ne donne point même effet de présence que l'ironie.

La pensée de l'ironisé subit en réalité une « épreuve » <sup>58</sup>. « Si la pensée accepte le retard de la médiation, ce n'est pas pour faire des cérémonies, mais pour que ses propositions soient de belle trempe <sup>59</sup>. »

Car l'ironie s'en prend à une opinion, à un comportement réels. L'argumentation indirecte vise parfois à informer, parfois à éduquer. Les incompatibilités invoquées et le ridicule qui pourrait s'ensuivre ne sont pas nécessairement actuels. Dans l'ironie, si on s'engage, on prétend implicitement le faire à la suite d'autrui, de ce que l'on sait de ses opinions. L'ironie de

And Brutus is an honorable man <sup>60</sup>

n'a de sens que si d'aucuns sont ses partisans et veulent le défendre ; la phrase de Thomas Mann :

---

55. Il s'agit du pamphlet célèbre « The shortest way with the dissenters » (1702). Wayne C. BOOTH, *The Rhetoric of fiction*, The University of Chicago Press, 1961, pp. 318-319 montre qu'il n'y a *a priori* aucune raison de croire que la faute soit celle des lecteurs car le Tory fictif de Defoe ne présente aucun argument que n'aurait pu avancer un fanatique authentique. Le réalisme était si parfait que les « Dissenters » eux-mêmes y crurent et furent effrayés. Selon un document du temps, aucun des premiers lecteurs « n'imagina que ce pouvait être écrit par un Whig ». Pour nous, qui connaissons l'histoire du pamphlet, les intentions de Defoe semblent évidentes.

56. JEAN PAUL, *Vorschule der Aesthetik*, I, VIII. Programm, § 38, p. 141.

57. *Ibidem*, p. 140.

58. Vladimir JANKÉLÉVITCH, *L'ironie ou la bonne conscience*, Paris, Presses Universitaires de France, 1950, 2<sup>e</sup> éd., Bibliothèque de philosophie contemporaine, p. 53.

59. *Ibidem*, p. 67.

60. SHAKESPEARE, *Julius Caesar*, Acte III, scène II.

Herr Spengler *versteh* sie samt und sonders und weiss von einer jeden zu sagen und zu singen, dass es eine Lust ist <sup>61</sup>,

n'a de sens qu'en raison de la thèse de Spengler sur l'impossibilité pour les cercles culturels de se comprendre.

L'ironie ridiculise. Mais en outre elle procure le rire de communion par son ingéniosité, *et par son risque même* <sup>62</sup>.

**263.** A côté de cette conception argumentative de l'ironie, figure de l'argumentation indirecte, n'y en a-t-il pas une autre beaucoup plus large et qui, à première vue, n'a pas trait aux participants à un dialogue ?

L'ironie romantique est une sorte d'équilibre de l'âme, elle est la liberté du sujet surplombant l'objet, ou encore la liberté magique <sup>63</sup>.

Hegel fut sévère pour l'ironie romantique parce qu'elle était selon lui liée à la subjectivité sans frein, au primat de l'originalité, de la « belle âme », bref dénuée de sérieux <sup>64</sup>.

L'ironie peut en venir à signifier détachement du réel, dédoublement, sentiment d'irréalité, d'être spectateur et non immergé dans le réel :

C'est ce jour-là que j'ai découvert l'ironie <sup>65</sup>

dit Gide, après un accident de voiture de sa dix-huitième année, où il s'est senti à distance du réel.

**264.** Le romancier, selon Goldmann, doit dépasser par l'humour, l'ironie, la conscience de ses héros <sup>66</sup>. Ce serait aussi la conception de Thomas Mann. Alors que Van Stockum a surtout étudié l'ironie de

61. THOMAS MANN, « Über die Lehre Spenglers » (1924) dans *Bemühungen*, Berlin, Fischer, 1925, (pp. 239-248), p. 243. Cité dans *De lach in de Literatuur, zes lezingen*, Den Haag, 1955 : Th. C. VAN STOCKUM, « Ironie en zelfironie bij Thomas Mann », (pp. 102-119), p. 106.

L'auteur s'est attaché à classer et dénombrer les passages ironiques dans les Essais 1919-1945.

62. Ne pas prendre ce risque est signe de gaucherie. Ainsi les poètes français du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle ont souci d'avertir le public par leurs refrains :

« Je ne di pas quanque je pense »

ou encore

« Mais tel m'orroit qui diroit « Il se ment ».

Cfr. J. HUIZINGA, *Le déclin du Moyen Age*, trad. J. BASTIN, Paris, Payot, reproduit dans Club du meilleur livre, 1958, Collection Historia XIV, p. 292.

63. V. JANKÉLÉVITCH, *L'ironie ou la bonne conscience*, pp. 8 et ss.

64. HEGEL, *Sämtliche Werke*, 12, *Vorlesungen über die Aesthetik*, Erster Band, Einleitung, pp. 100-107.

65. JEAN DELAY, *La jeunesse d'André Gide*, Paris, Gallimard, 1956-1957, N.R.F., I, p. 580.

66. LUCIEN GOLDMANN, *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, 1964, N.R.F., Bibliothèque des Idées.

Thomas Mann d'une manière technique [262, 383], comme formulation indirecte, Thomas Mann lui-même parle toujours de l'ironie, comme absence de décision [536]<sup>67</sup>, voire, à la suite de Schopenhauer, comme objectivité :

Apollon,... der Musengott,... ist ein Gott der Ferne und der Distanz,... ein objectiver Gott, der Gott der Ironie<sup>68</sup>.

Jouhandeau, dans un beau passage relatif à la place de l'ironie dans son œuvre montre que la foi paraît d'autant plus intense qu'elle est précédée de détachement ; elle est valorisée par cette touche ironique qui donne, comme le scepticisme, l'impression que l'on n'est pas dupe :

... il n'y a d'ironie dans mes livres que là où il y a mysticisme... C'est une façon de traiter avec la plus grande objectivité tout d'un coup ce que l'on porte en soi de plus intime, avec un amer détachement ce qu'on a de plus cher, avec une sorte d'éloignement subit et de froideur irrésistible ce qu'on éprouve avec le plus de passion et d'angoisse ;<sup>69</sup>

**265.** Entre cette conception philosophico-morale de l'ironie et la conception technique il y a certes des rapports qu'il serait aisé de mettre en évidence. Hoffmann, dans sa *Princesse Brambilla* introduit l'histoire merveilleuse du mélancolique roi Ophioch et de la reine Liris ; il décrit et définit leur rire, lorsqu'ils voient dans le miroir magique de la source d'Urdar l'univers et eux-mêmes,

... muss man nehmlich den physischen Ausdruck des innigsten Wohlbehagens nicht sowohl, als der Freude über den Sieg innerer geistiger Kraft Lachen nennen<sup>70</sup>.

Deux autres personnages éclateront d'un rire comparable lorsqu'ils trouveront leur vérité après les faux-semblants de la vanité et de l'égoïsme<sup>71</sup>. Car la *Princesse Brambilla*, caprice d'après Jacques Callot comme le disait l'auteur, est aussi un récit initiatique. La connaissance suprême est ici due à l'extase ironique, laquelle suppose au préalable un dédoublement de la personnalité c'est-à-dire un rejet total du moi de tous les jours<sup>72</sup>.

67. Cfr. *De Lach in de Literatuur*, zes lezingen, Den Haag, 1955 : Th. C. VAN STOCKUM, « Ironie en zelfironie bij Thomas Mann », pp. 117-118.

68. Th. MANN, « Schopenhauer » (1938), dans *Adel des Geistes*, in *Stockholmer Gesamtausgabe*, Bermann, Fischer, 1945, (pp. 337-397), p. 358.

69. Marcel JOUHANDEAU, *Essai sur moi-même*, Marguerat, 1946, p. 60.

70. E.T.A. HOFFMANN, *Princesse Brambilla* (Prinzessin Brambilla), traduit et présenté par Paul SUCHER, Paris, Aubier, 1951, Collection bilingue des classiques étrangers, ch. III, p. 156. (L'œuvre avait été publiée en 1820 à Breslau).

71. *Ibidem*, ch. VIII, p. 314.

72. *Ibidem*, Introduction de Paul SUCHER, p. 30.

Or J. Starobinski a fort bien montré que Hoffmann a transposé sur une scène intérieure, dans un espace mental, le renversement de l'ironie-figure, qui consiste à faire entendre le contraire de ce que l'on dit <sup>73</sup> :

La source d'Urdar... n'est rien d'autre que ce que nous autres Allemands appelons l'humour, cette merveilleuse faculté née de la plus profonde intuition de la nature, qui permet à la pensée de se faire elle-même son propre double et de mesurer aux singulières incartades de ce sosie les siennes propres, — et, pour garder ce terme impertinent, — de reconnaître ici-bas les incartades de toute existence pour s'en divertir <sup>74</sup>.

Si l'argumentation indirecte dénonce, combat, l'ironie « essentielle » comme l'appelle Deschoux, par un mouvement d'aller et retour analogue, « conditionne la reconnaissance par soi de sa propre nature » <sup>75</sup>.

266. On voit aussi que l'ironie au sens large se confond souvent avec l'humour [537]. C'est à l'ironie technique que pense Pío Baroja qui l'oppose comme objective, sociale, donc rhétorique — ce qui pour lui est dévaluant — à l'humour qui serait plus subjectif <sup>76</sup>. C'est à l'ironie-humour que pense Thomas Mann lorsqu'il souligne son caractère asocial <sup>77</sup>.

En fait, les écrivains, depuis le romantisme, semblent avoir une prédilection pour l'ironie-humour. Ils pratiquent bien entendu l'ironie technique mais sous des formes discrètes. La désaffection serait peut-être à rattacher à celle que nous avons cru pouvoir signaler à l'égard des arguments quasi logiques en général [235]. Peut-être aussi est-elle due à un déplacement de la sphère du jeu dans notre culture <sup>78</sup>.

267. Il y a notamment un genre littéraire qui certes n'est pas abandonné, mais dont les formes sont devenues moins classiques, c'est la satire <sup>79</sup>. L'argumentation indirecte en était souvent l'un des ressorts.

---

73. Jean STAROBINSKI, « Ironie et mélancolie (II) », « La Princesse Brambilla de E.T.A. Hoffmann », *Critique*, 228, mai 1966, p. 452.

74. E.T.A. HOFFMANN, *Princesse Brambilla*, ch. III, p. 161.

75. Marcel DESCHOUX, *Essai sur la personnalité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949, Bibliothèque de philosophie contemporaine, p. 32.

76. Pío BAROJA, *La caverna del humorismo*, Rafael Raggio, Madrid, 1920, pp. 96-97.

77. Thomas MANN, *Betrachtungen eines Unpolitischen*, Berlin, S. Fischer, 1922, p. XXIX.

78. Sur l'éloge de l'ironie, art de dissimuler sa pensée cfr. CICÉRON, *De Oratore*, L. II, 269-270. Sur certains déplacements de la sphère du jeu depuis l'Antiquité cfr. J. HUIZINGA, *Homo ludens*, pp. 147, 182, 242.

79. Sur le déclin de la satire cfr. HEGEL, vol. 13, *Vorlesungen über die Aesthetik*, II, Zweiter Abschnitt, Kap. III, pp. 115-119.

Donald C. Bryant a souligné que les travaux sur la satire, pour lesquels l'intérêt est récent, seront dépendants des connaissances en analyse rhétorique<sup>80</sup>. Nous croyons que la théorie des incompatibilités et de l'argumentation quasi logique en général sera essentielle pour ce propos. Notons que Lichtenberg l'a pressenti :

Beim Disputieren ist es ein sehr feiner und bitterer Griff, erst die Gründe des Gegners noch viel stärker vorzustellen, als er sie selbst vorzustellen in stande war (hierbei ist allenfalls Sophisterei verzeihlich), und dann alles mit triftigen Gründen zusammen aus dem Wege zu räumen. Dieses lässt sich bei der Satire gebrauchen<sup>81</sup>.

La technique de l'ironie peut fort bien remplir cet office, encore que le conseil de Lichtenberg ait une portée beaucoup plus générale.

#### LES IDENTIFICATIONS ET SUBSTITUTIONS

268. L'argumentation quasi logique, par sa référence au formel, postule que les termes dont elle se sert sont univoques. Elle admet aussi, comme dans le raisonnement formel, des règles de substitution qui permettent de remplacer certains termes par d'autres considérés comme équivalents. Or nous savons déjà, par le comique sémantique de la polysémie [78 ss], et par celui de l'interprétation [180 ss], combien ce postulat de l'univocité est contraire aux faits, dans les langages naturels, et peut prêter à rire. Il en va de même pour les techniques de substitution. Et parmi elles, pour l'usage des pronoms, l'emploi des définitions, la référence à l'analyticité, la qualification de tautologie.

Nous ne serons pas surpris de voir que c'est dans la mesure où l'on confond volontairement ces techniques avec des techniques formelles qu'elles serviront d'objet comique.

#### *Les pronoms*

269. On connaît l'histoire du prince qu'une bonne fée a autorisé à faire trois souhaits :

Se croyant astucieux le prince demande, comme dernier souhait, que tous ses souhaits futurs soient exaucés. Après la difficile et heureuse réussite d'un jeu de patience, il s'écrie :

« Je souhaiterais revivre cette dernière demi-heure. »

Son vœu se réalise effectivement, y compris, hélas, l'énoncé du souhait. Et voici le prince entraîné dans un éternel recommencement du même jeu de patience<sup>82</sup>.

80. Donald C. BRYANT, « Rhetoric ; Its functions and its scope », dans *Philosophy, Rhetoric and Argumentation*, edited by Maurice NATANSON and Henry W. JOHNSTONE, Jr., Pennsylvania State University Press, 1965, (pp. 32-62), p. 60.

81. LICHTENBERG, *Aphorismen*, pp. 138-139.

82. Cité par MONRO, *Argument of laughter*, p. 78.

Le comique vient, dira-t-on, de ce que le prince est puni par son astuce même. Mais ce comique est lié à l'ambiguïté de l'expression « cette dernière demi-heure ». Il est certain que dans un langage formalisé, des précautions seraient prises pour que pareille ambiguïté ne puisse subsister. Or ces précautions ne sont prises que lorsque leur absence a déjà mené à des malentendus, à des contradictions ou des régressions à l'infini peu souhaitables, car tout langage formel est le fruit indirect d'une longue expérience collective [313]. Dans le langage naturel, on compte et doit compter sur la bonne volonté de l'auditeur. L'histoire du prince fait donc rire par une référence induite à un formalisme qui se révèle incomplet. Nous ne sommes pas très loin des paradoxes classiques de la logique tels celui du menteur [60] : passage induit du niveau de l'objet à un autre niveau et substitution induite sont deux aspects liés d'un même phénomène ; mais ici c'est l'aspect substitution qui est le plus frappant. « La dernière demi-heure » comprend pour l'un des participants au dialogue quelque chose qu'elle ne comprend pas pour son partenaire. La bonne volonté, notons-le, se caractériserait plus souvent encore par une abstention que par un assouplissement : elle consisterait à ne pas inclure dans le substitut plus qu'il ne faut, à ne pas user de tous ses droits.

270. Le pronom indéfini donne évidemment lieu à des effets comiques bien plus aisés encore [117].

Maman, l'œil sévère, dit à Christian :

— Il y avait deux poires sur le buffet. Tu les a vues n'est-ce pas ?

— Heu... oui !

— Où est l'autre ?

— L'autre ?... Eh bien, c'est celle qui reste.

« L'autre » peut en effet remplacer, formellement, n'importe laquelle des deux poires. Seule la bonne volonté permettra de s'entendre. Aucune équivoque aussi longtemps que l'on reste dans le langage naturel. Aucune non plus dans le langage formel. Mais équivoque et rire dès que l'on passe de l'un à l'autre. C'est là ce qui nous amuse, et pas seulement le fait que l'enfant se tire habilement d'un mauvais pas [13, 46]<sup>83</sup>.

### *Les définitions*

271. Une des techniques assurant des substitutions correctes sera, dans un raisonnement formel, la définition.

---

83. Cette plaisanterie pourrait aussi s'analyser en la rapprochant de l'histoire écossaise : « Pauvre MacNab, il n'a pas de chance ! » [328].

Dans les deux cas, on feint d'avoir pris une décision avant l'événement crucial. Preuve nouvelle que l'objectif comique d'une plaisanterie est souvent multiple.

Les définitions formelles sont normatives, elles sont à la fois un choix, une convention, une prescription d'emploi. On peut, dans une argumentation, et particulièrement dans une argumentation quasi logique, introduire des définitions de cette espèce. Elles ne seront pas, normalement, comiques. Ainsi, nous pouvons dire « Un *esquire* est un triangle à trois côtés égaux. » Cependant, une définition, même aussi anodine, devra, pour ne pas être risible, remplir plusieurs conditions :

— Il faut qu'elle soit introduite consciemment, manifestement et explicitement comme une définition normative, sans quoi le terme « *esquire* » fera sourire par son étrangeté ;

— il faut que le terme « *esquire* » n'éveille par lui-même aucune idée incompatible avec celle du triangle ; « un colibri » ferait sourire ;

— il faut qu'il n'éveille non plus aucune idée connexe liée à celle de triangle : « un faux ménage », « une trinité » feront sourire ;

— il faut que la définition ne soit pas consciemment inutile au point de témoigner du désir de se moquer des définitions superflues ;

— il faut qu'elle ne fasse pas partie d'un ensemble tel que tout contact avec le langage mathématique usuel ou avec le langage commun menace de se rompre, bref qu'elle ne soit pas un fragment d'une vaste entreprise de démolition du langage.

L'énumération de ces conditions semble déjà assez longue, et nous ne pensons pas qu'elle soit complète, loin de là. Heureusement, pour le repos des usagers, qu'il existe aussi une gamme considérable de causes inhibitrices du rire [32 ss].

**272.** Mais si le comique menace autant une simple définition normative, que dire des définitions — les plus nombreuses — où le rapport entre *definiens* et *definiendum* est destiné à les éclairer l'un par l'autre, à rendre le maniement des concepts plus aisé, à faciliter l'accord à leur sujet. Les définitions les plus employées ne sont pas des définitions « réelles » au sens où on l'entendait autrefois, en les opposant aux définitions « nominales ». Mais elles doivent permettre de cerner une notion ; elles en sont à la fois une traduction, une construction, souvent aussi une valorisation ; elles s'insèrent dans le réel et modifient les comportements <sup>84</sup>.

Même lorsqu'il n'y a aucun doute sur ce que l'on a en vue, les discussions au sujet des définitions peuvent paraître comiques. Pour donner des instructions précises aux enquêteurs, lors d'un recensement agricole, le Conseil central de statistique envisageait de définir le « lot » comme « tout bloc, pièce de terre, terrain entouré entièrement de biens fonds d'autrui ». Mais, craignant l'incompréhension, on propose de

---

84. Cfr. L. OLBRECHTS-TYTECA, « Les définitions des statisticiens », *Logique et analyse*, nouvelle série, 10, avril 1960, (pp. 49-69), p. 68.

remplacer « lot » par pièce de terrain » et de supprimer toute définition. Ce remplacement ne paraissant pas donner toute sécurité, on réintroduit une définition, celle de la « pièce de terrain », cette fois, comme étant « tout terrain entièrement entouré par des terrains appartenant à d'autres exploitations ». Définition donc très semblable à la première, bien qu'elle puisse cependant donner lieu à des interprétations légèrement différentes <sup>85</sup>.

A grand peine semble-il le sérieux, la nécessité, les buts pratiques réels de pareils exercices peuvent-ils leur enlever toute drôlerie. Il en va de même des définitions des juristes, lesquelles toutefois, insérées dans un code, ne seront jamais tout à fait comiques.

**273.** Il est donc malaisé de rencontrer, dans leur contexte normal, des définitions qui fassent franchement rire. Nous les rencontrerons en revanche soit dans ce que nous appellerons des herbiers, soit comme fabrication *ad hoc*.

Dans la première catégorie, choisissons :

Au lieu de franc-maçonnerie et de secte internationale, rien n'empêche de lire *protestantisme* car c'est tout un.

Louis de Saint-Vincent, *les Protestants et la guerre de 1870* (1907) <sup>86</sup>.

La légitimité de la substitution est ici nettement proclamée. Mais nous sentons que « c'est tout un » est typiquement le masque d'une définition persuasive, avec ce double caractère d'être vraisemblablement soutenue par une argumentation et de viser à persuader.

Elle est d'autant plus drôle que, isolée dans l'herbier du Dictionnaire de la Bêtise, nous ne voyons plus les raisons alléguées ou suggérées pour faire admettre cette identification. Nous ne voyons plus que le procédé.

On peut aussi considérer comme « herbiers », les ouvrages de philosophie analytique anglaise, qui souvent dénombrent les définitions diverses d'une même notion. Nettement persuasives, généralement, elles nous paraîtront comiques dans la mesure où nous croyons que les usagers prennent chacune d'elles pour l'unique, la vraie définition.

**274.** Les définitions fabriquées en vue du comique, quant à elles, ne supposent pas l'aveuglement. Elles sont comme des parodies de définition. Il en existe de nombreux catalogues. Choisissons au hasard :

Sardine : petit poisson sans tête qui vit dans l'huile.

Equitation : activité préférée des statues.

Titus : empereur romain célèbre pour s'être coiffé à la Marlon Brando <sup>87</sup>.

85. *Ibidem*, p. 63.

86. Guy BECHTEL et Jean-Claude CARRIÈRE, *Dictionnaire de la bêtise et des erreurs de jugement*, Paris, Laffont, 1965, *verbo* Francs-maçons.

87. *Constellation* 165, janvier 1962, p. 76.

Dans les trois cas, le *definiens* est incongru. Mais il n'est comique que parce que sous cette incongruité se révèle une situation réelle, bien connue — ce qui est important.

L'incongruité se marque par des incompatibilités (sans tête - vit) (activité - statue), par des anachronismes (Titus - Marlon Brando). Mais nous sentons que ce n'est point la seule raison de notre rire. Cette incongruité nous rappelle qu'il existe d'autres définitions que nous qualifierons de sérieuses et qui pourtant ne nous donnent, le plus souvent, au sujet de l'objet, que des indications qui sont loin de permettre une substitution du *definiens* au *definiendum* :

« Néon », élément gazeux à la température ordinaire, qui se trouve en infime proportion dans l'air », nous dit le *petit Larousse*. Nous savons dès lors dans quel domaine de la pensée se situe le « néon ». Mais est-ce à dire que nous serons à même d'utiliser ce terme dans une substitution si nous n'avons pas d'autres connaissances ?

Les définitions comiques nous font sourire parce qu'elles nous rappellent les insuffisances des définitions usuelles. Les unes comme les autres répondent simplement à un but pratique d'orientation de la pensée et ne sauraient, en dehors du formel, servir à identifier l'un par l'autre *definiendum* et *definiens*.

Si la définition comique est particulièrement inefficace c'est qu'elle s'attache à un aspect que nous estimons secondaire. Il s'agit souvent d'un simple fait de culture coulé en forme de définition pour lui donner du piquant ; par exemple :

Christophe Colomb : découvrit un continent mais ne laissa son nom qu'à un œuf.

Des épigrammes parfois empruntent la même forme :

« Le mariage, c'est l'association de deux cerveaux commandés par une seule pensée : celle de Madame <sup>88</sup>. »

**275.** Mais il y a une autre série d'histoires drôles où, tout au contraire, on semble se passer de définition, mais où la réaction des protagonistes nous fait deviner que leur définition d'un concept serait très différente de la nôtre.

Un agent d'assurances demande au client s'il n'a jamais eu d'accident.  
— Non, un cheval m'a démoli quelques côtes et un serpent m'a mordu il y a deux ans.  
— Eh bien, ne sont-ce pas là des accidents ?  
— Non... ils l'avaient fait exprès <sup>89</sup>.

88. P. DANINOS, *Le tour du monde du rire*, texte de LOUIS UNTERMEYER, « Le rire en Amérique », p. 187.

L'idée est analogue à celle exprimée comiquement aussi par une restriction, diminuant le statut de l'affirmation première [229].

89. *Fun Fare*, 1949, p. 40.

Brusquement, l'auditeur est contraint de songer à la définition de « l'accident »<sup>90</sup>. En suggérant une définition nouvelle, anormale, on attire l'attention sur le concept lui-même, d'où le rire, qui n'est pas seulement sanction d'un ridicule, mais qui remet en cause tout le problème de la définition des concepts. Le comique de la qualification [195 ss] grâce à l'ébauche de justification, aboutit ainsi au comique de la définition. Et cette transgression assez radicale nous rappelle les transgressions bénignes et journalières qui modifient insensiblement les notions.

Nous avons vu déjà sur cet exemple que le comique disparaîtrait si la justification ébauchée était explicitée [42]. La naïveté nécessaire au rire aurait disparu. Il ne resterait qu'une proposition de définition, un peu surprenante, comme tant d'autres.

**276.** Il arrive pourtant qu'au comique de la définition s'ajoute celui des schèmes argumentatifs capables de la justifier. Très drôle à cet égard est l'extrait suivant :

M<sup>me</sup> William S. Fellmann me demande si une assurance sur la vie est un bon placement d'argent. Je réponds : non, absolument non. De quel droit une personne faite à l'image de Dieu se promène-t-elle avec une mise à prix sur sa tête payable après sa mort ?

Y. Yekel, *The Farm Journal, Pennsylvania*, septembre 1926<sup>91</sup>.

« Payable après sa mort » est une naïveté amusante, puisque c'est ordinairement le cas d'une mise à prix. Mais le comique est celui d'une analogie [435 ss], défendable en soi, mais utilisée ici comiquement comme quasi-définition.

### *L'analyse*

**277.** *L'analyse*, autant que la définition dont elle est une forme, doit rendre les objets du discours interchangeables. Mais toutes ces techniques n'ont d'intérêt argumentatif que si elles nous apprennent quelque chose ; il ne suffit pas qu'elles soient correctement appliquées<sup>92</sup>.

Le comique du discours où l'on « parle pour ne rien dire » n'est pas seulement comique de caractère, ou de l'action inefficace en général. Il arrive que « ne rien dire » soit lié au comique de l'analyse.

Cicéron mentionne déjà ce genre d'esprit « assez médiocre » ... « mais que nous avons parfois l'occasion d'employer » :

Tant qu'il est allé aux eaux, jamais il n'est mort<sup>93</sup>.

90. L. OLBRECHTS-TYTECA, *Les définitions des statisticiens*, p. 61.

91. Guy BECHTEL et Jean-Claude CARRIÈRE, *Dictionnaire de la bêtise, verbo Assurance sur la vie*, p. 52.

92. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 288-290, notamment en ce qui concerne l'analyse directionnelle.

93. CICÉRON, *De Oratore*, L. II, 274.

Il en va de même dans ce long morceau de prose du XIII<sup>e</sup> siècle dont voici un extrait :

- A qui appartiens-tu ?
- A mon maître.
- Qui est ton maître ?
- L'époux de ma maîtresse.
- ... ..
- Où est le cimetière ?
- Sur la terre <sup>94</sup>.

Les réponses ne font que reprendre la question, par une analyse largement sémantique. Elles ont toutes un caractère quasi logique, car il n'en est aucune qui ne serait sujette à caution. Mais l'on n'invite ici nullement à critiquer. Tout au contraire, c'est en les prenant comme vides d'information nouvelle que l'on entrera dans le jeu de l'auteur. La *fonction* de pareilles réponses dans le dialogue pourrait être celle du « bee » dans la *Farce de Maistre Pathelin* [158], mais la technique est bien différente.

Il est d'autres réponses pseudo-naïves qui ne nous en apprennent pas plus :

- Qui est mort ?
- Celui qui est dans le cercueil <sup>95</sup>.

La frontière entre pareille réponse et les précédentes est malaisée à tracer. Ici également la réponse, quoique non erronée, est irrelevante, parce qu'elle attribue à la question une portée que ne pouvait lui avoir donnée le questionneur. Et son caractère tautologique est à peine moins net. Toutefois, la tautologie n'est plus purement sémantique. Elle se situe dans un contexte particulier.

En fait il y a un passage insensible entre les réponses qui n'apportent rien et celles qui apportent quelques renseignements au demandeur. La forme verbale ne peut nous guider à ce sujet. En effet sous l'apparence de ne rien dire peut au contraire se cacher une réponse véritable. A la question

- Qu'a fait le père ?
- Ce que fait un père

pourra être réponse des plus pertinentes.

**278.** Nous sommes alors en présence de *tautologies apparentes*. Le type en est

- un sou est un sou
- les enfants sont les enfants.

---

94. *Riote del Monde*. D'après trad. all. de FLÖGEL-BAUER, *Geschichte des Groteskkomischen*, I, p. 100.

95. Cité par E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 89.

Elles éveillent presque toujours le sourire.

Il est donc assez remarquable que le comique s'attache aussi bien aux tautologies apparentes qu'aux tautologies vraies. Il est aussi drôle de considérer une tautologie apparente comme n'étant rien de plus que ce qu'elle semble annoncer qu'il est drôle de considérer une tautologie vraie comme donnant réponse utile. Ce qui fait rire, c'est semble-t-il l'invitation à reconnaître ces techniques liées à l'analyse des concepts.

Les tautologies apparentes se manifestent parfois par *l'identité des contradictoires*.

Un Irlandais n'est jamais en paix que lorsqu'il est en guerre <sup>96</sup>.

L'« impossibilité logique », la « contradiction dans les termes » qui caractériserait, dit-on, les plaisanteries irlandaises peut dans ce cas-ci être analysée comme une tautologie apparente, à condition d'interpréter convenablement « en paix ». Mais, l'interprétation une fois acceptée, le comique disparaît. Il n'en resterait que le souvenir.

De même dans :

Il était héréditaire dans sa famille de n'avoir pas d'enfants <sup>97</sup>.

L'absurdité peut disparaître en distinguant caractères récessifs ou dominants, ou caractères liés au sexe, bref en disant « c'était un trait de famille de ne pas avoir d'enfants ». Mais ici encore le comique disparaîtrait.

**279.** Tautologiques aussi tels énoncés à première vue différents, voire opposés, et pourtant équivalents [222]. Nous pourrions dire en les écoutant qu'il s'agit en réalité de tautologie, comme dans

Je souloys jadis boyre tout ; maintenant je n'y laisse rien <sup>98</sup>

où sous couleur de deux affirmations antithétiques on dit en réalité la même chose ; ou bien que, sous couleur de tautologie, on exprime deux réalités différentes, comme dans

De mourir, ça ne me fait rien, mais ça me fait peine de quitter la vie <sup>99</sup>.

Car nous n'avons guère de mal, après avoir souri, à comprendre les nuances de sentiment que Panisse veut rendre [497].

96. *Constellation*, 287, novembre 1963, « L'humour hâbleur des Irlandais », p. 24.

97. *Ibidem*.

98. RABELAIS, L. I, ch. V, p. 41, Bibliothèque de la Pléiade.

99. Marcel PAGNOL, *César*, Lausanne, Kaeser, 1949, p. 24.

Mais y a-t-il tautologie vraie ou apparente dans :

Lors commença le monde attacher les chausses au pourpoint, et non le pourpoint aux chausses : ...<sup>100</sup>.

Simple énormité de l'humour, jeu, ou encore raillerie à l'égard des pseudo-nouveautés ? Mais ne pouvons-nous aussi trouver un sens plus profond ? N'est-ce point tautologie apparente pour louer quelque changement réel ?

Voici donc que, tout en riant, nous nous posons des questions, nous cherchons à interpréter. Et le rire n'accompagne-t-il pas précisément ce léger effort, la conscience de ces ambiguïtés ?

Dans un langage formalisé, les phrases de Rabelais n'auraient rien de comique. La première notamment pourrait fort bien s'écrire :  $(x_1 + x_2 \dots + x_n = C)$  donne  $[C - (x_1 + x_2 \dots + x_n)] = 0$ .

Le comique souligne que parfois nous devons hésiter, que le résultat des confrontations n'est pas nul, que les arguments dans lesquels figurent des éléments rendus semblables, ne sont, en dehors du formel, que des arguments quasi logiques.

### *La règle de justice*

**280.** Ces confrontations, identifications partielles, assimilations, sont particulièrement importantes dans l'application de la *règle de justice* qui exige l'application d'un traitement identique à des êtres ou des situations que l'on intègre à une même catégorie.

La règle de justice constitue l'un des fondements de la rationalité ; elle permet l'emploi argumentatif du « précédent »<sup>101</sup>. Sa violation rend ridicule celui qui y contrevient. La cohérence même de sa pensée est mise en péril vis-à-vis des autres et de lui-même s'il ne parvient pas à justifier ce comportement. Aussi verrons-nous que l'argumentation, et particulièrement l'argumentation quasi logique se servira à tout coup de la règle de justice et que le comique lié à sa méconnaissance sera souvent du comique *dans* l'argumentation.

Mais il ne faut pas oublier que la règle de justice est purement formelle et ne nous dit pas quels sont les êtres ou situations essentielle-

---

100. RABELAIS, L. I, ch. VIII, p. 49, Bibliothèque de la Pléiade. Seuls les mots qui suivent notre citation : « car c'est chose contre nature, comme amplement a déclaré Olkam sus les *Exponibles* de M. Haultchaussade » semblent indiquer que Rabelais a simplement ici voulu se moquer de la scolastique.

101. Cfr. Ch. PERELMAN, « La règle de justice », *Dialectica*, vol. 14, n° 2/3, 1960, repris dans *Justice et Raison*, Presses universitaires de Bruxelles, 1963, pp. 224-233 ; Cinq leçons sur la Justice, *Giornale di Metafisica*, 1966, repris dans *Droit, Morale et Philosophie*, Pichon et Durand-Auzias, 1968, Bibliothèque de philosophie du droit, pp. 1-46.

ment semblables<sup>102</sup>. Et sur ce point un nouveau comique viendra se greffer sur le ridicule lié à la méconnaissance de la règle de justice, et qui sera plus particulièrement du comique *de* l'argumentation.

Pour pouvoir être insérées dans des catégories selon leurs caractéristiques essentielles, les notions dont on se sert doivent subir une réduction, c'est-à-dire que nous devons négliger certaines de leurs caractéristiques concrètes, considérées comme inessentiellles.

**281.** La différence de niveau d'abstraction auquel ces caractéristiques sont envisagées suffit parfois à créer des effets comiques.

Wagemann intitule un chapitre de son livre [35] : « Die Summe als Fratze der Masse. » Il veut montrer que cette somme déçoit souvent quand elle est faite de nombres correspondant à des éléments concrets variables. Un exemple typique serait le montant en valeur des exportations ou importations pendant un temps donné, en période de rapide et forte inflation. L'auteur dégage l'aspect comique en rapprochant ceci du charcutier qui vante son pâté moitié cheval, moitié alouette et jure y avoir mis un cheval et une alouette<sup>103</sup>.

Le charcutier est plus comique que le statisticien parce que « cheval », « alouette » sont des entités connues, dont les caractères concrets, notamment leur volume, sautent aux yeux. Ce n'est qu'après une longue expérience malheureuse que le mark et le mark dévalué ont acquis ce statut d'objets distincts. Les additionner, en faire des moyennes, était encore fautive au temps où l'addition du cheval et de l'alouette était déjà plaisanterie.

**282.** Rien ne montre mieux le rôle des catégories dans l'application de la règle de justice que certaines assimilations naïves.

Une enfant, que ses parents ont emmenée pour la première fois aux courses demande : quand sera-ce notre tour de monter sur les poneys ?

Au rebours il arrive que l'on refuse de constituer des catégories avec certains êtres dont l'unicité paraît la valeur suprême. Lorsque Gheorghiu ironise :

Ces fractions d'hommes qui n'ont plus que des morceaux de chair, reçoivent la même quantité de nourriture que les prisonniers en parfaite possession de leur corps. C'est une grande injustice. Je propose que ces prisonniers reçoivent des rations alimentaires proportionnelles à la quantité de corps qu'ils possèdent encore<sup>104</sup>.

Ce qu'il veut, c'est revendiquer la valeur de l'unique.

102. Ch. PERELMAN « De la Justice », dans *Justice et raison*, pp. 27-41.

103. E. WAGEMANN, *Narrenspiegel der Statistik*, pp. 65-66.

104. C. Virgil GHEORGHU, *La vingt-cinquième heure*, traduction Monique SAINT-CÔME, Paris, Plon, 1949, Collection Feux croisés, p. 274.

Notons que le double mouvement : égalisation des prisonniers, puis fractionnement qui permettra une proportionnalité de traitement, pourrait être rapproché de celui qu'accomplissait la Constitution belge par l'octroi du vote plural : égalisation par l'universalité du vote, octroi de votes supplémentaires selon certains critères de capacité, système qui parut souvent étrange et peu compréhensible aux étrangers, mais jamais franchement comique.

C'est que les critères nous étaient assez familiers, alors que celui proposé par l'auteur ne peut être que d'une féroce ironie, et doit mener au rejet de toute règle.

**283.** Mais souvent il s'agit de montrer que l'on applique la règle indûment, en oubliant que les situations changent.

Fox reprochait à Pitt de n'adopter que tardivement des mesures qu'il lui conseillait déjà quatre ans auparavant ; Pitt rétorque :

But does it follow that the measure was right then, because it is right now?... The argument of the right honourable gentleman amounts to this, that either you must make peace the day after the aggression, or not make it at all <sup>105</sup>.

Le comique consiste à tirer de la prétention de Fox et de son argumentation quasi logique — pourquoi ce qui est bon aujourd'hui ne l'était-il pas hier — des conséquences extrêmes et inattendues. Tandis que le comique de la règle de justice atteint le plus souvent l'oubli des similitudes, ici il atteint l'oubli des évolutions possibles de la situation.

**284.** Etant donné le lien entre la règle de justice, l'inertie, et la cohérence de la conduite, il n'est pas étonnant que le comique de la règle de justice soit lié à celui de l'argumentation *ad hominem* [164 ss]. Toute repartie faisant appel à ce que l'interlocuteur a énoncé relève de la règle de justice [162].

Ainsi ce mot d'esprit attribué à Wendell Phillips. Lors d'une tournée de conférences en Ohio, il rencontre un groupe de clergymen dont l'un s'approche et lui demande :

- Are you M<sup>r</sup> Phillips ?
- I am, sir.
- Are you trying to free the niggers ?
- Yes, sir, I am an abolitionist.
- Well, why do you preach your doctrines up here ?  
Why don't you go over into Kentucky ?
- Excuse me. Are you a preacher ?
- I am, sir.

---

105. W. PITT, *Orations on the French war*, p. 149 (october 6, 1796).

- Are you trying to save souls from hell ?
- Yes, sir, that's my business.
- Well, why don't you go there ? <sup>106</sup>.

### *La réciprocité*

285. Pareille repartie concerne déjà ce que l'on peut appeler les *arguments de réciprocité*. L'effort pour reconnaître la similitude des situations exige une permutation des points de vue. La transposition n'est pas toujours aisée. Piaget a montré que la faculté de reconnaître des symétries, de concevoir des réciprocités ne s'acquiert que lentement <sup>107</sup>. L'enfant doit apprendre notamment à considérer la personne d'autrui comme susceptible d'être le point de départ de certaines relations au même titre que la sienne propre. A la limite, cette faculté est souvent mise en échec, même chez l'adulte le plus cultivé.

Elle devrait notamment mettre à l'abri d'un certain ethnocentrisme. Ce n'est pas toujours le cas, comme nous le rappelle le comique des *Lettres Persanes* ou des *Voyages de Gulliver*.

En effet, la règle de justice nous oblige, à partir du moment où nous sommes conduits à percevoir une similitude entre notre société, nos personnes, nos coutumes et celles des contrées lointaines, à les traiter de la même façon, à trouver les unes aussi étranges que les autres. Sans le miroir que l'on nous tend ainsi, nous n'aurions point eu cette révélation et serions peut-être restés ancrés dans une vue exclusivement sérieuse des choses, et limitée. Noter que pour que cette opération réussisse, il faut que le comique et la règle de justice naissent en quelque sorte concurremment. Car une coutume étrange peut faire rire par son étrangeté, mais ce comique, si on ne songe pas en *même temps* à la règle de justice, restera très pauvre.

Pour que la règle de justice provoque le rire il faut toutefois que l'assimilation de la situation étrangère et de la nôtre s'impose sans discussion. Devenus comiques, nos comportements, nos mœurs, nos institutions ne vont plus de soi et le problème de leur justification se pose. Or nous sentons le plus souvent que nous ne disposons d'aucune justification qui soit sur-le-champ satisfaisante pour nous ni surtout à l'égard de l'auditoire universel. D'où la force révolutionnaire de ce comique.

---

106. Cité par J.Y.T. GREIG, *The psychology of laughter and comedy*, p. 206, d'après Lorenzo SEARS, *Wendell Phillips* (1909).

107. Jean PIAGET, *Le jugement et le raisonnement chez l'enfant*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1924, pp. 252 et ss. ; *La causalité physique chez l'enfant*, Paris, Alcan, pp. 278-280. Cfr. aussi Charles ODIER, *Les deux sources consciente et inconsciente de la vie morale*, Neuchâtel, La Baconnière, 1943, 2<sup>e</sup> éd., Collection Etre et Penser, pp. 263-268.

Celui-ci se retrouve dans certains récits de science-fiction : le débarquement présumé d'un Martien produit des effets comiques à propos des faits les plus anodins. Non tant par l'étrangeté de ceux-ci que par l'étrangeté qui, du coup, atteint notre monde.

**286.** La conscience de notre ethnocentrisme ou de notre anthropocentrisme peut aussi s'obtenir à moindres frais. Il suffit d'une simple hypothèse :

So nährisch als es dem Krebse vorkommen muss, wenn er den Menschen vorwärts gehen sieht <sup>108</sup>.

Notons que « wenn », c'est plus que l'évocation d'une éventualité : c'est chaque fois que le crabe voit l'homme avancer et c'est toujours qu'il lui faut penser ainsi, et la leçon est pour nous claire.

La présence est cependant plus grande, et le comique plus vif, dans cette conversation imaginaire de deux chats, regardant attentivement une baignoire, et dont l'un dit à l'autre :

Pourquoi ne peuvent-ils se lécher comme tout le monde ?

Et plus raffiné sans doute est le « Dialogue avec un lemming » que l'on peut résumer ainsi :

Un savant rencontre un lemming dans les montagnes d'Europe septentrionale. Le lemming est doué de langage et explique qu'il a consacré sa vie à étudier l'homme. Il sait tout de ses travers, de ses vices. Le savant, sans le laisser poursuivre, lui apprend qu'il a quant à lui consacré sa vie à l'étude des lemmings. Il n'y a plus dans son sujet d'étude qu'une seule chose qu'il ne parvienne pas à comprendre.

— Et c'est ? demande le lemming.

— Je ne comprends pas, dit le savant, pourquoi vous autres, lemmings, vous précipitez tous vers l'océan et vous y noyez.

— Comme c'est curieux, dit le lemming. La chose que moi je ne comprends pas, c'est pourquoi, vous autres, humains, ne le faites pas <sup>109</sup>.

Le comique ici est plus intense parce qu'il s'agit d'un comportement dont nous parvenons mal à ne pas profondément nous étonner quoi que nous en ayons et quelque avertis que nous soyons contre les pièges de l'anthropocentrisme.

Ce comique de la règle de justice qui met en cause des comportements instinctifs est aussi sans doute un comique allusif. Pour certains auditoires, il évoque les comportements culturels : le lemming fera songer aux Persans et le rire en sera accru.

108. LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 151.

109. James THURBER, « Interview with a lemming », in *My world-and welcome to it*, London, Hamish Hamilton, 1942, pp. 82-84.

En français in *Thurber*, trad. Christiane POTESTA et Claude DALLA TORRE, Paris, Julliard, 1963, pp. 49-51.

287. Les arguments de réciprocité visent à rendre ridicule celui qui ne s'est pas aperçu de certaines identités voilées par la diversité des points de vue.

Ainsi La Bruyère parle d'« idée bizarre » :

Quelle idée plus bizarre que de se représenter une foule de chrétiens de l'un et l'autre sexe, qui se rassemblent à certains jours dans une salle, pour y applaudir à une troupe d'excommuniés, qui ne le sont que par le plaisir qu'ils leur donnent, et qui est déjà payé d'avance ? <sup>110</sup>.

Calvin utilise aux mêmes fins le verbe « babiller ».

Que babilleront icy les Pelagiens, que le peché a esté espars au monde par l'imitation d'Adam ? N'avons-nous donc autre profit de la grace de Christ, sinon qu'elle nous est proposée en exemple pour ensuyvre ? Et qui pourroit endurer tel blasphème ?

Or il n'y a nulle doute que la grace de Christ ne soi nostre par communication, et que par icelle nous n'ayons vie ; il s'ensuit pareillement que l'une et l'autre a esté perdue en Adam, comme nous les recouvrons en Christ : et que le peché et la mort ont esté engendrez en nous par Adam, comme ils sont abolis par Christ <sup>111</sup>.

C'est avant tout du comique *dans* la rhétorique. Si d'ailleurs, avec La Bruyère, nous pouvons rire de qui n'a pas aperçu la symétrie, nous ne suivons Calvin qu'avec un effort d'attention qui risque d'inhiber le rire.

288. Mais c'est parfois l'argument lui-même qui est l'objet comique. Lorsqu'un clochard nous dit :

Je n'arrive pas à comprendre comment la mendicité peut être un délit dans une société où la charité est une vertu ! <sup>112</sup>

nous rions d'emblée ; nous sentons que l'argument est captieux. C'est que le champ d'application de la charité est beaucoup plus étendu que celui de la mendicité. Mais le rire nous alerte quant à la valeur des arguments classiques de réciprocité. Une différence de champ n'existerait-elle pas aussi dans :

Ce qu'il est honorable d'apprendre, il est honorable aussi de l'enseigner <sup>113</sup>.

Ne peut-il y avoir des choses qu'il est honorable d'apprendre si on en a l'occasion mais qu'il serait peu honorable de passer son temps à enseigner dans une société qui a besoin de tous ses travailleurs pour d'autres tâches ? Et dans l'argument de La Bruyère non plus, les deux actions ne tirent

110. LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, De quelques usages, 21, p. 432.

111. Jean CALVIN, *Institution de la religion chrétienne*, Genève, Beroud, 1888, L. II, ch. I, § 6, p. 114.

112. Léon TREICH, « Notes parisiennes », *Le Soir*, 22 juin 1963.

113. QUINTILIEN, *De institutione oratoria*, Livre V, ch. X, 78.

pas leur valeur exclusivement l'une de l'autre : l'une est un fait premier, l'autre une conséquence qui ne lui est pas nécessairement liée.

Le comique des arguments de réciprocité fait particulièrement bien voir combien le comique de la rhétorique est un comique actif ; l'argument comique fait songer aux arguments sérieux, établit une communion entre ceux qui les connaissent ; en même temps il nous incite à les considérer pour ce qu'ils valent, c'est-à-dire à voir les limites de leur emploi raisonnable ; et aussi la bonne volonté que celui-ci exige de la part de l'auditeur.

**289.** D'une manière générale, l'argument de réciprocité est comique quand il fait état d'une symétrie mais néglige certains éléments importants de la situation. Ainsi dans l'histoire qui fit rire Kant :

A Surate, un Anglais débouche une bouteille d'ale, qui mousse abondamment. A un Indien qui s'en étonne, il demande ce qu'il trouve là de si étrange. « Ce qui me frappe, ce n'est pas que tout cela s'échappe ainsi, répond l'indigène, mais c'est que vous ayez pu l'y faire entrer<sup>114</sup>. »

L'Indien envisage donc en toute naïveté la symétrie « entrer » « sortir », sans tenir compte de la différence patente de situation ; cette naïveté est indispensable au comique qui disparaîtrait si l'énoncé devenait : « Ce qui me frappe c'est que sous forme mousseuse la bière tienne tellement plus de place. »

Strictement, il y a toujours des différences de situation. Il y en a une sans doute lorsque Cicéron nous dit :

Ceux qu'il n'a pu faire venir malgré eux dans la province, comment a-t-il pu les y retenir malgré eux ?<sup>115</sup>

Pourtant ici point de comique. On admet que, jusqu'à plus ample informé, ce qui est négligé dans la symétrie n'est pas essentiel. L'auditeur pourra certes combattre l'argument, mais il aura la charge de la preuve.

**290.** Il y a souvent comique lorsque la symétrie est appliquée à des situations qui, pour les intéressés, ont ou devraient avoir un caractère personnel très marqué, et qui ne peut être considéré comme inessentiel.

Le père accueillant sa fille mariée en pleurs :

— Que se passe-t-il, ma petite ?

— Une discussion avec mon mari : je reviens chez ma mère.

— Reviens demain : elle est aussi retournée chez sa mère.

Ou encore :

Eh ! s'écria Kysarcius, qui a jamais eu l'idée de coucher avec sa grand-mère ?

114. D'après Ch. LALO, *Esthétique du rire*, p. 159.

115. QUINTILIEN, *De institutione oratoria*, Livre V, ch. X, 76.

— Ce jeune homme, répliqua Yorick, qui non seulement en eut l'idée, mais encore la justifia devant son père en se basant sur la loi du talion : « Vous couchez, lui dit-il, avec ma mère, pourquoi ne coucherais-je pas avec la vôtre ? <sup>116</sup> »

Une telle repartie n'aurait cependant rien de comique si on changeait les interlocuteurs (s'il s'agissait de deux amis) ; si elle évoquait l'horreur d'un inceste (vous couchez avec votre mère, pourquoi ne coucherais-je pas avec la mienne) ; s'il s'agissait d'une action d'un autre ordre (vous ne respectez pas ma mère, pourquoi respecterais-je la vôtre), (ou encore, vous ne comprenez pas que je tiens à ma mère et pourtant vous tenez à la vôtre). C'est dire que l'argument de réciprocité même appliqué à des situations où le caractère personnel est très marqué n'est comique que dans des conditions très particulières, où les termes sont largement en cause.

**291.** Ce qui est à l'avant-plan dans le comique c'est l'oubli des possibilités rhétoriques. Cela est particulièrement net dans le cas ci-après :

Le prince Sérénissime s'étonne de rencontrer un étranger qui lui ressemble comme un frère. « Ta mère a-t-elle donc habité la résidence ? » lui demande-t-il insolemment. Mais l'autre répond du tac au tac : « Non, pas ma mère, mais mon père ! <sup>117</sup> »

Ayant fait appel à une relation, on avait oublié qu'il pouvait y avoir une relation symétrique que l'on s'exposait à voir utiliser. L'oubli inverse se présente toutefois également :

Un ivrogne demande à maintes reprises au conducteur la distance de Chicago à New York. Le conducteur répond obligeamment. L'ivrogne demande ensuite la distance de New York à Chicago. Le conducteur se fâche et dit : « it's the same ». « I shouldn't be sure », dit finement l'ivrogne, « It's only a week from Christmas to New Year but it's a hell of a time from New Year to Christmas. »

Le rire nous rappelle que toute relation symétrique ne l'est que pour certains interlocuteurs et dans une certaine perspective choisie par eux. Il est en effet possible de traiter une relation communément symétrique comme ne l'étant pas, grâce à l'analogie avec une relation entre termes d'un autre domaine qui, elle, n'est symétrique pour personne. Mais partis

---

116. L. STERNE, *Vie et opinions de Tristram Shandy*, Livre IV, chap. XXIX, p. 275.

117. D'après Ch. LALO, *Esthétique du rire*, p. 143. Cfr. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, pp. 77, 118, 135-136. Dans le recueil de Joe MILLER (1739) la même repartie est attribuée à un Grec auquel l'empereur Auguste demandait si sa mère n'avait pas été à Rome. Citée par E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 258.

sur cette lancée comique, nous voyons aussitôt que ce recours à l'analogie, ce passage du domaine de l'espace à celui du temps vécu n'est pas indispensable. Il suffirait d'envisager que le voyage de New York à Chicago s'effectuera en faisant le tour du monde. Le comique serait pourtant beaucoup moins vif parce que cette condition devrait être ajoutée et explicitement formulée.

**292.** Le fait qu'il y a oublié de certaines possibilités de raisonnement justifie l'impression que la mise en œuvre des réciprocités s'apparente à l'invention. C'est sans doute pourquoi Koestler a introduit dans une étude de l'invention l'anecdote suivante trouvée chez Chamfort :

Un marquis de la cour de Louis XIV pénétrant dans le boudoir de sa femme et la trouvant entre les bras d'un évêque, se dirigea calmement vers la fenêtre et se mit en devoir de bénir la foule.

— Que faites-vous ? s'écria la femme effrayée.

— Monseigneur remplit mes fonctions, répondit le marquis, je remplis les siennes <sup>118</sup>.

L'effroi de la femme correspond à l'assurance de celui qui, dans les deux histoires précédentes, oublie les reparties possibles. Nous savons que le rire est souvent lié au domaine de la sexualité. Mais nous reconnaitrons que chaque réciprocité ainsi « découverte » a quelque chose de neuf par rapport aux pensers habituels. Le rire s'attache à cette joie de la nouveauté, bien plus qu'à ce qu'il peut y avoir ici d'imparfait dans la symétrie comme dans tout emploi quasi logique de celle-ci.

**293.** Le comique dénonce parfois ce que nous pourrions appeler des symétries apparentes.

Le Franciscaïn à son supérieur : Est-il permis de fumer pendant la prière ?  
Réponse : *Non*.

Le Jésuite : Est-il permis de prier pendant que je fume ? Réponse : *Oui*.

La juxtaposition des deux questions suggère la symétrie ; l'opposition des réponses met en évidence que celle-ci n'est qu'apparente. Nous avons parlé précédemment, à propos de la réflexion du clochard [288], d'une distinction nécessaire dans l'étendue du champ d'application de certains termes. Ici, une distinction analogue devrait être faite entre termes principaux et termes secondaires. C'est l'oubli volontaire de cette distinction qui introduit l'effet comique d'une apparente symétrie.

De même dans certains raisonnements antinomiques bien connus, on évoque une symétrie mais pour nier la règle de justice. Ainsi la célèbre phrase de Veuillot :

Je vous refuse au nom de mes principes la liberté que vous devez m'accorder au nom des vôtres.

---

118. A. KOESTLER, *Le cri d'Archimède*, p. 19.

Un tel énoncé, même sérieux, prend aisément allure comique. Il éveille au moins le rire de connivence que suscite souvent l'argument trop ingénieux. Il éveille aussi le rire de la symétrie apparente. La règle de justice exigerait au contraire que la tolérance, une fois invoquée, soit une règle universelle : « Si je demande la tolérance, je devrai l'appliquer ; si je la refuse, je devrai souffrir qu'on me la refuse. »

294. La philosophie analytique anglaise se charge aussi, fort sérieusement mais fort plaisamment parfois, de dénoncer l'abus d'apparentes symétries. Ryle nous montre que la notion d'acte « volontaire » est liée au souci de la responsabilité et ne s'applique normalement qu'aux actes répréhensibles. Les discussions compliquées des philosophes au sujet du libre arbitre ne seraient que le fruit de l'application induite de certains concepts à des situations symétriques seulement en apparence <sup>119</sup>. Elles en prennent un aspect dérisoire.

Ne devrions-nous pas rapprocher pareille transgression d'une autre transgression plus grossière :

Une jeune femme demande à son mari : You generally read to me while I sew. Will you to day, sew to me while I read ?

L'abus syntaxique recouvre une asymétrie réelle des activités, asymétrie qui ne peut passer inaperçue. Les abus linguistiques dénoncés par Ryle ne sont eux saisis qu'à grand-peine, à la suite d'un raisonnement qui nous laisse hésitants, et freine le rire.

295. Tout un groupe d'effets comiques de la réciprocité est dû au fait que l'on traite comme isolées certaines relations qui concernent aussi d'autres individus ou qui s'insèrent dans un ensemble plus vaste.

Une dame est indemnisée par sa compagnie d'assurance pour un bijou perdu. Elle le retrouve et écrit à la compagnie, pour lui faire part de ce qu'elle n'a pas cru pouvoir conserver le bijou et l'argent, et qu'elle a aussitôt envoyé celui-ci à la Croix-Rouge <sup>120</sup>.

Du point de vue de la dame, tout est en ordre, elle a reçu et donné. Ou encore :

M<sup>me</sup> X s'est fait faire une robe chez une couturière. Elle regrette son achat, mais une amie s'offre à acheter, elle, cette robe et à dégager M<sup>me</sup> X de son engagement envers la couturière.

Comme, un peu plus tard, l'amie semble aussi regretter cet achat, M<sup>me</sup> X lui dit : « Vous pouvez sans scrupule demander une autre robe, cela ne peut rien faire à notre couturière de vendre une robe plutôt qu'une autre. »

119. Gilbert RYLE, *The concept of mind*, London, Hutchinson, 1949, p. 71.

120. *Fun Fare*, 1949, p. 5.

Etait-il certain que la couturière soit d'accord pour changer les termes d'un contrat de deux manières différentes. Pour changer une première fois la cliente et une seconde fois la robe ? On pourrait en douter, car il s'agissait d'un vêtement fait sur commande. Et c'est pourquoi cette histoire vécue fit rire. Mais le doute était permis, et le rire fut discret.

Il n'en va plus de même avec cet autre exemple :

Chez un pâtissier, le jeune Jacob se fait livrer un plum. Mais il se ravise ; « Je préfère ce baba, qui est de même prix ». La vendeuse reprend le plum et lui remet le baba. Puis le jeune homme se dirige vers la sortie. « Mais vous oubliez de payer le baba que vous emportez ? proteste le patron. — Pardon, je l'ai échangé contre un plum de même valeur ! — Sans doute ! Mais vous n'aviez pas payé ce plum. — Il ne manquerait plus que cela ! Pourquoi voulez-vous que je le paye, puisque je vous l'ai laissé ? 121 »

Ici encore, la réciprocité est appliquée à une situation tronquée. En réalité, la plupart de nos raisonnements ne saisissent qu'une partie des événements et des individus intéressés. Si nous rions dans les cas ci-dessus, c'est parce que nous sommes à même de saisir l'ensemble dans lequel il faudrait normalement insérer l'argumentation. On peut se demander si ce genre de comique ne se retrouve pas à propos de beaucoup d'autres types d'argumentations. Ce serait le comique de l'absence d'ouverture aux données complètes, comique lié à celui du choix des prémisses [175] et à celui de la relevance [548 ss].

296. Enfin la réciprocité n'est souvent qu'une technique plaisante pour exprimer certains jugements de valeur.

Paulla veut épouser Priscus. Ce n'est pas étonnant, elle a du goût. Mais Priscus ne veut pas se marier avec elle. Ce n'est pas étonnant : il a du goût aussi 122.

De même, mais avec l'accent sur la feinte naïveté avec laquelle on énonce un jugement de valeur sur le premier terme d'une relation réciproque, par le détour d'un jugement de valeur sur le second :

Un Monsieur dit à un autre :

Il paraît que tu vas te marier ? Enfin mon pauvre ami, tu es fou. Tu ne vas pas prendre pour épouse une femme assez bête pour te prendre pour mari.

Le comique naît sans doute de ce détour par l'argument de réciprocité pour exprimer une dévaluation. Mais il nous rappelle aussi certains cas

---

121. Cfr. Ch. LALO, *Esthétique du rire*, p. 174, qui décèle ici la dévaluation du pâtissier embarrassé et aussi celle du petit juif Jacob. En fait les personnages ne nous intéressent guère.

122. MARTIAL, *Epigrammes*, L. IX, VI. Cité d'après Jean NOHAIN, *Histoire du rire*, p. 126.

d'autophagie qui résultaient de l'incompatibilité entre un ordre, une norme, une affirmation et ses conditions d'application [254] : le but que l'on se propose est ici incompatible avec ses conditions de réalisation.

Une fois de plus nous voyons combien le comique peut être cumulatif. Car il ne faut non plus négliger ici le rôle des « termes ».

297. Il ne faut pas non plus négliger l'impression de ballet que les changements de points de vue provoquent souvent lors de l'emploi des arguments de réciprocité. Même correctement employés, ceux-ci offrent aux yeux de l'esprit des déplacements incessants qui s'apparentent à une chorégraphie ludique. Ainsi puisque don Quichotte a pris des moulins à vent pour des géants, des meules pour des dromadaires, des troupeaux pour une armée, l'idée vient à Sancho Pança de lui faire croire que ce qu'il voit comme une paysanne est en réalité la princesse Dulcinée <sup>123</sup>. Or cette fois don Quichotte ne cessera de percevoir le réel commun (y compris l'haleine fleurant l'ail <sup>124</sup>) ; la ruse de Sancho consistera dès lors à lui faire croire que ce qu'il voit est l'œuvre des magiciens. L'impression de ballet intellectuel est donnée par cette symétrie d'un genre très particulier, où apparence et réalité prennent à tour de rôle la place l'une de l'autre [480 ss], où les astuces du valet font pendant aux illusions du maître.

298. Cumul enfin du comique de la symétrie et du comique de la qualification dans une épigramme comme :

When a man wants to murder a tiger he calls it sport ; when a tiger wants to murder him he calls it ferocity <sup>125</sup>.

Le rire pourrait être obtenu avec bien des exemples de qualification [195 ss] où n'interviendrait pas la perspective humaine triomphante que dénonce si souvent le comique de la réciprocité [286]. Nous rions ici du cumul même de deux effets comiques et ce n'est point le moindre de nos plaisirs.

### *La transitivité*

299. L'argumentation quasi logique fait appel souvent à une autre propriété formelle de certaines relations, *la transitivité*. Celle-ci permet de passer de l'affirmation que la même relation existe entre les termes A et B, et entre les termes B et C, à la conclusion qu'elle existe entre

---

123. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, vol. 5, II, ch. X, p. 183.

124. *Ibidem*, p. 195.

125. G. Bernard SHAW. Cité par E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 114.

les termes A et C. Les relations d'égalité, d'ascendance, de supériorité, d'inclusion sont transitives. Elles entrent dans des démonstrations en forme mais donnent lieu le plus souvent à des arguments quasi logiques.

Il arrive même que la transitivité ne soit qu'évoquée, et mal assurée comme dans cet argument de Rousseau :

Se pourrait-il que, le régime végétal étant reconnu le meilleur pour l'enfant, le régime animal fût le meilleur pour la nourrice ? Il y a de la contradiction à cela <sup>126</sup>.

Très sérieux, cet argument éveille le sourire. Pour un peu nous y verrions du comique de l'argumentation.

**300.** Cette hésitation entre le rire et la prise en considération sérieuse se rencontre à tout coup à propos de la relation d'implication. Des chaînes de raisonnements se bâtissent souvent et normalement sur des relations de conséquence logique elles-mêmes diverses. Mais la transitivité de la relation d'implication, qui doit assurer la conclusion recherchée, est loin d'être hors discussion dans certains raisonnements tels le sorite chinois (nous le désignons ainsi pour le distinguer du paradoxe du tas de blé, du « soros » grec). Ce raisonnement est strict dans sa forme, en ce sens que le dernier terme de chaque proposition est le premier terme de la suivante, mais très lâche en ce sens que le passage de condition à conséquence est basé, à chaque étape, sur des relations différentes.

Le *Dictionnaire de la bêtise* relève ces deux exemples :

Celui qui est prudent est aussi tempérant.

Celui qui est tempérant est aussi constant.

Celui qui est constant est aussi d'humeur égale.

Celui qui est d'humeur égale ne connaît pas la tristesse.

Celui qui ne connaît pas la tristesse est heureux.

Par conséquent, le prudent est heureux, et la prudence suffit à une vie heureuse.

Sénèque (vers 2 - 65 ap. J.-C.) *Lettres*, 85 <sup>127</sup>.

Ce qui surprend et amuse, c'est le mécanisme lent et incertain du sorite pour aboutir à une conclusion parfois défendable. De même dans ce second exemple :

Les religieux mènent une vie sobre et exempte des préoccupations de famille.

La vie sobre et exempte des préoccupations de famille rend apte aux travaux intellectuels.

L'aptitude aux travaux intellectuels rend propre à l'enseignement.

Donc les religieux sont propres à l'enseignement.

---

126. Jean-Jacques ROUSSEAU, *Emile*, Paris, Firmin-Didot, 1898, pp. 35-36.

127. G. BECHTEL et J.-C. CARRIÈRE, *Dictionnaire de la bêtise, verbo Sorite*, p. 438.

Précis d'un cours de littérature, dédié aux élèves des écoles chrétiennes, Nancy, 1858 <sup>128</sup>.

Or le sorite, qui nous paraît ici si vain et ridicule, c'est le raisonnement sérieux qu'affectionnent les classiques chinois. Il répond sans doute au besoin de souligner les cheminements possibles de la pensée, de soulager la mémoire en rappelant à l'occasion d'une notion telle autre qui lui est connexe. Il devient comique lorsque ces rappels ne nous intéressent plus. Le raisonnement du classique chinois nous intéresse encore parce qu'il est le moyen de pénétrer une pensée étrangère. Le sorite moderne semble superflu. Mais nous y voyons avec amusement un témoin du besoin de transitivité qui caractérise une grande part de notre pensée.

#### LE TOUT ET SES PARTIES

**301.** A côté des schèmes faisant appel à des relations logiques, telles que l'identité, la réciprocité, la transitivité, il en est d'autres qui font plutôt appel à des relations mathématiques, voire géométriques, telles l'inclusion de la partie dans un tout, la comparaison, la confrontation des probabilités. Il va sans dire que cette opposition n'a rien de décisif, ni de philosophiquement élaboré. Elle reflète seulement des directions de pensée différentes.

**302.** L'inclusion de la partie dans un tout permet de dire que ce qui vaut pour le tout vaut aussi pour la partie ; elle permet également, en raison simplement du lieu de la quantité, de dire que le tout est supérieur à la partie.

Elle est fondement aussi du simple comptage. La somme est inclusion des éléments dans un tout qui les englobe. Certains effets comiques peuvent attirer notre attention sur les conditions de ce comptage :

Les habitants du village de Gotham passent pour des benêts complètement ahuris.

Douze hommes de Gotham allèrent pêcher ; en retournant chez eux, ils crurent tout à coup s'apercevoir qu'ils avaient perdu un de leurs compagnons. Grande alarme. On se compte et, comme chacun compte à son tour en oubliant de se comprendre dans le total, on n'arrive chaque fois qu'au nombre onze. Emu par leur chagrin (car ils croyaient leur compagnon noyé), un étranger s'approche d'eux, apprend la cause de leur anxiété. Voyant qu'il ne peut les convaincre de leur erreur par le simple raisonnement, il leur offre de retrouver le Gothamite perdu. Il prend successivement chacun des douze Gothamites en ayant soin de lui appliquer sur l'épaule un bon coup qui le fasse crier. A chaque cri, l'étranger compte un, deux, trois.

Au douzième cri, les Gothamites furent rassurés et fêtèrent joyeusement le retour du disparu <sup>129</sup>.

128. *Ibidem*, p. 439.

129. Jean NOHAIN, *Histoire du rire*, pp. 320-322, d'après Thomas WRIGHT, *Histoire de la caricature et du grotesque*, trad. O. SACHOT, 1875.

Sottise grossière, mais ririons-nous si elle ne nous rappelait les difficultés qui se présentent lorsque certains éléments d'un tout sont pour une raison ou l'autre méconnaissables ? Car la subjectivité est l'un des fauteurs d'illusion, mais n'est certainement pas le seul.

**303.** Certains arguments font état de ce que la somme des parties reconstitue un tout.

Dans l'argument *par division*, les parties doivent pouvoir être dénombrées de façon exhaustive, mais peuvent être choisies librement ; dans l'argument *par espèces*, ces divisions préexistent mais il ne faut pas nécessairement les énumérer exhaustivement. Ces derniers arguments se rattachent souvent aux simples arguments d'inclusion mais se muent aussi, bien souvent, en arguments par division<sup>130</sup>.

L'arbitraire des divisions se prête au rire. Une historiette a cours en Belgique :

- Vous avez eu beau temps en vacances ?
- Oh oui, sur un mois, il n'a plu que deux fois...
- Pas plus ?
- Non, une fois pendant huit jours, et l'autre pendant trois semaines.

Le caractère exhaustif du dénombrement des parties fait l'objet d'un comique plus vif :

- Le docteur (au jeune papa) : J'ai le regret de devoir vous dire que c'est une fille et non pas un garçon comme vous l'espérez.
- Le jeune papa : Oh ! ça va. Après un garçon, c'est une fille que je désirais le plus.

Le comique disparaîtrait évidemment si le jeune père explicitait qu'il n'y avait que deux possibilités et que toutes deux lui plaisent. Nous rions parce que l'on simule une hiérarchie de préférences là où il n'en est plus question. Il peut sembler étrange que, alors que le plus souvent on rit de quelqu'un qui oublie être dans une situation rhétorique, c'est-à-dire, une situation ouverte aux objections, aux nuances, ici, on rie de quelqu'un qui oublie être dans une situation formelle. En fait, l'argumentation quasi logique qui imposerait plus de retenue dans l'expression, c'est nous qui y songeons intérieurement. Le jeune père se borne à énoncer maladroitement, en termes de comparaison, des sentiments de joie ayant valeur en eux-mêmes.

### *Le dilemme*

**304.** L'anecdote ci-dessus est drôle parce que nous sommes assurés que les deux cas mentionnés couvrent l'ensemble des cas possibles. C'est

---

130. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 315-318.

aussi la situation que l'on s'efforce de créer dans le dilemme. On accule l'adversaire à choisir entre deux hypothèses antithétiques et l'on montre que les résultats du choix seront équivalents ; les deux opinions, les deux conduites auront même portée : ou bien elles conduisent chacune à un même résultat, ou bien elles conduisent à des résultats de même valeur (généralement négative), ou bien elles entraînent chacune une incompatibilité avec une règle à laquelle on tient <sup>131</sup>.

Huizinga a souligné que l'intention de circonvenir l'adversaire est essentielle au dilemme ; il y voit un jeu analogue à celui des énigmes dont le rôle est de tourner à la confusion du répondant <sup>132</sup>. Ce caractère ludique est en effet très sensible dans le dilemme. Sans doute en existe-t-il de fort sérieux, et même tragiques, mais on a soin alors, le plus souvent, d'atténuer leur spécificité pour insérer les hypothèses envisagées dans une vue plus générale de la situation. En revanche le dilemme nettement marqué aura souvent un aspect plaisant : comique dans la rhétorique, parfois très efficace, mais aussi comique de la rhétorique.

On se souviendra du dilemme que posait le leader Paul Janson pour justifier son interprétation des messes à perpétuité demandées par le curé Vervloet [185] :

...« Ces messes servent à quelque chose ou elles ne servent à rien. Si elles servent à quelque chose, il est impossible qu'elles soient perpétuelles ; si elles ne servent à rien, elles n'aboutissent qu'à reconstruire les anciens bénéfices. »

Nous avons affaire, au premier chef, à du comique *dans* l'argumentation mais la ridiculisation de l'adversaire n'est obtenue que par l'emploi presque caricatural d'un procédé argumentatif, et nous rions de la mise en vedette de celui-ci. La riposte consisterait à montrer que l'orateur a confondu des ordres différents, que la « perpétuité » des messes est de l'ordre de notre monde et de sa temporalité, tandis que leurs effets sont de l'ordre de l'au-delà. Or la confusion des ordres est précisément ce que l'orateur tend à souligner. Le comique *de* la rhétorique vient ici au secours du comique *dans* la rhétorique : l'orateur feint d'être entraîné par le donateur lui-même sur un plan rationnel, celui d'une convention, d'un échange entre libéralités et prestations ; mais si les dispositions n'ont pas de justification sur ce plan-là, il faudra le considérer comme apparent, rechercher et dénoncer un sens réel.

**305.** Le dilemme est souvent utilisé, dans une discussion, pour montrer la mauvaise foi de l'adversaire.

---

131. *Ibidem*, pp. 318-324.

132. J. HUIZINGA, *Homo ludens*, p. 187.

Héron de Villefosse, défenseur de l'authenticité de la tiare de Saïtapharnès disait :

Quand M. Furtwängler retrouve ou croit retrouver sur un monument antique une des figures ou un des motifs de la tiare, il déclare pour cette raison que la tiare est fausse ; quand il ne retrouve pas d'exemple du même motif ou des mêmes figures [...], il déclare également que la tiare est fausse. C'est un procédé de discussion tout à fait extraordinaire <sup>133</sup>.

Il met ainsi les rieurs de son côté ; on dévalue les arguments de l'adversaire, en montrant que, partant de prémisses opposées, il aboutit au même résultat, ce qui permet de supposer une volonté délibérée de mensonge de sa part. Il est hors de doute que les arguments de Furtwängler explicités, développés, nuancés, ne prêtaient pas à rire. Mais celui qui parvient à se mettre la camisole de force du quasi-logique espère acculer l'adversaire à l'incohérence, ou mettre en évidence sa mauvaise foi.

La ridiculisation de l'adversaire est obtenue ici par un raisonnement qui rappelle le dilemme, mais il n'y a pas à proprement parler de dilemme du dilemme, tel que nous le rencontrons chez Janson. Le dilemme est seulement instrument d'une argumentation. Pourtant il a, comme chez Janson, office de démasquer.

6. Cet office est net aussi dans le dilemme suivant, franchement comique :

Deux pauvres cousins sont invités chez un oncle riche et avare qui leur offre une tasse de thé et deux tranches de gâteau légèrement différentes. Après beaucoup d'hésitations et de politesses, « après vous mon cher cousin », l'un des cousins se sert et prend le plus grand morceau. Le second est furieux. « Rustre ! comment avez-vous pu être si impoli que de prendre le grand morceau » — « Eh bien, qu'auriez-vous fait à ma place ? » — « Prendre le plus petit évidemment » — « Alors de quoi vous plaiguez-vous ? Vous avez de toute manière le plus petit <sup>134</sup>. »

Le comique vient de ce que les deux cousins ont les mêmes normes de conduite et savent qu'il y a incompatibilité entre politesse et gourmandise, à preuve leurs hésitations du début. Mais l'issue d'une incompatibilité ne peut être que le sacrifice de l'une des deux normes ou le compromis. La naïveté est de croire que l'on puisse les sauver intégralement des deux. L'un se dit furieux de voir enfreindre la règle de politesse, l'autre se prévaut du dilemme. Lequel sert à dénoncer le souci de la gloire comme apparent.

07. Le caractère ludique que soulignait Huizinga est très sensible dans les *doubles dilemmes*.

133. VAYSON DE PRADENNE, *Les fraudes en archéologie préhistorique*, pp. 533-534.

134. Cité par E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 92.

Protagoras sera payé, selon les conventions, quand son élève gagnera son premier procès. L'élève ne plaide pas, Protagoras veut l'y contraindre. Protagoras : Je te ferai un procès, si je le gagne, tu payes (l'enjeu) ; si tu le gagnes, tu payes (les leçons).

L'élève : Si je le gagne, tu me payes (l'enjeu) ; si je le perds, je ne paye pas (les leçons).

Nous voici en présence de deux alternatives, antithétiques. Les deux dilemmes sont, semble-t-il, chacun valables. La nature quasi logique des arguments est par là mise en vedette, et nous rions de l'oubli de ce qui fait la réalité d'une convention normale.

Le comique du dilemme semble donc avoir non seulement pour fonction de démasquer, comme dans les exemples pris à Janson, à Héron de Villefosse et aux deux cousins, mais aussi de nous rappeler les appauvrissements et réductions nécessaires, le plus souvent, à la mise en forme. Cela nous explique peut-être la méfiance et le déplaisir que le dilemme fait parfois éprouver lorsqu'il est trop complaisamment utilisé dans l'argumentation, notamment philosophique.

#### *A pari et a contrario*

308. Les arguments *a pari* et *a contrario* sont, également, basés sur la division du tout en ses parties. La question est de savoir quelle relation doit dominer le raisonnement. Disons-nous que ce qui vaut pour une des parties vaut également pour l'autre, en tant que membre d'un même ensemble ; disons-nous au contraire que la division, qu'elle soit naturelle ou voulue, implique que les mêmes choses ne valent pas pour une des parties et pour l'autre ? Bref, faut-il mettre l'accent sur l'identité des espèces d'un même genre ou sur leur différenciation ? C'est en droit que le choix possible entre les deux attitudes a été le plus systématiquement mis en œuvre. Et l'on a dû se rendre à l'évidence : *a priori*, rien ne permet d'affirmer que l'une ou l'autre des deux formes de raisonnement doit prévaloir. Le choix entre elles sera donc soumis lui-même à argumentation : il dépendra du contexte, et les facteurs pertinents de celui-ci seront nombreux ; certains toutefois paraîtront souvent décisifs.

309. Mais les occasions de choix entre les deux formes de raisonnement ne se limitent évidemment pas au droit. Et c'est par des effets comiques que la difficulté de ce choix nous est parfois remise en mémoire.

*Der Vater* : Mein Töchterchen, du weisst, Salomo sagt : wenn dich die bösen Buben locken, so folge ihnen nicht.

*Die Tochter* : Aber Papa, was muss ich dann tun, wenn mich die guten Buben locken ? <sup>135</sup>.

---

135. LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 520.

Bien entendu, le choix du raisonnement *a contrario* est ici astucieux ou naïf ; mais le choix du raisonnement *a pari*, qui, axiologiquement, s'imposerait, n'aurait aucun sens comme raisonnement formalisé.

Cet exemple comique souligne le rôle des catégories grammaticales. La repartie en effet ne viendrait à l'esprit de personne si « böse Buben » était exprimé par un seul terme, par exemple « garnements ». Sans doute est-il toujours possible, sur le modèle de la repartie amusante, d'en créer une autre, mais de comique combien faible, en considérant une classe complémentaire, celle des « non-garnements ».

Mais l'exemple souligne aussi le rôle du contexte verbal : on applique un raisonnement *a contrario* alors que l'adjectif « böse » caractérise précisément l'action qu'exprime le verbe « locken ». En fait, « böse » est quasi pléonastique. Et ceci nous amène à nous demander si le sujet d'une phrase n'est pas toujours pléonastique lorsqu'il est général et exprime une propriété que le verbe exprime aussi. « Si un brigand t'enlève ton portefeuille... » est en quelque sorte pléonastique. Sans doute dira-t-on que le terme « brigand » évoque la nature du sujet, son comportement habituel, et ajoute ainsi quelque chose au verbe d'action. Mais il est si étroitement associé à celui-ci qu'un raisonnement *a contrario* serait souvent comique. Ainsi, le comique peut nous alerter, nous mettre en garde contre certains choix.

**310.** Pour raisonner *a contrario*, on insère souvent les données dans un système créé *ad hoc*. Ainsi dans la *Farce du Cuvier*<sup>136</sup> :

« Cela n'est pas a mon rolet<sup>137</sup>. »

dit le mari pour se justifier de ne point retirer du cuvier sa femme qui y est tombée. Elle lui avait donné des ordres abondants et stricts. D'où le raisonnement : s'il faut faire ce qui est écrit, il ne faut pas faire ce qui n'est pas écrit, c'est-à-dire que l'on s'enferme dans un système fixe, non relié aux événements extérieurs, aux hiérarchies de valeur qui règlent normalement les rapports entre interlocuteurs.

La *Farce du Cuvier* a fait de tout temps rire les spectateurs ; et chacun en saisit le comique. Ceci nous montre une fois de plus combien l'argumentation quasi logique amuse. Car, si nous rions de la défaite de la femme autoritaire, nous rions surtout de la manière dont cette défaite

136. Emile PICOT et Christophe NYROP, *Nouveau recueil de farces françaises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Morgand et Fatout, 1880. *La Farce du Cuvier*, attribuée à la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle est donnée ici dans les textes imprimés de 1545 (Musée britannique) et 1619 (Bibl. Copenhague) superposés.

137. Vers 224, 260, 267, 294, 300 de l'éd. 1545 ; 242, 250, 277, 283 de l'éd. 1619. On trouve indifféremment rolet, roulet, rollet, rouillet.

est obtenue. Et nous nous doutons bien tous que c'est par une caricature d'argument qu'on y arrive <sup>138</sup>.

311. Le raisonnement *a contrario* est comique aussi chaque fois que l'on n'a aucune raison valable d'opérer une division. Ainsi du petit récit, « In che senso è vietato attraversare i binari ? » Résumons quelque peu, et appauvrissons aussi, les conversations :

M. Veneranda a traversé les rails en courant et s'est fait appréhender par un policier.

« Il cartello non dice in che senso è vietato attraversare i binari » disse il signor Veneranda.

« È vietato in tutti i sensi » disse l'agente.

« Ah si ? » disse il signor Veneranda. « Ma io li ho attraversati in un senso solo. Non posso mica attraversarli in tutti i sensi se devo andare da un punto al altro. »

« Senta », disse l'agente. « Se è vietato attraversare i binari, il senso non ha nessuna importanza : è vietato attraversarli e basta. »

Veneranda explique que le sens est très important (pour l'usager).

« Accidenti ! » urlò l'agente... « è vietato attraversare i binari e basta ! »

« In un senso solo però » disse il signor Veneranda « perché io li ho attraversati in un senso solo ».

« Va bene » disse l'agente tanto per piantarla lì, « è vietato in un senso solo ».

« Allora se nell' altro senso non è vietato, posso tornare indietro » disse il signor Veneranda.

Comme dans toutes les rencontres avec Veneranda, l'interlocuteur s'est fâché, et M. Veneranda est parti en marmonnant <sup>139</sup>.

138. Dans l'édition de 1545 les personnages sont Jaquinot, sa femme, *la mère de sa femme*. Dans celle de 1619, Jaquinot, *sa mère*, sa femme, ce qui n'est pas sans influence sur le texte. Dans un conte allemand imprimé en 1522 (Introduction p. X), c'est le mari qui tombe à l'eau. Dans un récit tamoul, il s'agit d'un gourou et de ses disciples (p. XI). Preuve de la primauté du comique de l'argumentation.

139. Carlo MANZONI, *50 scontri col signor Veneranda*, Milano, Rizzoli, 1966, pp. 69-70. « Dans quel sens est-il défendu de traverser les voies ? »

...« L'écrétaire ne dit pas dans quel sens il est défendu de traverser les voies » a dit M. Veneranda.

« C'est défendu dans tous les sens » a dit l'agent.

« Ah oui ? dit M. Veneranda. Mais moi je ne les ai traversées que dans un seul sens. Je ne puis pas les traverser dans tous les sens si je dois aller d'un point à un autre. »

« Ecoutez » a dit l'agent « S'il est défendu de traverser les voies, le sens n'a aucune importance : il est défendu de les traverser et ça suffit. »

... ..

« Sacrebleu », cria l'agent, perdant patience. « J'ai dit qu'il est défendu de traverser les voies et ça suffit. »

« Mais dans un seul sens » a dit M. Veneranda « car je les ai traversées seulement dans un seul sens. »

« Ça va » a dit l'agent pour s'en débarrasser. « C'est défendu dans un seul sens. »

« Alors si ce n'est pas défendu dans l'autre sens, je puis m'en retourner » a dit M. Veneranda.

**312.** Si M. Veneranda est l'homme du formalisme, du littéral, l'ennemi du contexte et de la bonne volonté nécessaires au bien aller, le comte Bobby opère des divisions par sentiment, tout aussi comiques.

Le comte Bobby va faire ses achats dans quelques magasins et il égare son parapluie. Il revient sur ses pas et pénètre dans le premier des magasins pour demander si on n'a pas trouvé son parapluie. « Non, monsieur le comte, pas de parapluie. » Il retourne au second magasin : « Non, monsieur le comte, pas de parapluie. » Puis au troisième magasin : « Oui, monsieur le comte. Voilà votre parapluie. » Le comte Bobby remercie et félicite : « Vous êtes, vous, un magasin honnête !<sup>140</sup> »

C'est éminemment drôle et pourtant, combien naturel. N'est-ce point chaque jour que nous raisonnons ainsi ? Ne sommes-nous pas tous enclins à faire crédit à ceux qui nous offrent des satisfactions, à confondre notre joie avec leurs mérites ? Et à en vouloir à ceux qui nous déçoivent.

L'accent mis sur « vous » indique un raisonnement *a contrario* à l'égard de ceux qui, s'ils ne sont pas nécessairement honnêtes, n'ont en tout état de cause pas eu, cette fois, l'occasion de témoigner de leur honnêteté. Un raisonnement *a pari* serait-il ici plus légitime ? Nous pourrions penser : « Si les commerçants qui ont trouvé le parapluie sont honnêtes, ceux qui ne l'ont pas trouvé le sont aussi. » Heureusement ce raisonnement-là nous le faisons également chaque jour. Et il n'a rien de drôle. Mais ne serait-il pas comique cependant d'aller féliciter ces honnêtes commerçants ? On voit que ces raisonnements *a pari* ne sont valables que comme des présomptions. Ils deviennent comiques dès qu'on base sur eux un comportement que nous qualifierons de « superflu » parce qu'il va au delà de ce que ces présomptions apportent d'utile à notre vie.

## LES POIDS ET MESURES

### *Les comparaisons*

**313.** Une part importante des raisonnements quasi logiques sont les arguments par *comparaison*. Nous pourrions les caractériser comme du type des « poids et mesures ».

La confrontation d'objets peut s'effectuer par simple opposition, par ordination, par ordination quantitative.

Les comparaisons, de même que les symétries, réciprocitys, ne sont jamais que de l'argumentation quasi logique. Les termes n'en sont pas univoques, leur interprétation dépend de l'enchaînement des situations.

---

140. D'après J. NOHAIN, *Histoire du rire*, p. 330.

Le comique nous rappelle qu'on ne peut raisonner sur le langage naturel en termes qui lui sont étrangers :

« Take some more tea », the March Hare said to Alice, very earnestly. « I've had nothing yet, » Alice replied in an offended tone : « so I can't take more. » « You mean you can't take *less* », said the Hatter : it's very easy to take *more* than nothing <sup>141</sup>. »

A cette histoire d'Alice fait pendant celle de l'Écossais :

Pendant le service, dans un temple écossais, au moment de la collecte : MacDoodle (à voix basse). — Je parie que je donne moins que toi. MacDuff. — D'accord. Le bedeau passe et MacDoodle glisse sur le plateau un farthing, la plus petite monnaie britannique. MacDuff ne met rien dans le plateau et dit à son compagnon — J'ai gagné !

Le comique consiste à interpréter le langage naturel comme un langage formalisé, sans tenir compte des usages linguistiques qui exigent notre bonne volonté et excluent certaines interprétations : « take more », « donner moins », supposent que l'on a pris et que l'on a donné quelque chose. Mais un langage formalisé devrait préciser si le zéro peut ou non être introduit dans l'échelle des quantités. La plaisanterie n'étonne pas chez l'auteur d'*Alice au Pays des Merveilles* qui était un mathématicien. Ce comique serait incompréhensible si nous n'avions à notre disposition que le langage naturel. Le comique s'attache une fois de plus aux frontières entre celui-ci et le langage formalisé. On peut d'autre part se demander si le grand effort des formalismes n'est pas sous-tendu par des difficultés que le comique a aidé à mettre en évidence [269]. Les recherches de M. Döhmman sur l'expression des opérateurs, des modalités, des quantificateurs, dans les langues naturelles sont, à cet égard, extrêmement intéressantes <sup>142</sup>.

Une source bien connue du comique consiste à comparer quantitativement des objets hétéroclites.

Mais il peut être tout aussi drôle de traiter isolément des biens fongibles :

A pretty girl taking public-service examinations had this problem put to her : « If a man buys an article for 12.25 dollars and sells it for 9.75 dollars, does he gain or lose by the transaction ? » The young thing pondered deeply, then answered : « He gains on the cents but loses on the dollars <sup>143</sup>. »

141. Lewis CARROLL, *Alice in Wonderland*, ch. VII, A mad tea-party, p. 97.

142. Karl DÖHMANN, « Die sprachliche Darstellung der Quantifikatoren », *Logique et analyse*, nouvelle série, 17-18, avril 1962, pp. 1-31, (erratum 19, octobre 1962, p. 152).

143. *Fun Fare*, 1949, p. 6.

La réponse n'est drôle que parce que l'on sait que cents et dollars sont transformables l'un dans l'autre. Un énoncé tout à fait normal serait : « il a gagné en prestige et perdu en argent. »

Ce comique peut nous enseigner beaucoup. Il nous montre notamment que la confrontation des arguments pour et des arguments contre, telle que nous l'effectuons couramment, en vue d'une décision, deviendrait comique si nous avions le moyen de les transformer tous immédiatement en un dénominateur commun. Le seul fait de ne pas rire devant des comparaisons successives, isolées l'une de l'autre, nous indiquerait que celles-ci ne sont pas aussitôt simplifiables.

**315.** Les comparaisons tirent souvent leur comique d'un désaccord au sujet des valeurs, et de leur hiérarchie [137].

Arrivant dans un village indigène quelque part en Afrique, l'explorateur admire un collier fait de dents de tigre que porte une femme du chef.

— Je suis sûr, lui dit-il, que ces dents sont aussi précieuses pour vous que des perles pour une Européenne.

— Mais pas du tout, réplique la femme, n'importe qui peut ouvrir une huître.

La comparaison, qu'elle soit d'égalité ou qu'elle soit hiérarchisante, a toujours pour corrolaire et souvent pour but de rapprocher les termes comparés. Ici l'explorateur veut, par la comparaison, être aimable et condescendant. La réplique, naïve ou méprisante, y fait échec.

**316.** Le comique consiste souvent à prendre la comparaison à la lettre, à refuser de voir qu'elle n'est qu'un procédé pour exprimer une similitude de valeur.

Une jolie fille et une vieille femme revêche attendent le bus.

Celle-ci refuse avec indignation une cigarette que lui offre la jeune fille.

— Fumer en rue ? Je préférerais encore embrasser le premier venu.

— Moi aussi, mais en attendant on peut en griller une.

La hiérarchie semble partagée par les deux interlocutrices. Mais elle se situe dans une tout autre zone de l'échelle des valeurs. Et pour la première intéressée, elle n'était qu'un moyen en vue d'un rapprochement entre les termes. Ceci n'est d'ailleurs pas sans nous rappeler l'anecdote de l'homme exprimant maladroitement sa joie d'être père [303].

**317.** Parfois l'effet comique résulte de la comparaison avec un terme tellement dévalué que, normalement, on ne peut imaginer qu'il appartienne à la hiérarchie.

Ainsi un écrivain qui se fait psychanalyser par Bergler répond à la question de celui-ci concernant sa profession :

— I am writing for comic strips. The second lowest of all forms of writing.

— And what is the lowest ? I asked.

— Writing dirty words in toilets.

Cette ironie préventive permet, selon Bergler, d'être en avance sur les attaques de l'adversaire<sup>144</sup>. L'effet est rendu possible par l'ambiguïté du terme « writing », mais il relève essentiellement du comique de la comparaison. Le choix d'un terme de référence hors de la série normale est une variété d'hyperbole. Or si cette dernière est souvent sérieuse, elle est candidate pourtant au comique [258, 375 ss].

C'est aussi une hyperbole par comparaison d'un terme avec un autre qui normalement n'appartient pas à la hiérarchie qu'utilise Bernard Shaw :

Un fanatique des sciences occultes avait un jour entrepris Bernard Shaw pour lui parler de son dada favori.

— Hier soir, la séance a duré trois heures ; nous étions tous fatigués, mais finalement la table a bougé.

— Pas étonnant, dit Bernard Shaw, dans une discussion, c'est toujours le plus intelligent qui cède le premier<sup>145</sup>.

Les ressorts du comique sont riches. On imagine la longue attente, la perception du mouvement, la crédulité, qui déjà prêtent à rire. Mais vient ensuite le comique de la rhétorique, de loin le plus important : comique de la maxime [141-144] et comique de la comparaison.

318. La comparaison se complique parfois d'un élément de symétrie ou de réciprocité. Citons l'enfant montrant son genou et disant :

Quand papa avait quatre ans, il me venait là.

Erreur puérile, transposition mal opérée entre standards de mesure, visée de l'enfant à la fois comme objet mesuré et comme étalon, le rire qu'ils suscitent nous rappelle la difficulté que nous éprouvons tous à éliminer la subjectivité, à ne pas nous considérer comme un étalon privilégié.

Plus simple est la symétrie invoquée par cet autre bambin :

Une mère fait des remontrances à son fils.

— Si j'étais à ta place, j'aurais honte, à ton âge, d'être dans une classe avec les tout petits.

— Mais, maman, moi je suis content quand je vois tous ces petits qui sont fiers d'être dans la même classe que moi !<sup>146</sup>

Renoncer à son point de vue pour adopter celui d'autrui n'est-ce point normal, recommandable ? Naïve ou malicieuse, la riposte n'en est pas moins comique. C'est que la transposition n'est point complète. Notre petit se met à la place des autres mais se voit-il comme eux le voient ?

144. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 110.

145. *Constellation*, 153, septembre 1962, p. 252.

146. *Constellation*, 188, avril 1962, p. 172

*Le sacrifice*

**319.** L'argumentation *par le sacrifice* est une comparaison. Mais celle-ci est destinée à valoriser une chose en raison du sacrifice que l'on est disposé à faire pour l'obtenir. Il s'agit en somme d'une pesée.

On pourrait croire que ces arguments donnent presque toujours prise au comique parce que l'idée même d'une pesée est incongrue quand il s'agit de valeurs. Mais l'argumentation par le sacrifice est parfaitement de mise dans tous les domaines de la vie spirituelle. « Donner sa vie » pour sa foi montre la valeur éminente que l'on attribue à celle-ci. De même quand il s'agit de sacrifier sa fortune pour sauver son honneur.

Le comique ne naît non plus du simple rapprochement d'objets hétéroclites. A certains égards ils le sont toujours. Sans doute un moyen peut-il être envisagé comme sacrifice, et la grandeur des moyens peut-elle mettre en évidence la valeur du but, auquel cas un argument par le sacrifice porte sur des éléments ayant entre eux des rapports directs. Mais la pesée importe à ce moment plus que la nature de ces rapports. Ce n'est pas l'existence de ceux-ci qui donne son sérieux à l'argument. Ni leur absence qui le rend comique.

**320.** Mais dans la vie courante il est rare que les éléments mis en balance nous soient totalement inconnus. Nous avons d'autres moyens que leur évaluation par le sacrifice pour nous faire une idée de leur valeur. L'argument par le sacrifice peut dès lors réagir sur celui qui l'utilise, démasquer ses faiblesses, diminuer son prestige.

Ainsi Rip Van Winkle qui selon la légende aurait considéré que vieillir sous l'emprise d'un sommeil magique est une bénédiction du moment qu'au réveil on est débarrassé d'une acariâtre épouse, nous paraîtra un pauvre homme, sympathique à souhait mais pitoyable. Même si le prétendu sommeil de la légende était le masque d'une longue fugue<sup>147</sup>.

**321.** L'effet comique résulte souvent de ce que la pesée n'est pas celle qui normalement s'effectue.

Voici un rêve comique :

Un ami exprimait le regret de n'avoir pu lire les souvenirs de guerre de X, en ayant été empêché par certaines difficultés d'ordre financier. Etant liée avec X, je crois avoir la possibilité d'obtenir de celui-ci que, pour me faire plaisir, il permette à l'ami en question de lire, aujourd'hui, ces souvenirs. J'en parle à X en présence de son épouse. Après un temps de réflexion, celle-ci dit qu'il y aurait sans doute lieu de donner « une petite indemnité à cet ami pour cette lecture ». Je ris beaucoup, en rêve, ouvertement, incoerciblement.

147. Washington IRVING, *Rip van Winkle*, texte anglais avec traduction française d'Edouard GUYOT en regard, Paris, Payot, 1945.

Le conte faisait partie de *The sketch book of Geoffrey Crayon, Gent.* (1820).

Le rêve semble construit tout entier pour ce renversement de l'argument normal par le sacrifice, que couronne le rire. A noter que, dans la vie l'épouse de X admire sincèrement son mari. A noter aussi qu'est démentie une fois de plus l'opinion des psychologues selon lesquels on ne rit pas en rêve [107].

C'est également un renversement de point de vue qui sous-tend cette anecdote comique :

L'employeur interrogeant un candidat pour un poste s'étonne :

- Vous demandez un salaire très élevé pour un homme sans expérience.
- Le travail est tellement plus difficile quand on ne sait pas comment s'y prendre <sup>148</sup>.

Le comique s'estomperait si le candidat demandait explicitement que le salaire soit mesure de l'effort, ou encore, s'il demandait à être, bien qu'inexpérimenté, payé au même tarif qu'un autre eu égard à ses charges de famille. Sa requête serait peut-être naïve, voire touchante, mais elle ne serait pas comique. Le rire nous rappelle que l'on ne peut changer le point de vue auquel se situe normalement le sacrifice sans y consacrer au moins un plaidoyer, (qui a peu de chances d'ailleurs d'être entendu).

Courteline a obtenu un rire beaucoup plus franc encore dans l'inoubliable *Monsieur Badin*.

Monsieur Badin se présente au bureau après quinze jours d'absence. Aux reproches de son directeur, il répond par les excuses habituelles au tire-au-flanc. Mais devant la menace de devoir donner sa démission :

« ... Dieu vous garde, Monsieur, de vivre jamais un quart d'heure de ma vie d'employé pour rire ! »

Suit la description de ses affres chaque matin, lorsqu'il renonce à se présenter au bureau. Il en maigrit affreusement. Le directeur le presse donc de démissionner :

M. Badin, *étonné*. — Ma démission ? Mais, monsieur, je ne songe pas à démissionner ! Je demande seulement une augmentation.

Le directeur. — Comment, une augmentation !

M. Badin, *sur le seuil de la porte*. — Dame, monsieur il faut être juste. Je ne peux pourtant pas me tuer pour deux cents francs par mois <sup>149</sup>.

Cela, c'est la véritable trouvaille comique.

**322.** Dans ces exemples, le salaire est un moyen pour l'employeur. Mais pour l'employé ? Ne peut-on le considérer comme conséquence de ses actions ? Nous retrouverons, sous cet angle de la succession dans le réel, certaines histoires du même type qui sont d'ailleurs loin d'être toujours comiques [355 ss].

148. *Fun Fare*, 1949, p. 62.

149. Georges COURTELINE, *Monsieur Badin*. Scène de la vie de bureau (1<sup>re</sup> représentation 13-4-1897), Paris, Fayard, Modern-Théâtre, pp. 85-86.

Mais le dialogue suivant est bien du comique de l'argumentation par le sacrifice. C'est une histoire corse :

Mario. — Té, tu sais que Tuturelli, il travaille...

Dominique. — Qu'est-ce qu'il ne ferait pas pour de l'argent celui-là.

Comique de caractère, mais par le truchement du comique de la rhétorique. Pourquoi la réplique de Dominique est-elle drôle ? Ce n'est pas parce que l'idée de sacrifice ne s'applique pas. Au contraire. Ce n'est pas non plus parce que l'on introduit un superlatif. Car il ne serait pas comique de dire : « que ne ferait-il pas pour obtenir l'approbation de sa femme ». Le comique vient de ce que, normalement, on ne peut obtenir l'un sans l'autre, que le rapport travail-rémunération attire aujourd'hui à peine notre attention, mais que l'argumentation par le sacrifice parvient à donner présence renouvelée à ce rapport.

**323.** Il en va de même, sans doute, dans ce passage des *Plaideurs* :

Le monde est devenu, sans mentir, bien méchant.

J'ai vu que les procès ne donnoient point de peine :

Six écus en gagnaient une demi-douzaine.

Mais aujourd'hui, je crois que tout mon bien entier

Ne me suffirait pas pour gagner un portier<sup>150</sup>.

Double hiérarchie : celle des sommes payées, celle des rendements, qui donne lieu à un argument *a fortiori*, lequel concourt au comique [415] ; d'autre part, comique de la qualification (« bien méchant ») mais surtout comique du sacrifice décrit comme trop lourd, injustement trop lourd, alors qu'il s'applique à un comportement que nous estimons, en tout état de cause, immoral.

**324.** Lorsque le sacrifice devient mesure d'objets hétérogènes, le comique du sacrifice peut rejoindre celui de la classification :

Le vieux MacIntosh est mort. L'un de ses deux fils se rend à son chevet ayant convenu avec son frère que, si le mort est vraiment mort, il enverrait un télégramme :

— N'oublie pas que tu as droit à dix mots pour un shilling.

Deux jours plus tard, le télégramme arrive :

— Père vraiment décédé. Enterrement vendredi. Ecosse bat Irlande 3-2...

Dans nos sociétés le sacrifice d'argent indique la valeur de ce que l'on veut obtenir. Cela est d'autant plus vrai chez l'avare. Les enfants du vieux MacIntosh sont disposés à faire un sacrifice pour l'obtention d'un message. Ce sacrifice ne pouvant être diminué à volonté, reste la ressource

---

150. RACINE, *Théâtre*, texte établi et annoté par Edmond PILON et René GROOS, Paris, Gallimard, 1937, Bibliothèque de la Pléiade, *Les Plaideurs*, Acte I, sc. VI, p. 197.

de charger pleinement l'autre plateau de la balance. Mais il n'est pas indifférent d'y mêler des objets hétérogènes. Un même traitement, une coordination même temporaire tendront à les intégrer dans une même classe et à les dévaluer involontairement [202 - 203].

### LES PROBABILITÉS

325. Tandis que les arguments de réciprocité, de transitivité, se réfèrent plutôt à des schèmes logiques, que les arguments de comparaison, de sacrifice font partie de ce que nous pourrions appeler les poids et mesures, les arguments par les probabilités se rattachent surtout aux notions de collection, collection d'êtres, collection d'événements. Ils ne seront considérés comme argumentation quasi logique que s'ils ont un aspect technique, quantifiable ou non, s'ils supposent des séries, des collections d'êtres ou d'événements semblables par certains aspects et différenciés par d'autres, et plus précisément encore, par des notions de fréquence, de dispersion.

326. Des données relatives à la probabilité peuvent servir de prémisses au même titre que des faits et des vérités ; la certitude et l'accord portent sur cette probabilité même. Mais on ne devra jamais oublier que les conséquences que l'on pourra en tirer ne porteront elles aussi que sur des probabilités. Le rire nous rappellera à l'ordre lorsque nous les ferons porter sur un phénomène concret.

Le médecin dit à une patiente :

Vous guérirez. On guérit dans un pour cent des cas, vous êtes justement le centième que je soigne et je n'en ai encore guéri aucun <sup>151</sup>.

Comique de l'application à un événement particulier, sous prétexte qu'il nous intéresse de façon éminente, de conclusions qui ne sont valables que pour une série entière — plus ou moins longue selon le cas — d'événements semblables. Toutefois ce n'est point ici l'unique source de comique. En effet, s'il en était ainsi, nous ririons de la même manière des affirmations de tels joueurs qui croient pouvoir tirer quelque conclusion sur un prochain coup à la roulette en tenant note des coups qu'ils viennent d'observer.

Or leurs prétentions peuvent paraître naïves ou erronées, mais d'aucuns les prennent au sérieux. Si l'énoncé du médecin nous fait rire tous et de si bon cœur, c'est qu'il y a un effet comique supplémentaire. Non seulement on passe indûment de la probabilité d'un événement pris au hasard dans une série à une prévision relative à un événement déterminé, mais

---

151. Cfr. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 114, qui y dénonce étrangement un cas de « disproportion entre le moyen et le but » (mêler des lois statistiques aux lois physiologiques).

l'absence de guérisons nous suggère que cette probabilité même est sujette à caution, car une cause d'échec particulière tiendrait au médecin et à sa méthode. A preuve l'énoncé suivant qui serait peu admissible mais beaucoup moins drôle :

Vous guérirez. On guérit dans un pour cent des cas. Il y a très longtemps que je n'ai plus enregistré de guérison. C'est vraisemblablement votre cas qui vérifiera la probabilité normalement observée.

La suggestion d'incompétence est beaucoup moins forte que dans l'énoncé primitif, bien que, pour le malade, les perspectives ne soient théoriquement guère plus rassurantes.

**327.** Le comique des probabilités est lié à ce que tout le raisonnement sur les probabilités est fait de savoir et d'ignorance. On l'a souvent montré. Et la théorie keynesienne des probabilités insiste à juste titre sur la relation fondamentale entre probabilité et état de nos connaissances : elle ne possède jamais de grandeur absolue.

Le médecin nous livrait des aveux d'échecs qui désormais faisaient partie de notre savoir, au même titre que les cas enregistrés dans l'énoncé plus anodin.

Le comique devient irrésistible au point d'en être facile dans l'histoire suivante :

Une Américaine, affolée, va consulter le médecin parce qu'elle attend un quatrième enfant et qu'on lui a dit que dans son Etat, un enfant sur quatre était noir.

*Le cas des enfants noirs est soumis à un déterminisme que nous ne pouvons ignorer. Mais, sous cette forme extrême, le comique nous rappelle la tension nécessaire entre savoir et ignorance que nous serions parfois enclins à oublier.*

**328.** Ce savoir se glisse frauduleusement dans certains cas.

Ton ami MacNab et toi, vous m'avez rendu un grand service, dit MacDoodle à MacTavish. Aussi, voilà deux bouteilles de whisky. Tu voudras bien en remettre une à MacNab.

MacTavish remercie avec effusion et quitte la maison. Sur le trottoir, il glisse, tombe et casse une bouteille. En se relevant, on l'entend dire : — Pauvre MacNab, il n'a pas de chance !

MacTavish décide, *après* la chute, que la bouteille cassée appartenait à MacNab dès *avant* l'accident [270].

Or dans bien des raisonnements sérieux on raisonnerait, si l'on n'y prenait garde, comme le fait MacTavish. On sait à quels délicats problèmes juridiques peut donner lieu la question : A partir de quel moment un partage est-il censé avoir eu lieu entre les héritiers ? Il est tentant de prétendre que le bien qu'un malheur frappe était déjà celui d'autrui. Le

droit s'efforce d'empêcher qu'on ne raisonne comme MacTavish <sup>152</sup>. Sans doute est-ce parce que le raisonnement de celui-ci évoque un ensemble de problèmes beaucoup moins clairs et parfois malaisés à résoudre en équité, que nous rions d'aussi bon cœur.

**329.** On peut rapprocher de ces problèmes la repartie de la dame qui, cherchant en vain dans son sac son billet de chemin de fer, s'adresse irritée au contrôleur :

Mais où étiez-vous, au moment où j'avais encore mon billet ? <sup>153</sup>

Ce moment est ainsi privilégié, en raison même de ce qui allait advenir. Il est déterminé par cet événement, comme l'était le moment du partage par MacTavish. Le comique est d'autant plus fort que la dame semble faire cette détermination avec un certain droit. On imagine le contrôleur presque décontenancé car on semble en savoir trop désormais pour que l'instant du contrôle soit encore laissé au hasard.

**330.** Plus subtil est le comique de l'énoncé ci-après :

« Je n'ai même jamais eu la chance de manquer un train auquel il soit arrivé un accident » (Jules Renard) <sup>154</sup>.

Nous rions. Et pourtant, qui ne s'est dit lors d'une catastrophe dont il sort indemne, « Comme j'ai de la chance ! » Et ne s'est senti malgré son effroi délivré et étrangement dispos. Cette réflexion spontanée est comique, par l'oubli de ce que le groupe de référence de la « chance » est un groupe « malchanceux ». Elle ferait rire, n'était la situation. La réflexion de Jules Renard n'a pas l'excuse de la situation. Elle évoque d'emblée une combinaison qui n'est que « manque » et « malheur » pour en tirer l'idée dérisoire de « chance ». Mais son comique nous invite aussi à reconnaître une fois encore combien, dans nos formulations relatives aux probabilités, nous sommes oublieux des groupes en cause, des différences dans ce que nous savons et ignorons au fur et à mesure que le temps s'écoule ou que nos connaissances s'accroissent.

**331.** Sans doute d'autres aspects du raisonnement par les probabilités peuvent-ils donner lieu au comique, notamment les raisonnements mettant en cause la variabilité. Mais il s'agit souvent d'un comique involontaire, qui n'apparaît que pour qui transpose en notions statistiques des considérations dont l'origine est différente. Ainsi nous trouverons étrange l'affirmation d'Aristote :

---

152. Cfr. notamment articles 883 et ss. du *Code Napoléon*.

153. Dessin et légende repris de *Tits Bits* (Londres) par *Le Soir*.

154. En exergue dans *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, Anthologie Planète, p. 119.

Si l'homme le plus grand est plus grand que la femme la plus grande, c'est que les hommes sont, en général, plus grands que les femmes<sup>155</sup>.

Mais sa base est énoncée aussitôt : la supériorité des genres et celle de leurs représentants sont proportionnelles. Et cette base est liée à une métaphysique qui dépasse largement un raisonnement simplement quasi logique.

**332.** Au terme de notre examen du comique des arguments quasi logiques nous dirons :

1. Que cet examen a confirmé la distinction faite dans le *Traité de l'argumentation* entre arguments se référant explicitement ou implicitement au formel et tirant de là l'essentiel de leur intérêt et arguments se référant au réel.

Nous examinerons dans les pages qui vont suivre le comique auquel ces derniers donnent lieu à leur tour.

2. Que cet examen confirme provisoirement une de nos hypothèses de travail. Le comique de l'argumentation quasi logique porte surtout sur ce qui la caractérise, c'est-à-dire à la fois sa référence au formel et ce qui l'en sépare.

---

155. ARISTOTE, *Rhétorique*, I, 1363 b, trad. Médéric DUFOUR.

## VI

### LES ARGUMENTS PAR LIAISON : B. BASES SUR LA STRUCTURE DU REEL

#### *Les solidarités*

**333.** Les arguments basés sur la structure du réel sont ceux qui appréhendent et supposent des solidarités effectives entre éléments et tendent à créer des solidarités nouvelles. Nous avons déjà dit que seul peut-être l'accent diffère de celui que présentent les arguments quasi logiques. Mais la référence au formel, qui est explicite ou patente dans les arguments quasi logiques, lesquels tirent d'elle leur intérêt, est ici tout au plus sous-entendue, et la réduction au formel serait hors de propos.

Les liaisons entre éléments permettent soit de conclure à l'existence de quelque chose en partant d'un élément donné, soit de transférer la valeur d'un élément sur un autre. Le refus de ces transferts sera basé sur le rejet de ces liaisons. Ceci n'entraîne pas nécessairement un remaniement des concepts relatifs à la structure du réel, lequel sera le résultat des dissociations [479 ss].

**334.** Le rejet de certaines liaisons est en soi normal et n'entraîne certainement pas le comique. Cependant il arrive que la référence à des solidarités inexistantes éveille notre rire. Rappelons ce passage où Descartes demande que l'on ne se serve pas de tambourins faits avec des peaux d'animaux ennemis [35]. Mais, nous l'avons dit déjà, nous ne rions peut-être pas autant d'un sauvage, d'un enfant. Ce dont nous rions ici, c'est de l'incompatibilité entre la liaison invoquée et ce que, pensons-nous, un Descartes devait admettre pour se conformer à l'image que nous nous formons de lui. C'est un rire d'alerte quant à la valeur absolue de telles images.

**335.** La solidarité dont on fait état ne répond pas toujours à un schème particulier, bien que basée sur le réel. On arguë par exemple de ce que telles choses, en bloc, sont à prendre ou à laisser, parce que les choses sont liées, par leur nature, par nos institutions ou par notre

volonté qui les a rendues effectivement telles. Le comique peut souligner la force de ces liaisons.

« Si la fille te plaît, » dit le vieux Charmidès, « la dot qu'elle t'apporte doit te plaire aussi. Au reste, tu n'auras pas ce que tu veux, si tu ne prends pas ce que tu ne veux pas <sup>1</sup>. »

Normalement, pareille solidarité est invoquée pour vaincre une résistance, en transférant une valeur positive sur quelque chose à quoi on répugne. Le comique tiendrait-il donc à ce que l'argument semble superflu ? En effet, pour faire disparaître le rire il suffirait que la valeur de l'objet imposé soit douteuse : « Si la fille te plaît, ses parents doivent devenir aussi les tiens » n'a rien de ridicule. Le comique serait celui d'un excès d'accord [171]. Mais il est surtout un comique allusif. C'est par référence à l'usage habituel de l'argument que nous rions. Que Charmidès l'emploie en quelque sorte mécaniquement, cela nous ravit en nous dénonçant la puissance des solidarités établies.

Solidarité multiforme aussi, valorisation en bloc par Alcèmène de tout ce qui touche Amphitryon. Lorsque Amphitryon déclare avoir tué un seul soldat, anonyme, elle répond :

« Pourquoi n'a-t-il pas dit son nom ? Je lui aurais élevé un monument dans le palais. Toujours son autel aurait été pourvu d'offrandes et de fleurs. Aucune ombre aux enfers n'aurait été plus choyée que le tué de mon époux <sup>2</sup>. »

Nous sourions sans doute en songeant au « Soldat inconnu » de nos monuments patriotiques, mais plus encore de cet emploi de la solidarité valorisante.

**336.** Les solidarités utilisent, nous le verrons, divers types de liaison du réel. Mais l'argumentation a aussi pour effet de créer des solidarités nouvelles. C'est ainsi que le « *donc* », introductif de la conclusion d'un raisonnement, souligne une solidarité entre cette conclusion et les prémisses, solidarité que l'on peut considérer comme traduisant une solidarité dans le réel.

Cependant toutes les inférences du logicien ne peuvent être, sans plus, imaginées comme étant de ce type. L'évocation, par la pensée, de certaines formes d'implication de la logique formelle provoque aussitôt le comique. On sait combien déjà de promotions d'étudiants ont ri grâce à telle conception de l'implication selon laquelle d'une proposition fautive on peut inférer n'importe quelle proposition. Le plaisir de l'étudiant novice

1. PLAUTE, *Comédies, VII, Trinummus*, Paris, Les Belles Lettres, Collection des Universités de France, 1940, sous le patronage Association Guillaume Budé, texte établi et traduit par Alfred ERNOUT, acte V, scène II, vv. 1159-1160.

2. J. GIRAUDOUX, *Amphitryon 38*, Acte I, scène III, p. 40.

est d'imaginer des inférences saugrenues et d'essayer de les saisir mentalement comme des solidarités dans le réel. Le comique ne nous avertit-il point de ce que les solidarités « vraies » exigent un minimum de relevance. Il nous rappelle que si le logicien peut, dans ses démonstrations, négliger provisoirement ce problème, il s'impose toutefois à toute argumentation [548 ss].

**337.** Notons que le comique du « donc » ne se limite pas aux formalismes et à leur interprétation dans le réel. Au cours d'un récit, le « donc » tend souvent à renouer avec un thème, après une digression. Suggérant une inférence, il énonce en fait une simple liaison. L'usage de ce « donc » peut donner lieu à une espèce d'humour. C'est ce qu'a fort bien remarqué Jean Ricardou, à propos du livre de Claude Simon, *La route des Flandres*. Le « donc » n'y constitue en aucune manière une reprise du fil directeur, une forme de cohérence, mais simplement « une nouvelle bifurcation ». Cet « usage par la dérision » répond sans doute chez l'auteur à une désorganisation concertée de tout le langage [104]<sup>3</sup>. Les anomalies d'emploi des conjonctions strictes ou faibles d'inférence soulignent la trame, à la fois forte et fragile que tissent celles-ci et les solidarités qu'elles utilisent et qu'elles créent.

**338.** De même que les inférences peuvent être envisagées comme des solidarités du réel, nos *choix* et nos décisions peuvent être considérés comme liés à leur objet. Notre choix est en quelque sorte solidaire de la valeur de l'objet.

Nous rions lorsque cette solidarité est mise en défaut ou paraît l'être.

Bergler nous rapporte qu'un liftier ayant, en sa présence, dit à un éditeur : « I hope you have a pleasant week-end », il entendit répondre « No I have different plans » et ajoute « though his expression was as grim as his words, my reaction was a prolonged belly laugh<sup>4</sup>. »

L'auteur se demande pourquoi il a ri. Il analyse les circonstances de la vie de l'éditeur : désirant hériter d'une mère difficile, il obéit aux impératifs de celle-ci, s'en veut de lui obéir, mais passera néanmoins avec elle le week-end. D'où son étrange réponse. Mais Bergler doit justifier aussi son propre rire. Il se rappelle à ce propos qu'il a fait ses études de médecine contre le gré de ses parents, mais a réussi, lui, à se libérer d'eux. L'analyse n'est pas à rejeter *a priori*. Cependant, nous constatons que la répartie nous fait rire, nous aussi, à simple lecture. Bergler nous répondrait que nous sommes tous peu ou prou dans sa situation, désireux de nous affirmer contre un entourage oppressif. Il semble pourtant que le

3. J. RICARDOU, « Un ordre dans la Débâcle », *Critique*, 163, p. 1016, à propos de C. SIMON, *La Route des Flandres*.

4. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 67.

rire est beaucoup plus anonyme, et lié aux solidarités les plus générales.

L'idée de « plan », c'est-à-dire de quelque chose que l'on choisit, est normalement solidaire de satisfaction. On supprimerait le comique en disant : « I have different prospects », ce qui supprime l'idée de choix, ou encore « At least I have plans to that effect » ce qui supprime l'idée de peine.

Si le but du mot d'esprit entendu peut, comme le dit Bergler, être la réévaluation de soi-même, par la transformation d'une contrainte extérieure en « plan », il pourrait aussi n'être que le désir de se singulariser dans une société où le week-end de « distractions » est la règle, réévaluation de soi-même d'un tout autre caractère. Mais la technique relève de la rupture de solidarité entre « choix » et « satisfaction ». Notre rire est analogue à celui que déclenche le nouveau marié à qui on demande si sa femme est jolie et qui répond :

La beauté est une question de goût. A moi elle ne me plaît pas.

**339.** C'est aussi le comique de Sancho ; après qu'il a pris la décision de suivre à nouveau son maître :

Mujer mía, si Dios quisiera, bien me holgara yo de no estar tan contento como muestro <sup>5</sup>.

Sancho souhaiterait « ne pas être aussi content qu'il le laisse voir ». On rit, tout en cherchant une solution au paradoxe de cet énoncé. Signifie-t-il que le contentement est souvent basé sur l'ignorance ? Ou que ce contentement n'est qu'apparent ? Non, c'est tout bonnement qu'il est mêlé de tristesse. (Départ, risques à courir). Evoquer ces conséquences fâcheuses est normal. Mais il semble anormal de regretter la joie que procurent les perspectives heureuses de la décision. C'est faire fi d'une solidarité. Aller au bout de la pensée devrait être alors « Plût à Dieu que je n'aie pas pris cette décision. » Mais cela Sancho ne le dirait pas à ce moment.

La réaction de Sancho n'est peut-être qu'une expression de ce que Festinger et son école appellent la « dissonance », et qui suivrait toute

---

5. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, vol 5, II, chap. V, p. 99.

Femme, si Dieu le voulait, moi je serais bien aise de ne pas être aussi content que je le laisse voir.

Noter que OUDIN et ROSSET, *Bibliothèque de la Pléiade*, p. 552, en traduisant « aussi content que je le fais paraître » optent pour l'interprétation par l'apparence ; F. DE MIOMANDRE, vol. 2, p. 43, en supprimant tous les mots après « content » exclut celle-ci brutalement. Il faut, pensons-nous, tenter de la permettre sans l'imposer.

décision <sup>6</sup>. Mais la dissonance est discrète et tend à se faire oublier ; elle agit à notre insu [575]. Nous ririons de la voir ici exprimée au grand jour, à l'encontre des solidarités admises.

**340.** Ces solidarités nous les avons rencontrées jusqu'ici sous leur aspect le plus général, voire non explicité. Dans l'argumentation proprement dite, les structures du réel invoquées sont plus précises, tout au moins quant à leur forme. C'est pourquoi nous avons pu les classer en deux grands groupes : liaisons de *succession* et liaisons de *coexistence*, les premières étant du type cause-effet, les secondes du type acte-personne. Ce qui les distingue n'est pas tant l'aspect temporel que le rapport entre les termes. Les liaisons de succession portent sur des termes de même niveau, les liaisons de coexistence sur des termes de niveaux différents, et entre lesquels les relations sont à la fois étroites et instables. C'est pourquoi d'ailleurs nous avons rattaché à ce dernier groupe la liaison symbolique, dont certains traits sont pourtant fort éloignés de ceux de la relation acte-personne.

## LES LIAISONS DE SUCCESSION

### *L'indice et le choix des liaisons*

**341.** Les arguments basés sur la chaîne causale tendent souvent à remonter d'un fait observé, considéré comme effet, à un fait inconnu considéré comme cause. Le fait observé est traité en indice [177] dont on postule la liaison avec un autre phénomène. Chacun des stades de cette démarche peut donner prise au comique.

**342.** Celui-ci naît parfois de ce que l'on semble avoir oublié que l'indice n'est qu'un fait, toujours susceptible de mise en doute, sujet à révision, car l'observation même du réel est déjà interprétation de nos perceptions.

- Vous buvez trop, je le vois à vos yeux, disait le président du tribunal correctionnel à un prévenu qui devait répondre d'ébriété publique.
- Tiens, dit l'inculpé, sortant de l'orbite son œil artificiel, pourtant je ne remarque rien d'anormal <sup>7</sup>.

La réplique « Je ne vois rien d'anormal » ajoute au piquant, situe les personnages ; elle n'est pas essentielle, car il suffirait que l'on apprenne

---

6. L. FESTINGER, *Theory of cognitive dissonance* ; J.W. BREHM and A.R. COHEN, *Explorations in cognitive dissonance*.

7. *Le Soir*, 24 janvier 1961. « Histoire vécue. Tribunal d'Anvers. »

d'une manière ou de l'autre que le prévenu a un œil en verre pour que nous riions. L'existence de l'indice, brutalement démentie, reprend son statut réel, toujours précaire. Bien plus, nous soupçonnons que l'indice est souvent construit en fonction de ce que l'on croit savoir au sujet de la cause.

**343.** Cette construction a lieu parfois en vue uniquement de pouvoir en tirer argument.

Dans le cabinet d'un éminent dentiste, un jeune homme entra et alla de lui-même s'installer dans le fauteuil. D'un geste dédaigneux, il écarta la petite spatule à miroir que le dentiste apportait en souriant.

« Arrachez-les toutes, dit-il.

— Mais, dit le dentiste, vos dents paraissent très bonnes.

— Mon argent aussi », dit le jeune homme.

Le dentiste hésita un peu.

« Nos principes professionnels, dit-il, ne nous permettent pas d'enlever des dents qui sont saines, à moins de très bonnes raisons. »

Le jeune homme, qui avait commencé à sourire aux mots « principes professionnels », dilata alors son sourire en un orifice caveux qui mit à nu jusqu'au dernier de ses ivoires, en même temps qu'il fit surgir de sa poche de gilet un petit rouleau de billets qu'il tint en évidence à la main.

Le dentiste fit mine d'ignorer complètement ces billets.

« Vouloir vous faire arracher ces excellentes dents, dit-il, il faut certainement que vous soyez fou ! Mais j'ai une petite théorie : à dérangement dentaire, dérangement mental. C'est le signe qu'il y a quelque chose qui ne va pas derrière les racines de ces dents, spécialement celles de la mâchoire supérieure... »<sup>8</sup>.

L'énoncé d'une théorie hypothétique, ou contestée, n'a rien de comique en soi. Plus comique déjà l'abus consistant à faire de la liaison causale, dérangement dentaire-dérangement mental, l'unique raison de ces derniers. Mais comique plus aigu ici, dû à ce que ce dérangement mental concernerait précisément l'enlèvement des dents. A ce stade du récit nous nous doutons bien de ce que seul l'intérêt du dentiste lui fait transformer ce désir de faire enlever les dents en indice d'une déficience dentaire. Nous sourions d'autant plus que nous ne savons rien encore des raisons du jeune homme. (Il s'avère ultérieurement qu'il est parfaitement sain d'esprit mais nourrit de machiavéliques projets à l'égard d'un vieil oncle.) Seule nous amuse ici la dénonciation de cette possibilité de transformer les faits, selon nos vœux, en indices.

**344.** Autre source de comique : le raisonnement par absence d'indice.

8. John COLLIER, début d'un texte intitulé « Ce neveu de malheur » dans *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, Anthologie Planète, pp. 163-167.

- Ma femme me réveillait chaque nuit par ses craintes. Elle croyait à tout instant entendre du bruit. Au lit, à la salle à manger, à la cuisine. A la fin je parvins à la convaincre de ce que les voleurs sont si habiles qu'ils ne font pas de bruit dans les maisons qu'ils cambriolent.
- Maintenant elle est tranquille, n'est-ce pas ?
- Eh bien, elle a plus peur qu'auparavant parce qu'elle n'entend absolument aucun bruit<sup>9</sup>.

On transforme ici un rejet de liaison : « ne croyez pas que le bruit soit normalement indice de voleurs » en inférence : « l'absence de bruit est normalement indice de voleurs ». C'est comme si l'on avait défini les voleurs par cette caractéristique négative.

Mais ceci montre bien qu'il peut y avoir passage insensible entre un raisonnement valable et un raisonnement comique. En effet, dans certains cas, l'absence d'indice positif peut être indice, de même que toute absence peut être un élément positif d'appréciation. « Le malade n'a pas de réaction tuberculitique positive, donc il n'a vraisemblablement pas d'infection tuberculeuse » dira le phthisiologue. Mais dira-t-il : « le malade n'a pas de réaction tuberculitique positive, donc il a une bronchite » ? Il le dira peut-être, dans un certain contexte, si, par exemple, son argumentation s'insère dans un tableau global où l'on hésite entre bronchite et affection tuberculeuse.

A partir de quel moment l'absence de ce contexte rend-elle le raisonnement comique ? Il ne le sera pas si ce contexte est admis, ou vraisemblable, voire possible. Il ne le sera que si l'absence de pareil contexte est manifeste. Dans l'anecdote de Tristan Bernard, non seulement le contexte ne justifie pas ce raisonnement, mais nous avons l'impression qu'il l'exclut. Si toutefois nous rions de si bon cœur, c'est parce que cette exclusion n'a rien de nécessaire ou d'absolu. La distinction entre argument sérieux et argument comique est liée, ici encore, à un problème de relevance.

Ajoutons que si Tristan Bernard se voit plongé dans l'embarras, c'est parce que son premier argument, apaisant, a trop bien réussi : entre l'indice et l'absence d'indice s'est opéré un déplacement d'accent et de « présence » [176].

345. Le comique concerne parfois aussi le *choix de la liaison* invoquée. Un épisode de voyage relaté par Mark Twain illustre ceci fort bien. On peut le résumer ainsi :

Des hommes perdus dans la neige trouvent des traces de pas ; ils les suivent, et constatent avec surprise que leurs prédécesseurs sont de plus en plus nombreux. Après deux heures de cheminement, ils se rendent compte de ce qu'ils tournent en rond et retrouvent leurs propres traces, dont le nombre augmente évidemment toujours<sup>10</sup>.

9. Tristan BERNARD.

10. Cfr. Mark TWAIN, in *The complete Travel Books*. The early works : *The Innocents abroad* (1869) and *Roughing it* (1872), edited by Charles NEIDER,

L'histoire est joliment contée, parce que les acteurs, au cours de leur longue marche, cherchent, et trouvent, des explications diverses à ce nombre croissant de traces. Le comique naît de ce qu'ils oublient, au profit d'autres plus compliquées, une explication simple, très pertinente pour la situation [555]. Il s'accroît de ce que leur guide prétend obéir à un instinct très sûr.

**346.** Cette possibilité de choix dans l'explication causale est le ressort de certains mots d'esprit. Voici une scène vécue :

Dans une agence de publicité, au service du retrait des réponses.

— Les annonces donnent peu de résultat.

— Cela dépend. Voyez ce Monsieur. (En effet un monsieur en train de dépouiller une série importante de lettres paraît débordé de travail.)

Et, après réflexion, l'employé conclut : « Il a sans doute demandé un héritier. »

Il ne faut pas, on le voit ici, que la cause réelle soit révélée pour que nous rions. Il suffit que la cause invoquée soit peu vraisemblable bien que parfaitement explicative d'un phénomène, d'ailleurs rare. Ajoutons que la cause invoquée ici s'insère dans un système social bien connu et souvent, sur d'autres plans, objet de plaisanterie.

Dans certains cas, où l'on a le choix entre deux explications causales au moins, le comique vient de ce que l'on choisit l'une d'elles qui est certainement la moins vraisemblable, mais la plus significative.

— C'est une lettre de notre représentant au Sahara. Il se plaint amèrement du manque d'eau potable.

— Ne faites pas attention, il en parle dans toutes ses lettres !

— Oui... Mais cette fois c'est sérieux : le timbre est fixé avec une épingle !

Au lieu de penser « il n'y a plus de colle », on pense « il n'y a plus d'eau » parce que l'indice est interprété comme lié à un état de choses objet de souci. Un problème réel obnibule les protagonistes.

Il en est de même dans cette autre histoire :

Un client éméché pénètre dans le bar et commande une tournée générale, le barman y compris.

Quand tout le monde a bu son verre, il cherche en vain de l'argent dans ses poches. Le barman se fâche et le flanque à la porte. Le même client revient quelques instants après et annonce à nouveau qu'il offre une tournée générale, mais ajoute ensuite :

— A l'exclusion du barman cette fois, car, de toute évidence, quand il a bu, il devient méchant.

Le client interprète, en indice, et selon ses préoccupations, un comportement qui était plutôt un signe. Que le client soit de bonne foi, ou qu'il veuille amuser les spectateurs, peu importe pour notre rire.

---

New York, Doubleday, 1966, « Lost in the snow », pp. 576 et ss. (épisode 31 de *Roughing it in fine*). Reproduit dans S. LEACOCK, *The greatest pages of american humour*, pp. 149-154.

347. Le comique souligne donc d'une façon très générale que l'explication des phénomènes par leur cause est toujours liée à la façon dont le problème a été posé.

L'importance du contexte, et par là aussi la difficulté de saisir à quel moment naît le comique, ressort du très bel exemple suivant :

O ! Dieu saint !... Est-il possible que pareilles choses se passent dans le monde, et que les enchanteurs et les enchantements aient tant de force qu'ils aient pu changer le bon sens de mon maître en une si extravagante folie <sup>11</sup>.

Sancho tire de l'état de son maître — qui en est venu à croire aux enchanteurs —, la preuve de la puissance de ceux-ci. Mais par ailleurs il sait que cet état et cette croyance sont « extravagante folie ». Nous voici donc en présence d'un argument pragmatique — puissance de la cause jugée par ses effets [353 ss] — doublé d'un jugement sur l'indice qui met singulièrement en doute la réalité même de cette cause.

Mais ne pourrait-on énoncer sérieusement : « La preuve que le diable existe, c'est que nous ne croyons pas en lui » ? Cela peut passer pour profond et non comique : or « ne pas croire » est ici considéré comme « folie » au même titre que « croire » pour Sancho.

Le sérieux vient-il de l'importance, de la gravité de l'objet ? Nous pensons plutôt qu'il s'agit d'une différence de contexte : l'énoncé relatif au diable se situe dans un contexte qui rend l'affirmation cohérente avec tout un ensemble de pensées de la théologie chrétienne. Notre incroyance dans le diable est insérée dans une croyance, elle y trouve une explication tragique. Mais Cervantes a isolé Don Quichotte dans sa « folie » particulière. D'où plus rien ne justifie le va-et-vient entre interprétations incompatibles. Peut-être la force comique durable — à la fois destructrice et constructive — de Cervantes tient-elle à cette proximité du sérieux et du comique.

348. On observe dans certains cas d'explication causale que le comique tient à une oscillation de points de vue. Sartre fait à certains romanciers, tel Mauriac, le reproche de décrire leurs personnages à la fois de l'intérieur, et objectivement, c'est-à-dire d'un point de vue divin, et cela parfois dans une même phrase. L'ambiguïté de « elle » permet au romancier de signifier le tiers objet tout en faisant aussi tenir à ce pronom le rôle du « je ». Sartre parvient à ridiculiser cette technique par des citations comme celle-ci :

Elle entendit sonner neuf heures. Il fallait gagner un peu de temps encore car il était trop tôt pour avaler le cachet qui lui assurerait quelques heures

---

11. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, vol. 6, II, ch. XXIII, pp. 112-113.

de sommeil : *non que ce fût dans les habitudes de cette désespérée prudente*, mais ce soir elle ne pouvait se refuser ce secours<sup>12</sup>.

Qui juge ainsi Thérèse une « désespérée prudente ? » demande Sartre. Et dès que nous avons saisi sa critique, le procédé du romancier nous fait, un instant au moins, sourire. Mais, quoi qu'en ait le critique, nous en subirons bientôt de nouveau l'efficacité. Les analyses des linguistes actuels pourraient bien nous apprendre que cette soumission du lecteur est normale, car le discours littéraire « se rapproche du pôle de la subjectivité, ou de celui de l'objectivité », pôles qui se trouvent dans la même relation que le performatif et le constatif<sup>13</sup>. Notre rire est lié à une sorte de dissection révélatrice, qui surprend, étonne presque, nous force à nous demander pourquoi la technique du romancier ne nous apparaissait point comme ridicule, pourquoi nous admettons aux côtés de ses personnages, et à nos côtés, l'aide discrète de l'écrivain<sup>14</sup>.

Ce double plan est plus visible dans le conte philosophique, où l'on ne cherche pas à donner l'impression de réalité psychologique. C'est pourquoi J. Starobinski a pu relever chez Voltaire une technique qui, ouvertement, est celle que Sartre reproche au romancier.

L'Ingénu plongé dans une sombre et profonde mélancolie se promena vers le bord de la mer, son fusil à deux coups sur l'épaule, son grand coutelas au côté, tirant de temps en temps sur quelques oiseaux, et souvent tenté de tirer sur lui-même ; mais il aimait encore la vie à cause de Mademoiselle de St-Yves<sup>15</sup>.

« Est-ce là, nous dit J. Starobinski, une explication que se donne le héros ? Est-ce plutôt une explication que nous souffle Voltaire ? Nous hé-

12. François MAURIAC, *La Fin de la Nuit*, cfr. Jean-Paul SARTRE, *Situations I*, Paris, Gallimard, 1947, N.R.F., « Monsieur François Mauriac et la liberté », p. 44 ; publié d'abord dans la *Nouvelle revue française*, février 1939, comme compte rendu. C'est Sartre qui souligne.

13. Cfr. Tzvetan TODOROV, « La linguistique, science de l'homme », *Critique*, 231-232, août-septembre 1966, spécialement pp. 756-761. [A propos d'Emile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966.] ; « Les catégories du récit littéraire », *Communications* 8, 1966, pp. 125-151. Cfr. aussi Julia KRISTEVA, « Bakhtine, le mot, le dialogue et le roman », *Critique*, 239, avril 1967, spécialement pp. 458-459. [A propos de Mikhail BAKHTINE, *Problemi poetiki dostoevskovo* (Problèmes de la poétique de Dostoïevski), Moscou, 1963, *Tvorchestvo François Rabelais* (L'œuvre de François Rabelais), Moscou, 1965.]

14. On trouvera des réflexions pertinentes à ce propos dans Wayne C. BOOTH, *The Rhetoric of fiction*, au chapitre « The novel as unmediated reality », p. 52. La théorie de Sartre dit-il n'est irréfutable et toujours d'application que si nous admettons que le roman doit sembler ne pas avoir été écrit.

15. VOLTAIRE, in *Contes et romans*, texte établi et présenté par Philippe VAN TIEGHEM, Paris, Fernand Roches, 1930. Collection des Universités de France sous les auspices de l'Association Guillaume Budé, tome II, *L'Ingénu*, ch. VII, p. 161. (C'est nous qui soulignons.)

sitons, et cette hésitation est significative. [...] Ce n'est plus le Huron qui pâtit, c'est Voltaire qui commente <sup>16</sup>. »

Et cette fois notre sourire est assuré. Car la liaison causale s'exprime sous la forme la plus naïvement possible objective.

**349.** On aura pu constater déjà que, sauf dans le cas de l'écrivain qui en saurait à la fois trop et trop peu quant à son personnage, le comique des liaisons de succession implique presque toujours une transformation de l'indice. L'interprétation nouvelle en fait quelque chose de réellement nouveau. Or l'emploi de la liaison pour remonter de l'indice à la cause suppose que nous avons une connaissance plus directe et plus assurée de l'indice, ou de l'objet à expliquer, que de la cause.

Rien de plus drôle donc que la légende de ce dessin où l'on voit un monsieur fort grave, un rapport en mains, annoncer à d'autres, assis à une table autour de lui :

L'Institut de Recherches de motivation conclut que les gens ne l'aiment pas parce que ce produit ne vaut rien. »

Comique de mœurs, lié à la vogue de certaines techniques commerciales. Mais aussi comique de l'explication causale. L'indice dont il fallait rechercher la cause, c'était une certaine attitude envers un objet dont la valeur positive était implicitement admise. Le rire nous rappelle que cette valeur pouvait être absente, bien plus, qu'il aurait fallu songer à cette explication dès l'abord. On se souviendra du comique de l'interprétation des pas dans la neige [345]. Mais ici, l'indice lui-même est plus directement mis en question.

### *Les chaînes causales*

**350.** L'indice, si on tentait de l'analyser, apparaîtrait souvent comme déjà composé de chaînes causales implicites. Mais il est perçu généralement comme un élément unitaire. Au contraire, l'argumentation remonte souvent explicitement de cause en cause. Rien ne s'y oppose théoriquement. C'est même en philosophie le processus normal de la recherche d'une cause première. Recherche peut-être illusoire, mais menée dans le sérieux et la gravité.

Cependant l'enchaînement des causes est parfois objet de notre rire. En effet, l'explication d'un événement par sa cause met souvent en con-

---

16. Cfr. J. STAROBINSKI, « Le fusil à deux coups de Voltaire. La philosophie d'un style et le style d'une philosophie », *Revue de métaphysique et de morale*, 71<sup>e</sup> année, juillet-septembre 1966, (pp. 277-291), pp. 282-283.

nexion des termes dont l'intérêt et la valeur pour nous sont très divers. (Encore que l'argument pragmatique puisse, nous le verrons, opérer des transferts de valeur [353]).

Dans la chanson où le refrain « Tout va très bien, Madame la Marquise, tout va très bien » encadre des strophes décrivant des événements de plus en plus graves, la remontée de cause en cause est comique parce que nous obtenons insidieusement une description de désastres qui contrastent de plus en plus avec le refrain rassurant [155].

**351.** Dans cette chanson, nous aboutissons à un point d'arrêt si décisif qu'il nous paraît total et définitif. Mais parfois c'est le seul fait de ne pas apercevoir d'arrêt nécessaire qui nous fait rire. Il y a en effet toujours moyen de se transporter de chaînon en chaînon dans la suite des liaisons de succession, soit en remontant vers les causes, soit en s'attachant à des effets de plus en plus éloignés. Le choix judicieux du point d'arrêt est ce qui caractérise en grande partie une argumentation.

Le cas est net dans les imputations de responsabilité. Nous rions lorsque la transposition paraît effectuée uniquement en vue de l'argumentation. Ici encore le sérieux du contexte peut cependant sauver du comique :

La femme ! ce service que jadis par le moyen de sa désobéissance elle a rendu à Dieu dans le Paradis Terrestre...  
cette chair que par la faute elle a mise à la disposition de la Rédemption...<sup>17</sup>

peut s'écouter sans sourire parce que le contexte religieux habitué aux vastes perspectives où le temps se condense en une vision globale et où la venue du Christ se conçoit comme une histoire que la Genèse ne faisait que préparer, selon les desseins divins. Mais il n'en va pas de même dans l'ordre purement humain. Mentionnons à cet égard le charmant conte de l'éléphant et de l'engoulevent reproduit par Paul Mushiète dans un article sur la littérature congolaise, d'après ses souvenirs d'enfant. Le thème se résume ainsi :

La fourmi demande à l'engoulevent de jouer du sikoulou, ce qui excite le singe, lequel, en dansant, casse une branche sur le dos de l'éléphant, qui, furieux, met, pour se venger, le feu à la brousse ; l'antilope, brûlée crève, en se jetant à l'eau, les yeux de la tortue. Plainte de celle-ci, défense de chacun : on remonte jusqu'à la fourmi coupable, et quelle fourmi parmi les milliers qui peuplent la forêt ?<sup>18</sup>.

---

17. Paul CLAUDEL, in *Œuvres complètes*, tome XIX, *Commentaires et exégèses. Les aventures de Sophie*, Paris, Gallimard, 1962, p. 36. (A propos du livre d'Esther).

18. Cfr. Paul MUSHIÈTE, « La littérature congolaise », *Le Flambeau*, mars-avril 1960, (pp. 161-180). La fable de l'éléphant et de l'engoulevent, pp. 166-168.

Les fables, avons-nous dit, ont souvent, par nature, quelque chose de comique [115]. Mais ici le comique est essentiellement celui des liaisons causales en chaîne ; la longueur de la chaîne, la variété des chaînons, actes tantôt volontaires, tantôt involontaires, concourent à rendre les raisonnements, vus d'ensemble, comiques. Dans le monde de chacun des protagonistes, pris séparément, le rejet de responsabilité n'a rien d'anormal. Mais nous avons semble-t-il ici un cas éminent de rire d'accueil, résultant de ce que les arguments deviennent objet de notre observation ; leur enchaînement cumulatif favorise cette prise de vue, qui est une prise de conscience.

352. N'oublions pas toutefois une autre source de comique résultant de ce que l'entente est faussée parce que l'un des protagonistes ignore ou méconnaît certains chaînons importants de la chaîne causale.

Le petit Billy entre dans le salon en pleurant à chaudes larmes.

— Qu'est-ce que tu as ? demande sa maman.

— Papa s'est donné un coup de marteau sur les doigts en accrochant un tableau ! Et ses sanglots de redoubler.

— Mais enfin, un grand garçon comme toi ne doit pas pleurer pour ça !

— Mais justement, réplique Billy, j'ai eu le malheur de rire et papa s'est fâché.

La maman interprète les pleurs comme conséquence directe des faits. L'histoire comique de Billy nous rappelle combien d'éléments inconnus peuvent rendre la chaîne causale opaque à nos investigations.

### *L'argument pragmatique*

353. Si les liaisons de succession permettent de remonter d'un indice à sa cause, ou de prévoir certaines conséquences d'un fait, elles permettent aussi des transferts de valeur. Transfert de la valeur de la cause sur celle de l'effet, mais aussi transfert de la valeur de l'effet sur la cause. Dans ce dernier cas nous avons affaire à *l'argument pragmatique*, l'un des plus importants de tout l'arsenal argumentatif<sup>19</sup>. Il peut entraîner à la fois un jugement de valeur et un jugement d'existence corrélatif.

Le voici employé sous ce double aspect, tel que l'a déniché Flaubert :

*Preuve de la persistance de la mémoire après la mort.*

*C'est comme toute chose qui est nécessaire à l'ordre et qui se prouve et se justifie par le bien qu'elle peut produire.*

Damiron : *Cours de philosophie. Psychologie* 1837 20.

19. Cfr. *Traité de l'argumentation*, § 62 ; Ch. PERELMAN, « L'argument pragmatique », *Logique et analyse*, nouvelle série, 1, 1958, pp. 14-23. Repris dans *Le champ de l'argumentation*, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970, pp. 100-119.

20. Cfr. Gustave FLAUBERT, *Le second volume de Bouvard et Pécuchet*, Documents présentés et choisis par Geneviève BOLLÈME, Paris, Denoël, 1966, dossiers des *Lettres Nouvelles*, p. 213. C'est Flaubert qui souligne.

On ne saurait mieux caractériser les applications extrêmes de l'argument pragmatique. Pour l'auteur, son emploi ici était sérieux. Pour Flaubert et pour nous, il fait l'effet d'une caricature. Et le rire que celle-ci provoque semble atteindre non seulement l'application particulière mais l'argument pragmatique comme tel. Ne serait-il pas ridiculisé une fois pour toutes ? Il n'en est certainement rien et nous savons qu'il retrouvera sa force. Car il est avant tout argument pour l'action. Certains voient en lui le schème unique des jugements de valeur, il est, pour les utilitaristes, la seule façon de justifier nos décisions.

**354.** Ce qui est grave pour l'argument pragmatique, c'est que la multiplicité des effets dont il faudrait tenir compte, rend le recours à l'un d'entre eux suspect. Cette multiplicité des conséquences, les unes bonnes, les autres mauvaises, se traduit par des mouvements divers dans la décision. Il suffit parfois de mettre ces mouvements en évidence pour susciter le rire.

J. Starobinski qui, nous l'avons déjà vu, s'est servi d'un chapitre de *L'Ingénu* pour analyser le style et les techniques du conte philosophique, commente notamment ce passage :

Tantôt il maudissait son oncle, sa tante, et toute la basse-Bretagne, et son baptême. Tantôt il les bénissait, puisqu'ils lui avaient fait connaître celle qu'il aimait. Il prenait sa résolution d'aller brûler le couvent, et il s'arrêtait tout court de peur de brûler sa maîtresse. Les flots de la Manche ne sont pas plus agités par les vents d'est et d'ouest que son cœur l'était par tant de mouvements contraires <sup>21</sup>.

Voir le mauvais et le bon côté des choses serait l'un des caractères du conte voltairien. Il est remarquable que ce passage est plaisant même détaché de son contexte. Point n'est besoin de connaître le Huron, ni ses étonnements. La seule allusion aux conséquences favorables et défavorables des actes et l'oscillation entre les jugements que nous portons dès lors sur eux nous amuse parce qu'elle est brève, saccadée, et parce qu'on ne nous propose aucune commune mesure qui permettrait de calculer un solde positif ou négatif et de prendre une décision. J. Starobinski a bien montré que, dans le conte philosophique, l'auteur intervient toujours [348]. Et en effet, la confrontation des conséquences est ici plus décrite qu'elle n'est vécue par le héros. D'où sans doute l'apparition du comique de la rhétorique, le rappel des incertitudes inhérentes à l'argument pragmatique.

#### *Fins et conséquences*

**355.** Le recours aux liaisons de succession est soumis à des choix

21. VOLTAIRE, *L'ingénu*, ch. VII, p. 161.

Cfr. J. STAROBINSKI, « Le fusil à deux coups de Voltaire ».

rhétoriques plus insidieux encore. Un même fait peut être considéré *comme moyen en vue d'une fin ou comme conséquence d'un autre fait*. Son apport argumentatif, en tant que prémisse, aussi bien que la valeur qui pourra lui être communiquée par d'autres phénomènes, seront largement dépendants du choix entre ces deux interprétations.

Il semble que, rien qu'en attirant l'attention sur cette diversité de rôles possibles, on obtienne un effet comique.

Comme les habitants de Tarragone annonçaient à Auguste qu'un palmier avait poussé sur son autel : « On voit bien, répondit-il, que vous y allumez souvent du feu <sup>22</sup>. »

Le prétendu miracle, le signe céleste, n'est plus que la conséquence d'une négligence. (Le signe, c'est un moyen pour faire connaître quelque chose; l'indice, au contraire, est toujours une conséquence [177].)

Auguste a choisi de s'exprimer par l'ironie, en feignant que sa réplique ne fait que corroborer ce qui a été dit [257 ss.]. Cela rend piquante la réponse. Mais ce qui est en cause, c'est le passage, d'ailleurs souvent opéré, parfaitement normal, d'une interprétation moyen-fin à une interprétation fait-conséquence. Mis en évidence, quoique non explicité, il nous amuse comme exemple des pièges possibles que recèle l'emploi des liaisons.

**356.** La plupart des liaisons de succession peuvent s'interpréter de deux manières. Dans l'interprétation fait-conséquence, la multiplicité s'insère dans les conséquences ; dans l'interprétation moyen-fin, elle s'insère dans les moyens. Cette multiplicité est souvent source de comique. En effet, une part au moins des conséquences peut n'être pas souhaitée. On connaît l'histoire qui aurait fait rire Kant :

Un riche héritier a payé largement ses gens pour faire digne figure aux obsèques de son défunt parent. Mais voilà que ces marauds, plus on les paye pour être tristes, plus ils en deviennent joyeux ! <sup>23</sup>.

La déconvenue du riche héritier vient de ce qu'il n'avait pas prévu certaines conséquences d'une action qui n'avait été envisagée que comme moyen en vue d'une fin. Or ces conséquences se révèlent incompatibles avec la fin poursuivie.

L'une des plus anciennes plaisanteries, recueillie au Ve siècle par Hiéroclès porte sur l'aveuglement au lien entre le rapport fait-conséquence et le rapport moyen-fin :

22. QUINTILIEN, *De institutione oratoria*, Livre VI, chap. III, 77.

23. D'après Ch. LALO, *Esthétique du rire*, p. 159.

A scholar wishing to teach his horse to eat little, gave him no food at all ; and the horse dying : How unlucky, said he, as soon as I had taught him to live without food he died <sup>24</sup>. »

La conséquence est traitée comme un accident malheureux, sans connexion avec la fin prétendument atteinte. Notons aussi que le protagoniste est un pédant qui croit que tout peut s'enseigner et qu'il n'y a point de limite aux performances utiles [374].

**357.** Le passage d'une relation à l'autre peut être suggéré par l'accent mis dans la formulation. Pensons au texte publicitaire :

Il suffit de mourir, nous ferons le reste.

Le terme « suffit » laisse entendre que l'enterrement somptueux serait une fin et non une conséquence.

De même dans certains titres à sensation tels : « assassin pour 100 francs ». Ici la transformation du schème fait-conséquence en schème moyen-fin frise le comique, mais ne l'atteint pas.

A cause du sérieux de l'affaire ? Ou parce qu'il n'y a pas incompatibilité entre la fin voulue et les conséquences de l'acte, mais simple discordance de valeur ? Nous ne reconnaissons le jeu des deux schèmes qu'à la réflexion et après effort.

**358.** Parfois au contraire ce jeu s'exprime avec une condensation telle qu'il rejoint le comique sémantique :

En ce temps-là, le désert était peuplé d'anachorètes.

Selon F. Janson cette phrase d'Anatole France est comique en raison de l'évocation d'impressions contradictoires, du désaccord entre certaines résonances <sup>25</sup>. Mais ne peut-on saisir ici quelque chose de plus précis : on va au désert pour s'isoler. Mais lorsque beaucoup poursuivent pareille fin, la conséquence est un peuplement. Jusqu'à quel moment continuerons-nous à agir et surtout à parler sans tenir compte de cette incompatibilité ? La boutade « il faudrait mettre les villes à la campagne » pose le même problème avec une vivacité comique moins nuancée.

**359.** Dans la plupart des exemples précédents, l'intervention du schème fait-conséquence est, pourrait-on dire, subsidiaire, ou inattendue. Mais elle peut aussi être intensément voulue.

---

24. Cité par E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 259, d'après O. FOOTE « Who was Joe Miller » dans Louis UNTERMEYER, *Treasury of laughter*. Cfr. aussi LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 395, [448].

25. Anatole FRANCE, première phrase de *Thaïs*. Cfr. Fernand JANSON, *Le comique et l'humour*, p. 33.

Nous devons à l'humoriste italien Carlo Manzoni ce récit concernant « le Gran Brambilla ».

Un marquis collectionneur de pierres précieuses a invité à dîner quelques personnes qui doutent de la richesse de sa collection et leur montre ses pièces rares. Exclamations, scepticisme de certains. Le marquis montre des pierres qui sont dotées de charmes et ont une histoire, notamment un diamant, le Gran Brambilla, aux pouvoirs maléfiques.

Un des invités reste manifestement incrédule :

« Da quanti anni voi possedete quel diamante ? chiese il conte.

— Da cinque anni ! disse il marchese.

— E allora cosa continuate a blaterare di disgrazie, di sangue e dannazione e di potere malefico ? Siete ancora vivo, mi pare. Non è poi quel Gran Brambilla che avete decantato. »

Le marquis s'indigne, s'enfièvre...

« Gran Brambilla, disse, tu non ti smentisci mai. Ora glielo dimostrerò ! Lentamente aperse il cassetto del tavolo poi rapidamente impugnò la rivoltella, la puntò alla tempia e sparò.

— Aveva ragione lui, disse la contessa...<sup>26</sup> »

L'acte est-il moyen pour une fin ou conséquence du pouvoir maléfique ? L'histoire semble tragique. Elle nous fait d'ailleurs songer à cette pièce de Pirandello où pour faire la preuve de sa sincérité, Ersilia, l'héroïne, sauvée d'un premier suicide auquel, pour se donner une consistance rétrospective, elle avait donné un motif mensonger, recommence son acte :

« Se non l'avessi fatto, nessuno mi avrebbe più creduto. »

... ..

« Che non mentii per vivere. Questo<sup>27</sup>. »

Le mensonge qui avait suivi le premier suicide pouvait être interprété comme un moyen pour se sauver. La seule preuve que l'héroïne puisse donner de ce qu'il n'en était rien, c'est de recommencer son acte de déses-

26. Carlo MANZONI, *Giocchi di società*, Milano, Rizzoli, 1953, « Il Gran Brambilla » ; (pp. 7-13), p. 13.

« Depuis combien de temps possédez-vous ce diamant ? demanda le comte.

— Depuis cinq ans ! dit le marquis.

— Et alors. Pourquoi continuez-vous à bavarder de malheurs, sang et damnation et de pouvoir maléfique. Vous êtes encore en vie, me semble-t-il. Ce n'est pas ce Gran Brambilla que vous avez vanté ».

... ..

« Gran Brambilla, dit-il, tu ne te démens jamais. Maintenant je le lui prouverai ! Lentement il ouvrit le tiroir de la table puis, rapidement, saisit le revolver, le porta à la tempe et tira.

— C'est lui qui avait raison, dit la comtesse... »

27. Luigi PIRANDELLO, *Maschere nude*, vol. VII, *Vestire gli ignudi*, Commedia in tre atti, Florence, Bemporad, 1927, p. 148.

« Si je ne l'avais pas fait, personne ne m'aurait plus crue. »

... ..

« Que je n'avais pas menti pour vivre. Cela. »

poir. Nous sommes dans le drame. Le Gran Brambilla, c'est le comique, parce que l'acte ne « prouve » plus rien, du moins à nos yeux, si on l'interprète comme un moyen de preuve. L'acte d'Ersilia, s'il ne « prouvait » rien, nous « montrait » quelque chose, ce désir de se « vêtir », de se donner une personnalité, qui nous émeut profondément.

### *Les moyens*

**360.** L'interprétation d'un phénomène comme *moyen* entraîne certaines caractéristiques propres. Le moyen est considéré comme de valeur moindre que la fin, comme subordonné à celle-ci [481]. Aussi, l'un des principaux modes d'argumenter en faveur d'une mesure est de montrer qu'elle permettra d'atteindre une fin souhaitée. C'est une forme de l'argument pragmatique, c'est-à-dire de l'argument basé sur l'évaluation d'un événement, d'une conduite, en fonction de leurs conséquences [353], bref sur un transfert de valeur.

Mais il y a des limites à celui-ci. Car le moyen est par ailleurs soumis à des critères de valeur indépendants. On se souviendra de ce qui a été dit de manière analogue à propos de la pesée par le sacrifice, et des effets comiques qu'elle entraîne parfois [320]. Lorsque la disproportion entre moyens et fins est trop flagrante, nous ne parvenons pas à prendre l'auteur au sérieux. On connaît le célèbre morceau où Swift préconise comme remède au paupérisme irlandais de livrer à la consommation les enfants des familles pauvres<sup>28</sup>. Toutefois la disproportion entre moyens et fins ne suffit pas à assurer le comique. L'expérience de la dernière guerre nous a montré que dès qu'une mesure horrible a une probabilité, si infime soit-elle, de pouvoir être appliquée, elle devient haïssable, jamais comique. Très instructif à ce propos l'essai fait, paraît-il, dans une classe de jeunes d'aujourd'hui auxquels le pamphlet de Swift fut donné à écouter entouré de commentaires qui laissaient au moins soupçonner, sans l'affirmer pourtant, que la mesure avait été préconisée avec sérieux. Personne ne s'avisa de son aspect comique. Il semble que ce qui seul garantit le caractère ludique — pour un auditoire qui ne connaît pas les intentions de l'orateur [261] — c'est qu'il s'agisse de valeurs sur lesquelles l'auditoire est certain que personne, à aucun moment, en aucun cas, ne serait disposé à transiger.

**361.** La disproportion entre moyens et fins tient parfois aussi à la nature de celles-ci. Un moyen s'évalue en fonction de la valeur de la fin

---

28. Jonathan SWIFT, *Modest Proposal for preventing the children of poor people from being a burthen to their Parents or Country, and for making them beneficial to the Public* (1728).

Cfr. *Œuvres*, Bibliothèque de la Pléiade, pp. 1383-1392.

et en fonction de son efficacité pour cette fin, c'est-à-dire en le comparant à d'autres moyens. Mais que dire lorsque la fin peut être réalisée sans aucun effort ?

Dans une lettre à Chaplin, Edna Purviance, parlant d'un traitement médical :

... reminds me of the fellow standing on the corner of Seventh and Broadway tearing up little bits of paper, throwing them to the four winds. A cop comes along and asks him, what was the big idea. He answers : « Just keeping elephants away. » The cop says : « There aren't any elephants in this district. » The fellow answers : « Well, it works, doesn't it ? »<sup>29</sup>.

Le rire nous rappelle que dans toute argumentation par les liaisons du réel, l'existence de celles-ci est un préalable, que l'argumentation s'en servant peut les renforcer, mais ne les crée point.

**362.** Parfois aussi la disproportion tient à ce que le moyen est de nature à compromettre la fin au lieu de la favoriser.

Nous empruntons à Aubouin l'ingénieux sophisme :

Plus on reste de temps sur la route et plus les occasions d'accident sont nombreuses ; la prudence conseille donc d'avoir une auto légère et de circuler à la vitesse maximum<sup>30</sup>.

L'absurdité du raisonnement n'apparaît, dit Aubouin, qu'à la conclusion. Nous pourrions y voir un raisonnement quasi logique. Mais nous pensons que le comique souligne surtout le jeu des moyens et des fins. Rouler peu de temps ? Oui. Pour rouler peu de temps rouler vite ? Oui. Hélas, si les deux facteurs sont complémentaires, voire inversement proportionnels, leurs conséquences ne sont pas les mêmes. Le raisonnement s'attache ici aux unes et pas aux autres. Le rire nous rappelle, d'une façon plus générale, que le moyen qui favorise un moyen pour une fin n'est pas toujours lui-même un bon moyen pour cette fin.

**363.** Moyens et fins peuvent prendre la place les uns des autres. Cela s'accompagne d'une permutation dans la hiérarchisation des valeurs. Lorsque cette permutation est mise en évidence, comme dans

Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger [490],

nous sourions. Nous songeons à la précarité de statut des moyens et des fins.

Cette précarité peut atteindre le franc comique :

---

29. Charlie CHAPLIN, *My autobiography*, New York, Simon and Schuster, 1964. Letter, nov. 13th, 1956, p. 496.

30. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 89.

Dans un petit village de province, un brave homme demandait tous les matins vers onze heures, l'heure exacte au standard téléphonique. Un jour, l'employé lui demanda :

- Pourquoi diable demandez-vous l'heure tous les jours ?
- Bien, voilà : c'est moi qui fais marcher la sirène de l'usine à midi. C'est pour ça qu'il me faut l'heure exacte.
- Pas possible, s'exclama l'employé du téléphone. Figurez-vous que nous on règle l'horloge tous les jours d'après votre sirène.

Sirène et horloge du standard téléphonique servent tour à tour comme moyen pour une fin, mesurer le temps. Le comique pourtant disparaît si l'un ou l'autre de ces moyens avait, ne fût-ce qu'à certains moments privilégiés, un critère de vérification indépendant.

**364.** La liaison entre fin et moyen peut aussi être rendue comique par la confusion entre moyen et *occasion*. Les deux notions sont proches. La maladie est-elle occasion de salut pour le chrétien, ou moyen pour y parvenir ? L'existence des pauvres est-elle occasion d'exercer la charité ou moyen mis à la disposition du riche pour exercer sa vertu ? Ni l'une ni l'autre interprétation n'est exclue bien que l'interprétation comme moyen risque de nous indigner ou nous faire sourire. De même, le passage où Isocrate a déclaré que la guerre de Troie fut un grand bonheur pour les Grecs parce qu'elle fut le moyen mis à leur disposition par les dieux de ne pas perdre les possibilités de gloire qui étaient en eux :

A mon avis, c'est quelque dieu qui a fait naître cette guerre par admiration pour leur courage, pour empêcher que de telles natures fussent méconnues et qu'ils ne finissent leur vie dans l'obscurité <sup>31</sup>.

Mais allons plus loin dans le comique :

Mes enfants que faut-il faire pour que Dieu nous pardonne nos péchés ?  
Un gosse lève le doigt :  
— D'abord il faut pécher <sup>32</sup>.

Et peut-être plus instructif encore :

A gifted small girl has explained that pins are a great means of saving life, « by not swallowing them <sup>33</sup>. »

---

31. ISOCRATE, in *Discours*, texte établi et traduit par Georges MATHIEU et Emile BRÉMOND, Paris, Collection des Universités de France, tome II, 1942, *Panegyrique d'Athènes*, § 84.

Nous avons souligné dans le *Traité de l'argumentation*, p. 339, l'aspect quasi logique de ce passage ; la transformation de quelque chose en moyen, lequel est toujours aussi un sacrifice, permet de mettre en jeu la pesée.

32. Hervé NÈGRE, *Dictionnaire des histoires drôles*, n° 422, p. 137.

33. Charles Edward MONTAGUE, cité par E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*. p. 131.

*La Nature et les fins*

**365.** On a pu voir que le jeu entre l'interprétation fait-conséquences et l'interprétation fin-moyen, et également la confusion entre occasion et moyen, sont liés à l'introduction d'un *facteur intentionnel*.

L'idée même de fin suppose quelque chose qui dépend d'un agent. Mais lorsque nous observons le comportement d'autrui nous pouvons aisément nous méprendre quant à la fin poursuivie.

Dans la rue, un monsieur est bousculé par un jeune garçon qui fonce tête baissée. Il l'arrête et lui dit :

— Doucement jeune homme ; pourquoi courir si vite ?

— Mais, Monsieur, répond le garçon haletant, maman m'attend à la maison pour me donner la fessée.

— Et tu es si pressé de la recevoir ?

— Non, non, ce n'est pas cela, répond le gamin, mais si je n'arrive pas à la maison avant que papa ne soit rentré, c'est lui qui me la donnera.

Le comique vient de ce que la hâte qui a pour fin de subir une intervention moins désagréable est exprimée comme étant une hâte en vue de cette intervention. Ou du moins c'est ainsi que nous interprétons la réponse de l'enfant, laquelle, formellement, n'a rien d'anormal. Nous rions de la confusion possible entre une fin souhaitée et un choix entre deux conséquences désagréables : en réalité l'enfant est pris dans une chaîne causale qui ne dépend que peu de lui.

**366.** Mais cette chaîne dépend encore de volontés humaines. Qu'advient-il cependant si nous confondons deux ordres que nous avons appris à séparer, l'ordre des enchaînements de la nature et celui des fins humaines ?

Nous rencontrons ici les mots comiques que Bergson analyse comme liés, bien que lointainement, au motif de la nature « truquée mécaniquement ».

Une dame que l'astronome Cassini avait invitée à venir voir une éclipse de lune, et qui arrive en retard : « Monsieur de Cassini voudra bien recommencer pour moi. »

Un personnage de Gondinet, arrivant dans une ville et apprenant qu'il existe un volcan éteint aux environs : « Ils avaient un volcan, et ils l'ont laissé s'éteindre !<sup>34</sup> »

Notons que le comique disparaîtrait s'il s'agissait de phénomènes moins exclusivement classés comme appartenant à l'ordre naturel. Dire à un hypnotiseur : « M. voudra bien recommencer pour moi » n'est guère comique, bien que certains aspects de son activité puissent rendre cette reprise impossible. De même « ils avaient un beau bébé et ils l'ont laissé mourir ».

---

34. H. BERGSON, *Le rire*, p. 408.

**367.** Cependant le comique renaît si l'on demande de refaire volontairement un acte, qui, par son caractère involontaire, semble appartenir à l'ordre de la nature.

Une énorme dame, surchargée de paquets, trébuche et s'étale sur la chaussée. Tout le monde s'empresse, l'aide à se relever et rassemble les paquets pour les lui rendre. Alors qu'elle s'apprête à repartir, une petite fille s'approche et demande :

— Dites, Madame, mon petit frère a rien vu. Vous pourriez pas recommencer ?

Ici l'événement, pénible, est certes souhaité unique.

Mais voici une histoire vécue, qui fit rire également :

Un teckel, lâché par ses maîtres, court, aux Tuileries, derrière les pigeons. Une dame a tenté de photographier la scène et a mal réussi. Apercevant un autre teckel en laisse, elle s'approche des maîtres et demande qu'on le lâche pour qu'il coure aussi derrière les pigeons.

La demande est drôle, encore que le zèle d'un photographe amateur la rende très normale. On souhaite l'intervention d'une volonté humaine pour que se reproduise un phénomène proche de ceux de l'ordre naturel. L'histoire n'eut pas de suite, car, si le chien n'eût sans doute vu aucun inconvénient à s'insérer dans le scénario, ses maîtres craignaient de le lâcher et de le perdre.

**368.** Le comique peut naître aussi, même s'il s'agit de phénomènes dépendant de l'homme, lorsque la reprise est loin d'avoir même réussite assurée, qu'elle est trop dangereuse, ou simplement inutile. Ainsi, demander à un nageur de vouloir bien recommencer la traversée de la Manche, à un chirurgien de recommencer une opération sur le même patient.

Il semble donc suffisant, pour nous faire rire, que celui qui formule la demande soit aveugle sur certains points qui la rendent manifestement malaisée à satisfaire. Mais le comique le plus vif réside certainement dans les exemples tels ceux que cite Bergson, là où la chaîne des causes naturelles est confondue avec celle des fins et moyens.

**369.** On est en droit de penser qu'une pareille confusion est visée indirectement par beaucoup d'effets comiques. L'intention, qui relève de la personne, et dont nous aurons à reparler à propos des liaisons de coexistence, est confrontée parfois avec des effets de la chaîne des liaisons de succession auxquelles elle ne s'attendait pas. Le comique consiste souvent à sembler faire fi de ces interférences non souhaitées.

If a singer is in fact irritating or boring his hearers, it would be ironical to say, « He is entertaining them » ; and Miss Anscombe remarks that, if an observer knows that the water being pumped by the man in her exam-

ple is pouring out of a hole in the pipe on the way to the cistern, we should say « He is replenishing the water-supply » only as a joke<sup>35</sup>.

En effet, nous rirons de l'emploi des termes "entertraining" "replenishing", qui pourraient être normalement employés par celui qui agit mais deviennent comiques dans la bouche d'un tiers qui sait que ces fins ne seront pas atteintes. Ici le rire nous alerte sur les conditions mêmes du langage, sur ce que certains verbes d'action expriment l'intention comme si elle était réalisée. L'ironie n'atteint pas seulement l'« acteur » naïf, elle dénonce notre confusion entre l'ordre des intentions et celui des liaisons causales, sur lequel elles s'insèrent, c'est-à-dire notre illusion que l'ordre des intentions puisse gouverner le monde.

### *Le gaspillage, la direction, le dépassement*

**370.** Il y a tout un groupe d'arguments spécifiques basés sur des liaisons de succession qui font état de la place d'un phénomène dans une série envisagée sous son aspect dynamique. Sans exclure l'idée de causalité, ils ne mettent pas celle-ci à l'avant-plan<sup>36</sup>.

Ce sera par exemple l'argument du gaspillage : puisque l'on a déjà accepté des sacrifices, il faut en faire de nouveaux sous peine d'avoir gaspillé sa mise.

Ce sera l'argument de la direction : il faut prendre garde à une décision qui serait une étape dans une direction que l'on ne souhaite prendre.

Ce sera l'argument du dépassement : on peut toujours envisager un accroissement de telle valeur, un dépassement de ce qui est acquis.

Dans tous ces arguments, c'est une sorte d'image vectorielle de la réalité qui est admise. Ils ne valent que si l'on n'admet pas d'arrêts, de freins, d'incompatibilités.

Nous devons nous attendre que le comique sanctionne l'oubli de cette condition.

**371.** Il nous faut signaler dès l'abord que nous n'avons pas rencontré le comique de l'argument du gaspillage. Cela nous a d'autant plus étonnée que l'argument nous semble extrêmement important et d'usage fréquent. C'est la justification du banquier qui continue à prêter à son débiteur insolvable espérant, en fin de compte, le renflouer. On peut y rattacher les arguments du possible, du facile, de l'occasion à saisir, du don naturel à utiliser, des structures à compléter, l'argument du décisif<sup>37</sup>.

35. Eric D'ARCY, *Human acts, An Essay in their moral evaluation*, Oxford, Clarendon Press, 1963, pp. 32-33.

Cfr. Gertrude Elizabeth Margaret ANSCOMBE, *Intention*, Oxford, Blackwell, 1957.

36. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 375-394.

37. *Ibidem*, pp. 375-379.

Il nous paraît malaisé de croire que cette lacune dans nos exemples comiques soit fortuite, et que ce soit par hasard aussi que, à notre connaissance, il n'a guère été question de l'argument du gaspillage dans la tradition rhétorique. Les deux constatations sont vraisemblablement liées. Et cependant, il va de soi que le comique de la rhétorique est loin d'être toujours consciemment élaboré en fonction d'une théorie de l'argumentation. Nous nous demanderons si ce n'est pas au contraire l'absence de tradition comique qui a retardé la prise de conscience de l'argument du gaspillage [36].

**372.** L'argument de direction quant à lui a excité la verve comique :

John attend l'autobus. Un étranger s'approche et demande l'heure. John ne répond pas. Un voisin s'étonne.

— Why didn't you tell him what time it was ?

— Why ? said Jones. Listen, I'm standing here minding my own business and this guy wants to know what time it is. So maybe I tell him what time it is. Then what ? We get to talking, and this guy says, « How about a drink ? » So we have a drink. Then we have some more drinks. So after a while I say « How about coming up to my house for a bite to eat ? » So we go up to my house, and we're eating ham and cheese in the kitchen when my daughter comes in, and my daughter's a very good looking girl. So she falls for this guy, and he falls for her. Then they get married, and any guy that can't afford a watch, I don't want him in my family<sup>38</sup>.

Comme dans tout argument de direction, on montre que chaque étape est facilitée par l'étape précédente. Ce qui provoque le rire, c'est que, si elle est facilitée, l'étape nouvelle est loin d'être inéluctable. Mais il en est ainsi dans presque tous les arguments de direction. Le rire s'attache donc à l'oubli des freins, des arrêts possibles. C'est le rire de connivence entre gens qui connaissent bien les excès de ce genre d'argumentation généralement conservatrice.

Noter que le comique subsisterait, mais différent, si le jeune homme avait eu des visées matrimoniales, si sa question n'avait eu d'autre but que d'entrer habilement en conversation avec John, et si celui-ci, par son argument de direction, le démasquait. Au lieu de nous étonner de l'emploi de l'argument, nous l'admirerions. Il s'agirait surtout d'un rire d'accueil.

**373.** L'argument de direction envisage une série d'étapes qui modifient la situation de telle manière que l'on avance vers une étape ultime. Les étapes intermédiaires sont cependant gouvernées par des processus qui peuvent être de nature diverse. L'argumentation par le dépassement, au

38. *Fun Fare*, 1949, p. 21.

On trouvera une autre version dans H. NÈGRE, *Dictionnaire des histoires drôles*, n° 150, pp. 53-54.

contraire, envisage un accroissement illimité à l'intérieur d'une série homogène.

Emilia Facchi a relevé que le mouvement social italien (M.S.I.) au cours de la campagne électorale de 1953, répondait à l'accusation d'avoir été la cause de l'abandon de Trieste — accusation qui supposait l'identification du M.S.I. avec le fascisme, fauteur d'une guerre perdue, par l'argument suivant :

Qu'a affaire le M.S.I. (qui est né en 1946) avec Trieste !

La propagande cléricale a coutume d'imputer à De Marsanich... la guerre, la défaite, les bombardements américains, les réparations, la conquête de l'Albanie, la guerre d'Espagne, et certainement aussi la déplorable conquête de Rome de 1870 ! Et cela uniquement parce que le M.S.I. s'obstine à ne pas vouloir renier l'histoire d'Italie et à ne pas vouloir cracher sur le drapeau. (« *Il Meridiano d'Italia* » du 11 avril 1953) <sup>39</sup>.

Emilia Facchi dit fort justement que le M.S.I. rend l'accusation démochrétienne particulièrement paradoxale en rapetissant la cause (De Marsanich et non le M.S.I.) et en « gonflant les effets ». Or gonfler les effets, c'est bien opérer un dépassement, par rapport à l'accusation visant Trieste. En extrapolant, le M.S.I. espère, par un choc en retour, rendre les accusations démo-chrétiennes grotesques. Car dans l'argumentation par le dépassement, aussi bien d'ailleurs que dans l'argument de direction, ce qui est en cause, ce sont les termes situés en deçà, et sur lesquels porte en réalité le débat.

Le M.S.I., en argumentant par le dépassement tente de mettre les rieurs de son côté, ou plutôt, car il n'y a pas de rieurs jusque-là, il tente de transformer un état argumentatif normal, « serein », en état où jaillit le comique. Peut-on dire qu'il dénonce un ridicule ? Ce serait admettre que l'argument de Trieste était déjà ridicule. En réalité le rire naît de la suite du dialogue. Et si nous rions ici, c'est semble-t-il de l'emploi même de l'argument par le dépassement, des possibilités qu'il offre, de ses audaces.

Tout ceci nous rappelle que les transferts de responsabilité, eux aussi non comiques par eux-mêmes, pouvaient toujours prendre un aspect comique si on les poussait suffisamment loin [351]. Car on peut toujours souligner et rendre comique un procédé rhétorique en le grossissant. Par là on ne le détruit pas. Mais toute argumentation peut devenir comique si l'on oublie ou feint d'oublier que, n'étant pas contraignante, son emploi exige mesure, prudence, tact.

**374.** La limite à partir de laquelle les arguments de direction et de dépassement deviennent comiques n'est pas objectivement déterminable.

---

39. Emilia FACCHI, « Movimento Sociale Italiano (M.S.I.) » dans *La propaganda politica in Italia a cura di Paolo FACCHI*, Bologne, Il Mulino, 1960, *Problemi della società italiana IX*, p. 181.

Mais, nous l'avons déjà pressenti, ce comique s'applique très souvent aux articulations où s'inséreraient des objections possibles. L'une de celles-ci consiste à montrer qu'à partir d'un certain moment les choses changent de nature.

Quintilien nous rapporte ce mot plaisant d'Oppius disant de la famille des Lentulus, où, régulièrement, les enfants étaient plus petits que les parents, qu'elle mourrait à force de naissances<sup>40</sup>.

On suppose qu'il n'y a aucune raison de s'arrêter au cours de l'extrapolation ; nous aurions peine à fixer cet arrêt n'était le saut entre la réduction progressive et la disparition totale.

Ce raisonnement ne serait pas drôle cependant, si nous n'étions pas, effectivement, assez éloignés de cette limite et même assurés de ne pouvoir l'atteindre. Car il existe des diminutions successives qui sont menace vraie de disparition. Quand Alice au Pays des Merveilles a bu le breuvage qui la fait devenir de plus en plus petite et qu'elle se dit :

... it might end, you know, in my going out altogether, like a candle<sup>41</sup>,

la réflexion est plaisante, mais point comique, l'analogie est admissible et dans le monde d'Alice on peut tout craindre.

En revanche lorsque, dans sa chute vers le monde des Merveilles elle pense :

After such a fall as this, I shall think nothing of tumbling down-stairs !  
How brave they'll all think me at home ! Why, I wouldn't say anything  
about it, even if I fell off the top of the house !

l'auteur ajoute de manière ambiguë et comique :

(Which was very likely true)<sup>42</sup>.

La remarque détruit en un seul instant les efforts démesurés d'Alice pour décrire son courage nouvellement acquis. Elle nous fait entrevoir des conséquences inattendues, une mort probable, qui introduit un changement de nature entre les phénomènes.

Il en va de même dans les descriptions par lesquelles l'instituteur de Chelem tente de familiariser ses élèves avec les différences entre classes sociales. Nous en choisirons deux :

An ordinary man takes a nap and who takes care he should not be awakened ? His wife. A rich man is protected by a vestibule before his sleeping room. Rothschild has twelve men stationed before his bedroom to guard his sleep. The Czar has an army of soldiers before his door who cry continually and all together : Quiet ! His Majesty is sleeping !

40. QUINTILIEN, *De institutione oratoria*, Livre VI, ch. III, 67.

41. LEWIS CARROLL, *Alice in Wonderland*, ch. I, p. 32.

42. *Ibidem*, ch. I, p. 27.

An ordinary man gets up early in the morning and eats his breakfast. A rich man sleeps till ten o'clock, then he gets up and has his breakfast. Rothschild sleeps until Afternoon Prayers, and eats his breakfast toward evening. The Czar sleeps all day and all night, and has his breakfast the following day <sup>43</sup>.

Nous en arrivons à songer d'autant plus à un nouveau cas d'autophagie [248 ss] que le déjeuner du Czar a réellement été escamoté. N'était l'intention, naïvement didactique, nous serions également proches d'une figure, l'hyperbole.

### *L'hyperbole et la litote*

**375.** En effet, l'hyperbole et la litote sont liées aux arguments par le dépassement. On prend appui sur un degré excessif d'une échelle de qualités, afin d'assurer l'accord sur un degré remarquable mais raisonnable de cette qualité <sup>44</sup> [258, 317].

Pour Cicéron :

Plaisante aussi cette figure de langage qui, pour diminuer ou augmenter la vérité des choses, est poussée jusqu'au surprenant et à l'incroyable. Ainsi, Crassus, tu dis de Memmius, un jour, dans l'assemblée : Il croit sa personne si grande qu'en venant au Forum il se baisse pour passer sous l'arc de Fabius <sup>45</sup>.

Quintilien reprend le même exemple, parmi, dit-il, le grand nombre de plaisanteries qui sont des hyperboles <sup>46</sup>.

Et pour Longin,

Il possédait une terre à la campagne qui n'était pas plus grande qu'une épître de Lacédémonien ;

est une figure qui n'est admise que grâce au rire (les figures n'étant selon Longin admissibles que dans la passion, il recourt ici à la passion du rire) <sup>47</sup>.

**376.** Mais si beaucoup d'hyperboles sont comiques, toutes sont loin de l'être. C'est ce que sorlignait fort bien Beattie <sup>48</sup>. Il y faut selon lui un effet de surprise, d'étrangeté de pensée ou de langage.

43. Lewis BROWNE, *The Wisdom of Israel*, p. 635.

44. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 390-394.

45. CICÉRON, *De Oratore*, Livre II, 267.

46. QUINTILIEN, Livre VI, ch. III, 67.

47. LONGIN, *Traité du sublime* ou du merveilleux dans le discours, dans Nicolas BOILEAU-DESPRÉAUX, *Œuvres*, Amsterdam, François Changuion, 1729, vol. III, ch. XXXI, p. 151. L'attribution à Longin est aujourd'hui contestée.

48. J. BEATTIE, *Essays*, pp. 339-340.

Serait-ce que la banalité, le manque d'imprévu nous empêche de rire de l'hyperbole bien qu'elle soit comique ? Nous pensons qu'à l'inverse, les hyperboles sont le plus souvent sérieuses.

Deux pics jumeaux menacent le ciel <sup>49</sup>,

n'a pas eu d'intention comique. Mais il nous arrivera peut-être d'en rire, lorsque nous l'envisagerons d'un esprit détaché et hors de son contexte.

L'une des façons de créer du comique de l'hyperbole proprement dit est d'élaborer l'hyperbole de l'hyperbole.

... aunque vea diez gigantes que con las cabezas no sólo tocan, sino pasan las nubes, y que á cada uno le sirven de piernas dos grandísimas torres... <sup>50</sup>

Le comique est ici un comique allusif, un renchérissement sur la figure précédente, explicitement évoquée.

De même peut-être ce que Tristan Bernard disait d'une dame au long nez, au très long nez :

Quand on l'embrasse sur les deux joues, on a plus court de passer par derrière <sup>51</sup>.

Le rire vient sans doute du tableau physique évoqué ; mais il vient aussi de ce que Tristan Bernard ne semble pas souhaiter que l'hyperbole soit prise au sérieux. L'accent est mis bien plus sur notre capacité quasi illimitée à créer des hyperboles.

**377.** Le comique des figures est donc très délicat à analyser. L'allusion à une figure est un élément qui favorise le rire. Mais la perception comme figure peut aussi avoir un rôle de frein : on admettra sans sourire des exagérations manifestes sous prétexte qu'il s'agit d'une figure. Beattie mentionne cette hyperbole comique :

Some have been beaten till they know  
What wood a cudgel's of by th' blow ;  
Some kick'd, until they can feel whether  
A shoe be Spanish or neat's leather <sup>52</sup>.

---

49. VIRGILE, *Enéide*, chant I, vv. 162-163. Cité par QUINTILIEN, Livre VIII, ch. VI, 68.

50. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, vol. 5, II, ch. VI, p. 116.

... même s'il voyait dix géants qui, de la tête, non seulement touchent, mais dépassent les nuages, et que chacun d'eux ait pour jambes deux énormes tours.

51. *Constellation*, 180, avril 1963, p. 157.

52. S. BUTLER, *Hudibras*, Poème et traduction justaposés, 1757, vol. II, Canto IV, vv. 221-224 p. 23.

*D'aucuns ont tant été battus,  
Qu'ils en sont enfin parvenus  
A connoître le bois des gaules*

Impossibilité mais plausibilité apparente, dit Beattie, parce que les qualités des bois et cuirs sont toujours perçues par les sens. Cela ne suffit pas. Serait-ce que nous rions du transfert de ces sensations à certaines parties du corps ? Cet élément n'est pas exclu. Mais il faut y ajouter la duplication, le rythme, le choix de l'octosyllabe. Tout cela est nécessaire pour que l'hyperbole devienne objet comique.

**378.** Beaucoup de galéjades font usage d'hyperboles, aisément comiques, en raison de leur place dans une lutte verbale, qui est un jeu.

Deux marins, de Chios et de Mytilène, se racontent leurs voyages :

« En Afrique, un soir, j'ai rencontré un Noir qui était si noir que dans la nuit, pour le distinguer, il fallait allumer la lumière.

— Ce n'est rien, dit le marin de Mytilène. A Venise, j'ai vu un type si maigre que pour comprendre qu'il était entré dans le café il devait passer deux fois par la même porte <sup>53</sup> ».

Mais il faut, pensons-nous, attacher de l'importance au ressort mis en œuvre. Songeons en effet à cette autre hyperbole :

So very deaf was my grandfather Squeers  
That he had to wear lightning -rods over his ears,  
To hear even thunder and oftentimes then  
He was forced to request it to thunder again <sup>54</sup>.

Le comique est ici surtout lié à la confusion entre l'ordre des fins humaines et l'ordre de la nature [365 ss]. Aussi la galéjade du marin de Mytilène est-elle beaucoup plus drôle, parce que plus inattendue. Elle utilise la même idée de répétition cumulative, mais appliquée à un autre de nos sens, et renonce à la confusion entre ordre intentionnel et ordre de la nature.

Il est remarquable que la répétition cumulative peut prendre la forme d'une inversion :

The scarecrow scared the crows so badly that they brought back the corn they stole two years before <sup>55</sup>.

*Dont on leur frottait les épaules.  
On dit qu'un homme avait reçu  
Tant de coups de pied dans le cu,  
Qu'il distinguoit de façon sûre  
De quel cuir étoit la chaussure.*

Cfr. J. BEATTIE, p. 338. (Légères variantes dans le texte anglais donné par Beattie par rapport à celui de nos éditions.)

53. P. DANINOS, *Le tour du monde du rire*, Texte de Jean DELAMOTTE, « En Grèce », (pp. 152-160), p. 158.

54. Cité par M.F. EASTMAN, *The sense of humor*, p. 81.

55. Cité par D.H. MONRO, *Argument of laughter*, p. 51.

On imaginerait aisément pour prouver l'excellence de cet épouvantail des comportements presque aussi extraordinaires mais non comiques : « Elles furent si effrayées qu'elles détruisirent les nids où elles avaient l'habitude de porter leurs pains volés », ou encore « elles furent si effrayées que leur mécanisme de déglutition fut bloqué et qu'elles ne purent plus rien avaler ». Nous pouvons aussi bien nous livrer aux plus étranges élucubrations sans éveiller le moindre sourire — si ce n'est à nos dépens.

C'est que la répétition cumulative a disparu. Il faut semble-t-il pour qu'elle puisse jouer, que le comportement extraordinaire se situe dans le prolongement répétitif d'un comportement banal : rendre le grain volé est quasi répétition inversée du vol de celui-ci. Par là nous rejoignons le comique de « passer deux fois par la même porte » et celui de « demander au tonnerre de tonner une seconde fois ». Toutes ces hyperboles comiques utilisent le redoublement comme manière d'assurer le dépassement. C'est, dans chaque cas, pour des raisons différentes, que cette répétition est invraisemblable.

**379.** Souvent, c'est un élément de culture qui excite notre connivence joyeuse. « Une terre pas plus grande qu'une épître de Lacédémonien » [375] est encore amusant pour nous, qui pouvons par cette hyperbole, reconstruire l'auditoire qui en riait. C'est un rire de connivence au second degré car il se greffe sur le comique de l'hyperbole. « Pas plus grande qu'un ver de terre » serait beaucoup moins plaisant ». « Pas plus grande que la paume de la main » ne l'est plus du tout, à cause de sa banalité. Mais

a prominent citizen who can mow all th' lawn he owns with a safety razor <sup>56</sup>,

est très amusant. Car le rasoir de sûreté est un instrument de notre vie quotidienne, et nous sommes ravis de le voir en quelque sorte promu à la dignité de l'hyperbole.

**380.** La litote, figure elle aussi du dépassement, ne saurait être considérée, comme on le prétend trop souvent, comme étant simplement l'opposé de l'hyperbole <sup>57</sup>. Car celle-ci est généralement nécessaire pour préparer la litote, nous aider à ne pas nous méprendre.

Ainsi dans cet exemple de litote donné par Paulhan. Un pasteur décrit l'accueil fâcheux fait par sa femme à l'orphelin qu'il se propose d'adopter :

---

56. Attribué à Mr. Dooley, personnage créé par Finley Peter DUNNE (1876-1936), collaborateur au *Chicago Evening Post*, au *Chicago Journal*.

57. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 392-393.

Ma femme est un jardin de vertus... ; mais sa charité naturelle n'aime pas à être surprise <sup>58</sup>.

Sans l'hyperbole « jardin de vertus », l'intention pourrait nous échapper.

**381.** D'où, très souvent, la forme négative de la litote. Celle-ci nous fait l'effet d'une balle qui a rebondi.

- Moshé et Yankel ne se sont pas rencontrés depuis plusieurs mois :
- Bonjour, Moshé, comment ça va ?
  - Ma femme, elle est morte le mois dernier.
  - Mon Dieu, alors ça va mal ?
  - Pas vraiment, parce que, tu sais, depuis plusieurs années on ne s'entendait plus, et j'ai rencontré une jeune fille qui est très gentille, et je crois que je vais bientôt l'épouser.
  - Mais alors, ça va bien !
  - Non, ça va pas bien, parce que mon magasin, il a brûlé.
  - Comment, c'est affreux ! mais alors ça va mal !
  - Non, on ne peut pas vraiment dire que ça aille mal ; je vais te dire : il était assuré pour plus que sa valeur.
  - Mais alors ça va bien !
  - Non, ça va ni bien, ni mal : ça va pas mal ! <sup>59</sup>.

Moshé résume sa situation par cette litote usuelle, laquelle ne devient comique que parce que nous en saisissons ici, sur le vif, la lente élaboration. Beaucoup plus encore que l'hyperbole, la litote exige une connaissance des situations et des valeurs admises par les protagonistes.

**382.** Comme l'hyperbole, la litote n'est la plupart du temps pas comique. Elle ne le devient que si l'on songe attentivement à son mécanisme, ou par son rôle allusif, ou aussi parce que certains de ses termes, au sens où nous entendons ce mot, [30] lui donnent quelque saveur. « Ce n'est pas un Adonis » sera plus plaisant que « ce n'est pas un génie ». Parfois aussi elles introduisent un « saut » qui rappelle celui dont nous avons parlé à propos du dépassement :

The reports of my death are grossly exaggerated <sup>60</sup>.

est une litote qui tire de ce saut tout son comique.

**383.** Nous savons déjà que l'ironie a souvent recours à l'hyperbole pour se faire entendre [258]. Elle peut aussi recourir à la litote :

---

58. André GIDE, cfr. Jean PAULHAN, « Les Figures ou la rhétorique décryptée », *Cahiers du Sud*, n° 295, 36<sup>e</sup> année, Questions rhétoriques, enquête de Francis PONGE, (pp. 361-395), p. 370.

59. ADAM, *L'humour juif*, Paris, Denoël, 1966, p. 74.

60. Mark TWAIN, Cité par M.F. EASTMAN, *The sense of humor*, p. 51.

In einer Dichtung gelten noch ein paar andere Rücksichten als die auf die Wirklichkeit, und es bedeutet noch keinen Mangel an Exaktheit, wenn man Gefühl genug hat, solche Rücksichten zu beobachten <sup>61</sup>.

Nous sourions de la sorte de nonchalance avec laquelle Thomas Mann parvient, grâce aux pouvoirs de la litote, à parler de choses fort importantes à ses yeux, et qui lui tiennent à cœur.

## LES LIAISONS DE COEXISTENCE

### *L'acte et la personne*

**384.** Les liaisons de coexistence, du type de celle qui relie l'acte et la personne, sont non seulement rapport entre une unité (celle de la personne) et une multiplicité (celle des actes), mais aussi entre une réalité fondamentale et ses manifestations. La personne est construite en fonction et à partir de ses manifestations ; elle peut être modifiée par de nouvelles manifestations, mais elle jouit d'une certaine stabilité et détermine à son tour le sens et la valeur que nous donnons à ses actes. Nous jugeons ceux-ci (actions, jugements, discours, œuvres) en fonction de ce que nous savons de la personne. Quelle que soit notre conception ontologique, psychologique, sociale, de la personne, ses rapports avec ses actes se caractérisent par une interaction constante mais soumise à des ruptures, des freinages, des variations d'intensité qui peuvent eux-mêmes résulter de certains raisonnements. Le comique semble devoir s'attacher à ce qui souligne aussi bien l'interaction que les limites de celle-ci.

**385.** L'influence de la personne sur l'opinion que l'on a de l'acte est un préjugé légitime qui devient comique lorsque l'idée que l'on se fait de la personne remplace tout autre critère pour apprécier l'acte. Songeons à :

... certaines femmes qui ne jureraient que par vous et sur votre parole, qui disaient : «Cela est délicieux ; qu'a-t-il dit ? » <sup>62</sup>.

---

61. Th. MANN, « Über "Königliche Hoheit" » (1910) dans *Rede und Antwort*, Berlin, Fischer, 1922, (pp. 342-347), p. 344. Cette litote s'insère dans une vigoureuse riposte aux critiques d'un prince allemand qui prétendait mieux connaître la noblesse.

Cité par Th. VAN STOCKUM, in *De Lach in de literatuur*, « Ironie en zelfironie bij Thomas Mann », p. 111. L'auteur distingue la « contrast-ironie » où l'on dit le contraire de ce que l'on pense et la « différentie-ironie ». Ce sont les exemples de cette dernière qui relèvent le plus souvent de l'hyperbole ou de la litote.

62. LA BRUYÈRE, in *Œuvres, Les Caractères*. De la société et de la conversation, 66, pp. 188-189.

ou encore :

— Do you like the nightingale's song ?

— I can't say until I learn who composed it, replied her companion <sup>63</sup>.

Le jeune homme a évidemment pris « le chant du rossignol » pour le titre d'une composition, mais ce que fustige le *Krokodil* ce n'est pas l'ignorance mais bien le rôle excessif que joue la personne dans nos jugements.

L'acte peut même être considéré comme non venu. Nous avons déjà, à propos du heurt entre prémisses de différent statut cité ce mot de Fontenelle relatif au versement d'une obole par un collègue avare : « Je l'ai vu, moi ; mais je ne le crois pas [230]. » Ce mot d'esprit qui permet d'énoncer cruellement un jugement sur la personne, ne fait que souligner la prééminence de celle-ci.

**386.** Cependant, l'acte réagit normalement sur la personne. Nous sommes souvent amenés à modifier, par suite de ses actes, la conception que nous avions d'elle.

Il existe certes des techniques de rupture ou de freinage qui limitent l'action de l'acte sur la personne, afin de conserver à celle-ci la stabilité. Certains actes seront considérés comme sans importance, exceptionnels, involontaires <sup>64</sup>.

La rupture totale de l'action de l'acte sur la personne n'a lieu toutefois que pour la personne divine. Dans les autres cas, elle devient comique. Rappelons ici ce mot d'Anatole France, à propos de Marie l'Égyptienne :

Il faut être aussi sainte qu'elle pour en faire autant sans pécher <sup>65</sup>.

Nous rions et pourtant nous disons très sérieusement « L'homme de bien ne saurait commettre une mauvaise action, malgré les apparences. » Sans doute la « sainteté » est-elle une caractéristique mal définie et l'on peut penser que, s'il n'y avait aucun incroyant au monde, le propos d'Anatole France perdrait une grande part de son comique, mais « l'homme de bien » est également une caractéristique mal définie. Le comique attire notre attention sur les propriétés conférées à la personne, à la fois soumise et soustraite aux réactions de ses actes.

**387.** Si l'action de l'acte sur la personne peut être suspendue dans le cas de la personne divine, inversement l'action de la personne sur l'acte

63. Anecdote du *Krokodil*, reprise par le *New York Herald*, 18 oct. 1949.

64. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 417-426.

65. A. FRANCE, *La rôtisserie de la reine Pédauque*, Paris, Calmann-Lévy, 58<sup>e</sup> éd., p. 45.

peut être empêchée par le statut de celui-ci. Un énoncé contraire aux faits est susceptible de faire perdre tout prestige :

Une erreur de fait jette un homme sage dans le ridicule <sup>66</sup>.

Le comique peut cependant montrer que les faits eux-mêmes sont objets d'opinion. Témoin l'histoire de l'ambassadeur hollandais qu'un potentat oriental traita de menteur, bien qu'il le tint auparavant pour un homme sérieux et honnête, parce qu'il affirmait que, dans son pays, en hiver, l'eau supporterait le poids d'un éléphant <sup>67</sup>. L'histoire est amusante, mais le comique est mince. Sans doute sommes nous trop enclins à révéler l'expérimentation directe, pour trouver plaisante l'aventure de celui qui préfère se fier à ce qu'il sait de première main, quitte à lourdement se tromper.

### *L'argument d'autorité*

**388.** Cela nous amène au grand problème de *l'argument d'autorité*. Ce n'est pas sans fondement que ce dernier est invoqué. Il est normal que ce que nous savons de la personne valorise un acte, un énoncé, un jugement. Il est remarquable dès lors que le seul fait d'avoir recours à l'argument d'autorité puisse être représenté comme une faiblesse, un ridicule, une anomalie de comportement. Bien des penseurs croient avoir discrédité définitivement cet argument en montrant que la vérité d'un énoncé ne dépend pas de qui l'énonce. En fait, l'argument d'autorité est indispensable pour ce qui relève de l'initiation à une discipline, pour ce qui relève de la compétence, pour ce qui relève du modèle.

Le comique nous rappellera cependant qu'il y a à son emploi des limites qu'il est ridicule de franchir.

**389.** Il est certes ridicule de se soumettre à l'argument d'autorité lorsque l'autorité est sujette à caution et que l'on s'y soumet sans réserves.

Faibles hommes ! Un grand dit de *Timagène*, votre ami, qu'il est un sot, et il se trompe. Il ne demande pas que vous répliquiez qu'il est homme d'esprit : osez seulement penser qu'il n'est pas un sot <sup>68</sup>.

**390.** Mais il y a ridicule, même si l'autorité est sage, reconnue, lorsqu'on utilise l'argument d'autorité alors qu'il existe de plus directes et meilleures sources d'information.

« Mammy », demande une petite fille de dix ans, « comment la princesse Elizabeth savait-elle qu'elle allait avoir un enfant ? »

66. LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, Des jugements, 47, p. 379.

67. JOHN LOCKE, *An Essay concerning human understanding*, London, Routledge, 1894, Livre IV, chap. XV, § 5, p. 557.

68. LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, De la cour, 78, p. 260.

Avant que la Maman ait pu répondre, la petite sœur de cinq ans, avec mépris :

« Mais, elle sait lire, n'est-ce pas ? Cela se trouvait dans tous les journaux <sup>69</sup>. »

Réplique en quelque sorte inverse de la part d'un boucher :

— Toujours au même prix, votre pot-au-feu. Pourtant, le journal annonçait une forte baisse.

— Peut-être, mais moi, je ne lis pas le journal <sup>70</sup>.

Dans les deux cas, il y a opposition comique entre l'autorité d'un organe d'information et la connaissance directe des faits.

De même, opposition entre une autorité reconnue et l'observation personnelle dans ce petit dialogue :

A scholar, meeting a person, said to him : « I heard you were dead. » To which the other answered : « You see I am alive. » The scholar replied : « Perhaps so, but he who told me was a man of much more credit than you <sup>71</sup>. »

Citons encore l'histoire viennoise d'un comique beaucoup plus instructif :

Lors d'une éclipse, certains se méfient des dires des astronomes.

« War schon aner obn ? »

Lorsqu'on invoque la réalisation de leurs prévisions :

« Da brauch i kan Astronom dazu... das steht ja in der Zeitung. Glaubn S', dö Astronomen lesen kane Zeitungen ? <sup>72</sup> »

Ici, comme pour la princesse Elizabeth, comme pour le boucher, l'illusion consiste à croire que les journaux sont une autorité pour ceux qui précisément, sont à l'origine des informations, ou qui, du moins, ont une connaissance plus directe, plus intime des faits, que l'autorité invoquée. Dans l'histoire viennoise on entrevoit plaisamment un circuit possible : connaissance directe, information aux journaux, connaissance par les journaux.

Le comique nous met en garde contre ces interférences d'autorité. Mais à partir de quel moment l'argument d'autorité basé sur des sources de seconde main, alors que d'autres sont à notre portée, est-il comique ? Substituer le dogme énoncé par une Eglise à l'expérience intime religieu-

69. *Fun Fare*, 1949, p. 21.

Cfr. aussi P. DANINOS, *Le tour du monde du rire*, Texte d'André MAUROIS, « Les Anglais », p. 44.

70. *Constellation*, 154, février 1961, p. 184.

71. Recueilli déjà par HIÉROCLÈS. Cité par E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 259, d'après R.O. FOOTE, « Who is Joe Miller ».

72. Vinzenz CHIAVACCI, « Bei der Sonnenfinsternis », dans *Wiener Luft*, Wien, Forum, (pp. 32-37), p. 36.

se du croyant n'est pas considéré comme prêtant à rire, bien que l'on puisse soutenir que, sans expérience religieuse, il n'y eût point de dogmes religieux.

Les deux sources d'informations peuvent d'ailleurs se compléter. Le fondateur du Hassidisme disait :

Certaines personnes ont la foi parce que leurs pères leur ont enseigné à croire. En un sens, c'est satisfaisant : aucun axiome philosophique ne brisera cette foi ; en un autre sens, c'est insatisfaisant, car leur foi ne vient pas de connaissance personnelle.

D'autres arrivent à la foi par la conviction après recherche. Cela est satisfaisant en un sens : ils connaissent Dieu par conviction intime ; en un autre, c'est insatisfaisant : si d'autres leur démontrent la fausseté de leur raisonnement, ils peuvent devenir incroyants.

Et il concluait, en interprétant curieusement la phrase « Notre Dieu et le Dieu de nos Pères » comme signifiant :

Le Seigneur est notre maître, parce que nous savons que c'est notre Dieu et parce que nos pères nous ont enseigné qu'il est Dieu <sup>73</sup>.

Le franc comique ne naîtrait-il pas lorsqu'on a la certitude d'un lien entre l'information directe et l'information provenant d'une autorité, que l'on voit nettement que cette dernière ne sait que ce que la première est à même de donner aussi ? Mais ce lien n'est jamais certain. La presse pourrait, théoriquement, par une indiscretion de médecin, être au courant d'un diagnostic de grossesse avant la princesse Elizabeth elle-même. Il suffit de songer à une maladie telle que le cancer pour que l'hypothèse gagne en plausibilité. Et aussitôt, le comique s'effondre.

Il faut donc se demander si, en mettant la réplique dans la bouche d'une enfant on n'exclut pas, très heureusement pour l'effet comique, ces justifications qui détruiraient le rire en rendant l'argument d'autorité utile et opérant. Notons que, même dans la bouche d'un enfant, le comique serait très faible si nous imaginons le dialogue : « Comment la princesse Elizabeth savait-elle que sa sœur était fiancée ? Mais elle sait lire, n'est-ce pas ? » bien que vraisemblablement les journaux n'eussent de ces fiançailles qu'une connaissance moins directe que la princesse.

Dans le cas de l'éclipse, le primat de la connaissance directe est indéniabla. Mais même lorsqu'il en est ainsi, toute erreur d'appréciation n'est pas comique : on peut tenter de dévaluer, très sérieusement, une œuvre originale en soulignant que son auteur n'a fait que suivre les tendances du temps, les suggestions de la critique, alors que ces tendances et suggestions n'ont en réalité pris jour qu'à la suite de cette œuvre elle-même.

---

73. Cfr. Lewis BROWNE, *The Wisdom of Israel*, p. 551. On y trouvera aussi une brève notice sur le fondateur du Hassidisme, Israel ben ELIEZER (1770-1760), appelé couramment « le Besht ».

Une telle tentative de dévalorisation sera malveillante, peu clairvoyante, elle ne sera pas comique. Il faut donc que non seulement le mépris des sources d'information directe soit injustifiable, évident, pour être comique, mais encore qu'il y ait confusion manifeste entre les divers ordres d'information, et que le problème de leur hiérarchie soit nettement mis en vedette. Il faut que l'on ait oublié que l'argument d'autorité n'est jamais qu'un argument rhétorique, précieux, mais lié à une situation rhétorique globale.

### *La personne et la prévision*

**391.** La liaison de coexistence acte-personne suppose une personne unitaire, opposée à la multiplicité de ses actes, qui sont aussi ses attributs.

Grâce à l'interaction acte-personne, tous les actes, tous les attributs de celle-ci participent de sa valeur, et sont donc aussi affectés entre eux d'une valorisation commune. Sans doute savons-nous que les qualités, les actes, les attributs d'une personne ne participent pas inévitablement de la valeur de celle-ci, qu'il existe des techniques de rupture ou de freinage qui empêchent l'action totale de la personne sur certains de ses actes. [386]. Il n'empêche que le rappel de ces discordances de valeur nous fait rire :

Oscar Wilde disait : « The youth to day are quite monstrous. They have absolutely no respect for dyed hair <sup>74</sup>. »

Là où nous attendions la sagesse, l'expérience, les cheveux blancs on nous fournit le résultat d'un acte semi-clandestin, peut-être un indice de vanité. Il y a plus que ce que veut y voir Monro, à savoir une entorse aux expressions conventionnelles. Car il serait beaucoup moins drôle de dire : « They have absolutely no respect for aching joints. » « Aching joints » est seulement inhabituel ; « dyed hair » met tout un système de valorisation en cause.

**392.** Le choix entre les divers aspects de la personne, que l'on estime normalement liés, la façon dont celle-ci sera caractérisée en vue d'interpréter ultérieurement ses actes pose un problème souvent laissé dans l'ombre. Le rire peut le mettre en évidence.

Paul Henri Spaak, dans une conférence :  
« Avec une bonne tête comme la mienne, aurais-je pu dire quelque chose d'inexact ? »

L'argument est valide en tant que recours à la personne pour interpréter ses énoncés. Le comique ne vient point de ce que l'orateur l'emploie lui-

---

74. Cité par D.H. MONRO, *Argument of laughter*, p. 241.

même : car s'il avait parlé de son sérieux, de sa réputation, le rire n'aurait pas fusé. Le comique vient sans doute de la vision d'une tête carrée, appelée en effet souvent « une bonne tête », c'est-à-dire le recours à un de ces caractères admis dont nous avons besoin dans nos relations journalières pour juger des gens sur leur mine. Le rappel de cette nécessité nous fait rire.

**393.** Ne retrouvons-nous pas ici le problème de la qualification ? [195 ss]. La qualification, lorsqu'elle s'applique à la personne, est une sorte de caution pour l'interprétation de ses actes, et aussi pour leur prévision.

Don Quichotte a appris que l'on a écrit son histoire. Il croit que l'auteur est Maure, d'après son nom. A partir de cette qualification il bâtit un argument personne-acte. Puisque les Maures sont « embelecadores, falsarios y quimeristas », (qualifications liées selon lui à celle de « Maure ») il exprime ses craintes pour la véracité du récit <sup>75</sup>.

Nous sourions certes en songeant aux chimères du même Don Quichotte. Mais Cervantes une fois de plus a pris notre argumentation habituelle pour objet comique, ces raisonnements basés sur des liaisons à la fois indispensables et fragiles, sur l'unité et la stabilité de la personne et le faisceau de ses caractères que la qualification souligne.

**394.** Cependant l'acte retentit sur la personne. S'il ne correspond pas à l'idée que l'on se fait de celle-ci, il faudra la remanier, changer les qualifications. A moins d'imaginer des procédés pour empêcher ce remaniement [386].

Ces techniques de freinage ont pour effet de stabiliser les qualifications. Elles sont comiques lorsque l'on se rend compte que c'est leur seul but.

On a hunting trip in the south my husband and I stopped with one of those Arkansas farmers who economize on speech. I asked him what he thought of my shooting outfit.

— « Shoes too low » he opined. « Snakes ».

Next day I bought a pair of boots that reached nearly to my knees.

« Do you think the snakes will bite above these ? » I asked anxiously.

« Nope. At least no *decent* snake would <sup>76</sup>. »

Le fermier ne veut se compromettre. Il se borne à dire que le serpent qui se hasarderait plus haut serait indiscret. Et un serpent indécent mérite-t-il encore son nom ? Le rire nous rappelle que, aux fins de prévision, la liaison acte-personne est toujours aléatoire.

75. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, vol. 5, II, ch. III, p. 66.

On peut traduire par « bailleurs de billevesées », « faussaires », et « songe-creux ».

76. *Fun Fare*, 1949, p. 58.

395. La prévisibilité est cependant un des résultats que vise cette liaison. L'anecdote comique ci-après le souligne excellemment.

Pris de pitié pour un jeune garçon qui pousse une charrette à bras trop lourdement chargée dans une côte, un passant charitable lui donne un coup de main.

Arrivé au sommet de la côte, il dit au jeune garçon :

« C'est une honte de te faire pousser une charge pareille. Tu ne l'as pas fait remarquer à ton patron ? »

« Si, je lui ai dit » répond le gamin.

« Et qu'est-ce qu'il t'a répondu ? »

« Oh ! il m'a dit comme ça : « Vas donc, tu trouveras bien sur ton chemin une bonne poire pour te donner un coup de main ! »

Le comique, c'est que l'acte détermine la qualification qui elle-même est garante de l'acte. Cette qualification est dévaluante parce qu'elle met l'accent sur la prévisibilité là où les acteurs se sentent gouvernés par la liberté et l'enthousiasme.

#### *Les autres relations de coexistence*

396. Le rôle de la qualification nous aide à saisir la similitude entre la relation acte-personne et la relation individu-groupe, ou la relation attribut-essence.

La relation *individu-groupe* où l'individu occupe la place de l'acte et le groupe celle de la personne, présente certes certains traits particuliers. L'individu jouit d'une autonomie supérieure à celle des actions, des attributs ; les techniques de rupture et de freinage sont quelque peu différentes de celles de la relation acte-personne. Mais le comique précisément nous rappelle que la valeur d'un individu rejaillit sur le groupe au même titre que celle de l'acte sur la personne. Jouhandeau rapporte cette anecdote :

Elise a convoqué un Marocain pour décharger ses fagots et celui-ci remarque un Français qui doit l'aider, mais l'aide si mal qu'à la fin il s'écrie, aux applaudissements d'Elise : « Et dire que je suis colonisé par « ça »<sup>77</sup>.

La relation *attribut-essence* est également analogue à la relation acte-personne. Ce n'est pas sans raison que nous avons pris certains exemples comiques chez l'animal, lequel est considéré parfois comme personne, parfois aussi comme essence. Celle-ci jouit certes d'une plus grande stabilité que la personne. Néanmoins cette stabilité est loin d'être absolue.

C'est le cas notamment pour ces essences particulières que sont les *catégories* de l'historien.

Les travaux du Centre National belge de Recherches de Logique ont montré combien ces catégories sont indispensables, variées, durables et

77. M. JOUHANDEAU, *Un monde*, p. 251.

pourtant précaires. Les recherches dues à des historiens particulièrement compétents tels Léon-E. Halkin, Claire Préaux, F. Vercauteren, C. Van de Kieft, François Masai, André Joris, Marcel Simon, Georges Goriély ont porté sur les catégories d'« hellénistique », « Moyen Age », « Renaissance », « ville », « christianisme », « socialisme ». Ch. Perelman a synthétisé le rôle de ces catégories en tant qu'« essences », support d'une série de manifestations, de la même manière que la personne est support de ses actes <sup>78</sup>.

Il est rare que de telles catégories soient ainsi systématiquement confrontées, analysées, juxtaposées. Or, nous l'avons souligné maintes fois, le procédé le plus sérieux prend dans ces conditions un aspect comique. Nous ne pouvons nous défendre d'un certain sourire devant les difficultés que présente par exemple la catégorie de « ville », ou encore de « socialisme », si simples à première vue. Ce sourire n'a d'ailleurs rien de dévaluant. Notre amusement, comme dans tout le comique de la rhétorique, tient à ce que nous reconnaissons des techniques, devenons conscients de leur force et de leurs faiblesses.

**397.** L'idée que nous nous faisons d'une essence est à la base d'argumentations *par le manque*. Le comique souligne souvent la précarité de ce fondement.

Il ne lui manque rien, à cet homme,... que la fortune et la vertu ? <sup>79</sup>

éveille le rire par la discordance entre la forme « nisi » (rien que) et l'importance de ce qui est en jeu, leur « discrepantia » comme dit Cicéron.

Toutefois il y a plus. Nous nous rendons compte, avec pareil énoncé comique, que nos constructions d'une essence et de ses attributs ont quelque chose, sinon d'arbitraire, tout au moins de précaire. Fortune et vertu sont importants, et nous rions de les voir minimisés. Mais sont-ils inéluctablement attributs de l'homme heureux, ou de l'homme de bien, ou de l'homme tout court ? Et nous rions de ce doute qui nous effleure.

**398.** On pourrait en dire autant de toute référence à un manque, à une imperfection. Et à propos de n'importe quel objet qui devient essence à cette occasion ; fût-ce un discours.

Un prêtre demande l'avis d'un ancien au sujet de son prêche. L'ancien qui lui a conseillé de prendre un peu d'alcool pour vaincre sa timidité lui dit : Magnifique maintenant. Il n'y a plus que quelques détails à corriger : on ne dit pas que Jésus-Christ a été fusillé, mais bien crucifié ; on ne dit pas en terminant « à votre santé » mais bien « amen ».

---

78. « Sens et catégories en histoire », in *Les catégories en histoire*, études publiées par Ch. PERELMAN, Bruxelles, Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, 1969, p. 133-147.

79. CICÉRON, *De oratore*, Livre II, 281.  
« Quid huic abest, nisi res et virtus ? ».

Nous rions des erreurs considérées comme minimales, de celles plus nombreuses qu'elles laissent entrevoir, des transpositions anachroniques, de la naïveté du prédicateur, mais le rire nous oblige à nous demander si ces erreurs qui détruisent un monde de représentations détruisent aussi l'essence du message. Nous rions, ici encore, d'un doute.

#### LA LIAISON SYMBOLIQUE

**399.** On peut rapprocher des liaisons de coexistence une liaison à première vue moins rationnelle, celle qui unit deux éléments par une relation symbolique, que, faute de mieux, nous appellerions de « participation ».

Cette relation n'est pas sans rappeler celle de l'acte à la personne, de l'individu au groupe, ou de l'attribut à l'essence. Mais le lien symbolique est malaisément justifiable, et, au mieux, ses justifications seraient divergentes, valables pour des milieux restreints. Il s'agit d'une solidarité immatérielle, d'une harmonie qui caractérise une conception poétique ou religieuse de l'univers.

Le symbole est omniprésent dans nos comportements. Il est aussi à la base de certaines techniques argumentatives très précises : la « figure » au sens où l'entendent les théologiens ; le recours au bouc émissaire symbole d'un groupe ; le serment sur l'honneur qui est toujours celui d'un groupe. (On notera que ces exemples nous montrent pourquoi la relation symbolique peut être envisagée comme proche des liaisons de coexistence.)

**400.** Nous pouvions nous attendre que cette liaison symbolique soit un objet comique privilégié. Est-ce le hasard ? ou aveuglement de notre part ? La relation symbolique nous a rarement paru le centre de nos rires. Peut-être faut-il attribuer cela à son aspect irrationnel. A première vue, on croirait que ce caractère serait précisément une source d'effets comiques faciles. S'il n'en est rien, ne serait-ce point parce que les fonctions du comique de la rhétorique n'y trouvent dès lors pas à s'exercer.

Sans doute, il suffit de lire le chapitre de Huizinga sur « le symbolisme à son déclin »<sup>80</sup> pour trouver une ample matière à rire. Relevons seulement parmi tant d'autres une œuvre d'Olivier de La Marche, *Le parement et triomphe des dames*.

De la pantoufle ne nous vient que santé  
Et tout prouffit sans griefve maladie,  
Pour luy donner tiltre d'auctorité  
Je luy donne le nom d'humilité.

---

80. HUIZINGA, *Le déclin du Moyen Age*, ch. XV, p. 196.

De même les souliers signifient soin et diligence, les bas, persévérance, la jarretière, résolution, etc.

Mais si nous pouvons trouver ceci insipide, comme le dit Huizinga<sup>81</sup> ou encore en rire, il s'agit de notre réaction, non de celle des usagers. D'autre part ces symboles seraient de l'ordre de l'allégorie, voire de celui de la métaphore, plutôt que de celui de la relation symbolique telle que nous l'envisageons ici.

**401.** Plus intéressant est le rire franc que nous avons rencontré dans des circonstances qui n'y semblaient point propices. Au cours d'un procès d'Assises, l'accusé a fait de nombreuses allusions à un personnage, vraisemblablement mythique, du nom de Henry, qui pourrait être le véritable assassin.

Le président. — C'est jeudi aujourd'hui, et votre procès sera terminé samedi. Henry se livrera-t-il d'ici là, ou livrez-vous Henry ?

Léger. — Disons que je le représente ici ! (Rires)

Le président. — En quelque sorte vous avez une procuration... (Rires)<sup>82</sup>.

Représentation, procuration, autant d'allusions à un vocabulaire juridique qui, en l'occurrence, font rire. Le président, par son ironie, feint d'entrer dans le jeu de l'accusé.

Mais aussi allusion à une relation symbolique très intéressante : le droit a limité, précisé, fonctionnalisé, un lien qui, par nature, a quelque chose de mystérieux : le représentant est à la fois lui-même et un autre ; ce qu'il fait et ce qu'on lui fait concerne cet autre, invisible, mais dont il atteste l'existence. Le rire spontané de l'auditoire rappelle ici à tous l'étrangeté du lien symbolique qui, le plus souvent, est utilisé sans que nous y prenions attention.

### *Métonymie et synecdoque*

**402.** Le rire accompagne aussi certains emplois figurés de la relation symbolique. Et la possibilité de traiter le symbole pour sa valeur propre est parfois à l'origine d'un mot d'esprit<sup>83</sup>. C'est le cas notamment pour certaines *métonymies*. Nous avons dit et nous pensons encore que l'on peut caractériser la métonymie, par opposition à la synecdoque, par le fait que, dans la première, les termes qui se substituent l'un à l'autre ont entre eux une relation symbolique. C'est pourquoi, bien qu'avec quelque

81. *Ibidem*, p. 196.

82. Lucien Léger, accusé devant les Assises de Versailles, mai 1966 (compte rendu de presse).

83. Le traitement du *signe* pour sa valeur propre est *toujours* comique lorsque le signe est en fonction [177-178].

hésitation, nous avons considéré « un Philippe » comme une métonymie<sup>84</sup>. Or, s'il y a relation symbolique, il y a possibilité de manipuler le symbole à la fois pour lui-même et comme substitut du symbolisé. C'est peut-être ce qui fait dire à Aubouin qu'en donnant au symbole sa valeur concrète « nous réalisons une matérialisation d'abstraction ludique » :

Quand Agésilas envahit la Perse, le roi, à prix d'argent, poussa les villes grecques à attaquer les Lacédémoniens. Agésilas, contraint de battre en retraite, disait que 30.000 archers l'avaient forcé à quitter l'Asie. (Les *dariques* portaient en effet au revers, un archer. On les appelait pour cette raison couramment *sagitarii*)<sup>85</sup>.

Aujourd'hui, nous parlerions de la cavalerie de saint Georges.

On voit qu'il ne suffit pas de prendre le symbole dans son acception propre pour faire rire. Encore faut-il que, par un heureux concours de circonstances, et d'ingéniosité d'esprit, le symbole, dans son acception concrète puisse jouer un rôle analogue à celui que joue, plus abstraitement, le symbolisé.

Dans la métonymie, l'action sur le symbole, sa mise en mouvement, annonce certains effets comiques de l'analogie [437 ss], du réveil de la métaphore [470 ss]. Cela n'a rien de surprenant si l'on songe à la relation symbolique sous-jacente à la métonymie et qui souvent intervient aussi dans le dépassement de l'analogie [457].

Mais la métonymie n'est pas pour autant la métaphore. On ne saurait en disconvenir aujourd'hui, bien que la distinction de Jakobson, quasi admise, entre deux axes du discours, axe de la métonymie et axe de la métaphore [86] eût, pensons-nous, pu être désignée par des termes plus adéquats. La conception de la métaphore comme fusion analogique, que nous avons défendue dans le *Traité de l'argumentation* et qui nous paraît toujours convenir à la description des faits, le rôle de la liaison symbolique, à l'intérieur de la métonymie, montrent peut-être que les rapports entre deux axes du discours sont plus étroits qu'il n'y paraît.

403. La *synecdoque*, telle que nous l'avons opposée à la métonymie, n'aurait, quant à elle, pas de rapport avec l'analogie et donc avec la métaphore. On se borne à marquer l'objet désigné par une de ses caractéristiques (partie pour le tout, espèce pour le genre ou inversement).

Le comique de la synecdoque consisterait alors à modifier le caractère jugé intéressant. « Cent voiles » remplacé par « cent mâts » ou par « cent cheminées » prête à rire. Nous croyons qu'il s'agit surtout d'un rire

84. Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 452.

85. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 254.

allusif, par l'évocation de la synecdoque habituelle, simple communion entre gens qui savent <sup>86</sup>.

Mais il y a certains mots d'esprit efficaces qui semblent relever à la fois de la synecdoque et de la métonymie.

« On demandait à La Calprenède quelle était l'étoffe de ce bel habit qu'il portait. C'est du *Sylvandre*, dit-il, un de ses romans qui avait réussi <sup>87</sup>. »

L'allusion au *Sylvandre* est trop personnelle pour constituer un symbole. Nous entrevoyons plutôt une chaîne non exprimée de causes et effets, se terminant par une ultime substitution. Le comique nous fait voir les possibilités complexes de la métonymie et de la synecdoque, la création à partir d'elles de figures neuves. C'est cette création même qui nous amuse parce que située entièrement dans les structures du réel.

#### LES DOUBLES HIÉRARCHIES

**404.** Toutes les liaisons exprimant la structure du réel, indistinctement, peuvent donner lieu à des arguments par double hiérarchie. Le recours à une double série de phénomènes hiérarchisés, chaque terme d'une série étant lié à un terme de l'autre, est l'une des assises les plus fécondes de notre raisonnement. Une double hiérarchie, implicite ou explicite, soutient très souvent notre vocabulaire, nos jugements, nos arguments. Elle est à la base de maintes règles de méthodologie scientifique : observation des concomitances de variations des phénomènes, tables de présence et d'absence qui sont une application de la double hiérarchie limitée aux degrés 0 et 1, rapports stochastiques où les termes d'une série sont reliés à des moyennes de termes appartenant à l'autre.

Les doubles hiérarchies, qu'elles s'appliquent aux causes et effets, ou aux fins et moyens, ou aux actes et personnes, voire aux symboles et symbolisés, jouent le plus grand rôle aussi dans nos choix et nos décisions. Nous pouvons, si nous connaissons l'une des hiérarchies, trouver, grâce à ces liaisons, la place d'un terme de l'autre série.

---

86. Le groupe  $\mu$  de l'Université de Liège a tenté de réagir contre cette explication culturelle en montrant pourquoi ces synecdoques seraient inadéquates. Nous croyons l'argumentation de ces chercheurs, pour cet exemple particulier, peu persuasive. Elle montre toutefois pourquoi certaines synecdoques sont incompréhensibles en dehors du contexte. Ajoutons que leur tentative a le grand mérite de s'insérer dans un essai de théorie générale qui engloberait toutes les figures. Pareille vue pourrait servir de point de départ solide à un démembrement des figures selon leurs fonctions argumentatives tel que nous l'avons préconisé. Cfr. *Rhétorique générale*, par J. DUBOIS, F. EDELIN, J.M. KLINKENBERG, P. MINGUET, F. PIRE, M. TRINON, Paris, Larousse, 1970. Collection « Langue et langage », p. 104.

87. CHAMFORT, *Produits de la civilisation perfectionnée, Caractères et anecdotes*, p. 240.

De deux agents de production, dit Aristote, est préférable celui dont la fin est meilleure <sup>88</sup>.

Ce n'est là qu'application de la double hiérarchie à nos évaluations.

405. Les doubles hiérarchies sont ample matière à comique. On y retrouverait tout le comique des accords au sujet des valeurs et des hiérarchies, tout le comique des liaisons. Mais on peut déceler aussi un comique spécial à l'emploi de la double hiérarchie et notamment à son introduction inattendue dans le discours :

Reginald se promène au zoo de Londres avec Marjorie, dont il est très amoureux. Devant la cage aux ours, la jeune fille presse fortement le bras du jeune homme et lui dit :

— Si je me serre contre vous, Reginald, c'est que ces bêtes me font peur.  
— Ah, oui, dit Reginald, dans ce cas allons voir les lions.

Le comique est simple, et c'est pour cela même que nous rions. Nous nous disons, avec un clin d'œil : voilà ce que l'on peut obtenir d'une application correcte et à première vue normale de la double hiérarchie.

406. Parfois cependant il y a une distorsion manifeste :

— Claire, do you think you 'll have a baby soon ?  
— I can't even tell time yet.

Le comique est que l'on insère, comme faisant partie d'une double hiérarchie des âges et des connaissances, un phénomène qui requiert de tout autres conditions. Cette insertion est le signe de l'ignorance de celles-ci, et il ne faut pas se dissimuler que la nature des termes en cause joue un rôle majeur dans notre amusement. Le comique cependant nous met en garde contre la faiblesse d'un raisonnement.

407. Parfois aussi la double hiérarchie est introduite là où ne semblait pas se situer le débat :

Oliver Goldsmith expliquait à Johnson qu'il voudrait écrire une bonne fable où les animaux parleraient avec la simplicité voulue. L'art consisterait à faire parler les petits poissons comme des petits poissons.

Il vit Johnson se tordant de rire. Il enchaîna :

— « Why, Dr Johnson, this is not so easy as you seem to think ; for if you were to make little fishes talk, they would talk like Whales <sup>89</sup>. »

Argument *ad personam*, c'est-à-dire destiné à se venger de l'adversaire par une allusion à son apparence physique, que cette double hiérarchie inattendue et sous-entendue, mais, pour notre plaisir, immédiatement reconnaissable.

88. ARISTOTE, *Topiques*, Livre III, ch. 1. 116 b, 25-30. Trad. M. DUFOUR.

89. Cité par E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 189 d'après BOSWELL, *Life of Samuel Johnson*.

**408.** Parfois encore la liaison entre les termes ne résulte pas tant du réel que d'un décret : rappelons ce joli début de *L'Apollon de Bellac* :

La jeune Agnès demande à être reçue à l'Office des Grands et Petits inventeurs :

Agnès. — Je voudrais voir le Président.

L'huissier. — Invention petite, moyenne ou grande ?

Agnès. — Je ne saurais trop dire.

L'huissier. — Petite ? C'est le secrétaire général. Revenez jeudi.

... ..

Le Monsieur de Bellac. — ... A la modestie créatrice, Mademoiselle joint la modestie de son aimable sexe, mais qui vous dit qu'elle ne vient pas vous proposer une invention destinée à bouleverser le monde !

Agnès. — Monsieur...

L'huissier. — Pour les bouleversements du monde, c'est bien le Président. Il reçoit les lundi, de onze à douze heures<sup>90</sup>.

Ici la liaison résulte d'une décision. Nous savons toutefois qu'elle a, socialement, des justifications toutes prêtes. L'utilité, la rareté d'une part, le prestige, la compétence, le temps dont on dispose, d'autre part. Si nous sourions c'est parce que l'idée de « petites, moyennes, grandes inventions » nous paraît incompatible avec le caractère d'une « invention » ; parce que prévoir le cas de « bouleversements du monde », c'est mettre en classes ce qui à l'échelle en question serait plutôt de l'ordre de l'unique. Cette double hiérarchie se situe dans un monde du rêve, mais nous reconnaissons avec plaisir nos doubles hiérarchies habituelles et leur emploi traditionnel.

**409.** Nous voudrions aussi renvoyer à un excellent récit hiérarchique de Thurber, malheureusement difficile à résumer, parce que tout doit concourir à dérouter le lecteur.

Un agent de police surprend un Monsieur, accroupi au bord d'une route tandis que sa femme arrive lentement en auto. Questionné, le Monsieur déclare chercher ses boutons de manchette. Puis il avoue qu'il s'agit d'un pari entre sa femme et lui : elle prétend que si les yeux des hommes ne brillent pas comme ceux des chats dans la nuit, c'est uniquement parce qu'ils ne sont pas au niveau des phares. Après discussion entre les trois personnages, l'agent finit par dire :

« — J'ai vu des chats sauvages *dans les arbres* la nuit, et leurs yeux *brillaient*.

— Voilà, s'exclama le mari, vous avez trouvé ! Ça c'est une preuve !

— Je ne vois pas pourquoi, dit la femme.

Il y eut un autre silence.

— Parce que les yeux d'un chat sauvage dans un arbre sont plus hauts que ceux d'un homme, lui dit son mari.

L'agent avait peut-être suivi ce raisonnement, mais pas la femme...

— En tout cas, je n'ai toujours pas compris ce que prouve cette histoire de chat sauvage, dit la femme.

90. Jean GIRAUDOUX, *L'Apollon de Bellac*, scène première, pp. 9-11.

- Ecoute, dit-il. Tu dis que tout dépend du *niveau* des yeux du *chat*, alors...
- Mais pas du tout ! Je n'ai jamais dit cela. J'ai dit que tout dépend du niveau des yeux d'un *homme* et qu'alors...<sup>91</sup> »

Brillance et non brillance sont traitées comme relevant d'une table de présences et d'absences par rapport à l'éclairage. D'après la femme nous aurions :

Yeux bas - éclairés - brillants

Yeux hauts - non éclairés - invisibles.

Pour rendre les yeux de l'homme brillants, il suffirait donc de les abaisser. Mais que dit le policier ?

Yeux des chats hauts - brillants.

Le mari songe à la hauteur relative, et tout heureux de trancher le débat, y voit la preuve de l'irrélevance du niveau. La femme semble obstinée, et de mauvaise foi. Et sans doute l'est-elle. Mais nous rions de ce qu'elle pourrait n'être que sage. Le comique tient ici à la possibilité de récuser, si on l'isole de son contexte, une double hiérarchie que l'on a posée.

### *Les arguments a fortiori*

410. Ajoutons que beaucoup d'arguments par double hiérarchie sont des arguments *a fortiori*. On ne cherche pas tant à fixer la place exacte d'un terme, ou à lui donner sa valeur, qu'à fixer une limite *a quo*. En voici une application comique ; Gulliver est chez les Géants et lit un livre de morale :

Dans ce même livre, on faisait voir la vanité du titre d'Altesse et de Grandeur, et comment il était ridicule qu'un homme qui avait au plus cent cinquante pieds de hauteur osât se dire haut et grand.

« Que penseraient les princes et les grands seigneurs d'Europe, disais-je alors, s'ils lisaient ce livre, eux qui, avec cinq pieds et quelques pouces, prétendent sans façon qu'on leur donne de l'Altesse et de la Grandeur ?<sup>92</sup> »

---

91. James THURBER, « The topaz cufflinks mystery », dans *The Thurber Carnival*, New York, Harper and Brothers, 1945, pp. 86-88. (avait paru dans *The middle-aged man on the flying Trapeze*).

« Le mystère des boutons de manchette de topaze », dans *Thurber*, trad. de Christiane POTESTA et Claude DALLA TORRE, Julliard, 1963, pp. 187-191.

92. Jonathan SWIFT, *Voyages de Gulliver*, traduction de DESFONTAINES [l'abbé Guyot], Paris, Tallandier, chefs-d'œuvre littéraires illustrés, vol. 1, II<sup>e</sup> partie, ch. V (sic), p. 73 (Voyage à Brobdingnag). Cette ancienne traduction, bien que souvent condensée, présente aussi des interpolations. Cfr. à ce propos SWIFT, *Lettre à l'abbé Des Fontaines* (écrite en français) dans *Œuvres*, Bibliothèque de la Pléiade, pp. 314-315.

Les lignes citées ici font partie d'une assez longue interpolation, dont la place se situerait II<sup>e</sup> partie, ch. VIII, p. 148 de l'édition de la Pléiade.

L'argument *a fortiori* n'a ici d'autre but avoué en se servant d'une double hiérarchie à laquelle nul n'aurait d'ailleurs songé puisque seul le vocabulaire l'autorise, que de nous alerter au sujet du sens réel de tels honneurs.

De même dans les lignes ci-après où Gulliver donne des explications au Houyhnhnm son maître sur les causes de nos querelles et de nos guerres :

« ... Ç'a été quelquefois le partage des esprits dans le choix des opinions. L'un croit que siffler est une bonne action, l'autre que c'est un crime ; l'un dit qu'il faut porter des habits blancs, l'autre qu'il faut s'habiller de noir, de rouge, de gris ; l'un dit qu'il faut porter un petit chapeau retroussé, l'autre dit qu'il en faut porter un grand dont les bords tombent sur les oreilles, etc. »

(J'imaginai exprès ces exemples chimériques, ne voulant pas lui expliquer les causes véritables de nos dissensions par rapport à l'opinion, vu que j'aurais eu trop de peine et de honte à les lui faire entendre <sup>93</sup>.)

L'auteur veut nous faire conclure, *a fortiori*, que nos querelles ont des causes plus futiles encore que celles qui viennent d'être énoncées. Or ces dernières sont en réalité évocatrices pour nous de dissensions réelles ; car ce ne sont point imaginations absolument gratuites. Dès lors, l'argument *a fortiori* n'est qu'un décor comique, dont l'emploi nous fait rire.

411. L'*a fortiori* sera comique aussi lorsque, sous couleur de justifier des assertions relatives à certains degrés extrêmes de l'échelle on mettra en cause des termes de signification moindre, mais mieux connus, auxquels on ne s'attend pas.

L'humanité compte fermement sur notre disparition. On exécuterait le médecin assez fol pour laisser indéfiniment ses patients en vie. L'encombrement du sol, des carrières, arrêterait la marche du monde, sans compter avec le conservatisme entêté de généraux revenus vainqueurs de la guerre de Troie. Ceux de Frédéric II, lors des guerres de la révolution, étaient déjà des nuisances <sup>94</sup>.

L'argument *a fortiori* explicite, ici introduit, n'était pas indispensable. Aussi nous amuse-t-il. La technique rappelle à cet égard celle de Giraudoux dans les allusions aux doubles hiérarchies citées plus haut.

412. Une forme plus intéressante de ce comique de l'*a fortiori* est celle où l'argument s'impose manifestement à l'esprit alors que l'interlocuteur l'a, selon toute apparence, méconnu. Nous avons déjà cité, à propos

---

93. Jonathan SWIFT, traduction DESFONTAINES, vol. 2, IV<sup>e</sup> partie, ch. V, p. 126. (Voyage au pays des Houyhnhnms). L'argument *a fortiori* est également une interpolation et le texte qui précède est fortement modifié. Pour le texte original cfr. *Travels into several Remote Nations of the World by captain Lemuel Gulliver*, London, Bery Motte, 1726, vol. 2, Part. IV, ch. V, p. 62 ; traduction éd. de la Pléiade, p. 254.

94. Dom Hilaire DUESBERG, « Antidote à la mort », *Beaux Arts*, 1026.

de l'étroitesse du champ des questions [66] la réponse de M<sup>me</sup> Binks à une amie :

- Pourquoi diable n'as-tu pas demandé à changer de place avec la personne qui était en face de toi ?
- Je l'aurais bien fait, mais seulement il n'y avait personne en face de moi.

Nous pouvons imaginer quatre situations : 1) place vide - 2) place occupée par un objet - 3) place occupée par une personne complaisante - 4) place occupée par une personne peu complaisante. Cette hiérarchie correspond à une difficulté croissante d'améliorer la situation. L'amie n'imagine que 3) ou 4). M<sup>me</sup> Binks rétablit le champ entier des possibilités mais oublie le raisonnement *a fortiori* qui vient à l'esprit de chacun. Et c'est cette puissance méconnue de l'*a fortiori* qui nous fait rire : c'est comme un vieil ami négligé que se rappelle à nous.

413. Parfois au contraire l'argument *a fortiori* a des conséquences qui semblent aller à l'encontre des fins souhaitées.

Au cours d'une réception, une jeune femme fort décolletée se trouvait placée près d'un évêque. Gênée de sa demi-nudité, elle tenta de bredouiller quelques mots d'excuses à ce sujet, mais le prélat l'interrompit avec un bon sourire :

- Ne vous inquiétez pas mon enfant, j'ai vécu dix ans parmi les sauvages<sup>95</sup>.

Naïve ou perfide, dévaluante, la remarque du prélat évoque la nudité au lieu de la couvrir. Sans doute l'évocation semi-licencieuse peut-elle concourir au comique. Mais elle n'est pas essentielle. A preuve la scène vécue ci-après :

Un convive, au cours d'un dîner, rassure la maîtresse de maison qui s'excuse qu'on n'ait pas donné d'assiette spéciale pour la salade : « N'ayez crainte, j'ai été prisonnier de guerre pendant 5 ans et j'ai appris à manger tout dans une seule gamelle. »

Hilarité générale - Confusion du convive qui tente de justifier sa remarque et ne parvient qu'à accroître l'hilarité.

La source du rire est bien la même que dans l'anecdote, la seule différence étant qu'ici nous sommes assurés que l'argumentation était naïve.

Dans les deux cas, cette argumentation met en branle le double effet de toute comparaison hiérarchisante : situer les termes l'un par rapport à l'autre mais aussi les rapprocher par suite de leur insertion dans une même classe. L'oubli de cette dernière conséquence déclenche le rire.

95. *Constellation* 161, septembre 1961, p. 111.

414. Parfois aussi le comique tient à ce que l'*a fortiori* est explicitement retourné et, d'argument pour, devient argument contre :

How shameful is it that you should fall asleep (said a dull preacher to his drowsy audience) when that poor creature (pointing to an idiot who was leaning on a staff and staring at him) is both awake and attentive! — Perhaps, Sir, replied the fool, I should have been asleep too, if I had not been an idiot <sup>96</sup>.

Selon Beattie, le comique vient d'une réponse pertinente dans la bouche de qui n'est pas censé intelligent. Mais la remarque resterait comique, bien qu'à un degré moindre, si elle émanait d'un tiers. Nous croyons donc qu'il s'agit essentiellement d'un argument *a fortiori* qui se retourne contre son auteur.

Cela ne suffit pas. Car nous connaissons beaucoup d'arguments « pour » qui peuvent se retourner en argument « contre » et vice versa. Lorsque Bossuet rétorque à qui voudrait justifier son abstention aux actes de charité par le grand nombre de ses enfants, que cette circonstance impose une charité plus abondante, et qu'il le montre <sup>97</sup>, nous ne rions pas. C'est que Bossuet utilise contre lui l'argument de l'adversaire, mais ne détruit pas entièrement la valeur de cet argument. Il lui oppose seulement un autre argument tiré des mêmes éléments. Le comique serait faible aussi si l'idiot répondait : « Perhaps sir, it is not more difficult for an idiot to remain awake than for any other person. » La double hiérarchie, fondement de l'*a fortiori* serait ainsi récusée. L'orateur serait déjà quelque peu pantois. Mais le rire n'est franc que lorsque la qualité même d'idiot devient celle qui manque aux auditeurs du degré prétendument supérieur pour pouvoir sans dormir supporter le discours.

415. Par certains côtés, ce retournement nous rapproche de l'argumentation *a fortiori stricto sensu*, c'est-à-dire où une troisième hiérarchie intervient que nous appelons confirmative. Rappelons un exemple :

N'est-il pas honteux qu'un seul d'entre nous ait suffi autrefois pour sauver les villes et qu'aujourd'hui la totalité de notre peuple soit incapable et n'essaie même pas de sauver notre propre patrie ? <sup>98</sup>

Nous avons déjà rencontré un usage plaisant de cet *a fortiori* au sens strict dans *Les Plaideurs*. Parlant des procès :

Six écus en gagnaient une demi-douzaine.  
Mais aujourd'hui, je crois que tout mon bien entier  
Ne me suffirait pas pour gagner un portier <sup>99</sup> [323].

96. Cfr. J. BEATTIE, *Essays*, p. 373.

97. BOSSUET, *Sermons*, Paris, Garnier, « Sermon sur l'aumône », 1<sup>er</sup> point, vol. II, pp. 690-691.

98. ISOCRATE, *Discours*, tome II, Archidamos, § 54.

99. RACINE, *Les Plaideurs*, Acte I, sc. VI, p. 197.

Nous avons reconnu dans ce passage d'autres facteurs de comique, mais le rôle de l'*a fortiori* au sens strict n'est cependant pas à négliger. Notons que celui-ci a presque toujours un aspect plaisant par la seule gymnastique d'esprit qu'il nous impose.

**416.** Gymnastique aussi, bien souvent dans l'argument des *contraires*. Celui-ci, même sérieux, a généralement un aspect mécanique qui nous le fait prendre pour de l'argumentation quasi logique alors qu'il s'analyse beaucoup plus raisonnablement si l'on y voit une double hiérarchie (quelle que soit la structure du réel qui serait appelée en cas de besoin à soutenir celle-ci). Exemple classique :

Être tempérant est bon, attendu qu'être intempérant est nuisible<sup>100</sup>.

Dans certains exemples comiques, l'aspect quasi logique prime au point que la double hiérarchie ne nous apparaît plus clairement :

Si l'enfer est pavé de bonnes intentions, le paradis est pavé de mauvaises intentions.

C'est du comique d'allusion à l'argumentation habituelle par les contraires. L'allusion est ici double : allusion à une maxime, allusion à un mode d'argumenter. En fait l'argument en lui-même est moins comique qu'il n'y paraît ; il s'agit dans les deux cas d'intentions non réalisées, vellétés aux enfers, tentations, au paradis.

#### *Différences de degré et différences d'ordre*

**417.** Les doubles hiérarchies participent enfin bien souvent à un comique plus général, celui de la différence de degrés opposée à la différence d'ordre.

Nous avons déjà fait allusion au rôle du changement de nature, c'est-à-dire à une différence d'ordre, dans certains aspects comiques des arguments de direction et de dépassement [374]. Ce comique du changement d'ordre ou de nature est manifeste dans cette anecdote qui met en cause une hiérarchie :

Chez le marchand de chiens :  
 Le client. — Combien ce saint-bernard ?  
 Le marchand. — Cinquante livres.  
 Le client. — Ce berger allemand ?  
 Le marchand. — Cent livres.  
 Le client. — Et le bouledogue ?  
 Le marchand. — Cent cinquante livres.  
 Le client. — Et ce petit basset ?  
 Le marchand. — Deux cents livres.

---

100. ARISTOTE, *Rhétorique*, texte établi et traduit par Médéric DUFOUR, Paris, Les Belles Lettres, 1932, sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, Livre II, chap. XXIII, 1397 a ; QUINTILIEN, *De institutione oratoria*, livre V, chap. X, 73.

Le client. — Et ce minuscule griffon ?

Le marchand. — Deux cent cinquante livres.

Le client. — Bon, j'ai compris, si je n'achète rien, qu'est-ce que ça va me coûter !!!

Comme dans l'hyperbole, ce ne sont pas les termes ultimes qui importent : le changement d'ordre a pour fonction d'attirer plaisamment notre attention sur la double hiérarchie. C'est elle qui devient amusante, dans les faits. Mais c'est sur la différence d'ordre que porte le comique.

**418.** C'est d'elle aussi que relève ce mot plaisant de Ninon de Lenclos à qui on racontait que saint Denis décapité avait marché trois kilomètres en portant sa tête :

Il n'y a que le premier pas qui coûte.

Ce qui rend la remarque spirituelle, c'est sa formulation à l'aide d'un adage bien connu, dont le sens littéral, généralement oublié, convient parfaitement à la situation. L'adage a pour sens habituel au contraire d'amenuiser des différences entre degrés sans pour autant attirer toujours notre attention sur la différence d'ordre qui est impliquée.

**419.** Les différences d'ordre sont comme des cassures dans les chaînes, que ce soit dans les séries hiérarchiques ou dans les liaisons du réel qui les relient entre elles. Elles obligent souvent à des remaniements de vocabulaire. Nous retrouvons ici le comique du sorite grec : le tas dont on enlève un grain à la fois et qui s'amenuisant peu à peu perd à un certain moment son nom de « tas ». Attirer l'attention sur cette cassure évanescence dont la place ne peut être déterminée, sur cette différence de degrés qui ne peut, semble-t-il, mener qu'à une différence d'ordre, s'accompagne presque toujours d'un effet comique.

Il est des exemples peut-être plus intéressants encore que ceux du sorite grec. Wagemann nous rappelle qu'il y a « leicht possierliche Feststellungen bei der Aufgliederung allzu kleiner Teilmassen »<sup>101</sup>. Il mentionne l'exemple du village où l'on a recensé une naissance légitime et une illégitime et où il y aurait dit-on un taux de naissances illégitimes de 50 %. Chacun rira. Mais rirons-nous autant en consultant un annuaire statistique où, de colonne en colonne, et bien que les catégories s'amenuisent aux degrés extrêmes, on continue à calculer des taux de mortalité par âge ? Sans doute tout chercheur avisé les utiliserait-il avec précaution, voire les négligerait-il complètement. Mais le rire ne surgit pas pour autant. N'est-ce point parce que les taux s'insèrent dans une série continue, de moins en moins significative, sans doute, mais sans faille au regard du sens commun, tandis que le taux d'enfants illégitimes dans notre village

101. E. WAGEMANN, *Narrenspiegel der Statistik*, p. 72.

est quelque chose qui, d'emblée, nous apparaît d'un autre ordre, de l'ordre du non-signifiant ? Or l'hésitation supprime le rire [35]. Sans doute est-ce pourquoi nous ne rions pas spontanément devant une série continue dont seuls de savants calculs pourraient nous préciser la perte de signification, alors qu'aucun changement de vocabulaire ne vient nous indiquer un changement d'ordre. Cependant nous pouvons rire si nous nous rendons compte de la pente insensible qui peut nous mener dans un monde tout autre que celui que nous voulions parcourir.



## VII

### LES ARGUMENTS QUI FONDENT LA STRUCTURE DU REEL

#### A) LE FONDEMENT PAR LE CAS PARTICULIER

##### *L'exemple*

**420.** Le recours au cas particulier traité comme exemple vise une généralisation. Il semble que le comique auquel on doit songer avant tout soit l'erreur classique de celui qui, débarquant en France, et voyant une femme rousse, déclare « En France toutes les femmes sont rousses. »

Cette généralisation n'est à vrai dire comique que pour qui la sait pertinemment fausse. En effet il ne suffit pas qu'une généralisation soit hasardeuse, ni qu'elle se révèle ultérieurement avoir mené à une règle fausse, pour être comique. Le savant qui se trompe, même lourdement, en généralisant à partir d'un exemple, n'est pas nécessairement ridicule. Il peut l'être si nous savons, par d'autres voies, qu'il s'agit d'un phénomène à grande variabilité et que l'exemple unique ne peut en l'occurrence avoir de signification. Si le rire est si franc dans le cas des femmes rousses c'est parce que nous savons que la plupart des Françaises ne le sont pas.

**421.** Ce qui est plus drôle, c'est de laisser croire, au moyen du pluriel, que la généralisation est basée sur plusieurs cas, alors qu'il n'en est rien, c'est d'appliquer aux événements une sorte de pluriel de majesté qui leur confère une illusoire signification d'exemples multiples.

Amphitryon explique à son épouse comment il gagne ses batailles :

Amphitryon. — Je les gagne par l'enveloppement de l'aile gauche avec mon aile droite, puis par le sectionnement de leur aile droite entière par mes trois quarts d'aile gauche, puis par des glissements répétés de ce dernier quart d'aile, qui me donne la victoire.

Alcmène. — Quel beau combat d'oiseaux ! Combien en as-tu gagné, aigle chéri ?

Amphitryon. — Une, une seule...<sup>1</sup>.

Le comique est ici lié en partie à l'allusion aux Traités d'art militaire lesquels décrivent souvent un combat célèbre comme s'il pouvait servir

---

1. J. GIRAUDOUX, *Amphitryon* 38, p. 37.

d'exemple, oubliant parfois que les conditions exactes d'une bataille se reproduisent rarement dans l'histoire. Mais nous voyons la même technique utilisée un peu plus loin en une matière où l'allusion ne semble plus jouer.

Alcmène demande à Amphitryon comment il tue ses ennemis :

Amphitryon. — Je les atteins avec mon javelot, je les abats avec ma lance, et je les égorge avec mon épée, que je laisse dans la plaie...

Alcmène. — Tu en as tué beaucoup ?

Amphitryon. — Un, un seul <sup>2</sup>.

Amphitryon, guerrier sans doute, mais peu souillé de sang, juste assez pour plaire à son épouse, humain accomplissant tous les gestes d'homme, mais modérément, emploie un procédé de généralisation qui nous fait sourire et nous attendrit en même temps.

422. A ce pluriel illusoire s'opposent les cas où le comique est au contraire lié à une rencontre réelle de phénomènes semblables. Cette multiplicité suggère que ceux-ci sont à interpréter comme exemples, que nous le souhaitions ou non.

Deux personnages ayant un même métier ne peuvent, au théâtre, qu'être pris pour des exemples. Que l'on songe aux deux procureurs portés à la scène par Marcel Aymé, semblablement soucieux de leur carrière, et semblablement trompés en ménage, semblablement hypocrites, naïvement corrompus et satisfaits d'eux-mêmes <sup>3</sup>.

Notons que ce comique n'est pas celui de la répétition dont parle Bergson. Car si « deux visages semblables, dont aucun ne fait rire en particulier font rire ensemble par leur ressemblance » <sup>4</sup>, ils ne sont pas pour autant pris comme exemple, sans quoi, nous devrions imaginer une série de visages qui se ressembleraient tout autant. Et des personnages nombreux, tout semblables, ne sont pas toujours comiques, quoi qu'en dise Bergson. A preuve certains ballets bien recrutés et bien réglés. Il semble bien que le comique auquel songe Bergson, celui de la répétition, dévalue les phénomènes parce qu'il détruit la valeur que nous accordons à l'unique [139 s]. Le comique de la généralisation leur donne au contraire une signification surfaite.

423. Pour étayer une argumentation par l'exemple, on choisira cependant le plus souvent des exemples qui diffèrent par certains aspects, ceux qui ne doivent pas donner lieu à généralisation. C'est là méthodologie couramment admise. Mais le choix des exemples peut alors devenir comique par les rapprochements qu'il opère.

2. *Ibidem*, p. 39.

3. Marcel AYMÉ, *La tête des autres*, pièce en 4 actes, Paris, Grasset, 1952.

4. H. BERGSON, *Le rire*, p. 403, citant Pascal.

On se souviendra du récit de Ch. Cros, « L'homme qui a trouvé » [136]. Le comique de la présomption y est la contrepartie d'un comique de l'exemple.

En effet, le héros observe des exemples disparates en tous points, sauf un, et qui l'amènent à une généralisation : le cousin de sa femme dont le pantalon a trois raies rouges (nous saurons plus tard qu'il marche vite) ; les quatre rails sans fin du chemin de fer de ceinture ; les vingt-deux fils télégraphiques ; le zèbre du Jardin des Plantes ; les rails du tramway ; la batterie de canons que le cousin commande ; les éclairs qui raient le ciel ; les rais verticaux de la forte pluie ; les poissons arrivés encore frais, au dos rayé ; le pantalon de couteil rayé des facteurs en été...

A ce moment, la généralisation « tout ce qui est rayé va vite » laisse même entrevoir des applications : assurer la vitesse des correspondances grâce à un costume complètement rayé, en toute saison, pour les employés.

Pendant tout le cours du récit, le comique de l'exemple est tel, que cette généralisation lentement poursuivie semble factice par rapport au véritable objet des préoccupations du héros. D'où le comique de la présomption vu plus haut.

La fin du récit imbrique d'ailleurs les deux thèmes :

... ils ne comprennent pas la science. Ça ne fait rien ils en profitent, car j'ai acheté une robe rayée à ma femme pour qu'elle rentre un peu plus tôt que d'habitude pour le dîner. Je me sauve ; je serai en retard. Voyez ! (*Il montre son pantalon*). Pas de raies <sup>5</sup>.

424. Plusieurs exemples appartenant à des domaines différents tendent à former une classe par énumération. La confrontation qui mène à la règle pourra être comique :

Bei jeder Veränderung unseres Zustandes werden uns gewöhnlich eine Menge von Dingen bald zu weit und bald zu eng, kurz unbrauchbar. So wie wir ein Paar Hosen verwachsen, so verwachsen wir Umgang, Bibliotheken, Grundsätze und dergleichen, zuweilen ehe sie abgenutzt sind, und zuweilen, welches der schlimmste Fall ist, ehe wir neue haben <sup>6</sup>.

Le problème traité est important. C'est celui de l'acculturation, celui de l'ascension sociale, celui de la révolution politique. Mais l'énoncé nous fait sourire.

Sommes-nous ici en présence d'une analogie et le comique naîtrait-il de l'interaction habituelle entre thème et phore ? [440]. Il est de fait que l'hésitation est souvent permise entre interprétation comme exemple et

---

5. Ch. Cros, « L'homme qui a trouvé », in *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, Anthologie Planète, p. 306. Nos extraits accentuent tantôt le comique de la présomption tantôt celui de la généralisation. Tout l'art tenait à leur fusion.

6. LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 102.

interprétation comme analogie<sup>7</sup>. Mais le comique est en l'occurrence beaucoup plus vif si nous adoptons l'interprétation comme exemple, qui seule donne tout son piquant au texte et justifie notre amusement spontané. Soulignons seulement que le statut de ces exemples est divers. Ils ne sont pas au même niveau de valeur argumentative. Chacun d'eux soutient le suivant qui, de ce fait, devient presque une illustration [428]. Mais nous rions parce que le premier exemple (le pantalon) ne pourrait être entièrement traité comme le dernier (les principes) car on ne jette pas le pantalon avant d'en avoir un autre, comme on le fait parfois des principes. Les quatre exemples concourent, à des titres divers, à nous engager au changement et à la prudence dans le changement.

**425.** Une autre technique argumentative consiste à proposer des exemples rares, extraordinaires, difficiles à imaginer : on tend alors à confirmer la généralisation par une sorte d'argumentation *a fortiori* [410ss].

Dans cet effort vers le plus probant on dépasse parfois la limite du vraisemblable. Le rire souligne alors cette technique, normale sans doute et légitime, mais dangereuse par les excès qu'elle encourage.

Si, pour prouver que les chagrins peuvent faire blanchir en une nuit les cheveux, l'on raconte en détail, avec un sérieux affecté, que cet accident peu commun est arrivé à un marchand, qui se désespérait de la perte de ses marchandises en mer, et que c'est sa perruque qui a subitement grisonné, voilà, assure Kant, « de quoi faire rire aux éclats une compagnie ! » [30].

Il faut, semble-t-il, pour que l'exemple *hiérarchisé* soit comique, qu'il y ait un lien entre l'exemple extraordinaire et les autres, mais avec cependant un saut qui corresponde à un changement d'ordre ou de nature. Nous ne rions pas si l'on disait que les cheveux ont blanchi en 5 minutes, et non plus si l'on disait que les chagrins ont produit une sudation capable de transformer toutes les substances animales environnantes, et donc aussi la perruque. Le saut entre deux natures aurait disparu. Or c'est le saut qui empêche la fonction normale de l'exemple et le rend comique.

Nous retrouvons ici le rôle des ruptures d'ordre [417 ss], des " sauts " [374] déjà rencontrés lors de l'utilisation des structures du réel. Nous pourrions d'ailleurs traiter ces exemples hiérarchisés comme des hyperboles, car ils nous rappellent certaines galéjades [378].

**426.** L'exemple est destiné à la généralisation mais aussi à soutenir d'autres exemples dépendant de la même règle, explicite ou sous-entendue. Dans ce dernier cas, nous aurons le passage *du particulier au particulier*, lequel s'observe fréquemment. Il peut devenir grotesque :

---

7. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 530 et ss.

L'industrie a ses sortes de miracles. Comment la religion n'aurait-elle pas les siens ?

Auguste Nicolas, *L'art de croire*, 1870, t. 1, p. 329<sup>8</sup>.

Le rire éveille notre attention sur le soutien fallacieux que tels exemples prêtent à tels autres, alors qu'ils tirent de ces derniers leur statut et leur être même. La tendance au dépassement inhérente à l'analogie conduit souvent à transformer thème et phore en exemples d'une même loi [459]. Cette transformation légitime en sciences peut devenir ailleurs ridicule. L'auteur prudent a cru ici sauver le sérieux de son propos en parlant de « sortes » de miracles. Atténuation commode qui fut autrefois recommandée par les rhétoriciens dans le traitement des métaphores. Mais qui n'empêche pas le sourire. Nous rions du soutien que l'exemple est sommé de fournir à cela même qui sert à lui donner la consistance, par un retour à ses sources encore reconnaissables. Mais n'oublions pas que ce rire n'implique nullement que pareil retour soit toujours à proscrire.

427. Le cas particulier peut aussi être évoqué comme *cas invalidant*. Son incompatibilité avec la règle oblige à méditer à nouveau au sujet de celle-ci, à la modifier éventuellement. A moins de recourir à certaines techniques, telles la notion d'« exception ».

C'est tout le problème du rapport entre expérience et pensée théorique qui se pose à ce moment. Le comique ne manque pas de s'y attacher. Le souci de la règle, le désaveu de toute expérience invalidante ressort de cette repartie de *L'amour médecin* :

Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles<sup>9</sup>.

Ce n'est encore ici qu'appréciation de valeur. Mais la prépondérance accordée à certaines structurations du réel par rapport aux faits d'expérience peut aller jusqu'à nier ceux-ci. Nous avons déjà mentionné la réponse comique de Fontenelle :

Je l'ai vu mais je ne le crois pas

qui met en relief le poids prépondérant donné à la liaison acte-personne ; la personne et son avarice connue semblent soumises à des règles de comportement qui rendent un acte de charité impossible [230, 385].

De même les concepts peuvent être considérés comme des règles avec lesquelles certaines expériences sont incompatibles. Ainsi les concepts nosologiques sont nettement assimilables à des règles. La nosologie crée des essences — les « maladies » à partir de certains symptômes lesquels sont traités ensuite comme étant leurs manifestations. En effet nous

8. G. FLAUBERT, *Le second volume de Bouvard et Pécuchet*, p. 77.

9. MOLIÈRE, *L'amour médecin*, Acte II, scène V.

savons que les essences et leurs manifestations ont entre elles des relations de coexistence *sui generis*, sur le prototype de la relation acte-personne [396]. D'où certains effets comiques célèbres :

... le raisonnement que vous en avez fait est si docte et si beau, qu'il est impossible qu'il ne soit pas fou, et mélancolique hypochondriaque ; et quand il ne le serait pas, il faudrait qu'il le devînt, pour la beauté des choses que vous avez dites, et la justesse du raisonnement que vous avez fait <sup>10</sup>.

Le comique vient sans doute de ce que l'obstination en faveur de la règle ou de ce qui en tient lieu, ne sera pas nécessairement partagée par les auditeurs. Nous rions parce que nous savons tous qu'existe un autre choix, qui serait de faire fléchir la règle, en l'occurrence de modifier le concept, ou de lui dénier son rôle exemplaire et régulateur.

### *L'illustration*

428. Le comique du cas invalidant nous a mis en présence très généralement de règles déjà formulées, ou implicitement admises. C'est que l'exemple invalidant suppose une généralisation déjà effectuée. De même, l'illustration. Tandis que l'exemple tend à une généralisation, l'illustration a pour fonction de corroborer une règle déjà existante. Son caractère est donc, en principe, conformité à quelque chose.

Aussi l'illustration inadéquate ne joue pas le même rôle que le cas invalidant et son incompatibilité avec la règle n'est jamais explicitement énoncée puisqu'elle lui ferait perdre toute sa raison d'être.

L'illustration inadéquate retentit plutôt sur celui qui en fait état et témoigne de son incompréhension, de sa méconnaissance de la portée de la règle. Volontairement inadéquate, elle constituera une forme d'*ironie* [257]. Nous sommes en plein comique *de et dans* l'argumentation.

Il faut respecter ses parents ; quand l'un d'eux vous gronde, répliquez-lui vivement.

L'illustration met en doute le sérieux de la règle énoncée. Mais en même temps ne rit-on pas de toute règle dans ses rapports avec l'illustration qui doit la soutenir ?

L'illustration inadéquate concerne souvent aussi des qualifications, qui sont également des règles, des condensés permettant de prévoir des actions ou des manières d'être singulières. Même si le but poursuivi est sérieux, ces illustrations inadéquates ont toujours un aspect comique, et relèvent de l'ironie. Ainsi des énoncés d'Antoine illustrant par des actes d'ingratitude et de trahison la règle admise : « Brutus is an honorable man <sup>11</sup>. »

10. MOLIÈRE, *Monsieur de Pourceaugnac*, Acte I, scène VIII (ou XI).

11. SHAKESPEARE, *Julius Caesar*, Acte III, scène II.

429. De même qu'il y a un comique de l'exemple hiérarchisé, on peut se demander s'il n'y a pas un comique de l'illustration hiérarchisée.

Un Britannique reconnu avec flegme pratiquer, lui aussi, la chasse aux lions. Mon Dieu ! Très simplement : *avec un tamis*.

— Avec un tamis ?

— Parfaitement. Le Britannique versait tout le sable du désert dans le tamis ; après agitation sommaire, les lions restaient au fond <sup>12</sup>.

Il s'agit de l'application à un cas extrême d'une technique admise. L'histoire semble illustrer ce que l'on peut faire avec un tamis. Ne serions-nous pas ici sur le chemin qui mène aussi à la science fiction ?

Cette dernière est généralement l'illustration de lois et de techniques connues. Cette illustration se passe dans notre imagination — comme la chasse aux lions. Elle peut prévoir des développements qui s'accompliront un jour ; mais le lien entre illustration et règle n'est plus ce qu'il est normalement. L'illustration est devenue un pur exercice de l'esprit, qui corrobore certes la fécondité de la règle utilisée, mais qui échappe elle-même à tout contrôle.

### *Le modèle*

430. Le recours au cas particulier sert parfois à induire un comportement en présentant ce cas comme un modèle, ou comme un antimodèle. L'un comme l'autre peuvent être réels ou fictifs. Mais cette argumentation n'a de poids que parce que l'homme, et notamment l'adolescent, éprouve généralement le désir de suivre quelque modèle prestigieux. L'oubli de cette condition est fatal.

Ainsi Bouvard et Pécuchet se proposent d'enseigner la morale à leurs pupilles.

On essaya de les conduire par le point d'honneur, l'idée de l'opinion publique et le sentiment de la gloire en leur vantant les grands hommes, surtout les hommes utiles, tels que Belzunce, Franklin, Jacquard ! Victor ne témoignait aucune envie de leur ressembler <sup>13</sup>.

Il a suffi de souligner cette nécessité d'acquiescement généralement sous-entendue dans l'argumentation par le modèle, pour rendre celle-ci comique.

431. Un refus analogue peut rendre comique le recours à l'antimodèle. Celui-ci est en effet souvent inventé de manière que nous nous reconnaissons en lui suffisamment pour nous garder de ses fautes de comportement.

12. Cité par C. SAULNIER, *Le rire et le comique*, p. 30, d'après Marius LATOUR. Cfr. *Premiers principes d'une théorie générale des émotions*. Paris, Alcan, 1935, Nouvelle édition revue et augmentée, (1<sup>re</sup> édition 1912), p. 633.

13. Gustave FLAUBERT, *Bouvard et Pécuchet*, nouvelle édition, Paris, Charpentier, 1907, pp. 371-372.

Le refus de nous reconnaître, au moins partiellement, dans l'antimodèle ainsi créé à notre mesure, met à néant au départ tous les efforts de l'orateur pour influencer notre comportement :

Le barbier a conté longuement à Don Quichotte les mésaventures de deux fous qui se croyaient respectivement Neptune et Jupiter :

Monsieur le Barbier, dit alors Don Quichotte, c'est donc là ce conte qui venait ici avec tant d'à-propos que vous ne pouviez laisser de le conter ?...  
... Est-il possible que vous ne sachiez pas que les comparaisons qui se font d'esprit à esprit, de valeur à valeur, de beauté à beauté et de lignage à lignage, sont toujours odieuses et mal reçues ?

Moi, monsieur le Barbier, je ne suis pas Neptune, le dieu des eaux, et je ne cherche pas à ce qu'on me croie sensé alors que je ne le suis pas ; je m'efforce seulement de faire comprendre au monde l'erreur dans laquelle il est de ne pas faire renaître le temps bienheureux où l'ordre de la chevalerie errante faisait campagne <sup>14</sup>.

Don Quichotte récuse l'antimodèle qu'on lui présente, alors qu'il sait parfaitement que l'épisode lui fut conté comme tel. Aucune erreur donc dans la manière dont il interprète l'argument. Celui qui est pantois, c'est le barbier. Son habile argumentation tourne court, comme tournait court celle de Bouvard et de Pécuchet.

L'argumentation par le modèle, on nous le rappelle ainsi comiquement, requiert une bonne volonté qui n'est jamais assurée.

**432.** Cette bonne volonté, c'est celle que supposent tous ces récits destinés à « tâter le terrain » et qui abondent dans la vie pratique. On propose à l'auditeur un certain personnage, espérant qu'il en fera son modèle et s'engagera implicitement à suivre celui-ci. Le modèle naît donc d'une collaboration entre les deux interlocuteurs.

En voici un exemple comique :

Domitius Afer avait depuis longtemps fait son testament. Un homme, devenu son ami postérieurement, espérant gagner quelque chose à lui faire changer son testament, lui avait fait un conte et lui avait demandé s'il devait conseiller à un vieillard, ancien primipile, et qui avait déjà fait son testament, de prendre de nouvelles dispositions. « N'en fais rien, répondit Domitius Afer, ce serait le désobliger <sup>15</sup>. »

Afer, comme Don Quichotte, a compris la portée de ce qu'on lui dit. Il répond en se plaçant, ainsi qu'on le souhaitait, dans la situation décrite, mais donne un avis contraire à ce qu'on espérait. Sans toutefois blesser trop ouvertement, profitant de la liberté qui lui est donnée de participer à la constitution du modèle.

14. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, vol. 5, II, ch. I, p. 39.

15. QUINTILIEN, *De institutione oratoria*, Livre VI, ch. III, 92.

433. Parfois cependant au lieu de se heurter à un refus d'assimilation au modèle, ou de participation à l'établissement d'un modèle, l'argumentation se heurte à une objection quasi opposée. On reproche à l'orateur de ne pas suivre lui-même le modèle qu'il propose.

Dialogue entre père et fils :

- A ton âge, Napoléon était premier en classe.
- A ton âge, il était empereur.

Nous n'aurions pas eu le même effet comique si le père avait dit prudemment « A ton âge Napoléon était premier en classe. J'aimerais que mon fils ressemble en cela à Napoléon », c'est-à-dire s'il avait laissé entendre que le modèle n'est pas suivi par tout le monde ni en tout. Si le père avait pour sa part été un mauvais élève notoire, l'enfant eût pu répondre avec malice : « Ton père souhaitait sans doute la même chose. » Mais tout au plus aurions-nous eu alors un léger comique de la règle de justice.

La référence imprudente au modèle, dans toute sa singularité personnelle est ce qui permet au comique du modèle d'avoir un accent propre. Ce comique utilise tous les traits concrets du modèle alors que normalement celui-ci n'est invoqué qu'en vue de promouvoir certaines de ses qualités, de même que la généralisation à partir de l'exemple n'utilise que certains aspects de celui-ci.

434. Bien entendu, l'argumentation par le modèle devient comique également lorsqu'il y a incompatibilité entre les fins générales d'une argumentation et le comportement attribué au modèle.

Le chauffeur disant :

Si vous avez peur, faites comme moi, fermez les yeux aux virages <sup>16</sup>,

utilise un argument par le modèle qui, loin de diminuer la peur, ne peut que l'accroître.

Si comique qu'il soit, nous sentons que cet argument touche à un problème fort sérieux. Il nous rappelle que l'argument par le modèle n'est jamais indépendant de l'ensemble d'une situation. Par le modèle, on ne peut nous proposer n'importe quoi. En réalité le modèle persuade d'autant mieux que ses enseignements sont moins précis, et moins susceptibles de créer de flagrantes incompatibilités, voire une autophagie [248 ss]. Le comique de l'argumentation par le modèle touche donc celui-ci très souvent dans ses fondements mêmes. Ce comique ne détruit pas sa force, mais il montre les dérobades, les ripostes auxquelles l'argument donne aisément lieu, et le ridicule de certains de ses emplois.

16. Cité par E. AUBOUIN, *Les genres du risible*, p. 66.

## B) LE RAISONNEMENT PAR ANALOGIE

**435.** L'analogie est l'un des modes les plus féconds d'argumentation. On n'en comprend toute la richesse que si l'on voit en elle autre chose qu'une ressemblance incertaine, imparfaite, mineure. Nous pensons que la meilleure façon de lui rendre justice est de voir en elle une similitude de *relations* entre termes appartenant à des *domaines* différents.

Nous avons proposé d'appeler *thème* l'ensemble des termes structurés sur lesquels porte la conclusion et d'appeler *phore* l'ensemble des termes semblablement structurés qui servent à étayer le raisonnement.

**436.** Normalement le phore est mieux connu que le thème dont il doit éclairer la structure, la justifier ; dont il peut aussi établir la valeur, soit valeur d'ensemble, soit valeur relative des termes. Il y a donc entre thème et phore une relation asymétrique.

Mais il arrive que l'on puisse hésiter entre ce qui est phore et ce qui est thème, puisque cela dépend en partie de ce que connaît l'auditoire, et par conséquent de la nature de celui-ci. L'allusion à ce flottement peut provoquer le rire :

Un père doit expliquer délicatement à son fils la vie sexuelle en se servant d'analogies avec celle des papillons. Il ne trouve rien à dire si ce n'est : « Tu te rappelles l'expérience que nous avons faite il y a quelques mois au cours de notre voyage à X. Eh bien, les papillons, c'est la même chose. »

**437.** Ce qui importe, dans l'analogie, ce sont, avons-nous dit, les relations entre termes. L'analogie-type serait à quatre termes, mais il y a des analogies riches, à termes plus nombreux. Et aussi des analogies à trois termes, qui ne sont point des analogies pauvres, mais des analogies où un même terme intervient deux fois.

Une des sources importantes du comique sera l'oubli de ce caractère fondamental de l'analogie. Il est sensible chaque fois que l'on traite l'analogie comme une *ressemblance*.

Une société officielle de transport par autobus considérait qu'un petit train touristique lui faisait une concurrence illégale. L'affaire vint devant les tribunaux. Pour placer les prétentions de la société d'autobus sous un jour plus frappant, l'avocat de la défense introduisit l'analogie avec un transatlantique et un canot. Son confrère lui répondit que le « Normandie » ne serait pas flatté d'être comparé à un autobus.

Cette réplique destinée à provoquer le rire utilisait consciemment une méconnaissance de la nature de l'analogie en se référant aux termes là où l'interlocuteur n'avait eu manifestement en vue qu'une relation.

De même, si nous prétendons que l'évêque est au fidèle comme le berger au troupeau, nous ne pouvons pour autant décrire les paroles du fidèle comme le bêlement d'un mouton sans provoquer le rire.

Mieux encore, en disant d'un prédicateur ennuyeux :

Brav ist der treue Hirt, von dem die Bibel sprach :  
Wenn seine Heerde schläft, bleibt er allein noch wach <sup>17</sup>.

Tout développement en ressemblance n'est cependant pas comique. On pouvait reprocher à l'organicisme sociologique d'avoir oublié que les analogies entre les relations à l'intérieur d'un individu et celles à l'intérieur d'une société ne permettent pas de conclure qu'individu et société sont semblables. Ce n'était point comique.

L'oubli de la fonction de phore que joue le troupeau diffère-t-il donc profondément de l'oubli de la fonction de phore que joue l'individu dans l'analogie organiciste ?

Notons qu'une référence à la docilité du mouton ne serait pas comique. Une référence au bêlement devient comique parce que l'on s'éloigne du sens général de la structure invoquée, alors que la docilité n'était qu'une façon nouvelle d'envisager la relation fondamentale que l'on avait en vue ; avec la référence au sommeil, on atteint le vrai comique, parce que le sommeil, caractère du phore indûment étendu au thème, ne s'y applique que trop heureusement. L'analogie devient donc comique à l'occasion d'une coïncidence née de son traitement comme ressemblance.

**438.** Tout cela nous rappelle que certes, dans une analogie, ce que nous savons des termes est important, puisque c'est ce qui prouve l'existence, la possibilité d'une structure. Mais ce qui est important aussi c'est que nous respectons la convention d'oublier ce qui, dans les termes, serait totalement irrelevant. Or toute interprétation de l'analogie comme une ressemblance risque de nous entraîner loin du thème réel.

La petite Nina Sembrich, quinze ans, essaya de faire l'éducation de son père en lui parlant des abeilles. « Elle décrit en termes assez minutieux, la renaissance de la terre au printemps, la floraison des arbres, l'activité des abeilles et leur fonction de distribution du pollen, la fertilisation de la graine et sa croissance durant les langoureux jours d'été, et, finalement, la fructification et la moisson.

... histoire qui eut un effet soporifique sur M. Sembrich, en le berçant comme le bourdonnement des abeilles elles-mêmes vous berce, en été, dans les champs de marguerites. Le résultat fut qu'il en garda une impression étrange, et conçut l'idée que pour avoir des bébés il fallait imiter les abeilles. Il acheta plusieurs ruches... il abandonna son métier sous prétexte que pour être doté de caractères masculins il fallait être un bourdon oisif... il accabla une dame de sa connaissance de somptueux desserts... <sup>18</sup>. »

17. SCHOPENHAUER, vol. II, *Die Welt als Wille und Vorstellung, Ergänzungen*, « Zur Theorie des Lächerlichen », p. 101.

18. J. THURBER, « La quadrature du sexe », dans *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, Anthologie Planète, 1964, pp. 113-117.

Le voici engagé dans une aventure comique pour avoir trop inconsidérément imité les termes d'un phore.

**439.** A la vérité, il nous faut très souvent deviner, par le contexte, quelle est la relation en cause. C'est l'usage des termes en tant que parties d'un phore qui nous le révèle, et non ce que nous savions d'eux. Car jamais un terme n'est à envisager dans sa totalité concrète.

C'est ce qui apparaît clairement dans ce mot d'esprit commenté par Freud :

Eine Frau ist wie ein Regenschirm. Man nimmt sich dann doch einen Komfortabel <sup>19</sup>.

L'auditeur doit, selon Greig, réfléchir, d'où un rire moins franc que dans des plaisanteries obscènes <sup>20</sup>. Il est vrai que nous devons faire attention et que l'attention inhibe généralement le rire [34]. Mais c'est un fait, nous rions.

C'est que nous n'hésitons pas à reconnaître immédiatement la présence d'un phore, car la forme même de l'énoncé nous y invite. Et nous savons qu'il y a, à partir de termes donnés, une multiplicité de phores possibles. C'est cela même, dans ce cas-ci, qui fait notre amusement. Nous devinons d'emblée dans quelle direction chercher un thème, mais nous ne pouvons nous détacher qu'avec peine des termes concrets du phore.

Les commentaires de Freud et ceux de Greig visent les intentions. Ce point de vue est légitime. On ne pourrait dire, selon eux, à cause de la censure : « If your wife does not satisfy your sexual needs, find a prostitute <sup>21</sup>. » L'obscurité de l'analogie serait signe de la résistance qu'il fallait vaincre. Mais son comique est rappel de la liberté relative dans le choix des structures auxquelles participent certains termes donnés.

**440.** Toutefois, si l'analogie est une similitude de structures, elle n'est pas que cela. Les termes sont loin d'être indifférents. Car l'analogie a aussi pour fonction de *transférer des valeurs* : soit la valeur relative des

---

19. S. FREUD, in *Gesammelte Werke*, édités par Anna FREUD et alia avec collaboration de Marie BONAPARTE, London, Imago Publishing Co, Frankfurt am Main, Fischer, 1961 (1<sup>re</sup> éd. 1940), t. VI, *Der Witz und seine Beziehung zum Unbewussten*, pp. 84, 122 ; *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, pp. 88, 126.

« Une épouse est comme un parapluie.

On prend malgré tout un fiacre ».

La réflexion est empruntée à un carnet de notes anonyme publié après une fête d'artistes à Vienne.

20. J.Y.T. GREIG, *The psychology of laughter and comedy*, p. 95.

21. *Ibidem*, p. 203.

termes à l'intérieur du phore — et dans ce cas la valeur n'est qu'un aspect de la relation entre eux — soit, ce qui est plus important encore, la valeur du phore entier sur le thème.

Ce transfert est parfois involontaire et malencontreux. Le rire sanctionne alors cette inadvertance : on a traité l'analogie comme simple proportion mathématique, oubliant que les termes jouent, eux aussi, un certain rôle.

Un cas type est cette réplique de Sterne :

C'est un brave [le Roi William], pardieu ! s'exclama mon oncle Toby et qui mérite la couronne !

— Aussi dignement qu'un voleur la corde, hurla Trim <sup>22</sup>.

Le comique disparaîtrait presque complètement si l'on disait : « aussi dignement qu'un saint son auréole ». Il disparaîtrait aussi si la discordance de valeur entre phore et thème était explicite : « comme ses adversaires méritent leur châtiment » (Mais dans ce dernier cas il n'y a plus à proprement parler d'analogie, car les quatre termes semblent appartenir au même domaine). Ajoutons que la réplique de Trim pourrait aussi n'être qu'astucieusement naïve et viser en fait la dévaluation.

Il est assez intéressant de noter que Beattie qui avait vu le comique de certaines analogies où interviennent évêque et berger, pensait que l'analogie devient ridicule parce qu'elle semble dégrader le ministère religieux, alors que, dans les civilisations hébraïque et grecque le rôle du berger était beaucoup plus important que de nos jours <sup>23</sup>. Nous pensons que le comique tient plus souvent à la confusion entre analogie et ressemblance, mais la remarque est fine en ce qu'elle souligne le danger de méconnaître la valeur des termes et son influence. (Il se pourrait d'ailleurs que le rôle quasi nul du berger au XX<sup>e</sup> siècle nous empêche de lui attribuer une valeur autre que de convention remontant fort haut et nous rende aveugles à une part du comique perçu par Beattie.)

**441.** Le transport de valeur du phore au thème ne va pas d'ailleurs sans réaction du thème sur le phore. Les termes du phore ne sont souvent dévalués que parce qu'ils servent manifestement de termes dévaluants. C'est le cas par exemple dans cette phrase où Calvin, parlant d'Aymé de Savoie, nous dit :

Il fut appaisé par un chapeau de Cardinal, comme un chien abayant, par une pièce de pain <sup>24</sup>.

22. L. STERNE, *Vie et opinions de Tristram Shandy*, Livre VIII, chap. XIX, p. 495.

23. J. BEATTIE, *Essays*, pp. 359-361.

24. CALVIN, *Institution de la religion chrétienne*, « Au Roy de France », p. 13.

Le chien n'est pas dévaluant par lui-même, à preuve l'évocation fréquente de ses vertus d'amour et de fidélité. Il l'est pourtant dans cette analogie.

Nous croyons qu'il y a des analogies plaisantes, précisément parce que le phore semble assez vulgaire pour dévaluer le thème mais sans y parvenir. Comme si l'on s'attachait concurremment à rappeler la valeur des termes et à souligner qu'elle n'est pas le moteur essentiel de l'analogie.

Ich habe den Weg zur Wissenschaft gemacht wie Hunde, die mit ihren Herren spazieren gehen, hundertmal dasselbe vorwärts und rückwärts, und als ich ankam, war ich müde<sup>25</sup>.

On songe à Sterne mais on sourit plutôt de la réussite de l'analogie que de l'oubli des interactions<sup>26</sup>.

**442.** Le comique de l'analogie triviale serait que, élaborée par un ignorant, sans précautions, avec tous les risques de dévaluation du thème, elle n'en reste pas moins une véritable analogie. Ainsi :

Une petite fille allemande compare le goût du champagne à « des pieds endormis » (« eingeschlafene Füße »)<sup>27</sup>.

Ailleurs :

« A complex, what do you mean by a complex ? » asks the innocent sister-in-law.

« Dear me ! » exclaims the husband, who is hostile to the psycho-analysts, not without reason ; « don't you know what a *complex* is ? It's a kind of ingrowing mental toe-nail. »<sup>28</sup>

Ici la dévaluation du thème est incontestable mais ne vient pas tant peut-être de ce que le phore est pris à un domaine qui passe pour inférieur que de son aspect superficiel et sommaire, alors qu'il doit éclairer un thème qui passe pour mystérieux et profond. On rit de ce qu'une certaine trivialité est nécessaire à l'analogie, — puisque le phore doit être le mieux connu — de ce qu'elle ne lui est pas en principe nuisible — puisque ce sont les relations entre termes qui importent — mais de ce que cette trivialité ne va pas sans risque, étant donné les interactions entre phore et thème.

25. LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 363.

26. Nous aurions pu traiter également comme analogie l'aphorisme de Lichtenberg considéré plus haut [424] comme comique de l'exemple. Nous croyons néanmoins préférable de distinguer les mécanismes de ces deux aphorismes.

27. Cité par J.Y.T. GREIG, *The psychology of laughter and comedy*, p. 116, (qui parle ici de « symbole »), d'après ARTHUR ALLIN, « On laughter », *Psychological Review*, may 1903, p. 308. (Pour ce dernier, c'est l'indice d'une quasi-identité entre la genèse vasculo-nerveuse du fourmillement et celle du chatouillement).

28. Cité par J.Y.T. GREIG, pp. 133-134, d'après *Suppressed Desires. A Freudian Comedy in two scenes*, by George Cram COOK and Suzan GLASPELL, jouée en 1921 à Hampstead.

443. Lorsqu'une analogie est confondue avec une ressemblance, c'est généralement parce que l'on a pris en considération plus de traits que la structure initialement invoquée n'en comportait.

Il arrive cependant que ce soit par ce *prolongement* de l'analogie que l'on en augmente la signification<sup>29</sup>.

Certains prolongements nous font sourire, bien que nous les estimions enrichissants :

Ainsi La Bruyère utilise adroitement cette technique :

Les roues, les ressorts, les mouvements sont cachés ; rien ne paraît d'une montre que son aiguille, qui insensiblement s'avance et achève son tour : image du courtisan, d'autant plus parfaite qu'après avoir fait assez de chemin, il revient souvent au même point d'où il est parti<sup>30</sup>.

Analogie en deux temps ? En réalité nous avons l'impression qu'elle fut faite en vue de son prolongement même. Si nous sourions, ce n'est certes pas devant un oubli. Nous rions d'aise plutôt en constatant que l'analogie peut éviter les pièges qui la dénaturent à condition de trouver dans le phore ainsi développé une confirmation du thème. Trouaille heureuse qui n'est pas sans nous faire penser au fidèle qui dort au sermon [437], mais qui n'est point, cette fois, liée à une méprise quant au statut de l'analogie.

On aimerait citer ici le joli texte de Swift : *Méditation sur un balai*. Si l'auteur peut dire « l'homme est un balai », c'est que l'analogie, ou plutôt les analogies sont développées autour d'un même terme, le balai, qui sert de phore à une série de thèmes humains (la décrépitude, l'artifice, le renversement de la hiérarchie des facultés, le désir de réformes brouillonnes, l'esclavage des passions, les amours du vieillard)<sup>31</sup>.

De même ce texte de Fourier sur l'éléphant : emblème de l'amitié noble tandis que le chien l'est de l'amitié fausse. Les traits de l'éléphant, moraux aussi bien que physiques, sont appelés tour à tour à servir de phore. Mais ici non plus, l'humour ne perd pas ses droits :

... L'extrême petitesse de ses yeux forme un contraste choquant avec l'énorme dimension de son corps. C'est un tableau des vues rétrécies de l'homme vertueux... Ses oreilles sont l'opposé des yeux. Leur immense

29. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 517-519.

30. LA BRUYÈRE, in *Œuvres, Caractères, De la Cour*, 65, p. 257.

31. J. SWIFT, « Méditation sur un balai », dans André BRETON, *Anthologie de l'humour noir*, Paris, Pauvert, 1966, pp. 44-46. Le titre complet porte : « dans le style et à la manière des méditations de l'Honorable Robert Boyle », ce qui indique une intention parodique. Ce dernier avait écrit en 1665 sur les mêmes thèmes des *Réflexions* qui avaient fait crier au génie. (Cfr. *Œuvres* de SWIFT, Bibl. de la Pléiade, pp. 1303, 1638, 1808).

volume et leur forme écrasée figurent la souffrance de l'homme de bien qui n'entend qu'un langage d'hypocrisie ou de perversité...<sup>32</sup>

A vrai dire ces textes ne *fondent* guère notre conception du thème. Ils jouent plutôt par rapport à l'analogie le même rôle que l'illustration par rapport à l'exemple... Ils ne nous apprennent rien que nous ne sachions. Tout au plus, comme l'illustration, peuvent-ils renforcer notre vision des thèmes humains évoqués. Ils sont l'*occasion* de ce renforcement.

444. Mais parfois le prolongement de l'analogie constitue un *amendement* de celle-ci. On critique l'analogie proposée en y substituant une autre tout en maintenant certains termes de la première. C'est là un mode d'argumentation efficace, car on bénéficie de l'adhésion de l'interlocuteur à un certain mode d'argumentation que l'on reprend à son propre compte<sup>33</sup>.

Cette technique peut donner lieu à des mots d'esprit :

- Pour les moins de vingt ans aujourd'hui, l'amour n'est rien. Fumée !
- Heureusement, fit-il doucement, il n'y a pas de fumée sans feu<sup>34</sup>.

Cela ne diffère en rien des argumentations sérieuses auxquelles nous venons de faire allusion. C'est de les reconnaître qui nous amuse.

« Fumée » pouvait sans ambiguïté être inséré dans des relations différentes qui se prêtaient aussi bien à l'analogie qu'à son amendement. Parfois l'ambiguïté d'un terme augmente le comique de la riposte :

- We row in the same boat you know, said an obscure comic writer to his famous colleague, Douglas Jerrold.
- Yes, replied Jerrold, but with different skulls<sup>35</sup>.

Suivant l'interprétation donnée au terme « skulls » (« skull », crâne ou « scull », godille), l'amendement de la riposte sera anodin ou féroce.

Dans l'analogie amendée les termes prennent toujours une importance plus grande que celle qui leur revient normalement. Alors qu'ils n'étaient qu'un moyen de preuve ils sont considérés comme un donné auquel il faudrait coûte que coûte faire attention. Mais par ailleurs, et notamment lorsqu'il y a ambiguïté verbale, l'amendement de l'analogie est garantie que celle-ci n'a pas été confondue avec une ressemblance. L'ambiguïté, source de comique prévient d'autres sources de comique.

32. Charles FOURIER, L'éléphant, le chien..., dans André BRETON, *Anthologie de l'humour noir*, pp. 102-106.

33. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 521-523.

34. Léon TREICH, « Quelques mots d'André Maurois », Notes parisiennes, *Le Soir*, 3-4 septembre 1961.

35. Cité par D.H. MONRO, *Argument of laughter*, p. 108.

445. L'analogie amendée doit toujours être envisagée dans le contexte de ce qui précède. Cela seul rend acceptable certains phores. Blumenberg a donné quelques exemples excellents de phores qui se maintiennent ainsi quoiqu'ils semblent devenus absurdes.

Ces phores pourraient faire l'objet de ce qu'il appelle une « Sprengmetaphorik »<sup>36</sup> :

Die Kritik der Religion enttäuscht den Menschen, damit er denke, handle, seine Wirklichkeit gestalte wie ein enttäuschter, zu Verstand gekommener Mensch, damit er sich um sich selbst und damit um seine wirkliche Sonne bewege. Die Religion ist nur die illusorische Sonne, die sich um den Menschen bewegt, solange er sich nicht um sich selbst bewegt<sup>37</sup>.

Et du même Karl Marx :

Radikal sein ist die Sache an der Wurzel fassen. Die Wurzel für den Menschen ist aber der Mensch selbst<sup>38</sup>.

Dès que l'on y porte attention, ces exemples deviennent comiques. Or, ce qui est remarquable, c'est que, dans la pratique argumentative, ils ne le sont nullement. L'analogie primitive, amendée jusqu'à la distorsion, reste efficace<sup>39</sup>.

446. L'amendement d'une analogie est parfois utilisé aussi pour en montrer la « vraie » signification.

Un malade de Bergler, dégoûté par l'analyse, l'appelle « bunk » ; elle lui rappellerait la lutte de David contre Goliath. Que peut le David de l'analyse contre le Goliath de la neurose ?

He invited my reply : « How masochistically you are arguing. If we are to trust tradition, David killed Goliath. Couldn't you have chosen a giant who was victorious in the end ?<sup>40</sup> »

La réplique est comique parce qu'elle laisse entendre que le malade avait choisi un phore dont il avait mis en évidence, presque avec mauvaise

36. Cfr. Hans BLUMENBERG, « Paradigmen zu einer Metaphorologie », *Archiv für Begriffsgeschichte, Bausteine zu einem historischen Wörterbuch der Philosophie*, Bonn, Bouvier, Band 6, 1960, pp. 1-142 ; « Kopernikus im Selbstverständnis der Neuzeit », *Abhandlungen der Geistes und Sozialwissenschaftlichen Klasse der Akademie der Wissenschaften und der Literatur in Mainz*, 1964, n° 5, Wiesbaden, Steiner Verlag.

37. Karl MARX, *Einleitung zur Kritik der Hegelschen Rechtsphilosophie*, 1843-1844, in Ausgabe von H.-J. LIEBER und B. KAUTSKY, Stuttgart, Cotta, 1962, I, (pp. 488-505), p. 489. Cfr. BLUMENBERG, « Kopernikus... », p. 366.

38. *Ibidem*, I, 497.

39. Cfr. aussi Ch. PERELMAN, « Analogie et métaphore en science, poésie et philosophie », *Revue Internationale de philosophie*, 57, 1969, pp. 3-15. Repris dans *Le champ de l'argumentation*, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970, (pp. 271-283), pp. 280-281.

40. Cfr. E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, p. 189.

foi, les possibilités d'interprétation malheureuse. Nous sourions, même si nous ne croyons pas au jeu de cache-cache entre le conscient et l'inconscient, parce que nous reconnaissons le bien-fondé de la réplique et les pouvoirs de l'analogie amendée.

447. Ce comique est, en grande partie aussi, un comique *allusif*. Très souvent, l'analogie amendée porte sur des phores traditionnels.

Ainsi de cette réplique de Freud à un adversaire se prévalant d'une analogie souvent utilisée :

- Even a dwarf on the shoulders of a giant sees farther than the giant himself.
- Quite true, but the louse on the philosopher's head does not see farther than the philosopher himself <sup>41</sup>.

Le rire sera ridiculisation de celui qui a oublié la riposte possible, mais plus encore joie au rappel complaisant d'un phore trop bien connu. Car le nain porté sur les épaules du géant est de tradition dans notre culture pour justifier la conception d'un progrès comme continu et inéluctable, comme fondé sur la tradition et la dépassant.

448. Le comique allusif est parfois obtenu parce que le phore auquel on fait allusion est lui-même une histoire comique. En voici un exemple explicite :

Man lacht, und mit Recht, über den Versuch jenes Menschen, der seinem Pferde das Fressen abgewöhnen wollte. Es starb aber — leider! — grade an dem Tage da die grösste Hoffnung war, ihm die Kunst endlich beizubringen. Mit dem Klugwerden geht das nicht bloss den Schwaben so, sondern den meisten Menschen <sup>42</sup>.

On se souvient de cette histoire très ancienne et souvent citée [356] <sup>43</sup>. Le phore nous dit-il ici que la poursuite de la sagesse est ridicule ? Qu'on ne l'atteint jamais que trop tard, au moment où la vie nous échappe ? Qu'elle entraîne des conséquences désastreuses et qu'à vouloir se rendre « klug » on en perd le bon sens ? Le phore peut nous dire tout cela. L'allusion à une histoire comique nous amuse parce qu'elle crée un phore profondément différent des autres, un phore né lui-même de nos réflexions et de notre amusement.

---

41. *Ibidem*, p. 189.

42. LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 395.

43. L'humour yiddish en a fait l'histoire d'un pauvre conducteur, Motke Habad, dont le cheval mangeait tous les profits. Lorsque le cheval meurt après restrictions graduelles de nourriture, Motke se lamente : « Pauvre de moi ! Juste au moment où mes malheurs étaient presque finis, tu abandonnes et tu meurs ! »

Cfr. Lewis BROWNE, *The Wisdom of Israel*, p. 627.

Parfois le rire sera provoqué par l'acceptation résignée d'un phore traditionnel. Lorsque Sancho déclare :

... del dolor de la cabeza han de participar los miembros<sup>44</sup>,

nous y voyons l'acquiescement, moins à un thème qu'à la force de la tradition analogique à laquelle Sancho a fini par participer. Car précédemment lorsque son maître lui avait dit pour le consoler de ses malheurs :

... cuando la cabeza duele, todos los miembros duelen ; y así, siendo yo tu amo y señor, soy tu cabeza, y tú mi parte, pues eres mi criado ; y por esta razón el mal que á mí me toca, ó tocara, á ti te ha de doler, y á mí el tuyo,

Sancho avait répliqué, peu convaincu par l'analogie :

— Así había de ser ; pero cuando a mi me manteban como á miembro, se estaba mi cabeza detrás de las bardas, mirándome volar por los aires, sin sentir dolor alguno...<sup>45</sup>

Son maître alors lui avait expliqué qu'il souffrait en esprit. A présent nous rions de ce que Sancho, peu à peu, en est venu à admettre ce qu'il avait, avec clairvoyance peut-être, repoussé, adoptant à son tour, à l'égard des tiers, le phore organiciste traditionnel.

449. Certaines analogies sont introduites uniquement pour pouvoir être rejetées. C'est un procédé normal d'argumentation : on occupe, au sens militaire du terme, l'esprit de l'auditeur, montrant ce qu'il y avait de faux dans telle analogie qui aurait pu se présenter à lui spontanément.

Mais ce procédé devient comique lorsqu'on lui suggère une analogie à laquelle personne n'aurait normalement songé. Ici encore, c'est le plaisir de l'allusion qui domine :

Mon ouvrage digresse, mais progresse aussi, et en même temps. Ceci, Monsieur, ne ressemble en rien au double mouvement de la terre tournant autour de son axe par une rotation diurne tandis qu'elle avance sur l'ellipse de son orbite annuelle, ce qui produit la diversité et les vicissitudes saisonnières dont nous jouissons. J'avoue que l'idée pourrait en être suggérée : la plupart des grandes découvertes théoriques ou techni-

---

44. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, vol. 5, II, ch. III, p. 72.

... les membres doivent se ressentir de la douleur de la tête ;

45. *Ibidem*, II, ch. II, p. 56.

... lorsque la tête a mal, tous les membres ont mal ; et ainsi, étant ton maître et seigneur, je suis la tête et toi une de mes parties, étant mon serviteur ; et pour cette raison le mal qui me touche, ou pourrait me toucher, doit te faire mal à toi, et à moi le tien.

— Il devrait en être ainsi ; mais quand on me bernait comme membre, ma tête se tenait derrière les grilles, me regardant voler par les airs sans ressentir la moindre douleur...

ques dont nous sommes si fiers ont d'ailleurs leur origine dans des rencontres aussi futiles <sup>46</sup>.

L'allusion ne porte pas seulement sur un phore connu, sur l'analogie introduite pour être rejetée, mais également sur les théories relatives au rôle de l'analogie dans l'invention. Ces lignes acquièrent aujourd'hui une valeur comique d'autant plus vive à nos yeux que ces théories nous sont plus présentes <sup>47</sup>. Comique allusif aussi que les enfilades de *proverbes*. Ceux-ci sont alors des analogies réduites au phore et isolées de leur contexte. La rapidité avec laquelle fusent les proverbes de Sancho Pança fait que l'attention se porte avec excès sur le phore, que l'on n'a guère le temps d'évoquer explicitement les thèmes qui semblent dès lors perdre de leur importance.

Cette prédominance du phore serait en réalité corrélative de son usure. La réussite dans l'emploi effectif du proverbe exige de bénéficier à la fois de la valeur culturelle d'un phore admis et de lui maintenir sa pleine fonction. A cette condition, il n'a plus rien de comique, loin de là.

450. La possibilité d'utiliser successivement plusieurs phores pour un même thème est liée à la nature même de l'analogie. L'existence de ces *phores multiples* n'en est pas moins une occasion nouvelle de comique. A vrai dire, il est douteux que ces phores divers aient identiquement même thème. Car l'interaction des termes inhérente à l'analogie doit nous faire supposer que, autre phore, autre thème. Mais les buts poursuivis sont souvent fort semblables. Bien que leur diversité soit légitime, le comique atteindra les phores multiples dont l'incompatibilité est trop manifeste. Sans doute dans les analogies multiples, faut-il toujours que celles déjà énoncées soient mises provisoirement en sommeil pour faire place aux nouvelles, et éviter les interférences gênantes. Il y faut de la bonne volonté de la part de l'auditeur, mais aussi un minimum de précautions chez l'orateur : annoncer cette multiplicité, ou encore utiliser le rythme, comme dans les recueils chinois, afin d'exercer une action séparative.

Chez Cervantes, la succession des phores divers, pour un même thème, est un procédé comique :

que el caballero andante sin dama es como el árbol sin hojas, el edificio sin cimiento, y la sombra sin cuerpo de quien se cause <sup>48</sup>.

46. L. STERNE, *Vie et opinions de Tristram Shandy*, Livre I, ch. XXII, p. 64.

47. Cfr. notamment Ch. PERELMAN, « Analogie et métaphore en science, poésie et philosophie » [445] ; Arthur KOESTLER, *Le cri d'Archimède* (The act of creation).

48. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, vol. 6, II, chap. XXXII, pp. 271-272.

Le chevalier errant sans dame est comme l'arbre sans feuilles, l'édifice sans fondement, et l'ombre sans corps qui la produise.

Les thèmes, pas plus que les phores, ne sont parfaitement identiques mais tendent à une même valorisation. Le comique ne tient pas tant à une incompatibilité, car tous ces phores peuvent parfaitement coexister, qu'à une redondance. On semble oublier que l'analogie doit être éclairante, persuasive, c'est-à-dire qu'elle doit nous donner une connaissance du thème, de sa structure, de sa valeur. Ces conditions sont rarement remplies lorsque les phores sont trop divers.

C. Saulnier cite comme humour fantaisiste des pages inédites d'Anatole France, imitant les fantaisies de Rabelais ; elles sont proches de notre citation de Don Quichotte :

Paix sans victoire, c'est pain sans levain, civet sans vin, bar sans câpres, civet sans ail, amour sans querelle, chameau sans bosse... etc... ; enfin c'est chose insipide <sup>49</sup>.

Ces phores multiples, bien qu'ils puissent se rencontrer dans des analogies sérieuses (nous avons mentionné à cet égard telle œuvre de Lecomte du Noüy <sup>50</sup>), sont presque toujours un fabricat qui a pour mission de nous rappeler le rôle important du choix dans l'analogie. Rien ne nous oblige à avoir recours à tel phore plutôt qu'à tel autre. Cette liberté même nous réjouit. Rappelons à cet égard un texte de Roussel, sorte de litanie d'interprétation de formes. Entre les signes ((((( et ))))) s'égrènent sur plusieurs pages les traductions possibles de leur forme.

(((Tels : — l'ombre, vers midi, sur le cadran solaire,  
— Montrant que l'estomac réclame son salaire ;  
— Par le gel, le niât-on, le mètre étalon ;  
— Défiant la crotte un retroussé pantalon ;  
... ..  
... ..  
— Lorsqu'il met le couvert, la pile d'un barbin ;  
— Mû par un barbier, un dossier de fauteuil tiède ;  
... ..  
... ..  
— Le disque du soleil dans le ciel de Neptune)))))) <sup>51</sup>.

Entre les deux références solaires, nous errons donc d'un domaine à l'autre de l'univers.

S'il ne s'agit point ici d'analogie exclusivement discursive, l'humour de Roussel n'en éclaire pas moins une activité qui ne peut se concevoir sans recours à une variété d'analogie. L'interprétation est, comme le dit Enzo Melandri, un des lieux naturels de l'analogie, entendons une activité où nous sommes assurés de la rencontrer quelle que soit la définition

49. Cfr. C. SAULNIER, *Le sens du comique*, p. 115.

50. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 525-526.

51. Raymond ROUSSEL, *Nouvelles Impressions d'Afrique*, (1932), extraits dans André BRETON, *Anthologie de l'humour noir*, pp. 397-399.

que nous donnons d'elle<sup>52</sup>. Or l'humour de cette litanie provient de ce qu'il n'y a aucune ressemblance entre les choses évoquées si ce n'est leur possibilité de justifier une même forme, c'est-à-dire une même relation.

451. Aux phores multiples est lié le problème des analogies greffées l'une sur l'autre. On est souvent sévère à leur égard et l'on cite des expressions ridicules telles

Le char de l'Etat navigue sur un volcan.

Leur emploi est délicat, et elles relèvent généralement de la métaphore [460 ss]. S'il y a des maladroites spontanées franchement drôles, il ne faut pas les condamner en bloc. Et le rire lui-même indique autant une connivence qu'un rejet. On s'amuse de ce que certaines exigences minimales de notre imagination n'aient pas été respectées, de ce que l'on ait trop demandé peut-être à notre pouvoir d'appréhender des structures à travers des phores.

452. Ceux-ci ont cependant une plasticité étonnante. En effet, l'interaction entre phore et thème dont nous avons parlé précédemment ne concerne pas seulement la valeur. Le thème réagit sur le phore au point que celui-ci est souvent *reconstruit* pour mieux correspondre à la structure du thème. Nous aurons des analogies *renforcées*, *rectifiées*<sup>53</sup>. Il est remarquable que ce phore ainsi déformé, puisse conserver un effet persuasif aussi grand que les analogies dont le phore est correctement décrit. Pourtant il faut que l'on prenne des précautions. La rectification est, par exemple, soumise au conditionnel, comme une hypothèse : Plotin introduira une correction « qui conviendrait peut-être mieux à l'analogie » par « si l'on disait que »<sup>54</sup> ; Kant commence sa correction ainsi : « la colombe légère... pourrait s'imaginer... qu'elle réussirait bien mieux encore dans le vide... »<sup>55</sup>.

Il est des reconstructions comiques: Quintilien cite des expressions qu'il entendait répéter partout lorsqu'il était jeune :

Même les sources des grands fleuves sont navigables.

Un arbre vraiment fécond produit dès qu'il est planté<sup>56</sup>.

52. Cfr. Enzo MELANDRI, *La linea e il circolo*, Studio logico-filosofico sull'analogia, Bologna, il Mulino, 1968.

53. Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 510. La reconstruction du phore peut se combiner, mais pas nécessairement, avec l'amendement de l'analogie.

54. PLOTIN, *Ennéades*, texte établi et traduit par Emile BRÉHIER, Paris, Les Belles Lettres, sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, 1924-1938, tome VI, II<sup>e</sup> partie, Ennéade VI, 7, § 35.

55. Emmanuel KANT, *Critique de la raison pure*, traduction A. TREMESAYGUES et B. PACAUD, Paris, Alcan 1927, p. 45.

56. QUINTILIEN, *De institutione oratoria*, Livre VIII, ch. III, 76.

On doit pourtant se demander si ces analogies ne sont pas à considérer comme des hyperboles, figure du dépassement [375], où le réel importe beaucoup moins que dans l'analogie. Celle-ci, en effet, est un argument qui fonde le réel en ce sens qu'il justifie notre croyance en certaines structures, la valeur réciproque de certains termes. Il faut donc, avant de la prendre au sérieux y regarder de plus près que pour une hyperbole. Si nous les interprétons comme une analogie rectifiée, nous rirons d'autant plus aisément que nous savons assez clairement ce que sont fleuves et arbres. Il est au contraire certaines analogies dont la rectification nous choque beaucoup moins, parce qu'elle s'éloigne tellement du réel qu'il ne saurait être question de prendre le phore comme faux ou ridicule.

La reconstruction du phore peut même être de tradition. C'est le cas des *fables*. Il en va de même de certaines reconstructions de la littérature sacrée, apocalyptique par exemple. Toutes ne sont pas risibles, loin de là. Mais la fable, avec ses animaux qui parlent [115] ou ses objets doués d'activité intentionnelle l'est souvent. Elle l'est volontairement. On peut même se demander si l'admission d'un certain comique ne sert pas à définir le genre de la fable par rapport à d'autres, plus graves : les animaux sont drôles comme le singe qui imite l'homme, parce qu'ils sont reconstruits en fonction de l'homme, et que l'on sait qu'il en est ainsi. Il y a une connivence entre orateur et auditeur qui n'existe pas dans le récit apocalyptique par exemple, où le phore est censé donné par inspiration surnaturelle. Les animaux de la fable sont comiques parce que reconstruits, dotés de langage, de sentiments trop humains. Les dieux de la fable sont comiques aussi dans leur rôle de phore entièrement construit ; ils ne le sont pas dans leur situation de thème, celle qu'occupe généralement le Dieu des théologiens, objet et non moyen de la recherche analogique.

453. La reconstruction du phore en fonction du thème tend clairement à le rendre plus adéquat à sa fonction. Mais il existe aussi, bien souvent, un simple phénomène de *contamination*. Il est rare que, dans un texte de quelque longueur, il n'y ait passage constant du langage du phore à celui du thème. Nous avons montré comment l'ode à Cassandre parle de Cassandre en termes empruntés au domaine du phore, tandis que la rose est décrite avec des termes convenant à une jeune fille<sup>57</sup>. Ceci pour le plus grand profit de la force persuasive de l'analogie. Cette contamination n'a rien de nécessairement comique. Nous dirons plus. Elle passe le plus souvent inaperçue. Elle n'est qu'une forme encore

---

57. RONSARD, *Œuvres complètes*, texte établi et annoté par Gustave COHEN, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1938, vol. I : « A sa maîtresse », Ode XVII, pp. 419-420.

Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 537.

diffuse de ce qui peut devenir fusion métaphorique, et aussi, tout uniment, métaphore. C'est à ce niveau que nous rencontrerons le plus souvent le comique.

Mais auparavant, citons encore cet exemple qui peut nous faire hésiter entre reconstruction et contamination, et qui, certes, nous fait sourire.

Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau, qui répandu sur une colline vers le déclin d'un beau jour, paît tranquillement le thym et le serpolet... le berger, soigneux et attentif, est debout auprès de ses brebis... Image naïve des peuples et du prince qui les gouverne, s'il est bon prince.

Le faste et le luxe dans un souverain, c'est le berger habillé d'or et de pierreries, la houlette d'or en ses mains ; son chien a un collier d'or, il est attaché avec une laisse d'or et de soie. Que sert tant d'or à son troupeau ou contre les loups ? <sup>58</sup>

Le phore est reconstruit pour mieux correspondre au thème, au nouveau thème qui complète et prolonge le premier [443]. Mais cette reconstruction [452] se fait en langage convenant au domaine du souverain. Le berger est décrit comme un roi. Cette contamination a ici quelque chose de plaisant. Probablement parce que l'analogie est traitée un peu comme une ressemblance. La Bruyère nous y invite en qualifiant l'analogie première longuement développée, d'image naïve.

#### *Précarité du statut de l'analogie*

454. Nous avons vu que le comique de l'analogie s'attache à tous les traits qui font le caractère propre de celle-ci : distinction à maintenir avec la ressemblance, rôle des termes, interaction entre phore et thème, transferts de valeur, établissement de structures, diversité possible des phores, contamination entre thème et phore, asymétrie.

Il en est un qui ne pouvait lui échapper : c'est la précarité du statut de l'analogie. Si elle est rejetée, parce que dénuée de pertinence ou de force persuasive, elle retombe au rang de vague ressemblance ou de rapprochement purement verbal. Si elle est acceptée, elle favorise une assimilation des domaines du phore et du thème au point que les structures analogues s'unifient sous un même concept. C'est le propre notamment de la réussite scientifique. L'analogie, comme telle, est féconde dans l'entre-deux.

455. Le comique du raisonnement analogique qui pêche par défaut n'est pas le plus remarquable. Il mérite pourtant un examen.

Beattie s'intéressait nous l'avons vu [23] au comique de ces vers de Butler :

---

58. LA BRUYÈRE, *Les Caractères, Du Souverain*, 29, pp. 304-305.

[Hudibras essaye de se consoler tandis qu'il est fixé au banc d'in-famie et s'adresse à sa maîtresse]

As beards, the nearer that they tend  
 To th' earth grow still more reverend :  
 And cannons shoot the higher pitches,  
 The lower you let down their breeches :  
 I'll make this low dejected fate  
 Advance me to a greater height <sup>59</sup>.

L'auteur se moque de l'analogie. Il sait, comme nous que la plus grande liberté est permise dans le choix des phores, que ceux-ci peuvent parfois être inattendus et toutefois efficaces. Ici nous en avons deux. A la rigueur le second pourrait apporter quelque élément persuasif. Mais il est rendu comique et inopérant par la présence du premier qui ne fournit aucune structure susceptible d'éclairer ou de soutenir le thème.

Le *Dictionnaire de la Bêtise*, en général si peu amusant, nous donne aussi deux exemples d'analogie qui nous ont fait rire. Voici l'un d'eux :

Entre autres analogies entre la Judée antique et la France moderne, il en est une qui se rattache trop intimement à notre sujet, pour que je la passe sous silence : ... Le Golgotha vit périr à la même heure et du même supplice le Juste, le coupable repentant et le pécheur endurci. Le premier meurt, pour ressusciter bientôt glorieusement ; le second meurt, non pour ressusciter à la vie terrestre, mais pour obtenir sa grâce dans la vie future ; enfin le troisième meurt, non seulement pour ne plus revenir dans ce monde, mais pour ne pas obtenir grâce après sa mort. De même la Révolution de 93 traîne aux gémonies les trois grands pouvoirs de la société : Clergé, Royauté et Noblesse. Le Clergé meurt, pour ressusciter bientôt à la vie sociale. La Royauté meurt sans espoir de retour, mais amnistiée après sa mort par le sentiment universel ; enfin la Noblesse meurt, pour n'être ni ressuscitée ni graciée.

Louis Rousseau. *La Clé de la science*, études sociales, 1848 <sup>60</sup>.

C'est, selon son auteur, une analogie. Mais atteint-elle jamais ce statut pour l'auditeur ? Il s'agit d'un comique semblable à celui d'Hudibras, mais cette fois involontaire. L'auteur n'a pas entre les mains l'outil qu'il croit avoir.

---

59. S. BUTLER, *Hudibras*, Poème et traduction juxtaposés, 1757, vol. II Canto IV, vv. 261-266, p. 27.

*Comme une barbe l'on révere  
 D'autant plus qu'elle approche terre ;  
 Et pour qu'un canon tire en haut,  
 Sa culasse baisser il faut ;  
 Je prétens en faire de même,  
 Et de cette disgrâce extrême  
 Je vais monter incessamment  
 Encor plus haut qu'auparavant.*

60. Guy BECHTEL et Jean-Claude CARRIÈRE, *Dictionnaire de la bêtise, verbo Analogie*.

Rien ne nous garantit pourtant qu'il en soit ainsi à l'égard de tous les auditoires. Et peut-être le comique de l'analogie rejoint-il plus qu'on ne pense le comique des auditoires [114 ss]. On ne peut en effet s'empêcher devant une analogie — comme d'ailleurs devant toute argumentation — d'imaginer l'auditoire pour lequel elle semblerait admissible et persuasive. Celui-ci peut nous apparaître comiquement éloigné de l'auditoire universel tel que nous et nos interlocuteurs habituels le concevons [114, 596 ss].

**456.** Le fait que l'on ne sait pas toujours si un énoncé atteindra le statut d'analogie sous-tend peut-être cette remarque de Lichtenberg :

Um witzig zu schreiben, muss man sich mit den eigentlichen Kunstausdrücken aller Stände gut bekannt machen ; ein Hauptwerk in jedem nur flüchtig gelesen ist hinlänglich. Denn was ernsthaft seicht ist, kann witzig tief sein <sup>61</sup>.

« Witzig tief » parce que l'on aura de ces ouvrages divers et peut-être ennuyeux, tiré des analogies inattendues qui peuvent être à la fois spirituelles et profondes, mais qui seront de statut incertain. Car, pour Dieu, nous dit Lichtenberg, il n'y a pas d'analogie ; d'où il découle que

... je vollkommener der Verstand ist, desto geringer ist der Witz, oder es muss Seeleneinrichtungen geben, die so gespannt werden können wie manche Waagen (wieder Witz), dass man sie sowohl zum genau als roher Wiegen gebrauchen kann <sup>62</sup>.

Et encore :

Es ist mit dem Witz wie mit der Musik. Je mehr man hört, desto feinere Verhältnisse verlangt man <sup>63</sup>.

Le sourire qui accompagne ces tentatives d'analogie serait donc celui du non-engagement, de l'énoncé à l'essai :

Aus den lustigen Schriften kluger Köpfe lässt sich sehr oft mehr lernen als aus sehr vielen ernsthaften. Sie tragen manches mit einer lachenden Miene vor, was sie im Ernst meinen, was aber noch nicht untersucht genug ist, um einen ernsthaften zu kleiden. Andere Leute können es gar wohl im Ernst nützen <sup>64</sup>.

Mais ce sont, « Schriften kluger Köpfe ». C'est ce qui les distingue des esprits trop assurés des analogies qu'ils découvrent et qui ne se doutent pas qu'elles n'atteindront même pas ce statut. L'esprit (Witz), pour Lichtenberg prendrait l'initiative, le succès seul conférerait le sérieux.

61. LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 196.

62. *Ibidem*, p. 392.

63. *Ibidem*, p. 518.

64. *Ibidem*, p. 527.

Pareille conception est à l'opposé de l'idée de « règles » de l'analogie. Lichtenberg voit donc tout comme nous dans le rire plus encore la joie de communier, de reconnaître les chances de création que la sanction de fautes de pensée que l'on aurait commises <sup>65</sup>.

457. Ce qui menace en général le statut de l'analogie, plus que son insuffisance c'est son *dépassement*. Celui-ci est presque toujours envisagé, si ce n'est par l'auteur, au moins par les auditeurs. Tantôt on cherche à établir un lien réel entre thème et phore (lien de causalité, lien d'acte à personne, « figure », « symbole », exemple, modèle) tantôt on cherche à les subsumer comme cas particuliers d'une même loi. Cette tendance au dépassement est si normale que certains auteurs, pour y résister, prennent d'évidentes précautions <sup>66</sup>.

L'établissement d'un lien réel n'en est pas moins souligné parfois par un sourire.

Ainsi la *Méditation sur un balai* en finale, parle de l'homme et de « son frère le balai » [443].

Ce lien prétendu sera d'autant plus comique à nos yeux que l'analogie sera moins satisfaisante :

... Il est aisé de toucher du doigt comment, par la guerre actuelle, l'Ancien Testament et l'ancien Dieu d'Israël reviennent en honneur parmi nous.

... Considérez la carte du monde. Vous y verrez les pays alors connus. Vous voyez la Méditerranée avec sa ceinture de nuages ; vous voyez l'Asie Mineure et l'Asie antérieure. Mais au cœur de cette carte du monde, voici la petite Palestine, voici le « peuple choisi » du monde ancien.

Par contre, examinez la carte actuelle du monde moderne, avec les cinq parties du globe terrestre, baignées par des mers immenses. Au centre de ce globe, la petite Allemagne, assiégée, au nord et à l'ouest, par de gigantesques royaumes. C'est là qu'habite le « peuple choisi », c'est-à-dire le peuple allemand, qui est le cœur du monde.

... Et c'est pourquoi nous pouvons dire, sans exagération, que, mieux que tout autre peuple, nous avons recueilli l'héritage d'Israël..

Chose extraordinaire, l'Ancien Testament est nettement pour nous touchant notre invasion de la Belgique.

Karl Dunkmann, *Der Weltkrieg im Licht der Bibel*, Stuttgart, 1915 <sup>67</sup>.

65. Cfr. aussi Arthur KOESTLER, *Le cri d'Archimède*. Koestler retrouve avec raison l'invention analogique — ce qu'il appelle « matrices bisociées », dans le comique, dans la science, dans l'art. Mais il ne met pas l'accent sur le comique de l'analogie tel que nous l'avons décrit et tel que Lichtenberg semble l'avoir aperçu.

66. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 530-531. On y mentionne le cas de G. TARDE, *La logique sociale*, Paris, Alcan, 1895, ch. II, pp. 87 et ss. et les précautions prises ensuite p. 114 ; de Ch. ODIER, *L'homme esclave de son infériorité I, Essai sur la genèse du moi*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1950, ch. III, pp. 93 et ss. et précautions p. 123.

67. G. BECHTEL et J.-C. CARRIÈRE, *Dictionnaire de la bêtise, verbo Analogie*.

Il y aurait non seulement similitude de structures entre les deux situations, mais l'analogie est dépassée : « L'héritage d'Israël » postule continuité réelle. Encore que ce lien ne signifie peut-être ici que l'analogie même. Car il y a toujours une convergence d'effets entre le lien réel que l'on postule entre les deux domaines d'une analogie et l'analogie. Lien réel et analogie se soutiennent mutuellement et renforcent leurs effets. Cette convergence est ici comique parce qu'elle débouche sur une exaltation lyrique qui nous fait douter tant de l'analogie que du lien réel découvert.

**458.** Le lien réel entre thème et phore peut être de nature telle que l'analogie s'efface devant l'identité. Un dépassement si parfait peut donner lieu à un comique particulier :

Le curé se réjouit de la présence en son église de nombreuses paroissiennes revenues de la ville un jour de fête. Toutefois il leur reproche d'avoir mis trop de rouge aux lèvres :

« ... Certaines d'entre vous sont venues à confesse. C'est très bien et je vais vous donner la communion avec plaisir mais au lieu de dire "Corpus Domini" je vais être tenté de dire : " Mon Dieu faites attention à la peinture ". Amen <sup>68</sup>. »

Dire « Corpus Domini » c'est l'affirmation d'un mystère par lequel est dépassé le caractère simplement analogique du rite eucharistique. Mais le dogme de la présence réelle favorise ici une nouvelle asymétrie entre thème et phore. Notons que c'est uniquement de ce mécanisme rhétorique que nous rions, car le comique sera sensible à tous, croyants et incroyants.

**459.** Le dépassement de l'analogie aboutit parfois à la loi scientifique. Les structures analogiques primitives se sont enrichies, phore et thème sont devenus des exemples pour une généralisation, et leur asymétrie a complètement disparu. Ce processus n'a rien de comique et prête plus souvent à l'admiration qu'au rire.

Mais il n'en va pas de même lorsque, partant de certaines données analogiques on prétend unifier tout l'univers. Dans ce cas, il n'y a nullement disparition des domaines, tout au contraire. C'est de la disparité de ceux-ci que les ouvrages de cabale, les traités sur les « correspondances » tirent leur intérêt. Les relations constitutives du thème et du phore ne sont pas interchangeables ni subsumées sous un même concept. L'analogie n'a pas perdu son statut en devenant loi ; mais le dépassement s'est opéré au moyen de notions vagues de participation. Les auditoires qui n'admettent pas ces liens auront plaisir à en montrer la fragilité.

---

<sup>68</sup> *Constellation*, 205, mai 1965, p. 117. Rubrique « Riez en haranguant ». Entendu au sermon de l'abbé L. curé d'une petite commune des Pyrénées.

*La métaphore*

460. On a beaucoup écrit et on écrira encore beaucoup sur la métaphore. Nous avons, avec quelque hésitation, il y a dix ans, soutenu qu'on ne pouvait mieux la concevoir, tout au moins en ce qui concerne l'argumentation, que comme une analogie condensée, résultant de la fusion d'un des éléments du phore avec un des éléments du thème.

Nous sommes aujourd'hui plus que jamais persuadée que la métaphore a un rapport étroit avec l'analogie. Et nous avons pu constater que le comique de l'analogie nous obligeait souvent à presque traiter de la métaphore. Celle-ci est une forme très particulière de dépassement de l'analogie où thème et phore perdent partiellement leur individualité, sans pour autant, soulignons-le, que l'analogie ait perdu son statut.

Nous avons déjà mentionné la reconstruction du phore en fonction du thème [452], mais aussi la contamination du phore par le thème et réciproquement [453]. La fusion métaphorique, elle, résulte généralement de l'accolement d'un terme du phore et d'un terme du thème, en laissant les autres termes inexprimés, et sans référence explicite à l'analogie.

La fusion, une fois réalisée, a créé une expression qui se suffit à elle-même. Elle peut, en français, se marquer par une détermination (soir de la vie), par un adjectif (un exposé lumineux), par un verbe (elle se mit à piailler), par un possessif (notre Waterloo), par la copule « est » (la vie est un songe), ou par un mot placé dans un certain contexte.

461. La métaphore étant un fruit de l'analogie résulte toujours de la confrontation de deux domaines différents. Elle est créatrice. Mais de quoi ? Ce ne peut être évidemment que de relations. Née d'une analogie, elle peut aussi suggérer d'autres analogies, car rien ne garantit que l'auditeur l'interprétera de la même façon que l'orateur. Mais on ne doit pas la prendre pour un objet nouveau appartenant à l'un ou l'autre des deux domaines. Elle est un lieu de rencontre. Mais elle n'est pas un objet réel, (quelle que soit notre conception du réel).

Le comique peut naître de l'oubli de ce statut.

Nous rions de la personne qui demande au quincailler de lui « vendre un de ces rideaux de fer dont on parle tant ». « Rideau de fer » est une métaphore complexe, car « rideau », pris au phore, s'accorde à un terme « fer » pris au thème qui est lui-même une figure de rhétorique. Mais il serait tout aussi comique de chercher dans la nature un « roseau pensant », ou une « langue de terre ».

Que le comique dans ce cas naisse seulement de l'oubli du statut de la métaphore explique que celle-ci puisse par ailleurs être reprise, sans comique, dans de nouvelles analogies : demander de « déchirer le rideau de fer », de lui substituer « un rideau plus souple », de le « préférer à

une cloison de fer » n'a rien de comique. Ce n'est que développement, ou création d'analogies à partir de la première.

462. La réification de la métaphore pose le problème de l'ontologie métaphysique<sup>69</sup>.

Mais il ne suffit pas de déceler la métaphore sous l'ontologie pour rendre celle-ci comique. Car l'être philosophique, pour celui qui le cherche, est déjà trouvé. Il n'est pas né de la métaphore, mais de l'entreprise du philosophe. Il ne s'agit donc pas pour lui de « réification ». La métaphore n'aura pour but, selon lui, que de faciliter la compréhension et la communication. Sans doute pourra-t-elle sur ce plan au moins éveiller le rire.

463. A cet égard, G. Granger a fait une remarque fort intéressante. Il nous a montré la distinction à faire entre structure et signification. Le langage formel n'a pas de signification, il n'embraye pas sur le vécu. Mais le mathématicien utilise la langue mathématique en symbiose avec sa langue maternelle. C'est elle qui lui permet d'exprimer, au moins pour lui-même, ses conjectures, ses sentiments, ses inventions. « On retrouve aussi, dit-il, la trace de cet usage *significatif* du formalisme — mais cette fois sous une forme allusive et humoristique, dans le goût qu'ont les mathématiciens les plus férus de logique et d'abstraction pour la désignation des objets mathématiques par des abréviations délibérément riches d'évocations toutes profanes, empruntées à l'expérience sensible : « espaces clairsemés », « rares », « tonnelés »... Procédé non sans analogie avec celui des mystiques, tentant de décrire leurs expériences au moyen d'images érotiques<sup>70</sup>.

Granger ne parle ni d'analogie, ni de métaphore, et son souci est de distinguer le formel du non-formel. Mais ce qu'il nous en dit nous semble pouvoir être envisagé comme fusion métaphorique. Or le mathématicien n'hésite pas à aller au-devant du comique, comme pour bien montrer, par un rire de connivence et de communion, qu'il sait qu'il opère une fusion de domaines. La réification possible ne le gêne pas. Parce qu'il sait qu'elle ne pourrait se faire qu'au profit de son monde formel et non au profit du monde sensible.

On peut se demander si le comique ne nous éclaire pas indirectement sur la différence entre « modèle » (au sens où l'entendent les mathématiciens et non au sens de l'argumentation par le cas particulier) et

69. Cfr. Douglas BERGGREN, « The Use and abuse of metaphor », *The Review of metaphysics*, I, 62, vol. XVI n° 2, december 1962 ; II, 63, vol. XVI, n° 3, march 1963.

70. Gilles G. GRANGER, « Objet, structures et significations », *Revue Internationale de philosophie* 73-74, 1965, fasc. 3-4, (pp. 251-290), p. 265.

« phore ». Les phénomènes d'interaction, d'importance des termes, de transfert de valeur, ne s'appliqueraient pas sans plus au rapport du modèle avec ses applications. D'où, le comique de la fusion métaphorique serait inhibé. L'humour du mathématicien est de courte durée. Il en va de même sans doute dans l'ontologie, où, l'être, même s'il a reçu quelque clarté d'un phore, tend à devenir modèle abstrait dont les phores ne seront plus que des applications.

**464.** Sans réification aucune, dans la fusion métaphorique, la simple confrontation des domaines peut suffire comme objet comique.

Da liegen nun die Kartoffeln und schlafen ihrer Auferstehung entgegen <sup>71</sup>.

L'effet comique, voulu, tient évidemment pour bonne part dans la brièveté.

Mais celle-ci est loin d'être aussi importante qu'on ne le croit souvent. Ainsi, Aubouin nous dit :

Nous amortissons le choc contraste/surprise en préparant nos comparaisons. C'est affaire de genre littéraire, de goût et de milieu. On comprend qu'un aumônier militaire parlant à des soldats fasse un rapprochement entre le ravitaillement d'une unité isolée et Elie dans le désert. Il y mettra néanmoins des formes :

« Dieu a d'infinies ressources pour venir en aide à ses fidèles créatures dans le besoin ; de même qu'il envoya des corbeaux à Elie, de même il a mis à la disposition du chef moderne le moyen de ravitailler par les airs les soldats assiégés par l'ennemi. »

“ Mon curé chez les riches », ou “ Father divine ” dirait :

« Dieu envoya une escadrille de corbeaux ravitailler Elie » et l'on voit immédiatement ce que cette formule condensée et dépouillée de précautions oratoires a de ludique <sup>72</sup>.

Or ce comique n'est pas celui de la brièveté, mais de l'anachronisme. Le phore qui, chronologiquement, a précédé le thème, semble le suivre dans la fusion métaphorique. On ne rirait pas à : « Dieu a envoyé aux assiégés les corbeaux d'Elie », parfaite métaphore.

La brièveté de la fusion métaphorique ne fait qu'accentuer l'interaction qui existe dans toute analogie, elle ne crée pas par elle-même le comique.

De même, dans un adjectif déterminant tel « Mudville Milton », appliqué au poète de village, ce qui nous amuse, ce n'est pas comme le dit Hayakawa « une métaphore inappropriée », un conflit de sentiment <sup>73</sup>, mais la constatation que nous avons le pouvoir de combiner métaphore

71. LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 522.

72. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 251.

73. S.I. HAYAKAWA, *Language in thought and action*, New York, Harcourt, Brace and Co, 1949, p. 126.

et ironie, c'est-à-dire de faire comprendre, par la métaphore, que l'énoncé a une portée ironique. Les anciens, et cela nous surprend, classaient souvent l'ironie dans la métaphore. Ces deux techniques ne sont pas sans lien. Car, ici, la métaphore remplit le même rôle que certains superlatifs [258] ; elle dévoile l'ironie.

**465.** Il est un cas cependant où la brièveté est presque toujours comique : c'est lorsque la fusion est opérée par la création d'un mot nouveau. Ainsi « bankster » « milliardaire ». C'est qu'ici s'ajoute le comique du langage [75]. Nous avons une surprise amusée devant la création verbale significative, de l'admiration, mais aussi le sentiment d'un léger abus. Est-ce parce que la formation de mots composés, les suffixes, la dérivation, ne sont pas, en principe, destinés à pareil usage ? N'est-ce pas plutôt parce que ce mot nouveau a l'air de représenter une réalité. Et c'est bien cela qu'il vise. D'où un comique qui serait en quelque sorte inverse de celui de la recherche d'un rideau de fer.

**466.** Si la métaphore est fusion analogique, rien ne nous garantit cependant que son interprétation, par l'auditeur, sera conforme à l'intention première de l'orateur. La fusion, une fois réalisée, possède une vie propre ; l'expression métaphorique se suffit à elle-même. Et cette vie propre est sans doute l'une des intentions aussi de l'orateur <sup>74</sup>.

Dès lors ce qui nous émerveille dans la métaphore c'est la multiplicité des analogies qui peuvent être reconstituées, ou constituées à partir d'elle. C'est là un des aspects de sa puissance créatrice, qui s'ajoute à la puissance créatrice primitive de l'analogie.

Nous pouvons illustrer cela par le curieux petit morceau « Les métaphores » de Tardieu. Il s'agit de l'emploi métaphore d'un verbe :

Etant donné une vieille boîte en bois que je veux détruire ou jeter au rebut, ai-je le droit de dire que je la tue, que je l'épluche, que je la fais cuire, que je la mange, que je la digère, ou encore que je l'efface, que je la biffe, que je la condamne, l'incarcère, l'exile, la destitue, la vaporise, l'éteins, la scalpe, l'embaume, la fais fondre, l'électrocute, la dégonfle, la souffle ?

Répondez à chacune de ces questions <sup>75</sup>.

Tardieu, comme dans d'autres petits morceaux, illustre excellemment le comique de la rhétorique, car il nous fait rire des techniques argumentatives mêmes et non de telle situation comique de leur emploi.

---

74. Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 537, « Un océan de fausse science » utilisé par BERKELEY, *Les trois dialogues entre Hylas et Philonous*, trad. André LEROY, Paris, Aubier, 1944, p. 207 et ses interprétations possibles. Cfr. aussi à propos de celles-ci l'intervention de J. LACAN à la Société française de Philosophie, 23 avril 1969, dans Ch. PERELMAN, *Le champ de l'argumentation*, pp. 315-317.

75. Jean TARDIEU, *Un mot pour un autre*, « Petits problèmes et travaux pratiques », p. 125.

Ici la succession rapide des phores est, par elle-même, facteur comique [450]. Nous croyons que, normalement une analogie est topique. On nous montre qu'il n'en est rien.

Mais si l'on y regarde de près, on verra que l'on rit surtout lorsque l'on est tenté de répondre « oui » à la question. Et il est remarquable que l'hésitation elle-même, ici, ne détruit pas le comique. C'est que le dosage de Tardieu est particulièrement heureux. Le lecteur est amené très habilement à porter attention à la métaphore en soi, bien plus qu'à chaque métaphore particulière. Le fait de savoir si le verbe est acceptable ou non passe pour ainsi dire à l'arrière-plan.

Les réponses dépendent évidemment de l'ingéniosité, de la bonne volonté de chacun. Mais la réponse « oui » est beaucoup plus aisée lorsque les verbes ont un sens métaphorique déjà acquis, même, et c'est à souligner, si ce sens métaphorique dérive manifestement d'analogies tout à fait différentes. L'accord sera plus difficile avec « scalper », « électrocuter », « faire cuire », « épilucher » d'usage métaphorique moins fréquent, qu'avec « manger », « digérer », « effacer ». Cette influence de l'usage métaphorique quelconque semble bien indiquer que le rire est largement un rire de communion entre initiés, représentant un groupe très large mais nettement culturel.

**467.** La créativité de la métaphore comme source et non comme résultat d'analogies se marque aussi à l'occasion des essais de composition mécanique. Jean A. Baudot a publié le résultat de tels essais dans *La machine à écrire* [34].

Or, à la lecture, ces produits artificiels nés d'une machine pourvue d'un programme syntaxique et d'un petit lexique, incitent irrésistiblement à des essais d'interprétation. Nous nous sentons pris en défaut devant ces textes comme si tout assemblage grammaticalement correct dans une langue que nous connaissons devait être significatif [134, 190]. Ces essais nous révèlent que la difficulté d'interprétation augmente certes avec la longueur du texte, mais qu'elle est aussi plus grande pour les mots abstraits. La raison en est sans doute que les mots concrets nous paraissent plus aisément métaphoriques. (Elle augmente aussi avec l'absence de rythme qui empêche de considérer aussitôt l'énoncé comme un langage poétique.)

Nous avons vu que certains commentateurs ont souligné dans ces textes mécaniques des effets comiques. Cependant le rire n'est pas fréquent, à cause sans doute de l'effort à fournir [34]. Mais à partir du moment où un énoncé est compris comme métaphore, l'effet comique du sens qui lui est attribué est fortement accru par cette origine mécanique. Car nous savons que ce sens est postérieur à la métaphore.

**468.** Il en va tout autrement lorsque la métaphore a pour origine une

défaillance du langage. Celui qui la comprend, sans ambiguïté ni difficulté, se borne à rétablir mentalement le terme habituel.

Nous avons entendu une personne très âgée, à la mémoire totalement défaillante mais qui avait conservé une élocution aisée, dire « éteindre mon bras » pour « essayer mon bras », aller « dehors » pour aller « au bout », dire « c'est noir », pour « c'est froid », « je vais vers le soleil » pour « je vais me couvrir » (en s'enfonçant sous les couvertures). Cette dernière métaphore montre bien que, sans que la métaphore cesse d'être compréhensible, la caractéristique du phore choisie peut être très différente de ce qui est normalement perçu : le soleil qui réchauffe, on s'y met en se cachant à l'ombre. Pareilles expressions, à raison des circonstances, n'étaient point comiques. Et ces exemples semblent montrer que la pauvreté du langage, que l'on avait mise anciennement à l'origine de la métaphore pour ensuite lui dénier toute intervention, joue un certain rôle dans la création métaphorique. Mais, même dans le cas cité, il n'est pas exclu qu'il n'y ait eu dans ces expressions métaphoriques, une part de jeu, un exercice amusé de l'esprit qui accomplissait ce qui était encore à sa portée. Et cette part de jeu existe peut-être dans bien des métaphores « naturelles », beaucoup plus que le simple besoin de s'exprimer.

**469.** La possession de cet outil incomparable semble nous réjouir. A ce propos les expressions de tendresse du genre « mon chat », « mon pigeon », « mon agneau », « mon chou », « mon beau nuage », « mijn snoekske » (mon petit brochet), méritent l'attention. On sait combien d'encre elles ont fait couler. Nous croyons que l'interprétation la plus féconde serait d'y voir des sortes de métaphores généralisées, où la nature précise du phore est secondaire, la seule chose qui compte étant le transfert de valeur. Or celui-ci se produit en réalité, non du phore sur le thème, mais du thème sur le phore. L'intention doit être préalablement connue pour que le transfert ait lieu. Le plaisir est de jouer avec la possibilité même du transfert de valeur, en imitant d'autres transferts analogiques qui réussissent.

Ces emplois de la flore, de la faune, de maints objets, pour exprimer la tendresse sont presque toujours plaisants<sup>76</sup>. Ils deviennent

---

76. On pourrait en dire autant des invectives étranges qui, notons-le, utilisent très souvent des objets matériels. Freud a rapporté dans une de ses observations : « Du Lampe, du Handtuch, du Teller... » dit par un enfant à son père. Cfr. in *Gesammelte Werke*, tome VII (1906-1909), *Bemerkungen über einen Fall von Zwangsneurose*, (pp. 381-463), p. 426. Le folklore marollien de Bruxelles comportait des invectives aussi inattendues que « schieve lavabo » (lavabo de travers). Quoique consacrées, elles n'en restaient pas moins teintées de comique, même sans doute pour les usagers.

comiques pour l'observateur, à condition que celui-ci reste participant à la communion sociale.

### *Le réveil des métaphores*

470. Tout ce que nous venons de dire explique à suffisance la place considérable, comme objet comique, des métaphores endormies. Il s'agit d'expressions qui, par l'usage, ont perdu leur statut de métaphore et ne sont plus perçues que comme des manières normales de s'exprimer. Faut-il souligner que, pour l'usager qui n'est pas un historien, ni un sémanticien, peu importe la genèse réelle de l'expression ? L'effet sera le même que l'expression soit ou non réellement née d'une métaphore, à condition qu'elle puisse être interprétée comme telle.

Ce sont réveils de métaphores endormies que ces exemples de comique du langage dont Bergson a traité :

Tous les arts sont sœurs  
Il court après le mot d'esprit. — Je parie pour l'esprit <sup>77</sup>.

Le premier, involontaire, est attribué à M. Prudhomme ; le second, volontaire, l'est à Boufflers.

Selon Bergson, on affecte de prendre une expression au propre alors qu'elle l'était au figuré ; il y a diversion de notre attention du moral sur le physique. Mais cela ne peut suffire à éveiller le rire. En effet, on rencontre des réveils de métaphores nombreux, efficaces, sérieux, dans l'argumentation, même philosophique. Nous les avons notés chez Bossuet, chez Kant, chez Pascal, chez Démosthène, et chez Bergson lui-même <sup>78</sup>. On objectera que si l'on ne rit pas c'est en raison des conditions inhibitrices parmi lesquelles, pour beaucoup de nos exemples, une trop grande explicitation [42]. Mais il faut plutôt se demander si le but du réveil n'est pas en cause. Chez nos auteurs sérieux, ce qui importe, c'est l'argumentation qu'ils développeront à partir de la métaphore, le procédé du réveil ayant l'avantage de faire bénéficier l'orateur de phores déjà admis. Au contraire, lorsque nous rions, c'est que notre attention est gratuitement attirée sur la métaphore comme telle. Nous rions de reconnaître ce qui paraissait oublié, sans que l'on soit autorisé à dire que c'est vers le domaine physique que notre attention se porte. Nous rions plutôt de la confusion constatée entre domaines et ce rire nous rappelle celui qu'entraînait la réification du « rideau de fer ».

471. Les modes de réveil de la métaphore endormie sont très divers. Certains nous confirment directement l'importance de la notion de do-

77. H. BERGSON, *Le rire*, p. 442.

78. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 542-545.

maines. En effet, l'un des modes le plus fréquemment mis en œuvre est la juxtaposition de métaphores endormies dont les phores appartiennent à un même domaine. Par exemple :

Ces grosses légumes, crème de la société.

Chacune de ces expressions, bien que vulgaire, avait perdu sa valeur métaphorique. Nous rions de la voir réveillée en quelque sorte par ce contact.

Réveil par contact plus étrange, cette plaisanterie très connue relative à celui

qui a visité une île déserte où jamais la main de l'homme n'a mis le pied.

Marie Collins Swabey dont le grand mérite est de voir le rôle intellectuel du rire comique, nous dit que notre rire, ici, par le rejet de la contradiction dans la métaphore combinée, est une victoire de la pensée systématique sur l'expression inconsistante<sup>79</sup>. En fait, c'est l'impression de réveil inattendu par contact qui nous fait sourire car nous savons fort bien que, quoi qu'en disent les théoriciens, le chevauchement des métaphores ne suffit pas à les faire rejeter ni à faire rire. Mais il faut noter surtout que l'expression ci-dessus n'est perçue comme métaphorique que dans sa complexité même. Séparément, les deux termes « mains » et « pieds », dans ce contexte, n'étaient pas nécessairement des métaphores.

**472.** Un autre mode sera le développement du phore. La métaphore « une bonne fourchette » sera réveillée par ces affiches électorales du parti communiste italien montrant une fourchette et une cuiller croisées avec la mention « Votate per noi — Mangeremo per voi »<sup>80</sup>, attribuée aux démo-chrétiens au pouvoir.

Devenue emblème de l'instrument de travail de ceux qui s'enrichissent des deniers publics, la « bonne fourchette » reprend valeur de phore.

A. Henry d'autre part a très heureusement insisté sur le réveil par action directe sur la formulation elle-même et en donne d'excellents exemples. Mentionnons celui-ci, nettement comique : « Perdre le fil de ses idées » devient, dans l'Electre de Giraudoux :

Qu'est-ce que je voulais dire?... J'ai perdu mon fil... Continuez... cela me reviendra<sup>81</sup>.

79. Marie Collins SWABEY, *Comic laughter*, p. 70.

80. Giorgio GALLI, Partito comunista italiano, « Lotta contro l'egemonia clericale » (1953) dans *La propaganda politica in Italia* a cura di Paolo FACCHI, pp. 124-125.

81. Cfr. Albert HENRY, « La reviviscence des métaphores », *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, 5<sup>e</sup> série, tome LIII, 1967, 4, (pp. 195-205), p. 202.

Le rire semble lié à ce qu'une modification infime suffit au réveil de la métaphore. En fait, le domaine du thème est ici escamoté au profit de celui du phore.

On pourrait rattacher à ce réveil par action directe sur la formulation l'exemple de Bergson « Tous les arts sont sœurs » [470]. La métaphore en latin n'aurait rien de comique ; elle le devient en français par la discordance des genres, ce qui peut être considéré comme une modification purement formelle et relativement mineure de la métaphore.

473. Il suffira parfois même, pour le réveil, de la traduction d'une langue dans une autre, sans autre facteur comique, ou même de la simple lecture dans une langue peu usuelle. Ce réveil des métaphores endormies est probablement l'un des facteurs qui rendent si vivants et attrayants les textes étrangers. Mais dans certains cas ils peuvent nous sembler ridicules.

Ainsi, à l'aube du mouvement de rénovation de la langue flamande, vers les années 70, Hugo Verriest cherchait à la libérer de certaines imitations du français considérées par lui comme un abâtardissement. Or parmi les exemples qu'il en donnait il est curieux de noter certaines métaphores telles « Zitting openen, sluiten, heffen » (ouvrir, clore, lever la séance). Selon lui, ces expressions, en flamand, sont ridicules. Elles conviennent au français. « Mais dans une langue vivant logiquement cela heurte la nature et le développement organique<sup>82</sup>. » Il est peu vraisemblable que Hugo Verriest, esprit fin et grande intelligence, ait pu croire que le flamand serait exempt de métaphores de cette espèce. Mais les expressions qu'il dénonce, lui paraissaient risibles. On peut se demander si elles lui auraient paru telles s'il n'avait connu le français. Il semble que son rire soit, en réalité, celui du francophone qu'il y avait également en lui<sup>83</sup> et pour qui revivait par la traduction en flamand une métaphore endormie.

474. Tout aussi efficace est le passage d'une langue technique, peu familière, à une langue usuelle. Certaines métaphores redeviennent vivantes pour l'auditeur appartenant à un autre milieu que celui où elles étaient nées. Celui qui entend le menuisier dire de la loi que l'on vient de voter « elle a besoin d'un bon coup de rabot » sourira certainement<sup>84</sup>. Pour lui, la métaphore n'est pas proprement endormie, elle est neuve,

---

82. Cfr. Frank BAUR, *Albrecht Rodenbach, Verzamelde werken*, Tielt, Den Haag, Lannoo, Eeuwfeest-uitgave 1856-1956, I « Het leven, de persoonlijkheid », p. 140. Notes prises au cours d'H. Verriest.

83. *Ibidem*, p. 107.

84. Pour l'analyse de cette expression cfr. Claude-Louis ESTÈVE, *Etudes philosophiques sur l'Expression littéraire*, Paris, Vrin, 1938, p. 205.

Mais il a l'impression, vraie ou fausse d'ailleurs, que pour le menuisier c'était une métaphore endormie. Son plaisir est donc de nature très particulière. Il concerne, à la fois, la métaphore, la métaphore endormie et leur état toujours incertain.

**475.** La personnalité de l'orateur est capable, elle aussi, de faire revivre une métaphore endormie.

Lorsque nous lisons le texte d'un grand philosophe, nous attachons de l'importance à chaque mot, présumant que l'auteur est particulièrement attentif à tout ce qu'il écrit. Analysant le § 6 des *Prolégomènes* de Kant :

Nous voici en présence d'une connaissance grande et vérifiée, son étendue est aujourd'hui déjà remarquable et elle promet pour l'avenir un développement illimité ;

Jean-Louis Galay relève les termes métaphoriques « étendue », « elle promet » et conclut que, sans portée pour la structuration du contenu, ces termes doivent cependant suggérer que ce qui est affirmé est traditionnellement évident ; cet emploi de la métaphore connote le règne de l'opinion <sup>85</sup>.

Les techniques poétiques jouent, semble-t-il, un rôle analogue dans le réveil de la métaphore en faisant cette fois attendre la présence de celles-ci <sup>86</sup>. Lorsque nous lisons un texte comique, peut-être en va-t-il de même, mais avec l'arrière-pensée que l'analogie que recèle la métaphore doit être amusante.

**476.** Analogie, métaphore, métaphore endormie, tirent nous l'avons vu une bonne part de leur comique de la distinction entre domaines de notre pensée. Ce dernier terme est malaisé à définir, mais il sous-tend tout l'emploi de l'analogie. Et il semble que nous rions de la possibilité de confondre les domaines, de les fusionner, mais aussi de celle de les séparer, de démêler ce qui avait été emmêlé. Il est vraisemblable que les domaines de pensée ne sont pas un donné et que les coupures entre domaines se font de façons variables [83, 89, 435, 552]. Mais nous éprouvons une joie amusée devant les richesses toujours neuves de cette confrontation entre domaines qui donne à notre pensée tant d'efficacité et de liberté.

L'existence de cette joie, la communion qu'elle suppose, on ne saurait mieux la reconnaître que dans la délicieuse pièce de Miguel

---

85. Jean-Louis GALAY, *La rhétorique du discours de philosophie systématique*, Essais d'analyse, Université de Neuchâtel, Travaux du centre de recherches sémiologiques sous la direction de Jean-Blaise GRIZE, n° 8, mars 1971, (polycopie), p. 4.

86. Cfr. Ivan FÓNAGY, « Le langage poétique ; forme et fonction », *Diogène*, 51, juillet-septembre 1965, pp. 72-113.

Mihura, *L'âne bleu*<sup>87</sup>. Elle fait partie de ce théâtre moderne qui est, comme celui de Jean Tardieu ou de Saunders, axé, en fait, sur le comique de la rhétorique. Alfred, célibataire, séducteur de femmes, prépare pour les recevoir une mise en scène qui comporte notamment un âne bleu, en peluche, et une définition :

Un âne n'est qu'un cheval qui n'a pas pu aller à l'école.

Cette allusion au bonnet d'âne qui, dans le monde des enfants, est un insigne emprunté au règne animal, et son application cette fois à ce règne lui-même, est comme le développement inusité d'un phore devenu thème et développé avec, en outre, inversion de valeurs.

Les femmes qui se succèdent auprès d'Alfred n'écoutent pas, ou ne comprennent pas, ou demandent des explications. A l'épilogue nous apercevons qu'Alfred a épousé l'une d'elles, celle qui a ri de bon cœur en entendant la définition. Sans doute ne sait-elle pas exactement pourquoi elle a ri. Mais elle a communiqué dans la joie des fusions métaphoriques, des transferts de valeur ; et c'est de cela sans doute qu'il lui sut gré.

### *L'allégorie*

477. Cette joie est absente de l'allégorie. Un mot cependant sur elle. Nous y avons vu une analogie développée, où la fusion métaphorique est minimale<sup>88</sup>. Thème et phore se répondent selon deux chaînes parallèles. Pas de risque de confondre leurs domaines. Pas de créations saugrenues, pas de dépassement de l'analogie. Pas non plus de réveils de métaphore, puisque tout se passe en pleine lumière. Et aussi très peu de comique.

En fait les allégories sont même souvent ennuyeuses. L'interaction entre phore et thème se réduit à un " ton " <sup>89</sup>. Il ne nous reste qu'à contempler une performance qui parfois d'ailleurs suscite l'admiration.

N'oublions pas cependant que notre opinion sur l'allégorie peut beaucoup varier. H.G. Gadamer a fort bien montré que, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'allégorie était dévaluée. Aujourd'hui, le rapprochement entre conscience esthétique et mythique, un regain d'intérêt pour le baroque, apportent un renouveau d'intérêt pour l'allégorie<sup>90</sup>.

87. Miguel MIHURA, *L'âne bleu*, 3 actes et un épilogue, adapté par Emmanuel ROBLÈS, joué à Bruxelles au Théâtre de Quat'Sous, saison 1965-66.

88. Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 540.

Nous empruntons ce terme aux derniers travaux d'Emilie NOULET, bien que sous une acception moins technique. Cfr. *Le ton poétique, Mallarmé, Corbière, Verlaine, Rimbaud, Valéry, Saint-John Perse*, Paris, José Corti, 1971.

90. Hans Georg GADAMER, « Symbol und Allegorie », dans Enrico CASTELLI, *Atti del IV Convegno internazionale di studi umanistici, Venezia 1958*, Umanesimo e simbolismo, Padova, Cedam, 1958, pp. 23-33.

Mais dans le mythe, on croit que ce que l'on exprime est le réel. Dans l'allégorie on se rend compte qu'il s'agit de fiction<sup>91</sup>. C'est-à-dire que dans l'allégorie l'un des deux domaines seuls intéresse vraiment, l'autre n'est qu'un décor, mais il est d'importance.

Nous pouvons même nous demander si l'allégorie n'est pas une figure rhétorique de l'analogie plutôt qu'une analogie, de même que la question oratoire est figure de la question<sup>92</sup>. En effet, l'allégorie ne joue pas le rôle de phore en ce sens qu'elle ne sert aucunement à fonder le réel, à convaincre de l'existence de certaines structures, à transférer certains rapports de valeur.

Le comique de l'allégorie, s'il en est un, se rapprocherait donc du comique des figures. Il atteindrait l'allégorie en tant que lourde, maladroite, démesurément compliquée.

Jean Paul nous en donnerait un bon exemple. Pour lui, l'allégorie peut avoir pour point de départ une métaphore, mais elle la dessèche lamentablement.

Klopstock... steht oft... vor einer gewöhnlichen Metapher-Blume still und zieht ihre Blätter und Staubfäden zu einer Allegorie auseinander und bestreut mit deren Blumenstaube die nächsten Perioden. — Hier hab' ich selber über die Allegorie allegorisch gesprochen; indess (es warne mich und jeden!) nicht sonderlich<sup>93</sup>.

Jean Paul nous convie donc à critiquer. Mais sa propre allégorie est moins éloignée de la fusion métaphorique que les allégories où thème et phore se développent en deux chaînes parallèles. C'est pourquoi sans doute nous pouvons rire.

478. Nous rions aussi en lisant deux au moins des trois ouvrages que Schopenhauer mentionne comme de longues allégories : *Le Criticón* de Baltasar Gracián, *Don Quichotte* et *Gulliver à Lilliput*.

Or, Schopenhauer le reconnaît, seul l'ouvrage de Gracián est, ouvertement, un ensemble d'allégories diverses. Celles-ci embrassent la vie morale, le sort et la nature de l'humanité. L'admiration devant tant d'ingéniosité prend souvent chez nous le pas sur l'amusement : le comi-

---

91. Cfr. Dorothy M. EMMET, *The nature of metaphysical thinking*, London, Macmillan 1949, p. 100.

92. Il semble que nous retrouvions ici, par un détour, une idée ancienne. En effet, beaucoup d'auteurs ont considéré l'allégorie comme une figure. Mais c'est en la confondant avec la métaphore. Ainsi DUMARSAIS, *Des Tropes*, p. 118, y voit une métaphore prolongée; FONTANIER, *Les Figures du discours*, pp. 114-116, distingue cependant de l'allégorisme, métaphore prolongée, l'allégorie figure brève où deux sens seraient distincts. Mais on ne voit pas trop pourquoi l'allégorisme serait « imitation de l'allégorie ».

93. JEAN PAUL, *Vorschule der Aesthetik*, I, IX. Programm, § 51, p. 176.

que, présent dans l'œuvre, ne porte jamais sur les points où l'allégorie est seule en cause<sup>94</sup>.

Don Quichotte et Gulliver au contraire seraient, selon Schopenhauer, des allégories cachées. Ainsi Don Quichotte

allegorisiert das Leben jedes Menschen, der nicht, wie die Anderen bloss sein persönliches Wohl besorgen will, sondern einen objektiven, idealen Zweck verfolgt welcher sich seines Denkens und Wollens bemächtigt hat ; womit er sich dann in dieser Welt freilich sonderbar ausnimmt<sup>95</sup>.

Don Quichotte c'est donc la concrétisation d'une forme de comportement. Celui-ci est devenu « anschaulich ».

Quoique la conception que Schopenhauer a de l'allégorie ne corresponde pas exactement à la nôtre, l'allégorie, on le voit, est pour lui comme pour nous liée à l'analogie.

Comment expliquer dès lors que devant cette œuvre nous puissions douter de l'importance d'un comique de l'allégorie, alors que le sourire en accompagne d'un bout à l'autre chaque lecture. A y regarder de près nous y rencontrons tant d'éléments du comique de la rhétorique — et nous en avons mentionné plusieurs ici même — qu'ils suffiraient à justifier notre plaisir. Mais de plus l'œuvre, dans son ensemble, ne relève-t-elle pas autant du comique du modèle [430 ss] que de celui de l'allégorie ? Don Quichotte suit un modèle, le chevalier, ce qui le mène à de curieux déboires, mais cette poursuite désintéressée d'un modèle devient pour nous modèle. Le changement de valeur qui s'opère peu à peu à cette occasion nous apparaît à nous-même comme touchant et risible à la fois. Nous apprenons que « suivre le modèle » peut avoir valeur supérieure à celle du modèle puisque l'on peut suivre avec noblesse un modèle périmé et même illusoire.

Ce qui nous fait rire, pensons-nous, ce n'est pas l'allégorie, même au sens où l'entend Schopenhauer. Le comique de Don Quichotte, ce n'est pas celui de l'analogie, ou de la métaphore, ou de l'allégorie. C'est le comique de la rhétorique tout entier, avec toute la richesse que lui confère la profonde humanité de l'auteur et de ses personnages.

Quant au Gulliver de Swift, il relève à nos yeux, dans son ensemble, du comique de réciprocité [285 ss] ou de l'utopie [214]. Mais ici aussi, le comique de la rhétorique abonde sous ses aspects les plus divers [260, 410] qui nous font oublier ce que l'allégorie proprement dite pourrait avoir de mécanique et d'ennuyeux.

94. *El Criticón* est en effet une mine d'exemples pour le comique du langage [104].

95. SCHOPENHAUER, I, *Die Welt als Wille und Vorstellung*, § 50, pp. 284-285.



## VIII

### LES DISSOCIATIONS

479. Toutes les liaisons que nous avons examinées peuvent être récusées. Mais ces rejets, ces ruptures de liaisons se bornent en principe à tenir isolés des éléments supposés préexistants. En revanche, devant certaines difficultés on procède à un remaniement des notions. Nous sommes alors en présence d'une technique beaucoup plus importante pour la pensée, qui est la dissociation.

On recourt généralement à la dissociation lorsque ont surgi des *incompatibilités* qui ne peuvent être levées par les techniques habituelles [245 ss].

L'un des exemples topiques est la solution kantienne de l'antinomie entre le déterminisme universel et la liberté de l'homme, par la dissociation du concept de causalité en causalité intelligible et sensible, dissociation rendue possible par celle de réalité en réalité phénoménale et nouménale <sup>1</sup>.

Les notions donnent ainsi lieu, par dissociation, à des couples de notions qui désormais ont pris consistance et qui, de solution d'incompatibilité, deviennent à leur tour des éléments d'argumentation.

#### *Les couples philosophiques*

480. Le cas le plus intéressant pour l'argumentation est celui où les deux notions ainsi élaborées entretiennent certains rapports caractéristiques que nous décrirons brièvement <sup>2</sup>. En raison de leur rôle éminent en philosophie, nous les avons appelés couples philosophiques, mais ils s'étendent à la pensée la plus commune. Le prototype en serait le couple apparence-réalité.

Nous marquerons la relation entre les deux termes d'un tel couple en écrivant :  $\frac{\text{apparence}}{\text{réalité}}$  ou en généralisant  $\frac{\text{terme I}}{\text{terme II}}$ .

1. E. KANT, *Critique de la raison pure*, pp. 457-460.

2. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 556-580.

Pourquoi terme I ? Parce que c'est lui qui est donné en premier lieu, qui est le seul connu directement. Le terme II est une construction, souvent inconnaissable sans l'intermédiaire du terme I. C'est le terme II apparence

pourtant qui sert de norme : dans le couple ———— par exemple on  
réalité

voit nettement que le terme II, la réalité, n'est connu que par le chemin de l'apparence mais que c'est lui qui nous permet de juger les apparences, de les dévaluer comme telles. C'est au terme II qu'est attachée la valeur.

**481.** Ces couples philosophiques, liés entre eux, forment la trame des systèmes philosophiques. Les termes I aussi bien que les termes II de différents couples ont entre eux des liaisons ; ces couples s'étayent aussi par analogie ; ou par relation du particulier au général.

Ils se distinguent des couples simplement classificatoires, tels pair-impair, blanc-noir, masculin-féminin, par les rapports qu'entretiennent les termes I et II, lesquels ont chacun un rôle et une valeur particuliers. Leur simple place dans le couple leur confère une valeur déterminée, d'où l'importance argumentative de ces couples.

Ainsi la plupart des termes que nous avons trouvés impliqués dans les liaisons argumentatives tiennent leur valeur relative de la place qu'ils occupent aussi dans des couples philosophiques. C'est le cas pour les termes

moyen	acte	individu	acte	symbole	particulier	[527].
fin	personne	groupe	essence	chose	général	

**482.** Dans quelle mesure ces couples philosophiques sont-ils objet comique ?

Il faut, semble-t-il, envisager le niveau primaire et le niveau réflexif [18].

Au niveau primaire, des couples sont employés par l'orateur, explicitement, ou résultent du contenu de son discours ; d'autres, toujours au niveau primaire, viennent spontanément à l'esprit de l'auditeur, et modifient son appréciation du discours [7].

Mais par ailleurs il semble que le rire de connivence porte presque toujours les dissociations au niveau réflexif.

**483.** Les *allusions* aux dissociations, notamment, appartiennent déjà à ce dernier niveau.

Parmi les jongleries verbales si prisées aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, il en est qui évoquent notre difficulté à connaître directement le réel.

Tel personnage de théâtre, parce qu'il ne parvient pas à découvrir qui est son père, en vient à douter de sa propre identité :

Je ne puis trouver le moyen  
Savoir si je suis ou suis mye<sup>3</sup>.

Tels autres ne se reconnaissent plus eux-mêmes sous l'habit luxueux à la mode nouvelle que leur a donné Folie :

Le Second : Plus regarde, et moins me congnoys ;  
Je ne suis plus moy, se me semble.

Le Premier : Je ne sçay a qui je ressemble ;  
Je ne suis point.

.....

Le Second : Je ne fuz oncques.

Le Premier : Tu n'ez... Tu es, je le congnoys.  
Et moy, non<sup>4</sup>.

Ici l'apparence modifiée ne permet plus d'atteindre la propre réalité, devenue moins sûre encore que celle d'autrui.

Plus riche est le jeu de l'apparence et de la réalité dans cette histoire plaisante où le comique de la dissociation s'allie d'ailleurs à un important comique sexuel. Résumons sèchement ces trois petits actes de Cami, « Le droit du Seigneur » :

#### Acte I

Le jeune et beau vilain se lamente le soir de son mariage, en raison du droit du seigneur.  
Il voit arriver à la noce son grand-père écossais, la selle entre les jambes mais à pied.

#### Acte II

Nuit de noce. Le grand-père écossais dort dans la chaumière du vilain.

#### Acte III

Le vilain trouve au matin son épouse qui a dormi paisiblement.  
Le grand-père écossais raconte : — « ... le seigneur du château féodal est entré dans la chaumière. Me prenant pour la jeune mariée à cause de ma jupe d'Écossais, il s'est élancé vers moi, et...  
[...] En pensant que cette erreur providentielle allait faire votre bonheur, je me suis tu. Le seigneur du château féodal ne s'est aperçu de rien. »  
Le grand-père écossais se regarde ensuite dans le miroir ; très surpris :

3. Farce de *Jenin, fils de rien*, in *Ancien Théâtre Français* ou collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les Mystères jusqu'à Corneille, publiés par VIOLLET LE DUC, Paris, Jannet, 1854, vol. I, p. 370.

Cfr. R. GARAPON, *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français*, p. 97.

4. « La Folie des Gorriers » [Paris ? vers 1465], in Emile PICOT, *Recueil général des sotties*, Société des anciens textes français n° 48, Paris, Firmin Didot, 1902, vol. I, (pp. 143-175), pp. 165-166 et ss.

Le « gorrier » recherchait l'élégance, le luxe, en imposait par ses grands airs.

Cfr. R. GARAPON, p. 97.

- « Je vois que je ne suis pas ton grand-père. Ce miroir vient de me révéler la vérité : je suis ta grand-mère.  
[...] Je comprends tout maintenant. C'est ton grand-père qui devait venir à ton mariage ; mais la veille de son départ, nous avons bu quelque peu pour fêter ce joyeux événement, alors... je me suis trompée : j'ai revêtu le costume de mon mari.
- Je devine la suite. Vous voyant habillée en homme, vous vous êtes prise pour mon grand-père et vous êtes partie aussitôt pour assister à mon mariage ?
- Tu as deviné, cette erreur aurait pu se prolonger longtemps encore, si par hasard, je ne m'étais pas regardée dans ce miroir et reconnue. Tout bien considéré, mes enfants, je n'ai pas autant de mérite à m'être dévouée que si j'avais été réellement votre grand-père écossais.
- Si, grand-mère, vous avez autant de mérite car l'intention y était. Grand-mère écossaise, bénissez-nous !<sup>5</sup> »

C'est bien la même veine que celle des jongleries verbales du XV<sup>e</sup> siècle. Ici, on raisonne à la fois sur la fausse réalité et sur la vraie : la grand-mère parle du mérite qu'aurait eu le grand-père à se dévouer si elle avait été réellement le grand-père. Les enfants entrent dans le jeu.

Le rôle des termes I et II devient confus : certaines apparences sont admises comme menant à la connaissance du réel alors qu'il existe des informations plus sûres : le vêtement trompe celui qui le porte comme il trompait nos porteurs d'habits de Folie<sup>6</sup>.

Mais c'est une apparence encore qui permet la rectification : la réflexion dans le miroir. Nous voici donc en présence d'apparences inconciliables. Le miroir l'emporte sur les vêtements. Mais on sent que c'est parce que les circonstances ont changé, non parce que cette apparence-là mérite plus grande confiance. Ce petit récit nous pose tout le problème des rapports entre termes, et nous donne aussi le complément habituel de toute dissociation que l'on veut justifier, c'est-à-dire l'explication de la différence entre termes I et II<sup>7</sup> : l'erreur, ici, est attribuée à la nuit de fête qui a fait muter les vêtements et troublé les esprits.

**484.** Le comique souligne que la dissociation est rendue parfois nécessaire pour pallier une fusion de domaines que nous avons nous-même créée.

Voici un passage du texte de Robert Benchley qui nous avait déjà fourni une amusante pétition de principe [169] :

During the Summer of 1899, while I was at work on my treatise *Do Larvae Laugh?* we kept a female wasp at our cottage in the Adirondacks. It

---

5. CAMI, « Le droit du seigneur », dans *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, Anthologie Planète, 1964, pp. 91-93.

6. Ce comique est, sur ce point, à rapprocher de celui de l'argument d'autorité [390 et ss.].

7. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 567-568.

really was more like a child of our own than a wasp, except that it looked more like a wasp than a child of our own. That was one of the ways we told the difference <sup>8</sup>.

Alors que pour les autres enfants l'apparence et la réalité se confondent, forme  
pour la guêpe on nous convie à faire une dissociation ——— : l'appa-  
fond  
rence ne mène pas à la réalité. Mais ce comique de la dissociation, d'où tire-t-il sa raison d'être ? Ne serait-ce pas d'une métaphore admise sans trop sourire ? Ce que celle-ci avait emmêlé, on le démêle, non par un simple réveil de la métaphore [476], mais par une technique de dissociation sur laquelle porte dès lors tout le comique.

485. Parfois elle semble gratuite et résulter d'une sorte d'entraînement par le langage.

Le Gryphon parlant à Alice des décrets sanguinaires de la Reine de cœur lui dit :

« It's all her fancy, that : they never executes nobody, you know. Come on ! »

Et parlant ensuite d'un animal soupirant, triste et solitaire, le Gryphon reprend : « very nearly in the same words as before » :

« It's all his fancy, that : he hasn't got no sorrow, you know. Come on ! <sup>9</sup>. »

A la première dissociation entre apparence et réalité qui évoque un imagination subjectif  
couple ———, ou encore ———, succède une autre dissociation  
réalité objectif

où le terme « sorrow », bien que lié aussi au couple ——— peut mal-  
subjectif  
objectif

aisément, sans plus, être dévalué comme irréel. Sans doute arriverait-on à le faire par des considérations existentialistes telles que « on n'est pas triste, on se fait être triste », où « être triste » est considéré comme fausse et pauvre philosophie, c'est-à-dire apparence <sup>10</sup>.

8. R.C. BENCHLEY, « Do insects think ? » dans *The Benchley Roundup*. A selection by Nathaniel BENCHLEY, p. 44.

Trad. franç. de Paulette VIELHOMME, Julliard, 1963, p. 50.

9. L. CARROLL, *Alice in Wonderland*, ch. IX, The mock turtle's story, pp. 118 et 120.

10. Cfr. Francis JEANSON, *Signification humaine du rire*, pp. 73-74. Bien entendu l'auteur ne s'occupe ici ni des dissociations, ni d'*Alice au Pays des merveilles*, mais développe les thèmes essentiels de la phénoménologie.

Cette justification détruirait le rire. Mais le comique réapparaîtrait dès que ce contexte philosophique peu commun est oublié. Car le rire nous alerte au sujet du mécanisme même des dissociations.

**486.** Leur présence seule, sans distorsion aucune, suffit à nous amuser.

*AIR.* Toujours se méfier des courants d'air.

Invariablement, le fond de l'air est en contradiction avec la température ; si elle est chaude, il est froid, et l'inverse <sup>11</sup>.

Flaubert semble noter un tic de langage. Mais il met en vedette le rôle moteur des incompatibilités dans nos dissociations : le « fond de l'air », c'est un terme II, la « vraie » réalité que le thermomètre, qui s'en tient aux apparences, n'enregistre pas et qui ne peut qu'être en opposition avec les apparences puisque la seule raison d'être du concept est de rendre raison d'expériences inconciliables.

Flaubert a sans doute été frappé par la banalité, la bêtise. Nous rions tous, mais avec quelque attendrissement. Car nous reconnaissons un mécanisme de pensée dont nous ne saurions à vrai dire nous passer.

Le comique s'attachera à plusieurs de ses traits essentiels.

**487.** Une des caractéristiques des termes I est généralement la *multiplicité*. Cette multiplicité n'a rien d'étonnant. On peut en effet soutenir avec succès sur le plan théorique qu'il n'y a pas de descriptions différentes d'un même acte, que des descriptions différentes décrivent des actions différentes, que rien ne peut faire qu'il s'agisse d'une même ac-  
interprétation

tion <sup>12</sup>. Mais une formation de couple telle par exemple ——— fait  
rétablira s'il le faut l'unité, en rejetant la multiplicité dans le terme I. D'une manière générale, c'est l'incompatibilité entre les différents aspects  
apparence  
du donné qui incite à opérer la dissociation ———. De même on  
réalité  
opposera la multiplicité des actes à l'unité de la personne.

Le comique portera parfois sur cette multiplicité. C'est le thème qui sous-tend l'unique pièce écrite par le grand comique Raymond Devos.

Une quintuple naissance était attendue ; Antoine Bonnard est resté enfant unique. Peu à peu, il vit aussi la vie des frères absents. Il devient

11. G. FLAUBERT, *Le second volume de Bouvard et Pécuchet*, Le dictionnaire des idées reçues, p. 235, *verbo* Air.

12. Cfr. par exemple Arthur B. CODY, « Can a single action have many different descriptions ? » *Inquiry*, vol. 10, 1967, number 2, pp. 164-180.

« les autres que j'aurais pu être et que je suis devenu ». Voici une scène à la mairie où il demande cinq cartes d'identité :

Il sort des photos.

L'employé : Qui sont ces gens-là ?

Antoine : Eux !... Ce sont cinq aspects différents de ma personnalité.

L'employé : Dites donc, ils vous ressemblent !

Antoine : Oui, mais nous n'avons pas les mêmes expressions.

L'employé : Bon ! Eh bien, faites-les entrer.

Antoine : Ils sont là, Monsieur.

L'employé : Où ?

Antoine : Devant vous !

L'employé : Devant, je ne vois que vous.

Antoine : Moi, je n'existe plus, Monsieur, je ne suis qu'une apparence !

L'employé : Oui ! oui ! oui ! Il ne faut pas chercher à comprendre. Vous me demandez des cartes d'identité pour cinq aspects de votre apparence ? Tout bonnement !

Antoine : C'est cela !<sup>13</sup>.

La pièce se déroule dans une atmosphère de fantaisie comique et sérieuse du meilleur aloi. Le sérieux et l'émotion, c'est le rêve aux destinées que l'on n'a pas eues ; le comique, c'est celui des dissociations. L'employé éberlué traduit par ces termes confus : « aspects de votre apparence » cette possibilité, pour chaque terme d'un couple, de subir lui-même des dissociations. Ces approfondissements successifs, c'est ce que nous avons appelé « dissociations en éventail »<sup>14</sup>.

488. Une autre caractéristique habituelle du terme I est son *instabilité* plus grande que celle du terme II. Ce n'est d'ailleurs qu'un des corollaires de sa multiplicité.

Aussi rions-nous de ce dialogue :

Agnès [à qui on a enseigné de dire aux hommes qu'il sont beaux, l'a dit à l'huissier, lequel a protesté]. — Vous avez parfaitement raison. Vous n'êtes pas beau. Je croyais vous voir et j'ai vu votre silhouette.

L'huissier. — Alors dites : Quelle belle silhouette ! Ne dites pas quel bel huissier !

Agnès. — Je ne dirai plus rien.

L'huissier. — Ne vous fâchez pas ! [...] J'ai une fille, moi aussi, ma petite ; et je sais ce qu'elles sont, les filles, à votre âge. Parce que tout d'un coup la silhouette d'un homme leur paraît agréable, elles le trouvent beau. Beau des pieds à la tête. Et en effet, c'est rare, une belle silhouette. [...] Et une silhouette dure. On a sa silhouette jusqu'à la mort. Et après. Le squelette a sa silhouette. Mais ces nigaudes confondent silhouette et corps, [...] On ne vit pas avec des silhouettes, mon enfant !<sup>15</sup>.

13. Raymond DEVOS, *Extra-muros*, p. 18.

14. Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 573.

15. J. GIRAUDOUX, *L'Apollon de Bellac*, pp. 38-39.

La silhouette, au début, pour l'huissier comme pour nous d'ailleurs, c'est ce qui est le plus extérieur, l'apparent, ce qui s'oppose au corps. Mais voilà que ce terme apparent, extérieur, est caractérisé comme le durable, le stable, qualités qui souvent sont celles du terme II. La remarque finale, cependant lui restitue son caractère d'apparence.

489. Ce jeu plaisant souligne une des propriétés majeures des dissociations : le *renversement des termes* dans un couple est susceptible de signifier une philosophie nouvelle. L'originalité de la pensée philosophique d'un Bergson sera d'avoir fait de la durée un terme II.

Ces renversements de couples ne se font toutefois pas sans entraîner souvent un changement de vocabulaire. En face du couple ———, théorie  
fait  
nous aurons le couple ——— ; en face du couple ———, lettre  
phénomène principe esprit  
interprétation  
couple ———. texte

490. Certaines figures, telle la *commutation* expriment sans fard le renversement :

Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger<sup>16</sup>.

« Manger » et « vivre » prennent tour à tour le rôle de termes II en relation avec un couple ———<sup>17</sup>.  
fin

Ces commutations sont presque toujours plaisantes : on s'amuse de la possibilité d'opérer, grâce au renversement, d'aussi profonds changements. Car les concepts eux-mêmes, devenus terme I ou terme II sont modifiés. La « vie » dans les deux cas ne recouvre pas la même chose.

491. Certains mots d'esprit n'ont d'autre intérêt que d'être le renversement d'une dissociation habituelle :

I can't be there in spirit, so I'm coming in person<sup>18</sup>

16. Cfr. *Rhétorique à Hérennius* (Ad. C. Herennium de ratione dicendi), ouvrage longtemps attribué à Cicéron, texte revu et traduit par Henri BORNECQUE, Paris, Garnier, 1932, livre IV, 39.

17. La nature de ce couple nous a permis de considérer ce même dicton comme renversement des moyens et des fins [363].

18. *Fun Fare*, 1949, p. 66.

On ne saurait affirmer que la formule épistolaire banale dont on opère le renversement conçoive toujours la dualité corps-esprit comme un couple philosophique. Mais elle fait certainement croire que la présence spirituelle sera la présence véritable. Le renversement en est comique précisément parce que ce n'est pas un vrai renversement : la qualité de terme II de l'« esprit », porteur de la valeur, s'accroît au contraire. Et l'énoncé suggère que l'on refuse l'essentiel et que ce que l'on apportera est de peu de prix. Le renversement d'un tel couple, pour qu'il soit effectif, nécessiterait justifications et ne s'opère pas aussi aisément. Il n'est d'ailleurs pas voulu ici.

**492.** De même, dans cette anecdote vécue, nous ne sommes pas en présence d'un renversement véritable.

X consulte son avocat, qui lui donne quelques conseils sur le comportement à observer au cours d'une prochaine négociation.

— Oui, mais voilà l'ennui : je suis plus bête que je n'en ai l'air.

La réflexion déclencha un grand rire, d'autant plus vif que l'énoncé était dit avec sérieux.

Généralement, lorsqu'une dissociation s'opère dans ce domaine, elle prend la forme  $\frac{\text{intelligence apparente}}{\text{intelligence véritable}}$ , l'explication de la dissociation étant la timidité, la maladresse, voire les déficiences physiques. Ici la dissociation est remplacée par une autre, beaucoup moins usuelle que  $\frac{\text{intelligence superficielle}}{\text{intelligence véritable}}$ . On serait tenté d'écrire  $\frac{\text{bêtise}}{\text{intelligence apparente}}$ . Mais il ne s'agit pas d'un renversement où la bêtise deviendrait terme II. Le couple n'a guère changé. Il est toujours  $\frac{\text{intelligence véritable}}{\text{intelligence apparente}}$ , et c'est pourquoi sans doute l'énoncé, dit par le sujet, a paru si comique.

**493.** Le faux semblant est souvent générateur d'un renversement de couple : ce qui est réalité pour l'un n'est parfois que jeu pour l'autre. Nous le voyons dans un récit amusant de Richard Parker. Un pédagogue menace de transformer en brouette un élève récalcitrant et sa menace est suivie d'exécution. Un peu inquiet, il mène Teddy chez le directeur. Efforts vains pour faire revenir Teddy à son état naturel. Angoisse du maître qui mène la brouette aux parents :

Le père : « Teddy ! si tu ne reviens pas immédiatement, je te flanque une dérouillée maison ! »

Aussitôt, la brouette se changea en Teddy Thomis. Le gosse courut à travers le jardin et se sauva par un trou de la clôture.

« Et voilà ! dit M. Thomis. Vous autres, profs, vous êtes trop doux avec les enfants. Allons reprendre un pot <sup>19</sup>. »

Le comique vient de ce que la sanction du maître, effrayante aux yeux de ce dernier et aux nôtres, semble pour Teddy Thomis beaucoup moins grave que les menaces paternelles. Mais il tient aussi à ce que le maître croyait, par le langage, avoir agi sur le réel. Or nous soupçonnons que Teddy n'avait que l'apparence d'une brouette puisqu'il lui fut possible de s'en libérer.

**494.** Que la libération ne soit pas toujours possible, c'est ce que nous dit cette histoire comique de Thierry Maulnier :

Un voyageur de commerce arrive de nuit dans une ville de la Caroline du Sud : aucune chambre dans les hôtels, sinon dans une maison réservée aux hommes de couleur. Mais on ne veut pas y accepter le voyageur blanc. Non, rien que des Noirs. Le représentant se rend dans une boîte de nuit, demande un bouchon et, l'enfumant avec son briquet, il se passe le visage au noir le plus soigneusement possible, retourne à l'hôtel, y est admis, a une fort belle chambre : « N'oubliez pas, recommande-t-il, de me réveiller demain matin à 7 heures. J'ai un train à prendre.

Le garçon d'étage manque la consigne et il ne frappe à la porte du voyageur que cinq minutes avant l'heure du train : l'autre bondit à la gare, mal vêtu, pas débarbouillé, se précipite dans le premier wagon, quand un contrôleur le repousse :

— Réservé aux Blancs !

Mais je suis un Blanc, proteste le représentant et il se frotte la figure avec son mouchoir légèrement mouillé. Stupéfaction ! sur l'étoffe, pas trace de noir de fumée, la peau reste parfaitement noire.

Et Thierry Maulnier de conclure :

— Dans sa hâte, le garçon d'étage s'était trompé de chambre ! <sup>20</sup>.

L'explication de Thierry Maulnier [209 note 44] nous montre, par le rire, que la dissociation entre apparence et réalité n'est pas utilisable toujours, qu'un grand problème comme celui de la ségrégation est lié à l'incapacité de considérer certains caractères extérieurs comme secondaires, parce que apparents. Toute volonté de changer l'apparence mène alors à un réel nouveau, sans dissociation possible.

**495.** Il n'est pas d'œuvre sans doute où le comique des renversements entre apparence et réalité brille avec plus d'éclat que dans le *Don Quichotte*. Nous y trouvons posé clairement le problème des incom-

19. Richard PARKER, texte publié dans anthologie de Judith MERRIL, *Off the beaten orbit*.

En français dans *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, pp. 51-53, intitulé « On est toujours trop doux avec les enfants ».

20. Cfr. Léon TREICH, « Petites histoires sur la ségrégation », *Le Soir*, 22 novembre 1960.

patibilités et des dissociations qui doivent lever celles-ci. Celui aussi de l'explication de l'erreur, c'est-à-dire de la divergence entre apparence et réalité. Mais l'apparence est fluctuante : pour le lecteur, le monde de Don Quichotte est celui de la fantasmagorie ; c'est un terme I par rapport au monde du sens commun que nous tenons pour réel ; et l'explication de l'erreur nous la trouvons dans les lectures de Don Quichotte. Pour le héros, la dissociation existe aussi, généralement inversée ; cette fois, l'explication de l'erreur se trouve dans l'action des enchanteurs. Grâce à eux, la compatibilité de son monde et du nôtre sera assurée.

Mais de nouvelles dissociations interviennent : à l'intérieur même de l'univers de Don Quichotte se pose le problème du rêve ; et celui du théâtre<sup>21</sup>. Le monde de la réalité quotidienne, celui, en principe, de Sancho, n'est de surcroît pas séparé complètement du monde fantasmagorique de son maître. La meilleure part peut-être du comique de l'œuvre tient à ces déplacements de la frontière entre les termes I et II, aux renversements amorcés. C'est pourquoi sans doute la deuxième partie du *Quichotte* est d'un comique moins franc mais beaucoup plus riche encore que la première.

496. La présence de dissociations est souvent *révélée par le langage*. Nous avons pu décrire une série de signes qui, dans nos langues, indiquent généralement que nous sommes en présence d'un terme I ou d'un terme II. Ce seront les adjectifs « apparent » ou « réel », les adverbes « apparemment » ou « réellement ». Le terme I sera indiqué par les préfixes « quasi », « non », « pseudo », par le mot « prétendu », par les guillemets. Il sera qualifié de naïf, erreur, illusion, mythe, rêverie, préjugé, fantaisie ; son objet est idole, fantasmagorie ; il constitue un voile, un écran, un masque, un obstacle, un artifice, un substitut. Le terme II sera indiqué souvent par l'article défini, le démonstratif, la majuscule, les mots « proprement dit ». Il sera le pur, le profond, le permanent, l'essentiel, l'authentique.

497. Mais il y a aussi des énoncés qui *invitent à la dissociation* parce qu'ils seraient, sans elles, tautologiques. Bornons-nous à rappeler l'un d'eux :

De mourir, ça ne me fait rien. Mais ça me fait de la peine de quitter la vie<sup>22</sup>. [279].

21. Cfr. sur ce point l'intéressante analyse d'Alfred SCHÜTZ, « Don Quijote y el problema de la realidad », *Diánoia*, Año 1, num. 1, 1955, pp. 312-330.

22. Nous avons, à propos de ces paroles de Panisse, parlé plus haut de nuances de sentiment entre les deux formulations. Nous pourrions expliciter ces nuances en une dissociation  $\frac{\text{mort}}{\text{vie}}$  où seule la vie est réalité.

Et notons que, très souvent, ils sont comiques. En effet, celui qui les énonce a l'air de ne rien dire. Mais notre bonne volonté suffit pour leur donner un sens. Qu'ils soient naïveté, ou mot d'esprit, nous chercherons une dissociation satisfaisante, avec plus de zèle cependant, dans le second cas.

Des énoncés de structure à première vue assez semblables n'ont pas toujours, à cet égard, une même portée :

La différence entre une femme belle et une femme laide est que la seconde se trompe quand elle se croit belle,

est un mot d'esprit avéré qui a pour cible la faculté féminine d'illusion mais aussi la complaisance généralisée envers soi-même.

La différence entre un créateur, même quand il emprunte, et un écrivain sans originalité est que ce dernier se trompe, s'il croit faire œuvre originale,

phrase, à première vue, tautologique et sans intérêt nous incite, surtout si l'énoncé émane d'un auteur sérieux<sup>23</sup>, à tenter une dissociation. N'y aurait-il pas une originalité apparente et une originalité réelle ? et quelles sont leurs relations ? Cela nous permettrait de comprendre que l'écrivain sans originalité se trompe parfois de bonne foi, puisqu'il lui manque le critère que possède sans doute le créateur. Toutefois pareil énoncé, n'étant pas un couple élaboré, risque toujours de passer pour naïf, si la bonne volonté du lecteur est défaillante. Car une dissociation ne s'impose pas d'elle-même.

**498.** Parfois elle nous est suggérée par un mot d'esprit qui la méconnaît :

Un importun demandait un jour un renseignement au directeur de la Bibliothèque de Vienne. Celui-ci ne pouvant répondre, l'autre s'écria, furieux :

— L'empereur vous paye cependant pour le savoir.

— Pardon, répondit le directeur, l'empereur me paye pour ce que je sais. Car s'il devait me payer pour ce que je ne sais pas, tous les trésors de l'empire n'y suffiraient pas<sup>24</sup>.

Raisonnement quasi logique sur le schème partie-tout, mais qui suppose — et c'est son comique — que l'on a passé sous silence une dissociation

\_\_\_\_\_.

savoir réel

23. M.-J. DURRY, *Guillaume Apollinaire, Alcools, I*, pp. 187-188.

24. *Constellation*, n° 148, août 1960, p. 137.

L'empereur s'est fié, pense le visiteur courroucé, au terme I. Il paye en proportion de celui-ci, ne pouvant avoir de connaissance directe du terme II. Or il s'avère que la dissociation s'impose car termes I et II sont loin de coïncider.

499. Parfois c'est la situation qui impose sérieusement une dissociation. Le comique consiste à ne pas obéir à cette exigence. Rappelons l'histoire plus haut citée [45] :

Un juif allemand, accusé par la police anglaise en Palestine d'avoir fait sauter un pont, nie farouchement. Sommé de dire ce qu'il faisait au moment où le pont a sauté, il demande à consulter son carnet. Il lit à haute voix : « Neuf heures et quart, fait le sauter le pont de... »

Se défendant, nous le croyons en quête d'un « moyen de défense », d'un « procédé ». Il serait normal qu'il recoure à une « apparence », c'est-à-dire à une activité *correspondant ou non* à la réalité. C'est le rôle de l'alibi, qui n'est pas nécessairement faux, qui doit même, c'est son caractère primordial, être parfois vrai, mais qui n'est jamais que la représentation, l'énoncé d'un fait favorable.

L'intéressé oublie la dissociation peut-être salvatrice, par naïveté, ou par droiture insurmontable. Mais, puisqu'il nie farouchement, nous ne verrons en cette dernière que tic et fruit comique de l'inertie.

*La réalité et la représentation*

500. Ce dernier exemple d'énoncés suggérant une dissociation faisait déjà partie d'un groupe important de dissociations qui concernent

la réalité et son expression, tels les couples  $\frac{\text{représentation}}{\text{réalité}}$   $\frac{\text{langage}}{\text{action}}$ ,  
 mot      nom

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_. Ils méritent une attention particulière dans le comique de chose, chose la rhétorique. En effet, dans beaucoup de couples philosophiques, le terme I est une manifestation, une expression du terme II. Ou encore une représentation, une copie du terme II.

Les dissociations de ce genre, appliquées notamment à la pensée et au langage, sont foison. Le caractère spéculatif de celles-ci nécessite souvent une attention qui réduit leurs possibilités d'emploi comique. C'est le cas notamment des relations entre chose, idée, concept, image, etc. ; ou encore entre langage, langue, parole, etc. Une étude détaillée permettrait, pensons-nous, de reconnaître dans des séries de termes de ce genre des essais successifs de dissociation répondant chaque fois à une difficulté nouvelle et donnant lieu à des approfondissements progres-

sifs, à des renversements, des modifications, rarement des retours complets en arrière, c'est-à-dire des suppressions radicales de dissociation. Car c'est une des caractéristiques de notre pensée que, dans une civilisation donnée tout au moins, on renonce rarement à ne pas faire une place quelconque à un terme qui fut jugé terme I ou II utile, à un moment donné. D'où parfois d'ailleurs la confusion, l'encombrement, mais aussi des richesses de pensée à utiliser au mieux.

501. Mais tenons-nous-en à noter quelques effets comiques résultant de l'usage ou du non-usage de certaines de ces dissociations ou de la confusion entre couples.

Commençons par le non-usage de la dissociation normale —————. représentation  
réalité

Dans ce couple, la réalité, terme II, est objective, unique, tandis que la représentation, terme I, peut avoir de multiples avatars. Quand elle est œuvre humaine, elle résulte en outre d'un choix.

Un dessin dans le *New Yorker* représente un peintre dans un studio. La pièce est pleine d'études d'un même nu. Sur chaque dessin figure aussi un visage de femme d'âge moyen avec comme légende : « She was a good model, but I could never bring her mother to trust me »<sup>25</sup>.

Monro, fait à ce propos de longs commentaires sur le conflit d'attitudes, résumé de toute l'humaine comédie. Or, à nous, ce qui paraît digne de rire, c'est que l'artiste ait, à chaque fois, dessiné la mère, c'est-à-dire qu'il n'ait pas, dans sa représentation, éliminé cette mère vigilante, oubliant, semble-t-il, dans son obsession, une dissociation possible. La légende n'est que la contre-partie de cet oubli et c'est ce qui la rend comique.

représentation  
502. Le couple ————— est évidemment terrain de prédilec-  
réalité  
tion pour les anecdotes relatives au monde du théâtre.

Le metteur en scène (à l'actrice plus très jeune). — Dans cette scène, le jeune homme se précipite dans le salon, vous lie sur une chaise et vous couvre le visage de baisers.

L'actrice. — Le jeune homme est bien de sa personne ?

Le metteur en scène. — Oui, pourquoi ?

L'actrice. — Parce que la corde devient superflue dans ce cas !

L'actrice souhaite effacer la dissociation parce que les circonstances sont telles que terme I et II peuvent coïncider, oubliant que la dissociation est ici de droit et que le terme I a une vie autonome.

25. D.H. MONRO, *Argument of laughter*, p. 92.

Cet oubli peut être porté sur la scène. La pièce de James Saunders *Next time I'll sing to you* a pour thème l'étrange vie de l'ermite de Canfield, personnage réel, mort en 1942 à l'âge de 84 ans, après avoir passé absolument seul, dans une hutte, la moitié de ce temps. Pourquoi a-t-il vécu ainsi, et pourquoi son cas a-t-il suscité tout un livre ? Ce thème est présenté comme étant débattu par un auteur, des acteurs, dont l'un représente l'ermite lui-même. C'est du théâtre mis au théâtre. Or l'acteur qui représente l'ermite s'identifie à une certaine interprétation de son personnage au point que sa barbe, postiche au début, devient vers la fin de la pièce une barbe véritable. Témoin ce dialogue entre Rudge, qui représente l'auteur et l'un des acteurs :

Rudge : But he's convinced he's a saint.

Dust : A what ?

Rudge : He thinks his beard is real.

Dust : Why didn't you pull it off to prove it wasn't ?

Rudge : I tried to. It wouldn't come off. It's growing.

Dust : Psychosomatic. You don't have to worry about that <sup>26</sup>.

503. Plus complexe est le comique dans cette remarque citée par Saulnier à propos d'affiches représentant des girls américaines :

Avec leurs cils relevés, elles ont l'air tout étonnées de paraître si peu intelligentes <sup>27</sup>.

L'humour, ici, consiste en un va-et-vient entre réel et apparence : on suggère que l'apparence révèle le réel ; et aussi entre réel et représentation : on suggère que la représentation ne correspond pas au réel. Le tout se situant — d'où le comique — à des niveaux en quelque sorte fluctuants.

504. Le couple — langage  
— action  
— représentation  
particulier du couple ————. réalité

26. James SAUNDERS, *Next time I'll sing to you*, a play in two acts, London, Andre Deutsch, 1963. Préface de Raleigh TREVELYAN (l'auteur du livre *A Hermit disclosed*). Joué pour la première fois au Questors Theatre, Ealing, 1962, Act II. p. 71.

Une adaptation française de Jacques BRUNIUS, *La prochaine fois je vous le chanterai*, fut jouée au Théâtre de Poche à Bruxelles en 1964.

27. C. SAULNIER, *Le sens du comique*, p. 130.

La dissociation viendra à l'esprit dans tous les cas où l'auditeur a l'impression que l'orateur parle pour ne pas agir, remplace l'acte par le discours. Le terme I est en effet, dans les couples, considéré souvent comme substitut du II. La dissociation ainsi provoquée est loin d'être toujours comique : l'orateur peut exciter le mépris, la pitié. Mais songeons à l'effet comique de ces choristes qui, immobiles en scène, claquent à qui mieux mieux : « Marchons, marchons... »

La discordance entre langage et action se marque aussi chez le vantard. Elle engendre alors un comique très particulier, étroitement lié au mode verbal de l'expression.

Garapon l'a fort bien vu à propos du personnage de Matamore dans *l'Illusion perdue*. Il ne s'agit pas de comique de caractère nous dit-il : « On dirait que Corneille a voulu traiter, sur le mode comique, la question générale suivante : dans quelle mesure les paroles peuvent-elles remplacer les actes... »<sup>28</sup>.

Et Garapon analyse avec bonheur les moyens verbaux dont use Corneille et qui font que le personnage relève à bon droit d'une étude sur la fantaisie verbale.

Nous devons nous demander pourquoi une fantaisie si riche et si nuancée intervient ici : la vantardise pourrait s'exprimer avec des moyens plus simples. Mais pour bien assumer son statut d'apparence, il est bon que le terme I d'un couple présente un large échantillon des caractères qui généralement lui sont inhérents : multiplicité, surcharge, obscurité, artificialité. Ces caractères ne se retrouvent pas tous dans le langage de Matamore, riche surtout en mots exotiques, en synonymes, en accumulations sonores. Le comique de l'obscurité, de l'artificialité marque plutôt d'autres personnages qui, dans la même pièce, évoquent, eux aussi, la dissociation entre le langage et l'action.

Ajoutons que *Le menteur* offre également une accumulation de 40 verbes en 20 vers. « L'abondance et la précision des actions retracées par Dorante, font supposer que toutes ces péripéties sont purement imaginaires, et n'ont de réalité que dans les paroles qui les représentent »<sup>29</sup>.

#### langage

505. Le couple ———, peut cependant, comme tous les couples,  
action

subir des renversements. Ceux-ci seront plaisants, dès lors qu'ils ne seront pas inclus dans une philosophie élaborée :

28. R. GARAPON, *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen Age à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 160.

29. *Ibidem*, p. 183.

Cfr. P. CORNEILLE, *Le menteur*, Acte II, 5. (Il s'agit du récit de son mariage forcé avec l'imaginaire Orphise, que Dorante fait à Géronte.)

Les paroles seules comptent.  
Le reste est bavardage <sup>30</sup>.

Nous rions de la possibilité du renversement parce que nous le croyons justifiable. Comment ? Ici s'offrent plusieurs voies, et cette multiplicité même fait partie du comique. Est-ce proclamation de la doctrine de l'exégèse en droit ? Du respect du texte en religion ? Est-ce manière

langage  
nouvelle de dire le couple ——— où cette fois l'action serait la  
action

promesse, la foi jurée, le serment ? Est-ce glorification de l'œuvre littéraire par rapport à la vie quotidienne ? Finalement n'est-ce que parole de bouffon ? Le comique tient à ce que nous ne nous contentons pas de cette dernière solution.

506. Quand rions-nous du couple ———, de la même famille que  
nom  
chose  
les précédents ?

Il y a des cas où le comique est évident.

Un âne est enfermé dans une cage et une pancarte indique « Lion ».  
Ne croyez que vos propres yeux <sup>31</sup>.

Nous rions évidemment d'un cliché, celui qui préconise le contact direct avec le réel, et rejette le témoignage, l'autorité, lesquels s'expriment par le langage. Le comique nous rappelle que dans cette formule reçue on oublie que l'apparence, elle aussi, est perçue avec les sens, que le signe, lui aussi, est un objet. Mais, normalement on n'oppose pas dans ce cliché, le nom à la chose mais nom *ou* chose perçus par soi-même à nom ou chose perçus par l'entremise d'autrui. Par le comique, on pro-

nom  
pose un couple ——— alors que le slogan en question suppose un  
chose

médiat  
couple ———. Le rire vient surtout de ce que l'on suggère que nous  
immédiat

aurions un critère sûr d'un terme II, la chose, alors que nous ne la connaissons jamais que par l'entremise d'idées, de concepts, de mots.

Paulhan a noté que « ce ne sont que des mots » est une accusation qu'on lance aux autres <sup>32</sup>. Avant lui Lichtenberg écrivait :

30. IONESCO, Cfr. la jaquette de *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, (verso).

31. Jean NOHAIN, *Histoire du rire à travers le monde*, p. 336, (Vieille Russie).

32. J. PAULHAN, *Les fleurs de Tarbes*. Paris. Gallimard, 1941. N.R.F., p. 84.

Der Engländer tut für den Schall : *Liberty* soviel, als mancher ehrliche Mann in Deutschland für das Ding : *Freiheit* <sup>33</sup>.

Nous disait-il déjà que, dans certains domaines, le critère entre mot et chose résulte uniquement de la différence entre soi et autrui ? Mais ailleurs il oppose la liberté de pensée à la liberté politique que seule poursuit l'Anglais, esclave de l'opposition, de la mode, des coutumes, de l'étiquette <sup>34</sup>. Sommes-nous donc devant une remarque rhétorique qui est presque un mot d'esprit ou devant un trait de mœurs décrit avec élégance ? Les deux interprétations ne doivent-elles tour à tour être adoptées ? C'est, pour notre plus grand plaisir, notre droit. Et dans les deux cas, il s'agit d'une dissociation.

**507.** Chaque fois qu'une qualification est rejetée, discutée, nous pouvons la considérer comme une illusion, un simple mot qui nous voile le réel. Nous sommes donc amenés à effectuer bon gré mal gré une  
 nom  
 dissociation ———. Ce processus est loin d'être toujours comique. Mais  
 chose  
 sa mise en évidence nous amuse.

Don Quichotte :

Ni todos los que se llaman caballeros lo son de todo en todo ; que unos son de oro, otros de alquimia, y todos parecen caballeros ; pero no todos pueden estar al toque de la piedra de la verdad. Hombres bajos hay que revientan por parecer caballeros, y caballeros altos hay que parece que aposta mueren per parecer hombres bajos ; aquéllos se levantan, ó con la ambicion, ó con la virtud ; éstos se abajan, ó con la flojedad, ó con el vicio ; y es menester aprovecharnos del conocimiento discreto para distinguir estas dos maneras de caballeros, tan parecidos en los nombres y tan distantes en las acciones <sup>35</sup>.

Nous avons ici une sorte de tableau récapitulant un certain nombre de caractères des termes I : il y a des chevaliers mal nommés parce que *partiels* (ils ne le sont pas de part en part) ; ils peuvent être *artificiels*,

33. LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 205.

34. *Ibidem*, p. 268.

35. CERVANTES, *El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, vol. 5, II, ch. VI, p. 118.

Tous ceux qui se disent chevaliers ne le sont pas de part en part ; car les uns sont d'or, les autres d'alchimie, et pourtant tous paraissent chevaliers ; mais tous ne peuvent résister à la pierre de touche de la vérité. Il y a des hommes bas qui s'essoufflent pour paraître chevaliers et il y a de hauts chevaliers qui semblent s'éreinter à paraître des hommes bas : ceux-là s'élèvent, ou par l'ambition ou par la vertu ; ceux-ci s'abaissent ou par la faiblesse ou par le vice ; et il faut user de connaissance fine pour distinguer ces deux sortes de chevaliers, si semblables par les noms et si différents dans les actions.

ils peuvent être feints, ou en devenir, ils peuvent être *déchus*. Le comique est dans l'application de la dissociation à ce qui est, pour nous, un produit de l'imagination. Mais la dissociation répond à une difficulté sentie par Don Quichotte : prévoir le comportement de celui que l'on appelle un chevalier. Don Quichotte reprend ailleurs la dissociation pour résoudre une autre difficulté. Sancho estime qu'il est plus aisé d'obtenir gloire et salut par la sainteté que par la chevalerie :

- ... pero yo he oído decir que hay más frailes en el cielo que caballeros andantes.
- Eso es — respondió Don Quijote — porque es mayor el número de los religiosos que el de los caballeros.
- Muchos son los andantes — dijo Sancho.
- Muchos — respondió don Quijote — ; pero pocos los que merecen nombre de caballeros <sup>36</sup>.

Emus par le sérieux de la dissociation et par sa portée profonde, mais amusés par son ingénieuse application comme solution à chaque difficulté, nous sommes amenés à voir en Don Quichotte un magnifique maître de rhétorique, qui nous rappelle à tout coup nos pouvoirs.

mot

508. Une autre façon comique d'évoquer la dissociation ———  
chose

est de feindre que la qualification, à elle seule, détermine la réalité. Réponse de l'humoriste Marotta à la question d'un lecteur :

Eutanasia : hanno i medici, secondo lei, il diritto di uccidere un malato inguaribile ?

- Nessun malato era inguaribile prima che i medici lo visitassero e lo curassero... La scienza faccia il piacere di mandare avanti gli studi — così bene avviati — sulle bombe atomiche, e lasci soffrire, ma vivere, i malati <sup>37</sup>.

36. *Ibidem*, vol. 5, II, ch. VIII, p. 160.

- Mais moi j'ai entendu dire qu'il y a au ciel plus de moines que de chevaliers errants.
- C'est vrai, répondit Don Quichotte, car le nombre des religieux est plus grand que celui des chevaliers.
- Nombreux sont les chevaliers errants, dit Sancho.
- Nombreux, répondit Don Quichotte, mais peu méritent le nom de chevaliers.

37. Giuseppe MAROTTA, *I dialoghi*, Lettera del Signor W. Vallicello di Milano, p. 244.

Euthanasie : les médecins ont-ils, d'après-vous, le droit de tuer un malade inguérissable ?

- Aucun malade n'était inguérissable avant que les médecins ne l'aient examiné et soigné. Que la science nous fasse le plaisir de faire avancer les études — en si bonne voie — sur les bombes atomiques, et laisse souffrir, mais vivre, les malades.

Le verdict « inguérissable », incontestablement lié à l'art de guérir, est envisagé comme la conséquence d'un processus de réflexion et d'action. Avant le nom, il n'y avait pas la chose qu'il désigne. Nous rions parce

nom  
que tout le problème de la relation ——— est brusquement évoqué.  
chose

Y avait-il un « coupable » avant qu'il n'y ait de juge ? Nous sentons qu'il faut répondre à la fois oui et non. Et nous savons aussi que toute une philosophie du langage pourrait être engagée dans la controverse.

**509.** On rit aussi chaque fois que le nom prétend ajouter quelque chose au savoir alors que nous avons de bonnes raisons de croire que le savoir en cause ne lui doit rien.

Il [le père de Tristram Shandy] ignorait la différence entre un argument *ad ignorantiam* et un argument *ad hominem* ; et lorsqu'il m'accompagna pour m'inscrire au Collège de Jésus à ..., je me souviens fort bien que mon tuteur, homme de mérite, et deux ou trois *fellows* de ce savant établissement, s'émerveillèrent à voir un homme se servir si habilement d'outils dont il ignorait jusqu'au nom<sup>38</sup>.

On se moque ici de la rhétorique scolaire et de sa prétention et l'on se moque plus généralement encore de ceux qui croient que le nom est essentiel à l'action. Et pourtant ? Il ne va pas de soi que le nom ne puisse jamais faire partie de l'outil, être un adjuvant de l'action. Et il est rare qu'un métier ne s'accompagne de la connaissance d'un vocabulaire technique ; de même que la pratique d'une science s'accompagne d'un langage. Le rire encore une fois pose le problème de la dissociation et de son opportunité.

### *La réalité et le procédé*

**510.** Ce problème de l'opportunité de la dissociation se pose sou-

procédé  
vent d'une façon aiguë à l'occasion du couple ——— dans *son appli-*

réalité  
*cation à la rhétorique*. Le comique y fait de fréquentes allusions. Au point qu'il n'est aucun de nos chapitres précédents qui ne pourrait se

procédé  
ramener au comique de ce couple. Le couple ——— est en effet en

réalité  
moyen acte  
connexion avec les couples ———, ——— aussi bien qu'avec les cou-  
fin personne

38. L. STERNE, *Vie et opinions de Tristram Shandy*, L. I, ch. XIX, p. 49.

langage    mot    parole  
 ples ———, ———, ———. C'est perçu comme procédé que le  
 réalité    chose    action  
 langage, au lieu de coller à l'action ou à la pensée, est dissocié d'elle,  
 devient moyen en vue d'une fin.

Le comique du procédé est souvent du comique *dans* la rhétorique. C'est en soulignant que son discours est procédé qu'on dévalue l'argumentation de l'adversaire. On le ridiculise dans la mesure où il a donné prise à la dissociation. A cet égard, trop d'habileté rhétorique peut être objet comique au même titre que l'oubli des conditions de la rhétorique. Cette nouvelle veine comique n'est en réalité qu'un cas particulier de celle sur laquelle nous avons surtout insisté jusqu'à présent.

procédé  
**511.** La dissociation, ——— joue un tel rôle que nous pouvons  
 réalité  
 penser que l'une des raisons pour lesquelles la démonstration, contrairement à l'argumentation, serait à l'abri du comique, est que l'on n'a guère l'occasion d'y appliquer cette dissociation.

Il est remarquable que dès qu'une argumentation n'est plus en fonction, nous tendons à la percevoir comme procédé. Cela nous semble flagrant pour les exemples donnés dans un traité, notamment dans celui que nous-mêmes avons élaboré. On y trouvera quelques exemples comiques, mais aussi une profusion d'exemples impeccables et d'origine parfaitement sérieuse, mais qui néanmoins nous font sourire. Ce sourire-là

procédé  
 tient uniquement à la dissociation ———. C'est que les schèmes  
 réalité  
 sont d'autant mieux reconnus qu'on les a utilisés soi-même ou qu'on a tenté leur systématisation. Toute étude des techniques argumentatives incite à considérer les arguments sous leur aspect fongible.

Ceci sera d'autant plus aisé que ces moyens argumentatifs auront été approuvés par certaines autorités du groupe ou certains théoriciens conventionnel  
 du style : on invoquera dès lors le couple ———, ou encore  
 spontané

règle  
 un couple ———.  
 réalité

Il ne faudrait pas croire que le comique n'atteint que des aspects secondaires du style. Ainsi l'expression systématique, très cohérente de ce qui est terme I par rapport au terme II, dans les dissociations, peut nous faire sourire, alors qu'elle est parfaitement justifiée. Ce n'est pas

qu'il s'agisse d'un tic de l'écrivain, d'une manie. Il s'agit de la perfection même du discours qui, lorsqu'elle est trop sensible, lorsqu'elle répond trop bien à notre attente, nous amuse<sup>39</sup>. Parce que la description soignée des termes I devient elle-même terme I par rapport à leur existence réelle, et tombe sous une dissociation ————.

règle  
réalité

Pourquoi, s'il en est ainsi ne pensons-nous pas à accuser les démonstrations de constituer des procédés ? C'est que, pour cela, il faut avoir à leur opposer quelque chose de plus fort et qui serait le réel. La dissociation ———— ne s'élabore que pour lever une incompatibilité.

procédé  
réalité

Elle ne pourra s'introduire dans un système fermé, cohérent par hypothèse. Certains développements démonstratifs pourront être plus élégants, plus rapides que d'autres : ils ne seront pas considérés comme plus ou moins réels que d'autres. Les démonstrations pourront être interchangeables ; cela n'entraînera pas un couple ————.

fongible  
unique

Traiter l'une d'elles comme procédé, en admettant que ce soit la disqualifier, ne changerait rien au résultat ; et les traiter toutes de procédé n'aurait aucune portée disqualifiante.

**512.** Pour qualifier un argument de procédé, l'auditeur devra disposer d'une réalité concurrente. Celle-ci est parfois bien connue. Le comique surgira alors aisément. Mais ne nous y trompons pas. On rit avec Courteline des interprétations que Boubouroche donne de certains faits et l'on peut croire à première vue que tout le comique s'attache à sa naïveté d'amant trompé [193]. Mais nous rions surtout des subtilités rhétoriques que sa maîtresse utilise pour se tirer d'embarras. De même que nous rions dans la pièce de Saunders, *A slight accident* [159] des explications qu'une épouse meurtrière imagine pour dissimuler un cadavre.

De même aussi que nous rions des arguments de certains vendeurs trop habiles<sup>40</sup>, ou d'arguments passe-partout [558]. Dans ces cas-ci la

---

39. Rappelons à ce propos les lignes prises à l'excellent critique Nelly CORMEAU, *L'art de François Mauriac*, Paris, Grasset, 1951, pp. 183-184, qui répondent d'avance si bien aux descriptions des dissociations dans notre *Traité*, que, citées dans celui-ci (pp. 586-587), elles font sourire.

40. Cfr. de très amusantes pages de Irvin Shrewsbury COBB, (1876-1944), « Trade » dans *Here comes the Bride — and so forth* (volume of selections). L'auteur met en scène un vendeur de livres et l'acheteur qui succombe à l'argumentation de celui-ci. Reproduit dans S. LEACOCK, *The greatest pages of american humour*, pp. 245-254.

réalité ne nous est pas connue, mais le comportement de l'orateur nous paraît inadéquat au réel.

513. Le comique du procédé est lié à la dissociation  $\frac{\text{procédé}}{\text{réalité}}$  au point que, pour qui n'opère pas cette dissociation, le comique disparaît. Nous ne rions pas des lettres d'amour quelle qu'en soit la banalité ou l'astuce aussi longtemps que nous croyons à l'amour exprimé. Nous ne rions pas de tout discours épideictique, bien que les procédés argumentatifs s'y décèlent en général aisément. C'est qu'ils sont considérés comme procédé au sens technique et non comme terme I d'une dissociation aussi longtemps que nous participons aux valeurs évoquées.

514. En général, c'est le tiers qui perçoit le mieux les procédés. Ils peuvent être pour lui incompatibles, soit avec l'idée qu'il se fait de la liberté humaine, soit avec l'idée qu'il a des convictions de l'orateur.

Nous avons déjà cité ailleurs l'étude de Leites au sujet des changements de politique du Komintern :

It was said that they [les déviationnistes extérieurs] stily presented their early symbolic deviations as differences of style rather than of content, and thus were able for a time to deceive the good-natured and unsuspecting center.... 41.

Voici une dissociation  $\frac{\text{forme}}{\text{fond}}$  à partir de laquelle on aurait créé une

dissociation  $\frac{\text{procédé}}{\text{réalité}}$  qui, elle-même, apparaît à Leites comme procédé,

parce qu'il a la conviction d'avoir observé, au centre même, des changements. On imagine aisément que le processus pourrait rebondir et que nous pourrions — mais nous n'avons pas de raison de le faire — accuser Leites d'user de procédé.

Et à ce stade le processus deviendrait certainement comique pour tout observateur [522].

515. Il ne faut pas perdre de vue que la dissociation  $\frac{\text{procédé}}{\text{réalité}}$  n'a pas une signification unique et que celle-ci dépend du domaine où

---

41. « Interaction : The third International on its changes of policy », in Harold D. LASSWELL, Nathan LEITES, and Associates, *Language of politics*, New York, George W. Stewart, 1949, p. 328.

Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 395.

on l'utilise, du but poursuivi, du contexte. Il en va de même du comique qui s'attache à elle. Tantôt la dissociation concerne un discours déterminé, et l'on rira de *l'imitation* du réel, de *l'artifice*, de *l'obstacle* que représente celui-ci à la communion réelle des cœurs et des pensées. Tantôt elle concerne le rôle que l'on attribue au discours en général, les argumentations — les « dérivations » dirait Pareto — n'étant que des *substituts*, appelés à remplir la fonction réelle, — celle des « résidus <sup>42</sup> ».

Le discours sera aussi bien terme I d'une dissociation  $\frac{\text{parole}}{\text{action}}$  que d'un

couple  $\frac{\text{mot}}{\text{chose}}$ , ou encore  $\frac{\text{société}}{\text{individu}}$ ,  $\frac{\text{règle}}{\text{fait}}$ ,  $\frac{\text{moyen}}{\text{fin}}$ .

Le discours, dès qu'il est pris comme terme I est dévalué. Sans doute retrouvera-t-il quelque valeur comme moyen efficace, mais cette valeur est toujours subordonnée. Et la dissociation elle-même a été une cause de perte énorme dans l'efficacité.

**516.** Très souvent, les caractères qui donnent au discours son aspect de procédé, qui font qu'il est perçu comme tel, sont déjà, par eux-mêmes comiques : certains tics, la répétition, l'emphase.

L'un des caractères qui nous incite le plus souvent à une dissociation  $\frac{\text{procédé}}{\text{réalité}}$ , est l'*excès* : Excès de larmes, excès de compliments.

Nous avons déjà souligné que la dissociation suppose qu'il y a un réel, connu ou non. L'*excès* suppose que nous avons un critère pour déterminer le réel. On le cherchera parfois dans d'autres couples tels  $\frac{\text{artificiel}}{\text{naturel}}$ ,  $\frac{\text{acquis}}{\text{inné}}$ ,  $\frac{\text{norme}}{\text{normal}}$

dans la mesure où la norme n'est pas avant

tout émanation, manifestation du normal, mais où le couple  $\frac{\text{norme}}{\text{normal}}$

s'allie lui-même à  $\frac{\text{volonté}}{\text{nature}}$ . L'*excès* devient possible à la faveur des

termes I, artificiel, acquis, norme, volonté.

**517.** L'*excès* sera parfois présumé par certains modes d'expression. Le *superlatif* est un mode normal dans certaines circonstances. Mais la

42. Vilfredo PARETO, *Traité de sociologie générale*, Paris, Payot, 1917-1919, II, § 1403, p. 791.

rencontre de plusieurs superlatifs, à propos de phénomènes divers, dans une revue suisse de tourisme, produit un effet comique. Le superlatif peut aussi, volontairement, suggérer le procédé. Il est, avons-nous vu, un des moyens de faire comprendre l'*ironie* [258]. Et c'est un moyen comique. Celle-ci n'est pas toujours une argumentation indirecte caractérisée. On nous suggère seulement que l'énoncé ne correspond pas à une réalité.

Parlant de son frère, Heinrich, l'admirateur des nations occidentales, le « Zivilisationsliterat », Thomas Mann écrit :

Er ist der Sicherste, der Geborgenste, der Tugendhafteste, er der im Rechte und in der Wahrheit wohnt <sup>43</sup>.

Le superlatif nous met en garde ; il ne nous indique pas à lui seul contre quoi. Il y a en effet bien des interprétations ironiques possibles : « c'est un simulateur » ; « il vit ouvertement dans le vice » ; « la vie vertueuse n'a pas de valeur éminente » ; « la vie qu'il croit vertueuse n'est qu'une fausse vertu » et bien d'autres. Mais nous savons par tout ce qui précède, ces longues, douloureuses et admirables pages où Thomas Mann tente de justifier ses écrits de guerre, que l'interprétation est plus simple : son frère, dont les critiques furent parfois dures et malveillantes, est incapable de même imaginer qu'elles aient une origine douteuse, personnelle, puisqu'il est assuré d'avoir fait un choix objectivement bon. C'est cette assurance que le superlatif doit dénoncer.

Pour que l'interlocuteur sache à quoi s'en tenir sur les intentions de l'orateur il y a, en dehors du contexte, des techniques appropriées. Il serait assez aisé de montrer que plusieurs d'entre elles sont précisément celles que nous avons reconnues comme signe d'un terme I, par exemple, mots forgés, guillemets [496]. Thomas Mann mettra ces derniers volontiers en parlant de « Zivilisation », de « Literatur » <sup>44</sup>. Cela n'a rien de surprenant puisque l'on veut détruire l'affirmation que l'on propose, ou au moins la traiter comme apparence. Ce dernier trait se retrouve très généralement dans les définitions de l'*ironie* <sup>45</sup>. Ce rapport entre ironie et apparence se révèle aussi dans maintes remarques de Jankélévitch :

L'*ironie* c'est la gâté un peu mélancolique que nous inspire la découverte d'une pluralité <sup>46</sup>.

43. TH. MANN, *Betrachtungen eines Unpolitischen*, p. 170.

44. Cfr. notamment *Ibidem*, p. 628.

45. Pour les définitions des encyclopédies les plus consultées cfr. Th.C. VAN STOCKUM, *Ironie en zelfironie bij Thomas Mann*, in *De Lach in de Literatuur*, pp. 103-104.

46. V. JANKÉLÉVITCH, *L'ironie ou la bonne conscience*, p. 29. C'est nous qui soulignons.

[Pour l'ironie romantique], l'univers est un *conte* de la sublime *fantaisie* <sup>47</sup>.

L'ironie... distingue entre la *lettre* et l'esprit et garde le contrôle du rapport exact de l'esprit à la lettre <sup>48</sup>.

L'ironie, détruisant *l'enveloppe extérieure* des institutions, nous exerce à ne respecter que l'essentiel <sup>49</sup>.

procédé

519. Parfois la dissociation ——— s'impose par la discordance  
réalité  
entre l'énoncé et le but avoué du discours.

Soit une réclame pour un rasoir électrique ayant tels et tels mérites, et vendu 75 nouveaux francs. Elle se termine simplement par « Philips est plus sûr ». C'est au moment où l'on entend ces mots que l'on se rend compte que la réclame qui précédait était fictive, n'était que procédé. Elle équivaut à un de ces petits dialogues où l'un des interlocuteurs n'est là que pour permettre à l'autre d'énoncer son point de vue. Et ceci nous indique peut-être pourquoi certains dialogues philosophiques nous amusent. On y retrouve des caractères qui les apparentent à l'ironie. Une part des énoncés n'y est que « procédé ».

procédé

520. Le comique, en s'attachant à une dissociation ——— donnée  
réalité

semble en faciliter la réapparition. Elle n'est plus seulement un couple traditionnel — et nous savons combien une dissociation une fois opérée est malaisée à effacer complètement — mais elle appartient dès lors à la tradition comique.

Nous lisons dans le manuel de Lagarde et Michard :

Mais *Le Lutrín* eut aussi un résultat auquel l'auteur ne s'attendait guère : il déconsidère définitivement à nos yeux la conception classique de l'épopée fondée sur des recettes. Quand nous lisons par exemple *La Henriade* de Voltaire, nous ne pouvons nous empêcher de rire en reconnaissant à chaque page les « trucs » de Boileau, appliqués cette fois à un sujet sérieux <sup>50</sup>.

Cette influence durable de la dissociation comique est peut-être la clé de maintes divergences culturelles. Car le comique de la rhétorique fait partie de toute culture au même titre que la rhétorique elle-même.

47. *Ibidem*, p. 9.

48. *Ibidem*, p. 49.

49. *Ibidem*, p. 166.

50. André LAGARDE et Laurent MICHARD, *Les grands auteurs français du programme*, III, XVII<sup>e</sup> siècle, Paris, Bordas, Collection littéraire, p. 332.

Ainsi nous lisons dans le discours de l'Intimé :

Messieurs, tout ce qui peut étonner un coupable,  
 Tout ce que les mortels ont de plus redoutable,  
 Semble s'être assemblé contre nous par hasard :  
 Je veux dire la brigue et l'éloquence. Car  
 D'un côté le crédit du défunt m'épouvante ;  
 Et de l'autre côté, l'éloquence éclatante  
 de Maître Petit Jean m'éblouit <sup>51</sup>.

L'Intimé applique la technique bien connue consistant à louer l'éloquence de l'adversaire pour diminuer la valeur de ses arguments. Etant donné les circonstances, et notamment la maladresse patente de l'adversaire, la technique ne peut être perçue autrement que comme procédé.

De même la présentation au juge, des petits chiens :

Venez, famille désolée ;  
 Venez, pauvres enfants qu'on veut rendre orphelins... <sup>52</sup>.

n'est que l'appel à la compassion auquel se réfèrent maints traités de rhétorique ancienne. Or, de les avoir parodiés facilitera leur ultérieure appréhension comme procédé. Déjà, dans *Les Plaideurs* nous avons l'impression que c'est moins la pratique argumentative des avocats que la tradition rhétorique scolaire qui est l'inspiration de Racine, jointe à l'imitation, reconnue, d'Aristophane <sup>53</sup>.

Ce que nous observons à propos de la dissociation procédé  
réalité  
 a vraisemblablement une portée plus générale, et s'applique sans doute à d'autres dissociations. Le comique souligne toujours l'acquis de notre pensée et le renforce.

### *Le Corax*

521. Le poids de la dissociation procédé  
réalité  
 plus au domaine de la conjecture. Elle forme la base de l'ancienne

51. RACINE, *Les Plaideurs*, Acte III, sc. III, p. 237. Est une parodie de l'exorde du *Plaidoyer pour P. Quinctius* de CICÉRON (Cfr. la note, Bibliothèque de la Pléiade, p. 789).

52. *Les Plaideurs*, Acte III, sc. III, p. 242.

Cfr. ARISTOPHANE, *Les Guêpes*, in *Théâtre complet*, I, texte traduit, présenté et annoté par V.H. DEBIDOUR, Paris, Gallimard, 1965, Le livre de poche, p. 380.

53. Pour la référence de Racine à Aristophane cfr. Au lecteur, p. 185.

*techné de Corax* qui oppose le vraisemblable relatif au vraisemblable absolu <sup>54</sup>.

Le cas le plus simple serait illustré par une histoire comique, celle des bacons enlevés par Renart chez son oncle Ysengrin. Rappelons-en le schème :

Ysengrin possède de beaux bacons qui tentent fort Renart.

Sans trop insister, ce dernier conseille à Ysengrin de les mettre par prudence à l'abri en disant qu'on les lui a volés.

La nuit, Renart fracture la chaumière, emporte et déguste les bacons. Au matin Ysengrin crie au voleur.

Mais Renart : « Allons, ce n'est pas à moi qu'il faut dire cela :... Vos bacons, vous les avez mis à l'abri des allants et venants ; vous avez bien fait et je vous approuve fort... <sup>55</sup> »

Renart, par son conseil, a modifié le vraisemblable ; et les dires d'Ysengrin ne seraient plus, selon lui, que procédé. Mais nous, qui savons à quoi nous en tenir, faisons une autre dissociation : ce sont les paroles de Renart qui ne sont plus que procédé.

**522.** Il est remarquable que presque tous les cas d'application de la *techné de Corax* ont un aspect comique.

Ainsi de ce passage d'Antiphon :

Si la haine que je portais à la victime rend vraisemblables les soupçons actuels, n'est-il pas vraisemblable encore que, prévoyant ces soupçons avant le crime, je me sois bien gardé de le commettre ?

... Et ceux qui haïssaient la victime autant que moi, — il y en avait plus d'un, — n'est-il pas vraisemblable que ce soit eux, plutôt que moi, qui l'ont assassinée ? Pour eux nul doute que les soupçons se portassent sur moi, tandis que, moi, je savais bien que je serais incriminé à leur place <sup>56</sup>.

Sujet sévère, mais nous sourions parce que nous percevons que ces renversements du vraisemblable peuvent indéfiniment se poursuivre.

C'est ce que marque bien l'anecdote amusante des deux juifs qui se rencontrent dans une station de Galicie :

— Où vas-tu ?

— A Cracovie.

— Vois quel menteur tu fais. Tu dis que tu vas à Cracovie pour que je croie que tu vas à Lemberg. Mais je sais bien que tu vas vraiment à Cracovie. Pourquoi alors mentir ? <sup>57</sup>

54. Cfr. ARISTOTE, *Rhétorique*, II, ch. 24, 1402 a.  
Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 607-609.

55. *Le Roman de Renart*, Texte de Paulin PARIS. Edition établie par Jacques HAUMONT, Paris, Pierre Belfond, 1966. Aventure première : Comment Renart emporta la nuit les bacons d'Ysengrin, pp. 23-25.

56. ANTIPHON, Première téralogie, 2, 3 ; 2, 6. Cité par Octave NAVARRE, *Essai sur la Rhétorique grecque avant Aristote*, Paris, Hachette, 1900, p. 139.

57. Cfr. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 131, qui la donne comme exemple de mot d'esprit sceptique.

Dans ce récit, la dissociation est particulièrement claire : dire que l'on va à Cracovie est un moyen de faire croire que l'on n'y va pas si l'on sait que l'interlocuteur vous tient systématiquement pour un dissimulateur. Mais pourquoi ne pas supposer que le premier juif, prévoyant la chaîne des réactions de son compagnon, a agi en conséquence et qu'il allait effectivement à Lemberg ?

Le rire suppose que l'on entrevoit cette chaîne, non qu'on l'explique, car la pensée se lasse et le comique ferait place à la sèche théorie.

On peut toutefois résumer ces renversements en un comique lapidaire comme dans cette histoire marseillaise :

Marius dit à Olive :

— Tu sais, méfie-toi de Titin ! Il est tellement hypocrite qu'il y a des fois où il ne l'est pas<sup>58</sup>.

L'alternance des dissociations liées à l'argument de Corax est marquée dans la charmante comédie de Giraudoux, *L'Apollon de Bellac*. Nous savons déjà que le Monsieur de Bellac a enseigné à Agnès de dire aux hommes qu'ils sont beaux [488]. Il l'engage à essayer sur lui-même. Survient à un moment cet échange de propos :

Agnès. — On dit que les Limousins sont si laids. Comment se fait-il que vous soyez si beau ?...

Le Monsieur de Bellac. — Mon père était très beau... Que je suis bête ! Bravo, vous m'avez pris...

Agnès. — Je n'ai pas cherché à vous prendre. C'est vous qui m'avez donné la recette. Avec vous je suis franche.

Le Monsieur de Bellac. — Voilà ! Elle a compris<sup>59</sup>.

« Je suis franche », c'est-à-dire vous devez savoir que c'est un procédé puisque c'est vous-même qui me l'avez enseigné. Mais puisque je sais que vous le savez, pourquoi l'emploierais-je ? Le Monsieur de Bellac reconnaît l'argument et l'admire.

Le badinage est amusant comme l'était l'histoire de nos deux juifs. Mais on y voit plus clairement la perplexité s'introduire. N'y a-t-il pas un frein à l'enchaînement des dissociations, une irruption du réel toujours possible, toujours à craindre, toujours à espérer ?

**523.** Bien souvent, le comique se borne à une repartie où les prolongements du Corax ne sont pas même évoqués. On a l'impression d'un recours à la simple réciprocité. Ainsi de deux anecdotes empruntées à Frank Binder :

58. H. NÈGRE, *Dictionnaire des Histoires drôles*, n° 1291, p. 396.

59. J. GIRAUDOUX, *L'Apollon de Bellac*, sc. IV, pp. 46-47.

An hotel keeper, reminded me I had left my door unlocked :  
 « But no thief would enter my room », I said, « as my bag is not worth the taking. » « Which is just what he would », said the proprietor, « knowing you would'nt trouble to reclaim it. »

A student confessed to his French professor he knew of no romantic influence in seventeenth century France : « You have not heard of Fénelon a a romanticist ? » exclaimed the professor. « Why, only recently a bulky volume was written on the point ! »

— « The point must be very doubtful » rejoined the student, « if it takes such a bulky volume to prove it <sup>60</sup>. »

Nous rions en fait de l'oubli, par l'un des interlocuteurs, de certaines possibilités de repartie basées sur le Corax. Comme dans toute repartie heureuse, il y a renversement d'une argumentation contre en argumentation pour. Ce trait est particulièrement marqué dans les argumentations par réciprocité [285 ss]. Mais il s'agit ici d'une réciprocité de caractère très particulier. Ce que chacun des protagonistes croit savoir de la vue de l'autre sur le normal influence son propre comportement. Mais nous devinons que ce normal peut se modifier par là même. Eclairé par l'hôtelier quant au raisonnement des voleurs, le client fermera sa porte. Il redeviendra toutefois négligent s'il croit que les voleurs savent qu'il connaît leur raisonnement et s'attendent à ce que sa porte soit fermée. De même, le professeur, un moment désarçonné par la riposte de l'étudiant, donnera désormais des preuves sommaires du romantisme de Fénelon ; l'étudiant ne s'en contentera pas, sachant que le maître n'agit ainsi que parce qu'il a connaissance des réactions de son élève. C'est donc l'introduction des auditoires et de leurs conceptions du vraisemblable qui semble-t-il déclenche avant tout notre rire.

On est tenté de rattacher à ce comique l'anecdote suivante :

Le policeman fait signe à l'automobiliste de s'arrêter le long du trottoir.  
 — Donnez-moi votre permis de conduire, dit-il d'un ton sec.  
 — Mais, proteste l'automobiliste, je n'ai rien fait d'antiréglementaire.  
 — Je n'ai pas dit cela, répond le policeman, mais vous conduisez si prudemment que je me suis dit que vous n'aviez pas encore votre permis de conduire.

Est-ce l'argument de Corax qui est en cause ? L'automobiliste est sans doute d'autant plus prudent qu'il sait que la moindre faute serait gravement sanctionnée, vu l'absence de permis. Mais le policeman sait que l'automobiliste raisonne ainsi. Et sa prudence, du coup, devient indice de son savoir, devient un procédé qui cache une délinquance réelle.

Mais l'automobiliste prudent l'est peut-être aussi parce que novice, ce qui ne ferait que confirmer les soupçons du policier.

---

60. Frank BINDER, *Dialectic or The tactics of Thinking*, London, Partridge, 1932.

Cette histoire nous montre que les raisonnements par le Corax ne sont généralement pas « purs ». Ils renforcent d'autres arguments, en l'occurrence, le comique de l'indice est renforcé par le comique du Corax.

Tout ce que nous avons vu à propos de ce comique justifie l'opinion que le Corax est un procédé d'argumentation typiquement rhétorique, basé sur des interprétations le plus souvent indécises. La possibilité de prolonger le Corax dans la direction opposée n'est jamais exclue, même si elle passe à l'arrière-plan comme dans les anecdotes que nous venons de citer. L'argument est propre à un discours non formel et n'est imaginable que dans une situation ambiguë.

### *Les théories du comique*

524. Avant de terminer ces observations relatives au comique des dissociations, nous aimerions ajouter que beaucoup de théories sur la nature du comique généralisent le rôle explicite ou implicite des dissociations, dans la production de celui-ci, au point que beaucoup de ces théories ne sont que l'application d'un couple philosophique.

Mentionnons pour mémoire la célèbre dissociation  $\frac{\text{mécanique}}{\text{vivant}}$

de Bergson, mais aussi la dissociation  $\frac{\text{irréel}}{\text{réel}}$  de Latour<sup>61</sup>, et, à sa suite,

de Saulnier<sup>62</sup>. Latour lui-même voit comme sous-notions de l'irréel le spécieux et l'artificiel de Philbert, le jeu de Dugas, le déguisement de Bergson, le make-believe de Sully<sup>63</sup>.

Parfois la théorie est fortement élaborée à l'aide d'une série de couples caractérisés : la doctrine de Schopenhauer lie l'incongruence de Begriff  $\frac{\text{abstrait}}{\text{concret}}$ , forme  $\frac{\text{nature des choses}}{\text{unique}}$ , général  $\frac{\text{réel}}{\text{unique}}$ , à d'autres couples tels  $\frac{\text{Realität}}{\text{représentation}}$ ,  $\frac{\text{volonté}}{\text{représentation}}$ <sup>64</sup>.

$\frac{\text{volonté}}{\text{représentation}}$ <sup>64</sup>.

61. Marius LATOUR, *Premiers principes d'une théorie générale des émotions*, Nouvelle édition, Paris, Alcan, 1935 (1<sup>re</sup> éd. moins étendue 1912), pp. 23 et ss., 357 et ss., 371 et ss. ; *Le problème du rire et du réel*, Paris, Presses Universitaires de France, 1956, pp. 214, 221.

62. C. SAULNIER, *Le sens du comique*, 1940, pp. 30, 33, 43 et ss.

63. Cfr. M. LATOUR, *Premiers principes...* p. 23.

64. A. SCHOPENHAUER, vol. I, *Die Welt als Wille und Vorstellung*, § 13, pp. 69 et ss. ; vol. II, *Ergänzungen*, ch. 8, pp. 99 et ss., « Zur Theorie des Lächerlichen ».

Parfois elle s'exprime à travers certains couples particuliers, tels mauvaise foi

\_\_\_\_\_ . A ce dernier couple pourrait se rattacher ce que Monro appelle « God's eye view », c'est-à-dire la faculté de voir, comme Dieu, le vrai derrière l'apparence, de démasquer les poses <sup>65</sup>.

Pour Jean Onimus, le grotesque « démasque » la réalité quotidienne <sup>66</sup>. Pour David Victoroff, l'effet de tout rire est de rendre irréel ; le stéréotype visible est « néantisé », et toute action à son égard devient superflue <sup>67</sup>.

Sans être nettement élaboré un couple se reconnaît dans valeurs inférieures

\_\_\_\_\_ que Lalo préfère aux oppositions irréalité-réalité <sup>68</sup>.  
valeurs supérieures

Le comique consisterait toujours à prendre un terme I pour plus qu'il ne vaut, à le confondre avec un terme II, ou à dénoncer cette confusion.

Dans la théorie de Freud l'épargne d'énergie qui provoque le rire vient de ce que l'on s'attendait à quelque chose d'important, que l'on s'y préparait et que, soudain, on se rend compte que l'on n'est en présence  
conscient

que d'un terme I. Il y a un couple psychanalytique \_\_\_\_\_  
inconscient  
où le terme II, l'inconscient, est l'authentique, la force, la pureté, et la source du comique : mais ce terme ne peut être connu que par l'entremise d'un terme I.

525. En ce qui concerne plus spécialement le comique de la  
mot parole simulé  
rhétorique nous trouvons souvent les couples \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ <sup>69</sup>.

chose action réel  
Mais beaucoup de ces couples, singulièrement ceux liés à l'équi-  
lettre  
vocation du langage, à l'interprétation, sont ramenés au couple \_\_\_\_\_.  
esprit

65. D.H. MONRO, *Argument of laughter*, pp. 252-253 et *passim* car l'auteur interprète la pensée de plusieurs théoriciens du comique à l'aide de cette dissociation.

66. JEAN ONIMUS, « Le grotesque et l'expérience de la "lucidité" », *Revue d'Esthétique*, t. 19, fasc. 3-4, juill.-déc. 1966, pp. 290-299.

67. D. VICTOROFF, *Le rire et le risible*, pp. 133, 165.

68. CH. LALO, *Esthétique du rire*, p. 97.

On reconnaîtra aisément parmi les traits que Lalo relève dans les théories d'autrui, pp. 91-96, le vocabulaire des termes I : chimère, imagination, inexistance.

69. Cfr. QUINTILIEN, *Institutione oratoria*, L. VI, ch. III, 70, à propos des figures.

Leacock, humoriste de talent et bon observateur des techniques parle parfois de « face value technique », ou technique de la valeur nominale <sup>70</sup>. Qui n'est rien d'autre que prendre l'apparence pour la réalité. C'est notamment celle qui serait utilisée dans le comique des questions oratoires auxquelles on répond alors qu'elles n'étaient que figures, et purement formelles ; c'est le cas encore dans le comique de la métaphore où le phore est pris pour son sens plein et propre, alors que son rôle était subordonné à celui du thème [223].

Il est intéressant toutefois, dans la perspective des dissociations, de relever comment Leacock définit tout l'art de Mark Twain : « to see things as they are and have the art of language to say what they are » <sup>71</sup>.

Cette formulation nous met sur la voie d'une interprétation de son humour comme dissociation. « Things as they are » serait le terme II d'un couple  $\frac{\text{coutumes}}{\text{réalité}}, \frac{\text{préjugé}}{\text{réalité}}, \frac{\text{convention}}{\text{réalité}}$ . Coutume, préjugé, convention, sont dévalués en tant que termes I. Voici les mots caractéristiques dont se sert Leacock :

Our world gets so *overgrown* with *conventional* points of view, with accepted *interpretations* with *standardized* judgments that it is necessary every now and then for someone with the *original* innocence of *genius* to challenge and re-examine our canons of art and our code of admiration <sup>72</sup>.

On voit que, pour opérer la prise qu'il qualifie de directe, de « things as they are », il faut l'originale innocence du génie. En réalité, le comique consiste surtout à rejeter certains termes I.

Dans *The Innocents abroad*, en effet, les voyageurs, au désespoir de leur guide, feignent d'ignorer tout ce qui est « culture ». Mais il y a évidemment un choix dans ce que l'on supprime. Nos innocents n'ignorent pas tout. Ils suppriment avant tout l'histoire. Ils méprisent l'écrit de Christophe Colomb et demandent une belle écriture ; ils méprisent une momie et demandent un cadavre *frais* <sup>73</sup>.

Si l'humoriste est, selon Leacock, celui qui « démasque », son art du « dire » le mettrait à l'abri d'une autre dissociation bien connue et qui est  $\frac{\text{expression}}{\text{réalité}}, \frac{\text{langage}}{\text{réalité}}$ . Dans le cas de l'artiste, le terme I de

70. Cfr. D.H. MONRO, *Argument of laughter*, p. 97, à propos de S. LEACOCK.

71. S. LEACOCK, *The greatest pages of american humour*, p. 125.

72. *Ibidem*, C'est nous qui soulignons.

73. Mark TWAIN, *The Innocents abroad*, pp. 190-195, cfr. [258, note 47].

ces derniers couples n'est pas, comme souvent, obstacle, masque, mais bien une apparence qui ne se distingue pas de la réalité.

**526.** Nous-même aurions pu, bien souvent, analyser nos exemples concrets, particuliers, de comique de la rhétorique, à l'aide d'un couple apparence

\_\_\_\_\_ . Nous avons parlé, ou aurions pu parler, d'accord appa-  
réalité  
rent [147] ; de dialogue apparent [171], de symétrie apparente [289 ss], de but apparent [185] ; de tautologie apparente [278 ss] ; de solution apparente [246]. Nous avons parlé de l'ironie comme caractérisée par un terme I [517]. Nous aurions pu généraliser ces analyses. Nous n'avons pas cru devoir le faire systématiquement, parce que c'eût été, nous semble-t-il, facile et peu fructueux.

Une claire vision des couples philosophiques et de leurs caractères, de leurs liaisons possibles, permet aisément de les appliquer à n'importe quelle situation comique. Mais cette application n'est féconde que dans certains cas et implique, si on précise quelque peu le couple mis en évidence, une théorie préalable du comique. Nous y reviendrons en conclusion.

**527.** Retenons seulement que le comique de la dissociation semble pouvoir englober tous les autres objets comiques.

Mais il ne faut pas se leurrer. D'autres schèmes argumentatifs notamment la liaison moyen-fin, pourraient prétendre au même privilège. En effet *l'inefficacité* du moyen est parfois considérée comme le ressort majeur du comique [81, 361, 362, 531 ss].

Toutefois, l'inefficacité elle-même pourrait se traduire en couple efficacité apparente

\_\_\_\_\_ . D'autre part, nous savons qu'il existe un rapport  
efficacité réelle  
certain entre les liaisons les plus banales, celles mêmes dont nous avons poursuivi l'examen, et les dissociations. Les liaisons moyen-fin, acte-personne, exemple-règle peuvent se transformer en dissociations  
moyen      acte      particulier

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ [481], lesquelles sont peut-être même à  
fin      personne      général

l'origine des concepts en liaison. Ces transformations de liaisons en dissociations et inversement, qui peuvent paraître un jeu, ne sont qu'observation empirique relative à nos modes de penser. Cela doit nous mettre en garde contre la tentation de privilégier un objet du comique de la rhétorique au détriment des autres.

528. Bornons-nous donc à une remarque encore. Les couples proposés par les théoriciens pour définir le comique peuvent se rattacher au couple ———— [510] soit comme cas particulier de ce dernier, soit

procédé  
réalité

au contraire comme couple éminent dont ———— ne serait qu'une  
procédé  
réalité

illustration.

Mais il semble que, en tout état de cause, le rire que déclenche le procédé soit de deux espèces : simple rire d'accueil, de connivence, entre spectateurs qui se réjouissent de déceler les richesses de l'argumentation, les mécanismes de la pensée humaine ; rire aussi dû au ridicule de l'orateur qui, à son insu, malgré, ou à cause de ses efforts,

procédé  
a laissé se créer cette dissociation ———— si néfaste au succès de  
réalité

son entreprise, qui a oublié que l'action réelle ne pouvait s'obtenir au niveau du terme I *une fois la dissociation opérée*. La dissociation donnerait ainsi quelque fondement à certaines affirmations, écrites dans un autre contexte mais étranges à première vue :

Laughter is the antidote to rhetoric ; and rhetoric requires us to lose ourselves in an emotional orgy, to abase ourselves before some object of veneration. In freeing ourselves from the rhetorician's spell, we are surely increasing our self-esteem <sup>74</sup>.

Même si nous ne partageons pas cette vue, qui s'accompagne de dédain pour la rhétorique, nous voyons qu'elle pourrait trouver sa justification dans le rôle éminent du comique de la dissociation ————.

procédé  
réalité

---

74. D.H. MONRO, *Argument of laughter*, p. 88, commentaire à la théorie de Hobbes.



## IX

### L'INTERACTION DES ARGUMENTS

**529.** Les arguments ne sont pas des entités clairement définissables : ils peuvent toujours être multipliés grâce à une dissection plus poussée, et aussi par la prise en considération des arguments spontanés évoqués chez l'auditeur. D'autre part, ils sont en constante interaction : interaction entre arguments, entre arguments et conclusion, entre arguments du discours et arguments ayant le discours pour objet.

Cette interaction détermine en partie la « force » des arguments ; mais elle résulte par ailleurs en partie de la « force » que l'on attribue, explicitement ou implicitement, à ceux-ci.

#### LA FORCE DES ARGUMENTS

**530.** La « force » des arguments est elle-même une notion ambiguë, malaisée à définir. Elle est généralement invoquée de manière indirecte : on dira que tel argument fut, ou est censé, capable de persuader tel auditoire, ou que l'effet de tel argument ne fut pas celui que l'on escomptait, ou encore que l'orateur se trompe sur la force respective des arguments qui ont entraîné l'acquiescement de son auditoire à ses propositions.

Peut-être n'a-t-on pas le droit de s'exprimer ainsi, faute d'une connaissance du réel que nous n'avons pas, et faute d'une définition non équivoque de la force des arguments. Cette force a en effet un double aspect, descriptif et normatif, d'efficacité ou de validité, qui d'ailleurs ne sont point sans interagir<sup>1</sup>. Mais quelle que soit la réticence du théoricien de l'argumentation, il ne peut ignorer un fait : c'est que les erreurs de jugement sur la force des arguments sont source de comique. Tantôt nous rions de la nature de l'erreur, tantôt nous rions de sa permanente possibilité.

**531.** Et, en premier lieu, nous rions de *l'argument inefficace*, ou qui produit l'inverse du résultat désiré.

---

1. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 613-615.

Nous pourrions rappeler à cet égard maints effets comiques relatifs à l'inefficacité d'un moyen [81, 361, 362, 527]. Mais le commentaire au sujet de l'inefficacité d'un argument peut donner lieu à un comique nouveau. C'est celui de l'historiette inventée par Marotta :

Lettera del signor Alberto L. di Milano :

Mia moglie tanto denigra certe sue amiche o conoscenti che me ne fa invaghire.

— Si, le donne ignorano quanto sia « controproducente », errata, una simile propaganda. Il barone T., avendo saputo dalla moglie che alla piccola E. bastava « offrire un garofano » decise di puntare tutto sul dono di una casa con giardino. Forse per la preziosa indicazione, forse per il largo margine che lo scaltro gentiluomo seppe darle, il tentativo ebbe esito felicissimo<sup>2</sup>.

Pour corroborer l'inefficacité que constate et semble déplorer le signor Alberto L., Marotta introduit une illustration malicieuse qui démasque peut-être les sentiments réels du correspondant à moins qu'elle ne lui soit un conseil. Dans cette illustration, le mécanisme de l'inefficacité se réduit à la saisie, par l'auditeur, d'un renseignement utile à des fins opposées à celles de l'orateur.

**532.** L'argumentation peut en effet être inefficace pour bien des raisons : par manque d'attention de la part de l'auditoire, par manque de connaissance adéquate des valeurs de celui-ci, par manque de pertinence, par maladresse ou distraction. Le souci même de souligner la force des arguments n'est pas sans danger lorsque intervient l'automatisme psychique [155 ss].

Ainsi le marieur a emmené un comparse chargé de confirmer ses allégations flatteuses :

- Elle a poussé comme un sapin
- Comme un sapin !
- Elle a des yeux qu'il faut avoir vus
- Pour des yeux, ce sont des yeux !
- Et cultivée comme personne
- Quelle culture !
- Il est vrai elle a une petite bosse
- Et quelle bosse !<sup>3</sup>

---

2. G. MAROTTA, *I dialoghi*, p. 315. Lettre de M. Alberto L. de Milan :  
Ma femme dénigre tellement certaines de ses amies ou connaissances qu'elle me fait m'éprendre d'elles.

— Oui, les femmes ignorent combien une telle propagande est « contre productive », erronée. Le baron T., ayant appris par sa femme qu'il suffisait d'« offrir un œillet » à la petite E., décida de tout concentrer sur le don d'une maison avec jardin. Grâce peut-être à la précieuse indication, ou grâce à la grande marge que le rusé gentilhomme sut lui donner, la tentative eut un très heureux succès.

3. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, pp. 72, 235-236.

Par automatisme, le comparse dont le rôle est d'accroître la force des allégations favorables à la cause, apporte la même vigueur à accroître celle des concessions pénibles.

533. Mais il est, à côté de ces raisons particulières, une raison beaucoup plus profonde d'inefficacité possible : c'est le caractère non contraignant de l'argumentation, le fait que, toujours, l'on soit exposé à des ripostes parfois inattendues, et que la force des arguments ne soit jamais définitivement assurée.

Nous avons vu que le comique de la pétition de principe, telle que nous l'avons définie, est lié à une mauvaise estimation de ce que l'auditoire admet. Le père de Tristram Shandy, lorsqu'il prétend prouver que les noms de baptême ont une répercussion sur la destinée, commet une pétition de principe puisqu'il rattache le comportement des parents au principe qu'il veut leur faire admettre [169].

Le comique vient de ce qu'il attribue à certain raisonnement supposé des parents une réalité et une efficacité qui nous semblent gratuites. Ce comique de la pétition de principe est particulièrement révélateur de ce que l'appréciation de la force des arguments est souvent elle-même le fruit d'un raisonnement, généralement complexe.

534. Aussi n'est-il pas étonnant que des arguments apparemment forts nous laissent dans le plus grand doute. On se souvient de la jolie histoire du Gran Brambilla [359]. On peut y voir le comique du dialogue éristique : pour avoir raison, le possesseur du diamant réputé maléfique se tue. Son propre intérêt, sa vie, s'effacent devant le désir de trouver l'argument fort, celui qui emporte la conviction de l'adversaire. « Ora glie lo dimostrerò ! » dit-il en se tuant. Or, après ce grand geste, le doute, chez les spectateurs, subsiste. Nous rions de ce que la discussion éristique sera sans issue. C'est qu'il n'est pas d'argument fort par lui-même, car l'interprétation d'un geste, comme celle d'un énoncé, reste normalement libre.

535. Ce caractère non contraignant de l'argumentation est également mis en lumière par une réflexion de Jack Downing, personnage créé par l'humoriste américain Seba Smith :

Il va « donner un coup de main » au président Jackson, l'aide en serrant les mains à sa place dans un meeting, et explique naïvement : « Les deux partis disent qu'ils ont la Constitution pour eux, aussi, je pense qu'ils vont gagner tous les deux <sup>4</sup>. »

Crédule, naïf, bon enfant, Jack Downing nous amuserait-il autant si sa réflexion ne nous rappelait une caractéristique de l'argumentation, à savoir

---

4. J. NOHAIN, *Histoire du rire à travers le monde*, p. 314.

que deux argumentations, raisonnables, peuvent arriver à des conclusions incompatibles <sup>5</sup>. Peut-être l'appel à la Constitution n'était-il que feinte grossière chez l'un ou l'autre des adversaires. Mais cela n'est pas certain. Ce qu'au contraire oublie notre naïf, c'est que l'argument constitutionnel, à lui seul, ne saurait entraîner la victoire, car aucun argument, fût-ce le plus prestigieux, ne peut s'évaluer isolément. Ce qu'il oublie surtout, c'est l'obligation de choix que la situation impose.

Tout cela, qu'il nous faut dire lourdement et péniblement, un seul éclat de rire nous le rappelle.

### *Force et décision*

**536.** La nécessité de *décider* ne saurait donc être indifférente à l'estimation de la force des arguments. Normalement, un discours doit être persuasif. Si l'orateur n'a pas encore lui-même pris parti, il présente les arguments pour et contre avec un égal sérieux, le souci de les peser, de les éprouver, l'un par l'autre, afin d'arriver à une décision. S'il est chargé de ne présenter qu'une face des choses, par profession, ou du fait des institutions, il le fera aussi efficacement que possible, et s'il expose les arguments contre, ce sera pour prévenir les objections, éprouver la résistance des arguments pour. La décision sera celle du juge ou de l'arbitre.

Mais ne peut-il se faire aussi que les différentes faces de l'argumentation soient développées sans désir d'aboutir à une décision ?

Nous avons déjà souligné le cas de l'argumentation comique parce qu'inutile, les dialoguants étant d'accord entre eux [171].

Un cas plus éminent serait celui de l'artiste, tel que le définit Thomas Mann :

Schön ist Entschlossenheit. Aber das eigentlich fruchtbare, das produktive und also das künstlerische Prinzip nennen wir den Vorbehalt.

... Wir lieben ihn in der Musik als das schmerzliche Glück des Vorhaltes... Wir lieben ihn im Geistigen als Ironie — jene nach den beiden Seiten gerichtete Ironie, welche verschlagen und unverbindlich, wenn auch nicht ohne Herzlichkeit, zwischen den Gegensätzen spielt und es mit Parteinahme und Entscheidung nicht sonderlich eilig hat : voll der Vermutung, dass in grossen Dingen, in Dingen des Menschen, jede Entscheidung als vor-schnell und vorgütig sich erweisen möchte, dass nicht Entscheidung das Ziel ist, sondern der Einklang, — welcher, wenn es sich um ewige Gegensätze handelt, im Unendlichen liegen mag, den aber jener spielende Vorbehalt, Ironie genannt, in sich selber trägt, wie der Vorhalt die Auflösung <sup>6</sup>.

5. Cfr. Ch. PERELMAN, « Désaccord et rationalité des décisions », *Archivio di Filosofia*, 1966, pp. 83-93.

Repris dans *Droit, Morale et Philosophie*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1968, pp. 103-109.

6. Th. MANN, *Bemühungen*, « Ein letztes Fragment » (1922), p. 137. Cité par VAN STOCKUM, dans *De Lach in de Literatuur*, p. 117.

Cette ironie de Thomas Mann n'est pas ce détour argumentatif dont nous avons parlé, où l'on dit le contraire de ce que l'on pense [257 ss] mais dérive de l'ironie romantique [263]. C'est une façon de tenir constamment présents les arguments pour et contre et en plus, de détruire, au cours des énoncés mêmes, la force persuasive de ceux-ci. Elle doit donc être diffuse dans le texte, parce qu'elle se sert de tous les moyens de présentation des données et de toutes les techniques argumentatives, de telle sorte qu'ils s'affaiblissent mutuellement et que la décision soit, du fait, rendue de plus en plus difficile. La pesée des arguments est manifestement impossible parce que chacun d'eux est détruit par sa présentation même tout autant que par les objections explicites qui lui sont faites.

L'ironie, si elle est mélancolique, parce qu'elle nous prive de l'ardeur<sup>7</sup>, nous amuse presque toujours. Le comique naît en tout cas lorsque, expressément ou insidieusement, se détruit la force des arguments, leur pouvoir d'emporter la décision.

537. L'humour serait parent de cette ironie [266] et serait donc très souvent du comique de l'indécision : chaque situation est décrite en termes qui, à la fois, la valorisent et la dévalorisent. Le récit humoristique a rarement, semble-t-il, pour but de faire pencher la balance. Il se déroule pour le plaisir. On a souvent dit qu'il ne requiert qu'une seule personne<sup>8</sup>. Ce n'est point un trait suffisant pour croire qu'il ne tend pas à une décision, mais c'est peut-être une indication de son indifférence à cet égard.

538. L'ironie, l'humour, nous font sourire parce que la décision est rendue volontairement difficile. J. Starobinski a montré le rôle des considérations pour et des considérations contre dans les pensers de l'Ingénu [354]. Elles sont l'un des ressorts de l'ironie voltairienne.

Mais le comique devient plus franc lorsque l'on imagine des arguments si parfaitement équilibrés que, même lorsque la décision est souhaitée, elle ne saurait être prise.

Une première approche, atténuée, se manifeste par l'approbation de décisions en sens opposé.

Il n'est pas sans intérêt d'évoquer à cet égard un exemple emprunté aux récentes recherches des assyriologues. Il s'agit d'un dialogue entre maître et esclave. Le premier exprime à son serviteur son intention de

7. Cfr. V. JANKÉLÉVITCH, *L'ironie ou la bonne conscience*, p. 29.

8. Cfr. A. SCHOPENHAUER, vol. II, « Zur Theorie des Lächerlichen », pp. 109-110.

Notons que pour Schopenhauer, l'humour est l'inverse de l'ironie. L'ironie est tournée vers autrui (il songe sans doute à l'ironie comme argumentation indirecte) ; l'humour est subjectif.

sortir, de festoyer, d'aller à la chasse, de construire une maison, d'intervenir dans un débat. L'esclave, chaque fois, non seulement répond :

Vas-y maître, vas-y,

mais donne quelque raison à son approbation. Le maître s'étant repris, l'esclave répond aussitôt

N'y va pas, maître, n'y va pas,

et en donne aussi quelque raison.

Cette composition akkadienne avait été longtemps considérée comme une somme du pessimisme babylonien. Or en 1951, Mr Speiser en proposa une traduction nouvelle et une interprétation qui, loin d'y voir un traité de philosophie nihiliste, y voit un dialogue satirique — probablement destiné à être joué, mettant en scène un maître qui ne sait ce qu'il veut. Les sources nombreuses indiquent qu'il avait grand succès<sup>9</sup>. Il est certain que ce texte lu par Mr Edmond Sollberger au cours d'une conférence donnée à Bruxelles était extrêmement amusant.

L'intention comique paraît claire. Et nous croyons retrouver du comique de la rhétorique du meilleur aloi dans la bouche de cet ancêtre des valets de comédie. Ce dialogue évoque d'ailleurs le célèbre épisode de Rabelais « Comment Panurge se conseille à Pantagruel, pour sçavoir s'il se doit marier » et les réponses alternées de celui-ci :

— Mariez-vous doncq, de par Dieu !  
— Pointc doncques ne vous mariez,<sup>10</sup>

quoique la répartition des rôles soit ici quelque peu différente.

La situation la plus caractérisée est celle où toute décision devient impossible, ou du moins l'affirme-t-on. Mr Rescher, dans une intéressante étude historique du paradoxe de l'âne de Buridan (dont il n'a trouvé trace dans l'œuvre de ce dernier) passe successivement en revue les formes physiques, psychologiques, logiques du paradoxe de l'équilibre<sup>11</sup>. L'expression des formes physiques était philosophique, et fort sérieuse. Mais les formulations psychologiques et logiques prennent un aspect comique.

Rabelais nous montre Gargantua, perplexe, car il ne sait s'il doit se réjouir de la naissance de son fils ou se lamenter sur la mort de son épouse Badebec :

9. E.A. SPEISER, « The case of the obliging servant », *Journal of Cuneiform Studies*, vol. 8, 1954, (pp. 98-105), p. 105.

10. RABELAIS, L. III, ch. IX, Bibliothèque de la Pléiade, pp. 379-382.

11. Nicholas RESCHER, « Choice without preference », *Kant Studien*, vol. 51, 1959-60, pp. 142-175.

il... demeurait empesté comme la souris empestée ou un milan pris au lasset <sup>12</sup>.

Pour Montaigne :

C'est une plaisante imagination de concevoir un esprit balancé justement entre deux pareilles envies <sup>13</sup>.

Ce qui nous amuse, c'est l'hypothèse que des raisons puissent être si parfaitement équilibrées que leur force s'annihile.

Le comique, une fois de plus, nous semble s'attacher à la frontière entre argumentation et démonstration. Celle-ci, intemporelle, exclut les variations dues à l'ordre, au temps, à la présence ; elle transforme l'idée de force en l'idée de correction et l'hésitation en incohérence définitive du système. Pour l'argumentation, nous savons que cette hypothèse du définitif est contraire à l'expérience.

### *L'ampleur de l'argumentation*

**539.** Une autre caractéristique qui différencie l'argumentation de la démonstration est le rôle capital que joue l'ampleur dans l'argumentation.

Contrairement à la démonstration, l'argumentation n'étant pas contraignante, peut toujours être renforcée.

Les avantages qu'offre la multiplicité des arguments tiennent, d'une part, à ce que ceux-ci peuvent agir les uns sur les autres par convergence, par complémentarité, par critique successive, d'autre part à la diversité des auditoires.

Celle-ci suffirait à justifier l'accumulation des arguments. Non seulement parce que les personnes effectivement présentes se subdivisent souvent en auditoires partiels distincts, mais aussi parce que les auditeurs effectivement présents souhaitent généralement que leurs convictions soient transmissibles à d'autres auditoires, voire à l'auditoire universel. Même s'ils sont déjà persuadés, ils souhaitent des arguments supplémentaires.

**540.** Mais l'ampleur de l'argumentation est toutefois limitée par le temps, l'attention, certaines règles institutionnelles ou coutumières. L'ampleur peut devenir prolixité. A cet égard, les goûts de l'auditoire ne sont pas à négliger [209].

**541.** L'ampleur, même s'il s'agit d'arguments, en principe, utiles, n'est pas sans dangers. Les développements argumentatifs subsidiaires

12. RABELAIS, L. II, ch. III, Bibliothèque de la Pléiade, p. 203.

13. Michel de MONTAIGNE, *Essais*, texte établi et annoté par Albert THIBAUDET Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1946, L. II, ch. XIV, p. 598.

lasseront parfois l'auditeur. Mais, surtout, la diversité des auditoires que l'on veut toucher entraîne souvent le recours à des arguments incompatibles.

Le comique s'attache particulièrement à ce point. On a souvent commenté cette défense de l'homme accusé par un voisin de lui avoir rendu un chaudron en mauvais état :

Primo, j'ai rendu le chaudron intact ;  
secundo, le chaudron était déjà percé au moment où je l'ai emprunté ;  
tertio, je n'ai jamais emprunté de chaudron à mon voisin <sup>14</sup>.

I. Meyerson et M. Dambuyant ont fait une analyse psychologique intéressante de cette argumentation du chaudron <sup>15</sup>. Selon eux, tous les arguments sont une expérimentation du jugement de l'interlocuteur, ils affirment une permanence de soi, une unité d'intention ; la défense porte sur la culpabilité du fait et non sur celui-ci. Car l'incompatibilité des arguments deviendrait contradiction logique lorsqu'on se trouve dans le domaine des faits <sup>16</sup>.

I. Meyerson et M. Dambuyant aperçoivent fort bien le rôle de l'intensité d'adhésion et de la preuve non contraignante <sup>17</sup>. Mais leur analyse, psychologique et non rhétorique, ne fait pas allusion à la diversité des auditoires. Cependant, l'expérimentation du jugement de l'interlocuteur, successive et toujours recommencée, ne suppose-t-elle pas que celui-ci est assimilé à des auditoires divers, ayant d'autres éléments d'information ?

L'homme au chaudron ne voit pas, et c'est ce qui nous amuse, les dangers de l'ampleur. Le comique en effet disparaîtrait s'il tentait

14. S. FREUD, *La science des rêves*, trad. française par I. MEYERSON, Paris, Alcan, 1926, Bibliothèque de philosophie contemporaine, p. 111. Noter que le comique sert ici à Freud (1<sup>re</sup> éd. allemande de 1900) à justifier son interprétation du rêve alors que ce sera l'inverse dans un ouvrage ultérieur, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient* (1<sup>re</sup> éd. allemande en 1905), pp. 70, 238.

Nous avons donné dans le *Traité de l'argumentation* (p. 639) une version légèrement différente de cette histoire et au moins aussi comique, le chef d'accusation étant de ne pas avoir rendu un pot et la défense étant quadruple : « Ce pot, d'ailleurs, je ne l'ai jamais vu ; et puis je ne l'ai pas emprunté ; par ailleurs, je l'ai déjà rendu, et, au surplus, il était fêlé. »

15. I. MEYERSON et M. DAMBUYANT, « Un type de raisonnement de justification », *Journal de Psychologie*, 1946, n° 4, pp. 387-404.

Les auteurs mentionnent aussi, p. 402, quelques remarques intéressantes d'Alfred SIDGWICK dans *Fallacies*, 3<sup>e</sup> éd., Londres, 1901, p. 50. Signalons à cette occasion qu'Alfred Sidgwick semble avoir pressenti bien des problèmes que se pose aujourd'hui une théorie de l'argumentation. Cfr. notamment *The Process of argument, A contribution to logic*, London, Black, 1893.

16. *Ibidem*, p. 401.

17. *Ibidem*, p. 402.

d'aménager les incompatibilités ; ce qui, avec quelque effort, serait réalisable. On l'imagine disant par exemple : « Je ne l'ai pas emprunté ; je l'aurais d'ailleurs rendu intact ; au surplus, presque tous les chaudrons de ce genre sont en mauvais état et sans valeur. » Nous ne ririons plus,

procédé

si ce n'est peut-être d'une dissociation ———— qui s'imposerait à nous.  
réalité

**542.** Le comique nous alerte aussi au sujet d'un danger plus subtil :

Keep your temper. Do not quarrel with an angry person, but give him a soft answer. It is commanded by the Holy Writ and, furthermore, it makes him madder than anything else you could say<sup>18</sup>.

Si le commandement par l'Écriture Sainte était considéré uniquement comme un argument d'autorité, le second argument serait superfétatoire, mais il n'y aurait pas d'incompatibilité. En effet le comique disparaîtrait si l'autorité invoquée était un chef militaire reconnu. Mais l'Écriture Sainte évoque la douceur chrétienne, une fin de charité, une vision du monde incompatibles avec le second argument.

Un second argument montre sans doute aussi que le premier est relativement faible. Mais cela ne suffirait pas à nous faire rire. En effet, on connaît ce passage de Bossuet, où l'Évangile est considéré tantôt comme ordre, tantôt comme conseil :

Les prédicateurs de l'Évangile font paraître la loi de Dieu dans les chaires en ces deux augustes qualités : en qualité de commandement, en tant qu'elle est nécessaire et indispensable ; et en qualité de conseil, en tant qu'elle est utile et avantageuse<sup>19</sup>.

Ici également, si le premier argument était admis, le second serait superflu. Mais la multiplicité des auditoires justifie cette double argumentation, qui n'est en rien comique. C'est qu'ici il n'y a pas d'incompatibilité entre valeurs.

Dans l'énoncé comique il aurait suffi de légères modifications pour faire cesser le rire : remplacer le second argument par « en outre cela vous épargnera bien des désagréments ». Ou bien encore par « bien que cela puisse avoir pour effet de rendre la personne plus furieuse ».

Le comique disparaît lorsque les deux arguments deviennent compatibles dans leur éthique générale. Il suffit d'une compatibilité toute superficielle car dans la première modification, l'éthique reste fort différente de celle de l'Écriture Sainte ; en revanche, dans la seconde modification on crée une hiérarchie qui lève l'incompatibilité.

18. *Fun Fare*, 1949, p. 64.

19. BOSSUET, *Sermons*, Sur la prédication évangélique, vol. II, p. 53.  
Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 632.

Le rire, comme dans le cas du chaudron concerne nettement les surprises et les bizarreries du cumul des arguments.

**543.** Généralement le comique de l'ampleur est immédiat. Parfois cependant il n'apparaît qu'à la réflexion. Ainsi des deux slogans qu'un même organisme de sécurité routière utilisait au même moment :

You Never Know What May Happen  
Accidents Never Happen — They Are Caused !

Selon Toulmin, ces deux slogans peuvent ne pas s'exclure parce que ce ne sont pas des arguments basés sur les faits mais des appels efficaces qui s'adressent à une « raison de nature oblique et rhétorique »<sup>20</sup>.

En réalité, si l'incompatibilité entre arguments est souvent admissible n'est-ce pas que l'auditeur, spontanément, adopte des techniques qui permettent de la lever ? L'une d'elles consisterait à rejeter certaine interprétation d'un énoncé ou sa relevance, tout en admettant que pour d'autres personnes, d'autres situations, il en irait autrement.

Cette façon de lever les incompatibilités par diversification mentale des auditoires est sans doute beaucoup plus fréquente qu'on ne se l'imagine. Pour rire des deux slogans accouplés il nous faut refuser cette bonne volonté active qui nous est si coutumière, et que tout discours présuppose implicitement.

**544.** L'incompatibilité dont on rit vise, avons-nous vu, tantôt les faits invoqués dans les prémisses, (le chaudron emprunté), tantôt les valeurs (l'Écriture Sainte et la colère), tantôt les schèmes de raisonnement (les deux slogans). Dans chaque cas, l'un des arguments incompatibles peut aussi être considéré comme *superflu*. Cette qualification dépend du sort qui aura été fait à l'autre argument et n'a donc pas de critère fixe d'application ; elle n'entraîne pas nécessairement le rire.

Mais ce qui paraît souvent plaisant, c'est que nous percevons une interaction entre l'argument superflu et celui qu'il accompagne. Le cas est particulièrement net dans la double défense :

Si j'ai tué j'en avais le droit ;  
Mais je n'ai pas tué<sup>21</sup>.

L'argument en droit deviendrait superflu certes, si l'argument de fait était admis, mais c'est lui qui facilite cette admission : il suggère que l'on ne nierait pas un fait qui, de toute manière, ne serait pas considéré comme un crime.

---

20. S.E. TOULMIN, *An examination of the place of reason in ethics*, Cambridge University Press, 1950, pp. 200-201.

21. QUINTILIEN, *Institutione oratoria*, L.IV, ch. V, 13.

De même dans le dilemme, qui à cet égard est à rapprocher de la double défense, l'une des branches serait superflue si l'autre était admise, mais l'admissibilité des deux branches n'est pas strictement indépendante. Et c'est probablement la conscience de cette interaction qui donne un aspect amusant au dilemme le plus sérieux [304 ss].

Ainsi, Paul Janson, dans un débat parlementaire relatif au secret du vote, veut faire adopter des sanctions visant les investigations des confesseurs. La justification de l'intervention législative se déroule comme un dilemme :

1) Même s'il s'agissait d'un acte du culte, il y a des précédents :

« La Constitution parle de ce qu'elle appelle le mariage civil, à côté duquel existe le mariage religieux. Le mariage religieux est un sacrement ; cependant elle interdit d'administrer ce sacrement, si ce n'est dans les conditions qu'elle détermine ; elle prend donc un acte du culte et, dans certains cas, elle en fait un délit, parce que l'intérêt public l'exige, parce que l'intérêt de l'état civil est en jeu. »

2) Il ne s'agit pas d'un acte du culte.

« Nous ne prenons pas, nous, un acte du culte pour l'ériger en délit : il est impossible d'admettre, du point de vue des principes du droit public, que le vote d'un citoyen soit un acte du culte <sup>22</sup>. »

C'est la seconde branche du dilemme qui correspond plutôt à une argumentation sur le fait. La première, en droit, serait évidemment superflue si l'on admettait la seconde. Or ce qui donne un aspect plaisant à cette argumentation destinée à un débat législatif fort sérieux, c'est que les arguments interagissent. Elle revient à dire : ne nous parlez pas de culte. Cet ordre de considérations, nous avons moyen de le repousser en droit.

Dans la double défense, dans le dilemme, et aussi dans l'argumentation *a fortiori*, une part des moyens invoqués est toujours superflue. Nous sourions en apercevant que cette superfluité n'est qu'apparente et que les arguments s'étaient en réalité.

545. On peut se demander si la superfluité comme telle n'est pas surtout comique aux frontières entre démonstration et argumentation, c'est-à-dire aux frontières entre le nécessaire et le non-contraignant.

La certitude déjà acquise ne suffit pas à rendre un nouveau raisonnement démonstratif comique : on peut recommencer, sans comique, la démonstration d'un théorème, soit par le même, soit par un autre procédé. Mais Russell voit un signe de faiblesse dans la combinaison d'arguments empiriques et logiques :

... for the latter, if valid, make the former superfluous. If I am contending that a square cannot be round, I shall not appeal to the fact that no Square in any known city is round <sup>23</sup>.

22. P. JANSON, *Discours parlementaires*, I, p. 16. Chambre des représentants, Séance du 6 juin 1877.

23. Bertrand RUSSELL, *History of western philosophy*, London, Allen and Unwin, 1946, p. 679.

Le couple d'arguments est certes comique. C'est que le premier est considéré comme formel ; le second devient alors non pas superflu mais irrelevant [548 ss]. Nous voyons une fois de plus que le comique s'attache à la distinction entre le formel et le concret : le cumul, à partir du moment où le premier énoncé est inclus dans un système formel, devient l'intrusion de quelque chose d'étranger à ce système.

**546.** Ce qui est vrai d'autre part, c'est que la certitude d'un événement futur peut rendre superflue et comique toute considération moins assurée. Ainsi le condamné à mort glissant sur une peau d'orange en sortant de prison pour se rendre au lieu d'exécution, et disant : « Mauvais présage », utilise, involontairement ou par humour<sup>24</sup> un raisonnement par liaison bien inutile. Il y a cumul apparemment injustifié. Mais de quoi rions-nous ? Nous rions semble-t-il de ce que le condamné, oubliant ou feignant d'oublier sa propre situation se met à la place d'un autre protagoniste pour lequel la remarque aurait une portée. La diversité possible des auditoires est ainsi mise indirectement en vedette.

**547.** Le comique de l'ampleur de l'argumentation s'attache, nous le voyons, à plusieurs traits importants de l'interaction et de la force des arguments.

— Un même énoncé peut être considéré comme argument multiple ou comme argument unique selon les auditoires et selon les intentions prêtées à l'orateur. Le résultat persuasif en sera affecté.

— Des arguments semblables peuvent être envisagés tantôt sous leur aspect superfétatoire, tantôt sous leur aspect d'arguments incompatibles. Le résultat persuasif en sera affecté.

— L'interaction des arguments ne se borne pas à leur convergence, ou à leur complémentarité. Elle s'étend à tous les aspects de l'argumentation.

— L'interaction s'étend aux arguments spontanés provoqués chez l'auditeur par les arguments énoncés : tandis que la double défense suggérera des réflexions au sujet de la sincérité de l'affirmation sur le fait, l'incompatibilité entre arguments évoquera souvent la naïveté de l'orateur.

## LA RELEVANCE

### *Des degrés de l'irrelevance*

**548.** Y aurait-il cependant des limites à l'interaction des arguments, et sont-elles à mettre en rapport avec la *relevance* de ceux-ci ? (Nous

---

24. Cité par E. AUBOUIN, *Les genres du risible*, p. 65. Comme exemple d'humour.

préférons, pour l'usage technique, les termes de « relevance » et « irrelevance », parce que « pertinence » et « impertinence » ont acquis en français des connotations trop chargées de valeurs.)

Le manque d'interaction n'est jamais total, bien entendu, car l'argument irrelevant pourra susciter des réflexions spontanées de la part de l'auditeur, agir sur l'opinion que celui-ci se fait de l'orateur et, par là, sur les arguments que ce dernier propose. Le cas sera même extrêmement fréquent : la plupart des exemples comiques d'irrelevance sont liés au ridicule. Nous devons pourtant nous demander si le rire ne vise pas essentiellement autre chose que le ridicule de l'orateur.

Commençons par souligner qu'il semble bien que l'irrelevance ait des degrés. Il est en effet malaisé d'imaginer un énoncé qui, définitivement, et pour tout le monde, soit irrelevant à un débat. Et il se pourrait bien que le rire dû à l'irrelevance porte sur cette notion même, sur son existence, sur son ambiguïté, sur la difficulté de la cerner.

**549.** Ainsi, commencer un plaidoyer par des références aux choses du lointain passé, qui ne peuvent intéresser le juge, et qui sans doute ne pèseront pas dans sa décision peut être fortement comique<sup>25</sup>. Nous avons tendance à considérer ces débuts de discours comme irrelevant. Mais il va de soi qu'un argument irrelevant ne l'est jamais que dans une situation donnée, pour un certain auditoire. Ici, particulièrement, c'est donc une notion faible de l'irrelevance qui est en jeu.

Le comique exige cependant que nous percevions cette irrelevance immédiatement, sans hésitation, et avec la conviction que d'autres la perçoivent de la même manière : devant un argument que nous comprenons mal, dont nous ne voyons pas la portée, nous resterons circonspects et ne rirons pas. Le comique de l'irrelevance demande donc, à la fois, que nous comprenions les mobiles de l'orateur et que nous en percevions l'inanité. Il serait un cas éminent de ce qui caractérise beaucoup de situations comiques — au point que Jean Paul a vu dans la substitution d'intentions l'explication même du comique<sup>26</sup>.

**550.** Le comique de l'irrelevance au sens faible est peut-être lié à la notion d'importance : une argumentation qui concerne des aspects mineurs de la situation nous semblera quasi irrelevante.

Ainsi dans un amusant récit de Thurber : *M. Preble se débarrasse de sa femme*, l'humour vient de ce que Mme Preble, très raisonnable, très perspicace, raisonnant avec cohérence, semble n'attribuer qu'une

---

25. Cfr. notamment RACINE, *Les Plaideurs*, Acte III, sc. III, p. 233, le début de la plaidoirie de Maître Petit Jean.

26. JEAN PAUL, *Sämtliche Werke*, I. Abteilung, Band 11, *Vorschule der Aesthetik*, VI. Programm, « Über das Lächerliche », § 28, pp. 98 et ss.

importance secondaire à ce qui pour elle devrait dominer tout le reste, le désir de M. Preble de la tuer. M. Preble, lui aussi, s'attache à des considérations justes mais combien secondaires. Le résultat est que le désir du meurtre est minimisé, enrobé dans le reste du dialogue ; d'affreux, il devient dérisoire<sup>27</sup>.

Ce genre de comique de l'irrélevance est généralement lié à la peinture de caractère (Bergson souligne le comique de la répétition dans le « Et Tartuffe ? » d'Orgon<sup>28</sup> [158], mais c'est l'irrélevance de chaque exclamation qui rend comique la répétition). Aussi implique-t-il une idée commune de l'importance relative des mobiles, des événements, des menaces. Il implique une hiérarchie admise, il est lié au normal. Or le comportement comique semble bouleverser cette hiérarchie. Il met donc en question l'idée même que nous formons de l'irrélevance.

**551.** Dans un dialogue, le comique tient souvent à ce qu'un argument fort, relevant, si l'on se place dans une certaine perspective, un certain cadre d'intérêts, est, dans une autre perspective, totalement irrelevant [226].

Si A, décrivant les horreurs de la riposte atomique entre grandes puissances déclare : « Le monde sera détruit » et si B rétorque : « L'égalité sera maintenue » [111], nous rions, non de A ni de B, ni de leurs illusions, ni de leur caractère, mais de ce que la relevance d'un argument est liée à un accord sur le problème, à une vision commune des buts généraux. Si nous rions de bon cœur ici, c'est parce que nous croyons que B ne pourrait mettre définitivement sa perspective à l'avant-plan. Nouvelle version du *pereat mundus, fiat justitia*, elle apporte, sur un sujet tragique, un élément comique parce qu'il nous semble irrelevant.

Faut-il donc croire que, à la limite, toute argumentation basée sur des fins que nous ne partageons pas serait irrèlevante ? Non sans doute, car il va de soi que la discussion sur les fins étant, elle, possible, A et B ne s'en tiendront pas là. Et dès lors que l'on discutera sur les valeurs de la vie et de l'égalité, que l'on tentera de les hiérarchiser ou de trouver entre elles un compromis, les arguments de A et de B deviendront, l'un comme l'autre, relevant. La discussion qui nous a fait rire redeviendra normale sur ce nouveau plan. Mr Weiler a d'ailleurs fort bien montré que les arguments sur la relevance sont un des moyens de déterminer et de modifier éventuellement le cadre de discussion<sup>29</sup>.

**552.** La relevance étant liée au problème, on conçoit qu'elle ne puisse être quelque peu précisée que là où le problème est défini. Les juristes

27. J. THURBER, Julliard, 1963, pp. 34-39.

28. MOLIÈRE, *Le Tartuffe*, Acte I, sc. IV (ou V).

Cfr. BERGSON, *Le rire*, p. 421.

29. Gershon WEILER, « On Relevance », *Mind*, 1962, pp. 487-493.

ont été à même d'appliquer la notion de relevance à la marche des procès. Au Moyen Age, et particulièrement au XII<sup>e</sup> siècle, ils ont élaboré une doctrine des *positiones impertinentes* qui empêchait la discussion dans certaines voies jugées irrelevantes. Les *positiones impertinentes* sont considérées comme non existantes et le faux serment sur elles n'entraîne aucune sanction<sup>30</sup>. La question préjudicielle n'était pas, comme de nos jours, simple règle de procédure mais une barrière aux plaidoiries irrelevantes<sup>31</sup>.

A l'intérieur d'un système formel, la relevance prendra un caractère beaucoup plus précis encore : tout ce qui ne se peut formuler à l'intérieur de ce système deviendra irrelevant. Et l'intrusion, ou l'essai d'intrusion dans le système pourra être source de rire. Nous avons déjà noté le cas des arguments empiriques joints à des arguments formels, et qui sont non seulement superfétatoires mais aussi irrelevants [545].

Mais en dehors des systèmes formels, ou juridiques, il existe de véritables systèmes de pensée, fixés notamment par notre langage. Les tables ne peuvent marquer de compassion, les atomes ne peuvent être verts<sup>32</sup>. Il nous paraîtra toujours irrelevant et comique d'introduire dans un autre domaine des éléments relatifs à un domaine sensoriel particulier. Parler de la « palpation d'un son » nous fera rire. *A moins que ce ne soit par métaphore*. La métaphore, fusion entre termes pris à des domaines différents, permet toutes les audaces. Là où l'analogie fraye le chemin, il n'est plus d'irrelevance.

On notera donc que la notion d'irrelevance nous a conduits à celle de domaine, déjà souvent rencontrée [83, 89, 435, 476] et, elle aussi, malaisée à cerner. Le comique semble s'emparer de cette difficulté même.

**553.** A l'intérieur d'un même domaine l'irrelevance se confond souvent avec le *non-essentiel*. C'est le cas notamment dans les raisonnements de certains logiciens qui estiment que s'il y a accord minimal sur certains

30. Cfr. Alessandro GIULIANI, « Influence of rhetoric on the law of evidence and pleading », *The juridical review*, 1962, Part 3, (pp. 216-251), p. 234. Cfr. aussi G. CHEVRIER, « Sur l'art de l'argumentation chez quelques romanistes médiévaux au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle », *Archives de philosophie du droit*, tome XI, Paris, Sirey, 1966, (pp. 115-148), p. 119.

31. A. GIULIANI, *La Controversia*, contributo alla logica giuridica, Pubblicazioni della Università di Pavia, Studi nelle scienze giuridiche e sociali n° 142, Pavie, 1966, pp. XII, 33, 42, 49-50, 56, 63-67, 74-75.

Cfr. aussi : « L'élément "juridique" dans la logique médiévale », *Logique et analyse*, nouvelle série, 21-24, décembre 1963, (pp. 540-570), pp. 543, 555, 566-569 ; « La logique de la controverse et le droit chez les romanistes du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle », *Studia et Documenta Historiae et Juris*, Romae, Pontificia universitas lateranensis, XXXIV-1968, pp. 223-248.

32. Cfr. J. JÖRGENSEN, « Some remarks concerning statements, truth-values, and categories of predicates » [89], p. 134.

points, peu importe ce qu'on y ajoute. Ibn Hazm, célèbre logicien arabe du XI<sup>e</sup> siècle, partisan de la démonstration apodictique, tenait que si deux témoins déclarent que X a volé une vache, et si le premier ajoute qu'elle était jaune et le second qu'elle était noire, le témoignage reste bon<sup>33</sup>.

Nous rions. Non tant, pensons-nous, de ce que l'affirmation nous étonne ou nous choque, que de l'impossibilité majeure que nous ressentons, celle de déterminer à partir de quel moment une discordance est relevante. Aucune règle ne pourra nous le craignons nous guider avec sûreté. Il y faudra de la prudence, des discussions peut-être, une longue expérience. Le rire ne surgit que devant un cas suffisamment net pour que nous n'ayons guère d'hésitation. Mais c'est un rire d'alerte.

**554.** Le rire nous alerte aussi au sujet de la relevance de certaines indications, liée également à la distinction entre essentiel et inessentiel.

J'ai toujours préféré un quart d'heure de mauvaise musique à une demi-heure de bonne<sup>34</sup>.

Rien d'incorrect ici, à la réflexion. Et pourtant comique. C'est que les épithètes « mauvaise », « bonne », comptent généralement dans un énoncé. Ici elles n'ajoutent rien. Elles sont comme un bruit familier, mais un bruit qui normalement prend un sens, un sens que nous sommes habitués à voir intervenir quand il s'agit de préférences. L'irrelevance, à tous les niveaux argumentatifs, est liée à une forme qui fait illusion. Elle n'est pas seulement relative à un auditoire, à une situation, mais à cette forme.

**555.** Nous avons déjà souligné qu'elle présente des degrés. Elle se double même d'une notion inverse, celle de *l'extrême relevance*. Nous paraîtra très relevante, par exemple, l'explication d'un phénomène qui répond simplement, directement à un problème et semble s'adapter parfaitement à nos préoccupations.

Nous venons d'accumuler une série de notions imprécises. Mais peut-être le rire nous éclairera-t-il un peu.

Souvenons-nous de l'histoire amusante des voyageurs égarés qui voyant des pas de plus en plus nombreux dans la neige, s'évertuent à en trouver la cause : en réalité, c'est eux-mêmes qui tournent en rond [345]. Nous rions de leurs efforts d'interprétation parce qu'ils avaient à leur disposition une explication très pertinente, qui ne faisait appel qu'aux données immédiates du problème, restait dans le même domaine que les faits observés, en un mot qui nous semblait « proche ».

---

33. Recueilli lors d'un exposé de Robert BRUNSCHVIG, *La logique chez Ibn Hazm*, à la Section islamique de l'Institut de philologie et d'histoire orientales de l'Université Libre de Bruxelles, en 1968. L'ouvrage de IBN HAZM consacré à la logique (1025-1030) a été édité à Beyrouth en 1959 d'après le manuscrit unique de Tunis.

34. Jules RENARD, Cité par J. NOHAIN, *Histoire du rire*, p. 235.

L'existence de cette hiérarchie dans la pertinence et notamment la notion d'extrême relevance sont très importantes. En effet, l'irrelevance est liée à l'inefficacité. Nous rions d'un argument qui, même admis, ne changerait rien à la conclusion. Mais c'est généralement parce que nous avons à notre disposition des arguments particulièrement pertinents qui dominent à nos yeux le débat. Ainsi :

M. Brown et M. Smith sont persuadés que leurs fils respectifs ne sont pas des lumières d'intelligence. Pour les mettre à l'épreuve, M. Brown envoie son fils au magasin avec la somme de six pence pour acheter une cuisinière ! L'autre expédie son fils à son cercle pour voir s'il s'y trouve !

Revenant de leur mission, les deux garçons se rencontrent. Le fils de Brown dit au fils de Smith :

— Je crois que nos papas sont un peu gâteux. Figure-toi que mon père m'envoie acheter une cuisinière de six pence et qu'il oublie de me donner les six pence !

L'autre lui réplique :

— Ce n'est rien ça. Le mien m'envoyait au cercle pour voir s'il y était alors qu'il eût été tellement simple de téléphoner lui-même !

On peut prétendre que l'histoire ridiculise les deux garçons. Mais ils ne nous intéressent en rien. Ce qu'ils disent est valable et aurait une certaine force si l'on faisait abstraction de l'élément principal. La fin proposée aux garçons étant, dans la situation présente, foncièrement irréalisable, ou inutile, peu importe que les moyens soient défectueux. Ne pas voir cela rend-il les garçons plus ridicules que s'ils avaient, sans commentaire, tenté d'accomplir leur mission dépourvue de sens ? Si oui, c'est parce que s'ajoute un problème nouveau, celui de la relevance, de la confrontation d'arguments extrêmement pertinents avec d'autres qui, en comparaison, ne le sont plus du tout.

Il y a un adage yiddish qui dit : « sur une histoire inventée on ne pose pas de questions ». D'où aussi le franc comique de certain film policier où la vue soudaine du « mort » en parfaite santé rendait rétrospectivement irrelevantes les raisonnements conjecturaux.

556. Notons que les logiciens ont voulu réduire certaines propriétés paradoxales de l'implication [336] en recourant à l'implication stricte qui porte sur le possible et le nécessaire. Toute proposition fautive n'implique plus n'importe quoi, mais une proposition nécessairement fautive (ou absurde) continue à impliquer n'importe quoi. L'explication serait à chercher dans l'irrelevance.

Woods<sup>35</sup> étudie successivement trois conceptions différentes de l'irrelevance entre A et B.

---

35. John Woods, « Relevance », *Logique et analyse*, nouvelle série, 27, octobre 1964, pp. 130-137.

- 1) non-présence d'une variable propositionnelle commune entre A et B.
- 2) prémisse que l'on peut laisser tomber sans affecter la conclusion.
- 3) constance de la valeur de vérité de B indépendamment de la valeur de vérité de A ou de sa contradictoire.

Aucune d'entre elles, selon lui, ne lèverait les paradoxes de l'implication stricte.

Dans une perspective non formelle, nos histoires comiques ne feraient-elles penser que la présence de certains aspects *très* relevants n'est pas indifférente à l'irrélevance de certains autres ?

Abraham a perdu la raison : il se prend pour Louis XIV. Son médecin n'arrivant pas à le guérir, on le mit dans un asile d'aliénés. Lorsque le rabbin apprit la nouvelle, il déclara que ce n'était pas grave, et se rendit à l'asile avec toute la famille du malade. Il passa une heure entière auprès du fou, puis les parents entrèrent à leur tour dans la chambre et demandèrent à Abraham :

— Qui es-tu ?

— Je suis Louis XIII.

— Vous voyez, s'écria le rabbin, j'en rabattrai un tous les jours, et il guérira complètement !<sup>36</sup>

557. Le caractère contextuel, voire comparatif de l'irrélevance qui rend comique aussi bien l'histoire des deux garçons, que le raisonnement du rabbin, se retrouve aussi dans l'histoire suivante :

Dans un village de Hongrie, un forgeron commet un crime méritant la mort ; le maire toutefois décide de faire pendre non point le forgeron, mais un tailleur, sous prétexte que le village a deux tailleurs, mais un seul forgeron et que, d'autre part, justice doit être faite<sup>37</sup>.

Freud rapproche cela de l'histoire du chaudron [541], toutes deux étant basées sur des fautes de raisonnement. Mais il nous paraît qu'il s'agit ici de tout autre chose.

Le maire cherche à lever une incompatibilité. La solution qu'il adopte est fondée sur un argument qui nous semble irrélevant.

Cfr. aussi D. HOCKNEY and K. WILSON, « In defense of a relevance condition », *Logique et analyse*, nouvelle série, 31, septembre 1965, pp. 211-220, qui développent la condition suggérée par ANDERSON et BELNAP, d'une variable commune entre A et B.

La construction et l'étude de systèmes formels d'implication relevante se poursuit activement. Cfr. Robert K. MEYER and Richard ROUTLEY, « Algebraic analysis of entailment I » ; *Logique et analyse*, nouvelle série 59-60, septembre-décembre 1972, pp. 407-428.

36. ADAM, *L'humour juif*, p. 68.

37. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 239. Jean NOHAIN, *Histoire du rire*, p. 333, cite une anecdote analogue, plus développée, où il s'agit d'un juge, d'un forgeron et de boulangers, d'après Johan-Herman WESSEL (Danemark, vers 1780).

Or il ne l'est nullement par rapport à la situation du village. Et il est normal aussi d'invoquer des circonstances spéciales pour modifier quelque peu l'application d'une règle, ou l'exécution d'un jugement. Le comique vient de ce que les considérations alléguées modifient celui-ci au point de détruire ce qui paraît en être l'essence, la « ratio decidendi ». Il ne serait pas comique de dire que l'exécution sera remise *ad infinitum* ; il serait à peine comique de juger que le tailleur est le vrai coupable parce que c'est à cause de lui que la victime a pu se trouver sur le chemin du forgeron : par le déplacement des responsabilités, ou encore par l'application des découvertes de la « victimologie », on arriverait à des arguments, comiques peut-être, mais qui ne détruiraient pas l'essence de ce que nous avons à accomplir. A partir de quel moment toutefois l'argument n'a-t-il plus aucun rapport avec notre idée de justice ? Dans une société où l'individu en surnombre serait, par présomption, le coupable, le raisonnement faux deviendrait valable ; il ne serait plus que l'expression d'une amère vérité sociologique. C'est donc la présence d'un argument massue, le principe de la responsabilité individuelle, qui rend l'argument du maire irrelevant. Le comique souligne, bien plus que l'erreur de raisonnement, la précarité du statut d'irrelevance.

558. On a donc tendance à considérer comme irrelevantes des arguments dont la force paraît, dans une situation donnée, nulle ou infime par rapport à d'autres, à raison d'un manque d'impact suffisant.

Mais n'y a-t-il pas des arguments que nous qualifierions d'irrelevantes parce que, bien qu'adaptables formellement à la cause, ils sont si généraux, si faciles à découvrir, si aisés à utiliser, que leur attache à celle-ci semble nulle. On connaît la faiblesse de l'argument passe-partout, de l'argument prévu<sup>38</sup>. C'est un trait que le comique vise souvent. Nous nous amusons à reconnaître certains arguments comme de vieilles connaissances que l'on salue au passage, et nous nous amusons aussi de leur perte de prestige, d'efficacité, de l'application à leur égard de la

procédé  
dissociation ————— [510 ss]. Il s'agit ici d'une sorte d'irrelevance d'état.  
réalité

### *La diversion*

559. La diversion est une technique quelquefois utilisée pour gagner du temps — définitivement peut-être — ou pour détourner l'attention de l'interlocuteur de ce qui constitue l'essentiel du débat. Elle partage les dangers de l'argument faible ou de l'argument irrelevant : elle incite à

38. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 620-622.

croire que l'on ne dispose pas d'armes sûres ; elle nuit souvent à la considération de l'orateur.

La diversion destinée à gagner du temps n'a guère souci de la relevance. C'est celle de l'étudiant qui tente d'éluder une question embarrassante ; celle du député qui pratique le *filibuster*, discours destiné uniquement et sans vergogne, à occuper la tribune. C'est aussi celle que pratique avec brio l'héroïne de *A slight accident*, embarrassée du cadavre de son mari, pour retarder un aveu qu'elle souhaitait pourtant faire à ses voisins amis [159, 512]. Toutes ces diversions, une fois reconnues, sont

comiques, suscitent une dissociation ————  
procédé  
réalité

560. La diversion peut cependant être pratiquée dans le but d'acquérir un certain prestige : on compte sur la présomption que ce qui est dit en tel lieu, en telles circonstances, ou par telles personnes, a un sens dans une certaine problématique.

Gewöhnlich glaubt der Mensch, wenn er nur Worte hört,  
Es müsse sich dabei doch auch was denken lassen<sup>39</sup>. »

L'effet de discours qui ne veulent rien dire peut s'expliquer, nous dit Whately, par le fait que chacun, s'il ne comprend pas, suppose pourtant que d'autres comprennent<sup>40</sup>. Mais lorsque cette caution mutuelle vient à faiblir, le rire s'introduit.

A cette présomption générale de sens [132] se rattache celle de sens relevant, qui n'est qu'une spécification de la première.

Mais elle donne lieu à des effets comiques.

Au tribunal de simple police un prévenu se voit condamner pour un insignifiant délit de voirie, à 16 fr. d'amende. Mais un étudiant en droit, camarade de café, lui a glissé amicalement un bon conseil.

Quand le président lui demande, selon le rite : « Prévenu n'avez-vous rien à ajouter pour votre défense ? » il répond d'une voix assurée : « Monsieur le Président, je demande à bénéficié de l'application de l'art. 12 du Code d'instruction criminelle. »

Le président, un peu étonné, ouvre son code d'audience, lit gravement : « Art. 12. — Tout condamné à mort aura la tête tranchée<sup>41</sup>. »

Ch. Lalo, fidèle à sa théorie du comique par dégradation, voit ici « la régression affligeante de la majesté de la justice jusqu'à la naïveté ignorante et prétentieuse du plaideur improvisé... » Mais la remarque du

39. GÆTHE, *Faust*, I, vv. 2565-66. (Méphistophèlès à Faust, chez la sorcière).

40. R. WHATELY, *Elements of Rhetoric*, Part. III, ch. I, § 4, p. 187.

41. Cité par Ch. LALO, *Esthétique du rire*, pp. 31-32.

plaideur naïf nous amuse comme une diversion, parce qu'elle s'avère irrelevante alors que le contexte pourtant semblait lui conférer quelque relevance ; elle n'est plus que désir de dire « quelque chose ».

**561.** La diversion consiste souvent aussi à transporter la discussion sur un certain point pour éviter qu'elle ne s'étende aux points délicats à traiter : un étudiant pourrait avoir intérêt à commettre certaines erreurs légères en la matière qu'il connaît bien de manière à engager une discussion sur ce terrain-là. L'examineur qui s'en aperçoit ne manquera pas de rire, à moins qu'il ne se fâche.

Transposition aussi dans ce trait plaisant :

Le mari qui rentre aux petites heures, est accueilli par sa femme qui brandit une canne de golf.

« Comment, lui demande-t-il, tu vas jouer au golf à cette heure-ci ? <sup>42</sup> »

La remarque n'est pas sans rapport avec la situation, mais résulte d'une réinterprétation de celle-ci : elle transpose la discussion sur un nouveau terrain, donne à celui qui l'utilise un certain prestige, fait gagner du temps, bref remplit les services que l'on demande habituellement à la diversion. Mais elle est comique parce que nous ne pouvons hésiter à la considérer comme diversion, et diversion habile.

**562.** Or il semble que toutes les diversions, une fois reconnues comme telles, éveillent le sourire. Nous nous amusons de cette apparence d'argumentation, de notre capacité à la démasquer, d'en saisir les buts, les modalités variées.

Le rire nous assure de ce qu'il y a diversion. Et pourtant, quand pouvons-nous juger qu'il en est bien ainsi ?

Nous ne pouvons semble-t-il en juger que par la plus ou moins grande relevance de l'énoncé. Mais l'exemple de notre mari plein de présence d'esprit nous montre déjà que souvent la diversion habile n'est pas totalement irrelevante à une situation.

L'idée même de diversion semble liée au fléchissement volontaire d'une ligne idéale d'argumentation, à un écart par rapport au dialogue normal, et cela dans un but lui-même argumentatif. C'est dire qu'il est malaisé de juger de la diversion sans recourir au normal, à l'usage, aux précédents. Mais ces critères eux-mêmes varient suivant le groupe de référence, c'est-à-dire les situations, les époques, les genres de discours. Une fois de plus nous voyons que le comique de la rhétorique ne souffre pas de ces incertitudes parce qu'il éveille un rire de connivence au sujet de ces incertitudes mêmes. Les rieurs en savent plus que les théoriciens ne pourraient leur apprendre à cet égard.

---

42. Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 643.

563. En qualifiant la diversion comme un fléchissement « volontaire » nous semblons limiter le comique de la diversion, faire une disjonction nette entre énoncés astucieux et énoncés naïfs. Or nous avons vu tout au long de nos analyses que cette distinction est de peu d'importance dans le comique de la rhétorique. Il en va de même ici. Nous connaissons maints exemples où la diversion aura même comique, qu'elle soit intentionnelle ou spontanée. Le plaideur qui répond « quelque chose » au président du tribunal veut-il ou non une diversion ? L'ami conseiller la voulait-il ? Peu importe. Elle s'est opérée sous nos yeux.

De même dans l'anecdote ci-après :

Un juif est réprimandé avec véhémence par son rabbin pour avoir mangé du poulet cuit dans du beurre.

Après avoir subi patiemment une avalanche de reproches il demande enfin calmement :

« Mais que suis-je ?

— Je vous l'ai déjà dit — un traître à Israël !... l'écume de la terre...

— Oui, rabbi, je sais tout cela. Mais je ne sais pas une chose, suis-je « fleishig » ou « milchig » ?<sup>43</sup>

L'histoire, plus longuement contée, est très amusante. Ne sommes-nous pas ici en présence de ce que Freud appellerait « déviation » ? On porte l'attention sur quelque chose de lié au débat mais qui ne le concerne pas directement. La faute commise est l'objet majeur du dialogue avec le rabbin ; la question détourne l'attention sur un point qui n'est pas sans rapport avec elle ; en effet la distinction entre « fleishig » et « milchig » est en principe importante puisqu'elle intervient dans la détermination de l'intervalle à respecter avant de manger un certain type d'aliment. Une fois la faute commise, la question peut sembler, dans le système, sans réponse possible. Elle constitue donc bien une diversion comique. Mais est-elle naïve ou astucieuse ? Peu importe à notre amusement.

564. Ce que fait notre juif, c'est-à-dire reporter la discussion sur un point difficile mais secondaire, c'est ce que font aussi certains savants. Vayson de Pradenne<sup>44</sup> nous montre comment David Murray, ayant à soutenir l'authenticité d'objets prétendument préceltiques trouvés dans une construction de la Clyde, insiste, non sur le caractère extravagant des objets trouvés, mais sur la difficulté de comprendre cette construction qui, elle, ne pouvait être soupçonnée d'inauthenticité.

Que la diversion soit exécutée de bonne ou de mauvaise foi n'influence guère notre rire. Dupe inconsciente et fraudeur dans les controver-

43. D'après E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, pp. 112-113, Cfr. [63].

44. A. VAYSON DE PRADENNE, *Les fraudes en archéologie préhistorique*, pp. 299-300.

ses archéologiques, utilisent souvent les mêmes procédés. Et nous en rions pareillement.

#### LA JUSTIFICATION

565. Les problèmes de l'interaction, de la force des arguments, de leur relevance, sont liés à celui de la justification. Le comique de la justification englobe tous les schèmes rhétoriques vus jusqu'à présent et, inversement, toute argumentation peut être considérée comme élément de justification éventuelle. En effet, si la justification concerne toujours, en principe, un comportement, elle s'étend aussi à cette conduite spécifique qu'est l'affirmation d'un énoncé, d'une conviction, et aussi à la décision <sup>45</sup>. Nous pourrions donc être tentés de reprendre, à son propos, beaucoup de choses dites précédemment. Nous nous bornerons à certains effets comiques caractérisant son interaction avec l'ensemble d'une situation argumentative.

#### *Ses révélations*

566. Notons en premier lieu que tout énoncé émis par quelqu'un suppose des justifications possibles, pour le cas où il serait mis en doute. Celles-ci sont en quelque sorte latentes. La plupart du temps, nous imaginons aisément les mobiles d'un ordre, les raisons d'un choix. Le comique naîtra lorsque les justifications qui seront données effectivement n'auront guère de correspondance avec celles que nous avons confusément imaginées. Du coup, la justification réagit sur la situation telle que nous la percevions auparavant.

Voici un exemple simple et extrêmement drôle : Balzac, clerc chez M<sup>e</sup> Guyonnet était d'une exubérance telle qu'il reçut un jour du maître-clerc ce billet :

M. Balzac est prié de ne pas venir aujourd'hui à l'étude, car il y a beaucoup d'ouvrage <sup>46</sup>.

La justification, inattendue, nous révèle indirectement un état de choses.

567. La disproportion entre l'importance d'une action et les justifications alléguées nous amuse parce qu'elle révèle indirectement une discordance entre notre échelle de valeurs et celle de l'intéressé. Ainsi :

45. Cfr. Ch. PERELMAN, « Jugements de valeur, justification et argumentation », in *Justice et Raison*, pp. 234-243 ; « Cinq leçons sur la Justice », in *Droit, Morale et Philosophie*, 4<sup>e</sup> leçon, justice et justification, pp. 33-45.

46. Cfr. André BILLY, *Huysmans et Cie*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1963, « En marge du Colonel Chabert », p. 69.

Un homme fait monter son cheval au premier étage dans sa baignoire et donne pour motif : « C'est que ma femme a l'habitude de répondre : « Je sais », à tout ce que je lui dis. Eh bien, ce soir, lorsqu'elle rentrera, qu'elle montera prendre son bain et qu'elle criera : John ! Il y a un cheval dans la baignoire ! » je pourrai, de mon fauteuil, tout en fumant ma pipe, lui répondre : « Je sais, darling <sup>47</sup>. »

Nous imaginons brusquement la puissance de l'exaspération conjugale chez un homme doué du reste de peu de moyens intellectuels.

**568.** Parfois, la justification est dévaluante pour l'auditoire. Selon son biographe, Paul Janson, à qui on demandait pourquoi il n'avait pas mis ses titres sur un faire-part aurait répondu : « Ce n'est plus la mode <sup>48</sup>. » Nous rions parce que, étant donné qu'elle ne correspond pas à ce que nous savons par ailleurs du caractère du leader progressiste, elle témoigne de son peu d'estime pour ceux qui lui posent la question.

Parfois la justification est dévaluante pour qui l'énonce parce qu'elle paraît indigne de son objet. Elle est comique, soit en tant que naïve, soit en tant que mot d'esprit.

B. — Aber Remus ist doch gewiss ein ehrlicher Mann.

A. — Das glaube ich, der hat sonst weiter nichts zu tun <sup>49</sup>.

A explique, justifie à sa façon, le comportement de cet homme que l'on affirme honnête. Parce que c'est sa seule issue, sa seule manière possible de se faire valoir, il y serait raisonnablement acculé.

Lichtenberg critique ailleurs cette façon de voir, cette indigence de sentiments :

Wenn ich nur wüsste, wer es dem ehrlichen Mann beibringen wollte, dass er nicht klug ist <sup>50</sup>.

Nous n'aurions pas ri d'une justification telle que : « Je le crois, il est d'une famille honnête » ou « Il est réputé comme tel ». Celles-ci ne révéleraient rien quant au caractère de A, elles seraient admises tout naturellement, alors que la justification donnée nous paraissait devoir elle-même être justifiée. Son cynisme semble étranger à l'énoncé de B

---

47. Cfr. André MAUROIS, « Le rire chez les Anglais », in P. DANINOS, *Le tour du monde du rire*, p. 38.

Robert C. BENCHLEY se sert d'une variante de cette histoire (il s'agit d'une pension de famille, le cheval est amené dans la salle de bain, et les questionneurs sont les co-pensionnaires) pour illustrer « Why we Laugh — or do we ? (Let's get this settled, Mr Eastman). » Cfr. *The Benchley Roundup*, a selection by Nathaniel Benchley, pp. 277-280. Traduction française par Paulette VIEILHOMME, pp. 241-246. Dans ce morceau, Benchley se moque très plaisamment, avec notes et diagrammes, des théoriciens du rire, dont Eastman.

48. L. DELANGE-JANSON, *Paul Janson*, tome II, 1964. p. 219 note.

49. LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 185.

50. *Ibidem*, p. 254.

qu'elle corrobore ; il constitue un déplacement d'accent quant au problème soulevé.

**569.** Parce que la justification est révélatrice, elle sert souvent de moyen indirect pour décrire un caractère.

Pourquoi X (un peintre) s'est-il marié à la petite église de Mariakerke ?  
Réponse : Pour être enterré à côté d'Ensor.

Vraie ou fausse, cette justification est comique. Elle décrit un certain orgueil naïf, mais surtout l'opinion que les autres ont de cet orgueil. C'est cette connivence dans l'opinion qui fait rire, bien plus que l'orgueil présumé de X.

De même cette réponse attribuée à un ménage juif qui refuse de se convertir au catholicisme et justifie ainsi son aversion :

Nous sommes trop âgés et nos enfants sont déjà convertis.

Né à l'intérieur du groupe juif, pareil mot drôle raille l'attrance de beaucoup de juifs pour la promotion sociale par la conversion. Mais il peut faire rire n'importe qui. Son comique tient à l'aspect technique du dévoilement par la justification.

Tout énoncé qui révèle involontairement une mentalité n'est cependant pas comique, sans quoi peu d'énoncés ne le seraient pas. Le comique vient de ce que la justification proposée témoigne du peu d'intérêt pour les valeurs religieuses qui sont en cause. Mais elle ne le dit pas explicitement ; elle constitue un aveu indirect.

**570.** Par un mécanisme en quelque sorte inverse, la justification peut aussi être comique en tant que prétexte.

Ce comique est très net dans la pièce de Courteline, *La peur des coups*.

Lui. — Bien entendu. Un morveux d'officier m'outrage. Je ne lui casse pas les reins ; pourquoi ? — Parce que mon patriotisme parlant plus haut que ma violence me crie : « Ne fais pas ça, ce serait mal. Songe à la France qui est ta mère, et n'attende pas, par un châtement public, au prestige de l'épaulette. » Je m'incline. Tu ne comprends pas. Si tu te figures que ça m'étonne<sup>51</sup>.

Nous rions ici, non seulement de ce que les justifications peuvent trahir notre caractère, mais de ce que nous les découvrons à point nommé pour expliquer notre conduite sans sacrifier apparemment certaines valeurs. Le mari bafoué tient à l'estime, à l'honneur. La peur des coups l'empêche de conformer sa conduite à ces valeurs. Mais la justification

---

51. Georges COURTELINE, *La peur des coups*, Saynète en un acte, représentée pour la première fois sur le Théâtre d'Application, le 14 décembre 1894, Paris, Fayard, Modern-Théâtre, p. 96.

le sauve. Plus elle est noble et mieux elle remplit ce rôle. Que l'orateur se prenne lui-même à ce jeu, ou qu'il vise seulement à persuader son interlocuteur, peu importe pour le rire.

571. Le comique de la justification semble souvent lié à *l'irrelevance* dans la mesure où celle-ci consiste à ne pas toucher l'essentiel d'un problème [553 ss].

Il est des justifications qui ne changeront en rien la critique à faire à un comportement.

Ainsi de la fameuse histoire anglaise :

Le comte de Chesterfield s'étant versé sur la tête un plat d'épinards, s'exclame, à la stupeur de la maîtresse de maison : « Oh ! Pardon... Je croyais que c'était la salade ! <sup>52</sup> »

Il en est d'autres qui transposent la critique relative à la négligence d'une valeur en désaccord sur un fait : rappelons ce chevalier romain auquel on reprochait d'avoir dilapidé son patrimoine et qui se justifie en disant :

Je croyais qu'il était à moi <sup>53</sup> [226].

Il suffit que les préoccupations des interlocuteurs soient différentes pour que la justification soit comique et nous paraisse irrelevante :

Le policeman a trouvé deux jeunes garçons perdus dans un bois et leur dit : « Je vais vous reconduire chez vous ». « Oh non, dit l'un d'eux, pas avant qu'il fasse noir, Monsieur le policeman. »

« Et pourquoi donc mon petit ? »

« Parce que si nous rentrons maintenant, nous serons punis pour nous être perdus. Tandis que si nous ne rentrons pas avant l'obscurité, ils feront appel à la police qui l'annoncera par radio, et quand vous nous reconduirez à la maison, ils seront tellement contents qu'ils oublieront de nous punir. »

Justification valable, pour ceux qui l'émettent, mais qui ne peut convenir à l'auditoire auquel ils s'adressent. Une demande d'intercession n'aurait au contraire rien de comique. Ajoutons que c'est en aggravant leur faute que les enfants comptent en diminuer les conséquences désagréables, éludant ainsi le raisonnement par double hiérarchie [404 ss].

572. Le rire nous rappelle donc qu'une justification n'en vaut pas une autre, qu'il y a des degrés dans la relevance. Certaines justifications semblent surtout *inopportunes*.

52. P. DANINOS, *Le tour du monde du rire*, p. 13.

53. QUINTILIEN, *Institutione oratoria*, Livre VI, chap. III, 74.

Ainsi :

Un inspecteur assiste à une leçon de géométrie et, s'adressant à un petit garçon lui demande :

— Serait-il possible à votre père de faire le tour du monde à pied ?

— Non, Monsieur.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il est tombé hier et s'est fait mal à la jambe.

La réponse de l'enfant n'est point irrelevante. Le comique toutefois nous fait songer à ce que Lord Russell disait au sujet du cumul des arguments logiques et empiriques [545]. Il s'agit ici également d'une différence entre deux niveaux, celui d'un « possible » permanent et d'un « possible » contingent.

Mais à partir de quel moment une différence est-elle caractérisée au point de rendre l'une des justifications comique ? Les circonstances du dialogue y sont certainement pour beaucoup. M. l'inspecteur ne s'intéresse évidemment pas au père de l'écolier, interchangeable avec tout être humain. L'enfant, quant à lui, a choisi, volontairement ou naïvement, d'interpréter la question sur le plan personnel. La possibilité même de ce choix est ce qui nous amuse : nous voyons les embûches de bien des spécifications et ne savons nous-même si l'enfant nous fait rire par sa naïveté ou par sa profonde intuition des dangers de l'enseignement concret, illustratif. La « présence », certes indispensable à l'efficacité argumentative, peut aussi distraire l'esprit et le conduire dans une direction non souhaitée [176, 210 ss].

**573.** Le rôle de la situation argumentative est beaucoup plus net encore lorsque deux interlocuteurs se rejoignent au sujet d'une même opinion et que l'un d'eux doit expliquer pourquoi celle-ci n'entraîne pas chez lui de changement dans la conduite.

Saint-Marc Girardin avait une conversation avec un gentilhomme arabe au sujet des traitements de la femme en Occident et en Orient. L'arabe louait les bons résultats de la plus grande liberté dont elles jouissaient en Occident, et du charme qu'il y avait à converser avec elles. Quand son interlocuteur lui demande pourquoi dès lors ses compatriotes ne leur accordaient pas une part de liberté, il quitte aussitôt ses opinions individuelles, et entre dans les sentiments de sa race en répondant avec superbe orgueil et humilité affectée : *Vous pouvez les regarder sans trouble, mais nous...* et ajoute profondément : « Le visage même d'une femme... »

Meredith, qui défend l'idée que l'égalité des sexes est indispensable à l'efflorescence de la comédie, cite cela pour ridiculiser les adversaires de la libération de la femme et qualifie l'interjection de profondément comique, avec raison<sup>54</sup>. Mais c'est évidemment en fonction de la

54. G. MEREDITH, *An Essay on comedy and the uses of the comic spirit*, p. 60.

situation argumentative où elle fait l'effet d'une rationalisation qui aurait l'avantage de situer l'orateur dans un jour avantageux. Ou du moins le croit-il.

574. Le comique de la justification est donc en rapport avec la force des arguments. Il est malaisé de se soustraire à des arguments que l'on estime soi-même forts sans donner prise au comique. On imagine mal, par exemple, une justification destinée à se soustraire à une preuve conjecturale extrêmement forte, et qui ne serait pas comique. C'est le lieu de rappeler que « Une erreur de fait jette un homme sage dans le ridicule » [387] et d'ajouter que toute justification que ce dernier pourrait tenter d'apporter au maintien de sa position ne ferait qu'accroître sa confusion.

575. Le comique de la justification, c'est le comique de la rhétorique par excellence, parce qu'il nous rappelle à tout coup, d'une part que l'opportunité de justifier est toujours incertaine, d'autre part que le résultat de la justification est toujours douteux. Nos « parce que » en disent souvent trop ou trop peu.

Prenons-les au niveau du récit :

J'étais allé voir mon ami Annerly dans son appartement. Nous étions le samedi 31 octobre. Je me souviens de ce jour parce que je venais d'être payé et que j'avais reçu six souverains et dix shillings. Je me souviens exactement de la somme parce que j'avais mis l'argent dans ma poche, et je me souviens dans quelle poche je l'avais mis parce que je n'avais d'argent dans aucune autre poche. Mon esprit est parfaitement net sur tous ces points.

C'est ainsi que Leacock commence un récit amusant d'escroquerie fantomale<sup>55</sup>. Les « parce que » n'ont d'autre but que de donner la « présence ». Mais ces justifications, relevantes en apparence, en disent trop et trop peu. Il faudrait y ajouter beaucoup d'autres renseignements qu'on ne nous donne pas pour qu'elles nous persuadent d'une véracité, dont nous n'avons d'ailleurs jamais douté.

Le comique de ces « parce que » nous rappelle que beaucoup de nos justifications, telles qu'elles sont offertes, n'apportent aucun élément de poids aux problèmes qui se posent ou pourraient se poser.

D'autres fois, nous l'avons vu, elles sont superfétatoires soit que l'on n'ait pas à se justifier, soit que l'on ait à sa disposition d'autres justifications plus pertinentes.

---

55. S. LEACOCK, « Croyez-vous au surnaturel », (Titre original : « Une Histoire psychique du surnaturel »), dans *Les Chefs-d'œuvre du sourire*, Anthologie Planète, p. 327.

On peut se demander si certaines techniques de pensée ne sont pas à envisager sous cet angle. On sait que les auteurs américains qui ont élaboré la théorie de la dissonance ont vu, dans certains jugements, des moyens de lever une dissonance. Celui qui a décidé d'acheter une voiture d'une marque déterminée, éprouve une dissonance, car il a dû sacrifier certains des avantages et perfectionnements que possédaient les voitures des autres marques. Pour réduire cette dissonance, il se persuadera du peu de valeur de ces qualités sacrifiées. Il y a quantité d'autres moyens de lever les dissonances. Mais ne nous apparaissent-ils pas tous aisément comiques<sup>56</sup> ?

Ils n'ont en effet d'autre mérite que d'être des substituts, en quelque sorte inconscients, pour une justification plus élaborée de la décision prise.

Or ces justifications existent, ou du moins nous sommes fondés à penser qu'elles ont précédé la décision. Les justifications subséquentes, ou leur substitut nous paraissent dès lors efficaces peut-être pour notre confort, mais dérisoires. Ce n'est pas le seul cas d'ailleurs où une justification

nous apparaît comme le terme I d'une dissociation ———— prétexte  
fin  
procédé  
couple ———— [510 ss, 570].  
réalité

Le comique nous enseigne que la justification pour être opportune demande mesure, tact, sensibilité aux dangers de l'ampleur, à ceux de l'irrélevance, aux niveaux divers de l'argumentation.

576. Nous ne voudrions pas terminer ces quelques notes sur le comique de la justification sans rappeler que celle-ci, loin d'être objet comique, peut être *destructrice* du comique. C'est lorsqu'elle se confond avec une explication, rétablit le normal d'une situation [42]. Et qu'elle le rétablit ouvertement et avec succès.

D'autre part, selon E. Aubouin, la justification serait le facteur distinctif entre ridicule et comique [12]. Dans l'acte comique il y aurait une justification apparente qu'il n'y a pas dans le ridicule : « ... l'acte est dépouillé du caractère de pure sottise, ignorance, maladresse ou absurdité et offre quelque excuse valable à nos yeux, une justification apparente...<sup>57</sup> ». « *La vis comica* atteindra son maximum — toutes choses égales — chaque fois que la justification de l'élément absurde

56. L. FESTINGER, *Theory of cognitive dissonance*, London, New York, Wiley and Sons, 1962 ; Jack W. BREHM and Arthur R. COHEN, *Explorations in cognitive dissonance*, Wiley and Sons, 1962.

57. E. AUBOUIN, *Technique et psychologie du comique*, p. 97.

du contraste sera aussi parfaite que possible, sans toutefois faire disparaître cette absurdité<sup>58</sup> ».

Comme on le voit, la justification dont parle Aubouin n'est que suggérée, elle tend seulement à nous faire interpréter la situation d'une manière cohérente mais sans toucher au fond du problème ; elle concerne d'ailleurs tout comique, et ne relève pas spécialement du comique de la rhétorique. Lorsque la justification, au sens où l'entend Aubouin, concerne le comique du discours, elle met en œuvre le comique particulier de certains éléments de celui-ci, et c'est ce comique spécifique qui nous intéresse. Ceci explique que la distinction d'Aubouin entre ridicule et comique soit secondaire pour notre propos. La justification est pour nous un objet comique parmi d'autres, encore que très important.

### L'ORDRE DU DISCOURS

**577.** Dans une argumentation, contrairement à ce qui a lieu dans une démonstration formelle, l'ordre des arguments a grande importance. La situation, le conditionnement de l'auditoire se modifient au fur et à mesure que le discours se déroule : l'accueil fait à ce qui va suivre s'en trouve modifié : modification des prémisses admises, modification de la capacité d'attention, arguments spontanés nés du discours, ordre du discours lui-même pris comme matière à réflexion.

#### *La concession et la dénégation*

**578.** Un cas éminent de modification de prémisses est celui de *la concession*.

Celle-ci constitue un renoncement ou un semi-renoncement. Parfois spontanée, elle s'obtient aussi par l'objurgation « avouez que ». Dans ce cas on laisse entrevoir à l'interlocuteur qu'elle sera finalement bénéfique à sa thèse et à ses fins.

Elle s'oppose à la démesure, tout en rendant souvent la position plus forte.

Elle est comique chaque fois qu'elle n'engendre qu'une démesure plus grande encore. En voici un exemple relatif à la discordance avec le normal.

Un homme va avec une vache et un cheval chez l'impresario. La vache chante *La Traviata*. Le cheval accompagne au piano. Émerveillement de l'impresario : Avouez donc, il y a un truc.

— Je ne croyais pas que vous vous en apercevriez. La vache ne chante pas. Le cheval est ventriloque.

---

58. *Ibidem*, p. 100.

579. La *dénégation* semble une concession faite à l'interlocuteur : on nie avoir entretenu telle opinion, émis tel jugement, et cette dénégation est généralement prise pour un acquiescement aux valeurs d'autrui. Si je me défends d'avoir tenu des propos belliqueux, je me rapproche déjà de mon interlocuteur pacifiste. Mais c'est précisément ce caractère normalement apaisant de la dénégation qui rend comiques certaines dénégations faites au contraire uniquement pour renchérir aussitôt. Toutes ne sont pas plaisantes. Beaucoup sont féroces.

A preuve celle de Démosthène :

Moi, te reprocher l'hospitalité d'Alexandre ?...

Je ne suis pas assez fou pour cela ; à moins qu'on ne doive appeler les moissonneurs ou ceux qui font quelque autre chose moyennant salaire, amis et hôtes de ceux qui les paient <sup>59</sup>.

A preuve encore :

Domitia se plaignait de ce que Junius Bassus, pour lui reprocher son avarice, avait dit qu'elle avait l'habitude de vendre ses vieilles chaussures : « Pas du tout, répondit-il, je n'ai jamais dit cela : j'ai dit que tu avais coutume d'en acheter de vieilles <sup>60</sup>. »

On la peut rapprocher de l'épigramme de Lessing :

Die gute Galathee ! Man sagt, sie schwärz' ihr Haar ;  
Da doch ihr Haar schon schwarz, als sie es kaufte, war <sup>61</sup>.

A preuve aussi cette histoire plus féroce encore, où la dénégation précède une véritable contre-attaque.

M<sup>me</sup> X à M<sup>me</sup> Y : Il paraît que vous racontez que le cambriolage que nous avons subi était simulé !

M<sup>me</sup> Y. — Jamais je n'aurais imaginé de dire cela. Mais comptez bien que je ne me ferai pas faute de dire à tout le monde que vous m'avez accusée de dire que le cambriolage était simulé. C'est inouï. D'autant plus que si vous avez appris que l'on disait que le cambriolage était simulé, vous n'avez aucune raison de m'attribuer ce propos, étant donné que cela se raconte publiquement dans les magasins.

M<sup>me</sup> X. — Vous ne direz pas cela !

M<sup>me</sup> Y. — Pourquoi ne dirais-je pas la vérité ? Qui est que vous m'avez accusée de raconter que le cambriolage était simulé et que je vous ai répondu que c'est inouï de m'attribuer ce propos, d'autant plus que cela se raconte publiquement dans les magasins et que de plus vous m'avez dit : « Vous ne direz pas cela...<sup>62</sup> »

59. DÉMOSTHÈNE, in *Harangues et plaidoyers politiques*, Paris, Les Belles Lettres, Collection des Universités de France sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, tome IV, texte établi et traduit par G. MATHIEU, 1947, *Sur la couronne*, § 51.

60. QUINTILIEN, *Institutione oratoria*, Liv. VI, chap. III, 74.

61. LESSING, d'après un exemple de l'anthologie grecque, dans S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, p. 81.

62. Propos recueillis par un tiers.

Ici la dénégation n'est pas suivie de l'énoncé de ce que l'on a dit mais de ce que l'on va dire.

Le rire résulte évidemment de la déconvenue de celui qui veut briser la calomnie ou la médisance. Mais ce qui nous amuse surtout, c'est le procédé indirect. A cet égard, la dénégation se rapproche de l'ironie [257 ss], ce que Freud semble avoir perçu<sup>63</sup>. Toutefois la dénégation comique est beaucoup plus sûrement comprise que l'ironie. Celle-ci est en quelque sorte cachée dans la concession « mais non », « pas du tout », qui, formellement justifiée, exprime cependant le contraire de ce que l'on pense réellement ; mais cette concession sera explicitement annulée par la deuxième partie de l'énoncé.

Pour être comique, il ne suffirait cependant pas qu'elle soit simplement annulée. Si la réponse à Domitia était « Je n'ai jamais dit que tu vendais tes vieilles chaussures. J'ai dit que tu vendais tes vieilles robes, tes vieux bas... », l'effet comique serait mince. La reprise, par une affirmation différente mais équivalente, d'une même accusation, ne nous touche guère. Il y faut la gradation, qui fait penser à l'hyperbole. Cette gradation, nous l'avons vu par nos exemples, peut s'obtenir de manières fort diverses. Dans le cas du cambriolage, elle correspond à une présence accrue.

**580.** Le cas de la concession et de la dénégation nous montre que l'ordre du discours est lié à celui de la controverse. Il est lié aussi au besoin de s'assurer des *accords partiels* [160], provisoires peut-être.

Un argument suppose souvent que ce qui précède a été admis.

Cette supposition est parfois objet comique :

Nathan, qui est très misérable, s'adresse un jour à Dieu dans ses prières et lui dit :

— Mon Dieu, je T'en prie, envoie-moi mille francs. Je Te jure que j'en donnerai la moitié à d'autres pauvres. Mais, si par hasard, Tu n'avais pas confiance, alors, envoie-moi seulement *mes* cinq cent francs<sup>64</sup>.

Le comique nous rappelle le glissement imperceptible par lequel nous recourons à des prémisses que nous croyons avoir conquises.

#### *Le conditionnement de l'auditoire*

**581.** Le souci du conditionnement de l'auditoire détermine tout naturellement les parties du discours. Ce n'est point par luxe que l'exorde notamment a été inventé. Il a retenu l'attention de tous les théoriciens de la rhétorique. Mais du fait même que les techniques en sont efficaces mais repérées, il est aisément objet comique.

63. S. FREUD, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, pp. 202-203.

64. ADAM, *L'humour juif*, p. 22.

La déclaration préliminaire « Je ne suis pas un orateur »<sup>65</sup> qui tend à éviter l'accusation de procédé, et à éviter surtout qu'une partie de la force de l'argumentation ne soit reportée sur le talent de l'orateur, est le plus souvent aujourd'hui écoutée avec amusement ; tantôt parce que l'orateur est bien connu pour sa maîtrise, tantôt parce que rien n'obligeait l'intéressé à parler ; toujours parce que l'énoncé est catalogué et que l'auditoire communique dans la connaissance de ce catalogue. Seul, un auditoire très fruste ne comprendra pas pourquoi d'autres sourient.

582. Le souci de conditionner favorablement l'auditoire détermine bien souvent la place donnée à la réfutation des arguments de l'adversaire. Celle-ci variera suivant la force de ces arguments. En général, la réfutation sera faite suffisamment à temps pour que les objections de l'adversaire ne pèsent pas sur tout le déroulement du discours.

Parfois même, on aura recours à la *réfutation anticipée*. Mais les dangers de celle-ci sont bien marqués par certains traits comiques.

- Comment vous appelez-vous ? demande le fonctionnaire allemand qui examine, pendant la guerre, un passeport.
- Rubinstein, certainement pas, répond le juif qui a oublié son faux nom.

Rubinstein, c'est en effet le seul nom dont il soit sûr qu'il n'est pas celui de son passeport. La réfutation anticipée signifie « vous pouvez croire que je m'appelle Rubinstein, détrompez-vous ». Mais cette réfutation anticipée a livré un renseignement inconnu de l'interlocuteur.

De même :

Fulvius Propinquus, à qui le légat de l'empereur demandait si les documents qu'il produisait étaient signés, répondit : « Oui, Monsieur, et la signature n'est pas fausse<sup>66</sup>. »

La réfutation anticipée laisse entendre que l'objection sera faite, qu'elle est donc normale. D'où le comique : car le renseignement qu'elle nous livre éclaire les mœurs.

Rions-nous du caractère insidieux de ces révélations ? Sans doute, mais surtout de la manière dont elles se réalisent et qui nous permet de rire ensemble, sans nous concerter.

En effet le comique disparaîtrait si Fulvius Propinquus avait répondu : « Oui, Monsieur, et la signature est légalisée » ou même « et

65. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 656 et ss.

66. QUINTILIEN, *Institutione oratoria*, Liv. VI, chap. III, 100.

j'ai pris mes précautions pour que la signature ne puisse être contestée par personne ». La précaution pourrait être considérée comme un comportement de routine. Seul un auditeur très attentif pourrait y déceler quelque indice de l'état des mœurs. En tout cas l'attention même que nous y porterions alors détruirait le comique, lequel exige compréhension immédiate.

**583.** Cet accord dans le rire, nous l'obtenons aussi lorsque la réfutation anticipée semble porter sur quelque chose qui ne viendrait à l'esprit de personne. Elle prend alors l'allure d'un tic. Le plus souvent, il s'agit non d'un énoncé quelconque, mais d'un argument d'un certain genre. Ainsi, nous l'avons vu, il y a des analogies que l'on énonce à seule fin de les réfuter aussitôt. Elles peuvent être relevantes et la réfutation, dans ce cas, a pour but de souligner des différences intéressantes entre situations. Elles sont cependant parfois une parodie d'analogie [449].

**584.** L'ordre du discours n'est pas seulement conditionnement de l'auditoire, aménagement réciproque des arguments. Il est aussi *matière à réflexion*. Ainsi l'ordre des arguments progressant vers un climax donne parfois lieu à une figure, la gradation, dont la fonction n'est que de renforcer la présence. Nous avons noté dans notre *Traité* que « Si l'on ne parle guère d'une figure qui serait l'*anticlimax*, c'est que la perception d'un ordre peut, presque toujours, être conçue comme une progression <sup>67</sup>. »

Le comique semble corroborer cela. Ce qui est considéré par Bierens de Haan comme ridiculisation de l'ordre, c'est le « *ingezakte climax* » (« climax affaissé »). Il en donne comme exemple :

La nouvelle œuvre de l'artiste est excellente, sublime, oui même attirante <sup>68</sup>.

Le comique révèle que le début de l'énoncé a suscité la perception d'un ordre que nous considérons comme normal, celui d'une forme dynamique progressive.

**585.** De même l'ordre du discours en son entier peut être objet de réflexion. La perception de cet ordre comme unique ou divers, comme organique ou comme esthétique, ne sera pas sans influencer sur l'effet persuasif du discours.

Mais cette réflexion relève plus encore du domaine de la philosophie que de celui de la rhétorique proprement dite. Le comique peut certes

---

67. Cfr. *Traité de l'argumentation*, p. 667.

Pour le rapport entre anticlimax et articulations du discours, cfr. [229].

68. J.D. BIERENS DE HAAN, *De zin van het Komische*, Leiden, A.W. Sijthoff, sans date.

s'y attacher. N'oublions toutefois pas que le comique de la rhétorique portera toujours sur les aspects les plus saisissables et les plus communément reconnus de celle-ci<sup>69</sup>. Nous reviendrons sur ce point dans notre conclusion.

---

69. Ceci n'est pas seulement vrai du comique de la rhétorique mais de tout comique.

Marie Collins SWABEY, dans *Comic laughter, A philosophical essay*, souligne très justement que « Its appeal, [of the comic] while not to dullards or fools, is to that average mentality of men in conjunction known as *common sense*... The comic in the narrow sense is discerned or created by the mundane wisdom of the herd in the market place. » p. 33. Ajoutons que, pour l'auteur, les racines du comique résident dans l'autonomie de la raison, p. 35.



## CONCLUSIONS

586. Au terme de cette étude, quelques constatations se dégagent nettement :

1. *Tous* les éléments de la rhétorique peuvent être et sont objet comique.

On rit aussi bien de ce qui constitue les cadres de l'argumentation que de ses schèmes : on rit de ce que l'on peut faire avec les mots, avec leur polysémie, leur homonymie, leur agencement ; on rit du manque d'accord sur certaines prémisses, de dialogues qui ne sont qu'une façon de renchérir sur ce que chacun dit ; on rit des astuces du choix, des variations de l'interprétation, de la confusion entre le signe et ce qu'il signifie, de la citation comique, qui ne l'est que parce qu'il y a des citations sérieuses.

On rit des schèmes, et en tout premier lieu des argumentations indirectes ; on rit de l'autophagie, de la symétrie. On rit de l'argument d'autorité mais aussi de la double hiérarchie, des dissociations, du cumul des arguments.

Nous venons de citer presque au hasard. Notre étude, à cet égard, a été suffisamment exhaustive pour que nous soyons en droit de présumer que les lacunes qui subsistent ne tiennent qu'aux limites que nous avons dû imposer à notre travail.

2. En ce qui concerne la théorie de l'argumentation, cette étude a montré que les *plans d'analyse* que nous avons tracés dans notre *Traité* se prêtent à des recherches connexes.

Ceci vaut également pour certains plans non développés dans le *Traité* mais qui sont étroitement liés aux autres, tels que la relevance ou la justification.

3. En ce qui concerne le comique, nous avons vu que le comique de la rhétorique peut se doubler d'un comique de situation ou d'un comique de caractère. Mais il ne se confond pas avec eux et mérite une étude *autonome*.

4. Le *contenu* du discours n'est pas indifférent au comique de la rhétorique. Il ne pouvait en être autrement puisque le lien indivisible

entre forme et fond est l'une des caractéristiques mêmes de l'argumentation. Néanmoins il y a moyen d'étudier le comique de la rhétorique sans mettre jamais l'accent sur la matière du discours.

Il nous paraît à ce propos que, dans l'humour, la matière soit plus importante que dans d'autres formes du comique ; l'humour serait avant tout une façon d'envisager certains problèmes sérieux en provoquant le sourire. Il ne relèverait donc qu'indirectement du comique de la rhétorique. C'est peut-être ce qu'a entrevu Pío Baroja lorsqu'il aborda la description de l'humour par une opposition entre « retórica » et « humorismo »<sup>1</sup>. Bien entendu la vision que Baroja entretient au sujet de la rhétorique est à nos yeux dépassée. Et sa vision de l'humour est riche mais tâtonnante. Néanmoins il n'est pas interdit de penser que notre étude puisse dans cette voie contribuer à l'éclaircissement de certains concepts traditionnels [266, 537].

5. Une des constatations qui nous avait frappée lorsque nous avons abordé l'analyse de l'argumentation c'est la *connaissance* générale, chez tous les participants, des mécanismes de la rhétorique, connaissance qui est indispensable au fonctionnement même de ceux-ci.

Cette connaissance est confuse, à preuve les efforts qu'il nous fallait souvent faire pour analyser des argumentations dont chacun pouvait, sans peine, éprouver et prévoir les effets. Sans doute existe-t-il des différences entre la qualité des orateurs, entre la qualité des auditoires, différences qui sont même, selon nous, le critère de la qualité des arguments. Mais il n'en reste pas moins vrai que les schèmes argumentatifs sont un bien commun au même titre que le langage.

Or le comique de l'argumentation n'a fait que confirmer cela. En effet la connaissance des schèmes argumentatifs s'infère d'habitude indirectement en constatant, par exemple, l'emploi judicieux des techniques permettant de pallier d'avance certains dangers d'une argumentation. Tandis que le rire que provoque telle anecdote amusante est indubitable, direct, même si, ici aussi, l'analyse subséquente est souvent mal assurée.

Le comique de l'argumentation suppose donc une somme énorme de connaissances pratiques concernant le raisonnement.

Et, d'une manière plus précise qu'on ne pourrait le croire. Car nous avons vu que l'un des ressorts comiques est l'allusion aux arguments, notamment à l'analogie [449], à la métaphore [466], à la définition [274].

Sans doute, au niveau de la théorie rhétorique — nous songeons au comique de Sterne — cette connaissance est plus limitée ; mais la communion peut se manifester en l'absence de savoir explicite. Il ne faut pas nécessairement connaître les noms des arguments dont s'amuse

1. PÍO BAROJA, *La caverna del humorismo*, pp. 50, 57, 83 et ss.

l'auteur pour rire de ses allusions à ceux-ci. En riant de bien des histoires comiques on montre que c'est la rhétorique, comme *techné*, que l'on connaît, même si l'on en ignore le vocabulaire.

Nous avons d'ailleurs souligné combien la méconnaissance des causes de son propre rire rend un protagoniste ridicule [15]. En riant de lui, on affiche une fois encore cette connaissance de la rhétorique, si bien partagée. (Mentionnons à ce propos que l'on pourrait sans doute élaborer des anecdotes amusantes sur la méconnaissance du comique à partir de beaucoup de nos essais de négativation de celui-ci : ce que nous avons fait par curiosité il suffirait de l'attribuer à la naïveté vraie ou feinte.)

Tout cela ne signifie pas que nous soyons enclins à considérer ces connaissances comme identiques chez tous, dans le temps et dans l'espace. Pas plus que nous ne parlons tous la même langue, nous ne sommes sensibilisés aux mêmes arguments, et nous ne rions pas des mêmes choses. Mais, les usagers d'une même langue jouissent, dans une large mesure, d'un même patrimoine rhétorique ; ils jouissent aussi d'un patrimoine commun étendu en matière de comique de la rhétorique. Et les participants à ce patrimoine sont, sur bien des points, infiniment plus nombreux que les participants à une même langue [597 ss].

6. Le comique de la rhétorique confirme *le double caractère du rire*, envisagé sous son aspect social : rire d'accueil et rire d'exclusion. Rappelons que ces expressions sont empruntées à la conception sociologique du rire d'E. Dupréel [10]. Et que pour lui le problème « quand rions-nous ? » est majeur par rapport à celui « de quoi rions-nous ? ». Notre étude au contraire portait essentiellement sur un certain objet de rire. Mais parce que cet objet ne vaut vraiment que dans un rapport social — fût-ce de l'individu avec lui-même, le problème « de quoi rions-nous » rejoint le précédent lorsque la solution de celui-là est, comme chez E. Dupréel, radicalement sociologique.

Nous avons constaté d'ailleurs que le double caractère du rire était corroboré par plusieurs chercheurs qui, pas plus que nous, n'avaient l'ambition d'être des théoriciens du comique. Ils ont vu, comme nous, que le rire n'est pas seulement méchanceté, dérision ; il est surtout joie, communion. Ainsi R. Garapon est contraint de reconnaître qu'à côté du comique de moquerie il existe un comique d'euphorie et il souligne l'insuffisance des thèses bergsoniennes à cet égard. Toutefois Garapon songe plus à la sympathie amusée à l'égard de certains personnages qu'à la rencontre entre spectateurs<sup>2</sup>. Nous en dirons autant des remarques de Wayne C. Booth à propos de la double réaction de moquerie et de sympathie devant les embarras d'écriture de Tristram Shandy<sup>3</sup>.

2. R. GARAPON, *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen Age à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 344.

3. Wayne C. BOOTH, *The Rhetoric of fiction*, pp. 230 et ss.

Bien des théoriciens du rire ont, eux aussi, reconnu cette dualité.

Eastman déjà avait vu que le rire n'est pas rejet mais acceptation et que « laughter is after speech the chief thing that holds society together »<sup>4</sup>.

A. Stern, qui repousse en l'admirant, la vigoureuse et radicale prise de position d'E. Dupréel [10], esquisse une théorie axiologique du rire essentiellement interhumaine, et trouve dans le sourire de pitié, de modestie, de politesse, de regret, l'occasion de ses remarques les plus pénétrantes<sup>5</sup>.

Et n'est-ce pas ce double caractère du rire que nous retrouvons sous le contraste qu'E. Souriau établit entre le rire et le comique, c'est-à-dire entre ce qu'il appelle le rire primaire et le rire esthétique ?<sup>6</sup>. Mais n'oublions pas que, malgré les rapprochements possibles, l'ordre de succession s'est inversé. Pour E. Dupréel, c'est le rire d'accueil qui est le plus fondamental.

Peut-être l'est-il aussi aux yeux de G. Bastide pour qui le rire est le passage de l'homo homini lupus à l'homo homini amicus et qui mentionne en premier lieu les rires de contact (obséquieux, jaune, d'accueil) auxquels se joignent les rires de complicité (fraternité d'armes, moquerie, mot d'esprit) encore que les premiers semblent ici naître surtout d'individu à individu<sup>7</sup>.

Quant à nous, tout au long de nos observations, nous avons rencontré cette joie de considérer un bien commun, une puissance commune. La destruction des clichés elle-même, leur dislocation comique n'est qu'une façon de montrer qu'on les connaît.

Le rire est ainsi une manière d'attester que l'on sait ce qu'il faut savoir pour faire partie du groupe. C'est comme si les hommes se congratulaient d'être hommes, d'avoir à leur disposition de pareils outils.

Songons à ce propos au comportement du petit Clifford Sully :

L'enfant âgé de 23 mois est réprimandé pour avoir fait trop de bruit dans sa chambre à coucher.

C. « Tit mak noi » (Sister makes the noise). Mother (seriously) : « Sister is at school ! »

C. With a still bolder look : « Mamma make noi ! » Mother (with convulsive effort to suppress laughing, still more emphatically) : « No, mamma was in the other room. »

4. M.F. EASTMAN, *The sense of humor*, pp. 4, 7.

5. A. STERN, *Philosophie du rire et des pleurs*, II<sup>e</sup> partie, ch. IV à VII.

6. E. SOURIAU, « Le risible et le comique », *Journal de psychologie*, 1948, n° 2, pp. 145-183.

7. Georges BASTIDE, « Le rire et sa signification éthique », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, tome CXXXIX, 1949, n° 7 à 9, (pp. 288-306), pp. 297-299, 305.

C. (looking archly at his doll, known as May) : « May make noi »  
This sally was followed by a good peal of boyish laughter<sup>8</sup>.

Un enfant qui réussit ses calculs rit aussi, dira-t-on, et s'attend à ce qu'on rie avec lui, d'un rire d'accueil. Mais ce rire est celui qui couronne toute performance difficile. Le petit garçon de Sully nous semble déjà rire de la transposition des responsabilités. Nous voyons son rire suivre immédiatement une argumentation ingénieuse, dont il se rend parfaitement compte, probablement, qu'elle est inefficace. Son rire nous semble préluder à cette joie du maniement de l'argumentation qui caractérise la vie adulte.

On pourrait dès lors se demander pourquoi le rire accompagne le plus souvent une distorsion de l'argumentation, un oubli de ses conditions ou de ses richesses et non l'argumentation normale. Sans doute est-ce que la prise de conscience, la connivence, naissent surtout au moment où l'on se voit aux prises avec les pièges de l'outil commun.

**587.** Cela nous amène à considérer ce que nous appellerons *les fonctions* du comique de la rhétorique.

1. La plus importante, à première vue, serait l'action sur le sujet qui *encourt le ridicule*. La sanction du rire l'obligerait à éviter les incompatibilités, les grossières inefficiences, les transgressions non motivées ou assumées [237]. Le rire d'exclusion aurait ici un rôle de premier plan. Nous en avons rencontré de très nombreux exemples, mais nous avons été aussi amenée à souligner que très souvent leur comique était tout autant un comique *dans* la rhétorique que du comique *de* la rhétorique.

2. Ce dernier nous paraît avoir des fonctions qui lui sont propres. Le rire qui naît dans la connivence, la communion, *renforce* cette communion soit que l'on reconnaisse mieux la rhétorique et ses caractères grâce à ce cas particulier, soit simplement qu'une occasion nouvelle confirme ce que l'on croyait déjà posséder en commun.

3. Le rire est *révélateur* de ce que nous savions confusément. Ainsi la diversité des auditoires nous sera révélée par le rire même qui accompagne certains énoncés : que nous riions des fictions, de certaines argumentations *ad hominem*, ou encore des *Lettres persanes*. Il nous révélera aussi l'importance de l'accord, que ce soit accord sur des faits, des normes ou des valeurs, ou encore sur les interprétations.

---

8. James SULLY, *Studies of childhood*, 2nd edition, London, 1896. Cité d'après J.Y.T. GREIG, *The psychology of laughter and comedy*, p. 63. Ce passage ne figure pas dans SULLY, *Etudes sur l'enfance*, traduction de A. MONOD, Paris, Alcan, 1898, qui ne contient pas le « Journal d'un père » (cfr. Préface de COMPAYRÉ, p. XIII, note 3).

Il nous révélera surtout le statut, souvent précaire, de certains types d'énoncés ; nous songeons au statut du fait, des miracles, de la fiction, de l'analogie, de la personne et de la réalité elle-même.

Il éclairera la nature que nous attribuons à l'hypothèse. Alors que dans la démonstration indirecte, par l'absurde, celle de la géométrie, par exemple, on raisonne « pour voir », sans naïveté, feinte ou réelle, dans l'argumentation indirecte, proche de l'ironie, par exemple celle de Whately dans *Historic doubts...*, on décrit les positions de l'adversaire en s'y engageant [255].

Et dans l'anecdote comique « Si vous prenez ce cheval, vous serez à X à telle heure », on prend l'hypothèse pour un conseil [213]. Disons-nous que l'emploi de l'hypothèse est ici « faussé ? » Oui sans doute. Mais ce n'est pas une définition qui nous permettrait de l'affirmer. C'est le rire qui nous révèle la nécessité de faire un choix entre les divers accords possibles au sujet de cette définition.

De même encore, le comique de la métaphore nous aidera à préciser que le statut de celle-ci est basé sur celui de l'analogie [461]. Il nous rappelle que le phore est légitimement pris à un domaine particulier, qu'il peut et doit même en garder certains aspects, mais à condition que les relations entre termes dans chaque domaine restent à l'avant-plan. Sans quoi le rire sanctionne la confusion de l'analogie avec la ressemblance [437]. A ce phore, avec sa richesse, son statut précaire on peut opposer le modèle tel qu'il intervient dans les sciences, qui lui aussi est structure, mais structure abstraite, construction, que le rire n'atteint jamais [463].

Objet comique, en revanche, sera le modèle tel que nous le rencontrons dans l'argumentation, cas particulier qui suscite l'imitation, caution souvent de nos actions [430].

4. Le rire servirait donc la *prise de conscience théorique* de l'argumentation : rappelons que l'absence de théorie de l'argument du gaspillage dans la tradition rhétorique nous a paru corrélative à une absence de comique [371]. Et que nous nous sommes demandé si les premières rhétoriques n'étaient pas nées du comique [36]. Le rire servirait également les propos du formalisme. Car si le comique de la rhétorique suppose que l'on connaisse les différences entre argumentation et démonstration [49, 52, 125], il est sans doute une occasion d'accroître les exigences de cette dernière [269, 313].

Cette prise de conscience théorique peut s'étendre à la philosophie du langage. Nous avons évoqué les analystes d'Oxford [73, 82, 95, 294]. L'Américain Searle, qui prolonge leurs recherches, développe une conception générale du langage comme action. Il tente notamment de déterminer les présupposés existentiels ou institutionnels des divers actes illocution-

naires du discours (promesse, commandement, question, assertion et autres)<sup>8b</sup>. Or une bonne part de notre comique résulte de la non-observation par le locuteur des règles qui régissent normalement ces actes, ou de la méconnaissance de celles-ci par le destinataire [95, 131 ss, 134, 172, 180 ss, 224 ss]. Le comique peut donc concourir à en déceler les présupposés.

5. Le rire a aussi une fonction de *vigilance*. Rappelons à ce propos que l'on a pu déceler au plan physiologique un rapport entre la suractivation caractérisant l'éveil de la vigilance et la réaction émotionnelle ; ce rapport serait peut-être à l'origine du rire<sup>9</sup>.

Quoi qu'il en soit, le rire provoqué par certains arguments accroît à son tour notre vigilance à l'égard d'arguments de même famille.

Ainsi l'anecdote comique à propos de l'« accident » [275] nous rendra vigilants à l'égard des définitions. Et cette prise de conscience, née de la surprise devant le refus inattendu d'insérer sous un concept usuel ce qui nous paraissait en relever éminemment, agira peut-être de proche en proche sur la prise de conscience, par les techniciens eux-mêmes, des pièges de la définition<sup>10</sup>.

Cette vigilance ne manque pas de s'étendre à l'ensemble de l'argumentation. Ainsi, la repartie de l'idiot : « Perhaps, sir, I should have been asleep, too, if I had not been an idiot » qui, nous l'avons vu, nous éclaire sur les emplois de la double hiérarchie dans l'argumentation *a fortiori* [414], nous éclaire aussi sur la fragilité de toute argumentation. En effet, si la repartie par simple retournement d'un argument n'est pas toujours possible, il y a toujours, à tous arguments, des objections à notre portée.

6. Le rire en effet est rappel constant des *ressources* rhétoriques. On a vu que le comique souligne souvent que les possibilités d'interprétation d'un énoncé, d'une situation, sont beaucoup plus vastes qu'il n'y paraissait à première vue. Le cadre des réponses possibles à une question est rarement fermé.

Il résulte de maintes remarques de Ch. Odier qu'il y aurait une relation entre la pauvreté du clavier argumentatif et la névrose : l'irrationalité que l'on attribue au névrosé serait liée à la limitation des éléments argumentatifs, à une adhésion affective trop entière à certains d'entre eux

8 b. John R. SEARLE, *Speech acts. An essay in the philosophy of language*, Cambridge University Press, 1969, pp. 54-71.

9. Cfr. *Introduction à l'étude scientifique du rire*, Flammarion, 1959 : M. GOUSTARD, « Introduction à la bibliographie du rire et psychologie comparée », p. 96.

10. Cfr. L. OLBRECHTS-TYTECA, « Les définitions des statisticiens », *Logique et analyse*, nouvelle série, 10, avril 1960, pp. 49-69.

sans envisager le recours à d'autres<sup>11</sup>. Si cette pauvreté cesse d'être comique, ne serait-ce pas dans la mesure où le monde du névrosé est devenu étranger au nôtre, où nous n'avons plus à mettre hors de la communauté quelqu'un qui, par son comportement, s'y met déjà.

Mais cette pauvreté, chez celui qui appartient à la communauté, est objet de rire.

L'exploration des possibles et la joie qui l'accompagne, n'est peut-être qu'une des formes de la joie à percevoir dont parle E. Dupréel<sup>12</sup>. Mais elle a, dans le comique de la rhétorique, un caractère beaucoup plus profond, lié aux traits essentiels de l'argumentation, à sa créativité, à sa liberté, à son opposition fondamentale à tout fanatisme absolutiste.

7. Le comique nous rappelle cependant aussi les *limites* dans lesquelles se meut l'argumentation : d'une part l'obligation de tenir compte de l'ensemble d'une situation, et de tous les individus qu'elle concerne, ce que nous avons appelé « l'ouverture aux données complètes » [295] ; d'autre part l'obligation de ne pas introduire d'éléments irrelevants [548 ss]. Ces limites peuvent être incertaines, mouvantes, mais le comique montre qu'elles ne sauraient être méconnues.

**588.** Le moment est donc venu de nous demander dans quelle mesure notre hypothèse de travail, à savoir qu'il n'y aurait pas de comique de la démonstration, s'est vérifiée.

Il nous faut d'abord préciser que la démonstration ne peut être à l'abri du comique que si elle porte sur des expressions absolument univoques, sinon elle est en butte à tout le comique de l'ambiguïté.

Or le syllogisme classique fait appel à des notions qui sont loin d'être formalisées. Il utilise fréquemment des rapports qui pourraient s'avérer ambigus. Que l'on songe à la copule "est" et au comique naissant de l'opposition de ces deux énoncés :

Les apôtres étaient treize  
Les apôtres étaient juifs

Ou encore à cette histoire congolaise :

Dans une petite ville du Congo, un flic noir règle la circulation. Il arrête une dame qui passe dans une voiture décapotable et lui dit :

— De quelle couleur je suis, Madame ?

— Ben, vous êtes noir, fait la dame.

---

11. Cfr. Ch. ODIER, *L'angoisse et la pensée magique. Essai d'analyse psychogénétique appliquée à la phobie et la névrose d'abandon*, Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé, 1948, *Actualités pédagogiques et psychologiques*, Institut J.-J. Rousseau, Genève, pp. 51, 128.

12. E. DUPRÉEL, « La nature complexe du rire », *Revue de l'Université de Bruxelles*, août-septembre 1955, pp. 427-436.

— Non, Madame ! Quand vous me voyez de dos, la main en l'air, je suis rouge. Et quand vous me voyez de profil, les bras tendus, je suis vert <sup>13</sup>.

Aussi ce n'est pas sans raison que les langages formels artificiels spécifient au moyen de signes différents et évitent soigneusement de confondre les divers emplois de la copule.

En parlant de « démonstration » nous avons essentiellement en vue le calcul. Si nous utilisons toutefois le concept plus largement c'est parce qu'il n'est pas sans intérêt pour notre propos d'opposer la démonstration au sens classique, elle aussi, à l'argumentation. En effet, la démonstration même non complètement formalisée fait déjà partie de cet enclos privilégié où les raisons de rire sont graduellement éliminées, et dont les formalismes semblent constituer l'îlot le plus invulnérable.

589. Un point, en tout cas, nous paraît acquis : le comique de la rhétorique existe. Et il ne pourrait se confondre avec un éventuel comique de la démonstration.

En effet, ce comique de la rhétorique est extrêmement riche, ce que n'est certainement pas le comique de la démonstration, à supposer que celui-ci existe et puisse un jour être étudié. De plus, il porte précisément sur ce qui constitue les traits essentiels de l'argumentation, il souligne ce qui distingue celle-ci : l'ambiguïté des termes, la multiplicité des auditoires, la possibilité constante d'objections, l'instabilité des prémisses, l'interaction de tous les éléments, pour tout dire, le caractère non contraignant de l'argumentation.

Ce caractère, presque toujours, le comique nous rappelle que l'un des partenaires au moins l'a oublié.

N'aurions-nous pas cependant, de nos constatations, pu conclure tout différemment ? Et dire que le comique est *toujours* celui de la démonstration, dans la mesure même où l'on rit d'une confusion entre démonstration et argumentation ?

La richesse même du comique de la rhétorique, qui prend pour objet comique, nous l'avons vu, tous les aspects de celle-ci, qui peut, comme nous l'avons fait, se suivre pas à pas au long d'une théorie de l'argumentation, qui éclaire celle-ci, rend ce renversement de perspective inacceptable.

Nous ne voulons pourtant pas négliger d'envisager les raisons qui paraîtraient le justifier.

Rappelons brièvement que les couples philosophiques distinguent deux termes qui ont entre eux des relations caractéristiques [480 ss]. Le terme I, est immédiatement donné, puisqu'il correspond généralement à l'apparence et le terme II est connu par la médiation du terme I mais

---

13. H. NÈGRE, *Dictionnaire des histoires drôles*, n° 90, p. 36.

porte la valeur et correspond généralement à la réalité. Ce terme II est donc construit pour être dissocié du terme I, dont il est cependant considéré comme l'origine, comme l'essence, parfois aussi comme la purification.

Nous avons signalé que la plupart des théories du comique considèrent que celui-ci naît lorsque l'on prend un terme I pour un terme II, en d'autres mots, l'apparence pour la réalité [524 ss]. Nous en avons donné comme exemple le couple mécanique de Bergson, montré que la théorie de l'incongruence de Schopenhauer n'est qu'une doctrine de la différence entre terme I et terme II sous forme d'un couple abstrait et que chez Freud l'épargne d'énergie source du rire a lieu lorsque l'on s'attend à quelque chose d'important et que l'on n'a devant soi qu'un terme I.

Mais dès lors, si le comique porte, selon la plupart des théories du comique, sur un terme I, dire qu'il n'y a de comique que de l'argumentation, ne serait-ce pas suggérer qu'il existe, pour nous, un couple rhétorique ?

Or s'il nous fallait donner sa place à l'argumentation dans un couple philosophique, nous serions encline au contraire à former le couple logique formelle démonstration abstrait, ou encore rhétorique argumentation concret forme nature des choses <sup>14</sup>.

Ce couple se heurte, dira-t-on, à une objection fondamentale : le terme II des couples philosophiques a pour caractère de n'être connu que par la médiation du terme I, médiation qui est souvent un dévoilement, la levée de l'obstacle que constitue le terme I. Pourrions-nous

14. Sur les rapports entre les couples logique, rhétorique et d'autres couples rhétorique logique philosophiques, cfr. Ch. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA, « De la temporalité comme caractère de l'argumentation », *Archivio di Filosofia*, Rome, 1958, (pp. 115-133), pp. 131-133. Repris dans Ch. PERELMAN, *Le champ de l'argumentation*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970 (pp. 41-63), pp. 61-63. Cfr. aussi L. OLBRECHTS-TYTECA, « Rencontre avec la rhétorique », *Logique et analyse*, nouvelle série, 21-24, 1963, (pp. 3-18), p. 17.

logique formelle  
interpréter ainsi un couple ————— ? Oui sans doute, dans la  
rhétorique  
mesure où l'argumentation est source du raisonnement formel, mais ne  
nous serait plus accessible dans une tradition rationaliste que selon les  
perspectives de ce dernier<sup>15</sup>.

Au lieu de dire qu'il n'y a pas de comique de la démonstration nous  
serions alors amenés à dire que le comique de la rhétorique vise ce  
qui empêche démonstration et argumentation de coïncider.

**590.** Cette reformulation de notre hypothèse de travail en fonction  
démonstration  
d'un couple ————— n'est utile que si l'on souhaite élaborer une  
argumentation  
théorie qui pourrait devenir une théorie générale du comique.

Sur ce plan nous pourrions dire que la démonstration, terme I, c'est  
continuer sur sa lancée, comme le mécanique<sup>16</sup> ; que le distrait<sup>17</sup> c'est  
l'être livré à l'inertie ; que le milieu imaginaire<sup>18</sup>, c'est le système formel  
dans lequel on croit se trouver, que la cristallisation<sup>19</sup> caractérise celui-  
ci ; que la comédie oublie la personne<sup>20</sup>, alors que le drame, c'est-à-dire la  
rhétorique, considère pleinement celle-ci. Bergson lui-même a d'ailleurs  
parlé de l'inexorable logique<sup>21</sup>.

De même nous pourrions, avec certains psychanalistes, dire que la  
mise en question de la logique, c'est la révolte de l'enfant, ou de l'homme  
resté enfant contre l'inexorable emprise des parents, ce qui signifie  
aussi la soudaine irruption du terme II, du moi contre le surmoi, de  
l'inconscient contre le conscient<sup>22</sup>. Se prévaloir de l'ambiguïté des mots,  
ce serait se libérer de la tutelle des parents, détenteurs du langage. Mais  
qui ne voit que ces rapprochements, si séduisants soient-ils — et nous  
pourrions en opérer de semblables dans bien d'autres secteurs — ne  
couvrent pas tout.

---

15. On pourrait rapprocher ceci de la situation de l'historien, du démographe,  
pour qui les documents statistiques constituent la seule donnée immédiate à tra-  
vers laquelle il doit reconstruire une réalité concrète, source de ces données.

16. H. BERGSON, *Le rire*, p. 391.

17. *Ibidem*, p. 392.

18. *Ibidem*, p. 393.

19. *Ibidem*, p. 398.

20. *Ibidem*, p. 394.

21. *Ibidem*, p. 393.

22. Cfr. notamment E. BERGLER, *Laughter and the sense of humor*, pp. 92,  
273 et ss.

Notre recherche n'avalise en fait aucune des théories proposées. Que l'on soit tenté de les dégager sous forme de couples philosophiques montre d'ailleurs fort bien que celles-ci sont de nature plus philosophique que scientifique. Ce qui explique que chaque théoricien du comique, après avoir critiqué ses devanciers, décrète que, enfin, le problème est résolu définitivement. La plupart, jouant sur les deux tableaux, prétendent bénéficier à la fois de la progressivité de la science et du caractère définitif que s'attribuent la plupart des philosophies. Or, en science, un problème est généralement circonscrit, tandis que le théoricien du comique s'attache à montrer quand, pourquoi, comment, de quoi, avec qui, et aussi qui rit. Et il laisse entendre que le problème, tel qu'il le pose, est seul essentiel. Il s'ensuit que, quel que soit leur intérêt, les découvertes en ce domaine ne correspondent jamais aux ambitions de leur auteur et sont sujettes non seulement aux objections inhérentes à la matière scientifique, mais aussi aux aléas de toute pensée philosophique.

Nous espérons, quant à nous, que sur le plan de l'observation et de l'expérience, nos analyses fournissent un matériel dont toute théorie du comique aurait intérêt à tenir compte.

**591.** Même sur ce plan-là, le lecteur a pu se demander si nos observations n'auraient pas utilement dû se ramener à l'un ou l'autre thème. Ne s'agit-il pas toujours d'attente déçue ? Ou toujours, de l'inefficacité de certaines conduites ? [527] Ou, toujours, de l'inadaptation au réel ? Ou, toujours encore, d'une inversion ?

Prenons par exemple ce dernier caractère. Nous pourrions, avec Bergson, insister sur le comique de la situation qui se retourne contre celui qui l'a créée. L'avocat Pathelin indique à son client un stratagème pour tromper le juge : le client en usera pour tromper son avocat [158]. La scène du « voleur volé » irradierait — comme un modèle — sur une foule d'autres scènes le comique qu'elle renferme<sup>23</sup>. Jekels situe plus profondément encore ce modèle comique : alors que dans la tragédie le fils s'élève contre son père et se présente comme le coupable, dans la comédie c'est le père qui est démasqué comme quelqu'un de tout aussi humain, qui est abaissé au niveau du fils et devient le coupable<sup>24</sup>.

Et nous-même retrouverions l'inversion dans la rétorsion [249], dans  
procédé  
la dissociation ————— par laquelle l'auditeur détruit les effets de  
réalité  
l'éloquence [510 ss], dans les divergences d'interprétation, les erreurs

23. H. BERGSON, *Le rire*, p. 432.

24. Ludwig JEKELS, « Zur Psychologie der Komödie », *Imago*, XII, 1926, Heft 2/3. Sigm. Freud zum siebzigsten Geburtstag, (pp. 328-335), pp. 334-335.

au sujet de l'accord [147], bref dans bien des secteurs, si pas tous, du comique de la rhétorique.

Ce qui importerait, alors, ce ne serait plus l'aspect particulier du comique de chacun de ces éléments rhétoriques, mais un aspect général, commun à tous. Ou un aspect particulier à l'un d'eux et devenu éminent car, le fruit de l'inversion, la substitution volontaire ou involontaire d'une fin à une autre, ramènerait le comique à un jeu de grâces entre fins et moyens.

Pareille unité descriptive ne supposerait pas nécessairement l'élaboration d'une théorie du comique. Mais elle s'éloignerait déjà d'une préoccupation majeure, pour nous, l'argumentation. Car l'inversion s'applique aussi bien au comique de situation qu'au comique de la rhétorique ; témoin sa forme la plus fruste : le boomerang. D'autre part le rapport moyens-fins serait sous-jacent à pareille description. Or il importe, précisément, à notre avis, de ne pas lui accorder dans la théorie de l'argumentation un primat absolu qui risque d'appauvrir celle-ci<sup>25</sup>.

**592.** Le matériel que nous avons apporté a donc été recueilli dans une perspective bien définie : il doit éclairer l'argumentation, sans quoi il perdrait la plus grande partie de sa signification.

Rien ne montre mieux que le matériel comique est toujours lié à une perspective que le simple examen des ouvrages où l'on tente de montrer la persistance des plaisanteries à travers temps et lieux [29]. Ce qui fait cette permanence, c'est tantôt une forme, tantôt une matière. Le lecteur reste toujours rêveur, indécis, devant les preuves de persistance aussi longtemps qu'il ne connaît pas les soucis du compilateur.

Si le matériel que nous avons réuni nous apparaît plus apte que d'autres à l'étude du comique, ou tout au moins d'une part de celui-ci, c'est parce que notre souci a été clair, nos classements, préexistants. Nous ne souhaitons pas, quant à nous, que les exemples que nous avons cités soient considérés comme des illustrations d'une thèse sur le rire.

Nous nous bornerons à quelques réflexions encore relatives à l'argumentation.

**593.** On se souviendra que, dans notre introduction, nous avons mentionné une série de facteurs qui empêchent le rire de se manifester. Certains de ces facteurs, telle l'émotion, n'ont rien de particulièrement discursif. D'autres, cependant, font partie de la rhétorique, tout en n'étant spécifiques à aucun schème d'argument. C'est le cas notamment de *l'explicitation*.

---

25. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 368 et ss.

Cfr. aussi Ch. PERELMANN, « L'argument pragmatique », *Logique et analyse*, nouvelle série, 1, 1958, pp. 14-23 ; repris dans *Le champ de l'argumentation*, pp. 100-110.

On dit généralement que l'explicitation tue le comique parce que l'effet de surprise est indispensable à celui-ci [42]. Mais les raisons de cette disparition du comique ne sont-elles pas beaucoup plus profondes ? En discutant, en proposant, en justifiant de manière explicite, on reconnaît, de part et d'autre, que l'on est dans la situation rhétorique. En intervenant au contraire à brûle-pourpoint, sans ménagements, on se comporte souvent comme si l'on avait affaire à un langage univoque, un accord assuré, d'où, s'il n'en est pas ainsi, le rire.

Un autre facteur destructif du comique, *l'hésitation*, le doute [35], nous paraît s'expliquer de même si l'on songe que ce facteur nous plonge dans une situation rhétorique avérée et reconnue comme telle, où il n'est pas question de confondre démonstration et argumentation.

*Le succès argumentatif*, au sens large, c'est-à-dire l'attention portée à l'argument en usage [36] est une cause d'inhibition du rire qui dans certains cas se rattache aux précédentes. Mais elle a une signification beaucoup plus générale. Le comique disparaît en quelque sorte faute d'objet. L'adéquation parfaite entre le discours et la pensée fait que à proprement parler il n'y a plus, pour l'auditeur, de discours <sup>26</sup>.

Mais nous avons vu combien cette situation est précaire. Un rien  
discours  
suffit à faire naître une dissociation ——— qui se lie aisément à une  
réalité

procédé  
dissociation ——— laquelle suscite le rire [510 ss].  
réalité

Un rien suffit aussi à rétablir l'argumentation dans son usage normal. Nous acquiesçons, par exemple, à ce que nous dit Garapon et percevons avec lui, dans *L'Avare*, un « ballet de paroles », un jeu verbal véritablement comique <sup>27</sup>. Or ce comique disparaît si nous parvenons à porter uniquement attention au sens du dialogue.

Ajoutons qu'il existe, devant certain discours, pourtant persuasif, un rire silencieux d'admiration. Un tel rire, ou sourire, s'attache d'ailleurs

26. Notons à ce propos cette remarque de Paul Valéry : « Il est presque comique de se demander ce que signifie au juste un terme que l'on utilise à chaque instant avec pleine satisfaction. » Cité par Karl LÖVITH, « Paul Valérys Reflexionen zur Sprache », dans *Hermeneutik und Dialektik*, Herausgegeben von Rüdiger BUBNER, Konrad CRAMER, Reiner WIEHL, Tübingen, Mohr, 1970, Hans Georg Gadamer zum 70. Geburtstag, p. 123.

Cfr. P. VALÉRY, « Poésie et pensée abstraite », conférence à l'Université d'Oxford, 1939, in *Œuvres*, édition établie par Jean HYTIER, Paris, Gallimard, 1957, Bibliothèque de la Pléiade, I, p. 1317.

27. MOLIÈRE, *L'Avare*, Acte II, sc. II et III. Cfr. R. GARAPON, *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen Age à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 261.

aussi bien à une exécution musicale, aux performances d'un jongleur, qu'à un discours étincelant. Le discours, est prouesse comme une autre. Il s'agit peut-être moins de perfection que de quelque chose qui sort de l'ordinaire, qui illustre les pouvoirs de l'homme. C'est un sourire de communion, mais aussi de détente, de soulagement devant un échec possible surmonté. Il est malaisé de dire si ce sourire silencieux s'adresse à l'orateur ou aux auditeurs, s'il dissocie le discours de l'action exercée. Il est vraisemblable que les sentiments oscillent et que le comique de la rhétorique y a peu de part.

594. Nous avons marqué l'importance de la *naïveté*, de l'aveuglement indispensable au comique [44, 45]. On aura pu suivre sa présence tout au long de notre travail, où nous l'avons souvent désigné comme « oubli », oubli que nous pouvons à présent préciser comme oubli de ce que l'on est dans la rhétorique et non dans le formel, oubli des ambiguïtés, du rôle de l'interprétation, des objections toujours possibles, oubli du procédé

danger que présente la dissociation ———— ; oubli de ce que certaines  
réalité

justifications révèlent un caractère, des croyances, des mobiles. C'est contre ces oublis que le rire exercerait notre vigilance.

Faudrait-il en conclure que le comique de la rhétorique se rattache au comique de caractère ?

Naïveté, oubli, ne sont certes pas identiques chez tous. Et le comique de caractère peut avoir à glaner dans le comique de la rhétorique. Mais il n'en est, pensons-nous, qu'un élément secondaire. Ce qui importe dans l'« oubli », c'est son aspect général, spécifique au comique de la rhétorique : c'est qu'il est le moyen de mettre en évidence que l'on n'est pas, comme on le serait dans la démonstration, protégé par des règles, des conventions solides, contre l'irruption d'autrui et de ses initiatives.

Nous serions autorisés à dire que c'est la naïveté du formaliste aux prises avec l'argumentation.

Le rire souligne la naïveté de celui qui se croit indûment dans le domaine logique formalisé, dans un monde abstrait, raidi, inhumain. Ce sera souvent ce qu'E. Dupréel appelle un rire d'exclusion ; il se double presque toujours d'un rire d'accueil à l'égard de tous les protagonistes.

595. Mais nous voici obligée d'évoquer un problème qui s'est imposé à nous, bien souvent, au cours de ce travail. *L'auditoire universel* rit-il, et plus spécialement est-il sensible au comique de la rhétorique ?

La question semble oiseuse, voire saugrenue. Mais elle est liée à notre conception de l'argumentation. L'argumentation la plus rationnelle possible, celle qui vise à convaincre, non à persuader [114], celle pour qui l'argumentation *ad hominem* se confond avec une argumentation *ad*

*humanitatem*, celle qu'ambitionne le philosophe, ne se distingue de l'argumentation la plus médiocre que parce qu'elle vise un auditoire composé de tous les êtres raisonnables, et que nous avons appelé l'auditoire universel. Celui-ci ne peut évidemment être consulté effectivement, ni même imaginé stable. C'est une construction opérée par chacun de nous, à partir des individus qu'il connaît, et qui est donc variable suivant les temps et les lieux. Les caractères de cet auditoire universel, et notamment les prémisses qu'il est censé admettre, diffèrent selon les époques<sup>28</sup>.

Il s'agit donc d'un concept de portée universelle, mais dont le contenu est variable.

L'auditoire universel rit-il ? ne peut avoir d'autre sens pour nous que : ce que nous avons appris du comique de la rhétorique nous apprend-il quelque chose d'intéressant à propos de l'auditoire universel ? Si la notion d'auditoire universel, dans notre théorie de l'argumentation, n'était rien qu'une formulation en d'autres mots de l'ancienne conception classique de la Raison, il semble bien que le problème du rire de l'auditoire universel ne se poserait pas. Ou que pour le moins la réponse serait en forme de tout ou rien : même personnifiée la Raison classique ne rit pas ou se rit de tous les balbutiements de l'homme qui ne sont point dignes d'elle, c'est-à-dire impersonnels et éternels, assurés par évidence et calculs<sup>29</sup>. Mais parce que notre conception de l'auditoire universel est liée à l'argumentation, le problème du rire se pose. Nous tenterons donc d'en aborder certains aspects.

**596.** Le premier concerne le comique des auditoires [115 ss] et notamment celui de l'auditoire comme objet comique.

La conception de l'auditoire universel étant de contenu variable, nous pouvons à un moment donné estimer que la vision que d'aucuns en affichent est dépassée, ou inexacte. Il suffit qu'un certain nombre de personnes raisonnables soient d'accord pour le penser et se refusent à faire partie de l'auditoire universel tel qu'il était conçu. A ce moment les conceptions mêmes que certains semblaient avoir de l'auditoire universel peuvent devenir comiques. Songeons simplement à ce que, en 1889,

---

28. Cfr. *Traité de l'argumentation*, pp. 34 et ss.

29. Le rire est, notons-le, très souvent tenu en suspicion par les absolutistes. Cfr. à propos de l'attitude hostile des auteurs chrétiens en face du rire Charles BAUDELAIRE, *De l'essence du rire et généralement du comique dans les arts plastiques*, dans *Œuvres*, texte établi et annoté par Y.G. LE DANTEC, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, tome II, *Curiosités esthétiques*, VI, (pp. 165-183). « Aux yeux de celui qui sait tout et qui peut tout, le comique n'est pas », p. 167. Peut-être la sévérité extrême des auteurs chrétiens n'est-elle cependant qu'une suite de la réticence des anciens, liée à un souci de bienséance et de mesure. Sur cette éthique du rire, cfr. Mary A. GRANT, *The ancient rhetorical theories of the laughable, The greek rhetoricians and Cicero*.

dans notre pays, un arrêt de la Cour de Cassation déclarait que « si le législateur n'avait pas exclu les femmes du barreau, c'était parce qu'il tenait pour un axiome trop évident pour qu'il faille l'énoncer que le service de la justice était réservé aux hommes »<sup>30</sup>. Si pareil axiome était censé admis par le législateur, c'est parce qu'il correspondait à sa conception de l'auditoire universel. L'auditoire qui, à nos yeux, semble en rire, c'est l'auditoire universel tel que nous nous le figurons aujourd'hui dans ce même pays et pour lequel les faits ont invalidé cet axiome.

Le comique des « lieux » résulte donc souvent de ce que les auditoires universels se jugent l'un l'autre. La notion d'auditoire universel implique que ce jugement n'est jamais définitif. Nous devons nous attendre que d'autres visions de l'auditoire universel trouvent dans la nôtre un objet comique.

Il est toutefois certaines formes du comique des auditoires qui ne paraissent pas pouvoir s'appliquer à l'auditoire universel. On se souviendra du comique résultant de ce que l'homme caché dans un placard entend ce qui ne lui est pas destiné [116]. Or imagine-t-on le comique naissant de ce qu'un homme surprend un philosophe en train d'exposer sa doctrine ? Non sans doute. Et ne serait-ce pas parce que le discours philosophique tend à convaincre l'auditoire universel ?

Dira-t-on que, dans l'exemple du placard, il s'agit d'information et non d'argumentation ? Cette distinction ne paraît pas importante car information et argumentation sont le plus souvent indiscernables.

La raison pour laquelle ce comique manque, lorsqu'il s'agit de l'auditoire universel, paraît beaucoup plus profonde. Car nous rirons de l'homme politique qui, en présence d'un espion ou d'un simple auditeur dissimulé conseille à ses partisans une tactique ou leur procure des informations que cet auditeur doit ignorer. Ce qui caractérise l'auditoire universel, c'est que nous sommes tous censés en faire partie, y compris l'orateur. On ne peut donc feindre lorsqu'on s'adresse à l'auditoire universel, et tout ce qui s'adresse à lui doit pouvoir être entendu de tous. Dès lors on peut se demander si certain comique n'est pas un moyen de repérer qu'une argumentation ne vise pas l'auditoire universel.

Ce qui ne veut pas dire que cet auditoire ne soit à même de reconnaître ce genre de méprises et d'en rire.

**597.** Nous avons souligné parmi nos constatations les plus constantes, combien les connaissances de la rhétorique et de son comique sont largement partagées. En réalité nous les attribuons aussi à l'auditoire universel.

---

30. Cfr. *Le problème des lacunes en droit*. Etudes publiées par Ch. PERELMAN, Bruxelles, Bruylant, 1968, « Essai de synthèse », (pp 540-552), pp. 547-549.

Il est bien connu que certaines plaisanteries ne font plus rire, à preuve le faible comique de certains recueils de plaisanteries qui ne datent pourtant que du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. Mais certains recueils contemporains ne nous amusent pas non plus, malgré le crédit de leurs auteurs.

Cependant, lorsque nous rions, nous avons tendance à croire que tout le monde ritait. Quand le rire est dû à une allusion culturelle nous nous sentons certes en communauté avec un milieu social déterminé, mais, en même temps, nous croyons que l'auditoire universel partagerait ce rire, parce qu'il en comprendrait le mécanisme.

A cet égard, le comique de la rhétorique est privilégié par rapport à d'autres objets comiques. Nous savons par exemple que, suivant les pays, telle ou telle situation sera comique : le cocu est comique en France, mais pas en Amérique<sup>32</sup>. Mais qu'un amant soit caché dans un placard et entende ce qui ne lui est pas destiné fera rire partout. Il en va de même du comique des schèmes argumentatifs, du comique des dissociations.

En fait, il y a chez nous une sorte de vœu d'universalisation du rire qui fait que nous attribuons à l'auditoire universel la connaissance de tout le comique de la rhétorique. Le vœu de Lichtenberg :

Einen Gedanken zu finden, wobei sich allemal jeder Mensch, der ihn hört, totlacht<sup>33</sup>.

est un peu notre vœu à tous. C'est peut-être notre élan le plus pur de communion humaine universelle qui nous y pousse.

**598.** Bien entendu, les divers éléments du comique de la rhétorique touchent l'auditoire universel à des degrés divers.

Il est normal que là où le rôle des « termes » (ou de la matière, si l'on préfère), est important, l'universalité sera précaire.

Lors d'une enquête par Victoroff<sup>34</sup> auprès d'auditeurs de la radio, le plus grand désaccord entre sujets soumis au test concernait des émissions d'humour noir, ou de comique licencieux. Sans doute, pense l'auteur de l'enquête, parce que ces émissions touchent à des tabous, à la moralité ; rien ne nous garantit donc que certains auditeurs de la radio n'ont pas ri bien qu'ils aient voulu marquer leur désapprobation

31. Cfr. à ce propos E. AUBOUIN, *Les genres du risible*, p. 35.

32. Marcel PAGNOL, « En guise d'avant-propos », in P. DANINOS, *Le tour du monde du rire*, p. 8.

33. LICHTENBERG, *Aphorismen*, p. 152.

34. D. VICTOROFF, « Recherche d'un style comique à l'usage de la radio », *Cahiers d'études de radio-télévision*, 1954, n° 1, pp. 104-106 ; « Etude sociologique », in *Introduction à l'étude scientifique du rire*, Flammarion, 1959, pp. 35-44.

pour ce genre d'émissions. Quoi qu'il en soit le comique de la rhétorique perd en ce cas son privilège d'universalité.

Au rebours, dans l'argumentation par la règle de justice, non seulement nous admettons que le comique fait rire l'auditoire universel, mais que l'existence de ce rire sous-tend notre interprétation des arguments. L'utopie comique, par exemple, crée en quelque sorte des « précédents » de ridicule. Nous appréhendons désormais nos propres comportements sous l'aspect étrange qu'à l'instar des comportements bizarres qui nous ont fait rire, ils pourraient présenter pour l'auditoire universel [285].

procédé

Lorsqu'il s'agit de la dissociation ——— à appliquer à la  
réalité

rhétorique, nul n'est mieux que l'auditoire universel à même de survoler l'ensemble des raisonnements pour déceler le procédé. Ainsi, dans le joli récit congolais [351] où intervient une longue série de liaisons causales, l'exagération quasi mécanique dans l'imputation des responsabilités n'est sensible que pour qui survole le récit. Dans le monde de chacun des protagonistes pris séparément, le rejet de responsabilité n'aurait rien d'anormal.

Le comique est donc lié à une vision globale. Le « God's eye view of life » [524] que certains ont considéré comme caractéristique du comique, fait de supériorité, de détachement ou de clairvoyance, serait attribuable à l'auditoire universel capable d'observer les arguments et de leur assigner un rôle de procédé.

L'auditoire universel doit-il, dans un cas déterminé, faire cette dissociation ? Non certes. Cette obligation ne pourrait lui être imposée que par un observateur qui, à ce moment, se placerait en dehors de l'auditoire universel, et qui aurait un critère à lui pour en juger, ce qui reviendrait à remplacer, comme nous l'avons vu tout à l'heure, un auditoire universel par un autre. En fait, la dissociation dépendra largement de l'idée que l'on se fait des convictions de l'orateur. Lui-même étant membre de l'auditoire universel, tout discours adressé à cet auditoire, notamment le discours philosophique, sera à l'abri de la dissociation.

Certains aspects du comique de la rhétorique qui à première vue exigent avant tout une connaissance des mœurs, coutumes d'un milieu très particulier, semblent ne pouvoir intéresser l'auditoire universel. C'est le cas par exemple de la parodie. Toutefois nous avons déjà vu que l'on peut rire de certaines parodies sans en connaître l'original [140, 219]. Bien mieux, selon la pénétrante remarque de Butor, toute œuvre littéraire serait parodie de celles qui la précèdent ; toute parodie affirmée dénonce celle qui est larvée dans la littérature courante, ignorante de ses propres

modèles<sup>35</sup>. Autant dire que l'auditoire universel est censé pouvoir rire d'une parodie.

Nous le dotons, on le voit, de la perception de toutes les formes de comique de la rhétorique qui nous sont familières.

**599.** A l'heure actuelle, donc, l'auditoire universel, pour la plupart d'entre nous :

- admet le fait que les hommes rient du comique de la rhétorique ;
- reconnaît l'existence de certaines anecdotes comiques, qui circulent dans des milieux plus ou moins étendus ;
- rit lui même de la plupart des aspects de ce comique ;
- sait qu'il y a des groupes sociaux divers et peut rire de certains caractères du discours particuliers à ces groupes, dès lors qu'ils sont mis en évidence (de même que nous rions encore des Précieuses Ridicules bien que ce milieu nous soit étranger).

Ce dernier trait nous éclaire peut-être sur un des points les plus délicats de la notion d'auditoire universel.

Nous avons vu que le rôle du langage, notamment de l'équivocité des termes, est essentiel dans la distinction entre argumentation et démonstration. Or quel langage l'auditoire universel, tel que nous nous le figurons, parle-t-il ? Un langage naturel quelconque serons-nous tentés de répondre. C'est la seule réponse possible (elle implique, notons-le, une parenté profonde entre le discours philosophique, qui s'adresse toujours à l'auditoire universel, et le discours journalier).

Mais lorsqu'il s'agit du comique, une condition est nécessaire. Ce langage naturel de l'auditoire universel, pour que ce dernier puisse saisir le comique du langage doit permettre les mêmes effets comiques que tout autre langage naturel. Cette condition semble irréalisable. Et pourtant, l'auditoire universel est censé rire d'un comique linguistique que des groupes spécifiques ont élaboré.

Nous concluons que l'auditoire universel sera d'autant plus accessible au comique de la rhétorique que la vision que nous formons de cet auditoire sera plus riche. Il est donc bon de nous demander souvent, devant le rire déclenché par le comique de la rhétorique, dans quelle mesure nous croyons que l'auditoire universel en rirait. Cela nous aidera peut-être à former une idée meilleure de cet auditoire.

**600.** En effet le comique de la rhétorique est le comique d'une science (*techné*) commune à tous les domaines. Nous pouvons à ce propos évoquer la distinction d'Aristote entre les domaines particuliers et l'universalité

---

35. Michel BUTOR, « La critique et l'invention », *Critique* 247, décembre 1967, (pp. 983-995), p. 993.

de la capacité dialectique <sup>36</sup>. Mais le comique ayant celle-ci pour objet est cependant lié à l'existence de groupes diversifiés.

Nous avons vu, par exemple, en étudiant l'irrélevance, que celle-ci est toujours relative [551 ss]. Un argument n'est jamais comique parce qu'irrélevant en soi. Il ne l'est que par rapport au problème que se pose un certain auditoire. L'irrélevance dont rit l'auditoire universel devrait-elle être considérée comme l'irrélevance en soi ? Si l'auditoire universel était la Raison abstraite, régnant sur un système de prémisses évidentes et de déduction formelle à partir de ces prémisses, on pourrait imaginer une définition de l'irrélevance en fonction d'exigences de complétude des axiomes et de décidabilité du système. Mais si l'auditoire universel n'a pas ce privilège, on ne voit pas comment concevoir une irrélevance absolue. Faut-il concevoir le rire de l'auditoire universel comme visant ce que tous ces cas d'irrélevance ont en commun ? Ils ont précisément en commun d'être relatifs à un problème ou à un domaine. L'auditoire universel rit donc de cette relativité même. On se rappellera l'anecdote du Schnorrer réclamant l'aumône habituelle faite jadis à son père en disant au donateur : « Est-ce vous ou moi son héritier ? » [226]. La demande est claire, valable aux yeux du Schnorrer, et loin d'être irrélevance. Aux yeux du donateur il n'en est pas ainsi. Et c'est de la relativité de cette irrélevance que rit l'auditoire universel.

De même en ce qui concerne le ridicule, sanction des incompatibilités que l'on néglige de résoudre. Il s'agit parfois de l'incompatibilité entre une conduite et les normes reçues, c'est-à-dire d'une inadaptation au normal. Or ce normal, c'est ce que fait ou croit un certain groupe donné. Existe-t-il un tel ridicule à l'égard de l'auditoire universel ?

Nous venons de rappeler que, par le mécanisme de la règle de justice, nos institutions peuvent devenir ridicules — si elles ne sont pas justifiées — rien que parce que des institutions étrangères nous ont paru ridicules. Mais il ne s'agit pas de leur incompatibilité avec un canon suprahumain. L'image de l'homme telle que nous pouvons, à chaque instant, croire qu'elle est celle de l'auditoire universel n'est pas elle-même plus complète que celle que nous nous formons. L'auditoire universel tel que nous nous le figurons, ne sait rien de plus à cet égard que ce que nous savons nous-même. Il ne connaît pas l'homme mieux que nous. Mais il sait que, à maints égards, cet homme est divers, et il rit parfois de l'aveuglement à l'égard de cette diversité.

L'auditoire universel a, comme il a une image de l'homme, une image du monde. Celle-ci sous-tend les analogies possibles. Nous avons dit que le comique de l'analogie était lié au comique des auditoires : il y a des analogies qui nous font rire parce qu'elles semblent inadéquates,

---

36. Cfr. P. AUBENQUE, *Le problème de l'être chez Aristote*, pp. 257 et ss.

ou inutiles ; or il n'est jamais certain qu'il en soit ainsi pour tous les auditoires. Et cependant nous avons l'impression que certaines analogies sont comiques pour l'auditoire universel lui-même. C'est que l'auditoire universel nous paraît plus sensible à la confusion entre analogie et ressemblance. D'autre part, un auditoire particulier donné pourra accepter certaines considérations, qualifiées d'analogie, en raison de ses préoccupations. Nous songeons par exemple aux analogies entre la Judée antique et la France moderne [455], ou entre Israël et l'Allemagne [457] ; c'est l'auditoire universel qui rira le plus sûrement.

Est-ce à dire que ceux qui ne rient pas, que cet auditoire particulier qui prend les choses sans contrôle, par désir d'être convaincu, ne fait pas partie de l'auditoire universel ? Ne retrouverions-nous pas, par ce biais, terme I

une dissociation ————— où tout auditoire particulier, gouverné par ses intérêts, ses préjugés, serait terme I tandis que le terme II serait cette Raison universelle qui fait norme ?

Mais par là même que nous le pensons riant du comique de la rhétorique, l'auditoire universel n'est pas seulement ce terme II, cette Raison. Il participe à une large communion humaine, celle de tous les êtres qui s'adressent l'un à l'autre et se réjouissent de se comprendre, imparfaitement, mais efficacement tout de même, et de s'éprouver. Le rire de l'auditoire universel n'est pas le *rire des dieux*<sup>37</sup> ni celui dont parle Nietzsche<sup>38</sup>, et qui ne serait tout au plus que le rire d'un auditoire d'élite. Il est un de nos meilleurs espoirs.

**601.** Notre confiance en ce rire éclaire peut-être un des points à première vue inquiétants du comique de la rhétorique. Nos observations n'ont-elles pu laisser croire que celui-ci était souvent une prime à la mauvaise foi ? Comme dans le *Criticón* de Gracián, les trompeurs se riraient-ils des trompés et les trompés des trompeurs ?<sup>39</sup> Et faut-il dire que les yeux voient les maux et pleurent tandis que « esa vulgaridad del reir quede para la necia boca, que es la que mucho yerra » ?<sup>40</sup> L'homme d'esprit, celui qui entraîne les rieurs n'est-il pas trop souvent celui qui se prévaut

37. Cfr. Ch. KERÉNYI, *La religion antique*, traduction de Y. LE LAY, Genève, Georg, 1957, « Du rire des dieux », pp. 149-159 (Die antike Religion, Dusseldorf, Diederichs).

38. Cfr. à propos de Georges Bataille se réclamant de Nietzsche, J.-P. SARTRE, *Situations I*, pp. 169 et ss.

39. Baltasar GRACIÁN, *El criticón*, Madrid, Espasa-Calpe, Colección Austral n° 400, (édité par Ismael QUILES, S.J.), 5° éd., p. 68.

40. *Ibidem*, p. 85.

« Cette vulgarité du rire appartient à la sottise qui souvent erre. »

procédé  
\_\_\_\_\_  
réalité

de l'interprétation littérale. Le comique de la dissociation ne montre-t-il pas, soit que toute argumentation n'est que procédé, soit que toute argumentation sérieuse peut être démantelée par cette accusation ? Le comique de la rhétorique toucherait ainsi au problème si controversé de l'éthique de la rhétorique. La vigilance que ce comique développerait ne ferait qu'augmenter notre capacité à nuire aussi bien qu'à promouvoir nos idées les plus généreuses.

Mais ce surcroît de vigilance n'est peut-être pas sans valeur sociale. A.W. Schlegel défendait la comédie contre les attaques d'un Rousseau en montrant qu'elle était en effet plus soucieuse des succès et des échecs que des mobiles, mais que :

Es gibt einen angewandten Teil der Sittenlehre, man möchte ihn die Lebenskunst nennen.  
... Das Lustspiel soll unser Urteil in Unterscheidung der Lagen und Personen schärfen; dass es uns klüger macht, das ist seine wahre und einzig mögliche Moralität <sup>41</sup>.

On pourrait sans doute en dire autant du comique de la rhétorique : il accroît notre bon sens, notre sagesse, notre discernement.

Mais il touche aussi l'éthique par deux autres biais.

Le rire en effet souligne que si le langage a comme propriété de pouvoir dire le faux, dissimuler ce que l'on sait ou ce que l'on veut, cette propriété n'a de signification que parce que la véracité est ce qu'il y a de plus commun. Songeons au cours de français de Gaxotte [182] ou aux deux juifs qui s'interpellent au départ du train [521]. La présomption de véracité est si fondamentale que l'incertitude ne peut se maintenir et qu'elle tend comiquement à se résoudre en une sorte de véracité sur un nouveau plan.

Par ailleurs, le ridicule qui sanctionne les incompatibilités nous rappelle au respect de la parole donnée, point commun de toutes les morales de groupe. En effet la cohérence de la pensée est aussi une forme de ce respect. Le comique nous montre combien cette cohérence est difficile, parfois impossible.

Mais il nous montre aussi que ce respect n'est pas nécessairement formel et implacable. L'un des aspects primordiaux, qui distingue l'argumentation de la démonstration, est que l'argumentation suppose un minimum de bonne volonté de la part de l'auditeur. Une démonstration formelle exige un accord donné une fois pour toutes, et à partir duquel

---

41. A.W. SCHLEGEL, *Vorlesungen über dramatische Kunst und Literatur*, vol. I, p. 168.

la bonne ou la mauvaise volonté n'a plus de retentissement<sup>42</sup>. Au contraire, dans l'argumentation, la bonne volonté est indispensable à chaque pas. Sans elle, pas d'argumentation possible. Ce qui ne signifie pas nécessairement, manque d'esprit critique.

Le rire nous rappelle que cette bonne volonté est la condition même du dialogue. Il y faut un minimum de coopération : deviner ce que veut l'interlocuteur, même si c'est un adversaire. M. Tammelo a insisté à juste titre sur cet aspect moral de l'argumentation rhétorique « *disciplined thinking which has proved to be productive or promotive of comprehension and might* »<sup>43</sup>.

Cette bonne volonté, lorsqu'il s'agit d'argumentation qui vise l'auditoire universel, nous sommes fondés à croire que nous pouvons compter sur elle : l'orateur comme ceux à qui il s'adresse font partie de cet auditoire. Notre confiance dans le rire de l'auditoire universel serait l'acquiescement au caractère indispensable de cette bonne volonté chez tous les auditoires, quels qu'ils soient.

---

42. Cfr. Ch. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA, « De la temporalité comme caractère de l'argumentation », repris dans *Le champ de l'argumentation* pp. 41-63.

43. Ilmar TAMMELO, « The law of nations and the rhetorical tradition of legal reasoning », *Indian Year book of international affairs*, vol. XIII, Part II, 1964, (pp. 228-258), p. 244.

## INDEX DES NOMS PROPRES

### A

Abbott, Lyman, 140.  
 Abraham, 112, 130.  
 Adam, premier homme, 199.  
 Adam, 255+n, 374n, 388n.  
 Adam, Charles, 32n.  
 Addison, Joseph, 25n, 148n.  
 Adonis, 150, 178, 179, 255.  
 Agésilas, 267.  
 Agnès, 270, 327, 349.  
 Alcène, 226, 279, 280, 327.  
 Alice, 81+n, 215+n, 250+nn, 325+nn.  
 Allen, Edward Frank, 138n.  
 Allin, Arthur, 12n, 292n.  
 Amphitryon, 72, 86+n, 226+n, 279+n, 280+n.  
 Andra, E., 148n.  
 Anderson, A.R., 374n.  
 Anscombe, Gertrud Elizabeth, Margaret, 246, 247n.  
 Antiphon, 348+n.  
 Antonius, Marcus, 284.  
 Apollinaire, Guillaume, 162n, 332n.  
 Apollon, 184, 270+n, 327n, 349+n.  
 Ariosto, Ludovico, 147+n, 148.  
 Aristophane, 347+nn.  
 Aristote, 11, 12n, 23+n, 24+n, 33, 132n, 163+n, 164+n, 223, 224n, 269+n, 275n, 348n, 412.  
 Aron, Raymond, 144+n.  
 Arp, Bill, (Charles Henry Smith), 155+n.  
*Ascarelli, le comte*, 44.  
 Aubenque, Pierre, 33n, 413n.  
 Aubouin, Élie, 16+n, 19+n, 22+n, 25+n, 38+n, 47+nn, 60n, 64+n, 71n, 87+n, 101n, 122n, 127, 144n, 192n, 221n, 243+n, 267+n, 287n, 309+n, 368n, 385+n, 386+n, 410n.  
 Auerbach, Erich, 177+n.  
 Auguste, empereur, 152, 201n, 239.  
 Ault, Norman, 69n.  
 Aymé, Marcel, 280+n.  
 Aymé de Savoie, 291.

### B

*Badin, monsieur*, 219+n.  
 Bahr, Herman, 86n.  
*Baillevant, monsieur de*, 114.  
 Bairnsfather, Bruce, 81n.

*Baisecul, seigneur de*, 20n.  
 Bakhtine, Michail, 234n.  
 Balzac, Honoré de, 39n, 60n, 379.  
 Barfield, Arthur Owen, 103n.  
 Baroja, Pio, 185+n, 394+n.  
 Barthélemy-Saint Hilaire, Jules, 12n.  
 Bastide, Georges, 396+n.  
 Bastin, Julia, 183n.  
 Bataille, Georges, 414n.  
 Baudelaire, Charles, 408n.  
 Baudot, Jean A., 32n, 311.  
 Bauer, Max, 21+n, 192n.  
 Baur, Frank, 315n.  
*Bav*, 289.  
 Beattie, James, 13+n, 15+n, 24, 25+n, 69n, 147nn, 148+n, 251+n, 252, 253+n, 274+n, 291+n, 302.  
 Bechtel, Guy, 189n, 191n, 206n, 207n, 303n, 305n.  
 Bédier, Joseph, 142nn.  
 Belnap, N.D., Jr, 374n.  
 Belsunce de Castelmoron, François de, 285.  
 Benchley, Nathaniel, 87n, 112n, 325n, 380n.  
 Benchley, Robert C., 87+n, 112+n, 324, 325n, 380n.  
 Benda, Julien, 161n, 162+n.  
 Benedict, Ruth, 51n.  
 Benveniste, Emile, 234n.  
 Berend, Eduard, 15n.  
 Berggren, Douglas, 308n.  
 Bergier, Jacques, 96n.  
 Bergler, Edmund, 14n, 25, 27+nn, 28n, 30n, 38n, 51n, 73+n, 80n, 86n, 121n, 124n, 138n, 140n, 168+n, 172n, 179n, 201n, 205n, 210n, 216, 217+n, 227+n, 228, 240n, 244n, 259n, 269n, 295+n, 296n, 378n, 403n.  
 Bergson, Henri, 9n, 13, 29+n, 39n, 42+n, 98, 245+n, 246, 280+n, 313+n, 315, 328, 351, 370+n, 402, 403+nn, 404+n.  
 Berkeley, George, 310n.  
 Bernard, Tristan, 66, 231+n, 252.  
 Bidez, Joseph, 165n.  
 Bierce, Ambrose, 48+n.  
 Bierens de Haan, J.D., 390+n.  
 Billy, André, 379n.  
 Binder, Frank, 349, 350n.  
 Black, Max, 73, 74n, 103n, 171+n

Blair, Hugh, 108n, 137n.  
 Blair, Walter, 155+n.  
 Blanché, Robert, 72n.  
 Blumenberg, Hans, 295+nn.  
*Bobby, le comte*, 168, 214.  
 Böcking, Eduard, 146n.  
 Boileau-Despréaux, Nicolas, 251n, 346.  
 Bolingbroke, Henry St John, viscount, 175n.  
 Bollème, Geneviève, 237n.  
 Bonaparte, Marie, 25n, 290n.  
*Bonnard, Antoine*, 326, 327.  
 Booth, Wayne C., 182n, 234n, 395+n.  
 Bozecque, Henri, 24n, 28n, 328n.  
 Bossuet, Jacques Bénigne, 86+n, 274+n, 313, 365+n.  
 Boswell, James, 269n.  
*Boubouroche*, 131+n, 342.  
 Boufflers, Stanislas-Jean, 313.  
 Boulenger, Jacques, 20n.  
 Bourvil, 9n.  
*Bouvard*, 237n, 283n, 285+n, 286, 326n.  
*Bouvier, le professeur*, 112.  
 Boyle, Robert, 293n.  
*Brambilla, princesse*, 184+nn, 185n.  
 Brando, Marlon, 189, 190.  
 Bréhier, Emile, 300n.  
 Brehm, Jack W., 159n, 229n, 385n.  
 Brémond, Emile, 244n.  
 Breton, André, 293n, 294n, 299n.  
*Breugnot, Colas*, 60n.  
*Brighella*, 147n.  
*Brown, le père*, 127+n.  
 Browne, Lewis, 73n, 251n, 260n, 296n.  
 Browne, Sir Thomas, 148n.  
 Bruner, Katherine Frost, 81n.  
 Brunius, Jacques, 335 n.  
 Brunschvig, Robert, 372n.  
 Bruscombille, 48+n, 49.  
 Brutus, Marcus Junius, 182, 284.  
 Bryant, Donald C., 186+n.  
 Bubner, Rüdiger, 406n.  
 Bunyan, John, 148n.  
 Buridan, Jean, 362.  
 Burke, Edmund, 175n.  
 Butler, Samuel, 20+n, 25+n, 252n, 302, 303n.  
 Butor, Michel, 411, 412n.

## C

Caesar, C. Julius, 182n, 284n.  
 Callot, Jacques, 184.  
 Calogero, Guido, 77, 78n.  
 Calvin, Jean, 199+n, 291+n.  
 Cami, 173n, 323, 324n.  
 Campatius, 115.  
 Capelle, J., 23n, 132n.  
*Carrasco, Sansón*, 60.

Carrière, Jean-Claude, 189n, 191n, 206n, 207n, 305n.  
 Carroll, Lewis, 81n, 215n, 250nn, 325n.  
 Carlyle, Thomas, 148n.  
 Cassini, 245.  
 Castro, Fidel, 37.  
 Castelli, Enrico, 317n.  
 Cervantes Saavedra, Miguel de, 60+n, 99n, 100nn, 128+n, 167n, 205nn, 228n, 233+n, 252n, 262+n, 268n, 297nn, 298+n, 338n, 339n.  
 Chamfort, 155n, 202, 268n.  
 Chaplin, Charles, 243+n.  
 Charles, duc de Würtemberg, 175.  
 Charlier, Gustave, 35n, 371n.  
*Charmidès*, 226.  
 Chassé, Charles, 19+n.  
 Chastel, André, 60n.  
*Chauverel, Mme*, 44+nn.  
 Chérel, A., 76n, 78n.  
 Chesterfield, comte de, 382.  
 Chevalier, Jacques, 114n, 161n.  
 Chevrier, G., 371n.  
 Chiavacci, Vinzenz, 259n.  
 Churchill, Winston, 17n.  
 Cicéron, 23+nn, 24+n, 109+nn, 133+n, 181n, 185n, 191n, 200, 251+n, 264+n, 328n.  
 Claparède, Edouard, 139+n.  
*Clarissa*, 148+n.  
 Claudel, Paul, 236n.  
 Cobb, Irvin Shrewsbury, 342n.  
 Cocteau, Jean, 79.  
 Cody, Arthur B., 326n.  
 Cohen, Arthur R., 159n, 229n, 385n.  
 Cohen, Gustave, 301n.  
 Collier, John, 230n.  
 Colomb, Christophe, 190, 353.  
 Compayré, Gabriel, 397n.  
 Condé, Jean de, 141n.  
 Cook, George Cram, 292n.  
 Copleston, Edward, 175n.  
 Corax, 348, 349, 350, 351.  
 Cormeau, Nelly, 342n.  
 Corneille, saint, 166.  
 Corneille, Pierre, 55, 336+n.  
 Courbaud, Edmond, 23n.  
 Courteline, Georges, 131n, 219+n, 342, 381+n.  
 Cramer, Konrad, 406n.  
 Crassus, Lucius Licinius, 251.  
 Crockett, David, 95+n.  
 Cros, Charles, 96+n, 281+n.

## D

Dalla Torre, Claude, 198n, 271n  
 Dambuyant, M., 364+nn.

Damiron, Jean Philibert, 237.  
 Daninos, Pierre, 66n, 70n, 92n, 101nn,  
 134+n, 154n, 190n, 253n, 259n,  
 380n, 382n, 410n.  
 D'Arcy, Eric, 247n.  
 David, 295.  
 Debidour, V.H., 347n.  
 De Bück, Benoît, 89n.  
 Defoe, Daniel, 181, 182n.  
 De Funès, 9n.  
 Delamotte, Jean, 253n.  
 Delange-Janson, Léon, 89n, 380n.  
 Delay, Jean, 183n.  
 De Marsanich, 249.  
 De Montaignon, Anatole, 141n, 142n.  
 Démosthène, 313, 387+n.  
 Denis, saint, 276.  
 De Quincey, Thomas, 148n.  
 De Saint-Vincent, Louis, 189.  
 Descartes, René, 32+n, 225.  
 Deschoux, Marcel, 185+n.  
 Desfontaines, P. F. Guyot, 138n, 271n,  
 272n.  
 Deussen, Paul, 26n.  
 Devos, Raymond, 64, 70n, 167+n, 326,  
 327n.  
 Dickens, Charles, 148n.  
 Dierickx, Jean, 61n.  
 Dieterlen, Germaine, 11n.  
 Dieu, 36, 52, 65, 86n, 114, 130, 177, 191,  
 228, 236, 260, 304, 306, 365.  
 Disraeli, Benjamin, 99+n.  
 Döhmman, Karl, 48+n, 49n, 215+n.  
*Domitia, Passieni*, 387, 388.  
 Domitius, Afer, 286.  
*Dooley, mister*, 254n.  
*Dorante*, 336n.  
 Dostoïevski, Fiodor Mikhaïlovitch, 234n.  
*Downing, Jack*, 359.  
 Drex du Radier, Jean-François, 19n.  
 Droz, Eugénie, 106n.  
 Dubois, J., 268n.  
 Dubois, N.A., 102n.  
 Du Deffand, M<sup>me</sup>, 76.  
 Duesberg, dom Hilaire, 272n.  
 Dufour, Médéric, 164n, 269n, 275n.  
 Dugas, Louis, 39n, 155n, 351.  
*Dulcinée*, 52, 128, 205.  
 Dumarsais (César Chesneau, sieur du  
 Marsais), 177n, 318n.  
 Dumas, Georges, 12nn, 17n.  
 Dunkmann, Karl, 305.  
 Dunne, Finley Peter, 254n.  
 Dupréel, Eugène, 13+n, 14+n, 26, 38,  
 395, 396, 400+n, 407.  
 Durry, Marie-Jeanne, 162n, 332 n.  
 Dziemidok, Bohdan, 22n, 93n.

## E

Eastman, Max Forrester, 20+n, 34,  
 35n, 127n, 253n, 255, 380n, 396+n.  
 Edeline, F., 79n, 268n.  
*Electre*, 49, 314.  
 Elie, 309.  
 Eliezer, Israel ben, 260n.  
 Elizabeth, princesse, 258, 259, 260.  
 Emmet, Dorothy M., 318n.  
 Ensor, James, 381.  
 Ernout, Alfred, 226n.  
*Ersilia*, 241, 242.  
 Espinas, Victor Alfred, 41.  
 Estève, Claude-Louis, 315n.  
 Etiemble, René, 61n.  
 Eubulide, 49.  
 Eugène, prince de Savoie, 69.  
 Euripide, 177.  
 Evans-Pritchard, E.E., 51+n, 131+n.  
 Eysenck, Hans Jurgen, 12n.

## F

Fabre, Lucien, 7n.  
 Facchi, Emilia, 249+n.  
 Facchi, Paolo, 249n, 314n.  
 Faral, Edmond, 106nn.  
*Faust*, 376n.  
 Fénelon, François de Salignac de la  
 Mothe, 350.  
 Festinger, Léon, 159n, 228, 229n, 385n.  
 Finch, Henry A., 113, 114n.  
 Fischer, Kuno, 76n.  
 Flaubert, Gustave, 237+n, 238, 283,  
 285n, 326+n.  
 Flögel, Karl Friedrich, 21+n, 192n.  
 Flornoy, Bertrand, 11n.  
 Fónagy, Ivan, 316n.  
 Fontanier, Pierre, 177n, 318n.  
 Fontenelle, Bernard Le Bovier de, 155,  
 257, 283.  
 Foote, Robert O., 28n, 172n, 240n, 259n.  
 Foucault, Michel, 65n.  
 Fourier, Charles, 293, 294n.  
 Fournier, Edouard, 107n, 114n, 120n.  
 Fox, Charles James, 196.  
 Fradier, Georges, 39n.  
 France, Anatole, 51n, 108n, 116nn, 165n,  
 166nn, 240+n, 257+n, 299.  
 Franklin, Benjamin, 145, 146n, 285.  
 Frédéric II de Prusse, 272.  
 Freud, Anna, 290n.  
 Freud, Sigmund, 25+nn, 26, 27, 29+n,  
 32+n, 36n, 38+n, 40+n, 60+n,  
 70n, 76n, 79n, 94n, 101n, 102n, 121n,  
 131, 138n, 143n, 153+n, 175n,  
 179+nn, 201n, 290+n, 296, 312n,  
 348n, 352, 358n, 364n, 374+n, 378,  
 387n, 388+n, 404n.

Frijda, Nico H., 11n.  
 Fulvius Propinquus, 389.  
 Furtwängler, Adolf, 210.

## G

Gadamer, Hans Georg, 317+n.  
*Galathee*, 387.  
 Galay, Jean-Louis, 316+n.  
 Galli, Giorgio, 314n.  
 Garapon, Robert, 20n, 48n, 55+n,  
 56+nn, 72n, 105, 106nn, 114+n,  
 115n, 323nn, 336+nn, 395+n, 406+n.  
*Gargantua*, 362.  
 Gaxotte, Pierre, 124, 125+n, 415.  
*Gemellus*, 102.  
 Genette, Gérard, 177n.  
 Gerhardt, C.J., 161n, 164n.  
 Gerlo, Aloïs, 143n.  
 Gerôme, Jean-Léon, 64.  
*Géronte*, 336n.  
 Gheorghiu, C. Virgil, 195+n.  
 Ghost, 39n.  
 Gide, André, 41n, 183+n, 255n.  
 Giraudoux, Jean, 86n, 226n, 270n, 272,  
 279n, 280n, 314, 327n, 349+n.  
 Giuliani, Alessandro, 371nn.  
 Glaspell, Suzan, 292n.  
*Glaucus*, 148+n.  
 Glockner, Hermann, 16n.  
 Goethe, Johann Wolfgang von, 376n.  
 Goldmann, Lucien, 183+n.  
 Goldsmith, Oliver, 269.  
 Goliath, 295.  
 Gondinet, Edmond, 245.  
 Gonthier, Ferdinand, 74n.  
 Gorer, Geoffrey, 11n.  
 Goriély, Georges, 264.  
 Gosset, Pierre, et Renée, 37n.  
 Gough, W., 97n.  
 Goussard, Michel, 12nn, 39n, 399n.  
 Gozzi, Carlo, 147+n, 148.  
 Gracián, Baltasar, 79, 318, 414+nn.  
 Gradmann, Erwin, 45n, 67n.  
 Grall, Alex, 96n.  
 Granger, Gilles G., 308+n.  
 Grant, Mary A., 23n, 408n.  
 Greig, John Young Thomson, 12n, 40n,  
 142n, 197n, 290+nn, 292nn, 397n.  
 Grize, Jean-Blaise, 316n.  
 Grojnowski, Daniel, 69n, 87+n, 88n.  
 Groos, René, 220n.  
 Guérin, 142n.  
*Guildenstern*, 98.  
*Guillemette*, 120.  
*Gulliver, Lemuel*, 180, 181, 197, 271+n,  
 272+n, 318, 319.  
 Gutwirth, M., 59+n.  
 Guyonnet de Merville, maître, 379.

Guyot, Edouard, 218n.  
 Guyot, Pierre François, voir Desfontaines.

## H

*Habad, Motke*, 296n.  
 Halkin, Léon-E., 264.  
 Halle, Morris, 67n.  
 Hamblin, Charles Leonard, 49n.  
 Hamlet, 98n.  
 Harte, Bret (Francis Brett Harte), 98,  
 99+n.  
*Harriegel, der Herr von*, 133.  
 Haumont, Jacques, 348n.  
 Hayakawa, Samuel Ichiyé, 309+n.  
 Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, 15,  
 16n, 183+n, 185n.  
 Heine, Heinrich, 60n, 138n.  
 Henry, Albert, 314+n.  
 Héraclite, 77.  
 Hérennius, C., 328n.  
 Hérion de Villefosse, Antoine Marie Albert, 210, 211.  
 Hiérocles, 172n, 239, 259n.  
 Highet, Gilbert, 159n, 181n.  
 Hobbes, Thomas, 15, 25+n, 355n.  
 Hockney, D., 374n.  
 Hoffmann, Ernst Theodor Amadeus,  
 184+nn, 185+n.  
 Hollon, William Eugene, 139n.  
 Hoover, Edgar, 37+n.  
 Horney, Karen, 132n.  
*Hudibras*, 20n, 25, 252n, 303+n.  
 Hughes, Richard, 119n.  
 Huizinga, Johan, 49n, 183n, 185n, 209+n,  
 210, 265+n, 266+n.  
 Hume, David, 175n.  
*Humevesne, seigneur de*, 20n.  
 Huxley, Thomas, 148n.  
*Hyacinth*, alias Hirsch, 60.  
 Hytier, Jean, 406.

## I

Ibn Hazm, 372+n.  
 Ionesco, Eugène, 337n.  
 Irénée, saint, 166.  
 Irving, Washington, 218n.  
 Isaac, 130.  
*Isabelle*, 85.  
 Isocrate, 244+n, 274n.  
*Itzig, soldat*, 179.

## J

Jackson, Andrew, 359  
 Jacob, 130.

*Jacob*, 121, 122, 204+n.  
*Jacob*, Max, 79.  
*Jacquard*, Joseph-Marie, 285.  
*Jacquinet*, 213n.  
*Jakobson*, Roman, 67+n, 267.  
*Jankélévitch*, Vladimir, 182nn, 183n,  
 345+n, 346nn, 361n.  
*Janson*, Fernand, 39n, 240+n.  
*Janson*, Paul, 89, 126+n, 209, 210, 211,  
 367+n, 380+n.  
*Jaquinot*, 213n.  
*Jean-Charles*, 128n, 129n.  
*Jean Paul* (Johann Paul Friedrich Rich-  
 ter), 15+n, 25+n, 98+nn, 177+n,  
 178+nn, 182nn, 318+n, 369+n.  
*Jeanson Francis*, 26+n, 42n, 325n.  
*Jekels*, Ludwig, 404+n.  
*Jenin*, 328n.  
*Jerrold*, Douglas, 294.  
*Jésus-Christ*, 140, 165, 199, 236, 264.  
*Johnson*, Samuel, 269+n.  
*Johnstone*, Henry W., Jr, 14n, 111+n,  
 169+n, 170, 186n.  
*Jørgensen*, Jørgen, 70n, 371n.  
*Joris*, André, 264.  
*Jossius*, Nicander, 31n.  
*Joubert*, Laurent, 11n, 12n, 31n, 38n, 57+n.  
*Jouhandeau*, Marcel, 76n, 88n, 132+n,  
 154n, 184+n, 263+n.  
*Joyce*, James, 184+n.  
*Julien*, l'Apostat, 165+n.  
*Jünger*, Friedrich Georg, 17n.  
*Junius Bassus*, 387.

## K

*Kant*, Immanuel, 29, 200, 239, 282,  
 300+n, 313, 316, 321n.  
*Karstetter*, Allan B., 178n.  
*Kautsky*, Benedikt, 295n.  
*Kerényi*, Charles, 414n.  
*Keynes*, John Maynard, 222.  
*Kimmins*, C.W., 129n, 135n.  
*Kirchhoff*, Robert, 11n.  
*Klinkenberg*, J.M., 268.  
*Klopstock*, Friedrich, Gottlieb, 318.  
*Kneale*, Martha, et William, 49+n.  
*Kobyliński*, Simon, 22n.  
*Koestler*, Arthur, 39n, 132n, 202+n,  
 298n, 305n.  
*Kossyguine*, 102.  
*Kretchmer*, Ernst, 33.  
*Kristeva*, Julia, 234n.  
*Kristol*, Irving, 181+n.  
*Kysarcius*, 200.

## L

La Barre, Weston, 11n.

La Bruyère, Jean de, 161+n, 199+n,  
 256n, 258nn, 293+n, 302+n.  
*La Calprenède*, Gaultier de Coste, sei-  
 gneur de, 268.  
*Lacan*, Jacques, 310n.  
*Laelius*, C., 109.  
*La Fontaine*, Jean de, 75, 178n.  
*Lagarde*, André, 346+n.  
*Lalo*, Charles E., 14n, 29n, 143n, 200n,  
 201n, 204n, 239n, 352+n, 376+n.  
*Lamb*, Charles, 148n.  
*La Marche*, Olivier de, 265.  
*Lasswell*, Harold D., 343n.  
*Latour*, Marius, 285n, 351+n.  
*Leacock*, Stephen, 10+n, 72+n, 82+n,  
 83+n, 87n, 94+n, 95n, 98, 99+n,  
 141+n, 145+n, 146n, 151+n, 179n,  
 232n, 342n, 353+n, 384+n.  
*Lear*, Edward, 55.  
*Lecomte du Noüy*, Pierre, 299.  
*Le Dantec*, Y.G., 408n.  
*Leeds*, Titus, 146n.  
*Léger*, Lucien, 266+n.  
*Legman*, G., 28n.  
*Leibniz*, Gottfried Wilhelm, 161+n,  
 164+n.  
*Leites*, Nathan, 343+n.  
*Le Lay*, Y., 414n.  
*Lenclos*, Ninon de, 276.  
*Leroy*, André, 310n.  
*Lessing*, Gotthold Ephraïm, 387+n.  
*Lévêque*, Charles, 16n.  
*Lichtenberg*, Georg Christian, 25, 38,  
 60+n, 76n, 176, 177n, 186+n, 198n,  
 211n, 240n, 281n, 292nn, 296n,  
 304+nn, 305+n, 309n, 337, 338nn,  
 380+nn, 410+n.  
*Lieber*, Hans Joachim, 295n.  
*Ligne*, Charles-Joseph, prince de, 35n.  
*Lilamand*, Bénédicte, 181n.  
*Lipps*, Theodor, 70n.  
*Liris*, la reine, 184.  
*Litré*, Emile, 71n, 177.  
*Locke*, John, 97+n, 258n.  
*Logre*, Dr, 11n, 39n.  
*Lombard*, Suzanne, 107n.  
*Longin*, 251+n.  
*Lothair*, 99+n.  
*Louis XIII*, 374.  
*Louis XIV*, 166, 202, 374.  
*Löwith*, Karl, 406n.  
*Luther*, Martin, 110.  
*Lysias*, 158, 159n.

## M

Macaulay, Thomas Babington. 148n.  
*Macdonald*, Dwight, 148n.  
*Mac Doodle*, 215, 222.

*MacDuff*, 215.  
 Machiavel, 181+n.  
*MacIntosh*, 220.  
 Mack, Maynard, 147n.  
*MacNab*, 187n.  
*MacTavish*, 222, 223.  
*Maël*, 51, 165.  
*Mallepays, monsieur de*, 114.  
 Malmgren, Bertil, 58+n.  
 Mandeville, Sir John, 148n.  
 Mangeart, J., 102n.  
 Mann, Heinrich, 345.  
 Mann, Thomas, 182, 183+n, 184+n,  
 185+n, 256+n, 345+nn, 360+n,  
 361.  
 Manzoni, Carlo, 124n, 213n, 241+n.  
 Marceau, Félicien, 84, 85n.  
 Marie l'Égyptienne, sainte, 257.  
*Maronilla*, 102.  
 Marotta, Giuseppe, 74+n, 339+n,  
 358+n.  
 Martial (Marcus Valerius Martialis),  
 102n, 204n.  
 Marx, Karl, 131, 295+nn.  
 Masai, François, 264.  
*Matamore*, 356.  
 Mathieu, Georges, 244n, 387n.  
 Maulnier, Thierry, 330.  
 Mauriac, François, 233, 234n, 342n.  
 Maurois, André, 101n, 136, 259n, 294n,  
 380n.  
 Mauron, Charles, 20n.  
 Melandri, Enzo, 299, 300n.  
 Mencken, Henry Louis, 61n.  
 Ménéxène, 181.  
*Méphistophélès*, 367n.  
 Mercure, 72.  
 Meredith, George, 87+n, 383+n.  
 Merrill, Judith, 330n.  
 Mersenne, Marin, 32n.  
 Meyer, Robert K., 374n.  
 Meyerson, Emile, 155n.  
 Meyerson, I., 364+nn.  
 Michard, Laurent, 346+n.  
 Michaux, Henri, 11n.  
 Michel, Alain, 181n.  
 Michel-Ange, 179.  
 Michiels, Alfred, 31+n.  
 Mihura, Miguel, 317+n.  
 Miller, Joe, 28n, 172n, 201n, 240n, 259n.  
 Milton, John, 309.  
 Minguet, P., 268n.  
 Miomandre, Francis de, 60n, 228n.  
 Misraki, P., 106.  
 Mockrauer, Franz, 26n.  
 Molière (Jean-Baptiste Poquelin), 56, 75,  
 85, 87, 88, 104, 107+nn, 283n, 284n,  
 370n, 406n.  
 Mongrédién, Georges, 88+n.  
*Monimambu*, 70.

Monod, A., 397n.  
 Monro, D.H., 12n, 21+n, 35n, 55n, 66n,  
 93n, 127n, 129n, 135n, 142n, 151+nn,  
 186n, 253n, 261+n, 294n, 334+n,  
 352+n, 355n.  
 Montague, Charles Edward, 244n.  
 Montaigne, Michel de, 363+n.  
 Montherlant, Henry de, 41, 100+n.  
 Morin, Violette, 22n.  
 Murray, David, 378.  
 Mushiete, Paul, 236+n.

## N

Napoléon I<sup>er</sup> (Bonaparte), 175+n, 223n,  
 287.  
 Nasser, 102.  
 Natanson, Maurice, 186n.  
 Nathan, Dr M., 25n.  
 Navarre, Octave, 348n.  
 Necker de Saussure, Albertine Adrienne,  
 146 n.  
 Nègre, Hervé, 152n, 153n, 244n, 248n,  
 349n, 401n.  
 Neider, Charles, 231n.  
 Neuvecelle, Jean, 66n.  
 Nicolas, Auguste, 283.  
 Nicomaque, 23n.  
 Nietzsche, Friedrich, 414+n.  
 Nohain, Jean, 70n, 142n, 168n, 204n,  
 207n, 214n, 337n, 359n, 372n, 374n.  
 Nohel, Christian, 128n, 129n.  
 Noulet, Emilie, 75n, 317n.  
 Nyrop, Christophe, 212 n.

## O

Odier, Charles, 197n, 305n, 399, 400n.  
*Ophioch, le roi*, 124.  
 Ogden, Charles Kay, 140n.  
 Olbrechts-Tyteca, Lucie, 8n, 38n, 39n,  
 45n, 188n, 189n, 191n, 399n, 402n,  
 416n.  
 Onimus, Jean, 352+n.  
 Oppius, Publius, 250.  
*Orgon*, 370.  
*Orlando*, 147n.  
*Orphise*, 386n.  
 Oudin, C., 60n, 167n, 228n.  
 Oury, Gérard, 9n.

## P

Pacaud, B., 300n.  
 Pagnol, Marcel, 35, 36n, 193n, 410n.  
 Palissot, Charles de Montenois, 68.  
*Pança, Sancho*, 52, 100+n, 128, 167, 205,  
 228, 233, 297, 298, 331, 339+n.

*Panisse*, 193, 331.  
*Pantagruel*, 362.  
*Panther*, 108, 116.  
*Panurge*, 362.  
 Papy, Jacques, 48n.  
 Paré, Ambroise, 32n.  
 Pareto, Vilfredo, 344+n.  
 Paris, Paulin, 348n.  
 Parker, Richard, 329, 330n.  
 Pascal, Blaise, 52, 114n, 161+n, 313.  
*Pathelin, maistre Pierre*, 107+n, 120+n, 192.  
 Paulhan, François, 77+n.  
 Paulhan, Jean, 60n, 77+n, 254, 255n, 337+n.  
*Paulla*, 204.  
*Pécuchet*, 237n, 283n, 285+n, 286, 326n.  
 Pepys, Samuel, 148n.  
 Perelman, Chaïm, 8n, 23n, 45n, 79n, 105n, 117n, 194n, 195n, 237n, 264+n, 295n, 298n, 310n, 360n, 379n, 402n, 405n, 409n, 416n.  
*Petit Jean, maître*, 347, 369n.  
 Phèdre, 158+n.  
 Philbert, Louis, 351.  
 Phillipps, Wendell, 196, 197n.  
 Piaget, Jean, 197+n.  
 Picasso, Pablo, 60.  
 Picot, Emile, 107n, 120n, 212n, 323n.  
 Pilon, Edmond, 220n.  
 Pirandello, Luigi, 241+n.  
 Pire, F., 268.  
 Pitt, William, 136+n, 196+n.  
 Plaquevent, Jean, 14n, 84+n.  
 Platon, 158n, 159, 160nn, 181.  
 Plaute, 226n.  
 Plokker, J.H., 31, 32n, 94+n.  
 Plotin, 300+n.  
 Poinset de Sivry, Louis, 19n.  
 Polanyi, Michael, 52n, 132n.  
 Politianus, Antonius Laurentius, 12n, 31n.  
 Pomeroy, Ralph S., 175n.  
 Ponge, Francis, 255n.  
 Pons, Emile, Jacques, et Maurice, 181n.  
 Pope, Alexander, 69n, 137+n, 146, 147n, 148n.  
 Potesta, Christiane, 198n, 271n.  
 Préaux, Claire, 264.  
*Preble, Mr et Mme*, 369, 370.  
 Priestley, John Boynton, 82n.  
 Prieto, Luis J., 123+n, 124n.  
*Priscus*, 204.  
 Protagoras, 211.  
 Proust, Marcel, 36+n, 166n.  
*Prudhomme, Joseph*, 88, 313.  
*Purefoy, Mrs.*, 148.  
 Purviance, Edna, 243.  
*Pygmalion*, 71.  
*Pyrot*, 108, 116.

## Q

Queneau, Raymond, 56, 57+n.  
*Quichotte, don*, 35, 52, 60+n, 92, 99+n, 100+n, 127, 128n, 167n, 205+n, 228n, 233+n, 252n, 262+n, 286+n, 297n, 298n, 318, 319, 330, 331+n, 338+n, 339+n.  
 Quiles, Ismael, 414nn.  
 Quintilien 24+n 28+n, 31+n, 115n, 151+n, 152n, 199n, 200n, 239n, 250+n, 251+n, 252n, 275n, 286n, 300+n, 352n, 366n, 382n, 387n, 389n.

## R

Rabelais, François, 20n, 55, 193n, 194+n, 234n, 299, 362+n, 363n.  
 Rachi (Rabbi Solomon ben Isaac), 130+n.  
 Racine, Jean, 10, 220n, 274n, 347+n, 369n.  
 Raynaud, Gaston, 141n, 142n.  
*Rébecca*, 121, 122.  
 Reinach, Salomon, 11nn.  
 Reinach, Théodore, 174.  
 Renard, Jules, 223, 372n.  
*Renart*, 348+n.  
 Rescher, Nicholas, 362+n.  
 Revault d'Allonnes, Olivier, 16+n.  
 Reyes, Alfonso, 57+n, 58n.  
 Ricardou, Jean, 79n, 227+n.  
*Richard, poor*, 146n.  
 Richards, Ivor Armstrong, 140n  
 Richter, voir Jean Paul.  
 Rivarol, Antoine, 75+n.  
 Robin, Léon, 160nn.  
 Roblès, Emmanuel, 317n.  
 Rodenbach, Albrecht, 315nn.  
 Rodriguez Marin, Francesco, 60+n.  
 Rolin, Babette, 62n, 63n.  
 Rolland, Romain, 60n.  
 Romains, Jules, 44+n.  
 Ronsard, Pierre de, 301n.  
*Rosencrantz*, 98.  
 Rosset, F., 60n, 167n, 228n.  
 Rossi-Landi, Ferruccio, 130+n.  
 Rothschild, Salomon, 60n.  
 Rotrou, Jean de, 72n.  
 Roudaut, Jean, 56+n, 68+n.  
 Rourke, Constance, 95n.  
 Rousseau, Jean-Jacques, 206+n, 415  
 Rousseau, Louis, 303.  
 Roussel, Raymond, 299+n.  
 Roussel, Stéphane, 92n.  
 Routley, Richard, 374n.  
 Roux, Jean Louis, 32+n.  
*Rudge*, 335.  
 Russell, Bertrand, 367+n, 383.  
 Rutebeuf, 106+n.

Ruwet, Nicolas, 67n.  
 Rychner, Max, 60n.  
 Ryle, Gilbert, 65+n, 203+n.

## S

Sablier, Edouard, 101+n.  
 Sachot, O., 207n.  
 Saint-Côme, Monique, 195n.  
 Saint-John Perse, 75n.  
 Saint-Marc Girardin, 383.  
 Saint-Simon, Claude Henri, comte de, 63.  
 Saïtapharnès, 174, 210.  
*Sarpédon*, 148+n.  
 Sartre, Jean-Paul, 233, 234+n, 414n.  
 Saulnier, Claude, 7+n, 68+n, 155+n, 285n, 299+n, 335+n, 351+n.  
 Saunders, James, 26, 107+n, 317, 335+n, 342.  
 Schiller, Friedrich von, 148+n.  
 Schlegel, August Wilhelm, 146n, 415+n.  
 Schleiermacher, Friedrich, 76n.  
 Schlögl, Friedrich, 133n.  
 Schopenhauer, Arthur, 26+n, 63+n, 134+nn, 135+n, 147+n, 148, 149+nn, 170n, 172nn, 184, 289n, 318, 319+n, 351+n, 361n, 402.  
 Schütz, Alfred, 331n.  
 Schwitz, Victor, 62.  
 Scipion l'Africain, 133.  
 Scribonius Libo, 109.  
 Searle, John R., 398, 399n.  
 Sears, Lorenzo, 197n.  
*Sembrich, Nina*, 289.  
 Sénèque, Lucius Annaeus, 206.  
 Seresia, Cécile, 49n.  
 Servius Galba, 109.  
*Sganarelle*, 85.  
 Shakespeare, William, 98+n, 177, 182n, 284n.  
*Shandy, Tristram*, 20n, 35, 110+n, 113+n, 201n, 291n, 298n, 340+n, 359.  
*Shapiro*, 83.  
 Sharpe, Robert, 137n.  
 Shaw, G. Bernard, 17n, 71, 99, 205n, 217.  
*Shylock*, 177.  
 Sidgwick, Alfred, 364n.  
 Simai, Rabbi, 130+n.  
 Simon, Claude, 79n, 227+n.  
 Simon, Marcel, 264.  
 Simonide, 132.  
 Sinclair, Upton, 140.  
 Slonimski, Alexdandr, 93.  
 Smith, Charles Henry. *voir* Arp.  
 Smith, Seba, 359.  
 Socrate, 158, 160.

Sollberger, Edmond, 362.  
 Somaize, Antoine Baudeau de, 187.  
*Sosie*, 72.  
*Sotte, mère*, 106.  
 Soulairac, A., 12n, 31n.  
 Souriau, Etienne, 12n, 16+n, 80n, 396+n.  
 Spaak, Paul Henri, 261.  
 Sparks, Jared, 146n.  
 Speiser, E.A., 362+n.  
 Spengler, Oswald, 183+n.  
 Starobinski, Jean, 185+n, 234, 235n, 238+n, 361.  
 Steele, Sir Richard, 148n.  
 Stern, Alfred, 14n, 82n, 95n, 136+n, 396+n.  
 Sternberg, Jacques, 48n, 96n.  
 Sterne, Laurence, 20+n, 110n, 113n, 148n, 201n, 291+n, 292, 298n, 340n, 394.  
 Stile, Lorenzo, 57n, 68n.  
 Sucher, Paul, 184nn.  
 Sullivan, Harry Stack, 159n.  
 Sully, Clifford, 396.  
 Sully, James, 13, 39n, 351, 397+n.  
 Susuki, Michihiko, 36n.  
 Swabey, Marie Collins, 17n, 314+n, 391n.  
 Swift, Jonathan, 177n, 181n, 242+n, 271n, 272n, 293+n, 319.

## T

Talva, Jean, 119n.  
 Tammelo, Ilmar, 416+n.  
 Tannery, Paul, 32n.  
 Tarde, Gabriel, 305n.  
 Tardieu, Jean, 20+n, 40, 56+n, 57, 109+n, 310+n, 311, 317.  
*Tartuffe*, 75, 107n, 376+n.  
 Terrier, A., et L., 39n.  
 Tertullien, 161.  
 Thaïs, 240n.  
*Thérèse*, 234.  
 Thibaudet, Albert, 363n.  
 Thiébaud-Sisson, 174.  
 Thomas, Terry, 9n.  
*Thomis, Teddy*, 329, 330.  
 Thompson, Stiith, 28n.  
 Thurber, James, 198n, 270, 271n, 289n, 369, 370n.  
 Tillotson, Geoffrey, 69n, 148n.  
 Titus Maximus, 115.  
 Titus, empereur, 189, 190.  
 Todorov, Tzvetan, 234n.  
 Toulmin, Stephen Edelston, 366+n.  
 Treich, Léon, 136n, 199n, 294n, 330n.  
 Tremesaygues, A., 300n.  
 Trevelyan, Raleigh, 335n.

Tricot, J., 163n.  
*Trim, le caporal*, 291.  
 Trinon, M., 268n.  
*Truffaldino*, 147n.  
*Tutturelli*, 220.  
 Tuwim, Julian, 93.  
 Twain, Mark (Samuel Langhorne Clemens), 10, 72, 73, 179+n, 231+n, 255n, 353+n.

## U

Ullmann, Stephen, 62n, 63n.  
 Untermeyer, Louis, 28n, 172n, 190n, 240n.  
 Unzelmann, Karl Wilhelm Ferdinand 135.

## V

*Valère*, 85.  
 Valéry, Paul, 162, 406n.  
 Van de Kieft, C., 264.  
 Van Stockum, Theorodus Cornelis, 183n, 184n, 256n, 345n, 360n.  
 Van Tieghem, Philippe, 234n.  
*Van Winkle, Rip*, 218+n.  
 Vayson de Pradenne, A., 174+n, 210n, 378+n.  
*Veneranda, il signor*, 123, 124+n, 213+n, 214.  
 Vercauteren, Fernand, 264.  
 Verger, V., 102n.  
 Verriest, Hugo, 315+n.  
 Vervloet, curé, 126, 209.  
 Veuillot, Louis, 202.  
 Vian, Boris, 69n, 74n.  
 Victoroff, David, 14n, 15n, 29+n, 30+n, 80n, 352+n, 410+n.  
 Vieilhomme, Paulette, 112n, 325n, 380n.

Villon, François, 114.  
 Vincent, Paul, 62n, 63n.  
 Vinci, Léonard de, 136.  
 Viollet, Le Duc, Emmanuel Louis Nicolas, 323n.  
 Virgile, 252n.  
 Vitrac, Roger, 60n.  
 Voilquin, J., 23n, 132n.  
 Voltaire, 75, 178, 234+n, 235+n, 238n, 346, 361.

## W

Wagemann, Ernst, 33n, 34+nn, 52+n, 195+n, 276+n.  
 Wallis, John, 24.  
 Weiler, Gershon, 370+n.  
 Wessel, Johan-Herman, 374n.  
 Wesselowski, 174.  
 Whately, Richard, 24+nn, 175+n, 176, 177+n, 376+n, 398.  
 Wiehl, Reiner, 406n.  
 Wilde, Oscar, 261.  
 Williams, Aubrey, 148n.  
 Wilson, K., 374n.  
 Woods, John, 373+n.  
 Wright, Thomas, 207n.

## Y

Yekel, Y., 191.  
*Yorick*, 201.  
*Ysengrin*, 348+n.

## Z

*Zazie*, 57+nn.  
 Zemach, Shlomo, 79n.  
 Ziman, John, P., 104n.  
*Zobeide*, 147+n, 148.

# Table des matières

## I. CONSIDÉRATION PRÉLIMINAIRES

<b>Objet, plan, méthode</b> .....	7
Distinction entre le comique dans la rhétorique et le comique de la rhétorique...	7
Entre le discursif et le non-discursif .....	8
Le rire comme critère .....	11
Le caractère social du rire .....	13
Le ridicule et le comique.....	15
Perspectives et niveaux .....	17
Un plan de recherches .....	21
La méthode.....	26
La permanence du comique .....	28
Le rôle des termes .....	29
De quelques résultats non spécifiques.....	30
L'émotion forte .....	31
L'attention .....	31
L'hésitation .....	32
Le succès argumentatif .....	34
L'absence d'attitude ludique .....	34
Les relations entre parties .....	36
Les contextes privilégiés.....	36
L'inéluçtabilité .....	36
Du facteur de répétition .....	37
L'explication .....	38
La naïveté.....	39

Les présupposés de la méthodes .....	41
<b>Une hypothèse de travail</b> .....	42
Démonstration et argumentation .....	42
De quelques objections préalables .....	45
Le comique et le système .....	50

## II. LES CADRES DE L'ARGUMENTATION

<b>Le langage</b> .....	55
Le jeu avec les mots .....	55
La création de mots .....	59
La polyvalence des mots .....	61
Le déroulement du discours .....	67
Les erreurs dans l'emploi du langage .....	71
Les dérivations .....	75
L'étymologie .....	77
<b>Les rapports entre signifiants et signifié</b> .....	78
Les participants : l'orateur et son auditoire .....	80
Le contact des esprits .....	80
L'orateur .....	81
L'auditoire .....	83
L'adaptation à l'auditoire .....	86

## III. LE POINT DE DÉPART DE L'ARGUMENTATION

<b>L'accord concernant les prémisses</b> .....	91
Les types d'objet d'accord .....	91
Les faits .....	91
Les fictions .....	91
Les présomptions .....	92
Les valeurs et les hiérarchies .....	96
Les lieux du préférable .....	97
Les maximes .....	99
L'omission volontaire ou l'ellipse .....	101
Les méprises .....	102
Les accords propres à certains auditoires liés par des conventions .....	103
<b>Les accords propres à chaque discussion</b> .....	105
L'inertie .....	105
L'aveu .....	108
L'argumentation <i>ad hominem</i> .....	110
La pétition de principe .....	111
L'argumentation superflue .....	114
Les questions superflues .....	115
La mise en doute .....	115

## IV. LE CHOIX DES DONNÉES ET LEUR ADAPTATION

<b>Le choix des données</b> .....	119
<b>L'interprétation</b> .....	120
Le signe et l'indice.....	120
Niveaux et contexte.....	122
Le choix d'interprétations privilégiées.....	127
La quête d'une interprétation.....	129
<b>L'adaptation des données</b> .....	132
L'épithète.....	132
La qualification.....	133
La double qualification.....	135
Classes et classifications.....	137
Imprecision des notions.....	138
Confusion.....	139
Plasticité.....	139
Opposition.....	140
<b>La fortune du discours</b> .....	140
La durée.....	140
L'hypothèse.....	141
Fond et forme.....	144
Parodies et citations.....	146
Les équivalences.....	149
Les figures.....	150
Le statut des éléments d'accord.....	151

## V. LES ARGUMENTS PAR LIAISON : A. QUASI LOGIQUES

Liaisons et dissociations.....	157
Caractères des arguments quasi logiques.....	158
<b>Les incompatibilités</b> .....	159
Incompatibilités et contradiction.....	161
Techniques visant à présenter des thèses comme incompatibles.....	163
Procédés permettant d'échapper à une incompatibilité.....	166
L'autophagie.....	169
La rétorsion.....	169
L'auto-inclusion.....	171
La règle et ses conséquences.....	171
... et ses conditions d'application.....	172
L'argumentation indirecte.....	174
L'ironie.....	177
La satire.....	185
<b>Les identifications et substitutions</b> .....	186

Les pronoms.....	186
Les définitions.....	187
L'analyse.....	191
Les tautologies.....	192
La règle de justice.....	194
La réciprocité.....	197
La transitivité.....	205
<b>Le tout et ses parties</b> .....	207
L'argument par division.....	208
Le dilemme.....	208
A pari et a contrario.....	211
<b>Les poids et mesures</b> .....	214
Les comparaisons.....	214
Le sacrifice.....	218
<b>Les probabilités</b> .....	221
Conclusion.....	224
<b>VI. LES ARGUMENTS PAR LIAISON : B. BASES SUR LA STRUCTURE DU RÉEL</b>	
Les solidarités.....	225
Le « donc ».....	226
Le choix et son objet.....	227
Succession et coexistence.....	229
<b>Les liaisons de succession</b> .....	229
L'indice et le choix des liaisons.....	229
Les chaînes causales.....	235
L'argument pragmatiques.....	237
Fins et conséquences.....	238
Les moyens.....	242
L'occasion.....	244
La nature et les fins.....	245
Le gaspillages, la direction, le dépassement.....	247
L'hyperbole et la litote.....	251
<b>Les liaisons de coexistence</b> .....	256
L'acte et la personne.....	256
L'argument d'autorité.....	258
La personne et la prévision.....	258
Les autres relations de coexistence.....	263
<b>La liaison symbolique</b> .....	265
Métonymie et synecdoque.....	266
<b>Les doubles hiérarchies</b> .....	268
Les arguments a fortiori.....	271
L'argument des contraires.....	275

Différences de degré et différences d'ordre .....	275
---	-----

#### VII. LES ARGUMENTS QUI FONDENT LA STRUCTURE DU RÉEL

<b>Le fondement par le cas particulier</b> .....	279
L'exemple.....	279
L'exemple hiérarchisé.....	282
Du particulier au particulier.....	282
Le cas invalidant.....	283
L'illustration.....	284
Le modèle.....	285
<b>Le raisonnement par analogie</b> .....	288
Thème et phore .....	288
La ressemblance.....	288
Les transferts de valeur.....	290
Le prolongement de l'analogie.....	293
L'amendement .....	294
L'allusion à l'analogie .....	296
Les phores multiples .....	298
Les analogies renforcées.....	300
La contamination .....	301
Précarité du statut de l'analogie.....	302
La métaphore .....	307
Le réveil des métaphores endormies.....	313
L'allégorie.....	317

#### VIII. LES DISSOCIATIONS

Incompatibilités et dissociations.....	321
Les couples philosophiques .....	321
Les allusions aux dissociations.....	322
La multiplicité du terme I.....	326
L'instabilité du terme I.....	327
Le renversement des termes.....	328
Modes d'énoncé des dissociations.....	331
Énoncés invitant à la dissociation.....	331
La réalité et la représentation.....	333
Langage et action.....	335
Nom et chose .....	337
La réalité et le procédé.....	340
Les caractères du discours comme procédé.....	344
Le corax .....	347
Les théories du comique .....	351

## IX. L'INTERACTION DES ARGUMENTS

Les interactions.....	357
<b>La force des arguments</b> .....	357
L'argument inefficace .....	357
Force et décision .....	360
L'ampleur de l'argumentation.....	363
La superfluité des arguments .....	366
Aspects de leur interaction.....	368
<b>La relevance</b> .....	368
Les degrés de l'irrelevance .....	368
Le non-essentiel .....	371
L'extrême relevance.....	372
La diversion .....	375
<b>La justification</b> .....	379
Ses révélations .....	379
Sa relevance .....	382
Son opportunité.....	385
La justification destructrice du comique.....	385
<b>L'ordre du discours</b> .....	386
La concession et la dénégation.....	386
Les accords partiels.....	388
Le conditionnement de l'auditoire.....	388
La réfutation anticipée .....	389
L'ordre comme matière à réflexion.....	390

## X. CONCLUSIONS

Les constatations.....	393
Les fonctions du comique de la rhétorique.....	397
Notre hypothèse de travail .....	400
Le comique de la rhétorique et les couples philosophiques.....	401
Les thèmes d'analyse .....	404
Les facteurs destructeurs du comique de la rhétorique.....	405
La naïveté et l'oubli de la différence entre démonstration et argumentation.....	407
Le rire de l'auditoire universel.....	407
Le comique de la rhétorique et l'éthique .....	414
Index des noms propres .....	417
Table des matières.....	427

## **L'auteur**

Lucie Olbrechts-Tyteca a fait des études de littérature, une licence en sciences sociales et une licence en sciences économiques à l'Université libre de Bruxelles.

Elle s'était occupée surtout de statistique et de psychologie sociale. Elle entama en 1947 avec Ch. Perelman des recherches sur l'argumentation qui les amenèrent à rattacher celle-ci à la rhétorique telle que la concevaient les anciens. Leur collaboration produisit une série d'articles dans des revues belges et étrangères et deux livres : *Rhétorique et philosophie* (Presses Universitaires de France 1952) et *La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation* (Presses Universitaires de France 1958, 2<sup>e</sup> édition, Institut de Sociologie, Bruxelles, 1970, traduction italienne Einaudi, Turin 1966, traduction anglaise University of Notre Dame Press, Notre Dame 1969).

## **Le sujet**

A côté de la logique formelle, l'attention s'est portée au cours des dernières décennies sur le raisonnement non formel, de loin le plus répandu, puisque c'est celui de la vie journalière, celui du juriste, du politicien, du philosophe, en grande partie aussi du savant.

Or l'analyse de ce raisonnement peut être éclairée par le comique. Chacun sait que celui-ci joue parfois un rôle efficace dans l'argumentation, mais, ce qui est plus remarquable, elle constitue, à divers niveaux, un objet comique sui generis.

L'auteur a pu montrer que les composantes de l'argumentation sont tour à tour mises en vedette – volontairement ou involontairement – par des emplois anormaux, des distorsions, qui suscitent le rire. Par là s'accroît la communion sociale mais aussi la vigilance, la conscience théorique au sujet de l'argumentation, de ses conditions d'application, de ses ressources et de ses limites. Il résulte de l'étude que le comique porte sur les traits essentiels qui distinguent démonstration et argumentation ; il a pu ainsi jouer un rôle dans les premiers développements du formalisme, lequel serait une aire soustraite au comique.

Par son objet et par sa méthode, l'étude devient nécessairement aussi une contribution à la théorie générale du comique et du rire.

# **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celui-ci est reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mise en ligne par les Bibliothèques; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

## ***Protection***

### 1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici.

Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

### 2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

### 3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

## ***Utilisation***

### 4. Gratuité

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires dont les exemplaires imprimés sont épuisés : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

## 5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (EDITIONS@admin.ulb.ac.be).

## 6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

## 7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

1. les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
2. l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

## ***Reproduction***

### 8. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

### 9. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### 10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.